COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
publiée sous le patronage de l'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

PLUTARQUE

ŒUVRES MORALES

TOME XII-1

IL NE FAUT PAS S'ENDETTER
VIES DES DIX ORATEURS

TEXTE ÉTABLI ET TRADUIT
PAR

MARCEL CUVIGNY
Maître-assistant à l'Université de Haute-Normandie

COMPARAISON D'ARISTOPHANE ET DE MÉNANDRE
DE LA MALIGNITÉ D'HÉRODOTE

TEXTE ÉTABLI ET TRADUIT
PAR

GUY LACHENAUD
Maître-assistant à l'Université de Paris-X Nanterre



PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITION « *LES BELLES LETTRES* »
95, BOULEVARD RASPAIL
—
1981

Conformément aux statuts de l'Association Guillaume Budé, ce volume a été soumis à l'approbation de la commission technique, qui a chargé MM. Robert Klaerr et François Fuhrmann d'en faire la révision et d'en surveiller la correction en collaboration avec MM. Marcel Cuvigny et Guy Lachenaud.

ISBN : 2-251-00354-1 cartonné
2-251-10354-6 relié

54

IL NE FAUT PAS S'ENDETTER

(DE VITANDO AERE ALIENO)

(*PLAN.* 65)

NOTICE

Contestée un peu légèrement par Benseler et Volkmann mais vigoureusement défendue par Heinze, Wilamowitz et surtout Hartmann[1], l'authenticité de ce traité, le numéro 215 du *Catalogue de Lamprias*, ne peut être sérieusement mise en doute. Aux arguments jusqu'ici avancés en faveur de l'attribution à Plutarque, nous en ajouterons un qui nous semble décisif et qui est la présence de passages parallèles dans la *Vie de Publicola* (26, 1 = 828 E) et la *Vie de Lucullus* (7, 7 = 832 A).

Le traité[2] s'ouvre sur le regret qu'une loi n'interdise pas à ceux qui ont du bien de contracter des dettes (827 E-F). Pourquoi en effet, en cas de besoin, ne pas vendre son superflu et se réduire à une vie frugale? On échappera ainsi aux servitudes de l'endettement et à la tyrannie de l'usurier ; on sauvegardera ses droits civiques, sa liberté, et l'on conservera l'entière disposition de son bien (828 A-E). Solon a libéré les Athéniens de l'emprisonnement pour dettes. A quoi bon, puisqu'ils sont devenus les esclaves des esclaves de leurs créanciers? Ceux-ci dévorent leur substance et s'approprient le produit de leurs domaines (828 F - 829 A). En proie à des envahisseurs d'un nouveau genre, les cités de

1. Pour la bibliographie de la question, voir K. Ziegler, *RE*, s.v. *Plutarchos*, col. 780.

2. Le traité a été analysé et étudié dans le plus grand détail par D. A. F. M. Russell, *Remarks on Plutarch's De vitando aere alieno*, *Journal of Hellenic Studies*, XLIII, 1973, p. 163-171.

l'Hellade ploient et étouffent sous le faix des dettes et la prolifération des intérêts. Les usuriers prêtent en effet à intérêts composés et, de plus, prélevant l'intérêt au moment où ils versent le capital, ils vous portent débiteur d'une somme supérieure à celle qu'ils vous remettent. Pratique frauduleuse, inspirée par une cupidité insatiable qui n'a même pas l'excuse de la nécessité, puisque le créancier n'use pas des domaines, des maisons et des biens dont il dépouille ses débiteurs. Il n'en tire que le plaisir de voir s'arrondir sa fortune et d'inscrire de nouvelles victimes à son tableau de chasse (829 A-E). Pauvre ou riche, on n'a aucune excuse à faire des dettes. Pauvre, on ajoute un fardeau à celui de la pauvreté. Que faut-il donc faire? travailler, en tirant parti de ses facultés physiques ou intellectuelles. Micyle cardait la laine, Cléanthe tournait la meule (829 F - 830 D). Mais, par mépris pour des tâches jugées serviles, on préfère flatter et courtiser les esclaves des créanciers et cela uniquement par amour du luxe et de la parade. Or, une fois entré dans le processus de l'endettement, on ne peut plus s'en dégager et c'est le cycle infernal qui, de créancier en créancier, aboutit à la ruine finale. Le remède? vendre ses esclaves pour ne pas être esclave ; vendre même son patrimoine pour conserver les biens si précieux que sont la liberté et la plénitude des droits civiques. Cratès, Anaxagore, Philoxène ont renoncé à leurs biens uniquement pour échapper aux inconvénients de la richesse. Mais ces inconvénients ne sont rien à côté des persécutions et des tourments continuels que consent à endurer un débiteur (830 D - fin).

Adressé à des Grecs[1], peut-être même plus particulièrement à des Athéniens[2], l'ouvrage est une mise en garde contre la tentation d'emprunter. On y entend

1. D. A. Russell (*art. cit.*, p. 169) pense qu'il s'agit d'une conférence donnée à Chéronée.

2. Comme peuvent le faire croire les allusions à Solon, à la mission de Datis et d'Artaphernès, à Triptolème et à une agora qui ne peut être que celle d'Athènes, p. 828 F - 829 A.

aussi le cri d'alarme d'un Grec qui voit sa patrie mise en coupe réglée par des usuriers étrangers : cités succombant sous le fardeau de leurs dettes, biens mis en gage, récoltes hypothéquées, patrimoines tombant dans les mains de financiers de Patras, de Corinthe et d'Athènes qui, par le jeu de l'usure, drainent à eux les richesses de la Grèce : le tableau est sombre, mais nous n'avons aucune raison de croire que la rhétorique en ait outré les couleurs. Nous savons en effet combien désastreuse était la situation financière de certaines cités grecques[1] ; Philostrate nous apprend que la quasi-totalité des citoyens d'Athènes étaient les débiteurs d'Atticus[2]. La concentration des fortunes, la constitution d'immenses domaines sont des faits avérés dans la Grèce d'alors[3]. On ne sera pas surpris qu'à cet état de choses Plutarque assigne une cause unique et d'ordre moral, la τρυφή, amour de la parade et de la *dolce vita*. L'Histoire, du reste, ne lui donne pas tort. L'amour du luxe est une des cibles préférées des philosophes et des satiriques du temps[4] ; d'autre part Dion se moque de ceux qui, pour obtenir couronnes, proédries, citations, se ruinaient en générosités[5]. Mais, indéniablement pertinente dans le cas des riches, l'explication vaut-elle aussi pour les pauvres? Il est difficile de croire que tous les Athéniens qui furent si cruellement déçus quand Hérode leur exhiba les reconnaissances de

1. Voir *Cambridge Ancient History*, XI, p. 558-559 ; P. Graindor, *Athènes de Tibère à Trajan*, 1931, p. 132 et 160.
2. *Vies des sophistes*, 2, 549.
3. Voir J. A. O. Larsen, *Roman Greece*, p. 473 et suiv. in Tenney Frank, *An economic survey of the ancient Rome*, 1959, t. IV ; P. Graindor, *Athènes de Tibère à Trajan*, p. 133 ; *Athènes sous Hadrien*, 1934, p. 183.
4. Tiberius Claudius Atticus Hérode, le père du sophiste, est sans doute l'Atticus dont Juvénal évoque la table luxueuse au début de sa *Onzième Satire* (P. Graindor, *Hérode Atticus et sa famille*, 1930, p. 30).
5. Dion, 66, 2 ; Pasicratès, le père de Dion, s'était ruiné en libéralités (Dion, 46, 3). Déjà, au IVe siècle a. C., on hypothéquait son bien pour fournir aux dépenses d'une liturgie (Démosthène, 50, 7).

dettes qu'il avait trouvées dans les papiers de son père, avaient emprunté pour contenter des besoins superflus ou faire face à des munificences démagogiques. Sur ce point on reconnaîtra que l'analyse de Plutarque présente une sérieuse lacune. On aura également quelque peine à le suivre lorsque, emporté par un patriotisme brûlant et sympathique, il dénonce comme des étrangers tous les financiers qui mettent la Grèce en coupe réglée. Il est certes avéré que des Romains faisaient fructifier leurs capitaux en prêtant à usure aux provinciaux : Dion Cassius (62, 2, 1) l'assure de Sénèque. Des colonies comme Corinthe et Patras comptaient évidemment beaucoup d'hommes d'affaires romains et ceux-ci étaient également installés à Athènes[1]. Cependant Atticus, le créancier du peuple athénien, doit, bien qu'il possédât la cité romaine, être considéré comme un Grec autochtone[2]. On observera que Plutarque peint le pillage de la Grèce en des termes qui conviendraient fort bien à la mise à sac de la province d'Asie par les publicains deux siècles plus tôt et il est symptomatique qu'il applique aux usuriers une image dont il se sert dans la *Vie de Lucullus* pour flétrir les exactions des publicains[3]. Il ne serait pas étonnant, finalement, que les souvenirs historiques aient contribué à fausser quelque peu sa vision des choses.

On a décelé dans ce traité l'influence de la diatribe stoïco-cynique et certains en tirent argument pour le considérer comme une œuvre de jeunesse[4]. L'ouvrage présente effectivement les caractères reconnus de la

1. Voir J. Day, *An economic history of Athens under Roman domination*, 1942, p. 167 et p. 215.

2. P. Graindor suppose avec beaucoup de vraisemblance qu'Atticus s'était enrichi par l'usure et était propriétaire des banques où les Athéniens se présentèrent pour toucher leur dû (*Hérode Atticus*, p. 72).

3. *Lucullus*, 7, 7.

4. Par exemple K. Ziegler, *art. cit.*, col. 781 ; D. Babut, *Plutarque et le stoïcisme*, 1969, p. 118-119.

diatribe[1] : dialogue fictif, variété du ton, verve mordante, comparaisons animales et médicales. Les thèmes développés sont chers à la littérature d'inspiration cynique : condamnation de la τρυφή, éloge de la frugalité qui assure l'αὐτάρκεια, réhabilitation du travail. Cependant ces incontestables analogies ne prouvent pas que la dette de Plutarque envers la diatribe soit bien grande. Les conseils qu'il donne aux débiteurs relèvent du simple bon sens et les attaques contre l'usure et la vie voluptueuse n'étaient l'apanage d'aucune école philosophique. Bien des siècles avant Musonius, Platon et Aristote avaient flétri l'amour du luxe et le prêt à intérêt[2]. En revanche, des thèses propres à la diatribe comme l'exaltation du travail et de la pauvreté sont absentes de l'ouvrage de Plutarque. Lorsque celui-ci conseille en effet au pauvre des activités qui, à l'époque, sont déshonorantes et serviles, ce n'est pas que, comme Musonius, il voie dans le πόνος la condition du bonheur et un état conforme à la nature[3], mais parce qu'il vaut mieux, après tout, se suffire à soi-même en travaillant, que connaître le martyre du débiteur. C'est dans cet esprit qu'il évoque les figures de Micyle et de Cléanthe, et, s'il cite en exemple Cratès qui abandonna tous ses biens sans y être forcé, c'est, non point pour inciter ses lecteurs à prendre la besace et à subsister d'eau fraîche et de lupins[4], mais pour montrer, par comparaison, combien est déraisonnable le débiteur qui s'obstine à ne pas vendre, quand l'existence qu'il mène lui impose des

1. J. Seidel, *Vestigia diatribae qualia reperiuntur in aliquot Plutarchi scriptis moralibus*, Breslau, 1906 ; A. Oltramare, *Les origines de la diatribe romaine*, Genève, 1926.

2. Dans la *République*, l'usure est présentée comme un facteur de ruine de l'état oligarchique (555 e - 556 a) ; elle est interdite dans la cité des *Lois* (742 c) ; Aristote la condamne dans la *Politique*, I, 1258 b 1-8.

3. Dans son traité Τίς ὁ φιλοσόφῳ προσήκων πόρος, Musonius considère la vie du laboureur ou du pâtre comme la plus conforme à la nature et la plus favorable à la philosophie (Stobée, *Anthologium*, IV, 15, 18, p. 381, W.-H.). Voir aussi Dion, 7, 103.

4. Comme le faisaient Cratès et Télès : voir *Telelis Reliquiae*, éd. O. Hense, 1909, p. 44, 5-6.

soucis mille fois plus affreux que ceux que peut apporter la richesse. A bien considérer les choses, l'inspiration de l'ouvrage n'a rien qui s'écarte fondamentalement des thèses du platonisme, l'influence de la diatribe n'étant vraiment indiscutable que dans la formulation et la mise en œuvre, et se réduisant à assez peu de chose pour le fond. Et comme le ton cynisant du traité se retrouve dans un ouvrage aussi indiscutablement tardif que *An seni*, nous ne suivons pas ceux qui en tirent argument pour attribuer *De vitando* à la jeunesse de Plutarque. D. A. Russell l'assigne à sa vieillesse sur la base d'un passage parallèle de la *Vie de Caton l'Ancien* (9, 10 = 829 F)[1]. Les ressemblances que nous avons relevées avec la *Vie de Publicola* et la *Vie de Lucullus* pourraient inciter à conclure dans le même sens. Si, comme le croient certains[2], le Rutilius dont il est fait mention p. 830 B est bien le préfet de la ville C. Rutilius Gallicus, et si ce personnage est bien mort à l'époque où écrit Plutarque[3], le traité serait postérieur à 92 p. C.

Rien, à notre sens, ne permet de supposer, comme le fait Russell[4], que l'ouvrage soit inachevé ou se présente sous la forme rudimentaire de notes de cours. Assurément il est, suivant nos canons modernes, fort mal composé. Les redites n'y manquent pas ; p. 830 D, la pensée dérape brusquement, mais la négligence est peut-être volontaire, car l'auteur relève lui-même un peu plus loin, p. 831 B, qu'il est, sans crier gare, passé du cas du pauvre à celui du riche. Plus déconcertantes que cette composition « à sauts et à gambades » qui faisait les délices d'un Montaigne, sont certaines incohérences de pensée. Dans le cours de ses raisonnements, Plutarque soulève le cas des débiteurs pauvres. Mais, d'entrée de jeu, p. 827 F, il a affirmé qu'on ne prêtait qu'aux riches et il répétera, p. 830 D, qu'un

1. *Art. cit.*, p. 167.
2. Par exemple D. A. Russell, p. 168. Groag met en doute le bien-fondé de cette identification (voir *RE*, s.v. *Rutilius*, col. 1262).
3. Voir D. A. Russell, *art. cit.*, p. 168.
4. *Art. cit.*, p. 170-171.

pauvre ne trouve aucun crédit. On peut résoudre cette contradiction en supposant qu'il englobe dans la même catégorie des ἄποροι ou πένητες[1] aussi bien ceux qui ne possèdent rien ou assez peu de chose que les gens moyennement fortunés[2]. On regrettera de toute façon qu'il ne se soit pas davantage expliqué. Comment comprendre aussi que, tout en célébrant l'ἐλευθερία et l'αὐτάρκεια, il conseille au pauvre une activité aussi mutilante pour sa liberté que le service d'un riche? Cependant ce manque de rigueur et de précision peut fort bien s'expliquer en supposant que nous n'avons pas affaire à un ouvrage longuement mûri mais à une de ces improvisations brillantes qui ne sont pas rares dans les *Moralia*. *De vitando aere alieno* paraissait si peu être un brouillon aux lecteurs du IVe siècle que Saint Basile en a repris, sans le dire et, parfois, en les démarquant de fort près, de nombreux développements dans son *Homélie contre les usuriers*.

La tradition manuscrite

La tradition manuscrite de ce traité dérive entièrement d'un archétype perdu, sans doute peu ancien, dont le texte était fort défectueux[3]. Son descendant le plus fidèle semble être l'*Ambrosianus* C 195 inf. (J) du XIIIe siècle ; de celui-ci dépendent le *Marcianus gr.* 250 (X) et deux manuscrits jumeaux, le *Harleianus* 5612 (h) et le *Laurentianus* 80, 29, qui offrent un texte hardiment corrigé.

Un groupe proche de ces manuscrits est représenté par la famille Θ qui comprend, entre autres, le *Marcianus gr.* 511 (Z) et à laquelle se rattache l'*Urbinas gr.* 98 (υ). Enfin deux groupes de manuscrits étroitement appa-

1. Les deux termes sont équivalents : τοῖς γὰρ ἀπόροις οὐ δανείζουσιν, p. 827 F ; οὐδεὶς γὰρ δανείζει πένητι, p. 830 D.

2. Cf. les *Préceptes politiques*, 822 C-D, où il est dit que, quand on a une fortune moyenne, il vaut mieux avouer sa *pauvreté* que d'emprunter pour faire des libéralités au peuple.

3. Nous ne faisons que reproduire ici les conclusions de M. Pohlenz, Plutarchus, *Moralia*, V, 1, Teubner, 1960, p. XXV-XXIX.

rentés offrent en commun de bonnes leçons dont Pohlenz n'exclut pas qu'elles puissent provenir d'une tradition indépendante. Ce sont la famille Φ à laquelle appartient le *Vindobonensis phil. gr.* 46 (v) et la recension planudéenne dont le chef de file est l'*Ambrosianus* C 126 inf. (α).

Nous avons établi notre texte en prenant comme manuscrit de base J, dont nous avons rapporté toutes les leçons. Nous n'avons fait figurer dans notre apparat critique les leçons des autres témoins que lorsque nous les avons adoptées ou lorsqu'elles nous ont paru pouvoir entrer en balance avec celles de J.

INDEX SIGLORVM

A = Paris. gr. 1671, anno 1296.
J = Ambros. C 195 inf. (gr. 881) saec. XIII.
J^2 = Correctiones in codice J ante J^3 adhibitae.
J^3 = Correctiones a Demetrio Duca in codice J adhibitae.
X = Marcianus gr. 250, saec. XIV.
Z = Marcianus gr. 511, saec. XIV.
h = Harleianus 5612, saec. XV.
v = Vind. phil. gr. 46, saec. XV.
α = Ambr. C 126 inf. (gr. 859), paulo ante 1296.
υ = Urbin. gr. 98, saec. XIV.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

Amy. = Amyot.
Bern. = Bernardakis.
Bong. = Bongars.
Dueb. = Duebner.
Hu. = Hubert.
Madv. = Madvig.
Poh. = Pohlenz.
Rei. = Reiske.
Turn. = Turnèbe.
Wil. = Wilamowitz.
Wytt. = Wyttenbach.
Xyl. = Xylander.

IL NE FAUT PAS S'ENDETTER

1 Platon interdit dans les *Lois* qu'on aille s'approvisionner en eau chez le voisin, à moins qu'après avoir foré chez soi jusqu'au niveau de ce qu'on appelle la terre à potier, on n'ait découvert que le terrain qu'on possède est dépourvu d'eau[1]. En effet la terre à potier, qui est naturellement grasse et compacte, retient l'eau qu'elle reçoit et ne la laisse pas filtrer. On ira prendre de l'eau à côté quand on ne pourra pas en avoir chez soi. C'est en effet pour les cas de pénurie qu'est prévue cette loi. Mais ne faudrait-il pas qu'en matière d'argent également, une loi interdise de contracter des emprunts et d'aller puiser chez autrui avant d'avoir fait chez soi l'inventaire de ses propres ressources et réuni pour ainsi dire goutte à goutte la somme utile et nécessaire ?[2] Mais le luxe, la mollesse ou la prodigalité sont cause que, tout en ayant de la fortune, loin d'utiliser le bien qu'on a, on s'en va emprunter à gros intérêts. Et en voici une belle preuve : on ne prête pas aux indigents mais à ceux qui désirent vivre encore plus largement[3] ; et l'on présente un témoin et un garant en demandant que, puisqu'on a du bien, on vous fasse confiance[4], alors que, puisqu'on a du bien, on ne devrait pas emprunter.

2 A quoi bon faire la cour à un banquier ou à un intendant? Emprunte à ta propre banque[5]. Tu

1-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 189-190.
5. Noter le jeu de mots sur τράπεζα qui signifie *table* et *banque*.

ΠΕΡΙ ΤΟΥ ΜΗ ΔΕΙΝ ΔΑΝΕΙΖΕΣΘΑΙ 827 D

1 Ὁ Πλάτων ἐν τοῖς Νόμοις οὐκ ἐᾷ μεταλαμβάνειν
ὕδατος ἀλλοτρίου τοὺς γείτονας, ἂν μὴ παρ' αὐτοῖς
ὀρύξαντες ἄχρι τῆς κεραμίτιδος καλουμένης γῆς ἄγονον
εὕρωσι νάματος τὸ χωρίον· ἡ γὰρ κεραμῖτις φύσιν E
ἔχουσα λιπαρὰν καὶ πυκνὴν στέγει παραλαβοῦσα τὸ
ὑγρὸν καὶ οὐ διίησι· δεῖν δὲ μεταλαμβάνειν τοῦ ἀλλοτρίου
τοὺς ἴδιον κτήσασθαι μὴ δυναμένους· ἀπορίᾳ γὰρ βοη-
θεῖν τὸν νόμον. Ἆρ' οὐκ ἔδει καὶ περὶ χρημάτων εἶναι
νόμον, ὅπως μὴ δανείζωνται παρ' ἑτέρων μηδ' ἐπ' ἀλλο-
τρίας πηγὰς βαδίζωσι, μὴ πρότερον οἴκοι τὰς αὐτῶν
ἀφορμὰς ἐξελέγξαντες καὶ συναγαγόντες ὥσπερ ἐκ
λιβάδων τὸ χρήσιμον καὶ ἀναγκαῖον αὐτοῖς ; Νυνὶ δ' ὑπὸ
τρυφῆς καὶ μαλακίας ἢ πολυτελείας οὐ χρῶνται τοῖς
ἑαυτῶν ἔχοντες, ἀλλὰ λαμβάνουσιν ἐπὶ πολλῷ παρ' ἑτέ- F
ρων μὴ δεόμενοι. Τεκμήριον δὲ μέγα· τοῖς γὰρ ἀπόροις
οὐ δανείζουσιν, ἀλλὰ βουλομένοις εὐπορίαν τιν' ἑαυτοῖς
κτᾶσθαι· καὶ μάρτυρα δίδωσι καὶ βεβαιωτὴν ἀξιῶν,
ὅτι ἔχει, πιστεύεσθαι, δέον ἔχοντα μὴ δανείζεσθαι.

2 Τί θεραπεύεις τὸν τραπεζίτην ἢ πραγματευτήν ; |
Ἀπὸ τῆς ἰδίας δάνεισαι τραπέζης· ἐκπώματ' ἔχεις, 828 A

827 D 3 αὐτοῖς α : αὑτοῖς J || E 3 διίησι J^{ac} : δίησι J^{pc} || δεῖν Xyl. : δεῖ codd. || 5 Ἆρ' οὐκ ἔδει καὶ Dueb. : ἄρα δέδεικται codd. ἀλλ' ἔδει καὶ Amy. || 8 ἐξελέγξαντες J^{3}α : ἐλήξαντες J || F 4 κτᾶσθαι codd. : προσκτᾶσθαι vel ἐπικτᾶσθαι conj. Poh. || ἀξιῶν Madv. : ἄξιον codd.

possèdes des coupes, des plats, des bassins en argent : sacrifie-les à tes besoins[1]. A la place, la belle Aulis[2] ou Ténédos orneront ta table d'une céramique plus propre que la vaisselle plate : elle n'a pas cette odeur lourde et répugnante de l'usure qui, comme une rouille, ternit, jour après jour, la surface de ta luxueuse vaisselle[3] ; elle ne te rappellera pas les calendes et la nouvelle lune[4], jours sacrés entre tous, dont les usuriers font des jours néfastes et haïssables. Car ceux qui mettent leurs biens en gage au lieu de les vendre, même Zeus Ktésios[5] ne pourrait les sauver. Toucher le prix de leurs propres biens les gêne[6], en verser l'intérêt ne les gêne pas[7]. Et pourtant le grand Périclès fit exécuter pour la déesse une parure de quarante talents d'or fin qui était démontable : « Ainsi, disait-il, elle pourra nous servir à financer la guerre et nous restituerons ensuite le même poids d'or »[8]. Eh bien, nous aussi, quand nous sommes dans le besoin, procédons comme dans un siège : refusons de recevoir chez nous la garnison de notre ennemi, l'usurier[9], et de voir nos biens réduits en esclavage[10] ; éliminons au contraire le superflu de notre table, de notre couche, de nos voitures, de notre train de vie, et préservons notre liberté en faisant réflexion que nous remplacerons tout cela si nous retrouvons la prospérité.

3 Les Romaines offrirent leurs bijoux en dîme à Apollon Pythien et on en fit le cratère d'or qui fut envoyé à Delphes[11]. Les Carthaginoises se rasèrent la tête et donnèrent leurs cheveux pour tendre les engins et les machines de guerre et défendre la patrie[12]. Mais nous, par honte de vivre selon nos moyens, nous nous rendons esclaves des hypothèques et des billets, quand nous devrions restreindre et resserrer nos dépenses dans les bornes de la stricte utilité et employer le produit des retranchements et de la vente de l'inutile et du superflu à fonder ce qui serait pour nous-mêmes,

1-12. Voir *Notes complémentaires*, p. 190-191.

παροψίδας ἀργυρᾶς, λεκανίδας · ὑπόθου ταῦτα τῇ χρείᾳ ·
τὴν δὲ τράπεζαν ἡ καλὴ Αὐλὶς ἢ Τένεδος ἀντικοσμήσει
τοῖς κεραμεοῖς, καθαρωτέροις οὖσι τῶν ἀργυρῶν · οὐκ
ὄζει τόκου βαρὺ καὶ δυσχερὲς ὥσπερ ἰοῦ καθ' ἡμέραν
ἐπιρρυπαίνοντος τὴν πολυτέλειαν, οὐδ' ἀναμνήσει τῶν
καλανδῶν καὶ τῆς νουμηνίας, ἣν ἱερωτάτην ἡμερῶν οὖσαν
ἀποφράδα ποιοῦσιν οἱ δανεισταὶ καὶ στύγιον. Τοὺς μὲν
γὰρ ἀντὶ τοῦ πωλεῖν ἐνέχυρα τιθέντας τὰ αὑτῶν οὐδ' ἂν ὁ
θεὸς σώσειεν ὁ Κτήσιος · αἰσχύνονται τιμὴν λαμβάνοντες,
οὐκ αἰσχύνονται τόκον τῶν ἰδίων διδόντες. Καίτοι ὅ γε B
Περικλῆς ἐκεῖνος τὸν τῆς θεᾶς κόσμον, ἄγοντα τάλαντα
τεσσαράκοντα χρυσίου ἀπέφθου, περιαιρετὸν ἐποίησεν,
« ὅπως, ἔφη, χρησάμενοι πρὸς τὸν πόλεμον αὖθις ἀποδῶ-
μεν μὴ ἔλαττον » · οὐκοῦν καὶ ἡμεῖς ὥσπερ ἐν πολιορκίᾳ
ταῖς χρείαις μὴ παραδεχώμεθα φρουρὰν δανειστοῦ
πολεμίου, μηδ' ὁρᾶν τὰ αὑτῶν ἐπὶ δουλείᾳ διδόμενα ·
ἀλλὰ τῆς τραπέζης περιελόντες τὰ μὴ χρήσιμα, τῆς κοίτης,
τῶν ὀχημάτων, τῆς διαίτης, ἐλευθέρους διαφυλάττωμεν
ἑαυτούς, ὡς ἀποδώσοντες αὖθις, ἐὰν εὐτυχήσωμεν.

3 Αἱ μὲν οὖν Ῥωμαίων γυναῖκες εἰς ἀπαρχὴν τῷ
Πυθίῳ Ἀπόλλωνι τὸν κόσμον ἐπέδωκαν, ὅθεν ὁ χρυσοῦς C
κρατὴρ εἰς Δελφοὺς ἐπέμφθη · αἱ δὲ Καρχηδονίων γυναῖκες
ἐκείραντο τὰς κεφαλὰς καὶ ταῖς θριξὶν ἐντεῖναι τὰς μηχανὰς
καὶ τὰ ὄργανα παρέσχον ὑπὲρ τῆς πατρίδος · ἡμεῖς δὲ
τὴν αὐτάρκειαν αἰσχυνόμενοι καταδουλοῦμεν ἑαυτοὺς
ὑποθήκαις καὶ συμβολαίοις, δέον εἰς αὐτὰ τὰ χρήσιμα
συσταλέντας καὶ συσπειραθέντας ἐκ τῶν ἀχρήστων καὶ
περιττῶν κατακοπέντων ἢ πραθέντων ἐλευθερίας αὑτοῖς

828 A 3 καλὴ Αὐλὶς codd. : Κωλιὰς Wil. fort. recte || 7 νουμηνίας υ : νεομηνίας J || 9 ἐνέχυρα post τιθέντας transp. J^{3}α || αὑτῶν α : αὐτῶν J || 9-10 οὐδ' ἂν — ὁ Κτήσιος J^{2}α : om. J || B 7 ἀνεχώμεθα post ὁρᾶν prop. Xyl. || C 5 τὴν J^{3}α : om. J || 7 συσπειραθέντας J : συμπει- J^{3} || ἀχρήστων J^{3}α : ἀρίστων J.

pour nos enfants, pour nos femmes, le sanctuaire de la liberté. Artémis offre asile et protection contre leurs créanciers aux débiteurs qui se réfugient dans son sanctuaire d'Éphèse[1] : mais la Frugalité, c'est partout qu'elle ouvre aux sages un asile et un sanctuaire inviolables, où ils ont toute facilité pour goûter de longs loisirs dans la liesse et la plénitude de leurs droits. Au moment des guerres médiques, la Pythie avait déclaré aux Athéniens que la divinité leur donnait un rempart de bois[2]. Abandonnant leur pays, leur ville, leurs biens et leurs maisons, ils se réfugièrent sur leurs vaisseaux pour défendre leur liberté : à nous la divinité nous donne également une table de bois, un bassin de terre et un vêtement grossier si nous voulons vivre libres.

« N'attends pas l'assaut de la cavalerie »[3]

ni des chars à cornes ornés d'argent[4], que les intérêts qui courent ont vite fait de rattraper et de dépasser. Mais prends la première bourrique, la première rosse venue et fuis l'usurier, cet ennemi, ce tyran, qui ne réclame pas la terre et l'eau comme le Mède[5], mais qui s'attaque à ta liberté[6] et cherche à t'évincer de tes droits civiques[7]. Tu ne le paies pas, il te relance ; tu as l'argent, il n'en veut pas[8] ; tu veux vendre, il achète pour rien ; tu ne veux pas vendre, il t'y contraint ; tu es juge dans un procès, il te rend visite ; tu prêtes serment, il te dicte ce que du dois dire[9] ; tu vas à sa porte, il te la ferme ; tu restes chez toi, il campe devant ta demeure et cogne à ta porte.

4 Grâce à Solon, les Athéniens ne mettent plus leurs personnes en gage[10] : mais à quoi bon ? Ils sont en effet les esclaves de tous leurs créanciers[11]. Que dis-je ? Pas d'eux, le mal ne serait pas trop grand, mais d'esclaves insolents, barbares, féroces, comme ces tortionnaires et

1. Abrogé par Auguste, ce privilège avait été rétabli par Tibère (Strabon, 14, 1, 23 ; Tacite, *Annales*, 3, 60, 3).
2. Hérodote, 7, 141.
3-11. Voir *Notes complémentaires*, p. 191-192.

ἱερὸν ἱδρύσασθαι καὶ τέκνοις καὶ γυναιξίν. Ἡ μὲν γὰρ
Ἄρτεμις ἡ ἐν Ἐφέσῳ τοῖς χρεώσταις, ὅταν καταφύγωσιν
εἰς τὸ ἱερὸν αὐτῆς, ἀσυλίαν παρέχει καὶ ἄδειαν ἀπὸ D
τῶν δανειστῶν· τὸ δὲ τῆς εὐτελείας καὶ ἄσυλον καὶ
ἄβατον πανταχοῦ τοῖς σώφροσιν ἀναπέπταται, πολλῆς
σχολῆς εὐρυχωρίαν παρέχον ἱλαρὰν καὶ ἐπίτιμον. Ὡς
γὰρ ἡ Πυθία τοῖς Ἀθηναίοις περὶ τὰ Μηδικὰ τεῖχος
ξύλινον διδόναι τὸν θεὸν ἔφη, κἀκεῖνοι τὴν χώραν καὶ
τὴν πόλιν καὶ τὰ κτήματα καὶ τὰς οἰκίας ἀφέντες εἰς
τὰς ναῦς κατέφυγον ὑπὲρ τῆς ἐλευθερίας, οὕτως ἡμῖν ὁ
θεὸς δίδωσι ξυλίνην τράπεζαν καὶ κεραμεᾶν λεκάνην καὶ
τραχὺ ἱμάτιον, ἐὰν ἐλεύθεροι ζῆν ἐθέλωμεν.

Μηδὲ σύ γ' ἱπποσύνας τε μένειν

μηδ' ὀχήματα ζευκτὰ κερασφόρα καὶ κατάργυρα, ἃ τόκοι E
ταχεῖς καταλαμβάνουσι καὶ παρατρέχουσιν· ἀλλ' ὄνῳ
τινὶ τῷ τυχόντι καὶ καβάλλῃ χρώμενος φεῦγε πολέμιον
καὶ τύραννον δανειστήν, οὐ γῆν αἰτοῦντα καὶ ὕδωρ ὡς ὁ
Μῆδος, ἀλλὰ τῆς ἐλευθερίας ἁπτόμενον καὶ περιγράφοντα
τὴν ἐπιτιμίαν· κἂν μὴ διδῷς, ἐνοχλοῦντα· κἂν ἔχῃς, μὴ
λαμβάνοντα· κἂν πωλῇς, ἐπευωνίζοντα· κἂν μὴ πωλῇς,
ἀναγκάζοντα· κἂν δικάζῃς, ἐντυγχάνοντα· κἂν ὀμόσῃς,
ἐπιτάττοντα· κἂν βαδίζῃς ἐπὶ θύρας, ἀποκλείοντα· κἂν
οἴκοι μένῃς, ἐπισταθμεύοντα καὶ θυροκοποῦντα.

4 Τί γὰρ ὤνησε Σόλων Ἀθηναίους ἀπαλλάξας τοῦ F
ἐπὶ τοῖς σώμασιν ὀφείλειν ; Δουλεύουσι γὰρ ἅπασι τοῖς
ἀφανισταῖς, μᾶλλον δ' οὐκ αὐτοῖς — τί γὰρ ἦν τὸ δεινόν ;
— ἀλλὰ δούλοις ὑβρισταῖς καὶ βαρβάροις καὶ ἀγρίοις,

828 D 2 δανειστῶν J : δανείων α || 4 ἐπίτιμον J^sα : ἔνδοξον J || 10 ἐθέλωμεν A : θέλωμεν Jα || 11 σύ α : σοί J || τε μένειν α : τεμένει J || E 1 κερασφόρα codd. : κατάχρυσα aut καταπόρφυρα prop. Rei. || 3 καβάλλῃ α : καβάλῃ καὶ ἵππῳ J || 4 γῆν v Xyl. : πῦρ Jα || 5 περιγράφοντα Poh. : προσγρ- codd. || F 3 ἀφανισταῖς J : δανεισταῖς h || οὐκ del. J^s || τὸ om. υ || 4 ὑβρισταῖς J^sα : καὶ ὑβρ. J.

ces bourreaux de feu que Platon attache dans l'Hadès à la personne des impies[1]. Et de fait, faisant de l'Agora un séjour des impies pour les malheureux débiteurs[2], ils s'en repaissent comme des vautours, et les rongent, « plongeant leur bec dans leur chair »[3]. D'autres subissent le supplice de Tantale : attachés à eux, leurs créanciers les empêchent de goûter à leurs propres biens au moment de la vendange et de la récolte. Darius envoya Datis et Artaphernès contre Athènes avec des chaînes et des fers destinés aux prisonniers[4]. Semblablement, ces gens-là apportent, au grand dam de la Grèce, des vases pleins de contrats et de billets qui sont autant d'entraves ; ils marchent sur les cités, ils les traversent et, au lieu de semer comme Triptolème une plante utile aux hommes, ils plantent des racines de dettes, racines qui produisent en quantité tourments et intérêts et dont il est impossible de se débarrasser : gagnant et proliférant à la ronde, elles font plier les cités sous leur faix et les étouffent. Car si, à ce qu'on dit, la hase met bas tout en nourrissant une autre portée et conçoit encore quand elle est grosse[5], chez ces coquins, ces barbares, les dettes mettent bas avant d'être grosses. Ils n'ont pas plus tôt donné qu'ils réclament, pas plus tôt versé qu'ils encaissent, et ils prêtent les intérêts du prêt[6].

5 On dit en Messénie :

« Il est une Pylos avant Pylos et il est encore une autre Pylos ».[7]

On pourra dire à l'adresse des usuriers :

« Il est un intérêt avant l'intérêt et il est encore un autre intérêt ».

1. *République*, 615 e.
2-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 192-193.
7. Vers d'un oracle également cité par Aristophane, *Cavaliers*, 1059 et Strabon, 8, 3, 7. Les trois Pylos sont Pylos d'Élide creuse, Pylos de Messénie et Pylos de Triphylie.

ὥσπερ οὓς ὁ Πλάτων φησὶ καθ' Ἅιδου διαπύρους κολαστὰς καὶ δημοκοίνους ἐφεστάναι τοῖς ἠσεβηκόσι. Καὶ γὰρ οὗτοι τὴν ἀγορὰν ἀσεβῶν χῶρον ἀποδείξαντες τοῖς ἀθλίοις χρεώσταις | γυπῶν δίκην ἐσθίουσι καὶ ὑποκείρουσιν 829 A
αὐτοὺς « δέρτρον ἔσω δύνοντες », τοὺς δ' ὥσπερ Ταντάλους ἐφεστῶτες εἴργουσι γεύσασθαι τῶν ἰδίων τρυγῶντας καὶ συγκομίζοντας. Ὡς δὲ Δαρεῖος ἐπὶ τὰς Ἀθήνας ἔπεμψε Δᾶτιν καὶ Ἀρταφέρνην ἐν ταῖς χερσὶν ἁλύσεις ἔχοντας καὶ δεσμὰ κατὰ τῶν αἰχμαλώτων, παραπλησίως οὗτοι τῶν χειρογράφων καὶ συμβολαίων ὥσπερ πεδῶν ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα κομίζοντες ἀγγεῖα μεστὰ τὰς πόλεις ἐπιπορεύονται καὶ διελαύνουσι, σπείροντες οὐχ ἥμερον καρπὸν ὡς ὁ Τριπτόλεμος, ἀλλ' ὀφλημάτων ῥίζας πολυπόνους καὶ πολυτόκους καὶ δυσεκλείπτους τιθέντες, αἳ κύκλῳ νεμόμεναι καὶ περιβλαστάνουσαι κάμπτουσι καὶ ἄγχουσι B
τὰς πόλεις. Τοὺς μὲν γὰρ λαγὼς λέγουσι τίκτειν ἅμα καὶ τρέφειν ἕτερα καὶ ἐπικυΐσκεσθαι πάλιν, τὰ δὲ τῶν μαστιγιῶν τούτων καὶ βαρβάρων χρέα πρὶν ἢ συλλαβεῖν τίκτει· διδόντες γὰρ εὐθὺς ἀπαιτοῦσι καὶ τιθέντες αἴρουσι καὶ δανείζουσιν ὃ λαμβάνουσιν ὑπὲρ τοῦ δανεῖσαι.

5 Λέγεται μὲν παρὰ Μεσσηνίοις·

Ἔστι Πύλος πρὸ Πύλοιο, Πύλος γε μὲν ἔστι καὶ ἄλλος·

λεχθήσεται δὲ πρὸς τοὺς δανειστάς·

Ἔστι τόκος πρὸ τόκοιο, τόκος γε μὲν ἔστι καὶ ἄλλος.

828 F 5 ὁ om. α || 7 χῶρον Wytt. (*Animadv. in Moralia* 165 E) : χώραν codd. || 829 A 2 ἔσω Xyl. : εἴσω J || 3 ἐφεστῶτες α : -τῶτας J || 5 ἔπεμψε(ν) post Ἀρταφέρνην transp. X || 11 δυσεκλείπτους J³α : δυσεκλήπτους J || B 1 κάμπτουσι J³α : καλύπτουσι J || 3 ἐπικυΐσκεσθαι J³α : κυΐσκεσθαι J || τὰ δὲ J : τῶν δὲ J³ || 5 ἀπαιτοῦσι J³α : αἰτοῦσι J || 6 δανεῖσαι J³α : δανεῖσθαι J || 7 μὲν J : μὲν γὰρ Zu || 8 μὲν J³α : μὴν J || 9 δὲ J³α : μὲν J || 10 μὲν α : μὴν J.

Aussi j'imagine qu'ils doivent bien rire des physiciens, qui prétendent que rien ne naît du non-être, car chez eux, ce qui n'a encore ni être ni existence donne naissance à l'intérêt[1].

Ils considèrent comme une activité déshonorante la perception des taxes[2], alors qu'elle est reconnue par la loi. Mais eux perçoivent aussi une taxe, illégale celle-là, quand ils prêtent de l'argent ; ou plutôt, pour dire la vérité, ils escroquent une partie de la somme qu'ils prêtent ; car il y a escroquerie quand le débiteur reçoit moins qu'il ne reconnaît avoir reçu. Dans leur hiérarchie des fautes, les Perses donnent la deuxième place au mensonge et la première à l'endettement[3], car il arrive souvent aux débiteurs de mentir ; mais les usuriers mentent encore plus, eux qui en prennent à leur aise dans leurs registres et inscrivent qu'ils ont versé à tel ou tel une somme supérieure à celle qu'ils ont réellement versée. Et leur mensonge a pour mobile la cupidité, pas la nécessité, ni la pauvreté, mais l'insatiable désir de posséder, passion « dont la satisfaction ne leur apporte ni jouissance »[4] ni profit, tout en étant funeste à leurs victimes. Car les terres qu'ils arrachent à leurs débiteurs, ils ne les cultivent pas, les maisons dont ils les expulsent, ils ne les habitent pas, et ils n'utilisent ni leurs tables ni leurs vêtements. En voici un qui succombe? On se lance aussitôt à la chasse d'un deuxième que l'on appâte avec le premier[5]. Car leur férocité se propage comme le feu, elle redouble dans la destruction et dans la ruine de tous ceux qu'elle trouve sur sa route et elle dévore victime sur victime. Mais l'usurier qui l'attise et l'alimente pour causer la perte d'une quantité de gens, n'y gagne rien de plus que de lire, lorsque périodiquement il compulse ses comptes, le nombre de gens qu'il a forcés à vendre, le nombre de ceux qu'il a expulsés et l'origine de cet argent qui a roulé pour venir s'entasser dans sa caisse.

1. Jeu de mots sur τόκος, qui peut signifier *enfant* ou *intérêt*.
2-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 193.

Εἶτα τῶν φυσικῶν δήπου καταγελῶσι, λεγόντων μηδὲν ἐκ C τοῦ μὴ ὄντος γενέσθαι· παρὰ τούτοις γὰρ ἐκ τοῦ μηκέτ' ὄντος μηδ' ὑφεστῶτος γεννᾶται τόκος. Καὶ τὸ τελωνεῖν ὄνειδος ἡγοῦνται, τοῦ νόμου διδόντος· ⟨ἀλλ'⟩ αὐτοὶ παρανόμως δανείζουσι τελωνοῦντες, μᾶλλον δ', εἰ δεῖ τἀληθὲς εἰπεῖν, ἐν τῷ δανείζειν χρεωκοποῦντες· ὁ γὰρ οὗ γράφει λαμβάνων ἔλαττον χρεωκοπεῖται. Καίτοι Πέρσαι γε τὸ ψεύδεσθαι δεύτερον ἡγοῦνται τῶν ἁμαρτημάτων, πρῶτον δὲ τὸ ὀφείλειν· ὅτι καὶ τὸ ψεύδεσθαι τοῖς ὀφείλουσι συμβαίνει πολλάκις· ψεύδονται δὲ μᾶλλον οἱ δανείζοντες καὶ ῥᾳδιουργοῦσιν ἐν ταῖς ἑαυτῶν ἐφημερίσι, γράφοντες D ὅτι τῷ δεῖνι τοσοῦτον διδόασιν, ἔλαττον διδόντες· καὶ τὸ ψεῦδος αἰτίαν ἔχει πλεονεξίαν, οὐκ ἀνάγκην οὐδ' ἀπορίαν, ἀλλ' ἀπληστίαν, « ἧς ἀναπόλαυστόν ἐστιν αὐτοῖσι τὸ τέλος » καὶ ἀνωφελές, ὀλέθριον δὲ τοῖς ἀδικουμένοις. Οὔτε γὰρ ἀγροὺς οὓς ἀφαιροῦνται τῶν χρεωστῶν γεωργοῦσιν, οὔτ' οἰκίας αὐτῶν ἐκβάλλοντες οἰκοῦσιν, οὔτε τραπέζας παρατίθενται οὔτ' ἐσθῆτας ἐκείνων· ἀλλὰ πρῶτός τις ἀπόλωλε, καὶ δεύτερος κυνηγεῖται ὑπ' ἐκείνου δελεαζόμενος. Νέμεται γὰρ ὡς πῦρ τὸ ἄγριον αὐξόμενον ἐν ὀλέθρῳ καὶ φθορᾷ τῶν ἐμπεσόντων, ἄλλον ἐξ ἄλλου E καταναλίσκον· ὁ δὲ τοῦτο ῥιπίζων καὶ τρέφων ἐπὶ πολλοὺς δανειστὴς οὐδὲν ἔχει πλέον ἢ διὰ χρόνου λαβὼν ἀναγνῶναι πόσους πέπρακε καὶ πόσους ἐκβέβληκε καὶ πόθεν που κυλινδούμενον καὶ σωρευόμενον διαβέβηκε τὸ ἀργύριον.

829 C 2 μηκέτ' X : μηδέτ' J || 4 ἀλλ' add. Castiglioni || 6 ὁ Bong. : ὃ codd. || 7 οὗ Xyl. Bong. : οὐ codd. || D 3 πλεονεξίαν X : -εξίας J || 4 ἐστιν J³α : om. J || 8 ἐνδύουσιν vel φοροῦσιν post ἐκείνων prop. Rei. || 9 κυνηγεῖται J : κυνηγετεῖται α || 10 γὰρ J³α : δὲ J || ἐν om. α || E 1 ἐμπεσόντων J : ἐκπεσόντων J³α || 3 διὰ χρόνου post λαβὼν transp. Zu || 4 καὶ¹ J³α : om. J || 5 κυλινδούμενον Zu : -δόμενον Jα.

6 Et n'allez pas vous figurer que je parle ainsi parce que je suis en guerre ouverte avec les usuriers :

« Car jamais encore ils ne m'ont dérobé ni vaches ni chevaux »[1].

Mais je veux montrer à ceux qui sont portés à faire des dettes combien la chose est honteuse et vile et que, pour emprunter, il faut être le dernier des sots ou le dernier des efféminés. Tu as du bien ? N'emprunte pas, tu n'es pas dans le besoin. Tu n'as rien ? N'emprunte pas, tu ne pourras pas rembourser[2]. Examinons séparément ces deux cas. Caton disait à un vieillard méchant homme : « Dis donc, toi, pourquoi à tous les maux de la vieillesse ajoutes-tu la honte de la méchanceté ?[3] » Eh bien, toi non plus, n'ajoute pas à l'amoncellement de maux qui sont le lot de la pauvreté, les embarras où nous jettent les emprunts et les dettes et ne la prive pas du seul avantage qu'elle a sur la richesse et qui est l'absence de soucis[4]. Autrement on se trouvera dans la situation ridicule exprimée par le proverbe :

« Je ne puis porter la bique, mettez-moi le bœuf sur le dos[5] ».

Tu ne peux soutenir le poids de la pauvreté et tu te charges de celui d'un usurier, fardeau accablant, même pour un riche. « Mais comment vivre alors ?[6] » Tu poses pareille question quand tu as des mains, quand tu as des pieds, quand tu as une voix, quand tu es un homme, un être capable d'aimer et d'être aimé, de faire plaisir et d'éprouver de la reconnaissance ? Être maître d'école, pédagogue, concierge, marin, subrécargue[7], il n'y a rien dans tout cela qui soit plus déshonorant ni plus pénible que de s'entendre dire : « Mon argent ! ».

7 Un jour à Rome, le fameux Rutilius[8] vint trouver Musonius et lui dit : « Dis donc, Musonius, Zeus Sauveur, le modèle que tu cherches à imiter, ne fait pas de dettes, lui ! » Et Musonius lui rétorqua avec un sourire : « Il ne

1-8. Voir *Notes complémentaires*, p. 193-194.

6 Καὶ ταῦτα μή μ' οἴεσθε λέγειν πόλεμον ἐξενηνοχότα πρὸς τοὺς δανειστάς·

Οὐ γὰρ πώποτ' ἐμὰς βοῦς ἤλασαν οὐδὲ μὲν ἵππους·

ἀλλ' ἐνδεικνύμενον τοῖς προχείρως δανειζομένοις, ὅσην ἔχει τὸ πρᾶγμ' αἰσχύνην καὶ ἀνελευθερίαν καὶ ὅτι τὸ δανείζεσθαι τῆς ἐσχάτης ἀφροσύνης καὶ μαλακίας ἐστίν. Ἔχεις ; Μὴ δανείσῃ, οὐ γὰρ ἀπορεῖς. Οὐκ ἔχεις ; Μὴ F
δανείσῃ, οὐ γὰρ ἐκτίσεις. Κατ' ἰδίαν δ' οὕτως ἑκάτερα σκοπῶμεν. Ὁ Κάτων πρός τινα πρεσβύτην πονηρευόμενον « Ὦ ἄνθρωπε, τί τῷ γήρᾳ, ἔφη, πολλὰ κακὰ ἔχοντι τὴν ἐκ τῆς πονηρίας αἰσχύνην προστίθης ; » Οὐκοῦν καὶ σὺ τῇ πενίᾳ, πολλῶν κακῶν προσόντων, | μὴ ἐπισώρευε τὰς ἐκ 830 A
τοῦ δανείζεσθαι καὶ ὀφείλειν ἀμηχανίας μηδ' ἀφαιροῦ τῆς πενίας, ᾧ μόνῳ τοῦ πλούτου διαφέρει, τὴν ἀμεριμνίαν. Ἐπεὶ τὸ τῆς παροιμίας ἔσται γελοῖον·

Οὐ δύναμαι τὴν αἶγα φέρειν, ἐπί μοι θέτε τὸν βοῦν·

πενίαν φέρειν μὴ δυνάμενος δανειστὴν ἐπιτίθης σεαυτῷ, φορτίον καὶ πλουτοῦντι δύσοιστον. « Πῶς οὖν διατραφῶ ; » Τοῦτ' ἐρωτᾷς, ἔχων χεῖρας, ἔχων πόδας, ἔχων φωνήν, ἄνθρωπος ὤν, ᾧ τὸ φιλεῖν ἔστι καὶ φιλεῖσθαι καὶ τὸ χαρίζεσθαι καὶ τὸ εὐχαριστεῖν ; Γράμματα διδάσκων, καὶ παιδαγωγῶν, καὶ θυρωρῶν, πλέων, παραπλέων· οὐδέν ἐστι τούτων αἴσχιον οὐδὲ δυσχερέστερον τοῦ ἀκοῦσαι « Ἀπόδος ». B

7 Ὁ Ῥουτίλιος ἐκεῖνος ἐν Ῥώμῃ τῷ Μουσωνίῳ προσελθὼν « Μουσώνιε, εἶπεν, ὁ Ζεὺς ὁ Σωτήρ, ὃν σὺ μιμῇ καὶ ζηλοῖς, οὐ δανείζεται. » Καὶ ὁ Μουσώνιος

829 E 7 μ' οἴεσθε J³α : μεθεῖσθαι J ‖ 830 A 5 ἐπί μοι θέτε Rei. : ἐπίθετέ μοι codd. ‖ 10 τὸ² om. X ‖ 11 καὶ¹ om. Z ‖ καὶ² om. Zυ.

fait pas non plus d'usure ». Car Rutilius qui lui reprochait ses dettes était lui-même usurier. Voilà bien l'orgueil insensé des Stoïciens. Laisse en paix Zeus Sauveur, quand ce qui s'offre à nos regards te fournit immédiatement des exemples pour ta leçon. Les hirondelles n'empruntent pas, les fourmis n'empruntent pas et pourtant la nature ne leur a donné ni mains, ni parole, ni industrie. Grâce à sa supériorité intellectuelle et à son ingéniosité[1], l'homme peut nourrir en plus de lui-même des chevaux, des chiens, des perdrix, des choucas. Pourquoi donc te juges-tu moins docile qu'un choucas, moins doué pour parler qu'une perdrix[2], plus vil qu'un chien et te crois-tu incapable de gagner ta vie à t'occuper d'un autre, à le divertir, à le protéger, à combattre pour lui ? Ne vois-tu pas toutes les possibilités qu'offre la terre, toutes celles qu'offre la mer ?

« J'ai vu Micyle »

dit Cratès[3],

« carder la laine et sa femme carder avec lui ; ils cherchaient à échapper à la famine au milieu d'un affreux massacre[4] ».

Le roi Antigone[5] retrouvant Cléanthe à Athènes longtemps après l'avoir vu, lui dit : « Alors, Cléanthe, on moud toujours le grain ? » — « Toujours, Majesté, et ce que j'en fais, c'est pour ne pas trahir Zénon et la philosophie. » Quelle grande âme ! Après la meule et le pétrin il écrivait sur les dieux, la lune, les astres et le soleil, avec la même main qui cuisait le pain et moulait le grain. Mais cela, pour nous, c'est du travail d'esclave. Voilà pourquoi, empruntant afin de rester libres, nous flagornons les esclaves nés dans la maison du maître,

1. Saint Basile, *ibid.* 111 D : Ὁ μύρμηξ μὲν δύναται μήτε προσαιτῶν μήτε δανειζόμενος διατρέφεσθαι· καὶ μέλισσα τὰ λείψανα τῆς οἰκείας τροφῆς τοῖς βασιλεῦσι χαρίζεται· οἷς οὔτε χεῖρας οὔτε τέχνας ἡ φύσις ἔδωκεν. Σὺ δὲ τὸ εὐμήχανον ζῷον ὁ ἄνθρωπος ...

2-5. Voir *Noles complémenlaires*, p. 194-195.

μειδιάσας εἶπεν· «Οὐδὲ δανείζει». Ὁ γὰρ Ῥουτίλιος δανείζων αὐτὸς ὠνείδιζεν ἐκείνῳ δανειζομένῳ. Ὡς Στωική τις αὕτη τυφομανία· τί γάρ σε δεῖ τὸν Δία τὸν Σωτῆρα κινεῖν, αὐτόθεν ὑπομνῆσαι τοῖς φαινομένοις ἐνόν; Οὐ δανείζονται χελιδόνες, οὐ δανείζονται μύρμηκες, οἷς ἡ φύσις οὐ χεῖρας, οὐ λόγον, οὐ τέχνην ἔδωκεν· ἄνθρωποι δὲ περιουσίᾳ συνέσεως διὰ τὸ εὐμήχανον ἵππους παρατρέφουσι, κύνας, πέρδικας, κολοιούς· τί οὖν γε σαυτοῦ C
κατέγνωκας ἀπιθανώτερος ὢν κολοιοῦ καὶ ἀφωνότερος πέρδικος καὶ κυνὸς ἀγεννέστερος, ὥστ' ἀπ' ἀνθρώπου μηδενὸς ὠφελεῖσθαι περιέπων, ψυχαγωγῶν, φυλάττων, προμαχόμενος; Οὐχ ὁρᾷς ὡς πολλὰ μὲν γῆ παρέχει, πολλὰ δὲ θάλαττα;

Καὶ μὲν Μικύλον εἰσεῖδον,

φησὶν ὁ Κράτης,

τῶν ἐρίων ξαίνοντα, γυναῖκά τε συγξαίνουσαν,
τὸν λιμὸν φεύγοντας ἐν αἰνῇ δηιοτῆτι.

Κλεάνθη δ' ὁ βασιλεὺς Ἀντίγονος ἠρώτα διὰ χρόνου θεασάμενος ἐν ταῖς Ἀθήναις· «Ἀλεῖς ἔτι, Κλέανθες;» «Ἀλῶ, φησίν, ὦ βασιλεῦ· ὃ ποιῶ ἕνεκα τοῦ Ζήνωνος μὴ ἀποστῆναι μηδὲ φιλοσοφίας.» Ὅσον τὸ φρόνημα τοῦ D
ἀνδρός, ἀπὸ τοῦ μύλου καὶ τῆς μάκτρας πεττούσῃ χειρὶ καὶ ἀλούσῃ γράφειν περὶ θεῶν καὶ σελήνης καὶ ἄστρων καὶ ἡλίου. Ἡμῖν δὲ δουλικὰ δοκεῖ ταῦτ' ἔργα. Τοιγαροῦν ἵν' ἐλεύθεροι ὦμεν δανεισάμενοι, κολακεύομεν οἰκότριβας ἀνθρώπους καὶ δορυφοροῦμεν καὶ δειπνίζομεν

830 B 10 οὐ χεῖρας οὐ J^{pc}α : οὐ χε J^{ac} || ἔδωκεν J : δέδωκεν J^{s}α || C 1 πέρδικας α : πέρδ. λαγωούς J || κολοιούς — γε σαυτοῦ α : κολοιούς — σεαυτοῦ J^{2} (γε αυτοῦ J^{3}) κο lac. τοῦ J || 3 ἀπ' J : ὑπ' v || 4 μηδενὸς J^{pc}α : μηδὲν J^{ac} || 7 μὲν α : μὴν J || Μικύλον J : μίκυλλον α Μικκύλον Diehl || 10 λιμὸν J : λοιμὸν α || αἰνῇ α : ἐνὶ J || δηιοτῆτι $α^{pc}$: τιμιότητι $α^{ac}$v om. J || 13 ἕνεκα τοῦ Ζήνωνος μὴ von Arnim : ἕνεκα τοῦ ζῆν μόνος δὲ codd. || D 2 τῆς μάκτρας α : τῇ μακρᾷ J.

nous les escortons, les régalons, leur faisons des présents et leur payons tribut, non parce que nous sommes pauvres (personne ne prête à un pauvre), mais parce que nous sommes riches[1]. Si, en effet, nous nous contentions du nécessaire, la gent usurière n'existerait pas plus que celle des Centaures et des Gorgones. Mais c'est le luxe qui a produit les usuriers, tout comme les orfèvres, les batteurs d'argent, les parfumeurs et les teinturiers[2]. Car ce n'est pas pour acheter du pain ou du vin que nous nous endettons[3], mais pour acheter des domaines, des esclaves, des mules, des lits à trois places, des tables, pour faire aux cités des largesses démesurées, nous répandant en générosités qui ne nous rapportent ni profit ni gratitude[4]. Mais une fois qu'on s'est laissé prendre, on est débiteur pour la vie et l'on sert de monture à l'un, puis à l'autre, comme un cheval une fois qu'il a reçu le mors. Plus d'évasion possible vers les beaux pâturages et les belles prairies ; on erre comme ces démons d'Empédocle précipités du ciel d'où les chasse la divinité :

« En effet la puissance de l'éther les lance dans la mer ; la mer les recrache sur le seuil de la terre ; la terre dans les rayons du soleil inlassable, qui les rejette dans les tourbillons de l'éther. Ils passent de l'un à l'autre »[5],

d'un usurier ou d'un intendant de Corinthe, à ceux de Patras, puis d'Athènes[6], jusqu'au jour où, sous les coups qui pleuvent de partout, ils se disloquent et s'éparpillent en menus morceaux. Lorsqu'on tombe dans la boue, il faut ou se redresser d'un coup, ou rester immobile ; mais si on se retourne et si on se roule dedans,

1. Plutarque oublie qu'il traite le premier point de la question, le cas du pauvre qui s'endette.
2. Même critique du luxe dans *De cupid. divitiarum*, 527 C.
3. Même remarque dans *De cupid. divitiarum*, 523 F.
4. Même appréciation dans *Praecepta ger. reip.* 822 D.
5. *Vorsokratiker*, fr. 115, 9-12, Diels. Sur ces démons, voir M. Détienne, *La démonologie d'Empédocle*, *REG*, LXXII, 1959, p. 1-17. Plutarque cite également ces vers dans *De Iside*, 361 C et y fait allusion dans *De def. or* 418 E.
6. Voir *Notes complémentaires*, p. 195.

καὶ δῶρα καὶ φόρους ὑποτελοῦμεν, οὐ διὰ τὴν πενίαν
(οὐδεὶς γὰρ δανείζει πένητι), ἀλλὰ διὰ τὴν πολυτέλειαν.
Εἰ γὰρ ἠρκούμεθα τοῖς ἀναγκαίοις πρὸς τὸν βίον, οὐκ
ἂν ἦν γένος δανειστῶν, ὥσπερ οὐδὲ Κενταύρων ἔστιν
οὐδὲ Γοργόνων· ἀλλ' ἡ τρυφὴ δανειστὰς ἐποίησεν οὐχ E
ἧττον ἢ χρυσοχόους καὶ ἀργυροκόπους καὶ μυρεψοὺς
καὶ ἀνθοβάφους. Οὐ γὰρ ἄρτων οὐδ' οἴνου τιμὴν ὀφείλομεν,
ἀλλὰ χωρίων καὶ ἀνδραπόδων καὶ ἡμιόνων καὶ τρικλίνων
καὶ τραπεζῶν, καὶ χορηγοῦντες ἐκλελυμένως πόλεσι,
φιλοτιμούμενοι φιλοτιμίας ἀκάρπους καὶ ἀχαρίστους.
Ὁ δ' ἅπαξ ἐνειληθεὶς μένει χρεώστης διὰ παντός, ἄλλον
ἐξ ἄλλου μεταλαμβάνων ἀναβάτην ὥσπερ ἵππος ἐγχαλινωθείς·
ἀποφυγὴ δ' οὐκ ἔστιν ἐπὶ τὰς νομὰς ἐκείνας
καὶ τοὺς λειμῶνας, ἀλλὰ πλάζονται καθάπερ οἱ θεήλατοι
καὶ οὐρανοπετεῖς ἐκεῖνοι τοῦ Ἐμπεδοκλέους δαίμονες·

Αἰθέριον ⟨μὲν⟩ γάρ σφε μένος πόντονδε διώκει, F
πόντος δ' ἐς χθονὸς οὖδας ἀπέπτυσε· γαῖα δ' ἐς [αὐγὰς
ἠελίου ἀκάμαντος· ὁ δ' αἰθέρος ἔμβαλε δίναις· |
ἄλλος δ' ἐξ ἄλλου δέχεται 831 A

τοκιστὴς ἢ πραγματευτὴς Κορίνθιος, εἶτα Πατρεύς,
εἶτ' Ἀθηναῖος, ἄχρις ἂν ὑπὸ πάντων περικρουόμενος
διαλυθῇ καὶ κατακερματισθῇ. Καθάπερ γὰρ ἀναστῆναι
δεῖ τὸν πεπηλωμένον ἢ μένειν, ὁ δὲ στρεφόμενος καὶ
κυλινδούμενος ὑγρῷ τῷ σώματι καὶ διαβρόχῳ προσπερι-

830 E 3 ἄρτων α : ἄρτου J ‖ 5 ἐκλελυμένως $J^{s}A^{pc}X$: -μένος αA^{ac} ταῖς ἐκλελυμέναις J ‖ 6 ἀχαρίστους J : ἀχρήστους α ‖ 7 ἐνειληθεὶς J^{s} : ἀνειλ- J ‖ 11 τοῦ Ἐμπεδοκλέους δαίμονες α : τοὺς Ἐμπεδοκλέας (-κλέους J^{s}) δαίμονας J ‖ F 1 Αἰθέριον J^{s}α : -θέριος J ‖ μὲν Turn. ex Eusebio Hubert ‖ 2 δ' ἐς χθονὸς Mez. : δὲ χθονὸς codd. ‖ ἀπέπτυσε ex 361 C Bern. : ἀνέπτυσε codd. ‖ 3 αὐγὰς α : λυτὰς J ‖ 4 δίναις J^{s}α : δίνης J ‖ 831 A 1 ἄλλος A : ἄλλον J ‖ 4 διαλυθῇ J : εἰς τόκους διαλυθῇ J^{s}α ‖ κατακερματισθῇ J^{s}α : καταπατηθῇ J^{corr}.

on s'inonde, on se trempe en se barbouillant encore davantage. De même, à changer de créanciers et à transférer ses dettes, on se charge d'intérêts qui s'ajoutent à d'autres intérêts, si bien que l'on s'alourdit à chaque fois et que l'on ressemble exactement aux cholériques qui refusent la médication, mais qui, continuellement, vomissent la bile qui les dérange[1] et en accumulent encore davantage en eux-mêmes. Et en effet nos gens refusent d'être purgés et, sans cesse, en toute saison, ils crachent l'intérêt dans de douloureuses convulsions, mais un nouveau flux vient aussitôt les déranger et, derechef, ils ont des nausées et la migraine, alors qu'il faudrait qu'ils se débarrassent des dettes pour recouvrer la santé et la liberté.

8 Car actuellement je m'adresse à ceux qui ont de la fortune et le goût du luxe, à ceux qui disent : « Faut-il donc que je me prive d'esclaves, de foyer, de maison ? » C'est comme si un malade boursouflé par l'hydropisie disait à son médecin : « Faut-il donc que je maigrisse et que je me vide ? » Pourquoi pas, si c'est pour guérir ? Toi aussi, renonce à tes esclaves pour ne pas être esclave, à tes biens pour ne pas devenir le bien d'un autre[2]. Et écoute l'histoire des vautours : l'un d'eux vomissait et déclarait qu'il rendait ses entrailles. L'autre qui assistait à la scène lui dit : « Il n'y a pas de quoi t'affoler. Ce ne sont pas tes entrailles que tu rends, mais celles du cadavre que nous déchiquetions tout à l'heure ». De même ce n'est pas son domaine, sa propre maison que vend le débiteur, mais ceux du créancier à qui il en a légalement transféré la propriété. « Oui, par Zeus, dit-il, mais cette terre, je la tiens de mon père ». Mais

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 195.

2. Allusion possible à la contrainte par corps prévue par le droit romain contre le débiteur défaillant, aussi bien dans le système des actions de la loi que dans le système formulaire (Daremberg-Saglio, s.v. *Debitoris ductio*, p. 29 a ; F. Schulz, *Classical Roman law*, p. 26 et p. 402). Mais Plutarque veut peut-être simplement faire entendre une fois de plus (cf. p. 828 E) que l'homme qui s'endette aliène sa liberté.

βάλλεται πλείονα μολυσμόν, οὕτως ἐν ταῖς μεταγραφαῖς
καὶ μεταπτώσεσι τῶν δανείων τοὺς τόκους προσαναλαμβά-
νοντες αὐτοῖς καὶ προσπλάττοντες ἀεὶ βαρύτεροι γίνονται
καὶ τῶν χολερικῶν οὐδὲν διαφέρουσιν, οἳ θεραπείαν
μὲν οὐ προσδέχονται, τὸ δὲ προσιστάμενον ἐξερῶντες, B
εἶτα πλέον αὖθις συλλέγοντες ἀεὶ διατελοῦσι· καὶ γὰρ
οὗτοι καθαρθῆναι μὲν οὐ θέλουσιν, ἀεὶ δ', ὅσαι τοῦ ἔτους
ὧραι, μετ' ὀδύνης καὶ σπαραγμῶν τὸν τόκον ἀναφέροντες,
ἐπιρρέοντος εὐθὺς ἑτέρου καὶ προσισταμένου, πάλιν
ναυτιῶσι καὶ καρηβαροῦσι, δέον ἀπαλλαγέντας εἰλικρινεῖς
καὶ ἐλευθέρους γίνεσθαι.

8 Ἤδη γάρ μοι πρὸς τοὺς εὐπορωτέρους καὶ μαλα-
κωτέρους ὁ λόγος ἐστί, τοὺς λέγοντας· « Ἄδουλος οὖν
γένωμαι καὶ ἀνέστιος καὶ ἄοικος ; » Ὥσπερ εἰ λέγοι
πρὸς ἰατρὸν ἄρρωστος ὑδρωπιῶν καὶ ᾠδηκώς· « Ἰσχνὸς
οὖν γένωμαι καὶ κενός ; » Τί δ' οὐ μέλλεις, ἵν' ὑγιαίνῃς ;
Καὶ σὺ γενοῦ ἄδουλος, ἵνα μὴ δοῦλος ᾖς· καὶ ἀκτήμων, C
ἵνα μὴ κτῆμ' ᾖς ἄλλου. Καὶ τὸν τῶν γυπῶν ἄκουσον
λόγον· ἐμοῦντος τοῦ ἑτέρου καὶ λέγοντος τὰ σπλάγχν'
ἐκβάλλειν, ἕτερος παρὼν « Καὶ τί δεινόν ; εἶπεν,
Οὐ γὰρ τὰ σεαυτοῦ σπλάγχν' ἐκβάλλεις, ἀλλὰ τοῦ
νεκροῦ ὃν ἄρτι ἐσπαράττομεν. » Καὶ τῶν χρεωστῶν οὐ
πωλεῖ ἕκαστος τὸ ἑαυτοῦ χωρίον οὐδὲ τὴν ἰδίαν οἰκίαν,
ἀλλὰ τὴν τοῦ δανείσαντος ὃν τῷ νόμῳ κύριον αὐτῶν
πεποίηκε. « Νὴ Δία, φησίν, ἀλλ' ὁ πατήρ μοι τὸν ἀγρὸν
τοῦτον κατέλιπε. » Καὶ γὰρ καὶ τὴν ἐλευθερίαν καὶ τὴν

831 A 8-9 προσαναλαμβάνοντες J : προσλαμβάνοντες Zυ || 10 χολερικῶν J[3]α : χωρικῶν J χολικῶν e 101 C Poh. || B 1 προσιστάμενον dubit. Wytt. : προστεταγμένον codd. προϊστάμενον Basilius Caesarensis || ἐξερῶντες Rei. : ἐξαίροντες codd. || 12 καὶ κενός α : καὶ ἀνέστιος καὶ κενός J || C 2 τὸν J[3]α : om. J || ἄκουσον post λόγον transp. α || 8 αὐτῶν α : αὐτοῦ J || 9 Νὴ Δία φησίν J[3]α : om. J || φησι post μοι add. J del. J[3] || 10 Καὶ γὰρ καὶ J[3]α : καὶ γὰρ J.

tu tiens aussi de ton père la liberté et les droits civiques dont tu dois faire plus de cas. Celui qui t'a engendré a fabriqué ton pied, ta main, mais, quand ils se gangrènent, tu paies un chirurgien pour t'amputer. Les vêtements dont Calypso avait habillé Ulysse,

« Elle l'enveloppa d'habits au doux parfum »[1],

ces vêtements qui fleuraient le corps d'une immortelle, étaient un présent et un souvenir de son amour. Mais quand, précipité à la mer et englouti par les vagues, il eut, avec bien de la peine, refait surface, il se défit de ses vêtements que l'eau avait alourdis et il les rejeta puis, ayant ceint sa poitrine nue d'un voile,

« il longeait la côte à la nage, les yeux fixés sur la terre »[2]

et, une fois hors d'affaire, ni vêtements, ni nourriture ne lui manquèrent. Voyons ! n'est-ce pas la tempête pour les débiteurs, lorsque, périodiquement, le créancier se présente et leur dit : « Mon argent ! ».

« Sur ces mots, il rassemble les nuées et démonte la mer ; alors s'abattent ensemble l'Euros, le Notos et le Zéphyr au souffle funeste, »[3]

quand, sur les intérêts, les intérêts se sont accumulés. Et lui, que les flots submergent, il se cramponne à ce qui l'alourdit, et ne peut s'éloigner à la nage et se tirer d'affaire. Il coule à fond et disparaît avec les amis qui l'ont cautionné[4]. Le Thébain Cratès n'était relancé par aucun créancier et n'avait pas de dettes, mais, par simple horreur des soucis et des embarras qu'apporte la gestion d'un patrimoine, il renonça à une fortune de huit talents, prit le manteau et la besace et se réfugia dans la philosophie en empruntant la voie de la pauvreté[5]. Anaxagore abandonna ses terres aux moutons[6]. Et pourquoi citer ceux-là, quand Philoxène[7], le poète lyrique, qui, ayant été pourvu d'un lot dans une colonie de Sicile, possédait un riche domaine qui lui assurait de quoi vivre, déclara, en voyant le luxe, les plaisirs, la vulgarité qui régnaient

1-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 196.

ἐπιτιμίαν ὁ πατὴρ ἔδωκεν, ὧν σε δεῖ λόγον ἔχειν πλείονα. Καὶ τὸν πόδα καὶ τὴν χεῖρ' ὁ γεννήσας ἐποίησεν, ἀλλ' ὅταν σαπῇ, μισθὸν δίδως τῷ ἀποκόπτοντι. Τῷ δ' Ὀδυσσεῖ D
τὴν ἐσθῆτα ἡ Καλυψὼ περιέθηκεν « εἵματ' ἀμφιέσασα εὐώδεα », χρωτὸς ἀθανάτου πνέοντα, δῶρα καὶ μνημόσυνα τῆς φιλίας ὄντα τῆς ἐκείνης · ἀλλ' ἐπεὶ περιτραπεὶς καὶ βυθισθεὶς μόλις ἀνέσχε, τῆς ἐσθῆτος γενομένης διαβρόχου καὶ βαρείας, ἐκείνην μὲν ἔρριψεν ἀποδυσάμενος, κρηδέμνῳ δέ τινι γυμνὸν ὑποζώσας τὸ στέρνον « νῆχε παρὲξ ἐς γαῖαν ὁρώμενος » καὶ διασωθεὶς οὔτ' ἐσθῆτος οὔτε τροφῆς ἠπόρησε. Τί οὖν ; οὐ γίνεται χειμὼν περὶ τοὺς χρεώστας, ὅταν ἐπιστῇ διὰ χρόνου δανειστὴς λέγων E
« Ἀπόδος » ;

Ὣς εἰπὼν σύναγεν νεφέλας, ἐτάραξε δὲ πόντον ·
σὺν δ' εὖρός τε νότος τ' ἔπεσε ζέφυρός τε δυσαής

τόκων τόκοις ἐπικυλισθέντων · ὁ δὲ συγκλυζόμενος ἀντέχεται τῶν βαρυνόντων, ἀπονήξασθαι καὶ φυγεῖν μὴ δυνάμενος · ἀλλ' ὠθεῖται κατὰ βυθοῦ, μετὰ τῶν ἐγγυησαμένων φίλων ἀφανιζόμενος. Κράτης δ' ὁ Θηβαῖος ὑπ' οὐδενὸς ἀπαιτούμενος οὐδ' ὀφείλων, αὐτὰς δὲ τὰς οἰκονομίας καὶ φροντίδας καὶ περισπασμοὺς δυσχεραίνων, ἀφῆκεν οὐσίαν ὀκτὼ ταλάντων καὶ τρίβωνα καὶ πήραν ἀναλαβὼν εἰς φιλοσοφίαν διὰ πενίας κατέφυγεν. Ἀναξαγόρας δὲ F
τὴν χώραν κατέλιπε μηλόβοτον. Καὶ τί δεῖ τούτους λέγειν, ὅπου Φιλόξενος ὁ μελοποιὸς ἐν ἀποικίᾳ Σικελικῇ κλήρου μετασχὼν καὶ βίου καὶ οἴκου πολλὴν εὐπορίαν ἔχοντος, ὁρῶν δὲ τρυφὴν καὶ ἡδυπάθειαν καὶ ἀμουσίαν

831 D 3 εὐώδεα codd. : θυώδεα ex Homero Xyl. || 6 καὶ J³α : om. J || 7 δέ J³α : om. J || 8 νῆχε J³α : νήχετο J || καὶ α : δὲ καὶ J || 9 Τί J³α : τίς J || οὐ J³α : om. J || E 4 ἔπεσε codd. : ἔπεσον Hom. || 6 ἀντέχεται J³α : οὐκ ἀντ. J || φυγεῖν J³α : φεύγειν J || 8 ὁ Θηβαῖος J³α : θηβαῖος J || 10 φροντίδας α : τὰς φρ. J || F 1 διὰ πενίας J : καὶ πενίαν α || 5 ἀμουσίαν J³α : εὐροστίαν J.

dans le pays : « Par les Dieux, ces biens ne me perdront pas, c'est moi qui les perdrai ! » et, laissant son lot à d'autres, il quitta l'île. Et les débiteurs acceptent d'être harcelés, taxés, asservis, escroqués ; ils se résignent, comme Phinée, à nourrir des Harpyes ailées qui emportent leur nourriture et la déchirent[1], qui achètent le blé, non lorsqu'il est mûr, mais avant la moisson, qui achètent l'huile avant que l'olive ne soit tombée ; et c'est des « Je prends le vin pour tant » et il notifie le prix par écrit, alors que la grappe pend à la treille où elle tient encore solidement et attend le lever d'Arcturos[2].

1. Comparer *Lucullus*, 7, 7.
2. C'est-à-dire l'équinoxe d'automne. D. A. Russell (*art. cit.*, p. 170) rapproche ce texte de *Lois*, 844 e.

ἐπιχωριάζουσαν, « Μὰ τοὺς θεούς, εἶπεν, ἐμὲ ταῦτα τὰ ἀγαθὰ οὐκ ἀπολεῖ, ἀλλ' ἐγὼ ταῦτα » καὶ καταλιπὼν ἑτέροις τὸν κλῆρον ἐξέπλευσεν. | Οἱ δ' ὀφείλοντες 832 A
ἀπαιτούμενοι, δασμολογούμενοι, δουλεύοντες, ὑπαργυρεύοντες ἀνέχονται, καρτεροῦσιν, ὡς ὁ Φινεὺς Ἁρπυίας τινὰς ὑποπτέρους βόσκοντες, αἳ φέρουσι τὴν τροφὴν καὶ διαρπάζουσιν, οὐ καθ' ὥραν ἀλλὰ πρὶν θερισθῆναι τὸν σῖτον ὠνούμενοι, καὶ πρὶν ἢ πεσεῖν τὴν ἐλαίαν ἀγοράζοντες τοὔλαιον· καὶ « Τὸν οἶνον ἔχω, φησί, τοσούτου » καὶ πρόσγραφον ἔδωκε τῆς τιμῆς, ὁ δὲ βότρυς κρέμαται καὶ προσπέφυκεν ἔτι τὸν ἀρκτοῦρον ἐκδεχόμενος.

831 F 6-7 ταῦτα τὰ α : ταῦτ' J ‖ 832 A 3 καρτεροῦσιν J²α : καρτ. δὲ J ‖ 4 αἳ Wytt. : ἀεὶ codd. ‖ 5 θερισθῆναι J²α : θεωρηθῆναι J.

55

VIES DES DIX ORATEURS

(VITAE DECEM ORATORVM)

(*PLAN.* 63)

NOTICE

Le Catalogue de Lamprias mentionne en quarante et unième position parmi les œuvres de Plutarque des Βίοι τῶν δέκα ῥητόρων. Mais, comme l'ouvrage de même titre qui nous est parvenu sous le nom de Plutarque ne saurait être de lui[1], on se trouve amené à supposer ou bien qu'il avait consacré aux Dix Orateurs un ensemble de monographies dont il ne nous reste rien et dont une composition étrangère pareillement intitulée aurait pris la place dans la collection de ses œuvres, ou bien qu'il n'a jamais composé d'ouvrage de ce genre et que ce sont bien les biographies apocryphes transmises par la tradition manuscrite que lui attribue, indûment, le *Catalogue*. Cette deuxième hypothèse est sans doute la plus raisonnable : elle a pour elle l'identité des titres et le silence des écrits subsistants de Plutarque. Si l'on retient la date que Max Treu assigne au *Catalogue*[2],

1. L'hypothèse de l'authenticité a été soutenue par A. G. Becker, suivi un temps par A. Westermann (*Plutarchi Vitae Decem Oratorum*, Quedlinburg, 1833, p. 1) ; elle a été réfutée de façon définitive par A. Schaefer (*Commentatio de libro Vitarum X Oratorum*, Dresde, 1844). Nous ne voyons pas ce qui a incité J. J. Hartman à juger (*De Plutarcho scriptore et philosopho*, p. 64) que, pour n'être pas de Plutarque, cette compilation lui doit cependant beaucoup ; il n'y a rien, par exemple, dans la notice consacrée à Démosthène, qui prouve absolument une influence quelconque de la biographie correspondante de Plutarque.

2. Max Treu (*Der sogenannte Lampriascatalog der Plutarchschriften*, 1873, p. 53-54) pense que, si le catalogue avait été dressé à une date plus tardive, son titre préciserait qu'il s'agit des œuvres de *Plutarque de Chéronée* et non de *Plutarque* tout court, pour

c'est au moins au IIIe ou au IVe siècle de notre ère que remonterait l'attribution à Plutarque. Mais il faut croire qu'elle était loin d'être unanime puisque, au IXe siècle, Photios, qui met nos Βίοι à contribution dans les *Codices* 259 à 268 de sa Bibliothèque, ne précise jamais qu'il emprunte à Plutarque[1]. Ou bien l'exemplaire qu'il utilisait ne portait aucune mention d'auteur, ou bien, jugeant l'attribution invraisemblable, il a préféré la taire.

Les écrivains les plus récents quc citent les *Vies des Dix Orateurs* sont Denys d'Halicarnasse et Caecilius de Calé-Acté qui ont vécu à l'époque d'Auguste[2]. D'un

empêcher la confusion avec Plutarque d'Athènes, mort en 433. Pour séduisant qu'il soit, le raisonnement est loin d'être invincible.

1. Photios ne mentionne jamais sa ou ses sources dans la partie biographique des notices qu'il a consacrées aux Dix Orateurs, et ceci à une exception près qui est le *Codex* 268 consacré à Lycurgue, où il se réfère à un ouvragc que, sans plus de précisions, il appelle ἱστορία. La comparaison entre ce *Codex* de Photios et la biographie correspondante du Pseudo-Plutarque, révèle quantité de parallèles quasi littéraux et montre que Photios n'apporte aucun détail biographique qui lui soit propre. On peut donc légitimement conclure non seulement que, comme l'a vu Ballheimer, l'ouvrage utilisé par Photios pour le *Codex* 268 était une œuvre anonyme, mais encore que cet ouvrage était la biographie du Pseudo-Plutarque. Et cette conclusion doit, sclon nous, être étendue à toutes les autres biographies. Pour la bibliographie de la question, voir note 1, p. 35.

2. Denys d'Halicarnasse avait consacré aux orateurs attiques dcs ouvragcs à la fois biographiques et critiques qui nous sont parvenus ; ce sont les études sur Lysias, Isocrate et Isée réunies dans le Περὶ τῶν ἀρχαίων ῥητόρων, et le *Dinarque*. Il débattait de questions d'authenticité dans trois traités critiques, qui ont disparu, sur Lysias, Isocratc et Démosthène. Son ami Caecilius avait composé, entre autres ouvrages de rhétorique, des συγγράμματα ὑπὲρ Λυσίου et un Περὶ τοῦ χαρακτῆρος τῶν δέκα ῥητόρων, qui ne nous sont pas parvenus (cf. *Souda*, s.v. Κεκίλιος). La question de savoir à qui des deux revient la priorité dans les travaux sur les orateurs attiques, a été diversement tranchée : voir Brzoska, *RE*, s.v. *Caecilius*, col. 1181 ; von Christ-Schmid, *Geschichte der griechischen Literatur*, II[6], 1, p. 464, pensent que c'est l'ouvrage de Caecilius sur les Dix Orateurs qui a alimenté le traité de Denys *Sur les anciens orateurs*, mais P. Costil, qui a repris le problème dans sa thèse malheureusement inédite sur *L'esthétique littéraire de Denys d'Halicarnasse*, aboutit à la conclu-

autre côté, elles présentent parfois de telles ressemblances avec les *Vies des Sophistes* de Philostrate, que Fr. Blass croit que celui-ci les a mises à contribution au moins pour ses développements sur Antiphon[1]. Son hypothèse, si elle était exacte, amènerait donc à placer la composition de nos biographies entre le milieu du Ier siècle et la fin du IIe. Mais les similitudes indéniables que l'on relève entre les deux ouvrages, s'expliquent aussi bien, à notre sens, par le recours à une source commune. Dans certains passages parallèles, en effet, Philostrate est ou plus détaillé ou plus clair[2].

Est-il d'ailleurs bien légitime de chercher à assigner à la rédaction de ces biographies une place déterminée dans le temps? Elles offrent, dans leur état actuel, des caractères qui s'accordent si mal avec l'hypothèse d'un auteur unique, que nous n'hésiterons pas, après beaucoup d'autres, à nous rallier à la thèse d'Arnold Schaefer[3] et à les considérer comme une œuvre composite et collective résultant de l'accroissement d'un noyau primitif, dont les limites sont encore facilement reconnaissables, par une succession d'apports qui peuvent s'être étalés sur plusieurs siècles, jusqu'en pleine époque byzantine. Il n'est guère possible d'expliquer autrement l'incroyable désordre, le décousu, les redites et les contradictions qu'elles présentent[4]. Comme

sion que le Περὶ τῶν ἀρχαίων ῥητόρων est postérieur aux écrits de Caecilius sur Lysias, mais antérieur au Περὶ τοῦ χαρακτῆρος τῶν δέκα ῥητόρων. On attribue en général à Caecilius la constitution du Canon des Dix Orateurs (voir *RE*, s.v. *Kanon*, col. 1877-1878, Radermacher; von Christ-Schmid, *ibid.*); cependant certains critiques abaissent l'établissement de ce canon au IIe siècle p. C. (voir A. E. Douglas, *Cicero, Quintilian and the Canon of ten orators*, Mnemosyne, IX, 1956, p. 30-40).

1. *Die attische Beredsamkeit*, I², p. 93.

2. Comparer Pseudo-Pl. 833 C et Philostr. 1, 499 (attaques des comiques contre Antiphon); Pseudo-Pl. 838 C-D et Philostr. 1, 503 (la sirène du tombeau d'Isocrate); Pseudo-Pl. 840 D et Philostr. 1, 509 (passage d'Eschine en Asie).

3. *Commentatio de libro Vitarum Decem Oratorum*, Dresde, 1844.

4. Quelques exemples de redites et de contradictions : il est deux fois question dans la *Vie d'Isocrate* du mariage de l'orateur

A. Prasse l'a lumineusement montré[1], nos biographies étaient, dans leur état primitif, construites sur le même plan : informations sur la famille, la patrie, la date de naissance et, éventuellement, les maîtres de l'orateur, brève évocation de sa carrière et, pour finir, une phrase stéréotypée[2] indiquant le nombre de ses discours et le caractère de son éloquence.

L'identification des sources qui ont alimenté les *Vies des Dix Orateurs* est rendue difficile par la disparition de la plus grande partie de la littérature biographique de l'antiquité. Les références nombreuses et variées que contient l'ouvrage ne doivent pas faire illusion : bien souvent elles n'indiquent pas les sources mais, au mieux, les sources des sources où les rédacteurs ont puisé et que, fréquemment d'ailleurs, ils ne nomment pas. Ainsi on surprend dans ce qu'on peut considérer comme le noyau primitif des biographies de Lysias, d'Isocrate, d'Isée et de Dinarque, des emprunts inavoués à Denys d'Halicarnasse[3] : phrases entières ou

(838 A et 839 B), de ses procès (838 A et 839 C) et de sa mort (837 E et 838 B). On nous dit, p. 837 D, qu'Isocrate refuse de détailler son enseignement à Démosthène qui le trouve trop cher puis, p. 838 F, qu'il ne faisait pas payer les Athéniens ; p. 837 E, qu'il est mort quatre jours après avoir appris la nouvelle de Chéronée et, p. 838 B, au moment des funérailles des victimes de la bataille. Plathané est succcssivement donnée comme la fille (838 A), puis comme la femme d'Hippias (839 B). A quelques lignes d'intervalle, p. 848 C, Démosthène est représenté comme se refusant à improviser, puis comme improvisant souvent ses discours.

1. *De Plutarchi quae feruntur Vitis Decem Oratorum*, Marburg, 1891, p. 6-8.

2. Elle commence régulièrement par φέρονται δέ : voir p. 833 C, 836 A, 838 D, 840 E, 843 C, 849 D, 850 E.

3. C'est la conclusion de F. C. Seeliger (*De Dionysio Halicarnassensi Plutarchi qui vulgo fertur in Vitis Decem Oratorum auctore*, Budissae, 1874) et, dans l'état actuel de notre documentation, la plus raisonnable. Tout en reconnaissant des ressemblances entre le Pseudo-Plutarque et Denys, A. Prasse (*op. cit.*, p. 25-32) croit que le noyau initial de nos biographies procède directement d'une source unique qui serait Caecilius de Calé-Acté. C'est de celui-ci également, d'après Bruno Keil, que proviendraient les renscignements d'ordre périégétique que

membres de phrase reproduits presque littéralement, phrases modifiées, mais laissant reconnaître leur trame originelle[1] ; plan d'ensemble conservé avec adjonction

contient le Pseudo-Plutarque, renseignements que Caecilius aurait lui-même empruntés à Héliodore d'Athènes (B. Kcil, *Der Periegel Heliodoros von Athen*, *Hermes*, XXX, 1895). L'hypothèse qui fait de Caecilius la source directe du noyau primitif des *Vies*, est acceptée sans discussion par von Christ-Schmid (*Geschichte der griechischen Literatur*, II⁶, 1, p. 464) et G. Kennedy (*The art of rhetoric in the Roman world*, Princeton, 1972, p. 367). L. Radermacher (*Philologus*, LVIII, 1899, p. 161-169) croit à l'utilisation exclusive de Caecilius pour la *Vie de Dinarque* ; il postule que le Pseudo-Plutarque, auteur peu consciencieux, n'a dû consulter qu'une seule source, et il doute que celle-ci soit le Dinarque de Denys, vu les différences de détail qu'offrent les deux textes. Mais Fr. Blass (*op. cit.* III², 2, p. 293), Th. Thalheim (*RE*, s.v. *Deinarchos*, col. 2387) et N. E. Conomis, le dernier éditeur de Dinarque (Teubner, 1975), considèrent que Denys d'Halicarnasse est la source essentielle du Pseudo-Plutarque pour sa biographie de Dinarque. Dans une étude récente sur la *Vie de Lysias* (*Untersuchungen zur Biographie des Redners Lysias*, *Rhein. Museum*, CX, 1967, p. 32-52). U. Schindel reprend, avec prudence, l'hypothèse d'Ofenloch (Caecilius Calactinus, *Fragmenta*, Teubner, 1907, p. xxiv), suivant qui le noyau primitif de cette biographie pourrait provenir de Caecilius.

1. Nous citons ci-après les passages parallèles qui, à notre avis, trahissent indiscutablement l'emprunt :

— *Vie de Lysias* : 835 C, συνεπαιδεύετο τοῖς ἐπιφανεστάτοις Ἀθηναίων : cf. D. Hal., *Lysias*, 1, p. 8, 3-4, U.-R., συνεπαιδεύθη τοῖς ἐπιφανεστάτοις Ἀθηναίων ; 835 E, παραγενόμενος δ' Ἀθήνησιν ἐπὶ Καλλίου... ἄρχοντος : cf. D. Hal., p. 8, 13-14, καὶ παραγενόμενος αὖθις εἰς Ἀθήνας κατ' ἄρχοντα Καλλίαν.

— *Vie d'Isocrate* : 836 F, Γενόμενος δὲ κατὰ τὴν ὀγδοηκοστὴν ἕκτην ὀλυμπιάδα Λυσιμάχου Μυρρινουσίου ἄρχοντος, νεώτερος μὲν Λυσίου δυσὶ καὶ εἴκοσιν ἔτεσι : cf. D. Hal., *Isocrate*, 1, p. 54, 2-5, ἐγεννήθη μὲν ἐπὶ τῆς ὀγδοηκοστῆς καὶ ἕκτης ὀλυμπιάδος ἄρχοντος Ἀθήνησι Λυσιμάχου, πέμπτῳ πρότερον ἔτει τοῦ Πελοποννησιακοῦ πολέμου, δυσὶ καὶ εἴκοσιν ἔτεσι νεώτερος Λυσίου ; 836 E, Θεοδώρου μὲν ἦν παῖς... τῶν μετρίων πολιτῶν θεράποντας αὐλοποιοὺς κεκτημένου καὶ εὐπορήσαντος ἀπὸ τούτων : cf. D. Hal., p. 54, 6-8, πατρὸς δ' ἦν Θεοδώρου τινὸς τῶν μετρίων πολιτῶν θεράποντας αὐλοποιοὺς κεκτημένου καὶ τὸν βίον ἀπὸ ταύτης ἔχοντος τῆς ἐργασίας ; 836 F, παῖς μὲν ὢν ἐπαιδεύετο οὐδενὸς ἧττον Ἀθηναίων : cf. D. Hal., p. 54, 9, παιδευθεὶς οὐδενὸς Ἀθηναίων χεῖρον ; 836 F, ἀκροώμενος Προδίκου τε τοῦ Κείου καὶ Γοργίου τοῦ Λεοντίνου καὶ Τισίου τοῦ Συρακοσίου καὶ

d'éléments d'origine indéterminée qui alourdissent l'exposé et le rendent plus confus[1]. En revanche, quoique leur autorité soit parfois invoquée, les documents de première main qu'étaient les discours des orateurs semblent n'avoir été que rarement utilisés par les rédacteurs : impossible d'expliquer autrement les bévues grossières que la lecture des ouvrages d'Andocide, d'Isocrate, d'Eschine ou de Démosthène aurait à coup sûr interdites. De tels indices ne laissent planer aucun doute sur la nature de nos biographies : dès l'origine, elles se présentaient comme des compilations faites essentiellement à partir d'ouvrages de deuxième main et nullement comme des synthèses originales procédant d'une étude personnelle des documents les plus anciens et les plus fiables. Il est probable que, si nous possé-

Θηραμένους τοῦ ῥήτορος : cf. D. Hal., p. 54, 10-14, γενόμενος δ' ἀκουστὴς Προδίκου τε τοῦ Κείου καὶ Γοργίου τοῦ Λεοντίνου καὶ Τισίου τοῦ Συρακοσίου, ὡς δέ τινες ἱστοροῦσι, καὶ Θηραμένους τοῦ ῥήτορος.

— *Vie d'Isée* : 839 E, ἤκμασε δὲ μετὰ τὸν Πελοποννησιακὸν πόλεμον ὡς ἔστι τεκμαίρεσθαι ἐκ λόγων αὐτοῦ καὶ μέχρι τῆς Φιλίππου ἀρχῆς παρέτεινεν : cf. D. Hal., *Isée*, 1, p. 93, 5-7, U.-R., ἤκμασε δὲ μετὰ τὸν Πελοποννησιακὸν πόλεμον ὡς ἐκ λόγων αὐτοῦ τεκμαίρομαι καὶ μέχρι τῆς Φιλίππου δυναστείας παρεξέτεινεν ; 839 E, εἰ μή τις ἔμπειρος πάνυ τοῦ χαρακτῆρος τῶν ἀνδρῶν εἴη οὐκ ἂν διαγνοίη πολλοὺς τῶν λόγων ῥᾳδίως ὁποτέρου τῶν ῥητόρων εἰσίν : cf. D. Hal., 2, p. 94, 7-10, εἰ μή τις ἔμπειρος πάνυ τῶν ἀνδρῶν εἴη καὶ τριβὰς ἀξιολόγους ἀμφοῖν ἔχων οὐκ ἂν διαγνοίη ῥᾳδίως πολλοὺς τῶν λόγων ὁποτέρου τῶν ῥητόρων εἰσίν.

— *Vie de Dinarque* : 850 B-C, ἀφικόμενος εἰς 'Αθήνας ... καθ' ὃν χρόνον : cf. D. Hal., *Dinarque*, 2, p. 299, 16, U.-R., ἀφικόμενος δ' εἰς 'Αθήνας καθ' ὃν χρόνον ; 850 C, μάλιστα δὲ ... τῷ πολιτεύεσθαι μετὰ τὴν 'Αντιπάτρου τελευτήν, τῶν μὲν ἀνῃρημένων ῥητόρων, τῶν δὲ πεφευγότων : cf. D. Hal., p. 299, 22-24, μάλιστα δ' ἤκμασε μετὰ τὴν 'Αλεξάνδρου τελευτήν, Δημοσθένους μὲν καὶ τῶν ἄλλων ῥητόρων φυγαῖς ἀϊδίοις καὶ θανάτοις περιπεσόντων ; 850 E, ἤδη γηραιὸς ὢν καὶ τὰς ὁράσεις ἀσθενής : cf. D. Hal. 3, p. 300, 19, γηραιὸς ὢν ἤδη καὶ τὰς ὄψεις ἀσθενής.

1. Ainsi, dans la *Vie de Dinarque*, l'affaire d'Harpale, dont Denys d'Halicarnasse ne souffle mot, est évoquée après l'entrée de Dinarque au service de Cassandre, qui lui est pourtant postérieure.

dions toutes les sources directes de l'ouvrage, nous découvririons qu'il n'est guère plus qu'une suite de centons.

Les notices consacrées à Isée et à Dinarque procèdent, pour l'essentiel, de Denys d'Halicarnasse. Pour la *Vie d'Antiphon*, l'utilisation de Caecilius de Calé-Acté paraît assurée, puisque la biographie reproduit, apparemment in extenso, deux documents que Caecilius avait insérés dans son étude sur Antiphon. Mais, cette étude ayant disparu, nous ne pouvons évaluer l'importance exacte des emprunts[1]. La *Vie d'Andocide* ne doit rien aux discours de l'orateur, pourtant riches en détails biographiques. Sa source proche ou lointaine semble être un pamphlet hostile à Andocide, analogue au *Contre Andocide* du Pseudo-Lysias, peut-être même ce dernier pamphlet qui nous est parvenu incomplet[2]. Dans la première partie de la *Vie de Lysias*, le rédacteur broche sur une trame sans doute empruntée à Denys d'Halicarnasse, des détails qui proviennent apparemment de plaidoyers de Lysias, *Contre Ératosthène*, *Contre Hippothersès*, *Sur ses services personnels*[3] ; mais l'origine des informations hétéroclites qui composent la seconde partie nous demeure inconnue. Il en est de même de tout ce qui, dans la *Vie d'Isocrate*, ne dérive pas, plus

1. La biographie (Γένος Ἀντιφῶντος) qui accompagne les œuvres d'Antiphon dans les manuscrits, offre avec la notice du Pseudo-Plutarque des similitudes qui vont jusqu'à la ressemblance presque littérale et Fr. Blass juge (*op. cit.* I², p. 93) qu'elle en dérive directement. Cependant, comme elle contient des détails qui lui sont propres et ne peuvent passer pour des éléments rédactionnels (par exemple l'indication de la tribu à laquelle appartenait Antiphon), on pourrait aussi bien faire dériver les deux biographies de l'ouvrage de Caecilius, dont le Γένος Ἀντιφῶντος nous offrirait un résumé plus condensé. Si tel était le cas, on pourrait conclure que, pour la *Vie d'Antiphon*, Caecilius a été la source principale et peut-être même la source unique du Pseudo-Plutarque.

2. Suivant la *Souda*, s.v. Θεόδωρος, Théodore de Byzance, orateur contemporain de Lysias, aurait composé un *Contre Andocide*.

3. Sur ces différents discours, voir Fr. Blass, *op. cit.* I², p. 359 et L. Gernet, édition de Lysias, Belles Lettres, tome II, p. 232.

ou moins directement, de Denys d'Halicarnasse[1]. Des références contenues dans la *Vie d'Eschine*, p. 840 E, on peut seulement conclure qu'elle procède, entre autres, d'un auteur qui avait consulté les discours de Démosthène et un ouvrage de Démocharès, et fut utilisé par Philostrate, par les auteurs de deux *Vies* anonymes et par Photios pour le *Codex* 61 de sa *Bibliothèque*. Fr. Blass pense[2] que la *Vie de Démosthène* dérive de Caecilius de Calé-Acté et fonde son opinion sur la présence des deux décrets honorifiques relatifs à Démosthène et à Démocharès, qui ont été joints aux notices biographiques. Mais nous savons par Plutarque[3] que les biographies de Démosthène étaient fort nombreuses ; de plus, Caecilius n'était peut-être pas le seul à reproduire des documents d'archives et rien ne prouve, d'ailleurs, que l'un des rédacteurs de la biographie soit responsable de la présence de ces deux décrets, qui figurent à la fin de l'ouvrage après la *Vie de Dinarque*. La comparaison avec le *Démosthène* de Plutarque permet de déceler des informations qui proviennent en dernière instance de Démétrios de

1. Fr. Blass (*op. cit.* II², p. 9) pense que la première partie de la *Vie d'Isocrate* repose sur Denys d'Halicarnasse et sur unc source plus détaillée et que la deuxième partie n'est qu'une compilation confuse. Des recoupements avec Athénée et l'argument du *Philippe* orientent vers la biographie qu'Hermippos avait consacrée à Isocrate (voir notes 3 p. 57 et 7 p. 59) ; mais la plus grande prudence s'impose dans la détermination des sources de notre biographie, car, dès le ɪvᵉ siècle a. C., un nombrc appréciable d'ouvrages qui ont disparu, parlaient en bien ou en mal de l'orateur. Apharcus, son fils adoptif, faisait son apologie dans le discours *Contre Mégaclide sur l'Échange*, que Dcnys d'Halicarnassc lisait encorc. Son disciple Képhisodore l'avait, au jugement du même Denys, défendu de façon remarquable dans ses *Réptiques à Aristote* (D. Hal., *Isocrate*, 18). D'après la *Souda*, s.v. Ζωΐλος, Zoïle d'Amphipolis, sophiste du ɪvᵉ siècle, avait composé un Κατὰ Ἰσοκράτους ; Isocrate avait également été attaqué par un certain Évandros (*Argument* de *A. Nicoclès*).

2. *Op. cit.* III², 1, p. 5.

3. *Démosthène*, 30, 4.

Phalère et d'Hermippos[1]. La documentation utilisée est très disparate et mêle des sources, les unes favorables, les autres hostiles à l'orateur. La *Vie de Lycurgue* est remarquable par la quantité de documents sérieux qu'elle reproduit ou utilise, mais l'absence de toute référence interdit d'en préciser l'origine[2] ; cependant, le fait que la liste des descendants de Lycurgue s'arrête à la fin du Ier siècle a. C., favorise l'hypothèse de ceux qui songent à Caecilius[3]. On ne peut rien dire de certain sur la *Vie d'Hypéride.* Fr. Blass pense[4] qu'elle dérive de Caecilius et de Denys, eux-mêmes débiteurs d'Hermippos qui avait consacré une notice à l'orateur dans le troisième livre de son ouvrage *Sur les disciples d'Isocrate*[5]. Il est possible que le Pseudo-Plutarque doive quelque chose à Caecilius, qui traitait sans doute d'Hypéride dans son ouvrage *Sur le Caractère des Dix Orateurs*[6] ; en revanche, on ne voit pas trop quel ouvrage de Denys il aurait pu utiliser, si, comme on le croit[7], celui-ci ne put jamais rédiger les études qu'il se promettait de consacrer à Démosthène, Hypéride et Eschine, et qui devaient former le tome II de ses *Anciens Orateurs.* Des détails sur la tombe d'Hypéride sont expressément rapportés à Héliodore d'Athènes, périégète du IIe siècle a. C., qui serait, suivant B. Keil, la source ultime des

1. Comparer Pseudo-Plutarque, 844 C, 844 E, 845 B et Plutarque, *Démosthène,* 5, 7 ; 11, 1 ; 9, 4. Hermippos, biographe péripatéticien du IIIe siècle a. C., avait écrit des Βίοι τῶν ἐν παιδείᾳ διαλαμψάντων.

2. On sait par Olympiodore (*In Plat. Gorg. Comm.* 515 c) qu'une biographie de Lycurgue avait été composée par Philiscos, un disciple d'Isocrate (voir Fr. Blass, *op. cit.* III², 2, p. 95 et B. Keil, *art. cit., Hermes,* XXX, 1895, p. 224).

3. Fr. Blass, *op. cit.* III², 2, p. 96.

4. Fr. Blass, *op. cit.* III², 2, p. I.

5. Athénée, 8, 342 c.

6. Il n'est pas absolument sûr que les *Dix Orateurs* de l'ouvrage de Caecilius soient exactement ceux qui figurent dans le *Canon* des *Dix Orateurs* : cf. Radermacher, *RE,* s.v. *Kanon,* col. 1877-1878.

7. Sur cette question, voir G. Aujac, *Introduction* à Denys d'Halicarnasse, *Les orateurs antiques,* Belles Lettres, 1978, p. 21.

renseignements archéologiques que renferment nos biographies[1]. La comparaison de la p. 849 D-E avec Athénée, 13, 590 c-e, suggère que les informations sur les amours d'Hypéride procèdent d'Idoménée de Lampsaque, un disciple d'Épicure auteur d'un Περὶ δημαγωγῶν, mais il est probable qu'on les trouvait aussi chez Hermippos, lui aussi grand amateur d'anecdotes scandaleuses et de ragots.

LA TRADITION MANUSCRITE

L'histoire de la tradition manuscrite des *Vies des Dix Orateurs* a été définitivement éclaircie par Clarence George Lowe[2] qui, partant d'une collation minutieuse des manuscrits, a abouti aux conclusions suivantes : tous nos manuscrits dérivent d'un archétype en minuscule fort détérioré, qui n'était sans doute pas antérieur au IXe siècle et avait été copié sur un prototype en onciale. La tradition comporte deux rameaux, dont l'un est uniquement représenté par le *Parisinus gr.* 1957 (F), du XIe siècle, et l'autre par les manuscrits planudéens, dont le prototype est l'*Ambrosianus* C 126 inf. (α), un peu antérieur à 1296.

Le *Parisinus gr.* 1957 contient seulement la *Vie d'Antiphon* jusqu'à ἀπομνημο[νεῦσαι], p. 832 E, la *Vie d'Andocide* à partir de πρότερον ἀκόλαστον, p. 834 C, et la *Vie de Lysias* jusqu'à ἐστοχασμένη τῶν, p. 836 B, soit environ un dixième de l'ouvrage. Huit corrections que la diversité des encres, noire, jaune, rouge pâle, invite à rapporter à des mains différentes, y ont introduit des leçons que l'on retrouve dans la famille planudéenne.

1. *Art. cit.*, *Hermes*, XXX, 1895, p. 200-210.

2. Clarence George Lowe, *The manuscript-tradition of Pseudo-Plutarch's Vitae Decem Oratorum*, *University of Illinois studies in language and literature*, nov. 1924. C. G. Lowe semble n'avoir pas collationné le *Vaticanus gr.* 1676 (n), qui ne figure ni dans la liste qu'il a dressée des manuscrits des *Vies des Dix Orateurs*, ni dans son stemma. Le texte de ce manuscrit est entièrement planudéen.

Les carences du *Parisinus* font de l'*Ambrosianus* notre plus ancien témoin pour la majeure partie de l'ouvrage. Bien que tous les autres manuscrits planudéens dérivent de lui à des degrés divers, il n'est cependant pas le seul témoin de cette famille auquel on doive recourir. Deux de ses descendants, le *Parisinus gr.* 1671 (A) et le *Parisinus gr.* 1672 (E), offrent un texte révisé, supérieur au sien en plusieurs endroits. Il n'est guère possible de décider catégoriquement si ces variantes, relativement nombreuses (46 dans A, 114 dans E), résultent de conjectures ou d'un recours à des sources manuscrites. Cependant, comme nulle part elles ne remédient à un accident grave, nous serions tenté d'y voir des corrections de philologues. De bonnes leçons sont également données par d'autres descendants de α, en particulier par le *Vaticanus gr.* 1013 (β), du XIVe siècle, et le *Vaticanus gr.* 1676 (n), du XVe siècle.

L'utilisation par Photios des *Vies des Dix Orateurs* pour la rédaction des *Codices* 259-268 de sa *Bibliothèque* ne saurait faire de doute[1]. Mais les comparaisons qu'elle permet n'apportent qu'une aide médiocre pour l'établissement du texte et la connaissance de son histoire. Il est certes fréquent que des développements particulièrement indésirables, soit parce qu'ils rompent le cours des idées, soit parce qu'ils contiennent de grossières

1. C'est l'opinion la plus généralement admise. Rudolph Ballheimer (*De Photi Vitis Decem Oratorum*, Bonn, 1877) a tenté de montrer que, pour la partie biographique de ses notices, Photios a utilisé non le Pseudo-Plutarque, mais la source de celui-ci. Cette thèse a été, à notre avis, réfutée de façon définitive par A. Prasse, *op. cit.*, p. 15-24, qui conclut, comme avant lui A. Zucker pour la *Vie de Lysias*, que le Pseudo-Plutarque est la source directe de Photios. La question a été reprise après lui par plusieurs chercheurs : La Rue Van Hook (*The criticism of Photios on the Attic orators*, in *TAP*, XXXVIII, 1907, p. 41-47) ; A. Vonach (*Die Berichte des Photios über die fünf ältern attischen Redner, Commentationes Aenipontanae*, V, 1910, p. 14-76) ; E. Orth (*Photiana*, p. 88-90, Leipzig, 1928). De toute façon, que Photios ait utilisé le Pseudo-Plutarque, ou que tous deux aient puisé à une source commune, le recours à Photios pour établir le texte des *Vies des Dix Orateurs* est parfaitement justifié.

bévues, manquent chez Photios. Citons l'activité attribuée à Antiphon sous les Quatre Cents, p. 832 F ; le passage de la *Vie d'Andocide* condamné par Westermann, p. 834 C-D ; et, dans la *Vie d'Isocrate*, p. 836 F, l'épisode de l'arrestation de Théramène, qui repose sur une confusion entre Isocrate et Socrate[1]. De même, certains développements fourre-tout sont, ou inexistants, ou réduits à fort peu de chose chez Photios. Aucune trace chez lui du dernier tiers de la *Vie de Lysias* (p. 836 B, Δημοσθένης ... jusqu'à la fin) et seules, des portions modestes des biographies d'Isocrate à partir de 838 E et de Démosthène à partir de 847 B se retrouvent dans ses notices. Malheureusement, Photios en use avec sa source d'une façon si capricieuse, qu'il ne nous apprend que peu de chose sur l'état du texte qu'il lisait. Tantôt, en effet, il le reproduit littéralement ou presque, tantôt il le résume, tantôt il omet délibérément des paragraphes entiers et sans qu'on en perçoive toujours clairement la raison : ainsi, des cinq lois rapportées à Lycurgue p. 841 F - 842 A, il ne cite que la dernière, mais on a la preuve qu'il lisait les quatre autres dans son exemplaire, puisqu'il la désigne expressément comme étant la cinquième (p. 497 a 31). Il ne faut donc pas se hâter de décider de la date d'une interpolation ou d'une addition sur la base d'un silence de Photios.

La même prudence se recommande en face de ce que Photios peut offrir en plus, soit qu'il développe plus largement une idée, soit qu'il rapporte une anecdote, absente du Pseudo-Plutarque, mais qu'il peut tenir d'une autre source[2]. Les informations littéraires qu'il

1. On retrouve la même confusion dans la biographie de Zosime d'Ascalon, qui procède peut-être du Pseudo-Plutarque.

2. Photios développe plus longuement la dette qu'Isocrate aurait contractée à l'égard de Gorgias et de Lysias pour le *Panégyrique* (837 F), l'épisode d'Eschine partant pour l'exil (845 E), l'explication du surnom *Batalos* (847 E-F). Il présente sur l'entraînement oratoire de Démosthène une anecdote absente du Pseudo-Plutarque.

trouvait dans les *Vies* sont placées chez lui avant le récit biographique et mêlées à des extraits de Caecilius de Calé-Acté et de Denys d'Halicarnasse. Il semble bien que, sur ce point, Photios ait modifié l'ordre de sa source, mais, pour le reste, il la suit pas à pas, hormis quelques rares cas où la disposition qu'il adopte peut paraître plus conforme au bon sens : ainsi, chez lui, les biographies d'Antiphon et d'Hypéride se terminent logiquement par le récit de leur mort. Mais, là encore, il serait imprudent de corriger.

Somme toute, Photios ne peut guère servir à l'établissement du texte des *Vies* que là où la comparaison fait apparaître qu'il a reproduit presque littéralement sa source. Dans ce seul cas on peut, sans trop de risques, s'autoriser de lui pour procéder à une correction ou dénoncer une intrusion. Il offre, malgré tout, un témoignage précieux sur l'histoire du texte de nos biographies, puisqu'il permet de constater que des fautes communes à tous nos manuscrits existaient déjà au IXe siècle, c'est-à-dire plus de trois cents ans avant l'*Ambrosianus* C 126 inf., le plus ancien représentant complet de la tradition.

Notre apparat critique contient toutes les variantes des deux manuscrits de base, F et α. Nous n'y avons fait figurer celles de A, de E, de β et de n que lorsque nous les avons incorporées au texte ou lorsque l'hésitation entre les leçons semblait permise. Nous avons collationné F, A et E sur le manuscrit même, α et n sur microfilm.

Les *Vies des Dix Orateurs* résultant, dans leur état actuel, de l'adjonction à une compilation primitive d'éléments d'origine diverse, idéalement, la tâche de l'éditeur consisterait à reconstituer la biographie initiale, à distinguer les sédiments ultérieurs et à déterminer l'ordre dans lequel ils se sont déposés. Pareille entreprise n'étant guère possible, il reste à traiter l'œuvre comme une composition collective d'où, tout apport ayant droit de cité, on s'interdira d'exclure quelque élément que ce soit, même s'il fait visiblement

figure d'intrus[1]. Ce n'est pas cependant qu'on doivc tout accepter. Westermann eut parfaitement raison de mettre entre crochets une addition qui, rompant le sens d'une phrase et rendant le texte inintelligible, est à coup sûr une glose accidentellement insérée par un copiste[2]. On peut de même, pensons-nous, procéder à une élimination, lorsqu'il s'avère que le texte que lisait Photios était, soit pour le sens, soit du point de vue de la correction, plus satisfaisant que celui de nos manuscrits.

ÉDITIONS ET TRAVAUX

La première édition particulière des *Vies des Dix Orateurs* est celle que procura A. Westermann en 1833 et qu'il inséra, notablement transformée et amputée de son commentaire, dans ses *Biographi Graeci minores*. Mais chacune des notices biographiques qui composent les *Vies* a été à plusieurs reprises éditée et commentée avec l'orateur auquel elle se rapporte, ou étudiée dans des ouvrages qui lui ont été consacrés. De ces nombreux travaux nous citons ci-après ceux qui nous ont semblé particulièrement importants.

Vies des Dix Orateurs :

D. Ruhnken, *Historia critica oratorum Graecorum*, dans son édition de Rutilius Lupus, Leyde, 1768.

J. Taylor, *Lectiones Lysiacae*, Vol. VI des *Oratorum Graecorum quae supersunt monumenta*, ed. J. J. Reiske, Leipzig, 1772.

Plutarchi *Vitae Decem Oratorum*. Recognovit, annotationem criticam et commentarios adjecit A. Westermann. Quedlinburgi et Lipsiae, 1833.

1. Par exemple l'énumération des faits et gestes attribués à Antiphon sous les Quatre Cents, p. 832 F, ou le récit de l'intervention d'Isocrate lors de l'arrestation de Théramène, p. 836 F - 837 A.

2. Dans la *Vie d'Andocide*, p. 834 C-D.

Biographi Graeci minores, ed. A. Westermann, Brunswick, 1845.

Fr. Blass, *Die attische Beredsamkeit*, 2e édition, 1898.

Antiphon:

D. Ruhnken (Petri Van Spaan) *Dissertatio historica de Antiphonte oratore Attico* (Leyde, 1765), vol. VII des *Oratorum Graecorum quae supersunt monumenta*, ed. J. J. Reiske, 1773.

Antiphon, *Orationes et fragmenta*, ed. Fr. Blass-Th. Thalheim, Leipzig, Teubner, 1914.

Antiphon, *Discours*, ed. L. Gernet, Paris, Belles Lettres, 1954.

Andocide:

Andocidis Orationes, ed. Fr. Blass-C. Fuhr, Leipzig, Teubner, 1913.

Andocide, *Discours*, ed. G. Dalmeyda, Paris, Belles Lettres, 1930.

Lysias:

J. Taylor, *Lysiae vita*, dans son édition des *Lysiae orationes et fragmenta*, Londres, 1739.

Lysiae orationes, ed. Th. Thalheim, Leipzig, Teubner, 1901.

Lysias, *Discours*, ed. L. Gernet-M. Bizos, Paris, Belles Lettres, 1924.

Isocrate:

J. Wolf, *In omnia Isocratis opera et vitam ejus a diversis auctoribus descriptam annotationes*, dans son édition des *Isocratis scripta quae quidem nunc exstant*, Bâle, 1570.

Isocrate, *Discours*, T. I, ed. G. Mathieu, Paris, Belles Lettres, 1928.

Isée:

Isaei Orationes cum deperditarum fragmentis, ed. Th. Thalheim, Leipzig, Teubner, 1903.

Isée, *Discours*, ed. P. Roussel, Paris, Belles Lettres, 1922.

Eschine :

Demosthenis et Aeschinis opera, ed. J. Wolf, Bâle, 1572.
Aeschinis Orationes, ed. Fr. Blass, Leipzig, Teubner, 1896.
Eschine, *Discours*, T. I, ed. V. Martin-G. de Budé, Paris, Belles Lettres, 1927.

Lycurgue :

J. Taylor, *Praefatio ad Lycurgum*, Vol. IV des *Oratorum Graecorum quae supersunt monumenta*, ed. J. J. Reiske, 1771.
Lykurgos, *Rede wider Leokrates*, ed. G. Pinzger, Leipzig, 1824.
A. Coray, Σημειώσεις εἰς τὸν βίον Λυκούργου, dans son édition de Λυκούργου λόγος κατὰ Λεωκράτους, Paris, Didot, 1826.
Lycurgi oratoris Attici reliquiae, ed. J. G. Baiter et H. Sauppe, Zurich, 1834.
M. H. E. Meier, *Commentatio de Vita Lycurgi quae Plutarcho adscribitur*, Halle, 1847.
Lycurgi oratio in Leocratem, ed. Fr. Blass, Leipzig, Teubner, 1899.
F. Durrbach, *L'orateur Lycurgue*, Paris, 1889.
Lycurgue, *Contre Léocrate*, ed. F. Durrbach, Paris, Belles Lettres, 1932.
Lycurgus, *Oratio in Leocratem*, ed. N. C. Conomis, Leipzig, Teubner, 1970.

Démosthène :

Δημοσθένους λόγοι, ed. G. Morel, J. Bienné, D. Lambin, Paris, 1570.
J. Wolf, *Annotationes in Vitam Demosthenis aliter a Plutarcho descriptam*, dans son édition des *Demosthenis et Aeschinis opera*, Bâle, 1572.

Hypéride :

Hyperidis orationes quattuor, ed. Fr. Blass, Lcipzig, Teubner, 1894.

Hyperides, *Orationes*, ed. Chr. Jensen, Leipzig, Teubner, 1916.

Hypéride, *Discours*, ed. G. Colin, Paris, Belles Lettres, 1946.

Dinarque :

Dinarchus, *Orationes*, ed. Fr. Blass, Leipzig, Teubner, 1888.

Dinarchus, *Orationes cum fragmentis*, ed. N. C. Conomis, Leipzig, Teubner, 1975.

Éditions des *Moralia :*

H. Estienne, Paris, 1572 ; Francfort, 1599 (avec la traduction et les annotations de Xylander).

J. J. Reiske, Leipzig, 1774-1782.

D. Wyttenbach, Oxford, 1795-1830.

Fr. Duebner, Paris, 1841-1856.

N. Bernardakis, Leipzig, Teubner, 1888-1896.

H. N. Fowler, *Moralia*, X, Loeb Classical Library, 1936.

J. Mau, *Moralia*, V, 2, 1, Leipzig, Teubner, 1971.

INDEX CODICVM

A = Paris. gr. 1671, anno 1296.
E = Paris. gr. 1672, paulo post 1302.
F = Paris. gr. 1957, saec. XI.
n = Vatican. gr. 1676, saec. XV.
α = Ambr. C 126 inf. (gr. 859), paulo ante 1296.
β = Vatican. gr. 1013, saec. XIV.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

Ald. = édition aldine, 1509.
Amy. = Amyot.
Bait. = Baiter.
Basil. = édition de Bâle, 1542.
Bern. = Bernardakis.
Cor. = Coray.
Dueb. = Duebner.
Fran. = Franke.
Lamb. = Lambin.
Leon. = Leonico.
Mei. = Meier.
Mez. = Bachet de Méziriac.
Phot. = Photios.
Rei. = Reiske.
Ruhn. = Ruhnken.
Salm. = Saumaise.

Saup. = Sauppe.
Steph. = H. Estienne.
Tay. = Taylor.
Turn. = Turnèbe.
West. = Westermann.
Wo. = J. Wolf.
Wytt. = Wyttenbach.
Xyl. = Xylander.

VIES DES DIX ORATEURS

ANTIPHON

Antiphon, du dème de Rhamnonte, était fils de Sophilos. Il fut l'élève de son père (celui-ci était en effet un sophiste dont Alcibiade avait, paraît-il, suivi les leçons durant sa jeunesse[1]) et, ayant acquis une éloquence que, d'après certains, il ne devait qu'à son génie naturel[2], il dédaigna la politique. Il ouvrit une école et discutait sur l'éloquence avec le philosophe Socrate non pas en chicaneur mais en dialecticien, comme Xénophon l'a rapporté dans les *Mémorables*[3]. Il composait sur commande des plaidoiries pour ses concitoyens et fut, suivant certains[4], le premier à s'adonner à cette activité. De fait, aucun de ses aînés et même aucun de ses contemporains ne nous a laissé de discours judiciaire, car on n'avait pas encore contracté l'habitude de rédiger les discours. Ni Thémistocle, ni Aristide, ni Périclès[5] n'en ont écrit aucun, quoique les circonstances lcur aient maintes fois fourni l'occasion et imposé l'obligation de parler en public. Ce n'est pas en effet par incapacité qu'ils s'abstenaient d'écrirc : ce que les historiens rapportent de chacun de ces personnages met la chosc hors de doute[6]. Mais, si haut que l'on remontc, il apparaît que tous ceux dont nous pouvons

1. Il semble peu probable qu'Alcibiade ait pu être l'élève de Sophilos ; si Antiphon est né à l'époque des guerres médiques, son père, né à la fin du VIe siècle, aurait eu au moins soixante-cinq ans à l'époque où Alcibiade était en âge de fréquenter les sophistes (voir Fr. Blass, *Die attische Beredsamkeit*, I², p. 95).

2-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 196-197.

ΑΝΤΙΦΩΝ

Ἀντιφῶν Σοφίλου μὲν ἦν πατρός, τῶν δὲ δήμων
Ῥαμνούσιος· μαθητεύσας δὲ τῷ πατρὶ (ἦν γὰρ σοφιστὴς C
ᾧ καὶ Ἀλκιβιάδην φασὶν ἔτι παῖδα ὄντα φοιτῆσαι) καὶ
δύναμιν λόγων κτησάμενος, ὥς τινες νομίζουσιν, ἀπ'
οἰκείας φύσεως, παρέπεμψε μὲν πολιτεύεσθαι, διατριβὴν
δὲ συνέστησε καὶ Σωκράτει τῷ φιλοσόφῳ διεφέρετο τὴν
ὑπὲρ τῶν λόγων διαφορὰν οὐ φιλονείκως ἀλλ' ἐλεγκτικῶς,
ὡς Ξενοφῶν ἱστόρηκεν ἐν τοῖς Ἀπομνημονεύμασι. Καί τινας
λόγους τοῖς δεομένοις τῶν πολιτῶν συνέγραφεν εἰς τοὺς
ἐν τοῖς δικαστηρίοις ἀγῶνας πρῶτος ἐπὶ τοῦτο τραπείς,
ὥσπερ τινές φασι· τῶν γοῦν πρὸ αὐτοῦ γενομένων οὐδενὸς D
φέρεται δικανικὸς λόγος, ἀλλ' οὐδὲ τῶν κατ' αὐτόν, διὰ
τὸ μηδέπω ἐν ἔθει τοῦ συγγράφειν εἶναι, οὐ Θεμιστοκλέους,
οὐκ Ἀριστείδου, οὐ Περικλέους, καίτοι πολλὰς ἀφορμὰς
καὶ ἀνάγκας παρασχόντων αὐτοῖς τῶν καιρῶν· καὶ γὰρ οὐ
δι' ἀσθένειαν ἀπελείποντο τοῦ συγγράφειν, ὡς δῆλον ἐκ
τῶν εἰρημένων παρὰ τοῖς συγγραφεῦσι περὶ ἑνὸς ἑκάστου
τῶν προειρημένων ἀνδρῶν. Ὅσους μέντοι ἔχομεν ἐπὶ τὸ
παλαιότατον ἀναφέροντες ἀπομνημονεῦσαι τὴν ἰδέαν τῶν E

832 B 3 τῶν δὲ δήμων Fα : τὸν δὲ δῆμον E || C 2 Ἀλκιβιάδην A^{pc}E : -άδη FαA^{ac} || φασὶ(ν) F^{pc}α : παρ' αὐτὸν F^{ac} || 4 παρέπεμψε F^{ac} : ὥρμησε F^{pc}α || 5 Σωκράτει F^{pc}α : -κράτη F^{ac} || 9 πρῶτος Mez. : πρῶτον Fα || D 1 γοῦν Fα : γὰρ Phot. || 3 τοῦ Fα : τὸ Mez. || 5 οὐ α : οὐδὲ F || E 1 post ἀπομνημο deficit F.

dire qu'ils ont pratiqué cette forme d'éloquence, ne s'y adonnèrent qu'après Antiphon et alors qu'il était déjà vieux : citons Alcibiade, Critias, Lysias, Archinos[1]. Il fut aussi le premier à publier des traités de rhétorique, car il avait de la sagacité, ce qui lui valait même d'être surnommé Nestor[2]. Dans le traité qu'il lui a consacré[3], Caecilius tire argument des louanges que l'historien Thucydide décerne à Antiphon pour conjecturer que celui-ci fut son maître[4]. Cet orateur soigne son style[5], il est persuasif, inventif, plein de ressources dans les cas épineux ; il possède l'art des arguments imprévus, il s'applique à discuter les points de droit ainsi qu'à émouvoir[6] et vise particulièrement à donner une impression de noblesse. Il naquit à l'époque des guerres médiques comme le sophiste Gorgias qui était de peu son aîné[7] et il vécut jusqu'au renversement de la démocratie par les Quatre Cents auquel il semble avoir contribué ; à un moment il commanda deux navires, à un autre il fut stratège ; il remporta maintes victoires, acquit aux Quatre Cents d'importantes alliances, arma les hommes en âge de combattre, équipa soixante trières et fit partie de toutes les ambassades qu'on envoya à Lacédémone à l'époque où Eétioneia était fortifiée[8]. Après la chute des Quatre Cents il fut avec Archeptolémos, l'un des Quatre Cents, accusé de haute trahison et, reconnu coupable, il subit le châtiment des traîtres. Son cadavre fut jeté hors des frontières, privé de sépulture, et il fut frappé d'atimie avec toute sa postérité. D'autres rapportent qu'il fut mis à mort par les Trente et, parmi eux, Lysias dans son discours *Pour la fille d'Antiphon*[9]. Il avait en effet une fille dont Callaischros revendiqua la main en justice. Qu'il a été victime des Trente, Théopompe le raconte également

1-3. Voir *Notes complémentaires*, p. 197.
4. Voir Thucydide, 8, 68, 1. Un passage du *Ménexène* (236 a) met hors de doute qu'Antiphon enseignait la rhétorique.
5. Nous entendons ἀκρίβεια au sens de *soin apporté au travail du style* : voir Photios, *Codex* 262, 489 a 24-29.
6-9. Voir *Notes complémentaires*, p. 197-198.

λόγων ταύτην μεταχειρισαμένους, τούτους εὕροι τις ἂν ἐπιβεβληκότας Ἀντιφῶντι πρεσβύτῃ ἤδη ὄντι, οἷον Ἀλκιβιάδην, Κριτίαν, Λυσίαν, Ἀρχῖνον. Πρῶτος δὲ καὶ ῥητορικὰς τέχνας ἐξήνεγκε, γενόμενος ἀγχίνους· διὸ καὶ Νέστωρ ἐπεκαλεῖτο. Καικίλιος δ' ἐν τῷ περὶ αὐτοῦ συντάγματι Θουκυδίδου τοῦ συγγραφέως καθηγητὴν τεκμαίρεται γεγονέναι ἐξ ὧν ἐπαινεῖται παρ' αὐτῷ ὁ Ἀντιφῶν. Ἔστι δ' ἐν τοῖς λόγοις ἀκριβὴς καὶ πιθανὸς καὶ δεινὸς περὶ τὴν εὕρεσιν καὶ ἐν τοῖς ἀπόροις τεχνικὸς καὶ ἐπιχειρῶν ἐξ ἀδήλου καὶ ἐπὶ τοὺς νόμους καὶ τὰ πάθη τρέπων τοὺς λόγους τοῦ εὐπρεποῦς μάλιστα στοχαζόμενος. Γέγονε δὲ κατὰ τὰ Περσικὰ καὶ Γοργίαν τὸν F σοφιστήν, ὀλίγῳ ⟨ὢν⟩ νεώτερος αὐτοῦ· καὶ παρατέτακεν ἕως καταλύσεως τῆς δημοκρατίας ὑπὸ τῶν τετρακοσίων γενομένης, ἣν αὐτὸς δοκεῖ συγκατασκευάσαι, ὁτὲ μὲν δυσὶ τριηραρχῶν ναυσίν, ὁτὲ δὲ στρατηγῶν, καὶ πολλαῖς μάχαις νικῶν, καὶ συμμαχίας μεγάλας αὐτοῖς προσαγόμενος, καὶ τοὺς ἀκμάζοντας ὁπλίζων, καὶ τριήρεις πληρῶν ἑξήκοντα, καὶ πρεσβεύων δ' ἑκάστοτε ὑπὲρ αὐτῶν εἰς Λακεδαί|μονα, ἡνίκα ἐτετείχιστο Ἠετιώνεια. Μετὰ δὲ τὴν 833 A κατάλυσιν τῶν τετρακοσίων εἰσαγγελθεὶς σὺν Ἀρχεπτολέμῳ, ἑνὶ τῶν τετρακοσίων, ἑάλω, καὶ τοῖς περὶ τῶν προδοτῶν ἐπιτιμίοις ὑπαχθεὶς ἄταφος ἐρρίφη καὶ σὺν τοῖς ἐκγόνοις ἄτιμος ἐνεγράφη. Οἱ δ' ὑπὸ τῶν τριάκοντα ἀνῃρῆσθαι αὐτὸν ἱστοροῦσιν, ὥσπερ Λυσίας ἐν τῷ ὑπὲρ τῆς Ἀντιφῶντος θυγατρὸς λόγῳ· ἐγένετο γὰρ αὐτῷ θυγάτριον, οὗ Κάλλαισχρος ἐπεδικάσατο. Ὅτι δ' ὑπὸ τῶν τριάκοντα ἀπέθανεν, ἱστορεῖ καὶ Θεόπομπος ἐν τῇ

832 E 4 Ἀρχῖνον Tay. : ἀρχίνοον α || 7 καθηγητὴν Wytt. : μαθητὴν α Phot. || 11-12 τὰ πάθη α Phot. : οὐ τὰ πάθη Gernet || F 2 ὢν add. Van Herwerden || 8 ὑπὲρ Rei. : ὑπὸ α || 833 A 1 Ἠετιώνεια Xyl. : ἡ ἐτεωνία α || 8 ἐπεδικάσατο A : -κάσαιτο α.

dans le XVe livre de ses *Philippiques* ; mais il pourrait s'agir d'un autre personnage, fils de Lysonidès, <dont> Cratinos parle aussi dans sa *Bouteille* comme d'un coquin[1]. <Car> comment un homme qui était déjà mort et qu'on avait exécuté sous les Quatre Cents aurait-il pu revivre sous les Trente? Il existe aussi une autre tradition sur sa mort. Il se serait rendu à Syracuse en qualité d'ambassadeur au beau temps de la tyrannie de Denys l'Ancien et comme, au cours d'une beuverie, on recherchait quel était le meilleur bronze et que les avis étaient très partagés, il déclara que le meilleur bronze était celui dont étaient faites les statues d'Harmodios et d'Aristogiton[2]. En entendant ce propos, Denys se prit à soupçonner que c'était une invitation à s'attaquer à lui et il ordonna de mettre Antiphon à mort. Mais, suivant d'autres, c'est parce qu'il se serait irrité de l'entendre dénigrer ses tragédies.

On attribue à cet orateur soixante discours dont vingt-cinq sont considérés comme apocryphes par Caecilius. Platon l'a raillé dans son *Pisandre* pour son amour de l'argent[3]. On dit aussi qu'il composa des tragédies, les unes tout seul, les autres en collaboration avec Denys le tyran. Alors qu'il se mêlait encore de poésie, il inventa une méthode pour guérir le chagrin, tout comme les médecins qui élaborent des traitements pour la guérison des malades. Ayant aménagé un local sur l'agora de Corinthe, il afficha qu'il guérissait le chagrin rien qu'en parlant. Il s'enquérait des causes de l'affliction et réconfortait ses patients. Puis, pensant qu'un tel métier était au-dessous de lui, il se tourna vers la rhétorique[4]. Il en est qui attribuent à Antiphon le traité de Glaucos de Rhégion *Sur les poètes*[5]. Ses plaidoiries les plus admirées sont ses discours *Sur Hérode*,

1. Les variations de la tradition manuscrite (Λυσιδωνίδης α, Λυσωδωνίδης A) garantissent la validité de la leçon de E, Λυσωνίδης ; ce nom, très rare, est attesté dans les inscriptions : cf. J. K. Davies, *Athenian propertied families*, Oxford, 1971, p. 328.

2-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 198.

πεντεκαιδεκάτῃ τῶν Φιλιππικῶν· ἀλλ' οὗτός γ' ἂν εἴη B
ἕτερος, Λυσωνίδου πατρός, ⟨οὗ⟩ καὶ Κρατῖνος ἐν Πυτίνῃ
ὡς πονηροῦ μνημονεύει· πῶς ⟨γὰρ⟩ ἂν ὁ προτεθνεὼς καὶ
ἀναιρεθεὶς ἐπὶ τῶν τετρακοσίων πάλιν ἐπὶ τῶν τριάκοντα
εἴη ; Ἔστι δὲ καὶ ἄλλος λόγος περὶ τῆς τελευτῆς αὐτοῦ.
Πρεσβευτὴν γὰρ ὄντα αὐτὸν εἰς Συρακούσας πλεῦσαι,
ἡνίκα ἤκμαζεν ἡ τοῦ προτέρου Διονυσίου τυραννίς·
γενομένης δὲ παρὰ πότον ζητήσεως, τίς ἄριστός ἐστι
χαλκός, καὶ τῶν πολλῶν διαφερομένων, αὐτὸν εἰπεῖν
ἄριστον εἶναι ἐξ οὗ Ἁρμόδιος καὶ Ἀριστογείτων πεποίην-
ται· τοῦτο δ' ἀκούσαντα τὸν Διονύσιον καὶ ὑπονοήσαντα
προτροπὴν εἰς ἐπίθεσιν εἶναι τὸ ῥηθὲν προστάξαι ἀναιρε-
θῆναι αὐτόν· οἱ δέ, ὅτι τὰς τραγῳδίας αὐτοῦ διέσυρε, C
χαλεπήναντα.

Φέρονται δὲ τοῦ ῥήτορος λόγοι ἑξήκοντα, ὧν κατε-
ψευσμένους φησὶ Καικίλιος εἶναι τοὺς εἰκοσιπέντε.
Κεκωμῴδηται δ' εἰς φιλαργυρίαν ὑπὸ Πλάτωνος ἐν
Πεισάνδρῳ. Λέγεται δὲ τραγῳδίας συνθεῖναι καὶ ἰδίᾳ καὶ
σὺν Διονυσίῳ τῷ τυράννῳ. Ἔτι δ' ὢν πρὸς τῇ ποιήσει
τέχνην ἀλυπίας συνεστήσατο, ὥσπερ τοῖς νοσοῦσιν
ἡ παρὰ τῶν ἰατρῶν θεραπεία ὑπάρχει· ἐν Κορίνθῳ τε
κατεσκευασμένος οἴκημά τι παρὰ τὴν ἀγορὰν προέγραψεν
ὅτι δύναται τοὺς λυπουμένους διὰ λόγων θεραπεύειν· καὶ
πυνθανόμενος τὰς αἰτίας παρεμυθεῖτο τοὺς κάμνοντας. D
Νομίζων δὲ τὴν τέχνην ἐλάττω ἢ καθ' αὑτὸν εἶναι ἐπὶ
ῥητορικὴν ἀπετράπη. Εἰσὶ δ' οἳ καὶ τὸ Γλαύκου τοῦ
Ῥηγίνου περὶ ποιητῶν βιβλίον εἰς Ἀντιφῶντα ἀναφέρου-
σιν. Ἐπαινεῖται δ' αὐτοῦ μάλιστα ὁ περὶ Ἡρῴδου, καὶ ⟨ὁ⟩

833 B 1-2 γ' ἂν εἴη ἕτερος Tay. : τε ἂν ἡμέτερος α || 2 Λυσωνίδου E : Λυσιδωνίδου α || οὗ add. Saup. || 3 ὡς Tay. : οὐ α || γὰρ add. Mez. || καὶ E : om. α || 4 ἐπὶ[1] E : ὑπὸ α || 11 Διονύσιον A[pc] : διόνυσον αA[ac] || C 5 ἐν e Phot. Salm. : εἰς α || 7 Διονυσίῳ E : -νύσῳ α || D 5 Ἡρῴδου Palmerius : ἡροδότου α || ὁ add. West.

Contre Érasistrate, sur une affaire de paons, le discours *Sur l'eisangélie*, qu'il écrivit pour sa défense, le discours *Contre le stratège Démosthène, pour illégalité* ; il écrivit aussi un discours contre le stratège Hippocrate[1] et le fit condamner par défaut.

Voici, rapporté par Caecilius, le décret pris sous l'archontat de Théopompe, l'année du renversement des Quatre Cents, et portant la décision de traduire Antiphon en justice :

« Décision du Conseil,
» le vingt et unième jour de la prytanie ; secrétaire, » Démonicos du dème d'Alopéké ; épistate, Philostrate » du dème de Pallène ; proposition d'Andron[2] : les » individus que les stratèges dénoncent comme ayant » été en ambassade à Lacédémone pour nuire à la cité » d'Athènes et à l'armée, qui ont navigué sur un vaisseau » ennemi et cheminé par voie de terre en passant par » Décélie, à savoir Archeptolémos, Onomaclès et » Antiphon, seront arrêtés et traduits en justice pour » subir leur châtiment. Les stratèges et les membres du » Conseil que les stratèges choisiront et s'adjoindront » jusqu'à concurrence de dix, les déféreront à la justice » afin qu'ils soient présents aux débats. Les thesmo- » thètes[3] les citeront demain à comparaître et, le délai » écoulé, ils les traduiront devant le tribunal sous » l'inculpation de trahison. L'accusation sera soutenue » par les synégores élus à cette fin, les stratèges et toute » autre personne qui le désirera[4]. Celui qu'aura condamné » le tribunal sera puni conformément à la loi portée » contre les traîtres. »

1. *Hippocrate* : on connaît un stratège de cc nom, qui tomba à Délion en 424 (Thucydide, 4, 101, 2).

2. Cet Andron est, croit-on, le père d'Androtion, l'homme politique attaqué dans le *Contre Androtion* de Démosthène. Sur la procédure d'eisangélie suivie dans l'affaire d'Antiphon et de ses complices, voir J. H. Lipsius, *Das attische Recht und Rechtsverfahren*, p. 205-206. Le décret d'Andron figurait dans le recueil de Cratère (Harpocration, s.v. Ἄνδρων).

3-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 198.

πρὸς Ἐρασίστρατον περὶ τῶν ταῶν, καὶ ὁ περὶ τῆς
⟨εἰσ⟩αγγελίας, ὃν ὑπὲρ ἑαυτοῦ γέγραφε, καὶ ὁ πρὸς
Δημοσθένη τὸν στρατηγὸν παρανόμων. Ἔγραψε δὲ καὶ
κατὰ Ἱπποκράτους τοῦ [ἰατροῦ] στρατηγοῦ λόγον καὶ
εἷλεν αὐτὸν ἐξ ἐρήμου.

Ψήφισμα ἐπὶ Θεοπόμπου ἄρχοντος, ἐφ' οὗ οἱ τετρακόσιοι
κατελύθησαν, [ψήφισμα] καθ' ὃ ἔδοξεν Ἀντιφῶντα κριθῆ- E
ναι, ὃ Καικίλιος παρατέθειται·

« Ἔδοξε τῇ βουλῇ μιᾷ καὶ εἰκοστῇ τῆς πρυτανείας·
Δημόνικος Ἀλωπεκῆθεν ἐγραμμάτευε· Φιλόστρατος Παλ-
ληνεὺς ἐπεστάτει· Ἄνδρων εἶπε· περὶ τῶν ἀνδρῶν, οὓς
ἀποφαίνουσιν οἱ στρατηγοὶ πρεσβευομένους εἰς Λακεδαί-
μονα ἐπὶ κακῷ τῆς πόλεως τῆς Ἀθηναίων καὶ [ἐκ] τοῦ
στρατοπέδου πλεῖν ἐπὶ πολεμίας νεὼς καὶ πεζεῦσαι διὰ
Δεκελείας, Ἀρχεπτόλεμον καὶ Ὀνομακλέα καὶ Ἀντιφῶντα F
συλλαβεῖν καὶ ἀποδοῦναι εἰς τὸ δικαστήριον, ὅπως δῶσι
δίκην· παρασχόντων δ' αὐτοὺς οἱ στρατηγοί, καὶ ἐκ τῆς
βουλῆς οὕστινας ἂν δοκῇ τοῖς στρατηγοῖς προσελομένοις
μέχρι δέκα, ὅπως ἂν περὶ παρόντων γένηται ἡ κρίσις.
Προσκαλεσάσθωσαν δ' αὐτοὺς οἱ θεσμοθέται ἐν τῇ αὔριον
ἡμέρᾳ καὶ εἰσαγόντων, ἐπειδὰν αἱ κλήσεις ἐξήκωσιν, εἰς
τὸ δικαστήριον, περὶ προδοσίας· κατηγορεῖν ⟨δὲ⟩ τοὺς
ᾑρημένους συνηγόρους καὶ τοὺς στρατηγοὺς καὶ ἄλλους,
ἄν τις βούληται· ὅτου δ' ἂν καταψηφίσηται τὸ δικαστή-
ριον, περὶ αὐτοῦ ποιεῖν κατὰ τὸν νόμον ὃς κεῖται περὶ
τῶν προδοτῶν. » |

833 D 6 ταῶν Ruhn. : ἰδεῶν α || 7 εἰσαγγελίας Xyl. : ἀγγελίας α || 9 ἰατροῦ del. Xyl. : στρατηγοῦ e Phot. damn. Blass || E 1 ψήφισμα del. Dueb. || 4-5 Παλληνεὺς Tay. : πελληνεὺς α || 7 ἐκ del. Rei. || F 1 Ὀνομακλέα Petau : ὀνομαλέα α || Ἀντιφῶντα E : ἀρχιφῶντα α || 4 δοκῇ E : δοκοῖ α || προσελομένοις Rei. : -μένους α || 8 δὲ add. Ofenloch || 9 ᾑρημένους Turn. : εἰρημένους α || ἄλλους Turn. : ἄλλος α || 12 προδοτῶν Gernet : -δόντων α.

Le décret est suivi du texte de la condamnation :
« La cour a condamné pour trahison Archeptolémos fils
» d'Hippodamos, du dème d'Agrylé, présent aux débats ;
» Antiphon fils de Sophilos, du dème de Rhamnonte,
» présent aux débats, et a prononcé contre eux les
» peines suivantes : ils seront livrés aux Onze, leurs
» biens seront confisqués par l'État et la dîme en sera
» versée à la Déesse ; leurs maisons seront rasées et, à
» l'emplacement, on plantera des stèles portant l'inscrip-
» tion : propriété d'Archeptolémos et d'Antiphon, les
» deux traîtres. Les deux démarques feront la déclaration
» de leurs biens[1]. Il est interdit d'enterrer Archeptolémos
» et Antiphon à Athènes ou dans une possession
» d'Athènes. Archeptolémos et Antiphon sont frappés
» d'atimie eux et leurs descendants tant légitimes que
» bâtards[2]. Toute personne qui adoptera un descendant
» d'Archeptolémos ou d'Antiphon sera frappée d'atimie.
» Cet arrêt sera gravé sur une stèle de bronze qui sera
» placée au même endroit que les décrets relatifs à
» Phrynichos[3]. »

ANDOCIDE

Andocide était fils de Léogoras, lui-même fils de <cet Andocide> qui avait négocié la paix avec Lacédémone pour le compte d'Athènes[4]. Il était du dème de Kydathénaion ou de Thorai[5], appartenait à la noblesse et même, suivant Hellanicos[6], descendait d'Hermès. La famille des Kérykes remonte en effet jusqu'à ce dieu[7]. C'est pourquoi Andocide fut un jour élu avec Glaucon pour secourir avec vingt navires les Corcyréens en conflit avec les Corinthiens[8]. Il fut par la suite accusé d'impiété : on prétendait qu'il avait participé à la mutilation des Hermès et à la profanation

1. C'est la procédure d'ἀπογραφή (Lipsius, p. 302).
2-8. Voir *Notes complémentaires*, p. 198-199.

Τούτῳ ὑπογέγραπται τῷ δόγματι ἡ καταδίκη· 834 A

« Προδοσίας ὦφλον Ἀρχεπτόλεμος Ἱπποδάμου Ἀγρύληθεν παρών, Ἀντιφῶν Σοφίλου Ῥαμνούσιος παρών· τούτοιν ἐτιμήθη τοῖς ἕνδεκα παραδοθῆναι καὶ τὰ χρήματα δημόσια εἶναι καὶ τῆς θεοῦ τὸ ἐπιδέκατον, καὶ τὼ οἰκία κατασκάψαι αὐτῶν καὶ ὅρους θεῖναι ⟨ἐπὶ⟩ τοῖν οἰκοπέδοιν, ἐπιγράψαντας « Ἀρχεπτολέμου καὶ Ἀντιφῶντος τοῖν προδόταιν ». Τὼ δὲ δημάρχω ἀποφῆναι τὴν οὐσίαν αὐτοῖν καὶ μὴ ἐξεῖναι θάψαι Ἀρχεπτόλεμον καὶ Ἀντιφῶντα B Ἀθήνησι, μηδ' ὅσης Ἀθηναῖοι κρατοῦσι· καὶ ἄτιμον εἶναι Ἀρχεπτόλεμον καὶ Ἀντιφῶντα καὶ γένος τὸ ἐκ τούτοιν, καὶ νόθους καὶ γνησίους· καὶ ἐάν ⟨τις⟩ ποιήσηταί τινα τῶν ἐξ Ἀρχεπτολέμου καὶ Ἀντιφῶντος, ἄτιμος ἔστω ὁ ποιησάμενος. Ταῦτα δὲ γράψαι ἐν στήλῃ χαλκῇ· ⟨καὶ⟩ ᾗπερ ἀν⟨ά⟩κ⟨ειτ⟩αι τὰ ψηφίσματα τὰ περὶ Φρυνίχου, καὶ τοῦτο θέσθαι. »

ΑΝΔΟΚΙΔΗΣ

Ἀνδοκίδης Λεωγόρου μὲν ἦν πατρὸς ⟨τοῦ Ἀνδοκίδου⟩ τοῦ θεμένου ποτὲ πρὸς Λακεδαιμονίους εἰρήνην Ἀθηναίοις, τῶν δήμων δὲ Κυδαθήναιος ἢ Θορεύς, γένους εὐπατριδῶν, ὡς δ' Ἑλλάνικος καὶ ἀπὸ Ἑρμοῦ· καθήκει γὰρ εἰς C αὐτὸν τὸ Κηρύκων γένος· διὸ καὶ προεχειρίσθη ποτὲ μετὰ Γλαύκωνος σὺν ναυσὶν εἴκοσι Κερκυραίοις βοηθήσων, διαφερομένοις πρὸς Κορινθίους. Μετὰ δὲ ταῦτα αἰτιαθεὶς ἀσεβεῖν ὡς καὶ αὐτὸς τοὺς Ἑρμᾶς περικόψας καὶ εἰς τὰ

834 A 1 Τούτῳ E : τοῦτο α ‖ 2 ὦφλον Leon. Turn. : ὦ φίλον α ‖ 5 τὼ Fran. : τῶ α ‖ 6 ἐπὶ add. Blass ‖ 8 Τὼ Mei. : τῶ α ‖ 8-B 1 τὴν οὐσίαν αὐτοῖν West. : τε οἰκίαν ἐς τὸν α ‖ B 4 τις add. Blass ‖ 7 καὶ add. Rei. ‖ ἀνάκειται Rei. : ἂν καὶ τὰ α ‖ 8 τοῦτο Rei. : τούτου α ‖ 10 τοῦ Ἀνδοκίδου add. Ruhn. ‖ 12 Θορεύς Tay. : Θουρεύς α.

des mystères de Déméter[1]. [Il avait en effet des mœurs dissolues et auparavant déjà, au cours d'une nuit de débauche, il avait brisé une des statues du dieu[2]; poursuivi en vertu d'une action d'eisangélie et refusant de livrer à ses accusateurs l'esclave qu'ils réclamaient, il se déconsidéra dans l'opinion et se trouva ensuite soupçonné et impliqué dans le deuxième procès qui suivit de près le départ de l'expédition de Sicile. Les Corinthiens ayant engagé des gens de Léontinoi et de Ségeste et les Athéniens étant sur le point de les secourir officieusement, ils mutilèrent de nuit les Hermès qui entouraient l'Agora, à ce que dit Cratippe. Ayant profané les Mystères[3]]. Jugé sur ces deux chefs, il fut acquitté sous promesse de dénoncer les coupables. Se dépensant sans compter, il découvrit les profanateurs des Mystères et, parmi eux, il dénonça son propre père[4]. Il prouva leur culpabilité et les envoya à la mort, sauf son père qu'il tira d'affaire alors qu'il était déjà en prison, en promettant qu'il rendrait quantité de services à l'État. Il ne trompa pas son monde. En effet Léogoras démontra la culpabilité d'un grand nombre d'individus qui détournaient les deniers publics ainsi que celle d'autres criminels. C'est pourquoi il fut acquitté[5]. Comme la politique ne lui procurait rien moins que de la popularité[6], Andocide se lança dans le commerce maritime[7] et devint l'hôte des rois de Chypre et de nombreux autres grands personnages. C'est alors qu'il enleva à l'insu de sa famille la fille d'Aristide, une citoyenne qui était sa propre cousine, et il l'expédia à Chypre pour en faire présent au roi. Comme il allait être traduit en justice pour cela, il l'enleva de nouveau et lui fit quitter l'île. Mais le roi le fit arrêter et jeter en prison[8]. Il s'évada et revint à Athènes au moment du

1-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 199-200.

6. Andocide avoue (2, 10) qu'il s'est expatrié parce que ses concitoyens supportaient sa vue avec peine.

7. Voir Andocide, 1, 137; 2, 11; le Pseudo-Lysias (6, 19) emploie la même expression : ναυκληρίᾳ ἐπιθέμενος.

8. Voir *Notes complémentaires*, p. 200.

τῆς Δήμητρος ἁμαρτὼν μυστήρια, [διὰ τὸ πρότερον ἀκόλαστον ὄντα νύκτωρ κωμάσαντα θραῦσαί τι τῶν ἀγαλμάτων τοῦ θεοῦ καὶ εἰσαγγελθέντα, ἐπειδὴ οὐκ ἠβουλήθη ὃν ἐξήτουν οἱ κατήγοροι δοῦλον ἐκδοῦναι διαβληθῆναι καὶ πρὸς τὴν αἰτίαν τῆς δευτέρας γραφῆς ὕποπτον γενέσθαι, ἣν μετ' οὐ πολὺν χρόνον τοῦ ἐπὶ Σικελίαν στόλου συνέβη γενέσθαι, Κορινθίων εἰσπεμψάντων Λεοντίνους τε καὶ Αἰγεσταίους ἄνδρας ἰδίᾳ μελλόντων βοηθεῖν αὐτοῖς τῶν Ἀθηναίων νύκτωρ τοὺς περὶ τὴν ἀγορὰν Ἑρμᾶς περιέκοψαν, ὥς Κράτιππός φησιν, προσαμαρτὼν μυστήρια] κριθεὶς ἐπὶ τούτοις ἀπέφυγεν ἐπὶ τῷ μηνύσειν τοὺς ἀδικοῦντας· σπουδὴν δὲ πᾶσαν εἰσενεγκάμενος ἐξεῦρε τοὺς περὶ τὰ ἱερὰ ἁμαρτόντας, ἐν οἷς καὶ τὸν αὑτοῦ πατέρα ἐμήνυσε. Καὶ τοὺς μὲν ἄλλους πάντας ἐλέγξας ἐποίησεν ἀπολέσθαι, τὸν δὲ πατέρα ἐρρύσατο, καίτοι δεδεμένον ἤδη, ὑποσχόμενος πολλὰ λυσιτελήσειν αὐτὸν τῇ πόλει, καὶ οὐκ ἐψεύσατο· ἤλεγξε γὰρ ὁ Λεωγόρας πολλοὺς δημόσια χρήματα σφετεριζομένους καὶ ἄλλα τινὰ ἀδικοῦντας. Καὶ διὰ μὲν ταῦτα ἀφείθη τῆς αἰτίας· ⟨οὐκ⟩ εὐδοκιμῶν δ' ὁ Ἀνδοκίδης ἐπὶ τοῖς πολιτευομένοις ἐπέθετο ναυκληρίᾳ, καὶ τοῖς τε Κυπρίων βασιλεῦσι καὶ πολλοῖς ἄλλοις δοκίμοις ἐπεξενώθη. Ὅτε καὶ μίαν τῶν πολιτίδων, Ἀριστείδου θυγατέρα, ἀνεψιὰν οὖσαν αὐτῷ, λάθρα τῶν οἰκείων ἐξαγαγὼν ἔπεμψε δῶρον τῷ Κυπρίων βασιλεῖ. Μέλλων δ' ἐπὶ τούτοις εἰς δικαστήριον εἰσάγεσθαι πάλιν αὐτὴν ἐξέκλεψεν ἀπὸ τῆς Κύπρου καὶ ληφθεὶς ὑπὸ τοῦ βασιλέως ἐδέθη· διαδρὰς δ' ἧκεν εἰς τὴν πόλιν, καθ' ὃν

D (beside line 3), E (beside line 13), F (beside line 25)

834 C 6-D 8 non exstant in Phot. damn. West. e margine in textum illata demonstrans || C 6 a πρότερον rursus incipit F || D 1 ἐξήτουν F : ἐζήτουν α || 8 κριθεὶς A : κρ. τε Fα || 10 εἰσενεγκάμενος E Phot. : ἐνεγκάμενος Fα || E 1 ἁμαρτόντας E : ἁμαρτάνοντας Fα || αὑτοῦ A : αὐτοῦ Fα || 3 ἐρρύσατο E : ἐρύσατο Fα || 6 σφετεριζομένους α : σφετερισμένους F || 7 οὐκ add. Dueb.

gouvernement des Quatre Cents. Emprisonné par eux[1], il réussit encore à s'enfuir quand l'oligarchie fut renversée et s'exila [quand les Trente prirent le pouvoir[2]]. Il passa en Élide le temps de son exil[3] puis, lors du retour de Thrasybule et de ses partisans, il revint lui aussi à Athènes. Il fut envoyé à Lacédémone pour négocier la paix[4] mais, soupçonné de prévarication, il fut exilé. Il nous renseigne sur toutes ces aventures dans les discours qu'il a composés. L'un contient sa défense dans l'affaire des Mystères ; dans un autre il sollicite son retour d'exil. On a également conservé son discours *Sur la dénonciation*[5], sa *Défense contre Phéax*[6], et le discours *Sur la paix*. Sa maturité coïncide avec celle de Socrate le philosophe. La date de sa naissance tombe dans la soixante-dix-huitième olympiade sous l'archontat de Théagénidès[7], si bien qu'il avait quelque huit ans de plus que Lysias. Il a donné son nom à l'Hermès dit « d'Andocide », offrande de la tribu Égéïs et ainsi appelé parce qu'Andocide habitait tout près de là[8]. Il fut chorège d'un chœur cyclique quand sa tribu concourut pour le dithyrambe et, ayant remporté la victoire, il consacra un trépied sur un haut piédestal juste en face du Silène de tuf[9]. Son éloquence est simple et naturelle, nue et dépourvue de figures.

1-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 200-201.

6. Selon Fr. Blass, *op. cit.* I², p. 297, il s'agirait du discours fictif faussement attribué à Andocide, qui nous est parvenu sous le titre de *Contre Alcibiade*.

7. 468-467 ; date impossible : Andocide est né vers 440 (voir Fr. Blass, *op. cit.* I², p. 282-283). Pour la construction ἄρχει δ' αὐτῷ τῆς γενέσεως ὀλυμπιὰς κτλ. comparer la formule courante dans les inscriptions : χρόνος ἄρχει τῆς μισθώσεως ὁ δεῖνα ἄρχων (*Nouveau choix d'inscriptions grecques*, Institut F. Courby, Belles Lettres, 1971, p. 152).

8. Indication corroborée par le témoignage d'Andocide lui-même, 1, 62. Voir aussi Eschine, 1, 125 ; Plutarque, *Alcibiade*, 21, 3.

9. Victoire attestée par *IG* II² 1138.

χρόνον οἱ τετρακόσιοι διεῖπον τὰ πράγματα· δεθεὶς
δ' ὑπὸ τούτων καὶ διαφυγὼν αὖθις, ὁπότε κατελύθη ἡ
ὀλιγαρχία, ἐξέπεσε τῆς πόλεως [τῶν τριάκοντα τὴν ἀρχὴν
παραλαβόντων]. Οἰκήσας δὲ τὸν τῆς φυγῆς χρόνον ἐν
Ἤλιδι, | κατελθόντων τῶν περὶ Θρασύβουλον, καὶ αὐτὸς 835 A
ἧκεν εἰς τὴν πόλιν. Πεμφθεὶς δὲ περὶ τῆς εἰρήνης εἰς
Λακεδαίμονα καὶ δόξας ἀδικεῖν ἔφυγε. Δηλοῖ δὲ περὶ
πάντων ἐν τοῖς λόγοις οἷς συγγέγραφεν· οἱ μὲν γὰρ
ἀπολογουμένου περὶ τῶν μυστηρίων εἰσίν, οἱ δὲ καθόδου
δεομένου. Σῴζεται δ' αὐτοῦ καὶ ὁ περὶ τῆς ἐνδείξεως λόγος
καὶ ἀπολογία πρὸς Φαίακα καὶ περὶ τῆς εἰρήνης. Καὶ
ἤκμασε μὲν κατὰ τοῦτον τὸν χρόνον ἅμα Σωκράτει τῷ
φιλοσόφῳ· ἄρχει δ' αὐτῷ τῆς γενέσεως ὀλυμπιὰς μὲν
ἑβδομηκοστὴ ὀγδόη, ἄρχων δ' Ἀθήνησι Θεογενίδης·
ὥστ' εἶναι πρεσβύτερον αὐτὸν Λυσίου ἔτεσί που ὀκτώ. B
Τούτου δ' ἐπώνυμός ἐστι καὶ Ἑρμῆς ὁ Ἀνδοκίδου καλούμενος, ἀνάθημα μὲν ὢν φυλῆς Αἰγηίδος, ἐπικληθεὶς
δ' Ἀνδοκίδου διὰ τὸ πλησίον παροικῆσαι τὸν Ἀνδοκίδην.
Καὶ αὐτὸς δ' ἐχορήγησε κυκλίῳ χορῷ τῇ αὑτοῦ φυλῇ
ἀγωνιζομένῃ διθυράμβῳ καὶ νικήσας ἀνέθηκε τρίποδα
ἐφ' ὑψηλοῦ ἀντικρὺ τοῦ πωρίνου Σιληνοῦ. Ἔστι δ' ἁπλοῦς
καὶ ἀκατάσκευος ἐν τοῖς λόγοις, ἀφελής τε καὶ ἀσχημάτιστος.

834 F 6-7 τῶν — παραλαβόντων del. Sluiter non exstant in Phot. || 835 A 5 ἀπολογουμένου F : -μένων α || καθόδου Xyl. : καθόλου Fα || 9 ἄρχει δ' αὐτῷ τῆς excl. F^{pc} || ἄρχει Fα : ἀρχὴ e Phot. Mau || B 1 ὀκτώ Tay. : ἑκατόν Fα || 3 ὢν F^{pc}α : ὡς F^{ac} || 5 αὑτοῦ West. : αὐτοῦ Fα || 6 ἀγωνιζομένῃ A : -μένῳ Fα || 7 βάθρου vel ἰκρίου post ὑψηλοῦ prop. Rei. || Σιληνοῦ Blass : σελίνου Fα σειληνοῦ Salm.

LYSIAS

Lysias était fils de Képhalos, lui-même fils de Lysanias fils de Képhalos[1]. Son père, qui était Syracusain, émigra à Athènes, attiré par cette cité et cédant également aux instances de Périclès[2], fils de Xanthippe, son ami et son hôte. Il possédait une grande fortune. Suivant certains, il aurait été exilé de Syracuse sous la tyrannie de Gélon[3]. Lysias naquit à Athènes[4] sous l'archontat de Philoclès qui succéda à Phrasicleidès, la deuxième année de la quatre-vingtième olympiade[5] et, tout d'abord, il fit ses études avec les Athéniens les plus distingués. Puis, quand Athènes envoya à Sybaris la colonie qui prit plus tard le nom de Thourioi[6], il partit avec Polémarque, son frère aîné (il avait encore deux autres frères, Euthydème et Brachyllos[7]), pour participer à la distribution des terres[8]. Son père était déjà mort ; il avait alors quinze ans et l'on était sous l'archontat de Praxitélès. Il resta là-bas et s'instruisit auprès des Syracusains Tisias et Nicias[9]. Devenu propriétaire d'une maison et pourvu d'un lot, il fut citoyen de Thourioi trente-trois ans, jusque sous l'archontat de Cléocrite à Athènes[10]. Sous l'archontat de Callias qui suivit[11], la première année de la quatre-vingt-douzième olympiade, le désastre subi par les Athéniens en Sicile ayant entraîné le soulèvement de leurs alliés et en particulier des Italiens, on fit grief à Lysias de ses sentiments proathéniens et il fut exilé

1. Les noms du grand-père et du bisaïeul de Lysias sont confirmés par Platon, *République*, 330 b. Lysias indique lui-même dans le *Contre Ératosthène*, 4, le nom de son père.

2. C'est ce que dit Lysias lui-même dans le *Contre Ératosthène*, 4, où il ajoute que son père vécut trente ans à Athènes. U. Schindel, *Untersuchungen zur Biographie des Redners Lysias*, *Rheinisches Museum*, CX, 1967, p. 44, pense que Périclès devait être le *prostatès* de Képhalos.

3-11. Voir *Notes complémentaires*, p. 201-202.

ΛΥΣΙΑΣ

Λυσίας υἱὸς ἦν Κεφάλου τοῦ Λυσανίου τοῦ Κεφάλου, C
Συρακουσίου μὲν γένος, μεταναστάντος δ' εἰς Ἀθήνας
ἐπιθυμίᾳ τε τῆς πόλεως καὶ Περικλέους τοῦ Ξανθίππου
πείσαντος αὐτόν, φίλον ὄντα καὶ ξένον, πλούτῳ διαφέ-
ροντα· ὡς δέ τινες, ἐκπεσόντα τῶν Συρακουσῶν, ἡνίκα
ὑπὸ Γέλωνος ἐτυραννοῦντο. Γενόμενος ⟨δ'⟩ Ἀθήνησιν ἐπὶ
Φιλοκλέους ἄρχοντος τοῦ μετὰ Φρασικλείδη κατὰ τὸ
δεύτερον ἔτος τῆς ὀγδοηκοστῆς [καὶ δευτέρας] ὀλυμπιά-
δος, τὸ μὲν πρῶτον συνεπαιδεύετο τοῖς ἐπιφανεστάτοις
Ἀθηναίων· ἐπεὶ δὲ τὴν εἰς Σύβαριν ἀποικίαν τὴν ὕστερον D
Θουρίους μετονομασθεῖσαν ἔστελλεν ἡ πόλις, ᾤχετο σὺν
τῷ πρεσβυτάτῳ ἀδελφῷ Πολεμάρχῳ (ἦσαν γὰρ αὐτῷ
καὶ ἄλλοι δύο, Εὐθύδημος καὶ Βράχυλλος), τοῦ πατρὸς
ἤδη τετελευτηκότος, ὡς κοινωνήσων τοῦ κλήρου, ἔτη γεγο-
νὼς πεντεκαίδεκα, ἐπὶ Πραξιτέλους ἄρχοντος, κἀκεῖ
διέμεινε παιδευόμενος παρὰ Τισίᾳ καὶ Νικίᾳ τοῖς Συρακου-
σίοις, κτησάμενός τ' οἰκίαν καὶ κλήρου λαχὼν ἐπολιτεύ-
σατο ἕως Κλεοκρίτου τοῦ Ἀθήνησιν ἄρχοντος ἔτη τριά-
κοντα τρία. Τῷ δ' ἑξῆς, Καλλίᾳ, ὀλυμπιάδι ἐνενηκοστῇ
δευτέρᾳ, τῶν κατὰ Σικελίαν συμβάντων Ἀθηναίοις καὶ E
κινήσεως γενομένης τῶν τ' ἄλλων συμμάχων καὶ μάλιστα
τῶν τὴν Ἰταλίαν οἰκούντων, αἰτιαθεὶς ἀττικίζειν ἐξέπεσε

835 C 4-5 διαφέροντα Amy. : διαφέρων Fα || 6 δ' add. West. || 7 Φρασικλείδη Tay. : φρασικλῆ α || 8 καὶ δευτέρας del. Meursius καὶ om. F^{ac} || D 4 Εὐθύδημος Tay. : εὔδιδος Fα || Βράχυλλος Xyl. : βράχυλος F βράγιλλος α || 5 τετελευτηκότος F : τελευτηκότος α || 8 κλήρου F^{ac} : κλήρῳ F^{pc}α || λαχὼν Fα : τυχὼν e Phot. Tay. || 9 Κλεοκρίτου Tay. : κλεάρχου Fα Phot. || τριάκοντα Meursius : ἑξήκοντα Fα || 10 Τῷ δ' ἑξῆς Καλλίᾳ Fα : τῷ δ' ἑξῆς ἐνιαυτῷ Phot.

avec trois cents autres. Il arriva à Athènes sous l'archontat de Callias qui succéda à Cléocrite, alors que les Quatre Cents étaient déjà maîtres de la cité et il s'y fixa. A la suite de la bataille d'Aigos Potamoi et de la prise du pouvoir par les Trente, il partit en exil au terme d'un séjour de sept années ; il perdit ses biens et son frère Polémarque. Lui s'échappa d'une maison à double issue où on le gardait avant de l'exécuter et il vécut à Mégare[1]. Lorsque les gens de Phylé préparèrent leur retour à Athènes, il se montra plus utile que personne : il leur fournit une contribution en argent de deux mille drachmes et deux cents boucliers et, envoyé en mission avec Herman, il loua les services de trois cents mercenaires et persuada Thrasydaios d'Élis, qui était son hôte, de donner deux talents[2]. Après le retour des exilés et pendant la période d'anarchie qui précéda l'archontat d'Euclide[3], Thrasybule proposa que, pour reconnaître ses services, on lui accordât le droit de cité et le peuple ratifia cet octroi. Mais Archinos intenta une action en illégalité parce que la motion avait été proposée au peuple sans vote préalable du Conseil et le décret fut cassé. Ainsi évincé du droit de cité, Lysias passa le reste de sa vie à Athènes avec la qualité d'isotèle et il y mourut à quatre-vingt-trois, soixante-seize ou plus de quatre-vingts ans suivant les auteurs[4], après avoir vu la jeunesse de Démosthène. On dit qu'il était né sous l'archontat de Philoclès.

On lui attribue quatre cent vingt-cinq discours. Sur ce nombre Denys et Caecilius en reconnaissent deux cent trente-trois comme authentiques.[5] Deux fois seulement il aurait essuyé un échec. On possède également de lui le discours où il défendait le décret

1. Voir Lysias, 12, 15-17.

2. Ces services de Lysias sont évoqués dans le *Contre Hippothersès*, 165. Justin, 5, 9, 9, parle de cinq cents mercenaires. Thrasydaios était le chef des démocrates d'Élis : voir Xénophon, *Helléniques*, 3, 2, 27-30.

3. Euclide fut archonte en 403-402.

4-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 202.

μετ' ἄλλων τριακοσίων. Παραγενόμενος δ' Ἀθήνησιν ἐπὶ
Καλλίου τοῦ μετὰ Κλεόκριτον ἄρχοντος, ἤδη τῶν τετρα-
κοσίων κατεχόντων τὴν πόλιν, διέτριβεν αὐτόθι. Τῆς δ' ἐν
Αἰγὸς ποταμοῖς ναυμαχίας γενομένης καὶ τῶν τριάκοντα
παραλαβόντων τὴν πόλιν, ἐξέπεσεν ἑπτὰ ἔτη μείνας,
ἀφαιρεθεὶς τὴν οὐσίαν καὶ τὸν ἀδελφὸν Πολέμαρχον· F
αὐτὸς δὲ διαδρὰς ἐκ τῆς οἰκίας ἀμφιθύρου οὔσης, ἐν ᾗ
ἐφυλάσσετο ὡς ἀπολούμενος, διῆγεν ἐν Μεγάροις. Ἐπιθε-
μένων δὲ τῶν ἀπὸ Φυλῆς τῇ καθόδῳ, ἐπεὶ χρησιμώτατος
ἁπάντων ὤφθη, χρήματά τε παρασχὼν δραχμὰς δισχιλίας
καὶ ἀσπίδας διακοσίας πεμφθείς τε σὺν Ἑρμᾶνι ἐπικού-
ρους ἐμισθώσατο τριακοσίους, δύο τ' ἔπεισε τάλαντα
δοῦναι Θρασυδαῖον τὸν Ἠλεῖον, ξένον αὐτῷ γεγονότα.
Ἐφ' οἷς γράψαντος αὐτῷ Θρασυβούλου πολιτείαν μετὰ
τὴν κάθοδον ἐπ' ἀναρχίας τῆς πρὸ Εὐκλείδου, ὁ μὲν
δῆμος ἐκύρωσε τὴν δωρεάν, ἀπενεγκαμένου δ' Ἀρχίνου
γραφὴν παρανόμων διὰ τὸ ἀπροβούλευτον εἰσαχθῆναι, |
ἑάλω τὸ ψήφισμα· καὶ οὕτως ἀπελαθεὶς τῆς πολιτείας 836 A
τὸν λοιπὸν ᾤκησε χρόνον ἰσοτελὴς ὤν, καὶ ἐτελεύτησεν
αὐτόθι ὀγδοήκοντα τρία ἔτη βιούς, ἤ, ὥς τινες, ἓξ καὶ
ἑβδομήκοντα, ἤ, ὥς τινες, ὑπὲρ ὀγδοήκοντα, ἰδὼν
Δημοσθένη μειράκιον ὄντα. Γεννηθῆναι δέ φασιν ἐπὶ
Φιλοκλέους ἄρχοντος.

Φέρονται δ' αὐτοῦ λόγοι τετρακόσιοι εἰκοσιπέντε· τούτων γνησίους φασὶν οἱ περὶ Διονύσιον καὶ Καικίλιον εἶναι διακοσίους τριάκοντα καὶ τρεῖς, ἐν οἷς δὶς μόνον ἡττῆσθαι λέγεται. Ἔστι δ' αὐτοῦ καὶ ὁ ὑπὲρ τοῦ ψηφίσ-

835 E 4 τριακοσίων e D. Hal. Xyl. : τριῶν Fα Phot. || 6 Τῆς F : τοῖς α || 8 μείνας om. F^{pc}α || F 2 δὲ om. F || 3 καὶ ante διῆγεν add. F^{ac} || 7 δύο τ' ἔπεισε Wytt. : δύο ἔπεισέ τε F^{pc}α δύο ἔπεισε F^{ac} || 8 Θρασυδαῖον Phot. Palmerius : θρασύλαιον Fα || 836 A 9 διακοσίους τριάκοντα καὶ τρεῖς e Phot. Dueb. : διακοσίους τριάκοντα F^{pc}α διακοσίους τριάκοντα τρία ἔτη F^{ac} || 10 ὁ Tay. : ὃν Fα.

qu'Archinos avait attaqué afin de le priver du droit de cité[1] et un autre discours contre les Trente[2]. Son éloquence était très convaincante et très concise ; il composa la plupart de ses discours pour des clients. On conserve aussi de lui des traités de rhétorique, des harangues, des lettres, des éloges, des oraisons funèbres, des discours sur l'amour et une apologie de Socrate destinée au tribunal[3]. Avec les apparences de la facilité, son style est difficile à imiter.

Dans le *Contre Néère* Démosthène prétend qu'il fut amoureux de Métanire, une compagne d'esclavage de Néère[4]. Plus tard il épousa la fille de son frère Brachyllos. Platon parle de lui dans le *Phèdre* comme d'un grand orateur et d'un aîné d'Isocrate[5]. Philiscos, disciple d'Isocrate et ami de Lysias[6], composa en l'honneur de ce dernier une épigramme funéraire qui montre bien qu'il était plus vieux qu'Isocrate, ce qui ressort également des propos de Platon[7]. Voici les vers en question :

« Maintenant, fille de Calliope, Pensée au verbe abondant[8], tu vas donner la mesure de ton intelligence et de ton invention. Celui qui a pris une autre forme et qui en d'autres modes d'existence a reçu un autre corps, il te faut enfanter un hymne qui publie son mérite, à Lysias qui, descendu parmi les morts... demeure immortel ; un hymne qui montrera à tous l'affection que mon cœur portait à mon ami, et à tous les mortels le mérite du trépassé. »

1-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 202-203.

7. Comme le remarque Blass (*op. cit.* I², p. 341, n. 2), il n'y a rien dans le poème qui prouve que Lysias était l'aîné d'Isocrate, mais on peut tirer effectivement cette conclusion du *Phèdre* de Platon, p. 278 e.

8. Voir E. Diehl, *Anthologia Lyrica Graeca*³, 1, p. 113-114. Ce poème que J. Taylor qualifiait d'*inextricabile portentum* (*Lysiae vita*, p. LIX), nous est parvenu extrêmement détérioré. Aucune des restitutions proposées pour le vers 6 ne nous semble avoir un caractère de probabilité suffisant pour l'adopter.

ματος ⟨ὃ⟩ ἐγράψατο Ἀρχῖνος τὴν πολιτείαν αὐτοῦ B περιελών, καὶ κατὰ τῶν τριάκοντα ἕτερος. Ἐγένετο δὲ πιθανώτατος καὶ βραχύτατος, τοῖς ἰδιώταις τοὺς πολλοὺς λόγους ἐκδούς. Εἰσὶ δ' αὐτῷ καὶ τέχναι ῥητορικαὶ πεποιημέναι καὶ δημηγορίαι, ἐπιστολαί τε καὶ ἐγκώμια καὶ ἐπιτάφιοι καὶ ἐρωτικοὶ καὶ Σωκράτους ἀπολογία ἐστοχασμένη τῶν δικαστῶν. Δοκεῖ δὲ κατὰ τὴν λέξιν εὔκολος εἶναι, δυσμίμητος ὤν.

Δημοσθένης δ' ἐν τῷ κατὰ Νεαίρας λόγῳ ἐραστὴν αὐτόν φησι γεγονέναι Μετανείρας, ὁμοδούλου τῇ Νεαίρᾳ· ὕστερον δ' ἔγημε Βραχύλλου τοῦ ἀδελφοῦ θυγατέρα. Μνημονεύει δ' αὐτοῦ καὶ Πλάτων ἐν τῷ Φαίδρῳ ὡς δεινοτάτου εἰπεῖν καὶ Ἰσοκράτους πρεσβυτέρου. Ἐποίησε C δὲ καὶ εἰς αὐτὸν ἐπίγραμμα Φιλίσκος ὁ Ἰσοκράτους μὲν γνώριμος, ἑταῖρος δὲ Λυσίου, δι' οὗ φανερὸν ὡς προέλαβε τοῖς ἔτεσιν, ⟨ὃ⟩ καὶ ἐκ τῶν ὑπὸ Πλάτωνος εἰρημένων ἀποδείκνυται· ἔχει δ' οὕτως·

⟨Νῦν⟩, ὦ Καλλιόπης θύγατερ, πολυήγορε Φρόντι,
δείξεις εἴ τι φρονεῖς καί τι περισσὸν ἔχεις.
Τῷ γὰρ ἐς ἄλλο σχῆμα μεθαρμοσθέντι καὶ ἄλλοις
ἐν κόσμοισι βίου σῶμα λαβόνθ' ἕτερον
δεῖ σ' ἀρετῆς κήρυκα τεκεῖν τινα Λυσίᾳ ὕμνον,
† δόντα κατὰ φθιμένων καὶ σοφῷ ἀθάνατον †
ὃς τό τ' ἐμῆς ψυχῆς δείξει φιλέταιρον ἅπασι
καὶ τὴν τοῦ φθιμένου πᾶσι βροτοῖς ἀρετήν. D

836 B 1 ὃ add. Tay. || 1-2 αὐτοῦ περιελών Tay. : αὐτῷ περιέχων Fα || 3 τοὺς πολλοὺς F^ac : τοῖς πολλοῖς F^pc α || 5 δημηγορίαι n : -γορία Fα || 7 post τῶν deficit F || C 4 ὃ add. Rei. || 6 Νῦν add. Jacobs || Καλλιόπης Wytt. : καλλίπης α || Φρόντι Wytt. : φροντίδι α || 8 Τῷ ... μεθαρμοσθέντι Salm. : τὸν ... μεθαρμοσθέντα α || 10 Λυσίᾳ ὕμνον Salm. : λυσιδάϊμνον α Λύσιδι ὕμνον Wytt. || 11 δόντα α : δύντι Markland || καὶ σοφῷ α : κἂν ζόφῳ Sitzler καὶ ζόφου Bern. || ἀθάνατον α : ἀθανάτῳ Hecker || 12 δείξει Brunck : δεῖξαι α.

Il composa deux discours pour Iphicrate, l'un contre Harmodios[1], l'autre pour accuser Timothée de trahison[2]. Il eut gain de cause dans les deux affaires. Mais quand Iphicrate répondant des actes de Timothée endossa une accusation de trahison lors de la reddition de comptes[3] et prononça pour sa défense un discours composé par Lysias, lui fut acquitté, mais Timothée fut frappé d'une énorme amende. Lysias lut aux Jeux Olympiques un grand discours où il appelait les Grecs à se réconcilier et à renverser Denys[4].

ISOCRATE

Isocrate était fils de Théodoros du dème d'Erchia, qui appartenait à la moyenne bourgeoisie[5]. Théodoros avait acheté des esclaves fabricants de flûtes dont le travail l'enrichit assez pour être chorège et faire instruire ses fils. Il avait en effet deux autres fils[6], Télésippos et Diomnestos, ainsi qu'une fille. Voilà pourquoi Aristophane et Strattis l'ont plaisanté sur les flûtes[7]. Isocrate naquit dans la quatre-vingt-sixième olympiade sous l'archontat de Lysimaque de Myrrhinonte[8], vingt-deux ans <après Lysias>, sept ans avant Platon. Il reçut dans sa jeunesse une éducation qui n'avait rien à envier à celle d'aucun Athénien[9]. Il suivit les leçons de Prodicos de Kéos, de Gorgias de Léontinoi, de Tisias de Syracuse et du rhéteur Théramène[10]. Quand les Trente voulurent arrêter celui-ci et qu'il eut cherché refuge auprès d'Hestia Boulaia, Isocrate fut, dans l'épouvante générale, le seul à se lever pour prendre sa défense et, tout d'abord, il demeura longtemps silencieux ; ensuite Théramène le dissuada lui-même d'intervenir, lui remontrant que son

1-10. Voir *Notes complémentaires*, p. 203-204.

Συνέγραψε δὲ λόγω καὶ Ἰφικράτει, τὸν μὲν πρὸς Ἁρμόδιον, τὸν δὲ προδοσίας κρίνοντι Τιμόθεον· καὶ ἀμφοτέροις ἐνίκα· ἀναδεξαμένου δ' Ἰφικράτους τὰς τοῦ Τιμοθέου πράξεις, ταῖς εὐθύναις ἀναλαβὼν τὴν τῆς προδοσίας αἰτίαν ἀπολογεῖται διὰ τοῦ Λυσίου λόγου· καὶ αὐτὸς μὲν ἀπελύθη, ὁ δὲ Τιμόθεος ἐζημιώθη πλείστοις χρήμασιν. Ἀνέγνω δὲ καὶ ἐν τῇ Ὀλυμπιακῇ πανηγύρει λόγον μέγιστον, διαλλαγέντας τοὺς Ἕλληνας καταλῦσαι Διονύσιον.

ΙΣΟΚΡΑΤΗΣ E

Ἰσοκράτης Θεοδώρου μὲν ἦν παῖς τοῦ Ἐρχιέως τῶν μετρίων πολιτῶν, θεράποντας αὐλοποιοὺς κεκτημένου καὶ εὐπορήσαντος ἀπὸ τούτων ὡς καὶ χορηγῆσαι καὶ παιδεῦσαι τοὺς υἱούς· ἦσαν γὰρ αὐτῷ καὶ ἄλλοι, Τελέσιππος καὶ Διόμνηστος· ἦν δὲ καὶ θυγάτριον· ὅθεν
εἰς τοὺς αὐλοὺς κεκωμῴδηται ὑπ' Ἀριστοφάνους καὶ F
Στράττιδος. Γενόμενος δὲ κατὰ τὴν ὀγδοηκοστὴν ἕκτην ὀλυμπιάδα Λυσιμάχου Μυρρινουσίου ⟨ἄρχοντος, νεώτερος μὲν Λυσίου⟩ δύο καὶ εἴκοσιν ἔτεσι, πρεσβύτερος δὲ Πλάτωνος ἑπτά, παῖς μὲν ὢν ἐπαιδεύετο οὐδενὸς ἧττον Ἀθηναίων, ἀκροώμενος Προδίκου τε τοῦ Κείου καὶ Γοργίου τοῦ Λεοντίνου καὶ Τισίου τοῦ Συρακουσίου καὶ Θηραμένους τοῦ ῥήτορος· οὗ καὶ συλλαμβανομένου ὑπὸ τῶν τριάκοντα καὶ φυγόντος ἐπὶ τὴν Βουλαίαν Ἑστίαν, ἁπάντων καταπεπληγμένων, μόνος ἀνέστη βοηθήσων καὶ πολὺν χρόνον ἐσίγησε κατ' ἀρχάς, ἔπειτα ὑπ' αὐτοῦ

836 D 2 λόγω Mei. : λόγον α ‖ 3 κρίνοντι Tay. : κρίνων α ‖ 4 ἀμφοτέροις Rei. : -τέρους α ‖ E 2 Ἐρχιέως Wo. : ἀρχιερέως α ‖ F 3-4 ἄρχοντος — Λυσίου e Phot. Bern. ‖ 4 δύο α : δυσὶ Phot. Wo. ‖ 6 Κείου Turn. : κίου α.

épreuve lui serait encore plus douloureuse s'il entraînait un ami dans son malheur[1]. On prétend qu'il collabora à certains traités de Théramène composés lorsqu'il était en butte à des poursuites injustifiées et qui ont été publiés sous le nom de Boton[2]. Parvenu à l'âge d'homme il se tint à l'écart de la politique car il n'avait pas de voix, était timide de caractère[3] et avait perdu son patrimoine lors de la guerre contre Lacédémone[4]. Il est avéré qu'il <n'assista personne de sa parole> ou de son témoignage[5] et qu'il ne prononça qu'une seule plaidoirie, le discours *Sur l'Échange*[6]. Ayant ouvert une école il s'adonna à la philosophie et mit ses idées par écrit[7]. C'est ainsi qu'il écrivit le *Discours panégyrique* et certains autres de ses discours délibératifs. Il en donnait lui-même lecture ou bien il en composait pour d'autres, croyant qu'ainsi il amènerait les Grecs à raisonner sainement. Mais, trompé dans son dessein, il abandonna cette activité et devint chef d'école[8], d'abord à Chios, suivant certains, avec neuf disciples[9]. C'est alors que, voyant un jour l'argent qu'on lui comptait, il fondit en larmes et dit : « Me voici vendu à ces gens, je le vois bien[10]. » Il accueillait qui voulait et fut le premier à distinguer entre les discours éristiques et les discours politiques[11], auxquels il se consacra. De plus il établit à Chios des magistratures et la même constitution que dans sa patrie. Il se fit plus d'argent qu'aucun sophiste et fut même triérarque[12].

Il eut environ cent disciples ; citons dans le nombre Timothée fils de Conon qu'il accompagna dans maintes cités, rédigeant les rapports que celui-ci adressait aux Athéniens[13]. C'est pourquoi Timothée lui donna un talent pris sur le reliquat de l'argent de Samos. Il fut aussi

1-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 204-205.

5. Nous avons adopté la restitution de Zucker, qui permet de conserver μεμαρτυρηκώς et de rapprocher notre texte de *Sur l'Échange*, 144 : μήτε δεδικασμένον μηδενὶ μήτε πεφευγότα πλὴν περὶ ἀντιδόσεως μήθ' ἑτέροις συνηγωνισμένον μήτε μεμαρτυρηκότα κτλ. La correction de J. Wolf, μεμελετηκώς substitué à μεμαρτυρηκώς, nous semble beaucoup moins plausible.

6-13. Voir *Notes complémentaires*, p. 205-206.

παρῃτήθη, | εἰπόντος ὀδυνηρότερον αὐτῷ συμβήσεσθαι 837 A
εἴ τις τῶν φίλων ἀπολαύσει τῆς συμφορᾶς· καὶ ἐκείνου
τινὰς οὔσας τέχνας αὐτῷ φασι συμπραγματεύσασθαι,
ἡνίκα ἐν τοῖς δικαστηρίοις ἐσυκοφαντεῖτο, αἵ εἰσιν
ἐπιγεγραμμέναι Βότωνος. Ἐπεὶ δ' ἠνδρώθη, τῶν μὲν
πολιτικῶν πραγμάτων ἀπέσχετο ἰσχνόφωνός τ' ὢν καὶ
εὐλαβὴς τὸν τρόπον καὶ τὰ πατρῷα ἀποβεβληκὼς ἐν τῷ
πρὸς Λακεδαιμονίους πολέμῳ· ἄλλοις δὲ ⟨οὔτε συνηγω-
νισμένος οὔτε⟩ μεμαρτυρηκὼς φαίνεται, ἕνα δὲ μόνον
εἰπὼν λόγον, τὸν περὶ τῆς ἀντιδόσεως. Διατριβὴν δὲ
συστησάμενος ἐπὶ τὸ φιλοσοφεῖν καὶ γράφειν ⟨ἃ⟩ B
διανοηθείη ἐτράπετο, καὶ τόν τε Πανηγυρικὸν λόγον καί
τινας ἄλλους τῶν συμβουλευτικῶν, οὓς μὲν αὐτὸς γράφων
ἀνεγίνωσκεν, οὓς δ' ἑτέροις παρεσκεύαζεν, ἡγούμενος
οὕτως ἐπὶ τὸ τὰ δέοντα φρονεῖν τοὺς Ἕλληνας προτρέψεσ-
θαι. Διαμαρτάνων δὲ τῆς προαιρέσεως τούτων μὲν ἀπέστη,
σχολῆς δ' ἡγεῖτο, ὥς τινές φασι, πρῶτον ἐπὶ Χίου,
μαθητὰς ἔχων ἐννέα· ὅτε καὶ ἰδὼν τὸν μισθὸν ἀριθμούμενον
εἶπε δακρύσας ὡς « Ἐπέγνων ἐμαυτὸν νῦν τούτοις
πεπραμένον. » Ὡμίλει δὲ τοῖς βουλομένοις, χωρίσας
πρῶτος τοὺς ἐριστικοὺς λόγους τῶν πολιτικῶν, περὶ
οὓς ἐσπούδασε. Καὶ ἀρχὰς δὲ καὶ περὶ τὴν Χίον κατέστησε C
καὶ τὴν αὐτὴν τῇ πατρίδι πολιτείαν· ἀργυρίου τε ὅσον
οὐδεὶς σοφιστῶν εὐπόρησεν, ὡς καὶ τριηραρχῆσαι.

Ἀκροαταὶ δ' αὐτοῦ ἐγένοντο εἰς ἑκατόν, ἄλλοι τε
πολλοὶ καὶ Τιμόθεος ὁ Κόνωνος, σὺν ᾧ καὶ πολλὰς πόλεις
ἐπῆλθε, συντιθεὶς τὰς πρὸς Ἀθηναίους ὑπὸ Τιμοθέου
πεμπομένας ἐπιστολάς· ὅθεν ἐδωρήσατο αὐτῷ τάλαντον

837 A 5 ἐπιγεγραμμέναι A : ἐπιγραμμέναι α || 7 πατρῷα A : πρατρῷα α || 8-9 οὔτε συνηγωνισμένος οὔτε add. Zucker || B 1-2 ἃ διανοηθείη e D. Hal. Wo. : διανοηθεὶς α || 5-6 προτρέψεσθαι Cor. : -τρέψασθαι α || C 2 ἀργυρίου Turn. : ἀργύριον α || 5 Κόνωνος Phot. : κόρωνος α.

le maître de Théopompe de Chios, d'Éphore de Kymé, d'Asclépiade qui a composé un ouvrage sur les *Sujets de tragédies* et de Théodecte de Phasélis[1] qui écrivit plus tard des tragédies et dont le tombeau, actuellement en ruines, se trouve au bord de la voie sacrée d'Éleusis avant le marché aux fèves. C'est là, qu'à côté de la sienne, il avait élevé aux poètes célèbres des statues dont celle du poète Homère subsiste seule. Autres disciples : Léodamas d'Athènes, Lacritos qui fut nomothète à Athènes et, suivant certains, Hypéride et Isée[2]. Alors qu'il était encore professeur de rhétorique, on raconte que Démosthène vint le trouver plein d'ardeur et lui dit qu'il ne pouvait payer les mille drachmes qu'il réclamait[3], mais qu'il lui en donnerait deux cents contre le cinquième de ses leçons. Isocrate lui répondit : « Nous ne détaillons pas notre enseignement, Démosthène. Les beaux poissons, on les vend entiers ; moi aussi, si par hasard tu veux devenir mon élève, je te vendrai mon art en bloc. »

Il mourut sous l'archontat de Chairondès après avoir appris dans la palestre d'Hippocratès la nouvelle de Chéronée[4]. Il quitta volontairement la vie en quatre jours en se privant de nourriture. Juste avant de trépasser, il récita les premiers vers de trois pièces d'Euripide :

« Danaos, le père de cinquante filles »,
« Pélops, fils de Tantale, s'étant rendu à Pisa »,
« Cadmos, ayant un jour quitté la ville de Sidon »[5].

Il avait vécu quatre-vingt-dix-huit ans, cent disent certains[6], et n'avait pas supporté de voir la Grèce

1-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 206-207.

5. Vers d'*Archélaos*, d'*Iphigénie en Tauride* et de *Phrixos*, où se trouvent mentionnés trois barbares qui, comme Philippe, ont envahi la Grèce. L'auteur des *Longaevi* (23) ne fait prononcer à Isocrate que le dernier de ces trois vers. F. C. Seeliger (*op. cit.*, p. 41) a bien vu que ces citations ont été imaginées à partir du passage du *Panathénaïque* (80) où l'orateur évoque la prise du Péloponnèse par Pélops, d'Argos par Danaos et de Thèbes par Cadmos.

6. Voir *Notes complémentaires*, p. 207.

τῶν ἀπὸ Σάμου περιγενομένων. Ἐμαθήτευσε δ' αὐτῷ καὶ Θεόπομπος ὁ Χῖος καὶ Ἔφορος ὁ Κυμαῖος καὶ Ἀσκληπιάδης ὁ τὰ τραγῳδούμενα συγγράψας καὶ Θεοδέκτης ὁ Φασηλίτης ὁ τὰς τραγῳδίας ὕστερον γράψας, οὗ ἐστι τὸ μνῆμα ἐπὶ τὴν Κυαμῖτιν πορευομένοις κατὰ τὴν ἱερὰν ὁδὸν τὴν ἐπ' Ἐλευσῖνα, τὰ νῦν κατερηρειμμένον· ἔνθα D
καὶ τοὺς ἐνδόξους τῶν ποιητῶν ἀνέστησε σὺν αὐτῷ, ὧν Ὅμηρος ὁ ποιητὴς σῴζεται μόνος· Λεωδάμας τ' Ἀθηναῖος καὶ Λάκριτος ὁ νομοθέτης Ἀθηναίοις· ὡς δέ τινές φασι, καὶ Ὑπερείδης καὶ Ἰσαῖος. Καὶ Δημοσθένη δ' ἔτι ῥητορεύοντί φασι μετὰ σπουδῆς προσελθεῖν αὐτῷ καὶ χιλίας μὲν ἃς [μόνας] εἰσεπράττετο οὐκ ἔχειν φάναι παρασχεῖν, διακοσίας δὲ ⟨μόνας⟩ δώσειν, ἐφ' ᾧ τε τὸ πέμπτον μέρος ἐκμαθεῖν· τὸν δ' ἀποκρίνασθαι ὡς « Οὐ τεμαχίζομεν, E
ὦ Δημόσθενες, τὴν πραγματείαν· ὥσπερ δὲ τοὺς καλοὺς ἰχθῦς ὅλους πωλοῦμεν, οὕτω κἀγώ σοι, εἰ βούλοιο μαθητεύειν, ὁλόκληρον ἀποδώσομαι τὴν τέχνην. »

Ἐτελεύτα δ' ἐπὶ Χαιρώνδου ἄρχοντος, ἀπαγγελθέντων τῶν περὶ Χαιρώνειαν ἐν τῇ Ἱπποκράτους παλαίστρᾳ πυθόμενος, ἐξαγαγὼν αὑτὸν τοῦ βίου τέτρασιν ἡμέραις διὰ τοῦ σιτίων ἀποσχέσθαι, προειπὼν τρεῖς ἀρχὰς δραμάτων Εὐριπίδου·

Δαναὸς ὁ πεντήκοντα θυγατέρων πατήρ·
Πέλοψ ὁ Ταντάλειος εἰς Πῖσαν μολών·
Σιδώνιόν ποτ' ἄστυ Κάδμος ἐκλιπών·

ὀκτὼ καὶ ἐνενήκοντα ἔτη βιοὺς ἤ, ὥς τινες, ἑκατόν, οὐχ F
ὑπομείνας τετράκις ἰδεῖν τὴν Ἑλλάδα καταδουλουμένην·

837 D 3 Λεωδάμας West. : λεώδαμος α λαοδάμας Phot. || 4 νομοθέτης α : νομοθετήσας Phot. || 5 Δημοσθένη E : -σθένης α || 8 μόνας post διακοσίας δὲ transp. Wo. || E 1 ἐκμαθεῖν Phot. Salm. : ἐκμάθῃ α || 3 πωλοῦμεν α : -λοῦσιν Cor. || 5 Χαιρώνδου Meursius : χερωνίδου α || 7 τέτρασιν A Phot. : τέρασιν α || 8 ἀποσχέσθαι A : ἀποχέσθαι α || 12 Σιδώνιόν A : σιδυώνιον α.

asservie une quatrième fois. L'année qui précéda sa mort, quatre ans avant selon d'autres, il composa le *Panathénaïque*[1]. Il mit dix ans à composer le *Panégyrique*, d'autres disent quinze ans, et il y aurait plagié Gorgias de Léontinoi et Lysias[2]. Le discours *Sur l'Échange*, il le fit à quatre-vingt-deux ans, les discours adressés à Philippe, peu avant sa mort[3]. Dans sa vieillesse il adopta Aphareus qui était le plus jeune des trois enfants de Plathané, fille du rhéteur Hippias[4]. Il fit une belle fortune car non seulement il se faisait payer par ses disciples, mais encore il reçut vingt talents du roi de Chypre Nicoclès, fils d'Évagoras[5], pour le discours qu'il lui avait adressé. Cette fortune excita des jalousies[6], si bien qu'il fut proposé trois fois pour la triérarchie. Deux fois il invoqua la maladie et fut dispensé sur l'intervention de son fils[7]. La troisième fois il s'exécuta et cela ne lui coûta pas une petite somme[8]. A un père qui lui disait qu'à son fils il avait donné un esclave pour toute compagnie, il répondit : « Eh bien, va-t-en, tu auras deux esclaves au lieu d'un seul.[9] » Il participa au concours institué par Artémise en l'honneur de Mausole[10], mais l'éloge qu'il composa n'est pas conservé. Il écrivit aussi un *Éloge d'Hélène* et un *Aréopagitique*. Il mourut après s'être privé de nourriture neuf jours suivant les uns, quatre suivant les autres[11], le jour des funérailles des soldats tombés à Chéronée. Son fils Aphareus composa aussi des discours. Il fut enseveli avec sa parenté près du Kynosarge, à gauche sur la hauteur. Il s'y trouve avec son père Théodoros et avec sa mère Hédyto. A ses côtés reposent Nako, sœur de

1. Les deux assertions renferment une part d'exactitude. Isocrate déclare au début du *Panathénaïque* (3) qu'il a quatre-vingt-quatorze ans. Mais il raconte ensuite que la composition de cet ouvrage fut suspendue par une maladie qui dura trois ans et que ses élèves le pressèrent de le terminer alors qu'il lui « manquait trois années pour être centenaire » (§ 270). Il a donc effectivement terminé le *Panathénaïque* à quatre-vingt-dix-sept ans, c'est-à-dire un an avant sa mort.

2-11. Voir *Notes complémentaires*, p. 207-208.

πρὸ ἐνιαυτοῦ ἤ, ὥς τινες, πρὸ τεσσάρων ἐτῶν τῆς τελευ-
τῆς συγγράψας τὸν Παναθηναϊκόν. Τὸν δὲ Πανηγυρικὸν
ἔτεσι δέκα συνέθηκεν, οἱ δὲ δεκαπέντε λέγουσιν, ὃν
μετενηνοχέναι ἐκ τοῦ Γοργίου τοῦ Λεοντίνου καὶ Λυσίου·
τὸν δὲ περὶ τῆς ἀντιδόσεως δύο καὶ ὀγδοήκοντα ἔτη
γεγονώς· τοὺς δὲ πρὸς Φίλιππον ὀλίγῳ πρότερον τοῦ
θανάτου. Ἐγένετο δ' αὐτῷ | καὶ παῖς Ἀφαρεὺς πρεσβύτῃ 838 A
ὄντι ἐκ Πλαθάνης τῆς Ἱππίου τοῦ ῥήτορος ποιητός, τῶν δὲ
τῆς γυναικὸς τριῶν παίδων ὁ νεώτατος. Εὐπόρησε ⟨δ'⟩ ἱκα-
νῶς οὐ μόνον ἀργύριον εἰσπράττων τοὺς γνωρίμους, ἀλλὰ
καὶ [τὰ] παρὰ Νικοκλέους τοῦ Κυπρίων βασιλέως, ὃς ἦν
υἱὸς Εὐαγόρου, εἴκοσι τάλαντα λαβὼν ὑπὲρ τοῦ πρὸς
αὐτὸν γραφέντος λόγου· ἐφ' οἷς φθονηθεὶς τρὶς προεβλήθη
τριηραρχεῖν, καὶ δὶς μὲν ἀσθένειαν σκηψάμενος διὰ τοῦ
παιδὸς παρῃτήσατο, τὸ δὲ τρίτον ὑποστὰς ἀνήλωσεν οὐκ
ὀλίγα. Πρὸς δὲ τὸν εἰπόντα πατέρα ὡς οὐδὲν ἀλλ' ἢ
ἀνδράποδον συμπέμψαι τῷ παιδίῳ, «Τοιγαροῦν, ἔφη,
ἄπιθι· δύο γὰρ ἀνθ' ἑνὸς ἕξεις ἀνδράποδα.» Ἠγωνίσατο B
δὲ καὶ τὸν ἐπὶ Μαυσώλῳ τεθέντα ὑπ' Ἀρτεμισίας ἀγῶνα·
τὸ δ' ἐγκώμιον οὐ σῴζεται. Ἐποίησε δὲ καὶ εἰς Ἑλένην
ἐγκώμιον καὶ Ἀρεοπαγιτικόν. Ἐξελθεῖν δὲ τοῦ βίου οἱ
μὲν ἐναταῖόν φασι σίτων ἀποσχόμενον, οἱ δὲ τεταρταῖον,
ἅμα ταῖς ταφαῖς τῶν ἐν Χαιρωνείᾳ πεσόντων. Συνέγραψε
δ' αὐτοῦ καὶ ὁ παῖς Ἀφαρεὺς λόγους. Ἐτάφη δὲ μετὰ τῆς
συγγενείας πλησίον Κυνοσάργους ἐπὶ τοῦ λόφου ⟨ἐν⟩
ἀριστερᾷ αὐτός τε καὶ ὁ πατὴρ αὐτοῦ Θεόδωρος καὶ ἡ
μήτηρ Ἡδυτώ· ταύτης τ' ἀδελφὴ τηθὶς τοῦ ῥήτορος Νακὼ

837 F 3 ἐτῶν Turn. : τῶν α || 8 τοὺς δὲ α : τὸν δὲ Xyl. || 838 A 3 δ' e Phot. add. Cor. || 5 τὰ e Phot. del. Cor. || 8 τριηραρχεῖν Phot. Xyl. : τριήρας α || καὶ δὶς Phot. Mez. : καὶ τὸ δὶς α || 9 ὑποστὰς Cor. : ἀναστὰς α || B 8 πλήσιον E : πλήσιον δὲ α || ἐν add. Turn. || 9 αὐτός Rei. : ὁ υἱός α || 10 Ἡδυτώ Bait.- Saup. : αὐτοῦ α || Νακὼ Keil : ἀνακὼ α.

celle-ci et tante de l'orateur, son fils adoptif Aphareus et son cousin Socrate, fils de Nako[1], la sœur de sa mère, son frère Théodoros qui portait le nom de son père, ses petits-fils, enfants de son fils adoptif Aphareus, [Aphareus, son père Théodore[2]] et Plathané, sa femme, mère d'Aphareus, son fils adoptif. Les sépultures portaient six tables funéraires[3] qui n'existent plus. Sur la tombe d'Isocrate s'élevait une colonne de trente coudées portant une sirène symbolique de sept coudées[4], mais elle ne subsiste plus. Tout près, une stèle représentait des poètes et les maîtres d'Isocrate : on y voyait Gorgias considérant une sphère astronomique[5] avec Isocrate à ses côtés. Une statue de lui en bronze, offerte par Timothée fils de Conon, se dresse également à Éleusis devant le vestibule. Elle porte cette inscription :

« Pour rendre hommage au charme de son amitié ainsi qu'à son génie, Timothée a offert aux Déesses cette image d'Isocrate. Œuvre de Léocharès. »

On lui attribue soixante discours, mais Denys n'en reconnaît que vingt-cinq d'authentiques[6] et Caecilius vingt-huit. Les autres sont apocryphes. Il éprouvait une telle aversion pour la déclamation publique[7] que, trois personnes étant un jour venues pour l'entendre, il en retint deux et renvoya la troisième en lui disant de revenir le lendemain, car il avait ce jour-là tout un théâtre dans sa salle de conférences. Il se plaisait même à dire à ses disciples qu'il faisait payer son enseignement dix mines, mais qu'il en donnerait dix mille au maître

1. Nous pensons qu'il faut suivre Keil et substituer Νακώ à Ἀνακώ la leçon des manuscrits. Ἀνακώ n'est attesté nulle part comme nom de femme. On pourrait imaginer qu'il recouvre Ἀναξώ si, un peu plus bas, p. 839 D, le biographe n'appelait la tante d'Isocrate Νακώ, nom parfaitement attesté en Attique (voir Kirchner, *Prosopographia Attica*, nº 10518 et Louis Robert, *Noms indigènes*, p. 289). Pour un stemma de la famille d'Isocrate, voir J. K. Davies, *op. cit.*, p. 248.

2. Le texte est évidemment corrompu, Théodore, le père d'Isocrate, ayant déjà été mentionné.

3-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 209.

καὶ ὁ ποιητὸς υἱὸς Ἀφαρεὺς καὶ ὁ ἀνεψιὸς αὐτοῦ Σωκράτης, C μητρὸς Ἰσοκράτους ἀδελφῆς Νακοῦς υἱὸς ὤν, ὅ τ' ἀδελφὸς αὐτοῦ ὁμώνυμος τοῦ πατρὸς Θεόδωρος καὶ οἱ υἱωνοὶ ⟨αὐτοῦ⟩, τοῦ ποιηθέντος αὐτῷ παιδὸς Ἀφαρέως, [Ἀφαρεὺς καὶ ὁ τούτου πατὴρ Θεόδωρος] ἥ τε γυνὴ Πλαθάνη, μήτηρ δὲ τοῦ ποιητοῦ Ἀφαρέως. Ἐπὶ μὲν οὖν τούτων τράπεζαι ἐπῆσαν ἕξ, αἳ νῦν οὐ σῴζονται· αὐτῷ δ' Ἰσοκράτει ἐπὶ τοῦ μνήματος ἐπῆν κίων τριάκοντα πηχῶν, ἐφ' οὗ σειρὴν πηχῶν ἑπτὰ συμβολικῶς, ὃς νῦν οὐ σῴζεται. Ἦν D δὲ καὶ αὐτοῦ τράπεζα πλησίον ἔχουσα ποιητάς τε καὶ τοὺς διδασκάλους αὐτοῦ, ἐν οἷς καὶ Γοργίαν εἰς σφαῖραν ἀστρολογικὴν βλέποντα αὐτόν τε τὸν Ἰσοκράτην παρεστῶτα. Ἀνάκειται δ' αὐτοῦ καὶ ἐν Ἐλευσῖνι εἰκὼν χαλκῆ ἔμπροσθεν τοῦ προστῴου ὑπὸ Τιμοθέου τοῦ Κόνωνος, καὶ ἐπιγέγραπται

Τιμόθεος φιλίας τε χάριν ξύνεσίν τε προτιμῶν
Ἰσοκράτους εἰκὼ τήνδ' ἀνέθηκε θεαῖς.
Λεωχάρους ἔργον.

Φέρονται δ' αὐτοῦ λόγοι ἑξήκοντα, ὧν εἰσι γνήσιοι κατὰ μὲν Διονύσιον εἰκοσιπέντε, κατὰ δὲ Καικίλιον εἰκοσιοκτώ, οἱ δ' ἄλλοι κατεψευσμένοι. Εἶχε δ' ἀλλοτρίως πρὸς ἐπίδειξιν, ὡς ἀφικομένων ποτὲ πρὸς αὐτὸν τριῶν ἐπὶ E τὴν ἀκρόασιν τοὺς μὲν δύο κατασχεῖν, τὸν δὲ τρίτον ἀπολῦσαι, φάμενος εἰς τὴν ἐπιοῦσαν ἥξειν· νῦν γὰρ αὐτῷ τὸ θέατρον εἶναι ἐν ἀκροατηρίῳ. Εἰώθει δὲ καὶ πρὸς τοὺς γνωρίμους αὐτοῦ λέγειν ὡς αὐτὸς μὲν δέκα μνῶν διδάσκοι, τῷ δ' αὐτὸν διδάξοντι τόλμαν καὶ εὐφωνίαν

838 C 2 Ναχοῦς υἱὸς ὤν Keil : ἀναχοῦς υἱὸς ὤν E ἀναχούσιος ὤν α || 3 αὐτοῦ Wo. : αὐτῷ α || 4 αὐτοῦ add. Wytt. || 4-5 Ἀφαρεὺς — Θεόδωρος secl. Dueb. || 8 κίων Turn. : κριὼν α || D 8 ξύνεσίν Dueb. : σύνεσίν ΡΠΟΤ. ξενίην α || E 4 ἀκροατηρίῳ Wo. : ἀκρωτηρίῳ α || 6 διδάξοντι α^{ac}E : διδάξαντι α^{pc}.

qui lui donnerait de l'assurance et une belle voix. Et comme on lui demandait pourquoi il rendait les autres capables de parler sans l'être lui-même, il répliqua que semblablement les pierres à aiguiser rendent le fer coupant bien qu'elles-mêmes ne puissent pas couper. Certains prétendent qu'il aurait composé un traité de rhétorique[1], mais d'autres que son enseignement était fondé, non sur la théorie, mais sur la pratique. Il ne fit jamais payer un citoyen[2]. Il envoyait ses disciples à l'Assemblée, pour qu'ils lui rapportent ce qui s'y disait. Il ne fut pas peu affecté par la mort de Socrate et, le lendemain, il parut en public vêtu de noir. Comme on lui demandait de définir la rhétorique, il déclara que c'était l'art de rendre grand ce qui est petit et petit ce qui est grand[3]. Comme il se trouvait un jour à la table du tyran de Chypre Nicocréon et que les convives l'invitaient à faire un discours, il leur dit : « Les sujets qui sont mon fort, ce n'en est pas le moment et les sujets dont c'est le moment ne sont pas mon fort[4]. » Voyant Sophocle, le poète tragique, suivre un garçon en amoureux, il lui dit : « Sophocle, on doit retenir ses yeux et pas seulement ses mains[5]. » Et comme Éphore de Kymé était sorti de son école sans avoir rien appris et que son père, Démophilos, l'y avait renvoyé en payant une seconde fois, il l'appelait pour rire « Diphoros »[6]. Il s'intéressa suffisamment à lui malgré tout et lui suggéra le sujet de son ouvrage. Il était aussi porté sur les plaisirs de l'amour[7]. Il avait même dans son lit un matelas supplémentaire et son oreiller était imprégné de safran. Tant qu'il fut jeune, il resta garçon mais, ayant pris de l'âge, il vécut avec une courtisane appelée Lagiské dont il eut une fille qui mourut à douze ans sans avoir été mariée. Ensuite il épousa Plathané, la veuve du rhéteur Hippias, qui avait trois enfants, parmi lesquels, comme nous l'avons dit plus haut, il adopta Aphareus qui lui éleva près de l'Olympieion une

1-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 209-210.

δώσειν δεκακισχιλίας. Καὶ πρὸς τὸν ἐρόμενον διότι οὐκ ὢν αὐτὸς ἱκανὸς ἄλλους ποιεῖ, εἶπεν ὅτι καὶ αἱ ἀκόναι αὐταὶ μὲν τεμεῖν οὐ δύνανται, τὸν δὲ σίδηρον τμητικὸν ποιοῦσιν. Εἰσὶ δ' οἳ καὶ τέχνην αὐτὸν λέγουσι συγγεγραφέναι, οἱ F
δ' οὐ μεθόδῳ ἀλλ' ἀσκήσει χρήσασθαι. Πολίτην δ' οὐδέποτ' εἰσέπραξε μισθόν. Προσέταττε δὲ τοῖς γνωρίμοις εἰς τὰς ἐκκλησίας ἀπαντῶσιν ἀναφέρειν αὐτῷ τὰ εἰρημένα. Ἐλυπήθη δὲ καὶ οὐ μετρίως ἐπὶ τῷ Σωκράτους θανάτῳ καὶ μελανειμονῶν τῇ ὑστεραίᾳ προῆλθε. Πάλιν δ' ἐρομένου τινὸς αὐτὸν τί ῥητορική, εἶπε· « Τὰ μὲν μικρὰ μεγάλα, τὰ δὲ μεγάλα μικρὰ ποιεῖν. » Ἑστιώμενος δέ ποτε παρὰ Νικοκρέοντι τῷ Κύπρου τυράννῳ, προτρεπομένων αὐτὸν τῶν παρόντων διαλεχθῆναι, ἔφη· « Οἷς μὲν ἐγὼ δεινὸς οὐχ ὁ νῦν καιρός, οἷς δ' ὁ νῦν καιρὸς οὐκ ἐγὼ δεινός. » |
Σοφοκλέα δὲ τὸν τραγικὸν θεασάμενος ἑπόμενον ἐρωτικῶς 839 A
παιδὶ εἶπεν· « Οὐ μόνον δεῖ, Σοφόκλεις, τὰς χεῖρας ἔχειν παρ' αὑτῷ, ἀλλὰ καὶ τοὺς ὀφθαλμούς. » Τοῦ δὲ Κυμαίου Ἐφόρου ἀπράκτου τῆς σχολῆς ἐξελθόντος καὶ πάλιν ὑπὸ τοῦ πατρὸς Δημοφίλου πεμφθέντος ἐπὶ δευτέρῳ μισθῷ, παίζων Δίφορον αὐτὸν ἐκάλει· ἐσπούδασε μέντοι ἱκανῶς περὶ τὸν ἄνδρα καὶ τὴν ὑπόθεσιν τῆς χρείας αὐτὸς ὑπεθήκατο. Ἐγένετο δὲ καὶ πρὸς τὰ ἀφροδίσια καταφερής, ὡς ὑποπάστῳ παρειλκυσμένῳ ἐν τῇ κοίτῃ χρῆσθαι, κρόκῳ διάβροχον ἔχοντα τὸ προσκεφάλαιον. B
Καὶ νέον μὲν ὄντα μὴ γῆμαι, γηράσαντα δ' ἑταίρᾳ συνεῖναι ᾗ ὄνομα ἦν Λαγίσκη, ἐξ ἧς ἔσχε θυγάτριον ὃ γενόμενον ἐτῶν δώδεκα πρὸ γάμων ἐτελεύτησεν. Ἔπειτα Πλαθάνην τὴν Ἱππίου τοῦ ῥήτορος γυναῖκα ἠγάγετο τρεῖς παῖδας ἔχουσαν, ὧν τὸν Ἀφαρέα ὡς προείρηται ἐποιήσατο, ὃς

838 E 7 διότι α : διὰ τί Phot.Wytt. ‖ 8 αὐταὶ E Phot. : αὗται α ‖ F 1 τέχνην α Phot. : τέχνας A ‖ 6 μελανειμονῶν A : -νουμονῶν α ‖ 7 εἶπε Turn. : εἰπεῖν α ‖ 839 A 2 εἶπεν Turn. : εἰπεῖν α ‖ 3 αὑτῷ Steph. : αὐτῷ α ‖ 6 Δίφορον Victorius : δίφρον α.

statue de bronze[1] portée par une colonne avec l'inscription :

« Aphareus a consacré à Zeus cette statue de son père Isocrate pour rendre hommage aux dieux et au mérite de ses parents. »

On dit aussi qu'il fit de l'équitation dans son enfance. Une statue de bronze consacrée sur l'Acropole dans le jeu de paume des arrhéphores le représente à cheval encore enfant, à ce que l'on a prétendu[2]. Dans toute sa vie on lui intenta seulement deux procès : le premier en échange de fortune, sur plainte de Mégaclide ; il ne se présenta pas à l'audience, étant malade, mais il délégua son fils Aphareus et gagna[3] ; le deuxième, en échange de fortune, sur plainte de Lysimaque, au sujet d'une triérarchie[4]. Il perdit son procès et s'acquitta de la triérarchie. On voyait aussi son portrait en peinture au Pompéion[5]. Aphareus composa des discours, mais en petit nombre ; ce sont des discours judiciaires et délibératifs ; il composa également quelque trente-sept tragédies, mais l'authenticité de deux d'entre elles est contestée. Il commença à faire représenter ses pièces sous l'archontat de Lysistratos et, en vingt-huit ans, jusque sous l'archontat de Sosigénès[6], il concourut six fois aux Dionysies urbaines et remporta deux fois la victoire sous le nom de Dionysios. Il concourut deux fois aux Lénéennes sous le nom de deux autres poètes[7]. Des statues de la mère d'Isocrate et de Théodoros[8] et de sa sœur Nako étaient consacrées sur l'Acropole ; la statue de la mère se trouve maintenant près de celle d'Hygie avec une autre inscription ; celle de Nako a disparu. Aphareus eut deux fils : Alexandre, de Koino, Lysiclès, de Lysion.

1-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 210.

7. Sur la possibilité qu'on avait de faire représenter ses pièces par personne interposée, voir Pickard-Cambridge, *The dramatic festivals of Athens*², p. 84-85 ; P. Ghiron-Bistagne, *Recherches sur les acteurs dans la Grèce antique*, Paris, Belles Lettres, 1976, p. 128-131.

8. Voir *Notes complémentaires*, p. 210.

καὶ εἰκόνα αὐτοῦ χαλκῆν ἀνέθηκε πρὸς τῷ Ὀλυμπιείῳ [ὡς] ἐπὶ κίονος καὶ ἐπέγραψεν

Ἰσοκράτους Ἀφαρεὺς πατρὸς εἰκόνα τήνδ' ἀνέθηκε
Ζηνί, θεούς τε σέβων καὶ γονέων ἀρετήν.

Λέγεται δὲ καὶ κελητίσαι ἔτι παῖς ὤν· ἀνάκειται γὰρ C
ἐν ἀκροπόλει χαλκοῦς ἐν τῇ σφαιρίστρᾳ τῶν ἀρρηφόρων κελητίζων ἔτι παῖς ὤν, ὡς εἶπόν τινες. Δύο δ' ἐν ἅπαντι τῷ βίῳ συνέστησαν αὐτῷ ἀγῶνες· πρότερος μὲν εἰς ἀντίδοσιν προκαλεσαμένου αὐτὸν Μεγακλείδου, πρὸς ὃν οὐκ ἀπήντησε διὰ νόσον, τὸν δ' υἱὸν πέμψας Ἀφαρέα ἐνίκησε· δεύτερος δὲ Λυσιμάχου αὐτὸν προκαλεσαμένου περὶ τριηραρχίας εἰς ἀντίδοσιν· ἡττηθεὶς δὲ τὴν τριηραρχίαν ὑπέστη. Ἦν δ' αὐτοῦ καὶ γραπτὴ εἰκὼν ἐν τῷ Πομπείῳ. Ὁ δ' Ἀφαρεὺς συνέγραψε μὲν λόγους, οὐ πολλοὺς δέ, δικανικούς τε καὶ συμβουλευτικούς· ἐποίησε δὲ καὶ τραγῳδίας περὶ ἑπτὰ καὶ τριάκοντα, ὧν ἀντιλέγονται D
δύο. Ἀρξάμενος δ' ἀπὸ Λυσιστράτου διδάσκειν ἄχρι Σωσιγένους ἐν ἔτεσιν εἰκοσιοκτὼ διδασκαλίας ἀστικὰς καθῆκεν ἓξ καὶ δὶς ἐνίκησε διὰ Διονυσίου, καθεὶς καὶ δι' ἑτέρων ἑτέρας δύο Ληναϊκάς. Τῆς δὲ μητρὸς αὐτῶν Ἰσοκράτους καὶ Θεοδώρου καὶ τῆς ταύτης ἀδελφῆς Νακοῦς εἰκόνες ἀνέκειντο ἐν ἀκροπόλει· ὧν ἡ τῆς μητρὸς παρὰ τὴν Ὑγίειαν νῦν κεῖται μετεπιγεγραμμένη, ἡ δὲ Νακοῦς οὐ σῴζεται. Ἔσχε δὲ υἱούς, Ἀλέξανδρον μὲν ἐκ Κοινοῦς, Λυσικλέα δ' ἐκ Λυσίου.

839 B 7 Ὀλυμπιείῳ Wytt. : ὀλυμπίῳ α || 8 ὡς del. Wytt. || C 1 κελητίσαι et infra C 3 κελητίζων Turn. : κερητίσαι ... κερητίζων α || D 9 Κοινοῦς A[corr] : κοινῶς α || 10 Λυσικλέα Dueb. : οὐσικλέα α Σωσικλέα Turn.

ISÉE

Isée était originaire de Chalcis[1]. Venu à Athènes, il suivit les leçons <d'Isocrate, mais c'est surtout> Lysias <qui lui servit de modèle>[2] pour l'harmonie du style et l'habileté dans le traitement des causes, si bien que celui qui n'aurait pas une connaissance approfondie de la manière propre à chacun de ces deux écrivains, aurait bien du mal à décider de l'attribution d'un bon nombre de leurs discours. Il était dans sa maturité après la guerre du Péloponnèse, comme on peut l'induire de ses discours, et il vécut jusque sous le règne de Philippe[3]. Pour dix mille drachmes, il laissa son école et devint le maître de Démosthène[4]. Il s'acquit par là une très grande réputation. C'est même lui qui, selon certains, composa les discours de Démosthène contre ses tuteurs. Il a laissé soixante-quatre plaidoiries dont cinquante sont authentiques et des manuels de son cru[5]. Il fut le premier à employer des figures de pensée et à pratiquer le style oratoire, ce en quoi Démosthène l'imita fortement[6]. Le poète comique Théopompe parle de lui dans son *Thésée*[7].

ESCHINE

Eschine avait pour père Atrométos qui, exilé sous les Trente, participa au rétablissement de la démocratie, et pour mère Glaucothéa[8]. Il appartenait au dème Kothokides[9] et n'était distingué ni par la naissance ni par la fortune. Dans sa jeunesse, comme il était très fort physiquement, il fit beaucoup de sport[10] et, comme il était doué d'une voix sonore, il fit ensuite du théâtre. D'après Démosthène, il fut longtemps secrétaire adjoint

1-10. Voir *Notes complémentaires*, p. 210-211.

ΙΣΑΙΟΣ E

Ἰσαῖος Χαλκιδεὺς μὲν ἦν τὸ γένος, παραγενόμενος δ' εἰς Ἀθήνας καὶ σχολάσας ... Λυσίᾳ κατά τε τὴν τῶν ὀνομάτων ἁρμονίαν καὶ τὴν ἐν τοῖς πράγμασι δεινότητα, ὥστ' εἰ μή τις ἔμπειρος πάνυ τοῦ χαρακτῆρος τῶν ἀνδρῶν εἴη, οὐκ ἂν διαγνοίη πολλοὺς τῶν λόγων ῥᾳδίως ὁποτέρου τῶν ῥητόρων εἰσίν. Ἤκμασε δὲ μετὰ τὸν Πελοποννησιακὸν πόλεμον, ὡς ἔστι τεκμήρασθαι ἐκ λόγων αὐτοῦ, καὶ μέχρι τῆς Φιλίππου ἀρχῆς παρέτεινε. Καθηγήσατο δὲ Δημοσθέ- F
νους, ἀποστὰς τῆς σχολῆς, ἐπὶ δραχμαῖς μυρίαις· διὸ καὶ μάλιστα ἐπιφανὴς ἐγένετο. Αὐτὸς δὲ καὶ τοὺς ἐπιτροπικοὺς λόγους συνέταττε τῷ Δημοσθένει, ὥς τινες εἶπον. Καταλέλοιπε δὲ λόγους ἑξήκοντα τέσσαρας ὧν εἰσι γνήσιοι πεντήκοντα, καὶ ἰδίας τέχνας. Πρῶτος δὲ καὶ σχηματίζειν ἤρξατο καὶ τρέπειν ἐπὶ τὸ πολιτικὸν τὴν διάνοιαν· ὃ μάλιστα μεμίμηται Δημοσθένης. Μνημονεύει δ' αὐτοῦ Θεόπομπος ὁ κωμικὸς ἐν τῷ Θησεῖ. |

ΑΙΣΧΙΝΗΣ 840 A

Αἰσχίνης Ἀτρομήτου, φυγόντος μὲν ἐπὶ τῶν τριάκοντα, συγκαταγαγόντος δὲ τὸν δῆμον, καὶ Γλαυκοθέας, τῶν δήμων Κοθωκίδης, οὔτε κατὰ γένος τῶν ἐπιφανῶν οὔτε κατὰ περιουσίαν χρημάτων. Νέος δ' ὢν καὶ ἐρρωμένος τῷ σώματι περὶ τὰ γυμνάσια ἐπόνει· λαμπρόφωνος δ' ὢν μετὰ ταῦτα τραγῳδίαν ἤσκησεν· ὡς δὲ Δημοσθένης φησίν,

839 E 3 σχολάσας lac. 18 litt. Λυσίᾳ n : σχολάσας Λυσίᾳ α σχ. Ἰσοκράτει ἔοικε μάλιστα Λυσίᾳ Dueb. alii alia || F 2 σχολῆς A : χολῆς α.

et troisième acteur avec Aristodème aux Dionysies[1], et il répétait le vieux répertoire tragique à ses heures de loisir. Encore enfant, il aida son père à enseigner la lecture[2] et, adolescent, il servit dans les gardes-frontières[3]. Il fut, suivant certains, l'auditeur d'Isocrate et de Platon[4] et, selon Caecilius, de Léodamas[5]. Il milita non sans éclat dans le parti politique opposé à Démosthène, fut souvent envoyé en ambassade et, en particulier, auprès de Philippe pour négocier la paix. A la suite de cette mission, il fut accusé par Démosthène d'avoir causé la destruction de la Phocide et, de plus, d'avoir, lorsqu'il fut élu pylagore, allumé la guerre entre les Amphictyons et les Amphisséens qui cultivaient <la terre sacrée> et reconstruisaient leur port[6]. Le résultat fut que les Amphictyons implorèrent l'aide de Philippe et que, secondé par Eschine, celui-ci intervint et s'empara de la Phocide[7]. Mais, défendu par Eubule, fils de Spintharos, du dème de Probalinthos, personnage qui avait l'oreille du peuple, il fut acquitté à une majorité de trente voix[8]. Certains prétendent que les deux orateurs avaient bien composé leurs plaidoiries mais que Chéronée empêcha l'affaire de venir au tribunal[9]. Plus tard, après la mort de Philippe, alors qu'Alexandre envahissait l'Asie, Eschine intenta à Ctésiphon une action en illégalité pour les honneurs qu'il proposait de décerner à Démosthène, mais, n'ayant pas recueilli le cinquième des voix, il s'exila à Rhodes pour ne pas payer les mille drachmes qui sanctionnaient sa défaite[10]. Certains prétendent qu'il fut frappé en outre d'atimie parce qu'il refusait de quitter la ville[11] et qu'il se rendit à Éphèse auprès d'Alexandre[12]. A la mort de celui-ci, des désordres se produisirent et il partit pour Rhodes où il fonda une école et enseigna

1. Cf. Démosthène, 18, 261-262 ; 19, 246 et 249. Sur l'acteur Aristodème et la carrière d'Eschine au théâtre, voir P. Ghiron-Bistagne, *Recherches sur les acteurs dans la Grèce antique*, Paris, 1976, p. 156 et 158-161.
2. Démosthène, 18, 258.
3-12. Voir *Notes complémentaires*, p. 211-213.

ὑπογραμματεύων καὶ τριταγωνιστῶν Ἀριστοδήμῳ ἐν τοῖς Διονυσίοις διετέλει, ἀναλαμβάνων ἐπὶ σχολῆς τὰς παλαιὰς τραγῳδίας, καὶ ἔτι παῖς ὢν ἐδίδασκε γράμματα B
σὺν τῷ πατρί, καὶ μειράκιον ὢν ἐστρατεύετο ἐν τοῖς ⟨περι⟩πόλοις. Ἀκροατὴς δὲ γενόμενος, ὡς μέν τινες λέγουσιν, Ἰσοκράτους καὶ Πλάτωνος, ὡς δὲ Καικίλιος, Λεωδάμαντος, καὶ πολιτευόμενος οὐκ ἀφανῶς ἐκ τῆς ἐναντίας μερίδος τοῖς περὶ Δημοσθένη, ἐπρέσβευσεν ἄλλας τε πρεσβείας πολλὰς καὶ πρὸς Φίλιππον ὑπὲρ τῆς εἰρήνης· ἐφ' ᾗ κατηγορήθη ὑπὸ Δημοσθένους ⟨ὡς⟩ ἀνῃρημένου τοῦ Φωκέων ἔθνους, ἔτι δ' ὡς πόλεμον ἐξάψας, ἡνίκα πυλαγόρας ᾑρέθη, Ἀμφικτύοσι πρὸς Ἀμφισσεῖς ⟨τὴν ἱερὰν γῆν⟩ καὶ τὸν λιμένα ἐργαζομένους· ἐξ οὗ συνέβη τοὺς Ἀμφικτύονας Φιλίππῳ προσφυγεῖν, τὸν δ' ὑπὸ τοῦ Αἰσχίνου συνεργούμενον ἐπιθέσθαι τοῖς πράγμασι καὶ τὴν C
Φωκίδα λαβεῖν· ἀλλὰ συνειπόντος αὐτῷ Εὐβούλου τοῦ Σπινθάρου Προβαλλουσίου δημαγωγοῦντος τριάκοντα ψήφοις ἀπέφυγεν. Εἰσὶ δ' οἵ φασι συγγράψαι μὲν τοὺς ῥήτορας τοὺς λόγους, ἐμποδὼν δὲ γενομένων τῶν περὶ Χαιρώνειαν, μηκέτι τὴν δίκην εἰσελθεῖν. Χρόνῳ δ' ὕστερον, Φιλίππου μὲν τετελευτηκότος, Ἀλεξάνδρου δὲ διαβαίνοντος εἰς τὴν Ἀσίαν, ἐγράψατο Κτησιφῶντα παρανόμων ἐπὶ ταῖς Δημοσθένους τιμαῖς· οὐ μεταλαβὼν δὲ τὸ πέμπτον μέρος τῶν ψήφων ἔφυγεν εἰς τὴν Ῥόδον, χιλίας δραχμὰς ὑπὲρ τῆς ἥττης οὐ βουληθεὶς καταθέσθαι. Οἱ δ' ἀτιμίας αὐτῷ προστιμηθῆναι λέγουσιν οὐ θέλοντι ἐξελθεῖν τῆς D
πόλεως, καὶ ἐλθεῖν εἰς Ἔφεσον ὡς Ἀλέξανδρον. Τοῦ δὲ τελευτήσαντος, ταραχῆς οὔσης, ἀπάρας εἰς τὴν Ῥόδον

840 B 2-3 περιπόλοις ex Aesch. 2, 167 Hemsterhuys : πολλοῖς α || 8 κατηγορήθη Phot. Rei. : κατηγορηθεὶς α || ὡς add. Dueb. || 10-11 τὴν ἱερὰν γῆν add. Blass || 11 ἐργαζομένους Wo. : -μένοις α.

l'éloquence. Pour donner un échantillon de son talent, il lut aux Rhodiens le *Contre Ctésiphon* et, comme tous s'étonnaient qu'avec un tel plaidoyer il ait été vaincu, il déclara : « Vous ne seriez pas étonnés, Rhodiens, si vous aviez entendu la réplique de Démosthène[1]. » Il laissa après lui à Rhodes une école d'éloquence, celle qu'on appelle l'École rhodienne. Par la suite il se rendit à Samos où il mourut après un bref séjour[2]. Il avait une belle voix, comme il ressort clairement des déclarations de Démosthène et de l'ouvrage de Démocharès[3]. On lui attribue quatre discours, mais le *Contre Timarque*, le discours *Sur l'Ambassade Infidèle* et le *Contre Ctésiphon* sont seuls authentiques. Car le discours intitulé *Déliaque* n'est pas d'Eschine[4]. Celui-ci fut bien désigné comme synégore pour le procès relatif au sanctuaire de Délos, mais il ne prononça pas ce discours ; Démosthène dit en effet qu'on élut Hypéride à sa place[5]. Il eut, suivant ses propres dires, des frères, Aphobétos et Philocharès[6]. Il fut le premier à annoncer la victoire de Tamynes aux Athéniens et, en récompense, il reçut une deuxième couronne[7]. Certains prétendent qu'Eschine ne fut même l'élève de personne, mais que ce sont ses fonctions de greffier qui sont à l'origine de son élévation, car il passait alors son temps dans les tribunaux. La première fois qu'il parla devant le peuple, ce fut contre Philippe. Il en acquit de la popularité et fut élu ambassadeur auprès des Arcadiens. Une fois là-bas, il souleva les Dix Mille[8] contre Philippe. Il accusa Timarque de se prostituer. Celui-ci renonça à se défendre et se pendit, comme Démosthène le dit quelque part[9]. Il fut choisi pour aller en ambassade auprès de Philippe avec Ctésiphon et Démosthène afin de négocier la paix et il se comporta plus honorablement que Démosthène[10] ; une deuxième fois, avec neuf

1. Le mot est rapporté dans les mêmes termes par Philostrate, *Vies des sophistes*, 1, 510. Voir aussi Cicéron, *De orat.* 3, 213 ; Quintilien, 11, 3, 7 ; Valère Maxime, 8, 10, *ext.* 1 ; Pline le Jeune, 2, 3, 10.

2-10. Voir *Notes complémentaires*, p. 213.

ἐνταῦθα σχολὴν καταστησάμενος ἐδίδασκεν. Ἀνέγνω τε τοῖς Ῥοδίοις τὸν κατὰ Κτησιφῶντος λόγον ἐπιδεικνύμενος· θαυμαζόντων δὲ πάντων εἰ ταῦτ' εἰπὼν ἡττήθη, « Οὐκ ἄν, ἔφη, ἐθαυμάζετε, Ῥόδιοι, εἰ πρὸς ταῦτα Δημοσθένους E
λέγοντος ἠκούσατε. » Σχολήν τ' ἐκεῖ προσκατέλιπε, τὸ Ῥοδιακὸν διδασκαλεῖον κληθέν. Ἔπειτα πλεύσας εἰς Σάμον καὶ διατρίβων ἐπὶ τῆς νήσου ὀλίγον ὕστερον ἐτελεύτησεν. Ἐγένετο δ' εὔφωνος, ὡς δῆλον ἔκ τε ὧν φησι Δημοσθένης καὶ ἐκ τοῦ Δημοχάρους λόγου. Φέρονται δ' αὐτοῦ λόγοι τέσσαρες, ὅ τε κατὰ Τιμάρχου καὶ ὁ ⟨περὶ⟩ τῆς παραπρεσβείας καὶ ὁ κατὰ Κτησιφῶντος, οἳ καὶ μόνοι εἰσὶ γνήσιοι. Ὁ γὰρ ἐπιγραφόμενος Δηλιακὸς οὐκ ἔστιν Αἰσχίνου· ἀπεδείχθη μὲν γὰρ ἐπὶ τὴν κρίσιν τὴν περὶ τοῦ ἱεροῦ τοῦ ἐν Δήλῳ συσταθεῖσαν συνήγορος· οὐ μὴν εἶπε τὸν λόγον· ἐχειροτονήθη γὰρ Ὑπερείδης F
ἀντ' αὐτοῦ, ὥς φησι Δημοσθένης. Ἔσχε δὲ καὶ ἀδελφούς, ὥς φησιν αὐτός, Ἀφόβητον καὶ Φιλοχάρη. Ἀπήγγειλε δὲ καὶ τὴν ἐν Ταμύναις νίκην πρῶτος Ἀθηναίοις, ἐφ' ᾧ καὶ ἐστεφανώθη τὸ δεύτερον. Οἱ δ' εἶπον μηδὲ μαθητεῦσαί τισι τὸν Αἰσχίνην, ἀλλ' ἐκ τῆς ὑπογραμματείας ἀρθῆναι ἐν τοῖς δικαστηρίοις τότε διάγοντα· πρῶτον δ' εἰπεῖν ἐν τῷ δήμῳ κατὰ Φιλίππου, εὐδοκιμήσαντά τε πρεσβευτὴν χειροτονηθῆναι πρὸς Ἀρκάδας· πρὸς οὓς ἀφικόμενον συστῆσαι τοὺς μυρίους ἐπὶ Φίλιππον. | Ἐγράψατο δὲ 841 A
καὶ Τίμαρχον ἑταιρήσεως· ὁ δ' ἐκλιπὼν τὸν ἀγῶνα αὑτὸν ἀνήρτησεν, ὥς πού φησι Δημοσθένης. Ἐχειροτονήθη δὲ πρεσβευτὴς ὡς Φίλιππον μετὰ Κτησιφῶντος καὶ Δημοσθένους περὶ τῆς εἰρήνης, ἐν ᾗ ἄμεινον τοῦ Δημοσθένους

840 E 8 περὶ add. Blass ‖ 10-11 τὴν περὶ Dueb. : τοῦ περὶ α ‖ 11 συσταθεῖσαν West. : συσταθεὶς α ‖ F 3 Ἀφόβητον καὶ Φιλοχάρη West. : ἄφοβον καὶ δημοχάρη α ‖ 5 ἐστεφανώθη τὸ δεύτερον Fran. : τὸ δεύτερον post Ἀθηναίοις α ‖ 9 ἀφικόμενον Basil. : -κόμενος α ‖ 841 A 3 δὲ E : om. α ‖ 4 μετὰ Fran. : κατὰ α.

collègues, il reçut les serments qui validaient la paix, passa en jugement et fut acquitté, comme il a été dit plus haut.

LYCURGUE

Lycurgue était fils de Lycophron, lui-même fils de Lycurgue qui fut mis à mort par les Trente à l'instigation d'Aristodème de Baté[1] qui, après avoir été hellénotame, fut exilé sous le régime démocratique. Il appartenait au dème des Boutades et à la famille des Étéoboutades. Il suivit les leçons du philosophe Platon[2] et fit d'abord de la philosophie puis, devenu le disciple de l'orateur Isocrate[3], il se distingua dans la politique à la fois comme orateur et comme administrateur et, en particulier, dans la gestion financière qu'on lui confia. En effet, pendant trois exercices de quatre ans, il eut à gérer[4] quatorze mille talents[5], dix-huit mille six cent cinquante suivant certains, parmi lesquels l'orateur Stratoclès qui lui fit voter des honneurs par le peuple[6]. Il fut d'abord élu en personne à cette charge ; ensuite il l'exerça sous le nom d'un de ses amis, car une loi précédemment votée limitait à cinq ans les fonctions d'intendant des finances publiques[7]. Constamment, hiver comme été, il dirigea les travaux[8]. Commissaire aux armements, il fut l'auteur d'un important redressement ; il fit construire pour le peuple quatre cents trières, il aménagea et planta le gymnase du Lycée, construisit la palestre et, chargé des travaux du théâtre de Dionysos, il le termina[9]. Il abrita dans ses caisses un dépôt de deux cent cinquante talents que lui avaient confié les particuliers[10], et fit fabriquer pour l'État des

1. *Aristodème de Baté* : le personnage n'est pas autrement connu.

2. Même assertion chez Diogène Laërce, 3, 46, qui invoque l'autorité de Chaméléon, érudit des IVe-IIIe siècles, et chez Olympiodore (*In Plat. Gorg. comm.* 515 c, p. 197, 22-198, 2, Norvin, Teubner) qui cite Philiscos, le biographe de Lycurgue.

3-10. Voir *Notes complémentaires*, p. 213-214.

ἠνέχθη· τὸ δεύτερον ⟨δὲ⟩ δέκατος ὤν, κυρώσας ὅρκοις τὴν εἰρήνην, κριθεὶς ἀπέφυγεν, ὡς προείρηται.

ΛΥΚΟΥΡΓΟΣ

Λυκοῦργος πατρὸς μὲν ἦν Λυκόφρονος τοῦ Λυκούργου, ὃν οἱ τριάκοντα τύραννοι ἀπέκτειναν, αἰτίου αὐτῷ τῆς B ἀναιρέσεως γενομένου Ἀριστοδήμου Βατῆθεν, ὃς καὶ ἑλληνοταμίας γενόμενος ἔφυγεν ἐν τῇ δημοκρατίᾳ· τῶν δήμων δὲ Βουτάδης, γένους τοῦ τῶν Ἐτεοβουταδῶν. Ἀκροατὴς δὲ γενόμενος Πλάτωνος τοῦ φιλοσόφου, τὰ πρῶτα ἐφιλοσόφησεν· εἶτα καὶ Ἰσοκράτους τοῦ ῥήτορος γνώριμος γενόμενος ἐπολιτεύσατο ἐπιφανῶς, καὶ λέγων καὶ πράττων καὶ δὴ πιστευσάμενος τὴν διοίκησιν τῶν χρημάτων· ταμίας γὰρ ἐγένετο ἐπὶ τρεῖς πενταετηρίδας ταλάντων μυρίων τετρακισχιλίων, ἤ, ὥς τινες, μυρίων ὀκτακισχιλίων ἑξακοσίων πεντήκοντα, καὶ ὁ τὰς τιμὰς αὐτῷ ψηφιζόμενος Στρατοκλῆς ὁ ῥήτωρ, τὸ μὲν πρῶτον C αἱρεθεὶς αὐτός, ἔπειτα τῶν φίλων ἐπιγραψάμενός τινα αὐτὸς ἐποιεῖτο τὴν διοίκησιν διὰ τὸ φθάσαι νόμον εἰσενεγκεῖν, μὴ πλείω πέντε ἐτῶν διέπειν τὸν χειροτονηθέντα ἐπὶ τὰ δημόσια χρήματα. Ἀεί τ' ἐφεστὼς τοῖς ἔργοις διετέλεσε καὶ θέρους καὶ χειμῶνος. Καὶ ἐπὶ τὴν τοῦ πολέμου παρασκευὴν χειροτονηθεὶς πολλὰ τῆς πόλεως ἐπηνώρθωσε, καὶ τριήρεις παρεσκεύασε τῷ δήμῳ τετρακοσίας, καὶ τὸ ἐν Λυκείῳ γυμνάσιον ἐποίησε καὶ ἐφύτευσε καὶ τὴν παλαίσ- D τραν ᾠκοδόμησε καὶ τὸ ἐν Διονύσου θέατρον ἐπιστατῶν ἐπετέλεσε. Πιστευσάμενος δ' ἐν παρακαταθήκῃ παρὰ τῶν ἰδιωτῶν διακόσια πεντήκοντα τάλαντα ἐφύλαξε, πομπεῖά

841 A 6 δὲ add. West. || D 3 ἐπετέλεσε e decreto Stratoclis et Paus. 1, 29 Saup. et Bait. : ἐτελεύτησε α.

vases processionnels en or et en argent et des Victoires en or. Il termina beaucoup de travaux qu'il avait trouvés en chantier, en particulier les cales de l'arsenal. Il entoura le stade panathénaïque d'une banquette de pierre. Il put accomplir ce travail et aplanir le ravin parce que le propriétaire du terrain, un certain Dinias, en avait fait don à la ville sur la suggestion de Lycurgue[1]. Il fut également chargé de la police d'Athènes et de l'arrestation des malandrins[2] dont il purgea complètement la cité, au point même que certains sophistes disaient que Lycurgue trempait son roseau, non dans l'encre, mais dans la mort[3], quand il requérait contre les malfaiteurs. Aussi, quand le roi Alexandre réclama son extradition[4], le peuple refusa. Lors de la deuxième guerre entre Philippe et Athènes[5], il fut envoyé, avec Polyeucte et Démosthène, en ambassade dans le Péloponnèse et dans quelques autres cités. Toute sa vie, il fut constamment populaire à Athènes et conserva sa réputation de justice, à ce point même qu'au tribunal on jugeait qu'un mot de Lycurgue était un puissant renfort pour celui dont il se faisait l'avocat[6].

Il fit passer des lois : l'une, relative aux acteurs comiques, arrêtait que, le jour de la fête des Marmites, on organiserait au théâtre un concours de comédie[7] dont le vainqueur serait porté sur la liste des acteurs sélectionnés pour les Dionysies urbaines, ce qui n'était pas possible auparavant; c'était un concours tombé en désuétude qu'il faisait revivre. Une deuxième loi décidait d'élever des statues en bronze aux poètes Eschyle, Sophocle et Euripide, de faire exécuter et de conserver aux archives une copie officielle de leurs pièces que le secrétaire de la cité devait lire aux acteurs appelés à interpréter leurs œuvres. Il n'était pas en effet permis de s'écarter du texte officiel. Une troisième loi interdisait aux citoyens d'Athènes et aux résidents

1-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 214-215.

7. Sur ce concours, voir Pickard-Cambridge, *The dramatic festivals of Athens*[2], p. 15. La fête des Marmites tombait le troisième jour des Anthestéries.

τε χρυσᾶ καὶ ἀργυρᾶ τῇ πόλει κατεσκεύασε καὶ Νίκας
χρυσᾶς. Πολλὰ δ' ἡμίεργα παραλαβὼν ἐξετέλεσε καὶ
νεωσοίκους καὶ τὴν σκευοθήκην· καὶ τῷ σταδίῳ τῷ
Παναθηναϊκῷ τὴν κρηπῖδα περιέθηκεν, ἐξεργασάμενος
τοῦτό τε καὶ τὴν χαράδραν ὁμαλὴν ποιήσας, Δεινίου
τινός, ὃς ἐκέκτητο τοῦτο τὸ χωρίον, ἀνέντος τῇ πόλει,
προειπάντος αὐτὸ χαρίσασθαι Λυκούργου. Ἔσχε δὲ καὶ E
τοῦ ἄστεος τὴν φυλακὴν καὶ τῶν κακούργων τὴν σύλληψιν,
οὓς ἐξήλασεν ἅπαντας, ὡς καὶ τῶν σοφιστῶν ἐνίους λέγειν
Λυκοῦργον οὐ μέλανι ἀλλὰ θανάτῳ χρίοντα τὸν κάλαμον
κατὰ τῶν πονηρῶν οὕτω συγγράφειν. Ὅθεν ἐξαιτηθέντα
αὐτὸν ὑπ' Ἀλεξάνδρου τοῦ βασιλέως ὁ δῆμος οὐ προήκατο.
Καθ' ὃν δὲ χρόνον ἐπολέμει Φίλιππος πρὸς Ἀθηναίους τὸν
δεύτερον πόλεμον, ἐπρέσβευε μετὰ Πολυεύκτου καὶ
Δημοσθένους εἴς τε Πελοπόννησον καί τινας ἑτέρας
πόλεις. Διετέλεσέ τε τὸν ἅπαντα χρόνον εὐδοκιμῶν F
παρὰ τοῖς Ἀθηναίοις καὶ δίκαιος εἶναι νομιζόμενος,
ὥστε καὶ ἐν τοῖς δικαστηρίοις τὸ φῆσαι Λυκοῦργον
ἐδόκει βοήθημα εἶναι τῷ συναγορευομένῳ.

Εἰσήνεγκε δὲ καὶ νόμους, τὸν μὲν περὶ τῶν κωμῳδῶν,
ἀγῶνα τοῖς Χύτροις ἐπιτελεῖν ἐφάμιλλον ἐν τῷ θεάτρῳ
καὶ τὸν νικήσαντα εἰς ἄστυ καταλέγεσθαι, πρότερον οὐκ
ἐξόν, ἀναλαμβάνων τὸν ἀγῶνα ἐκλελοιπότα· τὸν δέ, ὡς
χαλκᾶς εἰκόνας ἀναθεῖναι τῶν ποιητῶν Αἰσχύλου,
Σοφοκλέους, Εὐριπίδου, καὶ τὰς τραγῳδίας αὐτῶν ἐν
κοινῷ γραψαμένους φυλάττειν καὶ τὸν τῆς πόλεως
γραμματέα παραναγινώσκειν τοῖς ὑποκρινομένοις· οὐκ
ἐξεῖναι γὰρ ⟨παρ'⟩ αὐτὰς ὑποκρίνεσθαι. Καὶ τρίτον,
μηδενὶ ἐξεῖναι Ἀθηναίων | μηδὲ τῶν οἰκούντων Ἀθήνησιν 842 A

841 D 9 Δεινίου Cor. : δινίου α ‖ E 1 προειπάντος Emperius : περὶ παντὸς α ‖ αὐτὸ Blass : αὐτοῦ α ‖ Λυκούργου Bern. : -γῳ α ‖ 4 θανάτῳ α Phot. : αἵματι e Plut. *Solone* 17 Amy. ‖ F 13 παρ' e conj. Wytt. add. West. in priore ed.

d'acheter des prisonniers de condition libre pour en faire des esclaves, <ou des esclaves> sans l'aveu de leur précédent propriétaire[1]. Une autre loi organisait au Pirée un concours en l'honneur de Poséidon[2] avec la participation d'au moins trois chœurs cycliques et prévoyait des prix d'au moins dix mines pour le premier, huit pour le deuxième, six pour le troisième. Une autre loi interdisait aux femmes de se rendre à Éleusis en voiture[3] afin que <les femmes du peuple> ne fussent pas humiliées par les riches. Le flagrant délit entraînait une amende de six mille drachmes. L'épouse de Lycurgue ayant désobéi à la loi et ayant été prise sur le fait par des sycophantes, il leur donna un talent. Et comme plus tard on lui en fit reproche à l'Assemblée, il répondit : « Au moins, moi, on m'a vu donner de l'argent, mais pas en recevoir. »[4] Rencontrant un fermier de l'État qui avait saisi lui-même au collet le philosophe Xénocrate et l'emmenait au *métoikion*[5], il lui donna de son bâton sur la tête, délivra Xénocrate et fit incarcérer l'autre pour conduite indigne. Il fut loué pour cette action et, quand quelques jours plus tard Xénocrate rencontra les enfants de Lycurgue, il leur dit : « Mes enfants, j'ai promptement acquitté ma dette envers votre père : il reçoit quantité de louanges pour m'être venu en aide. » Il eut recours, pour la rédaction de décrets qu'il proposait, aux services d'un certain Euclide d'Olynthe qui était expert en matière de décrets. Quoiqu'il fût riche, il portait un manteau, toujours le même, hiver comme été et ne se chaussait jamais que les jours où les circonstances le lui imposaient. Il travaillait nuit et jour, n'étant pas fort doué pour l'improvisation. Il couchait sur un méchant lit

1. Kunst (*RE*, s.v. *Lykourgos*, col. 2453), reprenant une hypothèse de Meier, comprend que la loi a été adoptée à l'occasion de la guerre avec Philippe et qu'elle vise les prises de guerre.

2. Sur cette fête, voir Pickard-Cambridge, *Dithyramb, tragedy, comedy*[2], 1962, p. 4 et 57.

3-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 215.

ἐλεύθερον σῶμα πρίασθαι ἐπὶ δουλείᾳ ἐκ τῶν ἁλισκομένων
⟨μηδὲ δοῦλον⟩ ἄνευ τῆς τοῦ προτέρου δεσπότου γνώμης.
Ἔτι δέ, ὡς τοῦ Ποσειδῶνος ἀγῶνα ποιεῖν ἐν Πειραιεῖ
κυκλίων χορῶν οὐκ ἔλαττον τριῶν, ⟨ὧν⟩ δίδοσθαι
μὲν τοῖς νικῶσιν οὐκ ἔλαττον δέκα μνᾶς, τοῖς δὲ δευτέροις
ὀκτώ, ἓξ δὲ τοῖς τρίτοις κριθεῖσιν. ⟨Ἔτι δέ⟩, ἐπὶ ζεύγους
μὴ ἀπιέναι γυναῖκα Ἐλευσῖνάδε, ὅπως μὴ ἐλαττῶνται ⟨αἱ
δημοτικαὶ⟩ ὑπὸ τῶν πλουσιῶν· εἰ δέ τις φωραθείη,
ἀποτίνειν δραχμὰς ἑξακισχιλίας. Τῆς δὲ γυναικὸς αὐτοῦ
μὴ πεισθείσης, τῶν συκοφαντῶν φωρασάντων, τάλαντον
αὐτοῖς ἔδωκε· κατηγορούμενος δ' ἐν ὑστέρῳ ἐν τῷ δήμῳ B
ἔφη· « Ἀλλ' οὖν ἐγὼ μὲν διδούς, οὐ λαμβάνων ἑώραμαι. »
Τελώνου δέ ποτ' ἐπιβαλόντος Ξενοκράτει τῷ φιλοσόφῳ
τὰς χεῖρας καὶ πρὸς τὸ μετοίκιον αὐτὸν ἀπάγοντος,
ἀπαντήσας ῥάβδῳ τε κατὰ τῆς κεφαλῆς τοῦ τελώνου
κατήνεγκε, καὶ τὸν μὲν Ξενοκράτην ἀπέλυσε, τὸν δ' ὡς οὐ
τὰ πρέποντα δράσαντα εἰς τὸ δεσμωτήριον κατέκλεισεν·
ἐπαινουμένου δ' ἐπὶ τῇ πράξει, μεθ' ἡμέρας τινὰς συν-
τυχὼν ὁ Ξενοκράτης τοῖς παισὶ τοῦ Λυκούργου ἔφη·
« Ταχέως γε τῷ πατρὶ ὑμῶν ἀπέδωκα, ὦ παῖδες, τὴν C
χάριν· ἐπαινεῖται γὰρ ὑπὸ πολλῶν ἐπὶ τῷ βοηθῆσαί μοι. »
Εἰσήνεγκε δὲ καὶ ψηφίσματα Εὐκλείδῃ τινὶ Ὀλυνθίῳ
χρώμενος ἱκανωτάτῳ περὶ τὰ ψηφίσματα. Εὔπορος δ' ὢν
ἱμάτιον ἓν καὶ ταὐτὸ ἐφόρει τοῦ χειμῶνος καὶ τοῦ θέρους
καὶ ὑπεδέδετο ταῖς ἀναγκαίαις ἡμέραις. Ἐμελέτα δὲ καὶ
νυκτὸς καὶ ἡμέρας, οὐκ εὖ πρὸς τὰ αὐτοσχέδια πεφυκώς,
κλινιδίου δ' αὐτῷ ὑποκειμένου, ἐφ' ᾧ μόνον ἦν κῴδιον

842 A 3 μηδὲ δοῦλον add. Mei. || 5 ὧν add. Rei. : καὶ Dueb. Mau || 6 οὐκ ἔλαττον del. West. || 7 ἔτι δέ add. Saup. || 8 ἀπιέναι Tay. : ἀπεῖναι α || 8-9 αἱ δημοτικαὶ e Phot. add. Bait. || B 2 ἑώραμαι α : πεφώραμαι e Plut. *Comp. Nic. c. Crasso* 1, 3 Wytt. || 4 ἀπάγοντος Cor. : ἀπαγαγόντος α ἄγοντος Phot. || C 2 μοι Turn. : μόγις α || 3 Εἰσήνεγκε Wytt. : ἤνεγκε α || 5 καὶ ταὐτὸ Amy. : καθ' αὑτὸ α || 8 δ' del. Cor.

garni seulement d'une toison et d'un oreiller, afin de se lever facilement pour travailler[1]. Comme on lui reprochait de payer des sophistes[2], alors qu'il était lui-même orateur, il répondit que si on lui promettait de rendre ses fils plus vertueux, ce n'est pas mille drachmes qu'il donnerait, mais la moitié de sa fortune. Sa haute naissance lui donnait une grande liberté de langage. Un jour qu'une de ses harangues était mal reçue des Athéniens et qu'il était forcé de quitter la tribune, il s'écria : « O fouet de Corcyre[3], que de talents je donnerais pour t'avoir ! » Une autre fois, comme ils prochamaient qu'Alexandre était dieu, « Drôle de dieu ! dit-il, il faudra se purifier en sortant de son temple[4] ! » Quand il mourut, on livra ses enfants aux Onze, à la suite d'un réquisitoire de Ménésaichmos[5] sur plainte de Thrasyclès. Démosthène, alors en exil, ayant écrit aux Athéniens que l'affaire des enfants de Lycurgue leur aliénait l'opinion[6], ils revinrent sur leur décision et les relâchèrent après une plaidoirie de Démoclès, un disciple de Théophraste. Il fut enseveli aux frais de l'État, ainsi que certains de ses descendants, et leurs tombes se trouvent en face du sanctuaire d'Athéna Paionia, dans le jardin du philosophe Mélanthios[7]. Ce sont des tables funéraires qui portent les noms de Lycurgue et de ses enfants ; elles se sont conservées jusqu'à nos jours[8]. Son plus grand titre de gloire est d'avoir porté à douze cents talents[9] les revenus de la cité, alors qu'auparavant il n'en rentrait que soixante[10]. Comme il allait mourir, il se fit transporter au Métrôon et au Bouleutérion pour rendre compte de son administration. Personne n'osa l'accuser, sauf Ménésaichmos. Il se lava de ses calomnies, fut emporté chez lui et mourut[11]. Il avait été durant

1. Plutarque attribue de semblables traits d'austérité à Phocion (*Phocion*, 4) et à Caton le Jeune (*Caton le Jeune*, 4, 6). L'austérité de Lycurgue était citée en exemple dans les écoles au Ier siècle de notre ère : voir Musonius in Stobée, IV, 28, 20. Un lit confortable était garni d'un matelas (τύλη) et de plusieurs couvertures (στρώματα) ; certains raffinés dormaient avec trois oreillers (Daremberg-Saglio, s.v. *Lectus*, p. 1015 b).

2-11. Voir *Notes complémentaires*, p. 215-217.

καὶ προσκεφάλαιον, ὅπως ἐγείροιτο ῥᾳδίως καὶ μελετῴη.
Ἐγκαλοῦντος δ' αὐτῷ τινος ὅτι μισθοὺς σοφισταῖς
δίδωσι περὶ λόγους διατρίβων, ἀλλ' εἴ τίς γ' ἐπαγγέλλοιτο, D
ἔφη, τοὺς υἱοὺς ἀμείνους αὐτῷ ποιήσειν, οὐ χιλίας,
ἀλλὰ τὰ ἡμίση ⟨ἂν⟩ τῆς οὐσίας προΐεσθαι. Ἦν δὲ καὶ
παρρησιαστὴς διὰ τὴν εὐγένειαν· Ἀθηναίων γέ τοί ποτε
οὐκ ἀνεχομένων αὐτοῦ δημηγοροῦντος, ἀνέκραγεν ἐκβαλ-
λόμενος· « Ὦ Κερκυραία μάστιξ, ὡς πολλῶν ταλάντων εἶ
ἀξία. » Πάλιν δὲ θεὸν ἀναγορευόντων Ἀλέξανδρον·
« Καὶ ποδαπὸς ἄν, εἶπεν, ὁ θεός, οὗ τοῦ ἱεροῦ ἐξιόντας
δεήσει περιρραίνεσθαι ; » Ἀποθανόντος δ' αὐτοῦ παρέ-
δωκαν τοὺς παῖδας τοῖς ἕνδεκα, Μενεσαίχμου μὲν κατη- E
γορήσαντος, γραψαμένου δὲ Θρασυκλέους· Δημοσθένους
δὲ καθ' ὃν ἔφευγε χρόνον ἐπιστείλαντος τοῖς Ἀθηναίοις
ὡς κακῶς ἀκούοιεν ἐπὶ τοῖς Λυκούργου παιδίοις, μετενόη-
σαν καὶ ἀφῆκαν αὐτούς, Δημοκλέους τοῦ Θεοφράστου
μαθητοῦ ὑπὲρ αὐτῶν ἀπολογησαμένου. Ἐτάφη δ' αὐτὸς
καὶ τῶν ἐκγόνων τινὲς δημοσίᾳ· καὶ ἔστιν αὐτῶν τὰ μνή-
ματα ἄντικρυς τῆς Παιωνίας Ἀθηνᾶς ἐν τῷ Μελανθίου τοῦ
φιλοσόφου κήπῳ, τράπεζαι πεποιημέναι, αὐτοῦ τε τοῦ
Λυκούργου καὶ τῶν παίδων αὐτοῦ ἐπιγεγραμμέναι καὶ εἰς
ἡμᾶς ἔτι σῳζόμεναι. Τὸ μέγιστον, χίλια διακόσια τάλαντα F
προσόδου τῇ πόλει κατέστησε, πρότερον ἑξήκοντα
προσιόντων. Μέλλων δὲ τελευτήσειν εἰς τὸ μητρῷον καὶ τὸ
βουλευτήριον ἐκέλευσεν αὐτὸν κομισθῆναι, βουλόμενος
εὐθύνας δοῦναι τῶν πεπολιτευμένων· οὐδενὸς δὲ κατηγορῆ-
σαι τολμήσαντος πλὴν Μενεσαίχμου, τὰς διαβολὰς
ἀπολυσάμενος εἰς τὴν οἰκίαν ἀπεκομίσθη καὶ ἐτελεύτησεν,

842 D 3 ἂν add. Mez. || 8 εἴη post ἂν add. Cor. || τοῦ ἱεροῦ Mei. : τὸ ἱερὸν α || 9 περιρραίνεσθαι E : περιρράνασθαι α || E 1 Μενεσαίχμου E : μενεσαίμου α || 3 ἔφευγε Cor. : ἔφυγε α || 7 ἐκγόνων α : προγόνων vult Blass || 9 αὐτοῦ A : αὐταί α || F 2 προσόδου α : πρόσοδον Rei. || ἑξήκοντα α : ἑξακοσίων Rei.

toute sa vie considéré comme un homme de bien et admiré comme orateur. Il ne perdit aucun procès, bien qu'on lui en ait intenté beaucoup.

Il eut trois enfants de Callisto, fille d'Habron et sœur de Callias, fils du même père, du dème de Baté, qui avait été trésorier des fonds militaires sous l'archontat de Chairondès[1]. Dinarque parle de cette alliance dans son *Contre Pistios*. Il laissa comme enfants Habron, Lycurgue et Lycophron[2]. Habron et Lycurgue moururent sans enfants, mais Habron après une brillante carrière politique[3]. Lycophron épousa Callistomaché, la fille de Philippe d'Aixoné, et en eut une fille, Callisto. Celle-ci épousa Cléombrote d'Acharnes, fils de Dinocrate, et en eut Lycophron. Ce Lycophron fut adopté par son grand-père Lycophron, mais il mourut sans enfants. Après la mort de Lycophron, Callisto épousa Socrate et en eut un fils, Symmaque. Celui-ci fut le père d'Aristonyme, père de Charmide, père lui-même de Philippé. Mariée à Lysandre elle donna le jour à Médéios qui devint exégète, vu qu'il descendait des Eumolpides[4]. De l'union de Médéios avec Timothéa, fille de Glaucos, naquirent Laodamie, Médéios qui exerça le sacerdoce de Poséidon Érechthée, et Philippé, qui fut ultérieurement prêtresse d'Athéna[5]. Elle avait été auparavant l'épouse de Dioclès, du dème de Mélité, et de leur union était né un Dioclès qui fut stratège des hoplites. Celui-ci épousa Hédisté, fille d'Habron, et en eut Philippide et Nicostraté. Thémistocle, le dadouque[6], fils de Théophraste, épousa Nicostraté et en eut Théophraste[7] et Dioclès ; il hérita aussi de la prêtrise de Poséidon Érechthée.

1. 338-337. Sur la famille à laquelle appartenait Callisto, voir J. K. Davies, *op. cit.*, p. 270-271 ; sur la descendance de Lycurgue, *ibidem*, p. 348-354 et *Tableau IV* ; Kirchner, *Prosopographia Attica, II*, p. 82.

2-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 217-218.

ἐπιεικὴς νομισθεὶς παρὰ πάντα τὸν ⟨τοῦ⟩ βίου χρόνον καὶ ἐν λόγοις ἐπαινεθείς, καὶ μηδένα ἀγῶνα ἁλούς, καίτοι πολλῶν κατηγορησάντων.

Ἔσχε δὲ τρεῖς παῖδας ἐκ Καλλιστοῦς τῆς Ἅβρωνος μὲν θυγατρός, Καλλίου δὲ τοῦ Ἅβρωνος Βατῆθεν ἀδελφῆς, τοῦ ταμιεύσαντος στρατιωτικῶν ἐπὶ Χαιρώνδου | ἄρχοντος· 843 A
περὶ δὲ τῆς κηδείας ταύτης λέγει ὁ Δείναρχος ἐν τῷ κατὰ Πιστίου. Κατέλιπε δὲ παῖδας Ἅβρωνα, Λυκοῦργον, Λυκόφρονα· ὧν ὁ Ἅβρων καὶ ὁ Λυκοῦργος ἄπαιδες μετήλλαξαν· ἀλλ' ὅ γ' Ἅβρων καὶ πολιτευσάμενος ἐπιφανῶς μετήλλαξε, Λυκόφρων δὲ γήμας Καλλιστομάχην Φιλίππου Αἰξωνέως ἐγέννησε Καλλιστώ. Ταύτην δὲ γήμας Κλεόμβροτος Δεινοκράτους Ἀχαρνεὺς ἐγέννησε Λυκόφρονα· τοῦτον δ' ὁ πάππος εἰσεποιήσατο Λυκόφρων· οὗτος δ' ἐτελεύτησεν ἄπαις· μετὰ δὲ τὴν Λυκόφρονος τελευτὴν ἔγημε τὴν Καλλιστὼ Σωκράτης καὶ ἔσχεν υἱὸν B
Σύμμαχον· τοῦ δ' ἐγένετο Ἀριστώνυμος, τοῦ δὲ Χαρμίδης, τοῦ δὲ Φιλίππη· ταύτης δὲ καὶ Λυσάνδρου Μήδειος, ὁ καὶ ἐξηγητὴς ἐξ Εὐμολπιδῶν γενόμενος· τούτου δὲ καὶ Τιμοθέας τῆς Γλαύκου παῖδες Λαοδάμεια καὶ Μήδειος, ὃς τὴν ἱερωσύνην Ποσειδῶνος Ἐρεχθέως εἶχε, καὶ Φιλίππη, ἥτις ἱεράσατο τῆς Ἀθηνᾶς ὕστερον· πρότερον δ' αὐτὴν γήμας Διοκλῆς ὁ Μελιτεὺς ἐγέννησε Διοκλέα τὸν ἐπὶ τοὺς ὁπλίτας στρατηγήσαντα· γήμας δ' οὗτος Ἡδίστην Ἅβρωνος Φιλιππίδην καὶ Νικοστράτην ἐγέννησε· γήμας C
δὲ τὴν Νικοστράτην Θεμιστοκλῆς ὁ Θεοφράστου ὁ δᾳδοῦχος ἐγέννησε Θεόφραστον καὶ Διοκλέα· διεδέξατο δὲ καὶ τὴν ἱερωσύνην τοῦ Ποσειδῶνος Ἐρεχθέως.

842 F 8 τοῦ e Phot. add. Cor. || 11 Ἅβρωνος E : ἄβρωνος hic et infra α || 12 Καλλίου Salm. : καλαιοῦ α || 843 A 3 Πιστίου ex Harpocr. Meursius : παστίου α || παῖδας Steph. : παῖδα α || 7 Αἰξωνέως Xyl. : ἀειξενεος α || B 2 Ἀριστώνυμος α : ἀριστόδημος E || 8 Μελιτεὺς Cor. : μελιττεὺς α || C 3 διεδέξατο A[pc] : διετάξατο αA[ac].

On attribue à notre orateur quinze discours. Il fut souvent couronné par le peuple et obtint des statues. Il a, dans le Céramique, une statue en bronze qui fut votée sous l'archontat d'Anaxicrate[1]. Sous cet archontat et en vertu du même décret, il obtint la nourriture au Prytanée pour lui et pour l'aîné de ses descendants[2]. Quand Lycurgue mourut, Lycophron, l'aîné de ses fils[3], engagea un procès pour se faire reconnaître cet honneur. Lycurgue plaida souvent en matière religieuse[4]. Il intenta des procès à beaucoup de gens et, entre autres, à Autolycos l'Aréopagite, au stratège Lysiclès, à Démade fils de Déméas, à Ménésaichmos, et toujours il enleva la condamnation[5]. Il poursuivit aussi Diphilos qui avait fait fortune en abattant au mépris des lois les piliers qui soutenaient les galeries des mines d'argent. La peine prévue était la mort. Lycurgue obtint sa condamnation et, sur sa fortune, il fit distribuer cinquante drachmes à chacun des citoyens, la confiscation ayant produit un total de cent soixante talents[6]. Suivant certains, la distribution fut d'une mine par citoyen. Il attaqua Aristogiton en reddition de comptes[7], Léocrate et Autolycos pour lâcheté. Il était surnommé « l'Ibis » :

« Lycurgue, on l'appelle <l'Ibis> et Chéréphon, la Chauve-souris[8]. »

Les généalogies les plus longues font remonter l'origine de sa race à Boutès et à Érechthée[9], fils de Gé et d'Héphaistos, et les plus courtes à un Lycomède et à un Lycurgue que le peuple honora de funérailles nationales. Les membres de la famille qui furent successivement prêtres de Poséidon, sont représentés en pied sur un tableau consacré dans l'Érechthéion qui a été peint

1. En 307-306. Pausanias (1, 8, 2) a vu cette statue de Lycurgue qui se trouvait sur l'Agora, donc dans le Céramique intérieur, près de la Tholos des prytanes.

2-9. Voir *Notes complémentaires*, p. 218-219.

Φέρονται δὲ τοῦ ῥήτορος λόγοι δεκαπέντε. Ἐστεφανώθη δ᾽ ὑπὸ τοῦ δήμου πολλάκις καὶ εἰκόνων ἔτυχεν· ἀνάκειται δ᾽ αὐτοῦ χαλκῆ εἰκὼν ἐν Κεραμεικῷ κατὰ ψήφισμα ἐπ᾽ Ἀναξικράτους ἄρχοντος· ἐφ᾽ οὗ ἔλαβε καὶ σίτησιν ἐν πρυτανείῳ αὐτός τε [καὶ] ὁ Λυκοῦργος καὶ ὁ πρεσβύτατος αὐτοῦ τῶν ἐκγόνων κατὰ τὸ αὐτὸ ψήφισμα· ἀποθανόντος δὲ Λυκούργου ὁ πρεσβύτατος τῶν παίδων Λυκόφρων
ἠμφισβήτησε τῆς δωρεᾶς. Εἶπε δὲ καὶ περὶ ἱερῶν πολλάκις. D
Γραψάμενος ⟨δ᾽⟩ ἄλλους τε πολλοὺς καὶ Αὐτόλυκον τὸν Ἀρεοπαγίτην καὶ Λυσικλέα τὸν στρατηγὸν καὶ Δημάδη τὸν Δημέου καὶ Μενέσαιχμον πάντας εἷλεν. Ἔκρινε δὲ καὶ Δίφιλον, ἐκ τῶν ἀργυρείων μετάλλων τοὺς μεσοκρινεῖς, οἳ ἐβάσταζον τὰ ὑπερκείμενα βάρη, ὑφελόντα καὶ ἐξ αὐτῶν πεπλουτηκότα παρὰ τοὺς νόμους· καὶ θανάτου ὄντος ἐπιτιμίου ἁλῶναι ἐποίησε, καὶ πεντήκοντα δραχμὰς ἐκ τῆς οὐσίας αὐτοῦ ἑκάστῳ τῶν πολιτῶν διένειμε, τῶν
πάντων συναχθέντων ταλάντων ἑκατὸν ἑξήκοντα, ἤ, ὥς E
τινες, μνᾶν. Ὁ δ᾽ † εὐθύνας † Ἀριστογείτονα καὶ Λεωκράτην καὶ Αὐτόλυκον δειλίας. Ἐπεκαλεῖτο δ᾽ ὁ Λυκοῦργος ἶβις·

⟨ἶβις⟩ Λυκούργῳ, Χαιρεφῶντι νυκτερίς.

Κατῆγον δὲ τὸ γένος ἀπὸ Βούτου καὶ Ἐρεχθέως τοῦ Γῆς καὶ Ἡφαίστου, τὰ δ᾽ ἐγγυτάτω ἀπὸ Λυκομήδους καὶ Λυκούργου, οὓς ὁ δῆμος ταφαῖς ἐτίμησε δημοσίᾳ· καὶ ἔστιν αὕτη ἡ καταγωγὴ τοῦ γένους τῶν ἱερασαμένων τοῦ Ποσειδῶνος ἐν πίνακι τελείῳ, ὃς ἀνάκειται ἐν Ἐρεχθείῳ,

843 C 9 καὶ del. Wytt. || D 2 δ᾽ add. Cor. || ἄλλους τε πολλοὺς καὶ ante Αὐτόλυκον nos : post Μενέσαιχμον α || 5 ἀργυρείων Bait. : ἀργυρίων α || μεσοκρινεῖς Xyl. : μεσοκρανεῖς α || E 2 Ὁ δ᾽ εὐθύνας α : ἐγράψατο δ᾽ εὐθύνας Mau || 2-3 Λεωκράτην A : κλεωκράτην α || 3 δειλίας Tay. : δουλείας α || 5 Ἶβις add. Tay. : ὥς φησιν Ἀριστοφάνης Ἶβις Wytt. || Χαιρεφῶντι Tay. : ξενοφῶντι α || 6 Βούτου Saup. : τούτων α def. Keil || 10 ἐν^2 A^{pc} : om. αA^{ac}.

par Isménias de Chalcis[1]. Là aussi on voit des statues en bois de Lycurgue et de ses fils Habron, Lycurgue et Lycophron, qui sont l'œuvre des fils de Praxitèle, Timarque et Képhisodote. Le tableau fut consacré par son fils Habron qui avait hérité du sacerdoce par droit héréditaire et qui l'avait cédé à son frère Lycophron. C'est pour cette raison que Habron est représenté en train de lui tendre le trident. Lycurgue fit graver tous les actes de son administration sur une stèle placée devant la palestre qu'il avait fait aménager, afin que tous ceux qui le voulaient pussent la voir. Mais personne ne put le convaincre de concussion. Il proposa de décerner une couronne à Néoptolème fils d'Anticlès et de lui élever une statue, parce qu'il avait promis de dorer l'autel d'Apollon sur l'Agora pour obéir à l'oracle du dieu. Il fit aussi voter des honneurs à Diotime fils de Diopithe, du dème d'Euonymeia, sous l'archontat de Ctésiclès[2].

DÉMOSTHÈNE

Démosthène, fils de Démosthène et de Cléoboulé, fille de Gylon[3], du dème de Paiania, perdit à sept ans son père, qui le laissa orphelin avec une sœur de cinq ans[4]. Il vécut avec sa mère le temps de sa minorité et fut l'élève d'Isocrate aux dires de certains mais, suivant l'opinion la plus répandue, élève d'Isée de Chalcis, qui était disciple d'Isocrate et vivait à Athènes. Il admirait Thucydide et Platon le philosophe et, selon certains, c'est de Platon qu'il aurait surtout suivi les leçons[5]. D'après Hégésias le Magnète[6], il demanda à son péda-

1. Pausanias (1, 26, 5) a vu sur les murs de l'Érechthéion des tableaux représentant des membres de la famille des Boutades.

2. Néoptolème et Diotime sont mentionnés dans le discours *Sur la Couronne*, § 114. C'est en 334-333 que Lycurgue proposa de couronner Diotime qui avait dirigé l'année précédente une expédition contre les pirates.

3-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 219.

γεγραμμένος ὑπ' Ἰσμενίου τοῦ Χαλκιδέως· καὶ εἰκόνες
ξύλιναι τοῦ τε Λυκούργου καὶ τῶν υἱῶν αὐτοῦ, Ἅβρωνος,
Λυκούργου, Λυκόφρονος, ἃς εἰργάσαντο Τίμαρχος καὶ F
Κηφισόδοτος, οἱ Πραξιτέλους υἱεῖς· τὸν δὲ πίνακα
ἀνέθηκεν Ἅβρων ὁ παῖς αὐτοῦ, λαχὼν ἐκ τοῦ γένους τὴν
ἱερωσύνην καὶ παραχωρήσας τῷ ἀδελφῷ Λυκόφρονι·
καὶ διὰ τοῦτο πεποίηται ὁ Ἅβρων προσδιδοὺς αὐτῷ τὴν
τρίαιναν. Πάντων δ' ὧν διῴκησεν ἀναγραφὴν ποιησάμενος
ἀνέθηκεν ἐν στήλῃ πρὸ τῆς ὑπ' αὐτοῦ κατασκευασθείσης
παλαίστρας, σκοπεῖν τοῖς βουλομένοις· οὐδεὶς μέντοι
ἐδυνήθη ἐλέγξαι τὸν ἄνδρα νοσφισμοῦ. Ἔγραψε δὲ καὶ
Νεοπτόλεμον Ἀντικλέους στεφανῶσαι καὶ εἰκόνα ἀναθεῖναι,
ὅτι ἐπηγγείλατο χρυσώσειν τὸν βωμὸν τοῦ | Ἀπόλλωνος 844 A
ἐν ἀγορᾷ κατὰ τὴν μαντείαν τοῦ θεοῦ. Ἐψηφίσατο δὲ καὶ
Διοτίμῳ Διοπείθους Εὐωνυμεῖ τιμὰς ἐπὶ Κτησικλέους
ἄρχοντος.

ΔΗΜΟΣΘΕΝΗΣ

Δημοσθένης Δημοσθένους καὶ Κλεοβούλης τῆς Γύλωνος
θυγατρός, τῶν δὲ δήμων Παιανιεύς, καταλειφθεὶς ὑπὸ
τοῦ πατρὸς ἐτῶν ἑπτὰ μετ' ἀδελφῆς πενταέτιδος, τὸν B
μὲν τῆς ὀρφανίας χρόνον παρὰ τῇ μητρὶ διῆγε, σχολάζων
Ἰσοκράτει ὥς τινες ἔφασαν, ὡς δ' οἱ πλεῖστοι Ἰσαίῳ
τῷ Χαλκιδεῖ, ὃς ἦν Ἰσοκράτους μαθητής, διάγοντι ἐν
Ἀθήναις, ζηλῶν Θουκυδίδην καὶ Πλάτωνα τὸν φιλόσοφον,
ᾧ τινες εἶπον προηγουμένως αὐτὸν σχολάσαι. Ὡς
δ' Ἡγησίας ὁ Μάγνης φησίν, ἐδεήθη τοῦ παιδαγωγοῦ, ἵνα

843 E 12 ξύλιναι Saup. : ξύλινοι α || 844 A 2 ἐν ἀγορᾷ post ἀναθεῖναι transp. Mei. || 3 Διοτίμῳ Cor. : διοτίμου α || 6 Γύλωνος Lamb. : γυναικὸς τῆς α || B 6 ᾧ ... αὐτὸν Lamb. : ὃν ... αὐτῷ α.

gogue de le mener écouter Callistratos[1] fils d'Empédos, du dème d'Aphidna, orateur célèbre, qui avait été hipparque et avait élevé l'autel d'Hermès Agoraios, un jour qu'il devait parler à l'Assemblée. L'ayant entendu, il devint fou d'éloquence. Et il ne put l'entendre que le peu de temps que Callistratos demeura encore à Athènes. Lorsque celui-ci se fut exilé en Thrace, Démosthène, une fois fini son service militaire[2], suivit les leçons d'Isocrate et de Platon[3]. Ayant ensuite installé Isée chez lui, quatre années durant, il s'exerça à imiter ses discours. Ctésibios prétend, dans son traité *Sur la philosophie*, que le Syracusain Callias lui aurait procuré les discours de Zéthos d'Amphipolis et Chariclès de Carystos ceux d'Alcidamas et qu'il les étudia avec soin[4]. Ayant, à sa majorité[5], reçu de ses tuteurs moins que son dû, il leur intenta un procès en comptes de tutelle sous l'archontat de Timocrate. Ils étaient trois : Aphobos, Thérippidès, Démophon ou Déméas[6]. Il s'en prit surtout à Aphobos qui était le frère de sa mère[7] et, dans chacune des actions qu'il intenta, il réclama une indemnité de dix talents. Il fit condamner ses tuteurs[8] mais il ne réclama rien de la somme qu'ils étaient condamnés à lui payer : <il tint les uns quittes> de leur dette, les autres même de toute reconnaissance[9]. C'est juste quand Aristophon eut quitté pour raison d'âge la direction des affaires qu'il devint chorège[10]. Ayant entamé des poursuites contre Midias d'Anagyronte qui l'avait frappé en plein théâtre alors qu'il exerçait sa chorégie, il se désista de son accusation moyennant trois mille drachmes[11]. On dit que, jeune encore, il se rendait dans une grotte et y travaillait la tête à demi rasée pour s'interdire de sortir[12], qu'il dormait sur un lit étroit pour se lever rapidement. Ne

1-9. Voir *Notes complémentaires*, p. 219-221.

10. Erreur : Aristophon d'Azénia quitta les affaires en 354 et la chorégie de Démosthène se place aux Grandes Dionysies de 348.

11. C'est du moins ce que prétend Eschine (3, 52).

12. Même anecdote chez Plutarque (*Démosthène*, 7,6) qui parle d'un cabinet souterrain que l'on montrait de son temps aux touristes.

Καλλιστράτου Ἐμπέδου Ἀφιδναίου ῥήτορος δοκίμου καὶ ἱππαρχήσαντος καὶ ἀναθέντος τὸν βωμὸν τῷ Ἑρμῇ τῷ Ἀγοραίῳ, μέλλοντος ἐν τῷ δήμῳ λέγειν, ἀκούσῃ· ἀκούσας δ' ἐραστὴς ἐγένετο τῶν λόγων. Καὶ τούτου μὲν ἐπ' ὀλίγον ἤκουσεν, ἕως ἐπεδήμει. Ἐπειδὴ δ' ὁ μὲν ἔφυγεν εἰς C Θρᾴκην, ὁ δ' ἐγεγόνει ἐξ ἐφήβων, τηνικαῦτα παρέβαλλεν Ἰσοκράτει καὶ Πλάτωνι· εἶτα καὶ Ἰσαῖον ἀναλαβὼν εἰς τὴν οἰκίαν τετραετῆ χρόνον αὐτὸν διεπόνησε, μιμούμενος αὐτοῦ τοὺς λόγους. Ὡς δὲ Κτησίβιός φησιν ἐν τῷ περὶ φιλοσοφίας, διὰ Καλλίου τοῦ Συρακουσίου πορισάμενος τοὺς Ζήθου τοῦ Ἀμφιπολίτου λόγους, διὰ δὲ Χαρικλέους τοῦ Καρυστίου τοὺς Ἀλκιδάμαντος, ἀνέλαβεν αὐτούς. Τελειωθεὶς δέ, ἐλάττω παρὰ τῶν ἐπιτρόπων παραλαβών, ἔκρινεν αὐτοὺς ἐπιτροπῆς ἐπὶ Τιμοκράτους ἄρχοντος, τρεῖς ὄντας, Ἄφοβον, Θηριππίδην, Δημοφῶντα ἢ Δημέαν· καὶ D μάλιστα τούτου κατηγόρησεν ἀδελφοῦ τῆς μητρὸς ὄντος, δέκα τάλαντα τίμημα ἑκάστῃ τῶν δικῶν ἐπιγραψάμενος· καὶ εἷλεν αὐτούς· τῆς δὲ καταδίκης οὐδὲν ἐπράξατο, τοὺς μὲν ⟨ἀφεὶς⟩ ἀργυρίου, τοὺς δὲ καὶ χάριτος. Ἀριστοφῶντος δ' ἤδη τὴν προστασίαν διὰ γῆρας καταλιπόντος καὶ χορηγὸς ἐγένετο. Μειδίαν δὲ τὸν Ἀναγυράσιον πλήξαντα αὐτὸν ἐν τῷ θεάτρῳ χορηγοῦντα εἰς κρίσιν καταστήσας, λαβὼν τρισχιλίας ἀφῆκε τῆς δίκης. Λέγουσι δ' αὐτὸν ἔτι νέον ὄντα εἰς σπήλαιον ἀπιέναι κἀκεῖ φιλολογεῖν τὸ ἥμισυ τῆς κεφαλῆς ξυράμενον, ἵνα μὴ προέρχοιτο· καὶ ἐπὶ στενῆς κλίνης κοιμᾶσθαι ἵνα διὰ ταχέων ἀνίστη- E

844 B 8 Ἐμπέδου E : ἐμπαίδου α || 9 τῷ¹ om. E || Ἑρμῇ E : ἑρμεῖ α || C 2 παρέβαλλεν α : -έβαλεν E Dueb. || 4 αὐτὸν Lamb. : αὑτὸν α || 6 πορισάμενος Lamb. : πορίσας α || τοὺς Mez. : τοῦ α || 7 Ζήθου α : Ζωΐλου Reinesius multique alii fort. recte || D 2 τούτου α : τοῦ πρώτου Mau || 5 ἀφεὶς Phot. Wo. || 7 Ἀναγυράσιον β Ald. : ἀναγυράσι α || 11 ξυράμενον α Phot. : ἐξυρημένον Lamb.

pouvant prononcer le rhô il y serait parvenu à force d'exercice et il se serait débarrassé d'un mouvement disgracieux de l'épaule qu'il faisait lorsqu'il déclamait en suspendant une broche, d'aucuns disent une petite épée, au plafond, afin que la crainte l'empêchât de remuer. Lorsqu'il fit des progrès en éloquence, il fit faire un miroir à sa taille et il déclamait en s'y regardant afin de corriger ses défauts[1]. Il descendait à Phalère pour faire ses exercices de déclamation face aux flots qui se brisaient, afin de ne pas perdre contenance si jamais le peuple le huait. Et comme il avait le souffle court, il donna cent mines à l'acteur Néoptolème pour apprendre à débiter des périodes entières sans reprendre haleine.

Quand il entra dans la politique, la ville était divisée en deux camps : d'un côté le parti de Philippe, de l'autre le parti de la liberté. Il se rangea parmi les adversaires de Philippe. Et, sans relâche aucune, il conseilla de secourir ceux qui étaient en danger de tomber sous sa domination, ayant à ses côtés Hypéride, Nausiclès, Polyeucte et Diotime[2]. Il fit ainsi entrer dans l'alliance athénienne[3] Thèbes, l'Eubée, Corcyre, Corinthe, la Béotie et beaucoup d'autres peuples. Ayant une fois essuyé un échec à l'Assemblée, il rentrait chez lui démoralisé. Mais il reçut des encouragements d'Eunomos de Thria, déjà vieux alors, qu'il rencontra en chemin et surtout de l'acteur Andronicos qui lui dit que ses discours étaient bons, mais que, chez lui, c'était l'action oratoire qui laissait à désirer et il lui récita des passages de la harangue qu'il avait prononcée à l'Assemblée. Démosthène le crut et se remit entre ses mains[4]. Aussi, comme on lui demandait ce qui tient la première place dans l'art oratoire, il répondit « l'action » ;

1-3. Voir *Notes complémentaires*, p. 221.

4. Plutarque rapporte ces faits plus en détail : chez lui, c'est à Satyros et non à Andronicos que Démosthène demande des leçons de déclamation (*Démosthène*, 6-7 ; voir aussi *An seni*, 795 C).

ται· τό τε ῥῶ μὴ δυνάμενον λέγειν ἐκπονῆσαι, καὶ τὸν
ὦμον ἐν τῷ μελετᾶν κινοῦντα ἀπρεπῶς καταπαῦσαι,
παραρτήσαντα ὀβελίσκον ἤ, ὥς τινες, ξιφίδιον ἐκ τῆς
ὀροφῆς, ἵνα φοβούμενος ἠρεμοίη. Προβαίνοντα δὴ
κατὰ τὴν τῶν λόγων ἰσχὺν ἔσοπτρον ἰσομέγεθες αὐτῷ
κατασκευάσαι καὶ πρὸς τοῦτο ἀφορῶντα μελετᾶν, ἵν' ἐπαν-
ορθώσηται τὰ ἐλλείποντα· καὶ κατιόντα ἐπὶ τὸ Φαληρικὸν F
πρὸς τὰς τῶν κυμάτων ἐμβολὰς τὰς σκέψεις ποιεῖσθαι, ἵν',
εἴ ποτε θορυβοίη ὁ δῆμος, μὴ ἐκσταίη· τοῦ δὲ πνεύματος
αὐτῷ ἐνδέοντος, Νεοπτολέμῳ τῷ ὑποκριτῇ μυρίας δοῦναι,
ἵν' ὅλας περιόδους ἀπνεύστως λέγῃ.

Ἐπεὶ δὲ τῷ πολιτεύεσθαι προσῆλθεν, εἰς δύο διῃρη-
μένων τῶν ἐν τῇ πόλει, καὶ τῶν μὲν φιλιππιζόντων,
τῶν δ' ὑπὲρ τῆς ἐλευθερίας δημηγορούντων, τὴν τῶν
ἀντιπολιτευομένων Φιλίππῳ τάξιν εἵλετο· καὶ ⟨διὰ⟩
παντὸς τοῦ χρόνου διετέλεσε συμβουλεύων τοῖς κινδυ-
νεύουσιν ὑπὸ Φιλίππῳ γενέσθαι βοηθεῖν, συμπολιτευόμε-
νος Ὑπερείδῃ, Ναυσικλεῖ, Πολυεύκτῳ, | Διοτίμῳ· διὸ καὶ 845 A
συμμάχους τοῖς Ἀθηναίοις ἐποίησε Θηβαίους, Εὐβοεῖς,
Κερκυραίους, Κορινθίους, Βοιωτούς, καὶ πολλοὺς ἄλλους
πρὸς τούτοις. Ἐκπεσὼν δέ ποτ' ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας καὶ
ἀθυμῶν ἐβάδιζεν οἴκοι· συντυχὼν δ' αὐτῷ Εὔνομος ὁ
Θριάσιος πρεσβύτης ἤδη ὢν προετρέψατο τὸν Δημοσθένη,
μάλιστα δ' ὁ ὑποκριτὴς Ἀνδρόνικος εἰπὼν ὡς οἱ μὲν λόγοι
καλῶς ἔχοιεν, λείποι δ' αὐτῷ τὰ τῆς ὑποκρίσεως, ἀπεμνη-
μόνευσέ τε τῶν ἐπὶ τῆς ἐκκλησίας ὑπ' αὐτοῦ λελεγμένων· B
καὶ δὴ πιστεύσαντα τὸν Δημοσθένη παραδοῦναι αὐτὸν τῷ
Ἀνδρονίκῳ. Ὅθεν ἐρομένου αὐτόν ⟨τινος⟩ τί πρῶτον ἐν
ῥητορικῇ, εἶπεν· «Ὑπόκρισις»· καὶ τί δεύτερον·

844 E 2 ῥῶ μὴ n : ῥώμη α || ἐκπονῆσαι Lamb. : ἐκποιῆσαι α || 5 δὴ α : δὲ West. || F 9 διὰ add. Lamb. || 845 A 7 δ' ὁ West. : δὲ α || B 3 τινος Phot. Lamb. post αὐτὸν transt. Mez.

la deuxième, « l'action » ; la troisième, « l'action »[1]. Lorsqu'il retourna à l'Assemblée, il déchaîna les critiques par ses hardiesses de langage, au point qu'Antiphane et Timoclès se moquèrent de lui :

« Par la Terre, par les Fontaines, par les Fleuves, par les Ruisseaux » ;

car c'est par un serment de cette sorte qu'il s'était fait huer à l'Assemblée[2]. Il jurait aussi par Asclépios en reculant l'accent sur l'*é* et, pour justifier sa prononciation, il représentait que ce dieu était doux *(épios)* ; il se fit souvent huer pour cela. S'étant mis à l'école du dialecticien Eubulide de Milet, il se corrigea complètement[3]. Se trouvant une fois à la fête d'Olympie et entendant Lamachos de Térina[4] lire un éloge de Philippe et d'Alexandre rempli d'invectives contre Thèbes et Olynthe, il alla se placer à côté de lui et récita des vers d'anciens poètes qui célébraient les hauts faits des Thébains et des Olynthiens, si bien que Lamachos fut définitivement réduit au silence et quitta la fête. A ceux qui lui rapportaient les harangues que Démosthène prononçait contre lui, Philippe répondait[5] : « Mais moi-même si j'avais entendu les discours de Démosthène, j'aurais été le premier à élire cet homme pour conduire la guerre contre moi ». Et il comparait les discours de Démosthène à des soldats à cause de leur ardeur belliqueuse et ceux d'Isocrate à des athlètes : en effet ils procuraient seulement le genre de plaisir que l'on goûte au spectacle[6]. A trente-sept ans (c'est l'âge qu'il avait si l'on compte depuis l'archontat de Dexithéos[7] jusqu'à celui de Callimachos[8], sous lequel une ambassade d'Olynthe vint demander de l'aide à Athènes, car la ville était réduite aux abois par la guerre que lui faisait Philippe), il persuada les Athéniens d'envoyer le secours. Mais l'année suivante, qui fut celle de la mort de Platon, Philippe se rendit maître d'Olynthe. Xénophon, le disciple de Socrate, fut témoin des débuts de Démosthène et peut-être même

1-8. Voir *Notes complémentaires*, p. 221-222.

« Ὑπόκρισις » · καὶ τί τρίτον · « Ὑπόκρισις ». Προελθὼν δὲ πάλιν εἰς τὰς ἐκκλησίας, νεωτερικῶς τινα λέγων διεσύρετο, ὡς κωμῳδηθῆναι αὐτὸν ὑπ' Ἀντιφάνους καὶ Τιμοκλέους ·

Μὰ γῆν μὰ κρήνας μὰ ποταμοὺς μὰ νάματα ·

ὀμόσας δὲ τοῦτον τὸν τρόπον ἐν τῷ δήμῳ θόρυβον ἐκίνησεν. Ὤμνυε δὲ καὶ τὸν Ἀσκληπιὸν προπαροξύνων Ἀσκλήπιον · καὶ παρεδείκνυεν αὐτὸν ὀρθῶς λέγοντα · εἶναι γὰρ τὸν θεὸν ἤπιον · καὶ ἐπὶ τούτῳ πολλάκις ἐθορυβήθη. Σχολάσας C
δ' Εὐβουλίδῃ τῷ διαλεκτικῷ Μιλησίῳ ἐπηνωρθώσατο πάντα. Γενόμενος δὲ καὶ ἐν τῇ Ὀλυμπιακῇ πανηγύρει καὶ ἀκούσας Λαμάχου τοῦ Τερειναίου Φιλίππου καὶ Ἀλεξάνδρου ἐγκώμιον ἀναγινώσκοντος, Θηβαίων δὲ καὶ Ὀλυνθίων κατατρέχοντος, παραναστὰς ἀρχαίων ποιητῶν μαρτυρίας προηνέγκατο περὶ τῶν Θηβαίοις καὶ Ὀλυνθίοις καλῶς πραχθέντων, ὡς παύσασθαί τε τὸ λοιπὸν τὸν Λάμαχον καὶ φυγεῖν ἐκ τῆς πανηγύρεως. Φίλιππον δὲ πρὸς τοὺς D
ἀναφέροντας αὐτῷ τὰς κατ' αὐτοῦ δημηγορίας εἰπεῖν ὅτι · « Καὶ αὐτὸς ἂν ἀκούων λέγοντος Δημοσθένους ἐχειροτόνησα τὸν ἄνδρα πρὸς τὸν κατ' ἐμοῦ πόλεμον. » Ἐκάλει δὲ τοὺς μὲν αὐτοῦ λόγους ὁμοίους τοῖς στρατιώταις διὰ τὴν πολεμικὴν δύναμιν, τοὺς δ' Ἰσοκράτους τοῖς ἀθληταῖς · τέρψιν γὰρ παρέχειν αὐτοὺς θεατρικήν. Ἑπτὰ δὲ καὶ τριάκοντα ἔτη γεγονώς, λογιζομένοις ἀπὸ Δεξιθέου εἰς Καλλίμαχον, ἐφ' οὗ παρ' Ὀλυνθίων ἧκε πρεσβεία περὶ τῆς βοηθείας, ἐπεὶ ἐπιέζοντο ὑπὸ Φιλίππου τῷ πολέμῳ, ἔπεισεν ἐκπέμψαι τὴν βοήθειαν · τῷ δ' ἑξῆς, ἐφ' οὗ E
Πλάτων ἐτελεύτησε, Φίλιππος Ὀλυνθίους κατεστρέψατο. Ἔγνω δ' αὐτὸν καὶ Ξενοφῶν ὁ Σωκρατικὸς ἢ ἀρχόμενον ἢ

845 B 12 αὐτὸν E : αὑτὸν α || D 5 αὐτοῦ n : αὑτοῦ α || ὁμοίους E : ὁμοίως α || 6 πολεμικὴν Lamb. : πομπικὴν α || E 2 κατεστρέψατο E : κατετρέψατο α.

de sa maturité. Les *Helléniques* s'achèvent en effet sur la bataille de Mantinée qui eut lieu sous l'archontat de Charicleidès[1]. Or c'est auparavant, sous l'archontat de Timocrate[2], que Démosthène avait fait condamner ses tuteurs. Comme Eschine partait pour l'exil après sa condamnation, il courut après lui à cheval. Eschine pensant qu'il voulait se saisir de lui, tomba à ses genoux et se couvrit la tête de son manteau. Mais Démosthène le releva, le réconforta et lui donna un talent d'argent[3]. Il conseilla au peuple d'entretenir un corps de mercenaires à Thasos et, en cette occasion, il prit la mer en qualité de triérarque[4]. Nommé commissaire aux achats de blé, il fut accusé de vol mais acquitté[5]. Après la prise d'Élatée par Philippe, il partit lui aussi avec ceux qui combattirent à Chéronée. Il aurait, paraît-il, abandonné son poste et ayant, dans sa fuite, accroché sa chlamyde à un buisson de ronces, se serait retourné en disant : « Je me rends ». Son bouclier portait l'inscription « Bonne chance »[6]. C'est pourtant lui qui prononça l'oraison funèbre des soldats tombés au champ d'honneur. Après la défaite, il donna tous ses soins au redressement de la cité ; il fut élu commissaire aux fortifications et paya les dépenses, à savoir cent mines[7], sur sa bourse personnelle. Il fit également don d'une somme de dix mille drachmes à des théores[8]. Il s'embarqua sur une trière et fit le tour des alliés pour recueillir des contributions[9]. Tout cela lui valut d'être souvent couronné : ses premières couronnes d'or furent proposées par Démomélès, Aristonicos et Hypéride, la dernière par Ctésiphon[10]. Le décret ayant été attaqué en illégalité par Diodote[11] et Eschine, il se défendit avec un tel bonheur que l'accusation ne recueillit pas le cinquième des voix.

Plus tard, alors qu'Alexandre faisait campagne en Asie, Harpale s'enfuit à Athènes avec des fonds considérables. Démosthène empêcha d'abord qu'on l'accueillît. Mais l'autre étant entré au port, il toucha mille dariques[12]

1-11. Voir *Notes complémentaires*, p. 222-223.

ἀκμάζοντα· τῷ μὲν γὰρ τὰ Ἑλληνικὰ ἐτελεῖτο ⟨εἰς⟩ τὰ περὶ τὴν ἐν Μαντινείᾳ μάχην, ἄρχοντα δὲ Χαρικλείδην· ὁ δὲ πρότερον ἐπὶ Τιμοκράτους εἷλε τοὺς ἐπιτρόπους. Φεύγοντος δ' Αἰσχίνου μετὰ τὴν καταδίκην, ἵππῳ κατεδίωξεν αὐτόν· τοῦ δ' οἰηθέντος αὐτὸν συλλαμβάνεσθαι καὶ προσπεσόντος καὶ συγκαλυψαμένου, ἀναστήσας αὐτὸν παρεμυθήσατο καὶ τάλαντον ἔδωκεν ἀργυρίου. Καὶ συνεβούλευσε δὲ τῷ δήμῳ F
ξενικὸν ἐν Θάσῳ τρέφειν, καὶ ἐπὶ τούτῳ τριηράρχης ἐξέπλευσε. Σιτώνης δὲ γενόμενος καὶ κατηγορηθεὶς κλοπῆς ἀφείθη. Φιλίππου δ' Ἐλάτειαν καταλαβομένου καὶ αὐτὸς τοῖς ἐν Χαιρωνείᾳ μαχεσαμένοις συνεξῆλθεν· ὅτε καὶ δοκεῖ τὴν τάξιν λιπεῖν, φεύγοντος δ' αὐτοῦ βάτον ἐπιλαβέσθαι τῆς χλαμύδος, τὸν δ' ἐπιστραφέντα εἰπεῖν· « Ζώγρει ». Εἶχε δὲ καὶ ἐπίσημον ἐπὶ τῆς ἀσπίδος « Ἀγαθῇ τύχῃ ». Εἶπε μέντοι τὸν ἐπιτάφιον ἐπὶ τοῖς πεσοῦσι. Μετὰ δὲ ταῦτα πρὸς τὴν ἐπισκευὴν τῆς πόλεως τῇ ἐπιμελείᾳ προσελθὼν καὶ τῶν τειχῶν ἐπιμελητὴς χειροτονηθεὶς ἀπὸ τῆς ἰδίας οὐσίας εἰσήνεγκε τὸ ἀναλωθὲν ἀργύριον, μνᾶς ἑκατόν· ἐπέδωκε δὲ καὶ | θεωροῖς μυρίας· 846 A
τριήρους τ' ἐπιβὰς περιέπλευσε τοὺς συμμάχους ἀργυρολογῶν. Ἐφ' οἷς πολλάκις ἐστεφανώθη, πρότερον μὲν ὑπὸ Δημομελοῦς, Ἀριστονίκου, Ὑπερείδου χρυσῷ στεφάνῳ, τελευταῖον δ' ὑπὸ Κτησιφῶντος· καὶ γραφέντος τοῦ ψηφίσματος παρανόμων ὑπὸ Διοδότου καὶ Αἰσχίνου, ἀπολογούμενος ἐνίκησεν, ὥστε τὸ πέμπτον μέρος τῶν ψήφων τὸν διώκοντα μὴ μεταλαβεῖν.

Ὕστερον δ' Ἀλεξάνδρου ἐπὶ τὴν Ἀσίαν στρατευομένου καὶ φυγόντος Ἁρπάλου μετὰ χρημάτων εἰς Ἀθήνας, τὸ μὲν πρῶτον ἐκώλυσεν αὐτὸν εἰσδεχθῆναι· ἐπειδὴ δ' εἰσέπλευσε, λαβὼν δαρεικοὺς χιλίους μετετάξατο· βουλομέ- B

845 E 4 εἰς add. Lamb. ‖ F 2 τούτῳ E : τοῦτο α ‖ 6 ὅτε Wytt. : ὅθεν α ‖ 9 Ἀγαθῇ τύχῃ e Plut. *Demosth.* 20 Dueb. : ἀγαθὴν τύχην α.

qui le firent changer d'avis et, comme les Athéniens voulaient livrer le personnage à Antipatros, il le leur déconseilla et proposa que les fonds d'Harpale fussent déposés à l'Acropole sans même que le montant en fût communiqué à l'Assemblée. Mais alors qu'Harpale avait déclaré <avoir apporté> sept cents <talents, on découvrit que la somme versée à l'Acropole était de trois cent> cinquante talents, ou un peu plus d'après Philochore[1]. Après quoi, Harpale s'étant enfui de la prison où on le gardait en attendant l'arrivée d'un envoyé d'Alexandre, et s'étant rendu en Crète ou, suivant certains, au Ténare en Laconie, Démosthène fut accusé de s'être laissé corrompre et l'on prétendait que c'était pour cette raison qu'il n'avait dévoilé ni le montant de la somme déposée, ni la légèreté de la surveillance. Poursuivi par Hypéride, Pythéas, Ménésaichmos, Himéraios et Patroclès[2] qui le firent condamner par l'Aréopage[3], il s'exila après la sentence, ne pouvant payer l'amende du quintuple (on l'accusait d'avoir touché trente talents[4]), mais, suivant certains, il n'attendit pas le jugement. Par la suite les Athéniens députèrent Polyeucte auprès de la Confédération arcadienne pour amener les Arcadiens à quitter l'alliance macédonienne et comme Polyeucte n'en venait pas à bout, Démosthène survint, parla dans le même sens et persuada les gens[5]. Une telle conduite ayant excité l'admiration, quelque temps après, un décret l'autorisa à rentrer à Athènes et on lui dépêcha une trière. Les Athéniens décidèrent qu'il emploierait les trente <talents> qu'il devait à orner l'autel de Zeus Sôter au Pirée et qu'on le tiendrait quitte. L'auteur du décret était son cousin Démon de Paiania[6]. C'est dans ces conditions qu'il fit sa rentrée politique. Comme Antipatros était bloqué par les Grecs dans Lamia et que les Athéniens offraient

1-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 223-224.

νων τ' Ἀθηναίων Ἀντιπάτρῳ παραδοῦναι τὸν ἄνθρωπον
ἀντεῖπεν, ἔγραψέ τ' ἀποθέσθαι τὰ χρήματα εἰς ἀκρόπολιν
μηδὲ τῷ δήμῳ τὸν ἀριθμὸν εἰπόντα· φήσαντος δ' Ἁρπάλου
ἑπτακόσια ⟨συγκατακομίσαι τάλαντα τὰ ἀνενεχθέντα εἰς
τὴν ἀκρόπολιν, εὑρέθη τριακόσια⟩ καὶ πεντήκοντα ἢ
ὀλίγῳ πλείονα, ὥς φησι Φιλόχορος· μετὰ δὲ ταῦτα
φυγόντος Ἁρπάλου ἐκ τοῦ δεσμωτηρίου, ἐν ᾧ ἐφυλάσσετο
μέχρις ἂν ἀφίκηταί τις παρ' Ἀλεξάνδρου, καὶ πορευθέντος
εἰς Κρήτην ἤ, ὡς ἔνιοι, ἐπὶ Ταίναρον τῆς Λακωνικῆς,
αἰτίαν ἔσχεν ὁ Δημοσθένης δωροδοκίας, ὡς διὰ τοῦτο μήτε C
τὸν ἀριθμὸν τῶν ἀνακομισθέντων μεμηνυκὼς μήτε τὴν τῶν
φυλασσόντων ἀμέλειαν. Εἰσαχθεὶς δ' εἰς δικαστήριον
ὑπὸ Ὑπερείδου, Πυθέου, Μενεσαίχμου, Ἱμεραίου, Πατρο-
κλέους, οἳ ἐποίησαν καταγνῶναι αὐτοῦ τὴν ἐξ Ἀρείου
πάγου βουλήν, καὶ ἁλοὺς ἔφυγε, πενταπλασίονα ἀποτῖσαι
μὴ δυνάμενος (εἶχε δ' αἰτίαν τριάκοντα τάλαντα λαβεῖν),
ἤ, ὡς ἔνιοι, οὐχ ὑπομείνας τὴν κρίσιν. Μετὰ δὲ τοῦτον τὸν
χρόνον τῶν Ἀθηναίων Πολύευκτον πεμψάντων πρεσβευτὴν
πρὸς τὸ κοινὸν τῶν Ἀρκάδων, ὥστ' ἀποστῆναι αὐτοὺς τῆς D
τῶν Μακεδόνων συμμαχίας, καὶ τοῦ Πολυεύκτου πεῖσαι
μὴ δυναμένου, ἐπιφανεὶς Δημοσθένης καὶ συνειπὼν ἔπεισεν.
Ἐφ' ᾧ θαυμασθεὶς μετὰ χρόνον τινὰ κάθοδον εὕρατο,
ψηφίσματος γραφέντος τριήρους ἀποσταλείσης. Τῶν
δ' Ἀθηναίων ψηφισαμένων οἷς ὤφειλε τριάκοντα ⟨ταλάν-
τοις κοσμ⟩ῆσαι αὐτὸν τὸν βωμὸν τοῦ Σωτῆρος Διὸς ἐν
Πειραιεῖ καὶ ἀφεῖσθαι, τοῦτο γράψαντος τὸ ψήφισμα
Δήμωνος Παιανιέως, ὃς ἦν ἀνεψιὸς αὐτῷ, πάλιν ἐπὶ
τούτοις ἦν πολιτευόμενος. Ἀντιπάτρου δ' εἰς Λάμειαν ὑπὸ

846 B 4 μηδὲ Phot. : ἤδη α || 5-6 συγκατακομίσαι — τριακόσια e Phot. suppl. West. || 6 καὶ e Phot. Dueb. : ἢ α || C 1 ὡς Lamb. : καὶ α || D 1 ἀποστῆναι α Phot. : ἀποστῆσαι Wytt. || 6 οἷς West. : εἰς ἃ α || 6-7 ταλάντοις κοσμῆσαι West. : νῆσαι α lac. 4 litt. E || 9 ἐπὶ Dueb. : ἐν α.

un sacrifice d'actions de grâces, il déclara à Agésistratos, l'un de ses amis, qu'il ne voyait pas les événements du même œil que les autres. « Car je sais bien, dit-il, que les Grecs savent et peuvent encore faire une guerre de vitesse, mais pas une guerre de fond[1] ». Antipatros ayant pris Pharsale et menaçant d'assiéger Athènes si on ne lui livrait pas les orateurs, Démosthène quitta la ville et s'enfuit d'abord à Égine pour chercher refuge dans le sanctuaire d'Éaque[2] puis, pris de crainte, il passa à Calaurie. Comme les Athéniens avaient décidé par décret de livrer les orateurs et lui parmi les autres, il alla s'asseoir en suppliant dans le sanctuaire de Poséidon. Et comme Archias, un ancien élève du rhéteur Anaximène[3], surnommé « le traqueur de bannis », était venu le chercher et tentait de le décider à quitter le sanctuaire en l'assurant qu'il deviendrait l'ami d'Antipatros, il lui répondit : « Quand tu jouais la tragédie, je ne croyais pas à ton personnage ; je ne te croirai pas davantage maintenant que tu me donnes des conseils. » Et comme l'autre voulait recourir à la violence, il en fut empêché par les gens de la cité. Démosthène dit : « Je n'ai pas cherché refuge à Calaurie pour sauver ma vie mais pour montrer que les Macédoniens violent même les sanctuaires. » Alors, ayant réclamé une tablette, il y écrivit, au dire de Démétrios le Magnète, le distique que les Athéniens gravèrent plus tard sur sa statue :

« Si ta force, Démosthène, avait égalé ton génie,
jamais l'Arès macédonien n'aurait dominé les Grecs[4]. »

Cette statue se trouve près de l'enceinte de cordes et de l'autel des Douze Dieux. Elle est l'œuvre de

1. Le mot est attribué avec plus de vraisemblance à Phocion par Plutarque (*Phocion*, 23, 4). Agésistratos n'est pas autrement connu.

2. C'est dans ce sanctuaire que furent arrêtés Hypéride, Aristonicos et Himéraios (Plutarque, *Démosthène*, 28, 4).

3-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 224.

τῶν Ἑλλήνων συγκλεισθέντος, τῶν Ἀθηναίων εὐαγγέλια E θυόντων, πρός τινα τῶν ἑταίρων Ἀγησίστρατον ἔφη οὐ τὴν αὐτὴν γνώμην ἔχειν τοῖς ἄλλοις περὶ τῶν πραγμάτων· « Ἐπίσταμαι γάρ, εἰπεῖν, τοὺς Ἕλληνας στάδιον μὲν πολεμεῖν καὶ εἰδότας καὶ δυναμένους, δόλιχον δ' οὐκέτι. » Φάρσαλον δ' ἑλόντος Ἀντιπάτρου καὶ πολιορκήσειν ἀπειλοῦντος Ἀθηναίους, εἰ μὴ τοὺς ῥήτορας ἐκδοίησαν, καταλιπὼν ὁ Δημοσθένης τὴν πόλιν ἔφυγε πρῶτον μὲν εἰς Αἴγιναν ἐπὶ τὸ Αἰάκειον καθεδούμενος, φοβηθεὶς δ' εἰς Καλαυρίαν μετέστη. Ἐκδιδόναι δὲ τοὺς ῥήτορας τῶν Ἀθηναίων ψηφισαμένων κἀκεῖνον, καθέζετο ἱκέτης ἐν τῷ τοῦ Ποσειδῶνος ἱερῷ· ἐλθόντος δ' ἐπ' αὐτὸν F Ἀρχίου τοῦ Φυγαδοθήρου ἐπικαλουμένου, ὃς παρέβαλεν Ἀναξιμένει τῷ ῥήτορι, καὶ πείθοντος αὐτὸν ἀναστῆναι ὡς φίλον Ἀντιπάτρῳ γενησόμενον, εἶπεν ὅτι· « Οὔτε, ὅτε ἐτραγῴδεις, ἔπειθές με οὔτε νῦν πείσεις συμβουλεύων. » Τοῦ δ' ἐπιχειροῦντος βιάζεσθαι, ἐκώλυσαν αὐτὸν οἱ κατὰ τὴν πόλιν· καὶ Δημοσθένης ἔφη· « Οὐ σωτηρίας δεόμενος κατέφυγον εἰς Καλαυρίαν, ἀλλ' ὡς ἐλέγξων Μακεδόνας καὶ [κα]τὰ τῶν θεῶν βιασαμένους. » Αἰτήσας τε γραμματεῖον ἔγραψεν, ὡς μὲν Δημήτριος | ὁ Μάγνης φησί, τὸ ἐπὶ 847 A τῆς εἰκόνος αὐτοῦ ἐλεγεῖον ἐπιγεγραμμένον ὑπὸ τῶν Ἀθηναίων ὕστερον·

Εἴπερ ἴσην ῥώμην γνώμῃ, Δημόσθενες, ἔσχες,
οὔποτ' ἂν Ἑλλήνων ἦρξεν Ἄρης Μακεδών.

Κεῖται δ' ⟨ἡ⟩ εἰκὼν πλησίον τοῦ περισχοινίσματος καὶ τοῦ βωμοῦ τῶν δώδεκα θεῶν, ὑπὸ Πολυεύκτου πεποιη-

846 E 8 καταλιπὼν A Phot. : καταλ. δὲ α ‖ 9 τὸ Αἰάκειον e Plut. *Demosth.* 28 Lamb. : τὸν ἀκραῖον α ‖ F 1 δ' E Phot. : om. α ‖ 3 καὶ E : om. α ‖ 8 Καλαυρίαν A : καλαβρίαν α ‖ 8-9 καὶ τὰ Phot. Rei. : καὶ κατὰ α ‖ 9 βιασαμένους α : -σομένους Dueb. ‖ 847 A 6 ἡ add. Dueb.

Polyeucte[1]. Certains prétendent que sur les tablettes on aurait trouvé ces mots : « Démosthène à Antipatros, salut[2] ». Philochore dit qu'il mourut après avoir absorbé du poison ; l'historien Satyros, que le roseau avec lequel il commença d'écrire sa lettre était empoisonné, qu'il le suça et mourut ; Ératosthène, que de longue date il redoutait les Macédoniens et portait au bras un anneau contenant du poison[3]. D'aucuns prétendent qu'il mourut en retenant sa respiration, d'autres qu'il suça le poison contenu dans le chaton de sa bague. <Il vécut soixante-dix ans suivant la plus haute estimation, soixante-sept suivant la plus basse[4]. Sa carrière politique s'étendit sur> vingt-deux années.

Lorsque Philippe mourut, il sortit en habits de fête, bien qu'il eût récemment perdu sa fille, tant il était heureux de la mort du Macédonien[5]. Il aida les Thébains quand ils firent la guerre à Alexandre et toujours il travailla à donner du cœur aux Grecs. Aussi lorsque Alexandre eut rasé Thèbes[6], il demanda aux Athéniens de lui livrer Démosthène en les menaçant de représailles s'ils n'obtempéraient pas. Quand Alexandre marcha contre la Perse et demanda un contingent naval à Athènes[7], il combattit cette demande en déclarant qu'on ne savait pas si Alexandre ne s'en servirait pas contre ceux qui le lui auraient fourni[8].

Il laissa deux fils qu'il avait eus d'une Samienne de noble souche, fille d'un certain Héliodore[9]. Il eut aussi une fille qui mourut toute jeune avant d'avoir été mariée. Il avait aussi une sœur qui, mariée à Lachès de Leuconoé[10], donna le jour à son neveu Démocharès qui fut un bon soldat et ne le cédait à personne comme orateur politique[11]. Sa statue se trouve dans le Prytanée ;

1-8. Voir *Notes complémentaires*, p. 224-225.

9. Sur le délicat problème du mariage et de la progéniture de Démosthène, voir Fr. Blass, *op. cit.* III^{2}, 1, p. 28-29 et J. K. Davies, *op. cit.*, p. 138-139.

10. Ce Lachès était cousin germain matrilatéral de Démosthène.

11. Démocharès est connu également pour être l'auteur d'Ἱστορίαι (Athénée, 6, 253 a).

μένη. Ὡς δ' ἔνιοί φασι, τοῦτο εὑρέθη γεγραμμένον· « Δημοσθένης Ἀντιπάτρῳ χαίρειν. » Ἀποθανεῖν δ' αὐτὸν Φιλόχορος μέν φησι φάρμακον πιόντα· Σάτυρος δ' ὁ συγγραφεὺς τὸν κάλαμον πεφαρμάχθαι, ᾧ γράφειν ἤρξατο τὴν ἐπιστολήν, οὗ γευσάμενον ἀποθανεῖν· B Ἐρατοσθένης δ' ἐκ πολλοῦ δεδοικότα Μακεδόνας περὶ τῷ βραχίονι κρίκον περικεῖσθαι πεφαρμαγμένον. Εἰσὶ δ' οἵ φασι συσχόντα αὐτὸν τὸ πνεῦμα ἀποθανεῖν· οἱ δ' εἶπον τοῦ κατὰ τὴν σφραγῖδα φαρμάκου γευσάμενον. ⟨Ἐβίω δ' ὡς μὲν οἱ τὰ πλείω λέγουσιν ἔτη ἑβδομήκοντα, ὡς δ' οἱ τὰ ἐλάττω ἑπτὰ καὶ ἑξήκοντα· ἐπολιτεύσατο⟩ δὲ δύο καὶ εἴκοσιν.

Ἡνίκα δὲ Φίλιππος ἐτεθνήκει, λαμπρὰν ἐσθῆτα προῆλθεν ἔχων, καίτοι τῆς θυγατρὸς αὐτοῦ νεωστὶ τετελευτηκυίας, ἐφηδόμενος τῷ τοῦ Μακεδόνος θανάτῳ. Συνήργησε καὶ C Θηβαίοις πρὸς Ἀλέξανδρον πολεμοῦσι καὶ τοὺς ἄλλους Ἕλληνας ἐπέρρωσεν ἀεί· διόπερ Θήβας κατασκάψας ἐξῄτει παρ' Ἀθηναίων Ἀλέξανδρος αὐτόν, ἀπειλῶν, εἰ μὴ δοίησαν. Στρατευομένῳ δ' αὐτῷ ἐπὶ Πέρσας καὶ αἰτοῦντι ναυτικὸν παρ' Ἀθηναίων ἀντεῖπεν, ἄδηλον εἰπὼν εἰ οὐ κατὰ τῶν παρασχόντων χρήσεται.

Κατέλιπε δὲ δύο παῖδας ἐκ ⟨Σα⟩μίας γυναικὸς τῶν εὐδοκίμων, Ἡλιοδώρου τινὸς θυγατρός· θυγατέρα δὲ μίαν ἔσχεν, ἣ παῖς ἔτι οὖσα πρὸ γάμου ἐτελεύτησεν· εἶχε δὲ καὶ ἀδελφήν, ἐξ ἧς καὶ Λάχου Λευκονοέως ἀδελφιδοῦς αὐτῷ Δημοχάρης ἐγένετο, ἀνὴρ καὶ κατὰ πόλεμον ἀγαθὸς καὶ κατὰ τοὺς πολιτικοὺς λόγους οὐδενὸς χείρων. D Ἔστι δ' αὐτοῦ εἰκὼν ἐν τῷ πρυτανείῳ εἰσιόντων πρὸς τὴν

847 B 6-7 Ἐβίω — ἐπολιτεύσατο e Phot. suppl. Salm. : lac. paene unius lineae exhibet α ‖ C 4 ἐξῄτει Wo. : ἐζήτει α ‖ 8 Σαμίας Mau : μιᾶς α Phot. ‖ 9 εὐδοκίμων Lamb. : -κίμου α ‖ δὲ E : om. α ‖ 11 Λευκονοέως West. : λευκωνέως α.

c'est la première à droite de l'entrée quand on se dirige vers le foyer : il porte le manteau et l'épée. C'est, paraît-il, dans cette tenue qu'il harangua le peuple quand Antipatros réclama l'extradition des orateurs[1]. Plus tard les Athéniens accordèrent la nourriture au Prytanée aux parents de Démosthène et, après sa mort[2], sous l'archontat de Gorgias[3], <...> ils lui élevèrent la statue sur l'Agora. C'est son neveu Démocharès qui réclama pour lui ces honneurs. Neuf ans après, sous l'archontat de Pytharatos[4], Lachès, le fils de Démocharès, du dème de Leuconoé, réclama également des honneurs pour son père, à savoir la statue sur l'Agora, l'entretien perpétuel au Prytanée pour lui et l'aîné de ses descendants, ainsi que la proédrie dans tous les jeux[5]. On peut lire encore les décrets qui honorent ces deux personnages. La statue de Démocharès dont il vient d'être question a été transportée au Prytanée.

Nous avons de Démosthène soixante-cinq discours qui sont authentiques[6]. Certains vont jusqu'à prétendre qu'il vécut en débauché[7], portait des vêtements de femme et faisait la fête en toute occasion, d'où son surnom de Batalos[8]. Pour d'autres, ce serait un diminutif tiré du nom de sa nourrice, qu'on lui appliquait pour lui faire injure. Diogène le Cynique l'aperçut une fois dans une taverne, pas fier de lui et se reculant vers le fond. Il lui dit : « Plus tu recules, et plus tu t'enfonces dans la taverne[9]. » Il disait pour plaisanter qu'à la tribune c'était un Scythe[10] et au combat un bon bourgeois. Démosthène reçut de l'or d'Éphialte, un démagogue qui, étant allé en ambassade auprès du Grand Roi, avait secrètement rapporté des fonds qu'il devait distribuer aux politiciens pour allumer la guerre contre Philippe[11]. Il reçut personnellement, dit-on, du Grand Roi trois mille dariques[12]. Il fit arrêter et mettre à la torture pour espionnage un certain Anaxilas[13] d'Oréos

1-12. Voir *Notes complémentaires*, p. 225-226.

ἑστίαν ⟨ἐν⟩ δεξιᾷ ὁ πρῶτος περιεζωσμένος ἅμα τῷ ἱματίῳ καὶ ξίφος · οὕτω γαρ δημηγορῆσαι λέγεται ἡνίκα Ἀντίπατρος ἐξῄτει τοὺς ῥήτορας. Χρόνῳ δ' ὕστερον Ἀθηναῖοι σίτησίν τ' ἐν πρυτανείῳ τοῖς συγγενέσι τοῦ Δημοσθένους ἔδοσαν καὶ αὐτῷ τετελευτηκότι ⟨...⟩ καὶ τὴν εἰκόνα ἀνέθεσαν ἐν ἀγορᾷ ἐπὶ Γοργίου ἄρχοντος, αἰτησαμένου αὐτῷ τὰς δωρεὰς τοῦ ἀδελφιδοῦ Δημοχάρους · ᾧ καὶ αὐτῷ πάλιν ὁ υἱὸς Λάχης Δημοχάρους Λευκονοεὺς ᾐτήσατο δωρεὰς ἐπὶ Πυθαράτου ἄρχοντος, δεκάτῳ ὕστερον ἔτει, E
εἰς τὴν τῆς εἰκόνος στάσιν ἐν ἀγορᾷ καὶ σίτησιν ἐν πρυτανείῳ αὐτῷ τε καὶ ἐκγόνων ἀεὶ τῷ πρεσβυτάτῳ καὶ προεδρίαν ἐν ἅπασι τοῖς ἀγῶσι. Καὶ ἔστι τὰ ψηφίσματα ὑπὲρ ἀμφοτέρων ἀναγεγραμμένα, ἡ δ' εἰκὼν τοῦ Δημοχάρους εἰς τὸ πρυτανεῖον μετεκομίσθη, περὶ ἧς προείρηται.

Φέρονται δ' αὐτοῦ λόγοι γνήσιοι ἑξήκοντα πέντε. Φασὶ δέ τινες καὶ ἀσώτως αὐτὸν βιῶναι, γυναικείαις τ' ἐσθῆσι χρώμενον καὶ κωμάζοντα ἑκάστοτε, ὅθεν Βάταλον ἐπικληθῆναι · οἱ δ' ὑποκοριστικῶς ἀπὸ τοῦ ὀνόματος τῆς τροφοῦ λέγουσιν αὐτὸν οὕτω λελοιδορῆσθαι. Διογένης δ' ὁ F
κύων θεασάμενος αὐτόν ποτ' ἐν καπηλείῳ αἰσχυνόμενον καὶ ὑποχωροῦντα εἶπεν · « Ὅσῳ μᾶλλον ὑποχωρεῖς, τοσούτῳ μᾶλλον ἐν τῷ καπηλείῳ ἔσῃ. » Ἔλεγε δ' αὐτὸν παρασκώπτων ἐν μὲν τοῖς λόγοις Σκύθην εἶναι, ἐν δὲ ταῖς μάχαις ἀστικόν. Ἔλαβε καὶ παρ' Ἐφιάλτου χρυσίον ἑνὸς τῶν δημαγωγῶν, ὃς πρεσβεύσας πρὸς βασιλέα χρήματα φέρων ἧκε λάθρα, ὅπως διανείμας τοῖς δημαγωγοῖς τὸν πρὸς Φίλιππον ἐξάψῃ πόλεμον · καὶ ἰδίᾳ αὐτὸν δωροδοκῆσαι παρὰ βασιλέως φασὶ δαρει | κοὺς τρισχιλίους. 848 A
Ἀναξίλαν δέ τινα Ὠρείτην, ξένον αὐτοῦ γεγονότα,

847 D 3 ἐν add. West. ‖ 5 ἐξῄτει Lamb. : ἐζήτει α ‖ 7 lac. indicavimus e Phot. 495 a 8-11 ‖ καὶ[a] del. Xyl. ‖ 10 Λευκονοεὺς West. : λευκονεὺς α ‖ E 1 ὕστερον ἔτει E : ὕστερον α ‖ F 1 οὕτω β Ald. : οὕτως α ‖ 6 Ἐφιάλτου β Leon. : ἀλφιάτου αA ‖ 848 A 2 Ἀναξίλαν α : Ἀναξῖνον West.

qui était son hôte et, comme celui-ci n'avouait rien, il fit décider qu'on le livrerait aux Onze. Comme un jour à l'Assemblée les Athéniens l'empêchaient de parler, il déclara qu'il n'avait que quelques mots à leur dire. Alors ils se turent et il dit : « C'était l'été. Un jeune homme avait loué un âne pour se rendre d'Athènes à Mégare. Sur le coup de midi, comme le soleil brûlait terriblement, lui et l'ânier voulurent s'abriter à l'ombre de l'âne. Mais ils s'empêchaient mutuellement de le faire, l'un déclarant qu'il avait loué l'âne et pas son ombre, l'autre que, l'ayant loué, il pouvait en user à discrétion. » Cela dit, il s'en alla et, comme les Athéniens le retenaient et lui demandaient la fin de l'histoire, « Alors, dit-il, quand il s'agit de l'ombre d'un âne[1], vous voulez bien m'écouter, mais quand je vous parle d'affaires sérieuses, vous ne voulez pas. » L'acteur Polos lui ayant dit qu'il avait reçu un talent pour avoir joué deux jours, « Moi cinq, lui répondit-il, pour m'être tu une seule journée[2] ». Comme il avait été pris d'une extinction de voix à l'Assemblée et s'était fait huer, il déclara que c'était aux acteurs à être jugés sur leur voix ; les orateurs on devait les juger sur leurs avis »[3]. Comme Épiclès[4] lui reprochait de toujours préparer ses discours, « J'aurais honte, répliqua-t-il, d'improviser pour conseiller un si grand peuple. » On raconte que jusqu'à cinquante ans il n'éteignit pas sa lampe, étant toujours occupé à fignoler ses discours. Il disait lui-même qu'il ne buvait que de l'eau[5]. L'orateur Lysias put le connaître[6] et Isocrate fut témoin de sa carrière politique jusqu'à la bataille de Chéronée, ainsi que certains des philosophes socratiques. Il improvisa la plupart de ses discours, étant fort doué sous ce rapport[7]. Le premier qui proposa pour lui une couronne d'or fut Aristonicos, fils de Nicophanès, du dème d'Anagyronte, mais Diondas s'y opposa par serment[8].

1-8. Voir *Notes complémentaires*, p. 226-227.

συλλαβὼν ἐβασάνιζεν ὡς κατάσκοπον, οὐδὲν δ' ἐξειπόντα ἐψηφίσατο τοῖς ἕνδεκα παραδοῦναι. Λέγειν δέ ποτε κωλυόμενος ὑπ' Ἀθηναίων ἐν ἐκκλησίᾳ βραχὺ ἔφη βούλεσθαι πρὸς αὐτοὺς εἰπεῖν, τῶν δὲ σιωπησάντων· « Νεανίας, εἶπε, θέρους ὥρᾳ ἐμισθώσατο ἐξ ἄστεος ὄνον Μέγαράδε· μεσούσης δὲ τῆς ἡμέρας καὶ σφοδρῶς φλέγοντος τοῦ ἡλίου, ἑκάτερος αὐτῶν ἐβούλετο ὑποδύεσθαι ὑπὸ τὴν σκιάν· εἶργον δ' ἀλλήλους, ὁ μὲν μεμισθωκέναι τὸν ὄνον οὐ τὴν σκιὰν λέγων, ὁ δὲ μεμισθωμένος τὴν πᾶσαν B
ἔχειν ἐξουσίαν. » Καὶ ταῦτ' εἰπὼν ἀπῄει. Τῶν δ' Ἀθηναίων ἐπισχόντων καὶ δεομένων πέρας ἐπιθεῖναι τῷ λόγῳ, « Εἶθ' ὑπὲρ μὲν ὄνου σκιᾶς, ἔφη, βούλεσθε ἀκούειν, λέγοντος δὲ ὑπὲρ σπουδαίων πραγμάτων οὐ βούλεσθε ; » Πώλου δέ ποτε τοῦ ὑποκριτοῦ πρὸς αὐτὸν εἰπόντος ὅτι δυσὶν ἡμέραις ἀγωνισάμενος τάλαντον λάβοι μισθόν, « Ἐγὼ δ', εἶπε, πέντε τάλαντα μίαν ἡμέραν σιωπήσας. » Παραφθαρεὶς δὲ τὴν φωνὴν ἐν ἐκκλησίᾳ καὶ θορυβηθεὶς τοὺς ὑποκριτὰς ἔφη δεῖν κρίνειν ἐκ τῆς φωνῆς, τοὺς δὲ ῥήτορας ἐκ τῆς γνώμης. Ὀνειδίσαντος δ' αὐτὸν Ἐπικλέους ὅτι ἀεὶ C
σκέπτοιτο, « Αἰσχυνοίμην γὰρ ⟨ἄν⟩, εἶπεν, εἰ τηλικούτῳ δήμῳ συμβουλεύων αὐτοσχεδιάζοιμι. » Ἱστοροῦσι δ' ὡς οὐδὲ λύχνον ἔσβεσεν ἄχρι πεντήκοντα ἐτῶν ἐγένετο, διακριβῶν τοὺς λόγους. Αὐτὸς δέ φησιν ὑδροποσίᾳ χρήσασθαι. Ἔγνω δ' αὐτὸν καὶ Λυσίας ὁ ῥήτωρ καὶ Ἰσοκράτης εἶδε πολιτευόμενον ἄχρι τῆς ἐν Χαιρωνείᾳ μάχης, καί τινες τῶν Σωκρατικῶν φιλοσόφων. Τοὺς δὲ πλείστους λόγους εἶπεν αὐτοσχεδιάσας, εὖ πρὸς αὐτὸ πεφυκώς. Πρῶτος δ' ἔγραψε στεφανωθῆναι αὐτὸν χρυσῷ στεφάνῳ D
Ἀριστόνικος Νικοφάνους Ἀναγυράσιος, ὑπωμόσατο δὲ Διώνδας.

848 A 10 τὸν A : om. α ‖ C 2 ἂν add. Dueb. ‖ 5 διακριβῶν Lamb. : διακρίνων α ‖ 9 αὐτὸ Rei. : αὐτούς α.

HYPÉRIDE

Hypéride était fils de Glaukippos, lui-même fils de Dionysios, et appartenait au dème de Collytos. Il eut un fils qu'il appela Glaukippos, comme son père, et qui fut orateur et logographe. Celui-ci eut aussi un fils, Alphinous[1]. Il suivit les leçons du philosophe Platon en compagnie de Lycurgue et celles du rhéteur Isocrate[2] et entra dans la vie politique athénienne au moment où Alexandre intervenait dans les affaires de la Grèce. Il invita les Athéniens à refuser l'extradition des généraux et les bateaux qu'il demandait[3]. Il conseilla de ne pas licencier les mercenaires du Ténare[4] que commandait Charès dont il était l'ami. Dans ses débuts il plaida pour de l'argent. Il avait été soupçonné d'avoir partagé l'argent perse avec Éphialte[5] ; aussi, désigné comme triérarque au moment où Philippe assiégeait Byzance[6] et envoyé au secours de la place, il assuma cette même année les frais d'une chorégie, alors que les autres triérarques étaient dispensés de toute liturgie. Il proposa aussi des honneurs pour Démosthène[7] ; son décret fut attaqué pour illégalité par Diondas, mais il fut acquitté. Il fut l'ami de Démosthène, de Lysiclès[8], de Lycurgue et de leur groupe, mais il ne le resta pas jusqu'au bout. Car, lorsque Lysiclès et Lycurgue furent morts et que Démosthène fut traduit en justice pour avoir reçu de l'argent d'Harpale, il fut choisi entre tous (il était le seul à avoir les mains nettes), et il soutint l'accusation contre Démosthène. Poursuivi par Aristogiton pour illégalité[9] parce que, après Chéronée, il avait proposé de donner le droit de cité aux métèques,

1-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 227-228.

8. Le stratège qui fut condamné à mort pour sa conduite à Chéronée.

9. Démosthène fait allusion à cette accusation dans le *Contre Aristogiton* II, § 11.

ΥΠΕΡΕΙΔΗΣ

Ὑπερείδης Γλαυκίππου μὲν ἦν πατρὸς τοῦ Διονυσίου, τῶν δὲ δήμων Κολλυτεύς. Ἔσχε δ' υἱὸν ὁμώνυμον τῷ πατρὶ Γλαύκιππον, ῥήτορα καὶ λόγους συγγράψαντα· οὗ πάλιν Ἀλφίνους ἐγένετο. Ἀκροατὴς δὲ Πλάτωνος γενόμενος τοῦ φιλοσόφου ἅμα Λυκούργῳ καὶ Ἰσοκράτους τοῦ ῥήτορος ἐπολιτεύσατο Ἀθήνησι, καθ' ὃν χρόνον Ἀλέξαν- E
δρος τῶν Ἑλληνικῶν ἥπτετο πραγμάτων· καὶ περὶ τῶν στρατηγῶν ὧν ᾔτει παρ' Ἀθηναίων ἀντεῖπε καὶ περὶ τῶν τριήρων· συνεβούλευσε δὲ καὶ τὸ ἐπὶ Ταινάρῳ ξενικὸν μὴ διαλῦσαι, οὗ Χάρης ἡγεῖτο, εὐνόως πρὸς τὸν στρατηγὸν διακείμενος. Τὸ δὲ πρῶτον μισθοῦ δίκας ἔλεγε. Δόξας δὲ κεκοινωνηκέναι τῶν Περσικῶν χρημάτων Ἐφιάλτῃ τριήραρχός τε αἱρεθείς, ὅτε Βυζάντιον ἐπολιόρκει Φίλιππος, βοηθὸς Βυζαντίοις ἐκπεμφθεὶς κατὰ τὸν ἐνιαυτὸν τοῦτον ὑπέστη χορηγῆσαι, τῶν ἄλλων λειτουργίας πάσης ἀφειμένων. Ἔγραψε δὲ καὶ Δημοσθένει τιμὰς καί, τοῦ F
ψηφίσματος ὑπὸ Διώνδα παρανόμων γραφέντος, ἀπέφυγε. Φίλος δ' ὢν τοῖς περὶ Δημοσθένη καὶ Λυσικλέα καὶ Λυκοῦργον οὐκ ἐνέμεινε μέχρι τέλους· ἀλλ' ἐπεὶ Λυσικλῆς μὲν καὶ Λυκοῦργος ἐτεθνήκεσαν, Δημοσθένης δ' ὡς παρ' Ἁρπάλου δωροδοκήσας ἐκρίνετο, προχειρισθεὶς ἐξ ἁπάντων (μόνος γὰρ ἔμεινεν ἀδωροδόκητος) κατηγόρησεν αὐτοῦ. Κριθεὶς δ' ὑπὸ τοῦ Ἀριστογείτονος παρανόμων ἐπὶ τῷ γράψαι μετὰ Χαιρώνειαν τοὺς μετοίκους | πολίτας ποιήσασθαι, τοὺς 849 A
δὲ δούλους ἐλευθέρους, ἱερὰ δὲ καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας

848 D 6 τῶν δὲ δήμων West. : τὸν δὲ δῆμον α || Κολλυτεύς edd. : κολυτεύς α || 8 Ἀλφίνους A^{pc} : ἀλφεινὸς α || 9 Λυκούργῳ E : λυκούργου α || E 4 δὲ E Phot. : om. α || τὸ A : τῷ α || F 1 Δημοσθένει Rei. : -σθένους α.

d'affranchir les esclaves et d'abriter au Pirée les objets sacrés, les femmes et les enfants, il fut acquitté. Comme certains l'accusaient d'avoir fait fi d'un grand nombre de lois dans son décret, il répondit : « Les armes des Macédoniens m'empêchaient de les voir[1]. Ce n'est pas moi qui ai rédigé le décret, c'est la bataille de Chéronée. » L'affaire ne laissa pas d'inquiéter Philippe et il autorisa l'enlèvement des cadavres, qu'il avait auparavant refusé aux hérauts venus de Lébadée. Plus tard, après Crannon, son extradition fut réclamée par Antipatros et, comme le peuple allait le livrer, il quitta la ville et s'enfuit à Égine avec les autres condamnés. Il y rencontra Démosthène et lui présenta sa défense sur le différend qu'il avait eu avec lui. Parti de là, il fut arrêté par Archias surnommé « le traqueur de bannis », un Thurien qui, après avoir débuté dans la vie comme acteur, était alors homme de main d'Antipatros. Il se saisit de lui dans le sanctuaire de Poséidon[2], alors qu'il s'agrippait à la statue du dieu. Conduit à Corinthe auprès d'Antipatros et mis à la torture, il avala sa langue pour se mettre dans l'impossibilité de révéler aucun secret d'État. C'est ainsi qu'il mourut, le neuvième jour du mois de Pyanepsion[3]. Hermippos dit qu'on lui coupa la langue en Macédoine, où il s'était rendu, qu'on jeta son cadavre sans l'enterrer, et qu'Alphinous qui était son cousin ou, suivant certains, le fils de son fils Glaukippos, put entrer en possession du corps grâce à un médecin nommé Philopeithès. Il l'incinéra, rapporta ses ossements à Athènes où il les remit à ses proches, en dépit des décisions des Athéniens et des Macédoniens : non seulement on avait condamné ces hommes à l'exil, mais encore on avait interdit de les ensevelir dans leur patrie. D'autres[4] disent qu'il mourut à Cléonai où il avait été emmené avec les autres bannis, qu'on lui coupa la langue et qu'il fut mis à mort de la façon qui

1-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 228.

εἰς τὸν Πειραιᾶ ἀποθέσθαι, ἀπέφυγεν. Αἰτιωμένων δέ τινων αὐτὸν ὡς παριδόντα πολλοὺς νόμους ἐν τῷ ψηφίσματι, « Ἐπεσκότει, ἔφη, μοι τὰ Μακεδόνων ὅπλα. Οὐκ ἐγὼ τὸ ψήφισμα ἔγραψα, ἡ δ' ἐν Χαιρωνείᾳ μάχη. » Μετὰ μέντοι τοῦτο νεκρῶν ἔδωκεν ἀναίρεσιν ὁ Φίλιππος φοβηθείς, πρότερον οὐ δοὺς τοῖς ἐλθοῦσιν ἐκ Λεβαδείας κήρυξιν. Ὕστερον δὲ μετὰ τὰ περὶ Κραννῶνα συμβάντα ἐξαιτηθεὶς ὑπ' Ἀντιπάτρου καὶ μέλλων ἐκδίδοσθαι ὑπὸ τοῦ δήμου ἔφυγεν ἐκ τῆς πόλεως εἰς Αἴγιναν ἅμα τοῖς κατεψηφισμέ- B
νοις· καὶ συμβαλὼν Δημοσθένει καὶ περὶ τῆς διαφορᾶς ἀπολογησάμενος, ἀπαλλαγεὶς ἐκεῖθεν, ὑπ' Ἀρχίου τοῦ Φυγαδοθήρου ἐπικληθέντος, Θουρίου μὲν τὸ γένος, ὑποκριτοῦ δὲ τὰ πρῶτα, τότε δὲ τῷ Ἀντιπάτρῳ βοηθοῦντος, ἐλήφθη πρὸς βίαν ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Ποσειδῶνος ἐχόμενος ⟨τοῦ⟩ ἀγάλματος· καὶ ἀχθεὶς πρὸς Ἀντίπατρον εἰς Κόρινθον, ἔπειτα βασανιζόμενος, διέφαγε τὴν γλῶτταν, ὥστε μηδὲν ἐξειπεῖν τῶν τῆς πόλεως ἀπορρήτων δυνηθῆναι· καὶ οὕτως ἐτελεύτησε, Πυανεψιῶνος ἐνάτῃ ἱσταμένου. Ἕρμιππος δέ φησιν αὐτὸν γλωττοτομηθῆναι εἰς Μακεδο- C
νίαν ἐλθόντα καὶ ῥιφῆναι ἄταφον, Ἀλφίνουν δ' ἀνεψιὸν ὄντα αὐτῷ ἤ, ὥς τινες, Γλαυκίππου ⟨τοῦ⟩ υἱοῦ τὸν υἱόν, διὰ Φιλοπείθους τινὸς ἰατροῦ λαβόντα ἐξουσίαν τοῦ σώματος καῦσαι αὐτὸν καὶ τὰ ὀστᾶ κομίσαι εἰς Ἀθήνας τοῖς προσήκουσι παρὰ τὰ Ἀθηναίων καὶ Μακεδόνων δόγματα· οὐ μόνον γὰρ κελεῦσαι αὐτοὺς φυγεῖν, ἀλλὰ μηδ' ἐν τῇ οἰκείᾳ ταφῆναι. Οἱ δ' ἐν Κλεωναῖς ἀποθανεῖν αὐτὸν λέγουσιν, ἀπαχθέντα μετὰ τῶν ἄλλων, ὅπου γλωττοτομηθῆναι καὶ διαφθαρῆναι ὃν προείρηται τρόπον· τοὺς

849 A 9 Κραννῶνα Blass : κράνωνα α || B 2 καὶ περὶ A[corr] : διὰ α || 7 τοῦ add. Blass || C 3 τοῦ add. Bern. || υἱοῦ West. : τινὸς αE || τὸν υἱόν α : τῶν υἱῶν E || 8 οἰκείᾳ n : οἰκίᾳ α.

a été rapportée. Sa famille ayant recueilli ses ossements l'aurait enterré auprès de ses parents devant la Porte des cavaliers. C'est ce qu'écrit Héliodore au troisième livre de son ouvrage *Sur les monuments*[1]. Maintenant le tombeau est détruit et l'on n'en voit plus rien.

On dit qu'il n'avait pas son pareil pour parler au peuple et certains le mettent au-dessus de Démosthène. On lui attribue soixante-dix-sept discours dont cinquante-deux sont authentiques[2]. Il était porté sur les plaisirs de l'amour[3], au point même de chasser son fils de chez lui pour y loger Myrrhina, la prostituée la plus chère. Au Pirée il entretenait Aristagora et à Éleusis, dans sa propriété, la Thébaine Phila qu'il avait rachetée vingt mines[4]. Tous les jours il faisait le tour du marché au poisson[5]. C'est probablement parce qu'il était l'amant de la courtisane Phryné qu'il fut impliqué dans le procès en impiété qui lui fut intenté. Il le signale d'ailleurs au début du discours. Comme elle allait être condamnée, il la fit avancer au milieu de la salle et, ayant déchiré sa robe, il exhiba sa poitrine. Quand les juges virent sa beauté, ils l'acquittèrent[6]. Il composait sans rien dire un libelle contre Démosthène mais il se fit surprendre. Venu lui rendre visite un jour qu'il était malade, Démosthène lui trouva dans les mains l'ouvrage dirigé contre lui. Comme il s'en indignait, Hypéride lui dit : « Si tu restes mon ami, cet écrit ne te fera aucun mal ; si tu deviens mon ennemi, il t'empêchera de rien faire contre moi. » Il proposa aussi des honneurs pour Iolas qui avait empoisonné Alexandre[7]. Il agit en union étroite avec Léosthène dans la Guerre Lamiaque et prononça une superbe oraison funèbre en l'honneur des soldats tombés au combat. Comme Philippe était prêt à faire voile contre l'Eubée[8] et que les Athéniens demeuraient sur la

1-2. Voir *Notes complémentaires*, p. 228.

3. Athénée (13, 590 c-e) parle des amours d'Hypéride dans des termes similaires et invoque l'autorité d'Idoménée de Lampsaque.

4-8. Voir *Notes complémentaires*, p. 228-229.

δ' οἰκείους τὰ οστᾶ λαβόντας θάψαι [τε] ἅμα τοῖς γονεῦσι πρὸ τῶν Ἱππάδων πυλῶν, ὥς φησιν Ἡλιόδωρος ἐν τῷ τρίτῳ περὶ μνημάτων. Νυνὶ δὲ κατερήρειπται τὸ μνῆμα D καὶ ἔστιν ἄδηλον.

Πάντων δὲ κατὰ τὴν δημηγορίαν διενεγκεῖν λέγεται· τέτακται δὲ ὑπ' ἐνίων πρὸ Δημοσθένους. Φέρονται δ' αὐτοῦ λόγοι ἑβδομήκοντα ἑπτά, ὧν γνήσιοί εἰσι πεντήκοντα δύο. Ἐγένετο δὲ καὶ πρὸς τὰ ἀφροδίσια καταφερής, ὡς ἐκβαλεῖν μὲν τὸν υἱόν, εἰσαγαγεῖν δὲ Μυρρίνην τὴν πολυτελεστάτην ἑταίραν, ἐν Πειραιεῖ δ' ἔχειν Ἀρισταγόραν, ἐν Ἐλευσῖνι δ' ἐν τοῖς ἰδίοις κτήμασι Φίλαν τὴν Θηβαίαν, εἴκοσι μνῶν λυτρωσάμενος. Ἐποιεῖτό τε τὸν E περίπατον ἐν τῇ ἰχθυοπώλιδι ὁσημέραι. Ὡμιληκὼς δὲ καὶ [δίκῃ] Φρύνῃ τῇ ἑταίρᾳ ἀσεβεῖν κρινομένῃ συνεξητάσθη· αὐτὸς γὰρ τοῦτο ἐν ἀρχῇ τοῦ λόγου δηλοῖ· μελλούσης δ' αὐτῆς ἁλίσκεσθαι, παραγαγὼν εἰς μέσον καὶ περιρρήξας τὴν ἐσθῆτα ἐπέδειξε τὰ στέρνα τῆς γυναικός, καὶ τῶν δικαστῶν εἰς τὸ κάλλος ἀπιδόντων ἀφείθη. Συνετίθει δ' ἡσυχῇ κατὰ τοῦ Δημοσθένους ἐγκλήματα, ὡς καὶ φωραθῆναι· νοσοῦντος γὰρ τοῦ Ὑπερείδου ἥκοντα εἰς τὴν οἰκίαν τὸν Δημοσθένη ὡς ἐπισκεψόμενον καταλαβεῖν κατέχοντα τὸ καθ' αὐτοῦ βιβλίον· τούτου δ' ἀγανακτοῦν- F τος εἶπε· «Φίλον μὲν ὄντα οὐδὲν λυπήσει, ἐχθρὸν δὲ γενόμενον κωλύσει τι κατ' ἐμοῦ πρᾶξαι.» Ἐψηφίσατο δὲ καὶ τιμὰς Ἰόλᾳ τῷ δόντι Ἀλεξάνδρῳ τὸ φάρμακον δοῦναι. Ἐκοινώνησε δὲ καὶ Λεωσθένει τοῦ Λαμιακοῦ πολέμου, καὶ ἐπὶ τοῖς πεσοῦσιν εἶπε τὸν ἐπιτάφιον θαυμασίως. Φιλίππου δὲ πλεῖν ἐπ' Εὐβοίας παρεσκευασμένου καὶ τῶν

849 C 11 τε aut delendum aut ante θάψαι addendum κομίσαι εἰς Ἀθήνας cens. Fran. || D 9 Φίλαν τὴν ex Athen. 13, 590 d Keil : φίλτην α || E 2 Ὡμιληκὼς δὲ καὶ Buecheler : ὡς εἰκὸς δὲ καὶ α || 3 δίκῃ del. Buecheler || F 2 οὐδὲν Rei. : οὐδένα α || 4 δόντι α : δοκοῦντι Rei. || δοῦναι α : non exstat in Phot. delendum censuerunt Mez. Wytt.

réserve, il rassembla quarante trières fournies par des contributions volontaires et il donna l'exemple en contribuant de deux trières, une en son nom et une au nom de son fils. Lorsque les Déliens contestèrent aux Athéniens l'administration de leur sanctuaire et qu'Eschine eut été choisi pour défendre la cause d'Athènes, le Conseil de l'Aréopage élut Hypéride qui prononça en cette occasion le discours intitulé *Déliaque*[1]. Il alla en ambassade à Rhodes. Des ambassadeurs d'Antipatros qui y étaient également venus louaient leur maître de sa bonté ; il leur rétorqua : « Je sais qu'il est bon, mais nous n'avons pas besoin d'un bon maître[2]. » On dit qu'il plaidait sans rien faire qui sentît le théâtre et se bornait à rapporter les faits sans causer aux juges la moindre impression d'ennui. On l'envoya aussi en Élide plaider la cause de l'athlète Callippos accusé d'avoir eu recours à la corruption pour triompher aux jeux et il gagna[3]. Mais quand il attaqua l'octroi d'un honneur que Midias fils de Midias, d'Anagyronte, avait proposé pour Phocion sous l'archontat d'Euxénippos, le vingt-quatre Gamélion, il perdit son procès[4].

DINARQUE

Dinarque, fils de Socrate ou Sostrate[5], Athénien au dire de certains, Corinthien suivant d'autres[6], arriva à Athènes encore jeune, à l'époque où Alexandre envahissait l'Asie. S'y étant fixé, il devint l'auditeur de Théophraste, qui avait succédé à Aristote à la tête de son école, et fut aussi le disciple de Démétrios de Phalère[7]. Il <se mêla> beaucoup de politique après la

1-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 229.

7. Philosophe péripatéticien, disciple lui-même de Théophraste, et qui gouverna Athènes pour le compte de Cassandre de 317 à 307. Chassé d'Athènes par Démétrios Poliorcète, il se réfugia à Thèbes, puis à la cour de Ptolémée Sôter.

Ἀθηναίων εὐλαβῶς ἐχόντων, τεσσαράκοντα τριήρεις
ἤθροισεν ἐξ ἐπιδόσεως καὶ πρῶτος ὑπὲρ αὑτοῦ καὶ τοῦ
παιδὸς ἐπέδωκε δύο τριήρεις. | Συστάντος δὲ πρὸς Δηλίους 850 A
ἀμφισβητήματος, ποτέρους δεῖ προΐστασθαι τοῦ ἱεροῦ,
αἱρεθέντος Αἰσχίνου συνειπεῖν, ἡ ἐξ Ἀρείου πάγου βουλὴ
Ὑπερείδην ἐχειροτόνησεν· καὶ ἔστιν ὁ λόγος Δηλιακὸς
ἐπιγεγραμμένος. Ἐπρέσβευσε δὲ καὶ πρὸς Ῥοδίους.
Ἡκόντων δὲ καὶ παρ' Ἀντιπάτρου πρέσβεων, ἐπαινούντων
τὸν Ἀντίπατρον ὡς χρηστόν, ἀπαντήσας αὐτοῖς εἶπεν·
« Οἶδα μὲν ὅτι χρηστὸς ὑπάρχει, ἀλλ' ἡμεῖς γ' οὐ δεόμεθα
χρηστοῦ δεσπότου. » Λέγεται δ' ἄνευ ὑποκρίσεως δημη- B
γορῆσαι καὶ μόνον διηγεῖσθαι τὰ πραχθέντα καὶ τούτοις
οὐκ ἐνοχλεῖν τοὺς δικαστάς. Ἐπέμφθη δὲ καὶ πρὸς
Ἠλείους ἀπολογησόμενος ὑπὲρ Καλλίππου τοῦ ἀθλητοῦ,
ἔχοντος αἰτίαν φθεῖραι τὸν ἀγῶνα, καὶ ἐνίκησε. Γραψάμενος
δὲ καὶ τὴν Φωκίωνος δωρεάν, ἣν εἶπε Μειδίας Μειδίου
Ἀναγυράσιος ἐπ' Εὐξενίππου ἄρχοντος, Γαμηλιῶνος
ἑβδόμῃ φθίνοντος, ἡττήθη.

ΔΕΙΝΑΡΧΟΣ

Δείναρχος Σωκράτους ἢ Σωστράτου, ὡς μέν τινες
ἐγχώριος, ὡς δέ τισι δοκεῖ Κορίνθιος, ἀφικόμενος εἰς
Ἀθήνας ἔτι νέος, καθ' ὃν χρόνον Ἀλέξανδρος ἐπῄει τὴν C
Ἀσίαν, κατοικήσας αὐτόθι ἀκροατὴς μὲν ἐγένετο Θεο-
φράστου τοῦ διαδεξαμένου τὴν Ἀριστοτέλους διατριβήν,
ὡμίλησε δὲ καὶ Δημητρίῳ τῷ Φαληρεῖ· μάλιστα δὲ ...

849 F 9 αὑτοῦ E : αὐτοῦ α || 850 A 2 ποτέρους A^{corr} : προτέρους α || 8 Οἶδα μὲν α : οἴδαμεν Phot. Xyl. || B 5 οὐκ ante ἐνίκησε add. Mei. || 7 ἐπ' Εὐξενίππου Schaefer : ἐπὶ ξενίου α || C 1 ἐπῄει τὴν Ἀσίαν A^{pc} : ἐπὶ τὴν ἀσίαν αA^{ac} ἐπὶ τὴν ἀσίαν διέβαινεν Phot. || 4 lac. 6 litt. α : προσῄει suppl. Wytt.

mort d'Antipatros[1], car les orateurs politiques ou bien avaient été mis à mort, ou bien vivaient en exil. Devenu l'ami de Cassandre[2], il fit une énorme fortune en se faisant payer les discours qu'il composait pour des clients. Il se mesura aux orateurs les plus en vue, sans paraître à l'Assemblée (en effet il n'en avait pas le droit[3]), mais il écrivit des discours pour leurs adversaires. Lorsque Harpale s'évada[4], il composa plusieurs discours contre ceux qui avaient été accusés de vénalité et il les remit aux accusateurs. Plus tard, sous l'archontat d'Anaxicrate, lorsque Antigone et Démétrios s'emparèrent de Munychie[5], il fut accusé d'intelligence avec Antipatros et Cassandre et, réalisant la plus grande partie de ses biens[6], il s'exila à Chalcis. Il resta à peu près quinze ans en exil et, ayant amassé une grande fortune, il revint à Athènes. Son retour, comme celui des autres exilés, avait été ménagé par Théophraste. Descendu chez Proxène, un ami à lui, il perdit son argent ; il était déjà vieux et sa vue faiblissait. Comme Proxène refusait d'enquêter sur cette disparition, il lui intenta un procès et, pour la première fois de sa vie, parla devant un tribunal[7]. Sa plaidoirie est même conservée. On a de lui soixante-quatre discours qui sont considérés comme authentiques. Certains d'entre eux sont attribués à Aristogiton[8]. Il s'attacha à imiter Hypéride ou, suivant certains qui mettent en avant son pathétique et sa véhémence, Démosthène. Il imite ses figures de style[9].

1-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 230-231.

8. Denys ne reconnaît à Dinarque que soixante discours et ne souffle mot de désaccords sur l'attribution de certaines de ses œuvres. Pour L. Radermacher (*art. cit.*, p. 168), ces précisions du biographe proviennent de Caecilius, plus libéral que Denys dans les questions d'authenticité.

9. Denys d'Halicarnasse observe (*Dinarque*, 7-8) que les discours de Dinarque rappellent, les uns Lysias, les autres Hypéride ou Démosthène et qu'il est l'orateur qui a le mieux réussi à imiter Démosthène, tout en lui restant bien inférieur.

τῷ πολιτεύεσθαι μετὰ τὴν Ἀντιπάτρου τελευτήν, τῶν
μὲν ἀνῃρημένων ῥητόρων, τῶν δὲ πεφευγότων. Φίλος δὲ
Κασάνδρῳ γενόμενος, ὡς ἐπὶ πλεῖστον προέκοψε χρήματα
τῶν λόγων εἰσπραττόμενος, οὓς τοῖς δεομένοις συνέγραφεν·
ἀντετάξατο δὲ πρὸς τοὺς ἐπιφανεστάτους τῶν ῥητόρων,
οὐκ εἰς δῆμον παριών (οὐ γὰρ οἷός τ' ἦν) ἀλλὰ τοῖς
ἐναντιουμένοις λόγους συγγράφων· καὶ ἐπεὶ Ἅρπαλος
διέδρα, πλείους λόγους συνέγραψε κατὰ τῶν αἰτίαν D
λαβόντων δωροδοκῆσαι, καὶ τούτους τοῖς κατηγόροις
ἐξέδωκε. Χρόνῳ δ' ὕστερον αἰτιαθεὶς εἰς λόγους παραγίνεσ-
θαι Ἀντιπάτρῳ καὶ Κασάνδρῳ περὶ τὴν κατάληψιν τῆς
Μουνυχίας, ἡνίκα ὑπ' Ἀντιγόνου καὶ Δημητρίου † ἐφρου-
ρήθη † ἐπ' Ἀναξικράτους ἄρχοντος, ἐξαργυρισάμενος τὰ
πλεῖστα τῆς οὐσίας ἔφυγεν εἰς Χαλκίδα. Διατρίψας
δ' ἐπὶ τῆς φυγῆς ὡς πεντεκαίδεκα ἔτη καὶ πολλὴν οὐσίαν
κτησάμενος κατῆλθε, πραξάντων αὐτῷ τὴν κάθοδον τῶν
περὶ Θεόφραστον ἅμα τοῖς ἄλλοις φυγάσι. Καταλύσας δὲ
παρὰ Προξένῳ ἑταίρῳ αὐτοῦ καὶ τὸ χρυσίον ἀπολέσας,
ἤδη γηραιὸς ὢν καὶ τὰς ὁράσεις ἀσθενής, ⟨οὐ⟩ βουλομένου E
τοῦ Προξένου ἀναζητεῖν, λαγχάνει αὐτῷ δίκην καὶ τότε
πρῶτον εἶπεν ἐν δικαστηρίῳ. Σῴζεται δ' αὐτοῦ καὶ ὁ
λόγος. Φέρονται δ' αὐτοῦ καὶ λόγοι γνήσιοι ἑξήκοντα
τέσσαρες· τούτων ἔνιοι παραλαμβάνονται ὡς Ἀριστογεί-
τονος. Ζηλωτὴς δ' ἐγένετο Ὑπερείδου ἤ, ὥς τινες, διὰ τὸ
παθητικὸν Δημοσθένους καὶ τὸ σφοδρόν· τῶν σχημάτων
δ' αὐτοῦ μιμητὴς ὑπάρχει.

850 C 5 Ἀντιπάτρου α Phot. : Ἀλεξάνδρου e D. Hal. West. || 11 λόγους A : λόγοις α || D 1 συνέγραψε Blass : -έγραφε α || 4 περὶ A : παρὰ α || 11 τὸ α : τι Mau || E 1 ἀσθενής E : -νεῖς α || οὐ add. Xyl. || 4 καὶ om. E delendum cens. Rei.

DÉCRETS[1]

I

Démocharès fils de Lachès, du dème de Leuconoé, demande que l'on octroie à Démosthène fils de Démosthène, du dème de Paiania, une statue de bronze sur l'Agora, la nourriture au Prytanée et la proédrie pour lui et l'aîné de ses descendants à perpétuité[2], parce qu'il s'est montré le bienfaiteur de l'État, qu'il a maintes fois bien conseillé le Peuple d'Athènes, qu'il a employé sa fortune pour le bien public en contribuant de huit talents et d'une trière[3] lorsque le Peuple libéra l'Eubée, d'une autre trière lors de l'expédition de Képhisodore dans l'Hellespont et d'une autre quand Charès et Phocion furent envoyés comme stratèges par le Peuple à Byzance[4] ; parce qu'il a racheté beaucoup de ceux que Philippe avait faits prisonniers à Pydna, Méthone et Olynthe[5] ; parce qu'il a fait les frais d'un chœur d'hommes ; parce que, la tribu Pandionis ayant manqué à fournir un chœur, il en fit les frais[6], et qu'il a payé l'équipement de citoyens qui n'en avaient pas les moyens[7] ; élu par le Peuple commissaire aux fortifications il y alla de sa bourse, contribuant aux frais pour trois talents[8], et, autour du Pirée, il fit creuser deux fossés à ses frais; après la bataille de, Chéronée il fournit une contribution d'un talent[9] et lors d'une disette il contribua pour un talent aux achats de blé[10] ; parce que par ses paroles, ses bienfaits, ses conseils, il a gagné au Peuple d'Athènes l'alliance des Thébains, des Eubéens, des Corinthiens, des Mégariens, des Achéens, des Locriens, des Byzantins, des Messéniens[11], réuni pour défendre la cause du Peuple et des alliés des forces se montant à dix mille fantassins et mille cavaliers[12] et que, envoyé en ambas-

1-12. Voir *Notes complémentaires*, p. 231-232.

ΨΗΦΙΣΜΑΤΑ

Α'

Δημοχάρης Λάχητος Λευκονοεὺς αἰτεῖ Δημοσθένει τῷ F
Δημοσθένους Παιανιεῖ δωρεὰν εἰκόνα χαλκῆν ἐν ἀγορᾷ καὶ σίτησιν ἐν πρυτανείῳ καὶ προεδρίαν αὐτῷ καὶ ἐγγόνων ἀεὶ τῷ πρεσβυτάτῳ· εὐεργέτῃ καὶ συμβούλῳ γεγονότι πολλῶν καὶ καλῶν τῷ δήμῳ τῶν Ἀθηναίων καὶ τήν τε οὐσίαν εἰς τὸ κοινὸν καθεικότι τὴν ἑαυτοῦ καὶ ἐπιδόντι τάλαντα ὀκτὼ καὶ τριήρη, ὅτε ὁ δῆμος ἠλευθέρωσεν
Εὔβοιαν· | καὶ ἑτέραν, ὅτε εἰς Ἑλλήσποντον Κηφισόδωρος 851 A
ἐξέπλευσε· καὶ ἑτέραν, ὅτε Χάρης καὶ Φωκίων στρατηγοὶ ἐξεπέμφθησαν εἰς Βυζάντιον ὑπὸ τοῦ δήμου· καὶ λυτρωσαμένῳ πολλοὺς τῶν ἁλόντων ἐν Πύδνῃ καὶ Μεθώνῃ καὶ Ὀλύνθῳ ὑπὸ Φιλίππου· καὶ χορηγίαν ἀνδράσιν ἐπιδόντι, ὅτε ἐκλιπόντων τῶν Πανδιονιδῶν τοῦ χορηγεῖν ἐπέδωκε καὶ καθώπλισε τοὺς πολίτας τῶν ἐλλειπόντων· καὶ εἰς τὴν τειχοποιίαν ἀνάλωσε χειροτονηθεὶς ὑπὸ τοῦ δήμου, ἐπιδόντος αὐτοῦ τρία τάλαντα καὶ ἃς ἐπέδωκε δύο τάφρους περὶ τὸν Πειραιᾶ ταφρεύσας· καὶ μετὰ τὴν ἐν Χαιρωνείᾳ
μάχην ἐπέδωκε τάλαντον, καὶ εἰς τὴν σιτωνίαν ἐπέδωκεν B
ἐν τῇ σιτοδείᾳ τάλαντον· καὶ ὅτι εἰς συμμαχίαν τῷ δήμῳ προσηγάγετο πείσας καὶ εὐεργέτης γενόμενος καὶ σύμβουλος, δι' ὧν ἔπεισε, Θηβαίους, Εὐβοεῖς, Κορινθίους, Μεγαρεῖς, Ἀχαιούς, Λοκρούς, Βυζαντίους, Μεσσηνίους, καὶ δυνάμεις ἃς συνεστήσατο τῷ δήμῳ καὶ τοῖς συμμάχοις, πεζοὺς μὲν μυρίους, ἱππέας δὲ χιλίους, καὶ σύνταξιν

850 F 1 Δημοχάρης Basil. : τιμοχάρης α || Λευκονοεὺς Xyl. : λευκονθεὺς α || 851 A 3-4 λυτρωσαμένῳ E : -μένου α || 4 Μεθώνῃ E : μοθώνῃ α || B 2 ὅτι West. : ὅτε α || 6 ἃς delendum cens. West.

sade auprès des alliés, il les persuada de contribuer aux dépenses de la guerre pour plus de cinq cents talents[1] ; parce qu'il a empêché les Péloponnésiens d'aider Alexandre contre Thèbes[2], en distribuant de l'argent et en allant lui-même en ambassade ; parce qu'il a donné au Peuple quantité de bons conseils et que, de tous les hommes politiques de son temps, c'est lui qui a le mieux servi la cause de la liberté et de la démocratie ; parce que, chassé par l'oligarchie lors du renversement de la démocratie et traqué par les soldats qu'Antipatros avait envoyés pour l'arrêter, il mourut à Calaurie victime de son dévouement à la cause de la démocratie ; parce qu'il resta jusqu'au bout dévoué et attaché au Peuple, qu'il ne se rendit pas aux ennemis et que, même au fort du danger, il ne fit rien d'indigne de la démocratie.

II

Archonte Pytharatos[3]. Lachès fils de Démocharès, du dème de Leuconoé, demande au Conseil et au Peuple d'Athènes d'octroyer à Démocharès fils de Lachès, de Leuconoé, une statue de bronze sur l'Agora et la nourriture au Prytanée pour lui et pour l'aîné de ses descendants à perpétuité, ainsi que la proédrie dans tous les concours, parce qu'il a été un bienfaiteur et un bon conseiller du Peuple d'Athènes et a rendu au Peuple les services qui suivent dans ses ambassades, ses décrets et son administration : il s'occupa de la construction des fortifications, de la fabrication des armes, des traits et des machines de guerre ; il a fortifié la ville lors de la guerre de Quatre ans[4] et conclu la paix, un armistice et une alliance avec les Béotiens[5], actes à cause desquels il fut exilé

1-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 232-233.

5. Démocharès amena la Boétie, qui s'était ralliée à Cassandre en 306, à consentir une trêve et à envisager une alliance.

χρημάτων ἣν ἔπεισε πρεσβεύσας διδόναι τοὺς [μὲν] συμμάχους εἰς τὸν πόλεμον πλείω πεντακοσίων ταλάντων· καὶ ὡς ἐκώλυσε Πελοποννησίους ἐπὶ Θήβας Ἀλεξάνδρῳ βοηθῆσαι, χρήματα δοὺς καὶ αὐτὸς πρεσβεύσας· καὶ ἄλλων C
πολλῶν καὶ καλῶν τῷ δήμῳ συμβούλῳ γεγονότι καὶ πεπολιτευμένῳ τῶν καθ' ἑαυτὸν πρὸς ἐλευθερίαν καὶ δημοκρατίαν ἄριστα· φυγόντι δὲ δι' ὀλιγαρχίαν, καταλυθέντος τοῦ δήμου, καὶ τελευτήσαντι αὐτῷ ἐν Καλαυρίᾳ διὰ τὴν πρὸς τὸν δῆμον εὔνοιαν, πεμφθέντων στρατιωτῶν ἐπ' αὐτὸν ὑπὸ Ἀντιπάτρου, διαμείναντι ἐν τῇ πρὸς τὸ πλῆθος εὐνοίᾳ καὶ οἰκειότητι, καὶ οὔτε ὑποχειρίῳ γενομένῳ τοῖς ἐχθροῖς οὔτε ⟨τι⟩ ἀνάξιον ἐν τῷ κινδύνῳ πράξαντι τοῦ δήμου.

Β'

Ἄρχων Πυθάρατος· Λάχης Δημοχάρους Λευκονοεὺς D
αἰτεῖ δωρεὰν τὴν βουλὴν καὶ τὸν δῆμον τῶν Ἀθηναίων Δημοχάρει Λάχητος Λευκονοεῖ εἰκόνα χαλκῆν ἐν ἀγορᾷ καὶ σίτησιν ἐν πρυτανείῳ ⟨αὐτῷ⟩ καὶ τῶν ἐγγόνων ἀεὶ τῷ πρεσβυτάτῳ καὶ προεδρίαν ἐν πᾶσι τοῖς ἀγῶσιν, εὐεργέτῃ καὶ συμβούλῳ γεγονότι ἀγαθῷ τῷ δήμῳ τῶν Ἀθηναίων καὶ εὐηργετηκότι τὸν δῆμον τάδε πρεσβεύοντι καὶ γράφοντι καὶ πολιτευομένῳ· οἰκοδομὴν τειχῶν καὶ παρασκευὴν ὅπλων καὶ βελῶν καὶ μηχανημάτων, καὶ ὀχυρωσαμένῳ τὴν πόλιν ἐπὶ τοῦ τετραετοῦς πολέμου, καὶ εἰρήνην καὶ E
ἀνοχὰς καὶ συμμαχίαν ποιησαμένῳ πρὸς Βοιωτούς· ἀνθ' ὧν

851 B 8 ἦν delendum cens. West. || μὲν del. Ladek || 10 ὡς α : ὅτι West. || C 5 τελευτήσαντι αὐτῷ Fran. : τελευτήσαντι E τελευτήσαντα αὐτοῦ α || 9 τι ante ἀνάξιον add. Mez. || D 1 et infra Λευκονοεὺς West. : λευκονεύς α || 4 αὐτῷ add. West. || 8 lacunam post πολιτευομένῳ ind. West. || καὶ^2 A : om. α.

par ceux qui renversèrent la démocratie[1] ; lorsque le Peuple le fit rappeler, sous l'archontat de Dioclès[2], il prit l'initiative d'opérer des retranchements dans les dépenses publiques, fut économe des deniers de l'État, alla en ambassade auprès de Lysimaque[3], reçut trente talents d'argent pour le Peuple et cent autres encore après ; il proposa d'envoyer une ambassade en Égypte auprès de Ptolémée[4] et nos envoyés rapportèrent cinquante talents d'argent au Peuple ; ambassadeur auprès d'Antipatros[5], il rapporta vingt talents et permit au Peuple de recouvrer Éleusis ; il a conseillé au Peuple de prendre ces décisions et en a assuré lui-même l'exécution ; il a subi l'exil pour la cause de la démocratie, ne s'est jamais compromis avec un gouvernement oligarchique et n'a exercé aucune charge après le renversement de la démocratie ; seul de tous les hommes politiques athéniens de sa génération, il n'a jamais tenté de révolution dans sa patrie que pour y instaurer la démocratie ; il assura la protection des jugements, des lois, des tribunaux, des biens de tous les citoyens par la politique qu'il poursuivit et n'a jamais attenté à la démocratie ni en paroles ni en actes.

III

Lycophron fils de Lycurgue, du dème des Boutades, revendique pour lui-même la nourriture au Prytanée conformément au privilège accordé par le Peuple à Lycurgue, du dème des Boutades[6].

Sous l'archontat d'Anaxicrate[7], dans la sixième prytanie, exercée par la tribu Antiochis, Stratoclès fils d'Euthydème, du dème de Dioméia, a présenté

1. Démocharès fut exilé en 303 par les partisans de Démétrios Poliorcète (Plutarque, *Démétrios*, 24, 11).

2. 286-285 : Athènes s'était révoltée contre Démétrios et avait chassé la garnison macédonienne du Musée. Démocharès fut élu ἐπὶ διοικήσει et chargé de la gestion des finances publiques. Sur ces événements, voir Ph. Gauthier, *La réunification d'Athènes en 281*, *REG*, XCII, 1979, p. 370-372.

3-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 233.

ἐξέπεσεν ὑπὸ τῶν καταλυσάντων τὸν δῆμον· καὶ ὡς κατῆλθεν ἐπὶ Διοκλέους ἄρχοντος ὑπὸ τοῦ δήμου, συστείλαντι τὴν διοίκησιν πρώτῳ καὶ φεισαμένῳ τῶν ὑπαρχόντων καὶ πρεσβεύσαντι πρὸς Λυσίμαχον καὶ λαβόντι τῷ δήμῳ τριάκοντα τάλαντα ἀργυρίου καὶ πάλιν ἕτερα ἑκατόν· καὶ γράψαντι πρεσβείαν πρὸς Πτολεμαῖον εἰς Αἴγυπτον, καθ' ἣν ἐκπλεύσαντες πεντήκοντα ἐκόμισαν τάλαντα ἀργυρίου τῷ δήμῳ· καὶ πρὸς Ἀντίπατρον πρεσβεύσαντι καὶ
λαβόντι εἴκοσι τάλαντα ἀργυρίου καὶ Ἐλευσῖνα κομισα- F
μένῳ τῷ δήμῳ καὶ ταῦτα πείσαντι ἑλέσθαι τὸν δῆμον καὶ πράξαντι, καὶ φυγόντι μὲν ὑπὲρ δημοκρατίας, μετεσχηκότι δὲ οὐδεμιᾶς ὀλιγαρχίας οὐδὲ ἀρχὴν οὐδεμίαν ἠρχότι καταλελυκότος τοῦ δήμου· καὶ μόνῳ Ἀθηναίων τῶν κατὰ τὴν αὐτὴν ἡλικίαν πολιτευσαμένων μὴ μεμελετηκότι τὴν πατρίδα κινεῖν ἑτέρῳ πολιτεύματι ἢ δημοκρατίᾳ· καὶ τὰς κρίσεις καὶ τοὺς νόμους καὶ τὰ δικαστήρια καὶ τὰς οὐσίας πᾶσιν Ἀθηναίοις ἐν ἀσφαλεῖ ποιήσαντι διὰ τῆς αὑτοῦ πολιτείας καὶ μηδὲν ὑπεναντίον τῇ δημοκρατίᾳ πεπραχότι μήτε λόγῳ μήτε ἔργῳ.

Γ'

Λυκόφρων Λυκούργου Βουτάδης ἀπεγράψατο αὐτῷ εἶναι σίτησιν ἐν πρυτανείῳ κατὰ τὴν δοθεῖσαν δωρεὰν |
ὑπὸ τοῦ δήμου Λυκούργῳ Βουτάδῃ· 852 A

Ἐπὶ Ἀναξικράτους ἄρχοντος, ἐπὶ τῆς Ἀντιοχίδος ἕκτης πρυτανείας, Στρατοκλῆς Εὐθυδήμου Διομειεὺς

851 E 3 ὑπὸ West. : ἀπὸ α || 6 πρεσβεύσαντι E : -βευόντων α || F 1 Ἐλευσῖνα Koehler : ἐλευσίνια α || 3 ὑπὲρ Xyl. : ὑπὸ α || 5 καταλελυκότος Basil. : -λελυκότι α || 13 Λυκούργου Xyl. : Λυκοῦργος α || αὐτῷ Steph. : αὐτῷ α || 852 A 3 ἕκτης πρυτανείας Schoemann : ἐν τῇ πρυτανείᾳ α || Διομειεὺς Xyl. : διομηδεὺς α.

la motion suivante : Parce que Lycurgue fils de Lycophron, du dème des Boutades, ayant reçu de ses ancêtres les sentiments démocratiques traditionnels dans cette famille <...>, que les ascendants de Lycurgue, Lycomède et Lycurgue[1], étaient de leur vivant honorés par le Peuple et qu'à leur mort le Peuple leur a accordé en raison de leur bravoure des funérailles nationales au Céramique, parce que Lycurgue lui-même, dans sa vie publique, donna à sa patrie beaucoup de bonnes lois et que, devenu trésorier des revenus de l'État[2] pendant trois pentaétérides, il a réparti[3] dix-huit mille neuf cents talents des revenus de l'État ; parce qu'il se vit confier en dépôt par des particuliers des fonds considérables et avança six cent cinquante talents en tout pour les besoins de l'État et du Peuple ; parce que pour l'intégrité qu'il fit paraître dans toute sa gestion il fut souvent couronné par la cité ; parce que, élu encore par le Peuple, il rassembla une grande quantité d'argent à l'Acropole, fit exécuter une parure pour la Déesse, des Victoires en or[4], des vases processionnels en or et en argent et des ornements en or pour cent canéphores ; parce que, élu commissaire aux armements[5], il entreposa à l'Acropole une grande quantité d'armes et cinquante mille traits, pourvut la ville de quatre cents trières en état de prendre la mer, ayant remis les unes en état et fait construire entièrement les autres[6] ; parce que de plus il termina les cales[7], l'arsenal[8], le théâtre de Dionysos, qu'il avait trouvés à moitié construits, acheva le stade panathénaïque[9], aménagea le gymnase du Lycée[10] et embellit la ville de nombreuses

1-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 234.

8. La Skeuothèque, de l'architecte Philon, dont la construction avait été entreprise sous l'administration d'Eubule. Sur les constructions de Lycurgue, voir W. Judeich, *Topographie von Athen*[2], p. 87.

9. Il s'agit du stade affecté aux concours gymniques des Panathénées. Lycurgue fit aplanir le terrain et construisit la banquette de pierre qui entourait la piste (cf. p. 841 D).

10. Lycurgue reconstruisit en pierre un édifice préexistant en bois.

εἶπεν· ἐπειδὴ Λυκοῦργος Λυκόφρονος Βουτάδης παραλαβὼν παρὰ τῶν ἑαυτοῦ προγόνων οἰκείαν ἐκ παλαιοῦ τὴν πρὸς τὸν δῆμον εὔνοιαν ⟨...⟩, καὶ οἱ πρόγονοι οἱ Λυκούργου, Λυκομήδης τε καὶ Λυκοῦργος, καὶ ζῶντες ἐτιμῶντο ὑπὸ τοῦ δήμου καὶ τελευτήσασιν αὐτοῖς δι' ἀνδραγαθίαν ἔδωκεν ὁ δῆμος δημοσίας ταφὰς ἐν Κεραμεικῷ, καὶ Λυκοῦργος αὐτὸς πολιτευόμενος νόμους τε πολλοὺς B καὶ καλοὺς ἔθηκε τῇ πατρίδι, καὶ γενόμενος τῆς κοινῆς προσόδου ταμίας τῇ πόλει ἐπὶ τρεῖς πενταετηρίδας καὶ διανείμας ἐκ τῆς κοινῆς προσόδου μύρια καὶ ὀκτακισχίλια καὶ ἐνακόσια τάλαντα, πολλὰ δὲ τῶν ἰδιωτῶν διὰ πίστεως λαβὼν καὶ προδανείσας [καὶ] εἰς τοὺς τῆς πόλεως καιροὺς καὶ τοῦ δήμου τὰ πάντα ἑξακόσια καὶ πεντήκοντα τάλαντα, δόξας δὲ ἅπαντα ταῦτα δικαίως διῳκηκέναι πολλάκις ἐστεφανώθη ὑπὸ τῆς πόλεως· ἔτι δὲ αἱρεθεὶς ὑπὸ τοῦ δήμου χρήματα πολλὰ συνήγαγεν εἰς τὴν ἀκρόπολιν, καὶ παρεσκεύασε τῇ θεῷ κόσμον, Νίκας τε ὁλοχρύσους πομπεῖά τε χρυσᾶ καὶ ἀργυρᾶ καὶ κόσμον χρυσοῦν εἰς ἑκατὸν κανηφόρους· χειροτονηθεὶς δὲ ἐπὶ τῆς τοῦ πολέμου C παρασκευῆς ὅπλα μὲν πολλὰ καὶ βελῶν μυριάδας πέντε ἀνήνεγκεν εἰς τὴν ἀκρόπολιν, τετρακοσίας ⟨δὲ⟩ τριήρεις πλωΐμους κατεσκεύασε, τὰς μὲν ἐπισκευάσας, τὰς δὲ ἐξ ἀρχῆς ναυπηγησάμενος· πρὸς δὲ τούτοις ἡμίεργα παραλαβὼν τούς τε νεωσοίκους καὶ τὴν σκευοθήκην καὶ τὸ θέατρον τὸ Διονυσιακὸν ἐξειργάσατο, καὶ ἐπετέλεσε τό τε στάδιον τὸ Παναθηναϊκὸν καὶ τὸ γυμνάσιον τὸ κατὰ Λύκειον κατεσκεύασε, καὶ ἄλλαις πολλαῖς κατασκευαῖς

852 A 6 lac. ind. Mau || 7 Λυκομήδης e 843 E Pinzger : διομήδης α || B 3 ἐπὶ τρεῖς e 841 B Mez. : ἐπιτρέπει α || 4 διανείμας α : διοικήσας Cor. || 5 ἐνακόσια α : ἑξακόσια e 841 B Cor. || 6 καὶ del. Mei. || 7 ἑξακόσια καὶ πεντήκοντα α : διακόσια καὶ πεντήκοντα e 841 D Saup. || 11 παρεσκεύασε Blass : παρασκευάσας α || 12 ἀργυρᾶ Cor. : ἀργύρεα α || C 3 δὲ add. Cor. || 8 τὸ κατὰ Schoemann : καὶ τὸ α.

autres constructions ; parce que, quand le roi Alexandre, qui avait soumis l'Asie entière et prétendait régenter tous les Grecs en commun, demanda l'extradition de Lycurgue[1] en invoquant sa politique d'opposition, le Peuple ne se laissa pas intimider par Alexandre et ne le livra pas ; parce que, lors des nombreux comptes rendus qu'il fit de son administration au temps où notre cité était libre et démocratiquement gouvernée, il apparut toujours irréprochable et continuellement inaccessible à la corruption ;

afin que tous sachent que les hommes politiques qui ont choisi d'administrer la cité dans le respect de la justice et dans l'intérêt de la démocratie et de la liberté, sont hautement considérés de leur vivant et reçoivent des récompenses éternelles après leur mort :

A la Bonne Fortune, le Peuple a décidé d'accorder l'éloge à Lycurgue fils de Lycophron, du dème des Boutades, pour ses mérites et sa justice, de lui élever une statue de bronze sur l'Agora sauf aux emplacements interdits par la loi[2], d'accorder à perpétuité la nourriture au Prytanée à l'aîné de ses descendants, de maintenir en vigueur tous ses décrets, que le Secrétaire du Peuple fera graver sur des stèles de pierre et placer sur l'Acropole auprès des ex-voto ; pour la gravure des stèles le Trésorier du Peuple prélèvera cinquante drachmes sur les crédits affectés par le Peuple aux décrets.

1. C'est en 335, donc avant de se lancer à la conquête de l'Asie, qu'Alexandre réclama l'extradition de Lycurgue et d'autres chefs du parti antimacédonien. Notons que cette précision chronologique erronée se retrouve dans l'inscription qui nous a conservé des fragments du décret de Stratoclès. Alexandre renonça à son exigence après avoir reçu une ambassade conduite par Démade et Phocion (Plutarque, *Démosthène*, 23, 6).

2. Il était interdit d'élever des statues honorifiques auprès de celles des Tyrannoctones (W. Judeich, *Topographie von Athen*[2], p. 343).

ἐκόσμησε τὴν πόλιν· Ἀλεξάνδρου τε τοῦ βασιλέως ἅπασαν μὲν τὴν Ἀσίαν κατεστραμμένου, κοινῇ δὲ πᾶσι τοῖς Ἕλλησιν ἐπιτάττειν ἀξιοῦντος, ἐξαιτήσαντος Λυκοῦρ- D γον ὡς ἐναντία πράττοντα αὐτῷ, οὐκ ἐξέδωκεν ὁ δῆμος παρ' Ἀλεξάνδρου φόβον· καὶ διδοὺς εὐθύνας πολλάκις τῶν πεπολιτευμένων ἐν ἐλευθέρᾳ καὶ δημοκρατουμένῃ τῇ πόλει διετέλεσεν ἀνεξέλεγκτος καὶ ἀδωροδόκητος τὸν ἅπαντα χρόνον·

ὅπως ἂν εἰδῶσι πάντες διότι τοὺς προαιρουμένους ὑπὲρ τῆς δημοκρατίας καὶ τῆς ἐλευθερίας δικαίως πολιτεύεσθαι καὶ ζῶντας μὲν περὶ πλείστου ποιεῖται καὶ τελευτήσασι δὲ ἀποδίδωσι χάριτας ἀειμνήστους,

Ἀγαθῇ τύχῃ δεδόχθαι τῷ δήμῳ ἐπαινέσαι μὲν Λυκοῦργον E Λυκόφρονος Βουτάδην ἀρετῆς ἕνεκα καὶ δικαιοσύνης καὶ στῆσαι αὐτοῦ τὸν δῆμον χαλκῆν εἰκόνα ἐν ἀγορᾷ, πλὴν εἴ που ὁ νόμος ἀπαγορεύει μὴ ἱστάναι, δοῦναι δὲ σίτησιν ἐν πρυτανείῳ τῶν ἐγγόνων ἀεὶ τῶν Λυκούργου τῷ πρεσβυτάτῳ εἰς ἅπαντα τὸν χρόνον, ἀναθεῖναι δ' αὐτοῦ, καὶ εἶναι κύρια, πάντα τὰ ψηφίσματα τὸν γραμματέα τοῦ δήμου ἐν στήλαις λιθίναις καὶ στῆσαι ἐν ἀκροπόλει πλησίον τῶν ἀναθημάτων· εἰς δὲ τὴν ἀναγραφὴν τῶν στηλῶν δοῦναι τὸν ταμίαν τοῦ δήμου πεντήκοντα δραχμὰς ἐκ τῶν εἰς τὰ ⟨κατὰ⟩ ψηφίσματα ἀναλισκομένων τῷ δήμῳ.

852 D 1 ἐξαιτήσαντος Mez. : ἐξαιτήσας α ‖ 2 πράττοντα αὐτῷ Mez. : πράττοντος αὐτοῦ α ‖ διὰ τὸν post δῆμος add. Wytt. ‖ 9 πλείστου Mez. : πλεῖστον α ‖ E 6 εἰς ἅπαντα τὸν χρόνον post κύρια transp. Mei. ‖ 11 κατὰ add. Boeckh.

56

COMPARAISON D'ARISTOPHANE ET DE MÉNANDRE

(ARISTOPHANIS ET MENANDRI COMPARATIO)

(*PLAN.* 41)

NOTICE

Les quelques pages de cette comparaison d'Aristophane et de Ménandre sont le résumé fragmentaire d'un ouvrage perdu de Plutarque. L'attribution de cet essai à Plutarque ne paraît faire aucun doute, si l'on se souvient des conceptions littéraires qu'il exprime dans ses traités sur la poésie ou dans un passage des *Propos de Table* dont J. W. H. Atkins souligne à juste titre l'importance[1]. L'Ancienne Comédie est considérée comme fort peu appropriée aux banquets parce que son discours est désordonné, excessif et licencieux. En revanche, Ménandre est tout à fait digne de présider aux banquets parce que son discours est agréable et parsemé de pensées honnêtes et simples. Les critères de jugement sont les mêmes : une imitation vraisemblable de la vie, des exemples de modération, le souci des convenances et une adéquation du style au caractère des personnages. Un idéal que l'on pourrait qualifier de classique et qui traduit une évolution du goût, qui

1. *Quaest. conv.* 711 F - 712 B : Τῶν δὲ κωμῳδιῶν ἡ μὲν ἀρχαία διὰ τὴν ἀνωμαλίαν ἀνάρμοστος ἀνθρώποις πίνουσιν · ... περὶ δὲ τῆς νέας κωμῳδίας τί ἂν ἀντιλέγοι τις ; οὕτω γὰρ ἐγκέκραται τοῖς συμποσίοις, ὡς μᾶλλον ἂν οἴνου χωρὶς ἢ Μενάνδρου διακυβερνῆσαι τὸν πότον. Cf. aussi le *De lib. educ.*, le *De audiendo*, le *De audiendis poet.* et J. W. H. Atkins, *Literary criticism in antiquity*, Gloucester, Mass., Peter Smith, 1961, II, p. 319-321 : « a misguided piece of criticism representing probably a Peripatetic tradition of hostility to the Old Comedy ». R. Ussher, « Old Comedy and Character », *Greece and Rome* XXIV, 1, avril 1977, p. 71-79, donne une liste de contempteurs et d'amateurs d'Aristophane. Cf. J.-C. Carrière, *Le carnaval et la politique*, Paris, 1979.

se tourne de plus en plus vers l'observation des types psychologiques et les préoccupations de morale individuelle et sociale. Dans l'antiquité, le spécialiste de critique littéraire qui ne fait pas œuvre de créateur est une espèce fort rare. Par exemple, la polémique sur l'histoire et les mérites respectifs d'Hérodote et Thucydide passe le plus souvent à travers l'œuvre des historiens et des biographes. Plutarque se risque ici dans un domaine où il n'a jamais créé en utilisant le procédé de la *synkrisis*, comme Denys d'Halicarnasse dans son traité sur Thucydide ou le grammairien Platonius[1]. Comme Ekphantidès, qui se glorifie d'être parvenu à un niveau artistique plus élevé que celui d'Aristophane[2], comme Platonius qui relève qu'Aristophane était bien moins vulgaire que Cratinos, Plutarque s'en prend essentiellement aux invectives grossières, à l'obscénité d'Aristophane.

Bien qu'il soit difficile de juger un résumé, il semble que Plutarque ne s'intéresse ni à la construction de l'intrigue, ni aux épisodes, ni à l'imagination poétique d'Aristophane qui lui permet de s'élever bien au-dessus de la parodie servile. Rien ne nous est dit des dernières pièces d'Aristophane où les plaisanteries se font plus rares[3], ni de la Comédie Moyenne qui présentait déjà, semble-t-il, tous les types humains des classes moyennes que l'on retrouve dans la Comédie Nouvelle[4]. Il préfère Ménandre parce que son ironie est moins blessante[5] et

1. Platonius, *De diff. comoediarum*, éd. J. Kaibel, *Com. Graec. Fr.*, p. 3.
2. Cf. T. Kock, *Com. Att. Gr.*, Leipzig, 1880, I, p. 9.
3. A. Lesky, *A history of Greek literature*², Londres, 1966, p. 448.
4. A. Lesky, *op. cit.*, p. 418, remarque néanmoins qu'il est difficile de combler l'espace qui sépare la comédie d'Aristophane de celle de Ménandre. Ce sont les critiques de l'époque alexandrine qui ont distingué les trois phases de l'évolution du genre. Sur ce sujet, cf. A. Körte, *R.E.* XI, 1921, col. 1256, s. v. *Komödie*. Sur la Comédie Moyenne, cf. A. Lesky, *op. cit.*, p. 633-636.
5. A. Lesky, *op. cit.*, p. 660, s'exprime ainsi à propos de Ménandre : « conciliatory mildness of this clairvoyant observer and his genuine faith in the possibility of goodness in people ». Il convient de souligner l'importance du concept de *Praotès* dans

que son style s'adapte à l'âge, au rang social et au caractère des personnages[1]. Mais la modération de Ménandre, son humanité rappellent surtout les traits de caractère que l'on reconnaît à Plutarque et que la brutalité des jugements sur Aristophane et sur Hérodote vient démentir.

Le mérite de Ménandre réside donc essentiellement dans la peinture des caractères, dans ce que Denys d'Halicarnasse appelait ἠθοποιΐα à propos des orateurs. Dans le *De glor. Ath.* 347 E-F, Plutarque raconte une anecdote destinée à illustrer le talent de Ménandre : le poète comique estime qu'il n'a pas besoin de beaucoup de temps pour terminer une pièce dont il a déjà organisé l'intrigue. Ce raisonnement surprenant s'explique par une théorie implicite des rapports entre la forme et le fond : les effets de style ne doivent jamais être préférés à la vraisemblance et la vraisemblance est tout simplement la ressemblance de l'œuvre aux actions décrites et aux types humains. Les personnages de Ménandre sont donc plus nettement individualisés que ceux d'Aristophane et même que ceux de Théophraste, dont il a sans doute subi l'influence[2]. Plutarque aurait pu

la philosophie morale de Plutarque (cf. H. Martin, « The concept of *Praotès* in Plutarch's Lives », *Greek & Roman Byz. Stud.* III, 1960, p. 65 sqq.).

1. Cf. 853 E-F : ce passage semble contenir une contradiction puisqu'il parle à la fois de l'homogénéité du style et du vocabulaire de Ménandre et de la souplesse avec laquelle il s'adapte à chaque caractère. Mais ce jugement de Plutarque correspond au jugement des Anciens : cf. Quintilien, X, 1, 69-71, qui le félicite d'être proche de la vie. Ce passage est discuté par F. H. Sandbach et F. Wehrli dans les *Entretiens de la Fondation Hardt* XVI, Genève, 1970, p. 113, 139. Il y a deux interprétations possibles : Ménandre, avec un vocabulaire peu riche, a su trouver un style qui s'adapte à tous le caractères ; les personnages de Ménandre se distinguent par leur vocabulaire, leur style et même la syntaxe de leurs propos. Cf. le titre de la communication de F. H. Sandbach dans ces entretiens : « Menander's manipulation of language for dramatic purposes », p. 111-143.

2. Sur les rapports entre Ménandre et la philosophie d'Aristote ou des Péripatéticiens, cf. F. Wehrli, *Fondation Hardt* XVI, 1970, p. 145-155. K. Gaiser, « Menander und der Peripatos »,

mentionner l'intérêt de Ménandre pour la vie sociale, les types sociaux et certains usages de la vie familiale et économique[1].

La *Comparaison d'Aristophane et de Ménandre* atteste que les pièces comiques, et notamment celles de Ménandre, étaient jouées à la fin du Ier siècle après J.-C. Au début du IIe siècle, Dion Chrysostome recommande à celui qui veut étudier Ménandre de ne pas essayer de lire ses pièces sans passer par la médiation d'une représentation dramatique[2]. Il met sur le même plan Ménandre et Euripide et s'excuse de paraître préférer la Comédie Nouvelle en disant que les médecins recherchent pour leurs malades un traitement « utile » plutôt qu'un régime plus substantiel. Ce passage contient une expression très proche de celles qu'utilise Plutarque[3], et, comme chez Plutarque, la morale et la formation rhétorique sont indissolublement liées.

Le lecteur ne saurait juger l'œuvre d'après un résumé dont rien ne garantit la fidélité. Mais il est étrange qu'aucun vers de Ménandre ne soit cité, contrairement à ce qui se passe pour Aristophane. Ce traitement différent des deux œuvres a de quoi surprendre dans une comparaison qui prétend se fonder essentiellement sur le style et le vocabulaire. C'est précisément l'objet des deux premiers chapitres, après une courte phrase d'introduction. Mais par la suite, Plutarque s'intéresse

Antike und Abendland XIII, 1967, p. 8-40, remarque une certaine influence péripatéticienne, mais aussi une certaine ironie dans le maniement des opinions philosophiques ; P. Steinmetz, « Menander und Theophrast, Folgerungen aus dem *Dyskolos* », *Rhein. Mus.* XCIII, 1960, p. 73 sqq., cite Aristote, *Eth. Nic.* 1128 a 16, pour la décence du langage de la Comédie Nouvelle.

1. Cf. par exemple, A. Martina, « Aspetti sociali e giuridici nella *Samia* di Menandro », *Atti dell' Accad. delle Scienze di Torino* CVII, 1973, p. 853 sqq.

2. Cf. F. H. Sandbach, *The comic theatre of Greece and Rome*, Londres, Chatto & Windus, 1977, p. 74-75, note 1, et J. v. Arnim, *Dionis Prusaeensis quem vocant Chrysostomum quae exstant omnia*², Berlin, Weidmann, 1962, p. 252 (*De dic. exerc.* XVIII, 6-7).

3. *Ibid.* : ἥ τε γὰρ τοῦ Μενάνδρου μίμησις ἅπαντος ἤθους καὶ χάριτος πᾶσαν ὑπερβέβληκε τὴν δεινότητα τῶν παλαιῶν κωμικῶν...

plutôt aux rapports entre les auteurs et les divers publics[1].

Tradition manuscrite

Outre E et B[2], nous avons collationné le *Paris. gr.* 1671 (A) et l'*Ambros. gr.* 859 (α) écrit peu avant 1296 sur l'ordre de Planude et corrigé par lui-même. Le texte nous a aussi été transmis par le *Vaticanus gr.* 139 (γ) et ses dérivés[3], le *Vaticanus Reg.* 80 du xve siècle, autrefois *Pauli Petavii* (δ), le *Vaticanus gr.* 1013 du xive siècle (β) et son dérivé, le *Laurentianus* 80, 21 du xve siècle.

Selon Pohlenz[4], A et E dérivent de α, et γ n'est pas un intermédiaire, bien qu'il ait été écrit après A et avant E. Selon Lowe[5], γ a été copié d'après A, et E d'après γ.

1. Nous avons aussi consulté F. Focke, « Synkrisis », *Hermes* LVIII, 1923, p. 327-368 ; A. M. Tagliasacchi, « Le teorie estetiche e la critica letteraria in Plutarco », *Acme* XIV, 1961, p. 71 ; W. Süss, *Aristophanes und die Nachwelt*, Leipzig, 1911, p. 15-20 ; Fr. Quadlbauer, « Die Dichter der griechischen Komödie im literarischen Urteil der Antike », *Wiener Studien* LXXIII, 1960, p. 64-67. A propos du jugement des Anciens sur Aristophane et Ménandre, il faut aussi lire A. Garzya, *Studi su Euripide e Menandro*, Naples, 1961, p. 143-161. Le chapitre VIII intitulé « Menandro e Aristofane » dans l'ouvrage de F. Ballotto, *Introduzione a Menandro*, Ed. Edikon, Milan, 1966, p. 129-132, ne cite pas notre essai. Enfin, on peut lire avec profit l'ouvrage de A. Barigazzi, *La formazione spirituale di Menandro*, Bottega d'Erasmo, Turin, 1965.

2. Cf. la notice sur le texte du *De Herodoti Malignitate*, p. 129-136.

3. M. Pohlenz, préface du vol. I de l'édition de Leipzig, 1925, p. xxix.

4. *Ibidem*.

5. C. G. Lowe, *The manuscript tradition of Vitae X Or.*, Univ. of Illinois, Urbana, 1924.

INDEX CODICVM

A = Paris. gr. 1671, anno 1296.
B = Paris. gr. 1675, saec. XV.
E = Paris. gr. 1672, saec. XIV.
α = Ambros. C 126 inf. (gr. 859), paulo ante annum 1296.

En ce qui concerne les citations d'Aristophane, les manuscrits sont désignés par les sigles de la Collection des Universités de France.

ABRÉVIATIONS

Basil. = ed. Basileensis.
Bern. = Bernardakis.
Emp. = Emperius.
Hart. = Hartman.
Herw. = Herwerden.
Hub. = Hubert.
Kron. = Kronenberg.
Mein. = Meinecke.
Rei. = Reiske.
Sand. = Sandbach.
Steph. = Estienne.
Turn. = Turn.
Wil. = Wilamowitz.
Wytt. = Wyttenbach.
Xyl. = Xylander (Holtzmann).

NOTES CRITIQUES ET ÉDITIONS

Aldine, ed. princeps des *Moralia*, Venise, 1509.

Amyot (J.), trad. fr. des *Moralia*, Paris, 1572, et notes marginales sur les éd. Aldine et Basileensis.

Basileensis, éd. de Bâle des *Moralia*, 1542.

Bernardakis (G. N.), *Plutarchi Moralia* V, Leipzig, 1893.

Fowler (H. N.), *Plutarch's Moralia* X, Loeb class. libr., Londres, 1936, p. 461-473.

Häsler (B.), *Plutarchus, Moralia* V, 2, 2, Leipzig, 1978.

Hubert (K.), notes manuscrites utilisées par B. Häsler.

Kronenberg (A. J.), « Ad Plutarchi Moralia », *Mnemosyne*, N. S. 52, 1924, p. 94 spp, ; 3e Ser. 10, 1942, p. 40 sqq.

Pohlenz (M.), notes utilisées par B. Häsler.

Sandbach (F. H.), « Some textual notes in Plutarch's Moralia », *Class. Quart.* 35, 1941, p. 113.

Wyttenbach (D.), *Plutarchi scripta moralia*, éd. d'Oxford, 1795-1830 ; éd. de Leipzig, 1796-1834.

COMPARAISON D'ARISTOPHANE ET DE MÉNANDRE

1 <...> En général et dans l'ensemble, il préfère de beaucoup Ménandre et ajoute, pour le détail, les points suivants : « La grossièreté[1], la vulgarité[2] et le mauvais goût[3] dans le langage se trouvent chez Aristophane, mais pas du tout chez Ménandre. En effet, le spectateur ordinaire qui manque de culture est séduit par ce que dit le premier tandis que l'homme cultivé éprouvera du déplaisir. Je veux parler des antithèses[4], des désinences qui se font écho[5] et des calembours[6]. En effet, si Ménandre utilise ces procédés d'une manière raisonnable et rarement, estimant qu'il faut y recourir avec circonspection, Aristophane les utilise fréquemment, mal à propos et avec froideur[7]. Car, dit-il, on le félicite

« d'avoir fait boire la tasse aux trésoriers,
qui ne sont pas des gardiens de sequins mais des requins »[8],

et d'avoir écrit :

« <...> voilà qu'il souffle une vilaine brise de calomnie »[9],

ou bien :

1. Pour Aristote, *Pol.* 1342 a 20, φορτικός est le contraire de πεπαιδευμένος. Plutarque emploie le mot associé à ἐπαχθής (*De coh. ira* 456 E). Dans le domaine de la littérature, on peut citer Aristophane, *Guêpes* 66 (φορτικὴ κωμῳδία) et Aristote, *Poét.* 1462 a 4 (ἡ πρὸς ἅπαντα μιμουμένη τέχνη φορτική).
2-9. Voir *Notes complémentaires*, p. 234-235.

ΣΥΓΚΡΙΣΕΩΣ 'ΑΡΙΣΤΟΦΑΝΟΥΣ ΚΑΙ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ 'ΕΠΙΤΟΜΗ

1 ⟨...⟩ Ὡς μὲν κοινῶς καὶ καθόλου εἰπεῖν πολλῷ 853 A
προκρίνει τὸν Μένανδρον, ὡς δ' ἐπὶ μέρους καὶ ταῦτα προστίθησι·

« Τὸ φορτικόν φησιν ἐν λόγοις καὶ θυμελικὸν καὶ βάναυσον B
ὥς ἐστιν Ἀριστοφάνει, Μενάνδρῳ δ' οὐδαμῶς. Καὶ γὰρ ὁ μὲν ἀπαίδευτος καὶ ἰδιώτης, οἷς ἐκεῖνος λέγει, ἁλίσκεται· ὁ δὲ πεπαιδευμένος δυσχερανεῖ· λέγω δὲ τὰ ἀντίθετα καὶ ὁμοιόπτωτα καὶ παρωνυμίας. Τούτοις γὰρ ὁ μὲν μετὰ τοῦ προσήκοντος λόγου καὶ ὀλιγάκις χρῆται ἐπιμελείας αὐτὰ ἀξιῶν, ὁ δὲ καὶ πολλάκις καὶ οὐκ εὐκαίρως καὶ ψυχρῶς· ἐπαινεῖται γάρ, φησίν,

ὅτι τοὺς ταμίας ἐβάπτισεν,
οὐχὶ ταμίας ἀλλὰ Λαμίας

ὄντας· καὶ

⟨...⟩ οὗτος ἤτοι καικίας ἢ συκοφαντίας πνεῖ,

καὶ

Tit. Συγκρίσεως Ἀριστοφάνους καὶ Μενάνδρου ἐπιτομή edd. : Ἐπιτομὴ τῆς συγκρίσεως Ἀριστοφάνους καὶ Μενάνδρου codd. || 853 A 1 lac. susp. edd. || 2 προκρίνει αAE : κρίνει B || 3 προστίθησι A^p.c. BE : προ- αA^a.c. || B 1 θυμελικὸν codd. : βωμολόχον Kron. cf. 68 B || 2 ὥς ἐστιν codd. : πρόσεστιν dub. conj. Bern. || B 12 ὡς οὗτος Aristoph. || ἤτοι codd. cum Aristoph. *Equ.* 437 codd. RΣ^v : ἤδη Aristoph. codd. VAMU || καικίας Aristoph. codd. ΓΣ^v : κακίας codd. cum Aristoph. codd. RVAM || ἢ codd. cum Aristoph. cod. R : καὶ Aristoph. codd. VAMUΣ^v.

« Frappe-lui sur le ventre, et avec tes tripes et tes boyaux »[1],

ou bien :

« A force de geler, je serai bientôt dans la ville de Géla »[2],

ou bien :

« Qu'est-ce que je pourrai faire pour toi, pauvre cruche, quand les tessons auront prononcé ton exil? »[3],

ou bien :

« En effet, femmes, il nous attaque avec sauvagerie parce qu'il a été élevé parmi les herbes sauvages »[4],

<ou bien> :

« Ah çà ! Les mites ont-elles rongé mes aigrettes? »[5],

ou bien :

Lamachos. — « Apporte ici l'orbe de mon bouclier à tête de Gorgone ».

Diceopolis. — « Et à moi, donne-moi l'orbe de mon gâteau au gorgonzola »[6],

et bien des passages du même genre. En outre, il utilise pour élaborer son discours des éléments tragiques[7] ou comiques, pompeux[8] ou pédestres, l'obscurité ou le langage courant[9], l'élévation majestueuse[10] ou un bavardage incohérent[11] qui donne la nausée. Et malgré toutes ces disparités et ces variations, son style ne parvient même pas à produire les effets qui conviennent à chaque caractère, par exemple la dignité pour un roi, l'éloquence pour un orateur, la simplicité pour une femme, le langage prosaïque pour un simple particulier et la vulgarité pour un homme du commun. Comme s'il tirait au sort, il assigne à ses personnages les expressions qui lui viennent à l'esprit et il est impossible de déterminer si

1-9. Voir *Notes complémentaires*, p. 235-236.

10. Cf. Aristote, *Rhét.* 1407 b 26 ; Plut., *Quomodo quis sentiat prof. virt.* 79 B (l'emphase d'Eschyle), et Longin, 12, 1.

11. Σπερμολογία : cf. Plut., *Alc.* 36, 1 (ναυτικὴ σπερμολογία) et *Quomodo adul. ab amico internoscatur* 65 B (avec βωμολοχία). Pour tout ce passage, cf. Denys d'Halicarnasse, *Démosth.* 8.

γάστριζε καὶ τοῖς ἐντέροις καὶ τοῖς κόλοις, C

καὶ

ὑπὸ ⟨τοῦ⟩ γέλωτος εἰς [τὸ] Γέλαν ἀφίξομαι,

καὶ

τί δῆτα δράσω ⟨σ', ὦ⟩ κακόδαιμον, ἀμφορεὺς
ἐξοστρακισθείς ;

καὶ

ἄγρια γὰρ ἡμᾶς, ὦ γυναῖκες, δρᾷ κακά,
ἅτ' ἐν ἀγρίοισι τοῖς λαχάνοις αὐτὸς τραφείς,

⟨καὶ⟩

ἀλλ' ἦ τριχόβρωτες τὸν λόφον μου κατέφαγον ;

καὶ

φέρε δεῦρο γοργόνωτον ἀσπίδος κύκλον.
Κἀμοὶ πλακοῦντος τυρόνωτον δὸς κύκλον,

καὶ πολλὰ τοιαῦτα. Ἔνεστι μὲν οὖν ἐν τῇ κατασκευῇ τῶν ὀνομάτων αὐτῷ τὸ τραγικὸν τὸ κωμικόν, τὸ σοβαρὸν τὸ πεζόν, ἀσάφεια κοινότης, ὄγκος καὶ δίαρμα, σπερμολογία καὶ φλυαρία ναυτιώδης. Καὶ τοσαύτας διαφορὰς ἔχουσα καὶ ἀνομοιότητας ἡ λέξις οὐδὲ τὸ πρέπον ἑκάστῳ D
καὶ οἰκεῖον ἀποδίδωσιν· οἷον λέγω βασιλεῖ τὸν ὄγκον, ῥήτορι τὴν δεινότητα, γυναικὶ τὸ ἁπλοῦν, ἰδιώτῃ τὸ πεζόν, ἀγοραίῳ τὸ φορτικόν· ἀλλ' ὥσπερ ἀπὸ κλήρου ἀπονέμει τοῖς προσώποις τὰ προστυχόντα τῶν ὀνομάτων, καὶ οὐκ

853 C 1 γάστριζε Wytt. ex ARISTOPH. *Equ.* 454 : γαστρὶ ζῇ codd. ‖ κόλοις ARISTOPH. : κώ- codd. ‖ 3 τοῦ add. Elmsley ‖ Γέλαν Xyl. : τὸ γελᾶν codd. ‖ 5 δῆτα Mein. : δὲ codd. ‖ δράσω σ' Mein. : σοι δράσω codd. : σὲ δράσω Rei. ‖ post δράσω σ' add. ὦ Bergk ‖ 8 δρᾷ Salm. ex ARISTOPH. *Thesm.* 455 : ἄρα codd. ‖ 9 ἀγρίοισι Bern. : ἀγρίοις codd. ‖ τοῖς codd. ut GELL. XV, 20, 7 om. ARISTOPH. cod. R : τοῖσι A[a.c.] ‖ 10 καὶ add. Wytt. ‖ 11 ἦ Wytt. ex ARISTOPH. *Ach.* 1110 : αἱ codd. ‖ τριχόβρωτες Turn. ex ARISTOPH. : -βόστρυχες AE -βόστρϊχες B ‖ τὸν λόφον codd. : τοὺς λόφους ARISTOPH. ‖ 14 τυρόνωτον Xyl. ex ARISTOPH. : γυρό- αAE γαρό- B ‖ 15 καὶ πολλὰ τοιαῦτα om. E ‖ D 1 ἑκάστῳ Hart. Sandb. cf. 853 E : -η codd. ‖ 5 προστυχόντα αAE : τυχόντα B.

le personnage qui parle est un fils ou un père, un paysan ou un dieu, une vieille femme ou un héros ».

2 « En revanche, le style de Ménandre est si poli[1] et le mélange de ses éléments est si harmonieux que, malgré la diversité des passions qui sont traitées et la variété des caractères et des personnages auxquels il s'adapte, il fait apparaître son unité et conserve son homogénéité en utilisant un vocabulaire familier et conforme à l'usage général. Mais si l'action requiert quelque effet plus prodigieux ou un éclat de voix, il libère pour ainsi dire tous les orifices de sa flûte, puis les referme rapidement comme l'exige la vraisemblance, et fait revenir la voix au registre qui convient. Parmi tous les artisans qui ont conquis la célébrité, aucun cordonnier n'a jamais fait une chaussure, ni aucun fabricant d'accessoires un masque, ni aucun tailleur un manteau qui pût convenir à la fois à un homme, à une femme, à un jeune homme, à un vieillard ou à un esclave. Eh bien, Ménandre emploie un style mêlé de manière à s'adapter à toutes les natures, à toutes les dispositions et à tous les âges. Et il y est parvenu malgré sa jeunesse au début de sa carrière, et bien qu'il soit mort à l'apogée de son art de poète et de dramaturge[2], au moment où, selon le mot d'Aristote, le style des écrivains progresse le plus[3]. Si donc l'on compare les pièces du milieu et de la fin de sa vie avec le début de sa carrière, on pourra se faire une idée des qualités qu'il aurait, sans aucun doute, ajoutées, s'il avait vécu plus longtemps ».

3 « Certains dramaturges, dit-il, écrivent pour la foule et pour le peuple, d'autres pour l'élite, mais tenir un langage qui s'adapte aux deux publics n'est pas facile : y eut-il homme au monde capable de le faire? Or, Aristophane ne plaît pas à la masse et les gens sensés de leur côté le jugent insupportable : comme une

1-3. Voir *Notes complémentaires*, p. 236.

ἂν διαγνοίης εἴθ' υἱός ἐστιν εἴτε πατὴρ εἴτ' ἄγροικος
εἴτε θεὸς εἴτε γραῦς εἴθ' ἥρως ὁ διαλεγόμενος ».

2 « Ἡ δὲ Μενάνδρου φράσις οὕτω συνέξεσται καὶ
συμπέπνευκε κεκραμένη πρὸς ἑαυτήν, ὥστε διὰ πολλῶν
ἀγομένη παθῶν καὶ ἠθῶν καὶ προσώποις ἐφαρμόττουσα
παντοδαποῖς μία τε φαίνεσθαι καὶ τὴν ὁμοιότητα τηρεῖν
ἐν τοῖς κοινοῖς καὶ συνήθεσι καὶ ὑπὸ τὴν χρείαν ὀνόμασιν· E
ἐὰν δέ τινος ἄρα τερατείας εἰς τὸ πρᾶγμα καὶ ψόφου
δεήσῃ, καθάπερ αὐλοῦ πάντρητον ἀνασπάσας ταχὺ πάλιν
καὶ πιθανῶς ἐπέβαλε καὶ κατέστησε τὴν φωνὴν εἰς τὸ
οἰκεῖον. Πολλῶν δὲ γεγονότων εὐδοκίμων τεχνιτῶν,
οὔθ' ὑπόδημα δημιουργὸς οὔτε πρόσωπον σκευοποιὸς
οὔτε τις ἱμάτιον ἅμα ταὐτὸν ἀνδρὶ καὶ γυναικὶ καὶ μειρακίῳ
καὶ γέροντι καὶ οἰκότριβι πρέπον ἐποίησεν· ἀλλὰ Μένανδρος
οὕτως ἔμιξε τὴν λέξιν, ὥστε πάσῃ καὶ φύσει καὶ
διαθέσει καὶ ἡλικίᾳ σύμμετρον εἶναι, καὶ ταῦτα νέος
μὲν ἔτι τοῦ πράγματος ἁψάμενος, ἐν ἀκμῇ δὲ τοῦ ποιεῖν F
καὶ διδάσκειν τελευτήσας, ὅτε μάλιστα καὶ πλείστην
ἐπίδοσιν, ὡς ʼΑριστοτέλης φησί, λαμβάνει τὰ περὶ τὴν
λέξιν τοῖς γράφουσιν. Εἰ οὖν πρὸς τὰ πρῶτα τῶν Μενάνδρου
δραμάτων τὰ μέσα καὶ τὰ τελευταῖα παραβάλοι τις, ἐξ
αὐτῶν ἐπιγνώσεται ὅσα ἔμελλεν, εἰ ἐπεβίω, καὶ τούτοις
ἕτερα προσθήσειν. |

3 Ὅτι τῶν διδασκόντων οἱ μὲν πρὸς τὸν ὄχλον καὶ 854 A
τὸν δῆμον γράφουσιν, οἱ δὲ τοῖς ὀλίγοις, τὸ δ' ἐπ' ἀμφοῖν
ἁρμόττον τοῖς γένεσιν οὐ ῥᾴδιον ὅτῳ τῶν πάντων ὑπῆρξεν
εἰπεῖν. ʼΑριστοφάνης μὲν οὖν οὔτε τοῖς πολλοῖς ἀρεστὸς
οὔτε τοῖς φρονίμοις ἀνεκτός, ἀλλ' ὥσπερ ἑταίρας τῆς

853 D 8 συνέξεσται codd. : ἕξεσται Hart. || D 11 ὁμοιότητα codd. : ὁμαλότητα Wytt. || E 4 ἐπέβαλε codd. : ἐπέλαβε Emp. || 6 πρόσωπον codd. : -πεῖον Steph. || 9 ἔμιξε Herw. : ἔδειξε codd. || 854 A 2 δ' ἐπ' ἀμφοῖν Poh. : δ' ἐν ἀμφοῖν codd. δ' ἓν ἀμφοῖν Wil.

courtisane qui a passé l'âge et se met ensuite à jouer la femme mariée, sa poésie est jugée par la foule d'une prétention insupportable et, quant aux gens vertueux, ils prennent en horreur son caractère licencieux et sa perversité[1]. En revanche, Ménandre, en plus de son charme[2], donne toujours entière satisfaction[3], que ce soit au théâtre, dans les entretiens ou dans les banquets : pour la lecture, l'éducation, les concours dramatiques, sa poésie constitue le sujet le mieux accepté parmi tout ce que la Grèce a apporté de beau, car il démontre ce qu'est précisément et en quoi consiste un discours talentueux qui parcourt tous les sujets avec une force de persuasion invincible et manifeste une maîtrise de tous les sons et de toutes les significations de la langue grecque. Quelle est en effet la raison qui justifie vraiment qu'un homme cultivé aille au théâtre, sinon le désir d'entendre Ménandre? Y a-t-il d'autres occasions où l'on voit le théâtre se remplir de lettrés quand un personnage comique est mis en scène? Qui mérite mieux, dans les banquets, qu'on l'admette à sa table et que Dionysos lui fasse une place[4]? De même que les peintres, quand ils ont la vue fatiguée, se tournent vers les couleurs des fleurs et des prairies, les philosophes et les gens qui s'adonnent aux études se reposent de leurs efforts soutenus et constants grâce à Ménandre qui permet à leur esprit de trouver, pour ainsi dire, une prairie fleurie, ombragée et parcourue par les brises[5]».

4 Selon lui, bien que la cité ait produit, à cette époque, un grand nombre d'excellents poètes[6] comiques, les comédies de Ménandre sont les <seules> à contenir autant de mots d'esprit savoureux[7] et réjouissants[8], comme s'ils provenaient du sel de la mer dont Aphrodite est née[9]. En revanche, les mots d'esprit d'Aristophane, avec leur âpreté et leur rudesse, ont une pointe acérée

1-9. Voir *Notes complémentaires*, p. 236-237.

ποιήσεως παρηκμακυίας, εἶτα μιμουμένης γαμετήν, οὔθ' οἱ
πολλοὶ τὴν αὐθάδειαν ὑπομένουσιν οἵ τε σεμνοὶ βδελύτ-
τονται τὸ ἀκόλαστον καὶ κακόηθες. Ὁ δὲ Μένανδρος μετὰ
χαρίτων μάλισθ' ἑαυτὸν αὐτάρκη παρέσχηκεν, ἐν θεάτροις,
ἐν διατριβαῖς, ἐν συμποσίοις, ἀνάγνωσμα καὶ μάθημα
καὶ ἀγώνισμα κοινότατον ὧν ἡ Ἑλλὰς ἐνήνοχε καλῶν B
παρέχων τὴν ποίησιν, δεικνὺς ὅ τι δὴ καὶ ὁποῖον ἦν
ἄρα δεξιότης λόγου, ἐπιὼν ἁπανταχόσε μετὰ πειθοῦς
ἀφύκτου καὶ χειρούμενος ἅπασαν ἀκοὴν καὶ διάνοιαν
Ἑλληνικῆς φωνῆς. Τίνος γὰρ ἄξιον ἀληθῶς εἰς θέατρον
ἐλθεῖν ἄνδρα πεπαιδευμένον ἢ Μενάνδρου ἕνεκα; Πότε
δὲ θέατρα πίμπλαται ἀνδρῶν φιλολόγων, [ἢ] κωμικοῦ
προσώπου δειχθέντος; Ἐν δὲ συμποσίοις τίνι δικαιότερον
ἡ τράπεζα παραχωρεῖ καὶ τόπον ὁ Διόνυσος δίδωσι;
Φιλοσόφοις δὲ καὶ φιλοπόνοις, ὥσπερ ὅταν οἱ γραφεῖς
ἐκπονηθῶσι τὰς ὄψεις, ἐπὶ τὰ ἀνθηρὰ καὶ ποώδη χρώματα
τρέπουσιν, ἀνάπαυλα τῶν ἀκράτων καὶ συντόνων ἐκείνων C
Μένανδρός ἐστιν, οἷον εὐανθεῖ λειμῶνι καὶ σκιερῷ καὶ
πνευμάτων μεστῷ δεχόμενος τὴν διάνοιαν.

4 Ὅτι κωμῳδίας ποιητὰς τοῦ χρόνου τούτου πολλοὺς
καὶ ἀγαθοὺς τῆς πόλεως ἐνεγκούσης, ⟨μόναι⟩ αἱ Μενάνδρου
κωμῳδίαι ἀφθόνων ἁλῶν καὶ ἱλαρῶν μετέχουσιν, ὥσπερ
ἐξ ἐκείνης γεγονότων τῆς θαλάττης ἐξ ἧς Ἀφροδίτη
γέγονεν. Οἱ δ' Ἀριστοφάνους ἅλες πικροὶ καὶ τραχεῖς
ὄντες ἑλκωτικὴν δριμύτητα καὶ δηκτικὴν ἔχουσι· καὶ

854 A 7 ὑπομένουσιν Rei. : περι- codd. || οἵ τε σεμνοὶ AE : οὔτε σεμνοὶ B || B 1 καλῶν ABE : καλὸν αA[a.c.] || 7 πίμπλαται θέατρα dub. Bern. || post πίμπλαται add. μᾶλλον Hub. || ἢ del Wytt. || 9 Διόνυσος A[p.c.]BE : -σιος A[a.c.]aut vid. (p. c?) || 10 καὶ codd. : del. Hub. || φιλοπόνοις codd. : -λόγοις dub. Wytt. || C 1 ἀκράτων Xyl. : ἀκροατῶν codd. || 4 ποιητὰς Haupt : ὑποκριτὰς codd. προστάτας dub. Post || 5 μόναι add. Schoenemann : om. susp. Wytt. || 6 καὶ ἱλαρῶν Emp. : καὶ ἱερῶν codd. κἀπίκρων Bern. καὶ πράων Kron. || 7 ἧς Xyl. : ὧν codd. || 9 δηκτικὴν αB : -δν AE.

qui meurtrit et qui mord. Et je ne sais où réside l'habileté dont il se vante[1], tant pour les caractères que pour le style : à coup sûr, même ce qu'il imite en devient plus mauvais[2]. En effet, dans ses écrits, la coquinerie manque de civilité, elle est foncièrement perverse, la rusticité n'est pas simplicité mais stupidité, les effets risibles ne sont pas enjoués mais ridicules et ce qui touche à l'amour n'est pas réjouissant mais dépravé. Il semble que notre homme n'ait écrit pour aucun honnête homme, mais qu'il ait destiné ses obscénités honteuses aux débauchés et ses insultes désagréables aux envieux et aux méchants.

1. Nous gardons le texte des manuscrits (ὑπ' αὐτοῦ) à cause de deux passages d'Aristophane signalés par Bernardakis : *Gren.* 1009 (Euripide), *Cav.* 719 (le Paphlagonien).
2. Cf. le passage d'Aristote, *Poét.* 1462 a cité à propos de 853 B.

οὐκ οἶδ' ἐν οἷς ἔστιν ἡ θρυλουμένη δεξιότης ὑπ' αὐτοῦ, ἐν λόγοις ἢ προσώποις· ἀμέλει καὶ τὰ μεμιμημένα πρὸς τὸ χεῖρον μεμίμηται· τὸ γὰρ πανοῦργον οὐ πολιτικὸν D
ἀλλὰ κακόηθες, καὶ τὸ ἄγροικον οὐκ ἀφελὲς ἀλλ' ἠλίθιον, καὶ τὸ γελοῖον οὐ παιγνιῶδες ἀλλὰ καταγέλαστον, καὶ τὸ ἐρωτικὸν οὐχ ἱλαρὸν ἀλλ' ἀκόλαστον. Οὐδενὶ γὰρ ὁ ἄνθρωπος ἔοικε μετρίῳ τὴν ποίησιν γεγραφέναι, ἀλλὰ τὰ μὲν αἰσχρὰ καὶ ἀσελγῆ τοῖς ἀκολάστοις, τὰ βλάσφημα δὲ καὶ πικρὰ τοῖς βασκάνοις καὶ κακοήθεσιν.

854 C 10 θρυλουμένη αA : θρυλλ- BE ‖ ὑπ' αὐτοῦ codd. : αὑτοῦ dub. Wytt. ‖ 11 post ἀμέλει add. γὰρ Bern. ‖ καὶ om. E ‖ μεμιμημένα AB : μεμιμένα α (ut vid.) μεμιγμένα A$^{a.c.}$E ‖ D 2 ἀφελὲς Bryan : ἀσφαλὲς codd. ‖ 4 οὐδενὶ α Basil. : οὐδὲν ABE ‖ 5 μετρίῳ α Basil. : μετρίως ABE ‖ 6 ἀκολάστοις Basil. : ἀληθεστέροις codd. ἀμαθεστέροις Sandb.

57

DE LA MALIGNITÉ D'HÉRODOTE

(DE MALIGNITATE HERODOTI)

(*PLAN.* 76)

NOTICE

Hérodote fait partie de ces écrivains qui suscitent les passions les plus contradictoires. Comment pourrait-on se résigner à ne voir en lui qu'un innocent conteur qui aurait délibérément choisi de rapporter des fictions poétiques, comme le pense Cicéron[1]? Certes, il peut apparaître comme le digne continuateur de l'aède d'autrefois, comme un Homère qui écrirait en prose[2]. Le programme qu'il expose dans son préambule (I, 1-5) montre qu'il s'est assigné deux objectifs qui rejoignent ceux du poète épique : célébrer la gloire et les grandes actions des hommes pour empêcher qu'elles ne sombrent dans l'oubli et parcourir les cités des hommes. Il semble que Plutarque n'ait pas lu ce prologue avec beaucoup d'attention. Le passage du *De malignitate* qui contient l'allusion la plus nette au début de l'œuvre d'Hérodote renferme une inexactitude révélatrice : Plutarque néglige de dire que les exploits des barbares ont pour son adversaire autant de signification que les exploits des Grecs[3]. Or, précisément, certains de ses arguments révèlent qu'il désapprouve cet aspect de l'impartialité d'Hérodote[4]. A cet égard, il subit l'influence de l'idéologie fondée sur le dogme de l'infériorité du barbare qui s'est constituée après les guerres médiques et a été véhiculée par la tradition philosophique ou rhétorique.

1. Cic., *De legibus* I, 1, 5.
2. Cf. 874 B.
3. L'allusion au prologue se trouve en 862 A.
4. Cf. par exemple, 856 E-F ; 857 A ; 857 B ; 874 A.

L'esprit cosmopolite d'Hérodote, qui ne l'empêchait pas d'admettre la supériorité du régime politique des cités grecques[1], le mettait à l'abri d'un tel préjugé.

Par ailleurs, l'impartialité narquoise qui le conduit à présenter les versions contradictoires d'un même événement ou d'une même conduite sans affirmer explicitement sa préférence pour aucune, la méthode du « double éclairage », si bien discernée et décrite par Th. Spath[2], qui réalise un savant équilibre des qualités et des défauts et distribue tour à tour le blâme et l'éloge, tout cela pouvait paraître et a paru suspect aux historiens amateurs de vérités définitives et aux moralistes amateurs de jugements tranchés. En outre, les jugements portés par les commentateurs sur sa méthode ou sur son interprétation des événements ignorent bien souvent l'ampleur et les difficultés de son enquête. A cet égard, la condescendance de Thucydide pour ceux qu'il appelle les logographes se retrouve chez les historiens positivistes qui jugent que convictions religieuses et préoccupations d'ordre esthétique ne peuvent faire bon ménage avec l'objectivité scientifique[3]. Inversement, les critiques qui prennent Hérodote au sérieux ont tendance à proposer de son œuvre une interprétation inspirée par l'esprit de système d'où la partialité n'est pas absente[4].

Nous verrons que le jugement de Plutarque est inspiré à la fois par ses conceptions morales et littéraires et par le souci de mettre les lecteurs en garde contre les

1. Cf. Hér. V, 78 et VII, 101-104.

2. Th. Spath, *Das Motiv der doppelten Beleuchtung bei Herodot*, Diss. Vienne, Notring, 1968.

3. Cf. par exemple F. Jacoby, *R.E.*, Suppl. II, 1913, s. v. *Herodotos*, col. 483, et la discussion dans A. W. Gomme, *The Greek attitude to poetry and history*, Univ. de Calif., Berkeley et Los Angeles, 1954, p. 75-115.

4. Cf. par exemple les travaux de F. Focke, *Herodot als Historiker*, Stuttgart, 1927 ; F. Hellmann, *Herodot Kroisos-Logos*, *Neue Philol. Untersuchungen* IX, Berlin, 1934 ; M. Pohlenz, *Herodot, der erste Geschichtsschreiber des Abendlandes*, *Neue Wege der Antike*, II. Reihe, Heft 7/8, Leipzig, 1937.

pernicieuses séductions de l'art d'Hérodote[1]. A vrai dire, si, dans l'antiquité, personne ne songe à lui contester le titre de *Père de l'Histoire*, Denys d'Halicarnasse est bien le seul à ne jamais dénigrer Hérodote. Il arrive fréquemment que l'on porte sur lui ce double jugement scandaleusement contradictoire aux yeux d'un moderne : Hérodote est le père de l'Histoire, Hérodote est un fieffé menteur. Comme l'a souligné A. Momigliano[2], Pétrarque fut le premier à relever le paradoxe qui consiste à présenter le premier historien digne de ce nom comme un menteur invétéré[3] ; un menteur ou bien encore un plagiaire de Charon de Lampsaque, ou d'Hécatée[4]. Les protestations des défenseurs d'Hérodote sont d'ailleurs aussi naïves et partiales que les attaques de ses adversaires, depuis Estienne qui affirme qu'Hérodote ne peut mentir en raison de sa piété, jusqu'à Amir Mehdi Bahdi qui le félicite d'être favorable aux barbares[5].

Analyse

1. La première partie de ce traité adressé à un inconnu nommé Alexandre[6], est faite d'une série de développements où Plutarque annonce son propos et définit la méthode qu'il compte employer pour établir son diagnostic.

1. Cf. le thème de l'*apatè* en littérature dans le *De aud. poet.* 15 C-D.

2. A. Momigliano, *The place of Herodotus in the history of historiography*, Secondo contributo alla storia degli studi classici, Rome, 1960, p. 28-44.

3. Cf. Cic., *De divin.* II, 56 : « Aut Herodotum an veraciorem ducam Ennio ? Num minus potuit ille de Croeso quam de Pyrrho fingere Ennius ? ». Parmi les auteurs de libelles portant sur ce sujet, Valerius Pollion, Harpocration, Libanios, cf. W. Schmid, *Gesch. d. Griech. Lit.*[2], II, p. 665-668.

4. Sur Charon de Lampsaque, cf. F. Jacoby, *Abhandl. z. griech. Geschischtsschreibung*, Leyde, 1966, p. 178-206 et *Frag. Gr. Hist.* III A, 262, F. 9.

5. Amir Mehdi Bahdi, *Les Grecs et les Barbares*, Lausanne, Payot, 1963.

6. L. Pearson, *Plutarch's Moralia* XI, Loeb class. library, p. 9, évoque la possibilité que cet Alexandre soit l'Épicurien des *Quaest. conv.* 635 F.

854 E - 855 B (chap. 1) : il va montrer ce qu'il y a de fallacieux dans les apparences sur lesquelles se fonde la bonne réputation d'Hérodote, dénoncer la contradiction entre le ton et le style d'une part, le caractère et les intentions d'autre part. Mais les lignes suivantes prouvent que son réquisitoire est surtout inspiré par le souci de rétablir la vérité historique et de réhabiliter les peuples injustement dénigrés par Hérodote, et plus particulièrement les Corinthiens et les Thébains qui furent ses cibles préférées.

855 B - 856 D (chap. 2-10) : Plutarque énumère les critères qui permettent de déceler la partialité ou la malveillance d'un récit.

1) Vocabulaire délibérément péjoratif (chap. 2).

2) Insérer des digressions destinées à jeter le discrédit sur un homme ou sur une cité (chap. 3).

3) Omettre des événements qui conduiraient à faire l'éloge d'un personnage (chap. 4).

4) Choisir, en cas d'incertitude, la version la plus défavorable (chap. 5).

5) Expliquer les actions d'éclat par des motifs ignobles et insister sur les circonstances qui tendent à diminuer le mérite de leurs auteurs (chap. 6-7).

6) Feindre de ne pas ajouter foi aux accusations que l'on a lancées (chap. 8).

7) Mêler la critique à un éloge hypocrite (chap. 9).

On peut relever chez Hérodote d'autres procédés inspirés par la malignité, mais ceux-là suffisent à démasquer le véritable caractère de l'historien.

2. Examen critique de l'œuvre : récits ou assertions où se manifeste la malignité d'Hérodote (856 D - 873 E = chap. 11-42).

856 D - 859 B (chap. 11-20). Le rapt d'Io et les origines de la guerre de Troie (Hér. I, 1-5) ; le sacrifice humain offert par Ménélas (Hér. II, 119) ; les Grecs ont appris la pédérastie aux Perses (Hér. I, 135) ; leurs

emprunts à la religion égyptienne (Hér. II, 4 ; 49 ; 171 ; 145-146) ; l'origine assyrienne de Persée, l'origine égyptienne des ancêtres d'Acrisios (Hér. VI, 53-54) ; les Sept Sages qualifiés de sophistes (Hér. I, 29) ; Thalès donné comme Phénicien (Hér. I, 170) ; discours de Solon à Crésus (Hér. I, 32) ; Pittacos (Hér. I, 27 ; V, 94-95) ; motif de l'animosité des Alcméonides contre Pisistrate (Hér. I, 60-61) ; la mort du Spartiate Othryadès (Hér. I, 82) ; les offrandes de Crésus (Hér. I, 92) ; la justice intéressée de Deiocès (Hér. I, 96) ; la répugnance des Athéniens à être appelés Ioniens (Hér. I, 143) ; l'ascendance barbare des Ioniens (Hér. I, 146-147) ; la conduite de Chios et de Mitylène à l'égard de Pactyès (Hér. I, 160).

859 B - 860 C (chap. 21-22). L'expédition de Sparte contre Samos ; motifs de l'animosité des Spartiates et des Corinthiens à l'égard des Samiens (Hér. III, 47).

860 C - 861 D (chap. 23-24). Clisthène corrompt la Pythie (Hér. V, 63) ; complaisance d'Isagoras à l'égard de Cléomène (Hér. V, 70) ; ses origines familiales (Hér. V, 66) ; ascendance phénicienne d'Aristogiton (Hér. V, 55) ; les Spartiates se repentent d'avoir expulsé les tyrans d'Athènes (Hér. V, 90-93) ; le secours d'Athènes à Milet qualifié de *source de calamités* (Hér. V, 97) ; silence sur le grand exploit des Érétriens (Hér. V, 99 ; 102).

861 D - 863 B (chap. 25-27). Duplicité du conseil donné par les Lacédémoniens aux Platéens (Hér. VI, 108) ; la pleine lune qui a retardé les secours lacédémoniens au moment de Marathon (Hér. VI, 106) ; le signal envoyé aux Perses par des traîtres athéniens après la bataille de Marathon (Hér. VI, 115 et 121-124).

863 B - 867 B (chap. 28-33). L'abstention des Argiens en 480 (Hér. VII, 148-152) ; ce qu'auraient fait les Lacédémoniens si les Athéniens n'avaient pas résisté à Xerxès (Hér. VII, 139) ; les trouvailles d'Ameinoclès (Hér. VII, 190) ; nécessité où étaient les Thessaliens de médiser (Hér. VII, 172) ; privés de l'aide athénienne, les Lacédémoniens auraient été abandonnés par leurs alliés

(Hér. VII, 139) ; Léonidas et les Thébains aux Thermopyles (Hér. VII, 220-222 ; 225 ; 233).

867 B - 871 E (chap. 34-40). Comment les Grecs décidèrent de livrer bataille à l'Artémision (Hér. VIII, 4-5 ; 18) ; leur retraite qualifiée de fuite (Hér. VIII, 21 ; 23) ; c'est par haine des Thessaliens que les Phocidiens ne trahissent pas la Grèce (Hér. VIII, 29-30 ; 32-33) ; les Naxiens se rallient aux Grecs sur les instances de Démocrite (Hér. VIII, 46) ; Thémistocle s'approprie une idée de Mnésiphile (Hér. VIII, 57-58) ; Artémise est présentée de façon beaucoup plus avantageuse que Thémistocle (Hér. VIII, 68) ; lâcheté imputée à Adimante et aux Corinthiens à Salamine et à l'Artémision (Hér. VIII, 94 ; 5) ; Hérodote accorde aux Éginètes le prix de la valeur à Salamine (Hér. VIII, 112 ; 122-123).

871 E - 873 E (chap. 41-42). Comment les Lacédémoniens se décidèrent à envoyer une armée contre Mardonios (Hér. IX, 6-9) ; conflit des Athéniens et des Tégéates avant la bataille de Platées (Hér. IX, 26-28) ; Pausanias offre le commandement aux Athéniens (Hér. IX, 46) ; arrivée des Grecs sur le champ de bataille de Platées (Hér. IX, 52) ; seuls les Lacédémoniens, les Athéniens et les Tégéates ont combattu à Platées (Hér. IX, 69-71) ; supercherie des cités qui n'ont pas pris part au combat (Hér. IX, 85).

3. 873 E - 874 C (chap. 43). Conclusion : résumé des calomnies portées par Hérodote contre les cités grecques à l'occasion des guerres médiques ; Hérodote est un grand artiste, mais il importe de se prémunir contre ses calomnies qui risquent d'inspirer de fausses opinions sur les grandes cités et les grands hommes de la Grèce.

Comme on le voit, la partie principale de l'ouvrage ne répond guère, par la démarche qui est suivie, aux promesses du préambule : celui-ci laissait attendre un exposé méthodique organisé de façon à mettre en lumière l'emploi par Hérodote des procédés caractéristiques de sa malignité. En fait, Plutarque a adopté la solution, plus facile, d'un commentaire critique qui

suit l'ordre des livres d'Hérodote, à l'exception du livre IV qui n'est pas cité. On note bien, çà et là, des groupements par thèmes qui rapprochent des passages appartenant à des livres différents : malignité d'Hérodote à l'égard des héros (Hér. I, 1-2 et II, 119), à l'égard des Grecs (Hér. I, 135 et II, 4 ; 49 ; 171 ; 145-146), à l'égard des Sept Sages (Hér. I, 29 ; 170 ; 32 ; 27 ; V, 94-95). Mais, dans l'ensemble, le commentaire de Plutarque donne l'impression d'une suite de notes prises au fil d'une lecture cursive de l'historien. Cette disposition ne nuit cependant nullement à la clarté de l'ouvrage ni à sa cohérence : les appréciations qui accompagnent les citations d'Hérodote sont conçues de façon à faire reconnaître les procédés dénoncés dans le préambule.

Il semble bien que, emporté par son élan, Plutarque ait quelque peu dépassé l'objectif qu'il s'était assigné dans son préambule : réhabiliter avant tout les Béotiens et les Corinthiens fort malmenés par Hérodote. En fait, les Lacédémoniens et les Athéniens bénéficient tout autant de sa sollicitude et l'on a même la surprise de voir des barbares, Crésus et Deiocès, présentés comme les victimes d'un historien pourtant qualifié de φιλοβάρβαρος (857 A). Il faut arriver à la dernière ligne de l'ouvrage pour rencontrer une formule qui en définit à peu près exactement le dessein : laver des calomnies d'Hérodote « les plus grands hommes et les plus grandes cités de la Grèce ». S'il a particulièrement insisté sur le comportement des cités qui ont choisi le parti des Mèdes ou l'abstention (chap. 28, 31, 33, 35, 39), c'est à la fois pour des raisons de patriotisme local et pour réhabiliter tous les Grecs. Enfin, il a pris la précaution, qui n'est pas purement oratoire, d'annoncer qu'il ne pourra relever tous les mensonges et toutes les inventions de l'historien[1].

1. Cf. 858 F, 870 A : Plutarque semble faire effort sur lui-même pour revenir dans le droit chemin que lui impose son sujet, au moment où il allait parler des Barbares. Ce ne sont pas les mensonges d'Hérodote en général qu'il prétend dénoncer, mais les calomnies contre les cités grecques.

Le problème de l'authenticité

La hargne et la mauvaise foi dont le traité est imprégné ont si fort choqué ceux qui sont attachés à l'image du *bon Plutarque* qu'on en a mis en doute l'authenticité. On s'est refusé à y reconnaître l'esprit et la manière du philosophe de Chéronée et on a préféré l'attribuer à un rhéteur béotien anonyme[1]. Dans l'introduction qui accompagne son édition[2], L. Pearson convie fort pertinemment ceux qui doutent que Plutarque puisse faire preuve d'acrimonie à lire *la Comparaison d'Aristophane et de Ménandre* et le *De curiositate*. On pourrait également verser au dossier *De audiendo* 46 C ; *Conjugalia praecepta* 142 D-E ; *Praecepta gerendae reipublicae* 821 F. En outre, de nombreuses raisons de fond et de style interdisent de contester l'attribution à Plutarque. Ce sont d'abord les nombreuses correspondances que l'on relève entre cet ouvrage et des traités dont l'authenticité ne saurait faire de doute :

— *De gloria Atheniensium* 349 E et 862 A ; 330 A et 867 C.

1. I. C. F. Bähr, *Herodotus*[2], Leipzig, 1856-1861, t. IV, p. 425-427, attribue le traité à un rhéteur béotien en dépit des observations de G. Lahmeyer, *De libelli Plutarchei qui de malignitate Herodoti inscribitur et auctoritate et auctore*, Göttingen, 1848. Doehner, *Quaestiones Plutarcheae*, Meissen, 1858, 1862, relève des contradictions entre le traité et l'œuvre de Plutarque : 855 C et *Nic.* 11 ; 856 A et *Pér.* 24, 30-32 ; 867 C et *Thém.* 7. Holzapfel, « Über die Echtheit der plutarchischen Schrift *de Herodoti Malignitate* », *Phil.* LXII, 1884, p. 23-53, réfute les arguments de Bähr. Le problème de l'authenticité est aussi traité par R. Volkmann, *Leben, Schriften und Philosophie des Plutarchs*, Berlin, 1869, p. 341 ; J. Muhl, *Plutarchische Studien*, Augsbourg, 1885, p. 25 ; J. J. Hartman, *De Plutarcho scriptore et philosopho*, Leyde, 1916, p. 504 ; Ph. E. Legrand, « De la malignité d'Hérodote », *Mélanges Glotz*, Paris, 1932, p. 543-547 ; H. Homeyer, « Zu Plutarchs *De malignitate Herodoti* », *Klio* XLIX, 1967, p. 181-187.

2. L. Pearson, *op. cit.*, p. 4-5. R. H. Barrow, *Plutarch and his times*, Londres, Chatto & Windus, 1967, p. 156, formule un jugement définitif sur l'œuvre : « the first instance in literature of the slashing review ».

— *De curiositate* 518 B et 860 E ; 518 C et 858 B ; 520 B et 855 D.

— *De sera numinis vindicta* 552 B et 867 C.

Les rapprochements entre *Regum et imperatorum apophtegmata* 187 B-C et 866 B, entre *Apophtegmata laconica* 225 A et 866 B sont des preuves moins solides. Ensuite, il suffit d'avoir quelque peu pratiqué Plutarque pour reconnaître dans cet opuscule ses périodes amples et parfois embrouillées (859 F - 860 A ; 863 F - 864 A ; 862 D-E ; 868 C-D ; 874 A-B), sa prédilection pour les couples de mots appartenant à des registres très proches (854 F, ψεύσματα καὶ πλάσματα ; 859 E, δεινῆς καὶ μοχθηροτάτης ; 867 C δωροδοκίας καὶ κλοπῆς ; 867 F κόμπον καὶ ἀλαζονείαν). Ce procédé est utilisé de façon un peu plus systématique dans la péroraison (κηλεῖ καὶ προσάγεται..., βλασφημίαν καὶ κακολογίαν..., ἀτόπους καὶ ψευδεῖς περὶ τῶν ἀρίστων καὶ μεγίστων), mais on peut dire que Plutarque a su éviter de donner au style de son essai une allure trop rhétorique. Le ton se situe généralement entre la diatribe soigée et le dialogue libre et direct, comme c'est souvent le cas dans les *Moralia*. Le mouvement naturel des périodes donne l'impression que l'auteur se laisse porter par le flux des associations d'idées. En insérant dans sa phrase participes et génitifs absolus, en accumulant toute une série de termes introduits par δὲ qui entretiennent entre eux des rapports d'opposition (cf. 874 A : Τί οὖν περίεστιν ... γενομένων ;), il suggère à la fois la confusion du récit d'Hérodote et l'abondance de ses propres arguments. Emporté par l'indignation, il lui arrive de prendre directement à partie l'historien, comme s'il oubliait Alexandre, son interlocuteur fictif : σὺ δὲ μεταφέρεις (861 F) ; καὶ σὺ κατηγορεῖς (863 A) ; τί σὺ λέγεις (867 E). Ces tours correspondent à des mouvements de protestation véhémente, tandis que des qualificatifs comme γενναῖος (856 E) ou χαρίεις (869 D) expriment l'ironie mordante de l'auteur. L'émotion est parfois si vive qu'il arrive que des interrogations oratoires interrompent brutalement le texte même d'Hérodote.

L'étude des images confirme le diagnostic d'authenticité. Certaines se retrouvent ailleurs chez Plutarque : par exemple, la comparaison avec les vents qui est très fréquente chez lui[1], les oppositions entre les apparences et la réalité[2], inspirées par la nature même du sujet autant que par le souvenir des attaques de Platon contre la littérature. Enfin, la verve, l'à-propos, l'humour caractéristique de Plutarque se laissent reconnaître dans les comparaisons et les métaphores qui émaillent sa diatribe. Les paroles désagréables et injurieuses sont comparées à des projectiles que l'on lance au cours d'une embuscade[3] ; l'argumentation devient un combat pour les ancêtres et pour la vérité[4], ou encore un jeu de prestidigitateur et de montreur[5]. L'œuvre littéraire est comparée à l'œuvre d'un peintre : Hérodote aggrave ses insinuations par ses équivoques, comme les peintres qui pratiquent le clair-obscur[6] ; le stylet devient un pinceau qui barbouille en noir le portrait des Lacédémoniens[7]. Citons enfin les comparaisons et les métaphores qui rapprochent l'art de la cuisine et la littérature[8], et la comparaison très originale, et par conséquent très probante, du personnage historique avec un hôte que l'historien accueillerait chez lui pour le mettre ensuite à la porte[9]. Bref, Plutarque se montre combatif, inventif et spirituel, et il disposait à coup sûr de toutes ses facultés intellectuelles quand il a écrit ces pages. A côté d'impressions aussi fortes, la

1. F. Fuhrmann, *Les images de Plutarque*, Paris, 1964, p. 98, note 1 : 855 A et *De ser. num. vind.* 555 A, *De aud. poet.* 28 D.
2. Cf. par exemple la comparaison finale en 874 B et 854 F.
3. F. Fuhrmann, *op. cit.*, p. 170 et note 3, p. 171. L'image est employée en 856 C.
4. *Ibid.*, p. 194 et note 1 : 854 F et *De aud. poet.* 41 B ; *De facie* 933 F.
5. Cf. *De def. or.* 427 F.
6. 863 E : cf. *De glor. Ath.* 347 A ; *Alex.* 1, 3 ; *Cat. Min.* 24, 1 (cf. Platon, *Politique* 277 c).
7. 859 E.
8. 856 D : cf. *De garrul.* 514 E-F et autres exemples dans le livre de F. Fuhrmann, p. 181.
9. 860 E : cf. *De stoïc. repugn.* 1043 D.

présence d'hiatus dont d'ailleurs la tradition manuscrite est peut-être responsable, doit compter pour fort peu de chose.

Le traité et la polémique sur l'histoire

Déjà dans l'antiquité, Hérodote et Thucydide faisaient l'objet d'une *synkrisis* : l'on opposait l'histoire désintéressée qui se consacre à la conservation des faits menacés par l'oubli et l'histoire pragmatique mise au service de l'action politique[1]. Tandis que Denys d'Halicarnasse félicite Hérodote d'avoir choisi un meilleur sujet que Thucydide, puisqu'il raconte l'époque glorieuse de la Grèce et non les rivalités fratricides entre cités grecques[2], une réaction en faveur de Thucydide semble se dessiner, dont Plutarque a pu subir l'influence (cf. 855 C, 855 F, 870 D, où Thucydide est somme toute félicité de ne pas mentionner des faits ou des rumeurs qui pourraient compromettre la réputation de certains individus ou de certaines cités). En outre, la nouvelle sophistique est marquée par une réaction atticiste qui prend position contre le bavardage des Asianistes[3]. Il est vraisemblable que le style d'Hérodote, le ton de son œuvre et son goût pour les anecdotes (cf. 860 C) l'exposaient à un jugement analogue.

De même, il n'est pas interdit de penser que l'art du récit, mais aussi l'ambition philosophique d'Hérodote et sa quête d'un *logos* universel étaient ressenties comme s'apparentant davantage à la poésie ou à la philosophie qu'à l'histoire. C'est pourquoi Plutarque compare Hérodote avec l'aède d'autrefois, en donnant sans doute au mot ἐπισταμένως un sens différent de celui qu'il avait chez Homère, où il ne désignait certainement pas

1. L. Canfora, *Teorie e tecnica della storiografia classica, Luciano, Plutarco, Dionigi, Anonimo su Tucidide*, Laterza, Rome-Bari, 1974, p. 12.

2. Cf. W. Rhys Roberts, *Dionysos of Halicarnassos, The three literary letters (Ep. ad Ammaeum I, Ep. ad Cn. Pompeium, Ep. ad Ammaeum II)*, Cambridge Univ. Press, 1901, p. 105.

3. Cf. A. Lesky, *A history of Greek literature*², Londres, 1966, p. 829-844.

un savoir scientifique[1]. Autrement dit, il suggère que le père de l'histoire n'était pas historien. Cette opinion peut surprendre chez un écrivain qui ne dédaigne pas le témoignage des poètes sur les événements historiques et cite assez souvent Phylarque dont il semble avoir admiré les effets dramatiques[2]. Il ne manifeste donc pas à l'égard de certains historiens la sévérité d'un Polybe[3]. Dans son commentaire des livres I et II, il montre que les généalogies ne lui sont pas indifférentes. Or, dans l'introduction au livre IX de son *Histoire*, Polybe affirme que l'histoire ne doit pas s'occuper de généalogies, de fondations ou de sujets du même genre, et considère que son objectif primordial est de rechercher la vérité objective dans la perspective pragmatique de l'efficacité politique. Le souci de rigueur scientifique n'est donc pas la raison essentielle de l'hostilité manifestée par Plutarque envers Hérodote. Il faut relever cependant au chapitre 32 de la *Vie de Thémistocle* un passage dont les termes, à propos de Phylarque, correspondent très exactement à ceux qu'il emploie en 870 C à propos du canot tombé du ciel : dans les deux passages, il est question d'une machinerie de théâtre inventée par l'historien.

Il convient donc d'examiner si Plutarque, dans les *Vies* ou ailleurs dans les *Moralia*, se montre aussi sévère pour Hérodote. R. Flacelière, dans les Notices de la *Vie d'Aristide* (C. U. F., p. 6-8), de la *Vie de Thémistocle* (Coll. Érasme, p. 23) et dans un article du *Bulletin de Correspondance Hellénique* (LXX, 1946, p. 199-207), signale de nombreuses divergences de détail entre le récit d'Hérodote et celui de Plutarque. Dans la *Vie d'Aristide* 16, 1, il cite le nom d'Aristide en se référant à Hérodote IX, 46 qui parle des stratèges des Athéniens ;

1. 874 B.
2. Sur Phylarque, cf. A. Lesky, *op. cit.*, p. 625, 765 ; E. Gabba, *Studi su Filarco*, Pavie, 1957 et la notice des *Vies d'Agis et de Cléomène*, où Phylarque semble une source importante selon R. Flacelière, p. 10 (Coll. Univ. de France).
3. Cf. Polybe II, 56.

selon lui, *Aristide* 19, 7 (cf. Hér. IX, 70, 85), les Athéniens et les Lacédémoniens ne furent pas les seuls à combattre (872 C est encore plus acerbe) ; 862 C-F explique plus clairement les raisons pour lesquelles il suit une version différente de celle d'Hérodote (cf. Arist. 5, 5 et Hér. VI, 115). Dans deux passages, Plutarque blâme Hérodote de s'être abandonné aux délices de la rhétorique : 9, 5-6 = *Thém.* 16, 2-5 (cf. Hér. VIII, 108-110) et 12, 2, 872 A (cf. Hér. IX, 27). Pourtant, dans les chapitres 14-18, qui racontent la bataille de Platées, Plutarque « suit de très près le récit d'Hérodote », bien qu'il mette l'accent sur le rôle personnel d'Aristide (R. Flacelière, p. 7). Dans la *Vie de Thémistocle* 17, 1, il ne contredit pas l'affirmation d'Hérodote selon laquelle les Éginètes ont remporté le prix à Salamine (cf. 871 C-D). En 7, 5, il cite Hérodote, sans le commenter, à propos de l'argent donné à Thémistocle par les Eubéens (cf. 867 B-C) : il hésite à contredire ceux qui condamnent la prodigalité ou la cupidité de Thémistocle en 7, 5 et 21, 1 (cf. 871 C) et met le témoignage d'Hérodote sur le même plan que celui de Timocréon de Rhodes. Mais, dans notre traité, l'argumentaton ne concerne plus la personnalité de Thémistocle, il s'agit avant tout de ne pas ternir l'éclat des victoires remportées par les Grecs. Enfin, dans la *Vie de Solon*, à propos de l'entrevue de Solon et de Crésus, il ne cite pas Hérodote. Mais le petit nombre de références explicites à Hérodote dans les *Vies* ne prouve absolument pas qu'il ne l'a pas utilisé sans le citer, ce qui n'est pas dans l'antiquité une preuve de malhonnêteté, ni qu'il lui a systématiquement préféré des écrivains de second ordre. Dans les *Moralia*, nous ne relevons que trois passages où Plutarque exprime son indignation ou son scepticisme en citant Hérodote : *De esu carnium* 998 A (récits concernant les Scythes et d'autres peuples) ; *De mul. virt.* 245 F (correction d'une erreur) et surtout *Conjugalia praecepta* 139 C, où Plutarque s'offusque d'une remarque désobligeante sur la vertu des femmes (Hér. I, 10). On trouve aussi de simples citations sans

commentaire : *De audiendo* 37 C ; *De Pythiae oraculis* 403 E ; *De defectu oraculorum* 436 A ; *Non posse suaviter* 1098 A (en 1106-1107 A, le ton est élogieux) ; *De fraterno amore* 479 B ; *Quaest. conv.* 729 A ; *De unius* 826 E ; *Virt. doceri posse* 440 A. Enfin, il cite trois fois l'expression εὐστόμως κεῖσθαι employée par Hérodote en II, 171 : *De defectu oraculorum* 417 C ; *De exilio* 607 C et *Quaest. conv.* 636 F (cf., dans notre traité, 857 C). Plutarque n'a pas fait un grand effort pour expliquer la discrétion d'Hérodote : il a préféré supposer qu'il était plus respectueux de la religion égyptienne que de la religion grecque. Nous pouvons donc conclure que jamais l'acrimonie de Plutarque envers Hérodote ne s'est montrée aussi vive que dans notre traité. Bien qu'elle ne soit pas déterminée par un souci de rigueur scientifique, il serait erroné de penser qu'une tradition littéraire est seule responsable[1].

Plutarque exprime sur l'histoire et son utilité des opinions dont il convient de tenir compte, même si l'on se refuse à le considérer comme un historien[2]. Or, il n'est aucune de ces opinions qui le destinait à s'opposer violemment à Hérodote. Par exemple, dans la *Vie de Thésée*, il dit qu'il veut obliger « la fable épurée par la raison à se soumettre à elle et à prendre l'aspect de l'histoire »[3]. Or, Hérodote ne dédaigne pas les fables. Il est douteux que Plutarque ait voulu définir une méthode rationnelle analogue à celle que Thucydide oppose à celle des logographes. Il pourrait dire comme Strabon : « Il est plus facile de faire confiance à Hésiode et à Homère, quand ils font des récits, ou aux poètes tragiques, que de croire Ctésias, Hérodote et Hella-

1. Cf. H. Homeyer, *Klio* XLIX, 1967, p. 181-187.
2. Cf. C. Theander, *Plutarch und die Geschichte*, Lund, 1951 ; Ph. A. Stadter, *Plutarch's historical methods, An analysis of Mulierum virtutes*, Harvard, 1965 ; C. P. Jones, *Plutarch and Rome*, Oxford, 1971 (notamment p. 91-99) ; D. Babut, « Ἱστορία οἷον ὕλη φιλοσοφίας, Histoire et réflexion morale dans l'œuvre de Plutarque », *Rev. Ét. Gr.* LXXXVIII, 1975, p. 206-219.
3. Plut., *Thésée* 1, 5.

nicos[1] ». Dans le même passage de la *Vie de Thésée*, il demande l'indulgence du lecteur pour ces « vieilles histoires » *(archaiologia)*. Dans notre essai, il n'admet les digressions que dans une archéologie et à condition qu'elles soient élogieuses[2] : la portée théorique de cette réflexion[3] est sans doute moins importante que sa portée morale et nous savons les rapports complexes entre les *Vies* et le genre rhétorique de l'éloge[4]. Pour Plutarque, l'histoire devrait bien être un miroir fidèle et il se montre scrupuleux quand il réunit la documentation, mais il est surtout préoccupé d'enrichir sa réflexion morale, de proposer l'exemple des grands hommes et d'appuyer surtout sur les faits où l'âme se révèle, en laissant à d'autres le récit des batailles et des grands événements[5]. Or, la distinction qu'il établit très clairement entre la biographie et l'histoire devrait lui faire goûter les récits d'Hérodote puisqu'ils décrivent avec prédilection la destinée des grands hommes et la chronique des rois. Si l'on ajoute à cela les croyances religieuses d'Hérodote qui ne font pour nous aucun doute, sa curiosité pour tout ce qui regarde les oracles et l'influence indéniable que les thèmes de la sagesse delphique ont exercée sur sa pensée, le traité de Plutarque prend l'allure d'un beau paradoxe !

Il nous faut donc rechercher d'autres raisons pour expliquer l'hostilité de Plutarque et c'est bien évidemment dans l'allusion à la nécessité où il se trouve de défendre les ancêtres et la vérité[6] que réside la motivation essentielle de son ouvrage. Nous savons l'attachement

1. Strabon XI, 6, 3.
2. 855 D.
3. L. Pearson, *op. cit.*, note d, p. 13, considère que le passage s'applique à Philistos et non à l'histoire en général. F. Jacoby a, selon nous, raison de ne pas faire figurer ce texte parmi les témoignages sur Philistos (*Frag. Gr. Hist.* III B, 556, t. 13 b).
4. Cf. par exemple l'ouvrage d'A. Wardman, *Plutarch's Lives*, Londres, Paul Elek, 1974, et le commentaire de J. R. Hamilton sur la *Vie d'Alexandre*, Oxford, 1969.
5. Plut., *Tim.* 1 et *Alex.* 1.
6. Cf. 854 F.

de Plutarque à la Béotie, à l'oracle de Delphes, et l'on comprend sans peine qu'il ait pris leur défense s'il jugeait qu'ils étaient calomniés. Or, les attaches bien connues d'Hérodote avec Athènes (cf. 862 B), l'affront que les Thébains lui auraient infligé selon Aristophane de Béotie (cf. 864 D), pouvaient légitimement faire suspecter ce qu'il rapporte sur le médisme des Thébains en 480. De nos jours encore, on est loin d'avoir fait la lumière sur cette question. Plutarque a peut-être cru nécessaire de défendre les Thessaliens, les Béotiens et les Phocidiens parce que les mettre en cause menaçait plus ou moins directement la réputation du sanctuaire de Delphes. L'insistance sur les offrandes des cités grecques à Delphes et sur les trophées panhelléniques est à cet égard remarquable[1], tout autant que son silence sur l'oracle qui recommandait la neutralité aux Argiens[2]. Enfin, Plutarque, qui s'est dépensé sans compter pour donner aux Romains une image flatteuse de la Grèce, ne pouvait qu'être heurté dans son patriotisme hellénique par l'œuvre d'Hérodote, qui ne fait aucun mystère des querelles et des manquements des cités grecques.

L'état fragmentaire des traditions relatives aux guerres médiques rend difficile l'appréciation des sources utilisées par Plutarque pour combattre Hérodote[3]. Parmi les contemporains du conflit, il accorde une place de choix à deux poètes, Pindare et Simonide. A propos du premier, il rappelle que, bien qu'il fût

1. Cf. 870 D-E ; 871 C ; 873 C-E.
2. Cf. 863 B-C.
3. Ed. Meyer, *Forschungen zur alten Geschichte* II, 1899, p. 65-67, prétend que Plutarque, même s'il les a lus, n'utilise pas les classiques comme Hérodote, Thucydide et Xénophon ! On ne peut qu'approuver l'attitude A. W. Gomme qui rejette ce jugement (*A historical commentary on Thucydides* I, Oxford, 1945, p. 54-84). Mais il convient de souligner que Plutarque comptait sur une prodigieuse mémoire formée par l'entraînement rhétorique, ce qui explique mainte erreur de détail dans son œuvre (cf. R. Zimmermann, *Rhein. Mus.* LXXIX, 1930, p. 55-64 et le commentaire d'Hamilton, *op. cit.*, p. XLIII-XLIV).

originaire d'une cité que l'on accusait de médiser, il a célébré le combat de l'Artémision (cf. 867 C). Cette argumentation rappelle les positions de W. Kierdorf qui ne met pas en doute la constance du patriotisme de Pindare, même au début de la guerre[1]. Or, l'*enkomion* à la gloire d'Athènes et la septième *Pythique* sont probablement des poèmes de commande et ils ne prouvent rien sur les sentiments véritables du poète thébain. Du reste, Plutarque, qui l'utilise lorsqu'il corrobore ses thèses, s'empresse de l'oublier quand il exprime la même opinion qu'Hérodote[2]. Les fragments de Simonide cités par Plutarque ont été composés en l'honneur des Naxiens et en l'honneur des Corinthiens ; mais, s'il est vrai que Simonide a vécu à Athènes pendant les guerres médiques, qu'il a gravité autour de Thémistocle et qu'il s'est moqué de l'Éginète Crios interné à Athènes à cause du médisme de sa patrie pendant la première phase de la guerre[3], il ne faut pas oublier que sa cupidité était proverbiale (cf. *An seni* 786 B) et qu'il était assurément incapable de refuser une commande grassement rétribuée, d'où qu'elle vînt. Le témoignage des inscriptions, auquel Plutarque fait une bonne place dans son œuvre, n'est pas plus probant que celui des poètes : supposer qu'une inscription exaltant le comportement de telle ou telle cité durant les guerres médiques ne peut être mensongère parce que les autres cités ne l'auraient pas toléré, relève de la naïveté pure et simple. C'est faire bon marché des influences contradictoires qui s'exerçaient sur Delphes. C'est renoncer à distinguer entre les faits historiques et la déformation que leur font subir les patriotismes

1. W. Kierdorf, *Erlebnis und Darstellung der Perserkriege*, *Hypomnemata* XVI, Göttingen, 1966. Sur les sources autres qu'Hérodote, cf. G. Gottlieb, *Das Verhältnis der ausserherodoteischen Ueberlieferung zu Herodot, untersucht an historischen Stoffen aus der griechischen Geschichte*, diss. Bonn, 1963.

2. Cf. Pind., *Ol.* 2, 86 ; *Pyth.* 2, 74 ; *Isthm.* 2, 6. Pindare, notamment, attribue la palme de la victoire aux Éginètes (*Pyth.* 8).

3. Cf. A. Lesky, *op. cit.*, p. 186. Cf. Hér. VI, 50 ; VI, 73 ; VIII, 92.

locaux ou l'idéal panhellénique en donnant de la lutte une image qui atténue les divergences entre cités grecques.

S'il est assez piquant de constater qu'un auteur dont les mises en garde contre les poètes sont aussi fréquentes que celles de Platon[1] préfère leur témoignage à celui d'Hérodote, il faut reconnaître que ses informations ne sont pas uniquement puisées dans les épigrammes, les dithyrambes et les odes triomphales. Il utilise le *logographe* Charon de Lampsaque, qu'il considère comme un prédécesseur d'Hérodote, question sur laquelle on n'a pas fini de débattre[2]. Mais, comme le remarque fort justement A. Hauvette, le silence de Charon sur le sacrilège commis par les Mityléniens et les Chiotes[3], ou sur la déconfiture des navires athéniens devant Éphèse[4], a toute chance de provenir du fait que Charon ne donnait qu'un résumé très sommaire des événements en cause[5]. En dehors de cet auteur, les noms cités par Plutarque peuvent être classés en gros sous deux rubriques : auteurs d'histoires générales, chroniqueurs locaux. Parmi les premiers, il cite Théopompe[6], mais seulement pour comparer sa malignité à celle d'Hérodote. En revanche, il a emprunté des informations à Éphore, qu'il félicite de ne pas s'attarder sur les aspects gênants de la personnalité de Thémistocle ou de Pausanias[7] et dont il évoque le témoignage à propos du nombre de vaisseaux naxiens qui ont rejoint la flotte grecque[8]; c'est peut-être également de lui qu'il tire son information sur la fin du combat des Thermopyles[9]. Les autres

1. Plut., *De aud. poet.* 16 B.
2. F. Jacoby, *Frag. Gr. Hist.* III A, 262, F. 9.
3. 859 B.
4. 861 C.
5. A. Hauvette, *Hérodote historien des guerres médiques*, Paris, 1894, p. 98-112.
6. 855 A, 862 D est interprété par L. Pearson comme une allusion à Théopompe (note a, p. 59).
7. 855 F.
8. 869 A.
9. 866 A-B : Plutarque présente les événements de la même façon que Diodore de Sicile (XI, 9, 4-10), qui a probablement

sources citées sont des spécialistes d'histoire locale dont nous n'avons rien conservé : Anténor, historien crétois (860 C), Denys de Chalcis, auteur de *Fondations* (860 C), Lysanias de Mallos, auteur d'une *Histoire d'Érétrie* (861 C), Aristophane de Béotie (864 D ; 867 A), Nicandre de Colophon (867 A) et des chroniqueurs anonymes de Naxos. Pas plus qu'il ne s'interroge, comme le fera A. Hauvette, sur l'authenticité des épigrammes attribuées à Simonide, Plutarque ne met en doute les anecdotes tardives destinées à expliquer une tradition obscure ou bien à laver une cité ou un homme de tout soupçon[1]. Par exemple, le rêve de Léonidas dont il est question au chapitre 31 est, de toute évidence, une invention postérieure à l'hégémonie thébaine[2].

Ce n'est pas l'appel aux témoignages qui tient la plus grande place dans l'argumentation de Plutarque ; parfois même il n'y a pas d'argumentation du tout : il se borne à remarquer que ce que dit l'historien est fort méchant et s'en tient là. Il lui arrive aussi de mettre en doute sa parole et de soutenir qu'il cherche à autoriser ses inventions personnelles en les attribuant mensongèrement à autrui, aux Athéniens pour accabler les Corinthiens (870 D), à la Pythie pour rabaisser le mérite des Athéniens (871 D). Mais souvent il emploie l'argument de la vraisemblance : par exemple, pour disculper les Alcméonides, les Argiens et les Thébains de l'accusation de médisme (chap. 27, 28, 31-33), ou pour laver les Spartiates de tout soupçon d'égoïsme au

puisé son information dans Éphore (cf. note de L. Pearson). Théopompe de Chios et Éphore sont deux disciples d'Isocrate qui mettent l'histoire au service de la rhétorique, qu'elle soit moralisante chez Éphore ou inspirée par un tempérament caustique comme celui de Théopompe. Plutarque a donc préféré celui qui avait besoin d'éperons à celui qui avait besoin de rênes, selon le mot que l'on prête à Isocrate, *Frag. Gr. Hist.* II A, 42, T. 28 (*Vit. Isocr.* III, p. 257, 98 W) ; cf. Cic., *Brut.* 204 ; *De or.* III, 35-36 ; *Ad Att.* VI, 1, 12 ; Quint., *Inst.* II, 8, 11 et X, 1, 74.

1. Cf. Ch. Habicht, « Falsche Urkunden zur Geschichte Athens im Zeitalter der Perserkriege », *Hermes* XCVIII, 1961, p. 1-35 ; A. J. Podlecki, « Simonides, 480 », *Historia* XVII, 1968, p. 257-275.

2. Cf. la note a de L. Pearson, p. 78.

lendemain de Salamine (chap. 41 et 42). Si ses démonstrations font en général plus d'honneur à sa subtilité qu'à son sens historique, elles ont au moins l'excuse du patriotisme et, semble-t-il, de la bonne foi. Mais cette bonne foi même, on est tenté de la mettre en doute quand il fait grief à Hérodote d'appeler les Sept Sages des « sophistes » (857 F) ou quand il l'accuse de n'avoir raconté l'histoire des trésors recueillis par Ameinoclès que pour le plaisir de raconter ensuite qu'il était le meurtrier de son fils. Tout n'est certes pas de la même veine et il serait injuste de ne pas remarquer que Plutarque a su relever des incohérences dans les récits de batailles[1], qu'il n'a pas toujours tort d'accuser Hérodote de voir les choses par le petit bout de la lorgnette et qu'il a bien discerné les habitudes et les tics de l'historien[2]. Néanmoins, il faut bien avouer qu'en dépit de la noblesse des intentions qu'il affiche et de ses prétentions à l'objectivité scientifique, son écrit n'est rien de plus qu'une diatribe de rhéteur.

L'affrontement des caractères et des conceptions philosophiques

Aristote a parfaitement défini la κακοήθεια dont Plutarque accuse Hérodote (854 F), au livre II de sa *Rhétorique* (1389 b 20) : ἔστι γὰρ κακοήθεια τὸ ἐπὶ χεῖρον ὑπολαμβάνειν ἅπαντα. Le mot français « malignité » ne rend pas mal le terme grec : à l'intention de nuire, génératrice d'interprétations malveillantes, il associe en effet une idée de dissimulation, trait de caractère que Plutarque dénonce précisément chez Hérodote, puisqu'il lui reproche de déguiser sa malveillance sous un faux air de bonhomie (εὐκολία) et d'ingénuité (ἁπλότης). Pour le platonicien que Plutarque n'oublie jamais d'être, une pareille hypocrisie aggrave encore le cas de l'historien. Comme Platon, Plutarque est persuadé que l'œuvre reflète le caractère de son auteur. Il voudrait que la rhétorique et l'art

1. Cf. par exemple 867 D.
2. Par exemple l'habitude de rapporter une accusation pour la réfuter ensuite.

littéraire soient des outils au service de la philosophie et d'un bon caractère qui serait l'artisan de la persuasion. La beauté de l'expression et l'harmonie du rythme devraient servir d'accompagnement à la véritable candeur, aux bonnes dispositions morales. Il faudrait pouvoir contrôler les poètes et les obliger à réaliser dans leurs productions l'image d'un bon caractère et d'une pensée réfléchie[1]. Le lecteur n'est donc pas surpris de voir la κακοήθεια d'Hérodote qualifiée d'ἄκρα et mise en parallèle avec l'ἐσχάτη ἀδικία dont il est question dans la *République* (361 d). Pour un partisan de la moralité dans l'art, la séduction du style qui permet à l'écrivain de cacher sa véritable nature et d'être terriblement efficace pour pervertir les esprits constitue une circonstance aggravante. Menteur, faussaire, hypocrite et corrupteur des intelligences, Hérodote mériterait au moins autant qu'Homère d'être chassé de la cité.

Moralité, fonction édifiante de l'art, voilà bien le fond du problème. Pour Plutarque, morale et philosophie doivent avoir le pas sur l'enquête historique qui cherche à établir les *praxeis* et les *genomena*. Ce qui l'intéresse, c'est l'*èthos* des grands hommes qui permettra l'édification de Plutarque lui-même et de ses lecteurs[2]. Des préjugés optimistes et un tempérament prédisposé à l'indulgence le conduisent à goûter une littérature édifiante qui s'apparente à l'éloge ou à la biographie romancée. Ainsi, les chapitres du *De Herodoti Malignitate* qui concernent les Thermopyles nous permettent fort bien de deviner ce qu'aurait été la *Vie de Léonidas*. Il se fie au jugement des siècles sur les héros qui ont fait l'histoire ; aussi les versions tardives qui harmonisent les rapports entre les cités grecques à l'époque des guerres médiques et sont conformes aux exigences de l'idéal panhellénique lui semblent-elles préférables

1. Plat., *Rép.* 400-401.
2. Cf. F. Leo, *Die griechisch-römische Biographie*, Leipzig, 1901, p. 147.

au récit sans illusions d'Hérodote. On pourrait mettre en exergue à beaucoup d'ouvrages de Plutarque cette déclaration de Pindare dans la cinquième *Néméenne*[1] à propos du meurtre de Phocos par Pélée et Télamon : « Il n'est pas toujours avantageux que l'exacte et entière vérité montre son visage et souvent le silence est ce que l'homme peut songer de plus sage ». Observer un silence pieux sur le mal quand il s'agit des dieux et des héros, et aussi des hommes qui font partie du glorieux patrimoine de la Grèce, tel est l'un des devoirs essentiels de l'écrivain. Hérodote a parfois respecté cette consigne du silence, par exemple à propos d'Osiris[2], mais il ne s'est jamais cru tenu de l'observer quand il s'agit des hommes. Somme toute, il y a entre les deux écrivains l'opposition irréductible qui séparera toujours les pessimistes gais qui respectent les faits et s'en amusent et les moralistes résolument optimistes qui pratiquent l'indulgence. Chez Hérodote, le philosophe s'avance masqué : il se retranche derrière les faits ou le témoignage d'autrui, parce qu'il a conscience qu'il risque de déplaire. Dans le jeu de miroirs des témoignages qui, en se contredisant, s'éclairent les uns les autres, Hérodote suggère ce qu'il pense des cités grecques, mais Plutarque n'y a vu qu'un stratagème d'une insigne fausseté et il est resté insensible à la philosophie de l'histoire qui se présente chez Hérodote sous une forme énigmatique. Nous ne lui en ferons pas grief, et certains commentateurs modernes n'ont pas été plus loin que lui à cet égard[3].

Date du traité

Une allusion à la *Vie de Léonidas* qu'il se proposait d'écrire (cf. 866 B) nous montre que Plutarque a rédigé le *De Malignitate* alors qu'il avait déjà entamé sa carrière de bio-

1. Pind., *Ném.* 5.
2. Hér., II, 171. Cf. *De def. or.* 417 C ; *De exil.* 607 C ; *Quaest. conv.* 636 E.
3. Cf. par exemple E. Howald, « Ionische Geschichtsschreibung », *Hermes* LVIII, 1923, p. 113-146.

graphe ; on peut donc le ranger parmi les ouvrages de sa maturité[1], ou peut-être de sa vieillesse, si c'est la mort qui l'a empêché de composer la biographie du héros des Thermopyles. Il se peut que la rédaction de cet ouvrage ait été provoquée par le travail nécessaire pour les *Vies de Thémistocle et d'Aristide*[2].

*
* *

Établissement du texte

La tradition manuscrite des traités 70-77 des *Moralia* se réduit à deux manuscrits, le *Paris. gr.* 1672 (E) et le *Paris. gr.* 1675 (B). E est postérieur à 1302 puisqu'il contient en plus des 69 traités de la première collection planudéenne les traités 70-78[3]. Il convient d'ajouter les extraits parfois paraphrasés écrits par Pletho vers 1440 (*Marcianus gr.* 517) qui ne suivent ni E, ni B de manière constante[4]. Le problème essentiel

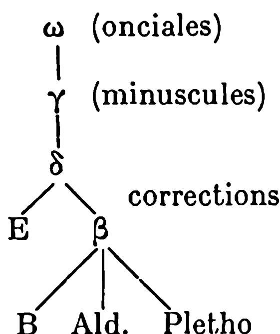
1. C'est l'opinion de K. Ziegler, *Plutarchos von Chaironeia*, *R.E.* XXI, 1, col. 872.
2. C'est l'opinion de A. Wardman, *Plutarch's Lives*, p. 189.
3. M. Manfredini, « La tradizione manoscritta dei *Moralia* 70-77 di Plutarco », *Ann. Scuola Norm. Sup. Pisa* VI, 1, 1976, p. 454-478, accepte la datation proposée par J. Irigoin, soit entre 1350 et 1380 (p. 462). Cf. aussi H. Wegehaupt, « Planudes und Plutarch », *Phil.* LXXIII, 1914, p. 252 ; M. Pohlenz, *Plutarchi Moralia* I, p. IX-XII ; C. Wendel, *R.E.* XX, s.v. *Planudes Maximos*, col. 2224 sqq. A. Turyn, *Dated Greek manuscripts of the thirteenth and fourteenth centuries in the libraries of Italy* I, 1972, p. 185, propose environ 1325. N. G. Wilson, « Some notable manuscripts misattributed or imaginary, I : Maximus Planudes and a famous codex of Plutarch », *Greek and Rom. Byz. Stud.* XVI, 1975, p. 95-97, estime au contraire que le manuscrit E n'a pas été écrit avant le milieu du XIV[e] siècle et n'a rien à voir avec Planude.
4. A. Diller, « Pletho and Plutarch », *Scriptorium* VIII, 1954, p. 123-127 et « The autographs of Georgius Gemistus Pletho », *Scriptorium* X, 1956, p. 27-41. A. Diller estime que ces extraits ont été écrits d'après E, et P. A. Hansen, « Pletho and Herodotean Malice », *Cahiers de l'Institut du Moyen Age Grec et Latin* XII, 1974, p. 1-10, estime qu'ils proviennent aussi du manuscrit β (cf. les *stemmata*).

et très controversé est donc celui de la parenté ou de l'indépendance de E et B. Selon Wyttenbach[1], G. R. Manton[2], J. Irigoin[3] et R. Flacelière[4], B ne représente pas une tradition indépendante de celle de E : ou bien il s'agit d'une copie retouchée de E, ou bien il dérive de E par l'intermédiaire d'un manuscrit désigné par le sigle η. Pour M. Treu[5], E et B dérivent d'un même modèle qui contenait déjà de nombreuses lacunes. Selon K. Hubert et M. Pohlenz[6], B dérive d'un manuscrit proche parent de E, mais différent de lui. Il ne faut donc pas négliger les leçons différentes de E présentées par B. L. Pearson ne tranche pas dans son édition, mais il estime que l'on ne peut ignorer B. Dans un article antérieur, il semble incliner en faveur de la thèse de R. Flacelière et de G. R. Manton[7]. P. A. Hansen[8] n'exclut pas que E soit la source de B

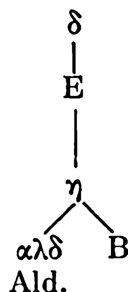
1. Wyttenbach, préface de l'édition d'Oxford, 1795-1830, p. LII.
2. G. R. Manton, « The manuscript tradition of Plutarch's *Moralia* 70-77 », *Class. Quart.* XLIII, 1949, p. 97-104.
3. J. Irigoin, *Antiquité classique*, 1958, p. 225 (compte rendu de P. Maas, *Textkritik*[3], Leipzig, 1957).
4. R. Flacelière, « La tradition manuscrite des traités 70-77 de Plutarque », *Rev. Ét. Gr.* LXV, 1952, p. 351-362 et son introduction au *Dialogue sur l'Amour*, Paris, 1953, p. 34-38.
5. M. Treu, *Zur Geschichte der Überlieferung von Plutarchs Moralia* I, Waldenburg, 1877 ; II, Ohlau, 1881 ; III, Breslau, 1884.
6. K. Hubert, « Die handschriftliche Überlieferung für Plutarchs *Moralia* 70-77 », *Rhein. Mus.* XCIII, 1950, p. 330-336 et *Gnomon* XXV, 1953, p. 558 sqq. (sur l'édition du *Dialogue sur l'Amour* de R. Flacelière). M. Pohlenz, *Plutarchi Moralia* I, Leipzig, 1925, Préface. Cf. aussi P. Raingeard, *Le* Περὶ προσώπου σελήνης *de Plutarque*, Paris, 1934, p. XII-XVIII.
7. L. Pearson, « Notes on the text of Plutarch, *De Malignitate Herodoti* », *Am. Journ. of Philol.* LXXX, 1959, p. 255-275 et *Plutarch's Moralia* XI, Loeb class. libr., 1965.
8. P. A. Hansen, « The manuscript tradition of Plutarch's *De Malignitate Herodoti* », *Cahiers de l'Institut du Moyen Age Grec et Latin* II, 1969, p. 23-47 ; compte rendu du tome XI des *Moralia* (coll. Loeb), *J.H.S.* LXXXVIII, 1968, p. 179-181 ; et Plutarchi, *De Herodoti Malignitate*, Amsterdam, 1979. Nous avons pu consulter cette édition, qui ne comporte pas de commentaire, alors que notre travail était terminé. L'auteur se montre très soucieux d'expliquer les fautes des copistes.

pour d'autres traités (p. 2 de son article de 1969), mais il cite neuf passages où B semble avoir conservé la bonne ou la meilleure leçon, alors qu'il n'y en avait aucune trace dans E. Il a procédé à une lecture très minutieuse des deux manuscrits, comme le prouvent le relevé des erreurs de lecture de L. Pearson et celui des variantes interlinéaires ou marginales de B. Il faut désormais renvoyer à l'article de M. Manfredini[1] qui procure à la fois une discussion approfondie des arguments de critique externe et un relevé précis des erreurs de lecture commises par les savants et des différences entre E et B (*lectiones potiores* de B, texte de B plus complet, corrections, conjectures). Enfin, B. Häsler[2], dont nous avons pu lire l'ouvrage alors que notre travail était terminé, ne fait pas état de l'article de M. Manfredini, pas plus que P. A. Hansen. B. Häsler estime que le problème des relations entre E et B doit être repris pour chacun des traités 70-77, mais il ne s'est pas cru obligé de revenir sur les positions adoptées par les précédents éditeurs de la Bibliothèque Teubner.

Stemma proposé par P. A. Hansen



Stemma établi par L. Pearson



1. M. Manfredini, *op. cit.*
2. B. Häsler, *Plutarchs Moralia* V, 2, 2, Leipzig, 1968, p. v-xii.

Notre collation des deux manuscrits ne nous autorise pas à contester les conclusions de R. Flacelière et J. Irigoin : les différences que B présente par rapport à E semblent résulter de conjectures plus ou moins heureuses ou d'erreurs de lecture. M. Manfredini pense que le copiste de B n'est pas aussi attentif et rigoureux que le pense P. A. Hansen[1], mais certaines constatations que l'on peut faire permettent de dire que B est soucieux de reproduire sa source avec une grande fidélité et qu'il reproduit parfois les variantes interlinéaires, constituant ainsi une sorte d'apparat critique. La couleur de l'encre et l'écriture semblent prouver que le travail a été exécuté par un seul copiste et que celui-ci ne revient pas en arrière. Il est vrai qu'en 867 C on s'attendrait à ce qu'il écrive ὅθι et ὡς οἱ au-dessus de la ligne. Mais un indice aussi faible suffit-il pour conclure que B suit ici une autre tradition? Parfois, B donne un texte meilleur que celui de E, dans des cas où il ne semble pas que le texte de E pouvait éveiller les soupçons du copiste.

Mais le copiste de B ne s'est pas reporté au texte d'Hérodote pour combler certaines lacunes ou donner un meilleur texte que son modèle, que ce soit E ou un autre manuscrit. En 863 B, la place différente de la lacune peut s'expliquer par la distraction ou par une tentative de reconstruction du texte à laquelle le copiste a renoncé. En 873 C, B préfère laisser une lacune après l'inscription, peut-être parce que son modèle, après κοινούμενος, mettait un signe de ponctuation qui rattachait ce mot à l'inscription qui précède, ce qui rend le texte incompréhensible. C'est ce qui se produit dans E, mais cela pouvait aussi se produire dans un autre manuscrit. En 861 F, il n'est pas sûr qu'il y ait une lacune de trois lettres après μηνός en fin de ligne : en effet, E ne finit pas toujours ses lignes au même endroit et P. A. Hansen nous semble un peu

1. P. A. Hansen, *Cahiers de l'Institut du Moyen Age Grec et Latin* II, 1969.

trop affirmatif sur ce point. En 859 A, seul E comporte une lacune après μισθῷ en fin de ligne et dans B, le mot se trouve aussi en fin de ligne.

Il arrive que B écrive le texte en paraissant adopter la variante interlinéaire qui figure dans E : 858 A περιϐαλών B : περιλαϐών, βαλ- *sup. lin.* E ; 870 C ὁ ἄνθρωπος ἐν πολλοῖς α′ *sup.* πολλοῖς, β′ *sup.* ἄνθρωπος E : ἐν πολλοῖς ὁ ἄνθρωπος B. En 868 C (κελεύων EB$^{s.l.}$: κολούων B), le copiste de B semble avoir écrit la variante interlinéaire κελεύων à un autre moment (l'encre est plus sombre).

Voici d'autres différences entre E et B dont l'éditeur ne saurait négliger l'importance variable (certaines résultent d'erreurs d'iotacisme ou de confusions fréquentes entre les lettres) :

855 A δή EB$^{s.l.}$: δὲ B.
855 C διήγησιν E : τὴν διήγησιν B.
855 C θίγων ἐν B : θήγων ἐν E.
856 A τῆς B : τ῀. E.
856 F ἐϐούλοντο Basil. : -λεύοντο E -λέατο B (comme dans Hérodote).
857 A μΰσος B : μῖσος E.
857 B νηυσὶν ἰθὺ ἐπὶ B : νηυσὶ νήειν ἐπὶ E.
857 B μίσγεσθαι B : μιγέσθαι E.
857 C ταύτης codd. : ταῦτα B$^{s.l.}$.
857 D φθιτοῖς codd. : φθ[αρ]τοῖς B$^{s.l.}$.
857 E τὸν Ἄργον B : τὸ Ἄργος E.
858 A πέρι πραγμάτων B : πράγματα E (l'accentuation de B peut résulter de l'anastrophe malgré la présence d'une épithète, cf. J. Vendryes, *Traité d'accentuation grecque*, p. 247-248). Le texte est plus proche de celui d'Hérodote.
858 D τοῖσϊ θυρέοισϊ B τϊσι θυρένισι E.
858 D ἀμαθῆ EB$^{p.c.}$: ἀμανῆ B$^{a.c.}$.
858 E ἐπι νάφου B (γ[νάφου] sup. lin.) : ἐπινάφου E.
858 E φησὶ B : ησὶ E.
858 F τὰ τῶν B$^{s.l.}$: τῶν codd.
858 F γενναιοτάτους B : -ότατον E.
859 D λελοίπασιν B : -σην E.
859 E ἀνέπλησεν E : ἐν- B.
859 E Κορινθίοις προθύμου E : Κορινθίους προθύμους (-οις$^{s.l.}$) B.
860 E ἐλευθέρωσιν EB^{mg} : -θερίαν B.
860 F κιϐδήλοισι B : -λησι E.
861 A ἱστορεῖται E : ἑστορεῖται B ἐστιν εἶπας Ald.
861 A τὸν λόγον EB$^{s.l.}$: τῶν λόγων B.

861 A συγκεχυμέν.ν E : -μένην B.
861 F B comble une lacune en mettant δὲ.
862 C νηυσί B : ναύσιν E.
863 C οὕτω Turn. : αὐτῷ codd. αὐτοῖς B s.l..
863 D αἰχμῇ B : αἰκμῇ E.
863 E οὐκ ἔστιν ἀντειπεῖν E : οὐδ' ἔστιν ἀντειπεῖν post ἐκστάντες transp. B.
864 A ὁμολογίῃ B : -οίῃ E.
864 B ἀπιστήσας B : ἀπο- E.
864 C τὴν E p.c? B.
864 C τις E : αἰτίαν B.
864 D δὲ om. E.
864 F ὁδὸν E : -ῷ B.
865 C ἀπελάσαι E : -ᾶσαι B.
865 C ὁμήρων E : -ου B.
866 E prius καὶ om. E.
867 C ἀγωνισαμένους B : -οις E.
867 D περιερχθέντες E -ενεχθέντες B.
867 E ὑπὸ B cum *Her.* : ἀπὸ E.
867 E προκατοψομένας B : προσ- E.
868 E τούς B : τοῖς E.
869 D ναυμαχῆσαι B : -ήσας E.
869 F καταγελῶν B : κατεγέλων E.
869 F διασκεδιᾶν B : -σκεδιᾶ E.
870 C ἐπ' ἐξειργασμένοις B s.l. : ἐπεξειργασμένος EB.
870 D ἢ οἳ μὴ δὲ B : οἳ μὴ δὲ E.
870 D αὐτούς B : αὐτῶν EB s.l..
870 F ἐπιγέγραπται B : ἐπεγέγραπτο E.
871 B ναῷ B : νῷ E.
871 B ἰθυμάχων B : εἰθυ- E.
872 A Τεγεάταις B : -ας EB s.l..
872 B ὀλίγον EB s.l. : -ῷ B.
872 B ἀπολεγομένους Wytt. : -λογουμένους codd. λεγούμενους B s.l..
872 B τῶν Πλαταιέων B : ἐν Πλαταιέων E.
872 B τι E : τοι B s.l..
872 D οἳ τ' Ἔφυραν Xyl. : οἳ γεφύραν E οἳ γ' Ἔφυραν B.
872 E ἐν οἷς B : οἷς E.
873 A ἐνέγραφον B : -γναφον E.
873 B τρίποσι Manton : στρ'.π.σι E τροπαίοις B.
873 B ἔχειν codd. : ἐγχεῖν B s.l..
873 C Φοίβῳ B : φόβῳ E.
873 C τὰ δ' B : τὰ E.
873 D ἐνεχάραξαν add. B.
873 D συνήδεσαν B : -δεισαν E.
873 D ἀπεστὼ Steph. : post ἀπο- lac. 5 litt. in E ἀπόλειψιν B.
873 D ἠχθέσθησαν E : ἡδέσθησαν B.
873 E προκινδυνεύοντος B : προσ- E.

873 E Κάρνεια B : ἀκάρνια E.
873 E ἐν ἔπεσι Basil. : ἐνέπεσε B ἐνέπαισε E.
874 A μεταλαβόντες B : -βαλόντες E στολὰς μεταβαλόντες γρ. B.
874 B κακολογίαν E : μικρο- B.

Il serait utile de pouvoir distinguer avec précision les citations proprement dites du texte d'Hérodote, les résumés et les paraphrases plus ou moins exactes, mais la rigueur et le respect des textes ne s'imposaient pas aux anciens avec autant de force que de nos jours. En partant de ce principe, nous n'avons pas toujours cherché à rétablir le texte donné par les manuscrits d'Hérodote. Plutarque ne procédait pas toujours à des vérifications, il devait assister sa mémoire, au demeurant prodigieuse, par des carnets de citations dont il nous parle (*Mor.* 464 F, 457 D), ou par des résumés dont Aristophane de Byzance fut l'initiateur. Même lorsqu'il dit κατὰ λέξιν il peut y avoir des différences entre la citation et les manuscrits d'Hérodote. Les manuscrits de Plutarque ne sont pas d'un grand secours et le copiste du manuscrit E, pourtant très soigneux au début, se lasse de signaler les citations dans la marge par des virgules. Nous pensons avoir signalé les citations et les termes mêmes d'Hérodote avec plus de rigueur que les éditeurs précédents, mais nous savons qu'il y a là un irrémédiable artifice[1]. Il est parfois difficile de déterminer si Plutarque avait les compétences philologiques nécessaires pour restituer l'orthographe ionienne dans les citations d'Hérodote, notamment pour certains noms propres. En 857 B, P. A. Hansen pense qu'il a écrit un « hyperhérodotisme » (ἰθὺ ἐπὶ). Selon le même auteur (cf. apparat critique en 862 C), Plutarque n'aurait écrit Ἀλκμεωνίδαι que lorsqu'il citait les mots mêmes d'Hérodote[2]. Il applique le même principe pour

1. Cf. W. C. Helmbold et Ed. O' Neil, *Plutarch's quotations*, *Am. Philol. Ass.* XIX, 1959.
2. Cf. aussi B. Häsler, *op. cit.*, p. xi.

Θεσσαλοὶ-Θετταλοὶ[1]. Mais les manuscrits, tant s'en faut, ne respectent pas cette alternance.

1. Cf. apparat critique de 866 E, p. 42 de l'édition de P. A. Hansen. Sur la tradition manuscrite des *Moralia*, cf. aussi H. Wegehaupt, « Beiträge zur Textgeschichte des *Moralia* », *Phil.* LXIV, 1905, p. 391-413, « Die Entstehung des Corpus Planudeum von Plutarchs *Moralia* », *Sitzber. Berl. Akad.* L, 1909, p. 1030-1046 ; W. C. Helmbold, *Plutarch's Moralia* IX, Loeb class. libr., 1961, p. 305 ; C. B. A. Fletcher, « Two notes on Plutarch's *De Herodoti Malignitate* », *Class. Philol.* XXVI, 1931, p. 426 sqq. ; C. Wendel, « Planudea », *Byz. Zeitschrift* XL, 1940, p. 406-445 ; M. Cuvigny, « Giannotti, Turnèbe, Amyot : résultats d'une enquête sur quelques éditions annotées des *Moralia* de Plutarque », *Revue d'Hist. des Textes* III, 1973, p. 57-77.

INDEX CODICVM

B = Paris. gr. 1675, saec. XV.
E = Paris. gr. 1672, saec. XIV.
Pletho Marc. gr. 517, saec. XV.

En ce qui concerne les citations d'Hérodote, les manuscrits sont désignés par les sigles de la Collection des Universités de France.

ABRÉVIATIONS

Ald. = ed. Aldina.
Amy. = Amyot.
Basil. = Basileensis.
Bern. = Bernardakis.
Cob. = Cobet.
Dueb. = Duebner.
Emp. = Emperius.
Hart. = Hartman.
Herw. = Herwerden.
Hub. = Hubert.
Kaltw. = Kaltwasser.
Kron. = Kronenberg.
Leon. = Leonicus (Leonico Tomeo).
Mad. = Madvig.
Mez. = Méziriac (Bachet de).
Poh. = Pohlenz.
Rei. = Reiske.
Salm. = Salmasius (C. Saumaise).
Steph. = Estienne.
Turn. = Turnèbe.
Wess. = Wesseling.
Wil. = Wilamowitz.
Wytt. = Wyttenbach.
Xyl. = Xylander (Holtzmann).

NOTES CRITIQUES ET ÉDITIONS

Aldine, ed. princeps des *Moralia*, Venise, 1509.

Amyot (J.), trad. fr. des *Moralia*, Paris, 1572, et notes marginales sur les éd. Aldine et Basileensis.

Basileensis, éd. de Bâle des *Moralia*, 1542.

Bergk (T.), *Poetae lyrici Graeci*[4] III, 1882.

Bernardakis (G. N.), *Plutarchi Moralia*, vol. V, Leipzig, 1893.

Cobet (C. G.), *Variae lectiones*[2], Leyde, 1873.

Novae lectiones, Leyde, 1858.

Collectanea critica, Leyde, 1878.

Duebner (F.), *Plutarchi scripta moralia*, Paris, Didot, 1841 (vol. IV).

Hansen (P. A.), *J.H.S.* 88, 1968, p. 179-181.

« The manuscript tradition of Plutarch's *De Malignitate Herodoti* », Univ. de Copenhague, Cahiers de l'Institut du Moyen âge Grec et Latin II, 1969, p. 1-25. « Pletho and Herodotean Malice », *ibid.* 12, 1974, p. 1-10.

Plutarchi De Herodoti Malignitate, Amsterdam, Hakkert, 1979.

Häsler (B.), *Plutarchus*, *Moralia* V, 2, 2, Leipzig, 1978.

Hubert (K.), notes manuscrites utilisées par B. Häsler.

Kronenberg (A. J.), « Ad Plutarchi Moralia », *Mnemosyne*, N. S. 52, 1924, p. 94 ; 3 Ser. X, 1942, p. 40 sqq.

Pearson (L.), « Notes on the text of Plutarch, *De Herodoti Malignitate* », *Am. Journ. of Philol.* 70, 1959, p. 225-275.

Plutarch's Moralia XI, Loeb class. libr., Londres, 1965, p. 2-129.

Pletho (G.), extraits publiés par P. A. Hansen en 1974.

Wyttenbach (D.), *Plutarchi scripta moralia*, éd. d'Oxford, 1795-1830 ; éd. de Leipzig, 1796-1834.

DE LA MALIGNITÉ D'HÉRODOTE

Le lecteur d'Hérodote doit se méfier des apparences

1 Hérodote <d'Halicarnasse>, mon cher Alexandre[1], a abusé bien des lecteurs par la simplicité même et l'aisance d'un discours qui glisse sans effort d'un sujet à l'autre[2] ; mais un plus grand nombre encore connaissent la même mésaventure en ce qui concerne son caractère. En effet, non seulement, comme le dit Platon, « la pire des injustices est de paraître juste quand on ne l'est pas »[3], mais la malignité atteint son comble quand on se donne les apparences difficiles à démasquer de l'amabilité et de la droiture. Or, <comme> les Béotiens et les Corinthiens sont particulièrement victimes <de sa malignité>[4], bien qu'il n'ait épargné personne, il nous revient, je pense, de défendre à la fois la mémoire de nos ancêtres et la vérité sur ce point précis de son œuvre. Aussi bien faudrait-il de nombreux livres pour passer en revue l'ensemble de ses mensonges et de ses affabulations. Mais, selon le mot de Sophocle,

« le regard de Peithô a un étrange pouvoir »[5],

surtout lorsque l'agrément et l'efficacité[6] du discours permettent de dissimuler toutes les affirmations étranges mais aussi le caractère de l'écrivain. En effet, Philippe disait aux Grecs qui abandonnaient son camp pour se

1-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 237-238.

6. Δύναμιν est à prendre dans le sens de puissance et d'éloquence (cf. Aristote, *Rhét.* 1362 b 22 : τοῦ λέγειν δύναμις), mais aussi dans le sens d'habileté (cf. Pol. II, 56, 5 : δύναμις ἐν πραγματείᾳ).

ΠΕΡΙ ΤΗΣ ῾ΗΡΟΔΟΤΟΥ ΚΑΚΟΗΘΕΙΑΣ 854 E

1 Τοῦ ῾Ηροδότου ⟨τοῦ ῾Αλικαρνασσέως⟩ πολλοὺς μέν, ὦ ᾿Αλέξανδρε, καὶ ἡ λέξις ὡς ἀφελὴς καὶ δίχα πόνου καὶ ῥᾳδίως ἐπιτρέχουσα τοῖς πράγμασιν ἐξηπάτηκε· πλείονες δὲ τοῦτο πρὸς τὸ ἦθος αὐτοῦ πεπόνθασιν. Οὐ γὰρ μόνον, ὥς φησιν ὁ Πλάτων, « τῆς ἐσχάτης ἀδικίας μὴ ὄντα δοκεῖν εἶναι δίκαιον », ἀλλὰ καὶ κακοηθείας ἄκρας ἔργον, εὐκολίαν μιμούμενον καὶ ἁπλότητα δυσφώρατον εἶναι. ⟨᾿Επειδὴ δὲ κακοηθείᾳ⟩ μάλιστα πρός τε Βοιωτοὺς καὶ Κορινθίους F κέχρηται, μηδὲ τῶν ἄλλων τινὸς ἀπεσχημένος, οἶμαι προσήκειν ἡμῖν ἀμύνεσθαι ὑπὲρ τῶν προγόνων ἅμα καὶ τῆς ἀληθείας, κατ' αὐτὸ τοῦτο τῆς γραφῆς τὸ μέρος· ἐπεὶ τά γ' ἄλλα ψεύσματα καὶ πλάσματα βουλομένοις ἐπεξιέναι πολλῶν ἂν βιβλίων δεήσειεν. ᾿Αλλὰ

δεινὸν τὸ τᾶς Πειθοῦς πρόσωπον,

ὥς φησιν ὁ Σοφοκλῆς, | μάλιστα δ' ὅταν ἐν λόγῳ χάριν 855 A ἔχοντι καὶ δύναμιν τοσαύτην ἐγγένηται τάς τ' ἄλλας ἀτοπίας καὶ τὸ ἦθος ἀποκρύπτειν τοῦ συγγραφέως. ῾Ο μὲν γὰρ Φίλιππος ἔλεγε πρὸς τοὺς ἀφισταμένους

854 E 1-2 ante τοῦ ῾Ηροδότου transp. πολλούς μέν, ὦ ᾿Αλέξανδρε Pearson || τοῦ ῾Αλικαρνασσέως suppl. Hansen (cf. 868 A) : lac 11-13 litt. codd. τοῦ ἱστορικοῦ suppl. Turn. || E 7 δυσφώρατον E : -φορώτατον B || 7-F 1 ᾿Επειδὴ δὲ κακοηθείᾳ suppl. Turn. et alii alia : lac. 3-4 lin. codd. || F 3 ἀμύνεσθαι scripsimus ut Turn. suppl. aptum sit : ἀμυνομένοις codd. ante ἀμυνομένοις add. ἐλέγχειν Bern. || 6 βιβλίων codd. : βυβλίων cf. Hansen ad 859 B.

joindre à Titus[1] : « Votre joug est sans doute plus doux maintenant mais vous le porterez plus longtemps ». Eh bien, la malignité d'Hérodote est, à coup sûr, plus douce et plus délicate que celle de Théopompe, mais elle est plus pénétrante et plus douloureuse, tout comme les vents qui s'insinuent dans un passage étroit sont plus désagréables que ceux qui se répandent largement.

Un inventaire des traits qui révèlent la malignité

Mais il me semble préférable de dresser une sorte de tableau général[2] des marques et des signes distinctifs auxquels nous reconnaissons d'ordinaire un récit dépourvu de loyauté ou de bienveillance et plein de malignité, pour ranger ensuite sous la rubrique appropriée chacun des points examinés.

2 Voici tout d'abord le cas d'un écrivain qui, dans le récit des événements, utilise les mots et les expressions[3] les plus désobligeants alors qu'il en existe de plus équitables : supposons par exemple qu'au lieu de relever à juste titre chez Nicias « un goût excessif pour la divination », il préfère parler de « superstition »[4], ou encore qu'à propos de Cléon il parle de « folle témérité » plutôt que de « légèreté en paroles »[5]. Eh bien, cet écrivain manque de bienveillance comme s'il prenait plaisir aux artifices de son récit.

3 Deuxième cas, celui d'un personnage qui a commis par ailleurs une mauvaise action sans rapport avec l'objet de l'enquête : l'écrivain s'en empare, l'introduit dans des événements où elle n'a rien à faire et utilise les digressions et les circonvolutions pour englober l'insuccès ou l'acte absurde et malhonnête d'un tel, montrant ainsi clairement qu'il se complaît dans la médisance. C'est pourquoi Thucydide[6], même à propos de Cléon, n'a pas fait un récit détaillé de ses errements pourtant innombrables. Quant au démagogue Hyperbolos, il l'égratigne d'un seul mot, l'appelle « méchant homme »[7] et passe outre. De même, Philistos[8]

1-8. Voir *Notes complémentaires*, p. 238-239.

῞Ελληνας αὑτοῦ καὶ τῷ Τίτῳ προστιθεμένους ὅτι λειότερον μέν, μακρότερον δὲ κλοιὸν μεταλαμβάνουσιν· ἡ δ' Ἡροδότου κακοήθεια λειοτέρα μέν ἐστιν ἀμέλει καὶ μαλακωτέρα τῆς Θεοπόμπου, καθάπτεται δὲ καὶ λυπεῖ μᾶλλον, ὥσπερ οἱ κρύφα διὰ στενοῦ παραπνέοντες ἄνεμοι τῶν διακεχυμένων.

Δοκεῖ δή μοι βέλτιον εἶναι τύπῳ τινὶ λαβόντας ὅσα κοινῇ μὴ καθαρᾶς μηδ' εὐμενοῦς ἐστιν ἀλλὰ κακοήθους B
οἷον ἴχνη καὶ γνωρίσματα διηγήσεως, εἰς ταῦτα τῶν ἐξεταζομένων ἕκαστον, ἂν ἐναρμόττῃ, τίθεσθαι.

2 Πρῶτον μὲν οὖν ὁ τοῖς δυσχερεστάτοις ὀνόμασι καὶ ῥήμασιν, ἐπιεικεστέρων παρόντων, ἐν τῷ λέγειν τὰ πεπραγμένα χρώμενος — ὥσπερ εἰ θειασμῷ προσκείμενον ἄγαν ἐξὸν εἰπεῖν τὸν Νικίαν ὁ δὲ θεόληπτον προσείποι, ἢ θρασύτητα καὶ μανίαν Κλέωνος μᾶλλον ἢ κουφολογίαν — οὐκ εὐμενής ἐστιν, ἀλλ' οἷον ἀπολαύων τῷ † σοφῶς † διηγεῖσθαι τοῦ πράγματος.

3 Δεύτερον, ὅτῳ κακὸν πρόσεστιν ἄλλως τῇ δ' ἱστορίᾳ μὴ προσῆκον, ὁ δὲ συγγραφεὺς ἐπιδράττεται τούτου καὶ παρεμβάλλει τοῖς πράγμασιν οὐδὲν δεομένοις, ἀλλὰ τὴν C
διήγησιν ἐπεξάγων καὶ κυκλούμενος, ὅπως ἐμπεριλάβῃ ἀτύχημά τινος ἢ πρᾶξιν ἄτοπον καὶ οὐ χρηστήν, δῆλός ἐστιν ἡδόμενος τῷ κακολογεῖν. ῞Οθεν ὁ Θουκυδίδης οὐδὲ τῶν Κλέωνος ἁμαρτημάτων ἀφθόνων ὄντων ἐποιήσατο σαφῆ διήγησιν, Ὑπερβόλου τε τοῦ δημαγωγοῦ θιγὼν ἑνὶ ῥήματι καὶ μοχθηρὸν ἄνθρωπον προσειπὼν ἀφῆκε·

855 A 5 αὑτοῦ codd. : αὐτοῦ malit Bern. ‖ 11 δή EB[s.l.] : δέ B edd. ‖ B 9 τῷ σοφῶς codd. dub. Pearson : τῷ σαφῶς Bern. σαφῶς τῷ Wytt. ‖ 11 ὅτῳ codd. : εἴ τῳ Xyl. ‖ C 6 post σαφῆ add. τὴν B ‖ θιγὼν Dueb. : θίγων B θήγων E ‖ ἑνὶ Xyl. : ἐν codd.

a laissé de côté toutes les injustices de Denys envers les Barbares quand elles n'avaient aucun rapport avec l'histoire grecque. En effet, dans les récits légendaires et la recherche des origines[1], on peut admettre les digressions[2] et les écarts de l'enquête à laquelle on se livre, ou bien encore dans le genre de l'éloge[3] ; mais l'historien qui utilise les parenthèses[4] pour la diffamation et le dénigrement semble tomber sous le coup de la malédiction du poète tragique :

« celui qui recueille les infortunes des hommes ! »[5].

4 Voyons maintenant le cas opposé à celui qui vient d'être examiné : tout le monde voit bien qu'il s'agit de l'omission d'un exploit glorieux qui peut sembler bien innocente, mais qui relève de la malignité, si l'omission concerne un point en rapport avec l'objet de l'enquête. En effet, il est tout aussi contraire à l'équité de répugner à l'éloge que de prendre du plaisir à dénigrer : non seulement ce n'est pas plus équitable, mais c'est peut-être pire.

5 Voici, selon moi, le quatrième signe de malveillance dans l'attitude d'un historien : parmi deux ou trois versions relatives au même événement, s'attacher à la plus défavorable. Laissons aux sophistes désireux de faire des affaires ou d'acquérir la gloire le soin de prendre parfois en mains la thèse la moins convaincante pour l'embellir, puisqu'ils ne veulent pas pénétrer les esprits d'une ferme conviction à propos de leur thèse et ne songent même pas à dissimuler bien souvent qu'ils poussent leur argumentation jusqu'au paradoxe en défendant l'incroyable. Mais quiconque écrit l'histoire a le devoir de dire la vérité quand il la connaît et, dans l'incertitude, de croire que la version favorable est plus conforme à la vérité que la version défavorable[6]. Nombreux sont ceux qui passent complètement sous silence la version défavorable : par exemple, Éphore dit simplement que Thémistocle avait appris la trahison de Pausanias et ses tractations avec les généraux du

1-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 239.

Φίλιστος δὲ καὶ Διονυσίου τῶν πρὸς τοὺς βαρβάρους
ἀδικιῶν ὅσαι μὴ συνεπλέκοντο τοῖς Ἑλληνικοῖς πράγμασιν
ἁπάσας παρέλιπεν. Αἱ γὰρ ἐκβολαὶ καὶ παρατροπαὶ τῆς
ἱστορίας μάλιστα τοῖς μύθοις δίδονται καὶ ταῖς ἀρχαιολο- D
γίαις, ἔτι δὲ πρὸς τοὺς ἐπαίνους· ὁ δὲ παρενθήκην λόγου
τὸ βλασφημεῖν καὶ ψέγειν ποιούμενος ἔοικεν εἰς τὴν τραγι-
κὴν ἐμπίπτειν κατάραν

θνητῶν ἐκλέγων τὰς συμφοράς.

4 Καὶ μὴν τό γ' ἀντίστροφον τούτῳ παντὶ δῆλον ὡς
καλοῦ τινος καὶ ἀγαθοῦ παράλειψίς ἐστιν, ἀνυπεύθυνον
δοκοῦν πρᾶγμα εἶναι, γιγνόμενον δὲ κακοήθως ἄνπερ
ἐμπίπτῃ τὸ παραλειφθὲν εἰς τόπον προσήκοντα τῇ
ἱστορίᾳ· τὸ γὰρ ἀπροθύμως ἐπαινεῖν τοῦ ψέγοντα χαίρειν
οὐκ ἐπιεικέστερον, ἀλλὰ πρὸς τῷ μὴ ἐπιεικέστερον ἴσως
καὶ χεῖρον.

5 Τέταρτον τοίνυν τίθεμαι σημεῖον οὐκ εὐμενοῦς E
ἐν ἱστορίᾳ τρόπου τὸ δυοῖν ἢ πλειόνων περὶ ταὐτοῦ λόγων
ὄντων τῷ χείρονι προστίθεσθαι. Τοῖς γὰρ σοφισταῖς
ἐφεῖται πρὸς ἐργασίαν ἢ δόξαν ἔστιν ὅτε τῶν λόγων
κοσμεῖν τὸν ἥττονα παραλαμβάνοντας· οὐ γὰρ ἐμποιοῦσι
πίστιν ἰσχυρὰν περὶ τοῦ πράγματος οὐδ' ἀρνοῦνται πολλά-
κις εἰς τὸ παράδοξον ἐπιχειρεῖν ὑπὲρ τῶν ἀπίστων·
ὁ δ' ἱστορίαν γράφων ἃ μὲν οἶδεν ἀληθῆ λέγων δίκαιός
ἐστι, τῶν δ' ἀδήλων τὰ βελτίονα δοκῶν ἀληθῶς λέγεσθαι
μᾶλλον ἢ τὰ χείρονα. Πολλοὶ δ' ὅλως τὰ χείρονα παραλεί-
πουσιν· ὥσπερ ἀμέλει περὶ Θεμιστοκλέους Ἔφορος
μὲν εἰπὼν ὅτι τὴν Παυσανίου προδοσίαν ἔγνω καὶ τὰ

855 C 8 Φίλιστος Basil. : -ίστου codd. || D 2 post ἐπαίνους add. εἰσὶ χρήσιμοι Rei. || E 2 δυοῖν codd. : δυεῖν Bern. || 7 ἐπιχειρεῖν Steph. : -χαίρειν codd. || 8 λέγων codd. : λέγειν Rei. || 9 δοκῶν scripsimus : -κεῖν codd. || 12 ἔγνω Wytt. : ἀνέγνω codd.

Grand Roi, « mais qu'il lui opposa un refus quand il lui en fit part et l'invita à former les <mêmes> espérances ». Pour sa part, Thucydide ne fait aucune mention de cette proposition, comme s'il se refusait à l'admettre[1].

6 Autre cas, celui des actes dont on ne conteste pas la réalité mais dont la cause et les intentions[2] sont difficiles à discerner : l'écrivain qui se livre alors à des conjectures défavorables fait preuve de malveillance et de malignité, comme les poètes comiques quand ils affirment que Périclès alluma la guerre à cause d'Aspasie ou de Phidias, et non parce que son désir de gloire et sa soif de victoire le poussaient à abattre l'orgueil des Péloponnésiens et à ne faire aucune concession aux Lacédémoniens[3]. Il arrive en effet qu'un écrivain suppose une cause honteuse à propos d'exploits glorieux et d'épisodes célèbres, poussant l'esprit de calomnie jusqu'à d'étranges insinuations concernant les intentions secrètes de leur auteur, parce qu'il ne peut dénigrer ouvertement l'acte en lui-même. Voyez par exemple les auteurs pour qui le meurtre du tyran Alexandre par Thébé[4] n'a pas eu pour mobile la grandeur d'âme ou l'horreur du mal, mais un sentiment féminin de jalousie, ou encore ceux pour qui Caton eut recours au suicide parce qu'il craignait que César ne lui infligeât une mort atroce[5]. Il est clair que l'on atteint ici le comble de la jalousie et de la malignité.

7 Le récit historique se trouve aussi entaché de malignité si l'on dénature la portée d'un exploit en prétendant que l'argent et non la vertu ont permis de l'accomplir (comme certains le prétendent à propos de Philippe)[6], si l'on dit qu'il n'y eut aucun effort à fournir et que ce fut facile (comme pour Alexandre)[7], si l'on dit

1. *Frag. Gr. Hist.* II A, 70, F. 189 ; Thuc. I, 135 ; Plut. *Thém.* 23, 1-3 et Diod. XI, 54, 4.
2. Pour la méthode que suit Hérodote lorsqu'il juge des mobiles et des intentions, cf. L. Pearson, « Prophasis and aitia », *Trans. Am. Phil. Assoc.* LXXXIII, 1952, p. 205-223.
3-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 239-240.

πρασσόμενα πρὸς τοὺς βασιλέως στρατηγούς, « ἀλλ' οὐκ F
ἐπείσθη, φησίν, οὐδὲ προσεδέξατο κοινουμένου καὶ παρα-
καλοῦντος αὐτὸν ἐπὶ τὰς ⟨αὐτὰς⟩ ἐλπίδας· » Θουκυδίδης
δὲ καὶ τὸ παράπαν τὸν λόγον τοῦτον ὡς κατεγνωκὼς
παρῆκεν.

6 Ἔτι τοίνυν ἐπὶ τῶν ὁμολογουμένων πεπρᾶχθαι, τὴν
δ' αἰτίαν ἀφ' ἧς πέπρακται καὶ τὴν διάνοιαν ἐχόντων
ἄδηλον, ὁ πρὸς τὸ χεῖρον εἰκάζων δυσμενής ἐστι καὶ
κακοήθης· ὥσπερ οἱ κωμικοὶ τὸν πόλεμον ὑπὸ τοῦ
Περικλέους ἐκκεκαῦσθαι δι' Ἀσπα|σίαν ἢ διὰ Φειδίαν 856 A
ἀποφαίνοντες, οὐ φιλοτιμίᾳ τινὶ καὶ φιλονικίᾳ μᾶλλον
στορέσαι τὸ φρόνημα Πελοποννησίων καὶ μηδενὸς ὑφεῖσ-
θαι Λακεδαιμονίοις ἐθελήσαντος. Εἰ μὲν γάρ τις εὐδοκι-
μοῦσιν ἔργοις καὶ πράγμασιν ἐπαινουμένοις αἰτίαν φαύλην
ὑποτίθησι καὶ κατάγεται ταῖς διαβολαῖς εἰς ὑποψίας
ἀτόπους περὶ τῆς ἐν ἀφανεῖ προαιρέσεως τοῦ πράξαντος,
αὐτὸ τὸ πεπραγμένον ἐμφανῶς οὐ δυνάμενος ψέγειν
— ὥσπερ οἱ τὸν ὑπὸ Θήβης Ἀλεξάνδρου τοῦ τυράννου
φόνον οὐ μεγαλονοίας οὐδὲ μισοπονηρίας, ζήλου δέ
τινος ἔργον καὶ πάθους γυναικείου τιθέμενοι· καὶ Κάτωνα
λέγοντες ἑαυτὸν ἀνελεῖν δείσαντα τὸν μετ' αἰκίας θάνατον B
ὑπὸ Καίσαρος —, εὔδηλον ὅτι φθόνου καὶ κακοηθείας
ὑπερβολὴν οὐ λέλοιπε.

7 Δέχεται δὲ καὶ παρὰ τὸν τρόπον τοῦ ἔργου διήγησις
ἱστορικὴ κακοήθειαν, ἂν χρήμασι φάσκῃ μὴ δι' ἀρετῆς
κατειργάσθαι τὴν πρᾶξιν, ὡς Φίλιππον ἔνιοι φάσκουσιν·
ἂν σὺν οὐδενὶ πόνῳ καὶ ῥᾳδίως ὡς Ἀλέξανδρον· ἂν μὴ

855 F 3 αὐτὰς add. Rei. ‖ 6 Ἔτι Xyl. : εἰ codd. ‖ 856 A 2 φιλονικίᾳ Hude : -νεικίᾳ codd. (cf. 863 E) cf. Liddell-Scott s.v. φιλόνικος ‖ 3 στορέσαι Turn. : ἱστορῆσαι codd. ‖ 4 Λακεδαιμονίοις Mad. : -ίων codd. ‖ 5 τις Wytt. : τοῖς codd. ‖ 7 τῆς B : τ... E ‖ 8 αὐτὸ Rei. : -οῦ codd. ‖ 9 Θήβης Xyl. : θήβας codd. ‖ B 4 δὲ om. B.

que l'intelligence n'y fut pour rien, mais plutôt la chance (comme le supposent les ennemis de Timothée[1] quand ils représentent <sur> un tableau les cités se glissant d'elles-mêmes pendant son sommeil dans une sorte de nasse). Sans aucun doute, la grandeur et la beauté des exploits se trouvent amoindries si l'on retire à leurs auteurs la grandeur d'âme, le goût de l'effort, la vertu et les mérites personnels.

8 A ceux dont la médisance frappe ouvertement les victimes de leur choix nous pouvons reprocher leur humeur chagrine, leur effronterie et leur folie s'ils dépassent la mesure., Mais si, par des voies obliques, ils décochent les traits de la calomnie, comme s'ils étaient à l'affût, pour ensuite faire volte-face et manœuvrer en repli et, si, en prétendant ne pas ajouter foi aux accusations qu'ils cherchent à rendre pleinement convaincantes, ils veulent nier toute intention maligne, ils se rendent coupables de bassesse et non plus seulement de malignité[2].

9 Proches de ces derniers sont les auteurs qui mêlent aux critiques quelques éloges. Aristoxène, par exemple, après avoir décrit Socrate comme un être grossier, ignorant et débauché, ajoute : « Mais il ignorait l'injustice »[3]. De même que les flatteurs doués d'un certain talent et d'une certaine habileté mêlent parfois à d'abondantes louanges de légères critiques, comme pour adoucir le goût de leur flatterie en y joignant la franchise, de même l'esprit de malignité ne fait un préambule élogieux que pour faire admettre les critiques[4].

10 On pourrait encore énumérer bien des traits caractéristiques, mais ceux-là suffisent pour observer les intentions[5] de notre auteur et son comportement.

Livre I

11 D'abord, commençant, c'est le cas de le dire, par le commencement[6], il s'en prend à Io, la fille d'Inachos, qui, selon

1-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 240.

φρονίμως ἀλλ' εὐτυχῶς, ὡς Τιμόθεον οἱ ἐχθροί, γράφοντες ⟨ἐν⟩ πίναξιν εἰς κύρτον τινὰ τὰς πόλεις αὐτάς, ἐκείνου καθεύδοντος, ὑποδυομένας. Δῆλον γὰρ ὅτι τῶν πράξεων ἐλαττοῦσι τὸ μέγεθος καὶ τὸ κάλλος οἱ τὸ γενναίως καὶ φιλοπόνως καὶ κατ' ἀρετὴν καὶ δι' αὑτῶν ἀφαιροῦντες. C

8 Ἔστι τοίνυν τοῖς ἀπ' εὐθείας οὓς βούλονται κακῶς λέγουσι δυσκολίαν ἐπικαλεῖν καὶ θρασύτητα καὶ μανίαν, ἐὰν μὴ μετριάζωσιν· οἱ δὲ πλαγίως οἷον ἐξ ἀφανοῦς βέλεσι χρώμενοι ταῖς διαβολαῖς, εἶτα περιιόντες ὀπίσω καὶ ἀναδυόμενοι, τῷ φάσκειν ἀπιστεῖν ἃ πάνυ πιστεύεσθαι θέλουσιν ἀρνούμενοι κακοήθειαν, ἀνελευθερίαν τῇ κακοηθείᾳ προσοφλισκάνουσιν.

9 Ἐγγὺς δὲ τούτων εἰσὶν οἱ τοῖς ψόγοις ἐπαίνους τινὰς παρατιθέντες, ὡς ἐπὶ Σωκράτους Ἀριστόξενος ἀπαίδευτον καὶ ἀμαθῆ καὶ ἀκόλαστον εἰπών, ἐπήνεγκεν « ἀδικία δ' οὐ προσῆν ». Ὥσπερ γὰρ οἱ σύν τινι τέχνῃ D καὶ δεινότητι κολακεύοντες ἔστιν ὅτε πολλοῖς καὶ μακροῖς ἐπαίνοις ψόγους παραμιγνύουσιν ἐλαφρούς, οἷον ἥδυσμα τῇ κολακείᾳ τὴν παρρησίαν ἐμβάλλοντες, οὕτω τὸ κακόηθες εἰς πίστιν ὧν ψέγει προαποτίθεται τὸν ἔπαινον.

10 Ἦν δὲ καὶ πλείονας καταριθμεῖσθαι τῶν χαρακτήρων· ἀρκοῦσι δ' οὗτοι κατανόησιν τοῦ ἀνθρώπου τῆς προαιρέσεως καὶ τοῦ τρόπου παρασχεῖν.

11 Πρῶτα δὴ πάντων ὥσπερ ἀφ' Ἑστίας ἀρξάμενος Ἰοῦς τῆς Ἰνάχου θυγατρός, ἣν πάντες Ἕλληνες ἐκτεθειῶσ-

856 B 9 ἐν add. Rei. ‖ C 2 Ἔστι Mez. : ἔτι codd. ‖ οὓς Mez. : οὐ codd. ‖ D 4 οὕτω B : οὕτως E ‖ 5 προαποτίθεται codd. : -υποτίθεται Abresch. sed cf. *Mor.* 686 D.

une croyance commune à tous les Grecs, reçut chez les Barbares les honneurs d'un culte divin, laissa son nom en raison de sa gloire à de nombreuses mers et aux détroits les plus grands, et fut aussi à l'origine et à la source des familles royales les plus en vue[1] : ce noble cœur prétend que, s'étant laissé séduire par le patron du navire, elle confia son sort à des trafiquants phéniciens, par crainte que sa grossesse ne fût découverte[2]. Il accuse mensongèrement les Phéniciens de raconter cette histoire à son sujet et, après avoir invoqué le témoignage des érudits perses selon lequel les Phéniciens auraient enlevé <Io> avec d'autres femmes, il n'hésite pas à déclarer que la guerre de Troie, ce glorieux fleuron de la Grèce, a éclaté stupidement à cause d'une femme de petite vertu[3]. « De toute évidence, dit-il, si elles n'avaient pas été consentantes, l'enlèvement n'aurait pas eu lieu »[4]. Eh bien alors, disons aussi que les dieux se comportent de manière stupide quand leur courroux punit les Lacédémoniens pour avoir fait violence aux filles de Leuctros[5], quand ils punissent Ajax pour avoir outragé Cassandre[6]. Car c'est évident, si l'on en croit Hérodote, sans leur consentement, elles n'auraient pas subi de violences. Pourtant, il dit lui-même qu'Aristomène[7] fut enlevé vivant par les Lacédémoniens ; plus tard, Philopoemen[8], le chef des Achéens, subit le même sort, le consul Régulus[9] enfin, fut capturé par les Carthaginois et il serait difficile de trouver plus combatifs et plus belliqueux que ces héros. Pourquoi s'en étonner puisque l'on peut même capturer vivants les panthères et les tigres? Hérodote, pourtant, se fait

1-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 240-241.

7. Aristomène commandait les Messéniens pendant la deuxième guerre contre Sparte, vers 640. Les Messéniens conservaient son souvenir dans des chants, mais Hérodote ne le mentionne pas en III, 47 et l'histoire de sa capture est tardive : cf. Polyen, *Strat.* II, 31 ; Paus. IV, 17, 1 et IV, 18, 4 ; Plin., *N.H.* XI, 185. Cf. Niese, *R.E.* II, 947, s.v. *Aristomenes 1.*

8. Plut., *Phil.* 18 ; Polybe XXIII, 12, 1-3 ; Paus. VIII, 51, 6.

9. Cet épisode eut lieu pendant la première guerre punique en 255. Cf. Polybe I, 34, 8.

θαι νομίζουσι ταῖς τιμαῖς ὑπὸ τῶν βαρβάρων καὶ καταλι-
πεῖν ὄνομα πολλαῖς μὲν θαλάτταις, πορθμῶν δὲ τοῖς E
μεγίστοις ἀφ' αὐτῆς διὰ τὴν δόξαν, ἀρχὴν δὲ καὶ πηγὴν
τῶν ἐπιφανεστάτων καὶ βασιλικωτάτων γενῶν παρασχεῖν,
ταύτην ὁ γενναῖος ἐπιδοῦναί φησιν ἑαυτὴν Φοίνιξι
φορτηγοῖς, ὑπὸ τοῦ ναυκλήρου διαφθαρεῖσαν ἑκουσίως
καὶ φοβουμένην μὴ κύουσα φανερὰ γένηται. Καὶ καταψεύ-
δεται Φοινίκων ὡς ταῦτα περὶ αὐτῆς λεγόντων, Περσῶν
δὲ τοὺς λογίους μαρτυρεῖν φήσας ὅτι ⟨τὴν Ἰοῦν⟩
μετ' ἄλλων γυναικῶν οἱ Φοίνικες ἀφαρπάσειαν, εὐθὺς
ἀποφαίνεται γνώμην τὸ κάλλιστον ἔργον καὶ μέγιστον
τῆς Ἑλλάδος ἀβελτερίᾳ τὸν Τρωικὸν πόλεμον γενέσθαι διὰ
γυναῖκα φαύλην. « Δῆλον γάρ, φησίν, ὅτι, εἰ μὴ αὐταὶ F
ἐβούλοντο, οὐκ ἂν ἡρπάζοντο ». Καὶ τοὺς θεοὺς τοίνυν
ἀβέλτερα ποιεῖν λέγωμεν, ὑπὲρ τῶν Λεύκτρου θυγατέρων
βιασθεισῶν μηνίοντας Λακεδαιμονίοις καὶ κολάζοντας
Αἴαντα διὰ τὴν Κασάνδρας ὕβριν· δῆλα γὰρ δὴ καθ'
Ἡρόδοτον ὅτι, εἰ μὴ αὐταὶ ἐβούλοντο, οὐκ ἂν ὑβρίζοντο.
Καίτοι καὶ Ἀριστομένη φησὶν αὐτὸς ὑπὸ Λακεδαιμονίων
ζῶντα συναρπασθῆναι, καὶ Φιλοποίμην ὕστερον ὁ τῶν
Ἀχαιῶν στρατηγὸς τὸ αὐτὸ τοῦτ' ἔπαθε, | καὶ Ῥηγοῦλον 857 A
ἐχειρώσαντο Καρχηδόνιοι τὸν Ῥωμαίων ὕπατον· ὧν ἔργον
εὑρεῖν μαχιμωτέρους καὶ πολεμικωτέρους ἄνδρας. Ἀλλὰ
θαυμάζειν οὐκ ἄξιον, ὅπου καὶ παρδάλεις ζώσας καὶ
τίγρεις συναρπάζουσιν ἄνθρωποι· Ἡρόδοτος δὲ κατηγορεῖ

856 E 7 αὐτῆς E : -ὴν B || 8 λογίους Turn. ex Her. I, 1 : λόγους codd. || τὴν Ἰοῦν suppl. Steph. : lac. 8 litt. codd. || 11 ἀβελτερίᾳ Dueb. : -ηρίᾳ codd. || F 1 αὐταὶ Emp. : αὗται codd. || 3 λέγωμεν Steph. : -ομεν codd. || Λεύκτρου codd. cf. Diod. XV, 54, Xen. *Hell.* VI, 4, 7 : Λευκτρίου dub. Bern. Σκεδάσου add. Steph. ex *Mor.* 773 B - 774 D cf. *Vit. Pelopidas* 20 || 6 αὐταὶ Emp. : αὗται codd. || ἐβούλοντο Basil. : ἐβουλεύοντο E ἐβουλέατο B || 7 Ἀριστομένη Basil. : -γένη codd.

l'accusateur des femmes victimes de violences et prend la défense de leurs ravisseurs.

Livre II

12 Il est par ailleurs si favorable aux barbares qu'il innocente Busiris[1] du sacrifice humain et du meurtre des étrangers dont on l'accuse, affirme solennellement que tous les Égyptiens sont très respectueux de la piété et de la justice[2] et impute au contraire aux Grecs ce forfait abominable. Il raconte en effet dans son second livre que Ménélas, à qui Protée avait rendu Hélène en le comblant de présents, se conduisit comme le pire des criminels : comme le temps interdisait la navigation, «il imagina un acte impie, s'empara de deux jeunes gens du pays et <les> immola en sacrifice ; se voyant détesté et poursuivi pour ce forfait, il s'enfuit avec ses navires en direction de la Libye». Je ne sais quel Égyptien lui a fait ce récit : en tout cas, il est contredit par tous les honneurs que les Égyptiens rendent encore à Ménélas tout comme à Hélène[3].

Livres I et II : Grecs et Barbares

13 Restant fidèle à sa manière, il écrit que les Perses font l'amour avec <les jeunes gens> et l'ont appris chez les Grecs[4] (mais comment les Grecs pourraient-ils avoir enseigné aux Perses cette débauche, puisque tout le monde ou presque reconnaît que ce peuple a pratiqué la castration des jeunes gens avant de parvenir aux rivages habités par les Grecs?) ; que les Grecs, d'autre part, ont appris chez les Égyptiens l'usage des processions et des grandes fêtes religieuses[5] ainsi que le culte des douze dieux[6] ; c'est chez eux que Mélampous aurait appris le nom même de Dionysos

1-3. Voir *Notes complémentaires*, p. 241-242.

4. Hér. I, 135 : Xén. *Cyr.* II, 2, est du même avis qu'Hérodote. Le féministe Plutarque s'indigne de cette accusation lancée contre les Grecs.

5. Hér. II, 58 : cf. A. B. Lloyd, *op. cit.*, p. 265.

6. Hér. II, 4 : cf. A. B. Lloyd, *ibid.*, p. 29.

τῶν βιασθεισῶν γυναικῶν, ἀπολογούμενος ὑπὲρ τῶν
ἁρπασάντων.

12 Οὕτω δὲ φιλοβάρβαρός ἐστιν, ὥστε Βούσιριν
ἀπολύσας τῆς λεγομένης ἀνθρωποθυσίας καὶ ξενο-
κτονίας, καὶ πᾶσιν Αἰγυπτίοις θειότητα πολλὴν καὶ
δικαιοσύνην μαρτυρήσας ἐφ' Ἕλληνας ἀναστρέφει τὸ
μύσος τοῦτο καὶ τὴν μιαιφονίαν. Ἐν γὰρ τῇ δευτέρᾳ
βίβλῳ Μενέλαόν φησι παρὰ Πρωτέως ἀπολαβόντα τὴν B
Ἑλένην καὶ τιμηθέντα δωρεαῖς μεγάλαις ἀδικώτατον
ἀνθρώπων γενέσθαι καὶ κάκιστον· ὑπὸ γὰρ ἀπλοίας
συνεχόμενον « ἐπιτεχνήσασθαι πρᾶγμα οὐχ ὅσιον, καὶ
λαβόντα δύο παιδία ἀνδρῶν ἐπιχωρίων ἔντομά σ⟨φεα⟩
ποιῆσαι· μισηθέντα δ' ἐπὶ τούτῳ καὶ διωκόμενον οἴχεσθαι
φεύγοντα νηυσὶν ἰθὺ ἐπὶ Λιβύης. Τοῦτον δὲ τὸν λόγον οὐκ
οἶδ' ὅστις Αἰγυπτίων εἴρηκεν· ἀλλὰ τἀναντία πολλαὶ
μὲν Ἑλένης πολλαὶ δὲ Μενελάου τιμαὶ διαφυλάττονται
παρ' αὐτοῖς.

13 Ὁ δὲ συγγραφεὺς ἐπιμένων Πέρσας μέν φησι
⟨παισὶ⟩ μίσγεσθαι παρ' Ἑλλήνων μαθόντας — καίτοι
πῶς Ἕλλησι Πέρσαι διδασκάλια ταύτης ὀφείλουσι τῆς C
ἀκολασίας, παρ' οἷς ὀλίγου δεῖν ὑπὸ πάντων ὁμολογεῖται
παῖδας ἐκτετμῆσθαι πρὶν Ἑλληνικὴν ἰδεῖν θάλασσαν ; —
Ἕλληνας δὲ μαθεῖν παρ' Αἰγυπτίων πομπὰς καὶ πανηγύ-
ρεις, καὶ τὸ τοὺς δώδεκα θεοὺς σέβεσθαι· Διονύσου δὲ καὶ
τοὔνομα παρ' Αἰγυπτίων Μελάμποδα μαθεῖν καὶ διδάξαι

857 A 10 θειότητα codd. : ὁσιό ὁσιό- Cob. || 12 μύσος B : μῖσος E || B 1 βίβλῳ codd. : βύβλῳ Hansen. || 5 ἔντομά σφεα Wess. ex Her. II, 119 : post ἐντομὰς lac. 4-6 litt. codd. || 7 νηυσὶν ἰθὺ ἐπὶ B : νηυσὶ νήειν ἐπὶ E || 12 παισὶ add. Basil. || μίσγεσθαι B : μιγέσθαι E || C 1 ταύτης codd. : ταῦτα B[s.l.] || 2 ὁμολογεῖται Basil. : -εῖσθαι codd. || 5 τὸ τοὺς Kron. : τούτους codd. τοὺς Steph. τούτους τοὺς Dueb.

pour l'enseigner ensuite aux autres Grecs[1] ; quant aux mystères et aux rites d'initiation du culte de Déméter, ils auraient été importés d'Égypte par les filles de Danaos[2]. Les Égyptiens se frappent la poitrine, dit-il, et mènent le deuil, mais il ne veut pas nommer <le dieu> concerné par ce rite[3] « pour observer un pieux silence »[4] sur les choses divines. Mais, à propos d'Héraclès et de Dionysos, il ne prend jamais les mêmes précautions : pour lui, ce sont des divinités que <vénèrent> les Égyptiens, tandis que, chez les Grecs, il s'agit d'hommes qui ont connu la vieillesse. Il dit pourtant que l'Héraclès égyptien appartenait à la seconde génération des dieux[5] et Dionysos à la troisième[6], parce qu'ils ont eu une naissance et ne sont pas éternels ; mais cela ne l'empêche pas de les considérer comme de véritables divinités, alors que les autres doivent, selon lui, recevoir des « offrandes » en tant que héros mortels et non des « sacrifices » en tant que divinités[7]. Il tient le même langage à propos de Pan[8] et se sert des hâbleries et des affabulations égyptiennes pour renverser les plus sacrés et les plus vénérables des cultes grecs.

14 Mais ce n'est rien encore que cela. Il fait remonter l'ascendance d'Héraclès jusqu'à Persée[9] et invoque les récits des Perses pour prouver son origine assyrienne : « La lignée des chefs doriens, dit-il, fait apparaître une ascendance purement égyptienne, si l'on énumère leurs ancêtres <au-delà de> Danaé, fille d'Acrisios ». En effet, il passe complètement sous silence Épaphos, Io, Iasos et Argos[10], et s'évertue à affirmer l'existence d'autres Héraclès, l'un Phénicien, l'autre Égyptien,

1. Hér. II, 49 : cf. A. B. Lloyd, *ibid.*, p. 224-225.
2. Hér. II, 171.
3. Hér. II, 61 : cf. A. B. Lloyd, *ibid.*, p. 227-229.
4. Hér. II, 171 : εὔστομα ... κείσθω.
5-9. Voir *Notes complémentaires*, p. 242-243.
10. Danaos, grand-père d'Acrisios, est Grec s'il descend d'Epaphos, fils d'Io. Selon une autre version, Iasos et Argos étaient père et grand-père d'Io. Plutarque se borne à faire remonter la généalogie plus haut.

τοὺς ἄλλους Ἕλληνας· μυστήρια δὲ καὶ τὰς περὶ Δήμη-
τραν τελετὰς ὑπὸ τῶν Δαναοῦ θυγατέρων ἐξ Αἰγύπτου
κομισθῆναι. Καὶ τύπτεσθαι μὲν Αἰγυπτίους φησὶ καὶ
πενθεῖν, ⟨ὃν δ'⟩ οὐ βούλεσθαι αὐτὸς ὀνομάζειν, ἀλλ'
« εὐστόμως κεῖσθαι » περὶ τῶν θείων. Ἡρακλέα δὲ καὶ
Διόνυσον, οὓς μὲν Αἰγύπτιοι ⟨σέβονται⟩, ἀποφαίνων D
θεούς, ⟨οὓς⟩ Ἕλληνες δέ, ἀνθρώπους καταγεγηρακότας,
οὐδαμοῦ ταύτην προὔθετο τὴν εὐλάβειαν· καίτοι καὶ
τὸν Αἰγύπτιον Ἡρακλέα τῶν δευτέρων θεῶν γενέσθαι
λέγει καὶ τὸν Διόνυσον τῶν τρίτων, ὡς ἀρχὴν ἐσχηκότας
γενέσεως καὶ οὐκ ὄντας ἀϊδίους· ἀλλ' ὅμως ἐκείνους
μὲν ἀποφαίνει θεούς, τούτοις δ' ὡς φθιτοῖς καὶ ἥρωσιν
ἐναγίζειν οἴεται δεῖν ἀλλὰ μὴ θύειν ὡς θεοῖς. Τὰ αὐτὰ
καὶ περὶ Πανὸς εἴρηκε, ταῖς Αἰγυπτίων ἀλαζονείαις καὶ
μυθολογίαις τὰ σεμνότατα καὶ ἁγνότατα τῶν Ἑλληνικῶν
ἱερῶν ἀνατρέπων.

14 Καὶ οὐ τοῦτο δεινόν· ἀλλ' ἀναγαγὼν εἰς Περσέα E
τὸ Ἡρακλέους γένος Περσέα μὲν Ἀσσύριον γεγονέναι λέγει
κατὰ τὸν Περσῶν λόγον· « Οἱ δὲ Δωριέων, φησίν, ἡγεμόνες
φαίνοιντ' ἂν Αἰγύπτιοι ἰθαγενέες ἐόντες, καταλέγοντι τοὺς
ἄνω ⟨ἀπὸ⟩ Δανάης τῆς Ἀκρισίου πατέρας. » Τὸν γὰρ
Ἔπαφον καὶ τὴν Ἰὼ καὶ τὸν Ἴασον καὶ τὸν Ἄργον ὅλως
ἀφῆκε, φιλοτιμούμενος μὴ μόνον ἄλλους Ἡρακλεῖς
Αἰγυπτίους καὶ Φοίνικας ἀποφαίνειν, ἀλλὰ καὶ τοῦτον, ὃν

857 C 7-8 Δήμητραν codd. cf. *Mor.* 367 C : Δήμητρα Steph. || 10 ὃν δ' vel ὃν δὲ θεὸν suppl. Pearson ex Her. II, 61 : lac. 5 litt. codd. οὓς δ' Rei. alii alia || αὐτὸς Turn. : -οὺς codd. || D 1 σέβονται add. Mad. || 1-2 ἀποφαίνων θεοὺς nos ex 857 D 8 : ἀποφαίνονται θεοὺς codd. ἀποφαίνων ὄντας θεοὺς Bern. παλαιοὺς ἀποφαίνων θεοὺς Pearson ἀποφαινόμενος θεοὺς Rei. || 2 οὓς add. Mad. || 7 φθιτοῖς codd. : φθαρτοῖς B s.l. || 8 οἴεται δεῖν E : δεῖν οἴεται B || E 4 καταλέγοντι Mez. ex Her. VI, 53 : -τες codd. || 5 ἀπὸ add. Mez. ex Her. || τῆς Mez. : καὶ codd. || 6 τὸν Ἄργον B : τὸ Ἄργος E.

tout en rejetant hors de Grèce, chez les Barbares, celui qu'il a placé lui-même à la troisième génération[1]. Or, aucun des anciens érudits, que ce soit Homère, Hésiode, Archiloque, Pisandre, Stésichore, Alcman ou Pindare, n'a fait mention d'un Héraclès phénicien ou égyptien ; ils ne connaissent tous qu'un seul Héraclès, le nôtre, qui est à la fois Béotien et Argien.

Hérodote et les Sages

15 Autre exemple : parmi les Sept Sages auxquels il donne pour sa part le nom de « sophistes »[2], il assigne à Thalès une origine phénicienne et barbare[3]. Il utilise Solon comme porte-parole pour insulter les dieux : « C'est à moi, Crésus, qui sais combien la divinité est foncièrement envieuse et déconcertante, c'est à moi que tu viens demander mon avis sur la condition humaine »[4]. En projetant ses conceptions religieuses sur Solon, il joint la malignité au blasphème. Quant à Pittacos, il ne le mentionne que pour des détails sans importance[5], mais passe sous silence le plus glorieux et le plus noble de ses exploits, lorsqu'il en vient à parler de ces événements[6]. Pendant la guerre qui opposa les Mityléniens et les Athéniens au sujet de Sigée, comme le stratège athénien Phrynon défiait quiconque voudrait l'affronter en combat singulier, Pittacos se présenta et, l'enveloppant dans un filet malgré sa vigueur et sa taille, il le tua ; les Mityléniens lui offraient une belle récompense, mais il jeta sa lance et déclara se contenter de l'espace qu'elle avait survolé[7] ; de nos jours encore, ce lieu s'appelle Pittacion. Voyons ce qu'écrit Hérodote, lorsqu'il en vient à ce point de son récit ; au lieu de raconter l'exploit de Pittacos, il raconte comment le poète Alcée s'enfuit du champ de bataille après avoir

1-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 243-244.
5. Hér. I, 27.
6. Hér. V, 95, se débarrasse de cette bataille en disant : παντοῖα καὶ ἄλλα ἐγένετο ἐν τῇσι μάχῃσι. Cf. Strabon, XIII, 38 ; Polyen, I, 25. Pour la chronologie, cf. Ed. Will, *Korinthiaka*, p. 381 sqq.
7. Cf. Plut., 820 D-E.

αὐτὸς τρίτον γεγονέναι φησίν, εἰς βαρβάρους ἀποξενῶσαι τῆς Ἑλλάδος. Καίτοι τῶν παλαιῶν καὶ λογίων ἀνδρῶν οὐχ Ὅμηρος, οὐχ Ἡσίοδος, οὐκ Ἀρχίλοχος, οὐ Πείσανδρος, F οὐ Στησίχορος, οὐκ Ἀλκμάν, οὐ Πίνδαρος, Αἰγυπτίου ἔσχον λόγον Ἡρακλέους ἢ Φοίνικος, ἀλλ' ἕνα τοῦτον ἴσασι πάντες Ἡρακλέα τὸν Βοιώτιον ὁμοῦ καὶ Ἀργεῖον.

15 Καὶ μὴν τῶν ἑπτὰ σοφῶν, οὓς αὐτὸς σοφιστὰς προσεῖπε, τὸν μὲν Θάλητα Φοίνικα τῷ γένει τὸ ἀνέκαθεν ἀποφαίνεται βάρβαρον· τοῖς δὲ θεοῖς λοιδορούμενος ἐν τῷ Σόλωνος προσώπῳ ταῦτ' εἴρηκεν· « ὦ Κροῖσε, ἐπιστάμενόν με τὸ θεῖον πᾶν ἐὸν φθονερόν τε καὶ ταραχῶδες | ἐπειρωτᾷς 858 A ἀνθρωπηίων πέρι πραγμάτων. » Ἃ γὰρ αὐτὸς ἐφρόνει περὶ τῶν θεῶν τῷ Σόλωνι προστριβόμενος κακοήθειαν τῇ βλασφημίᾳ προστίθησι. Πιττακῷ τοίνυν εἰς μικρὰ καὶ οὐκ ἄξια λόγου χρησάμενος, ὃ μέγιστόν ἐστι τῶν πεπραγμένων τῷ ἀνδρὶ καὶ κάλλιστον, ἐν ταῖς πράξεσι γενόμενος παρῆκε. Πολεμούντων γὰρ Ἀθηναίων καὶ Μυτιληναίων περὶ Σιγείου καὶ Φρύνωνος τοῦ στρατηγοῦ τῶν Ἀθηναίων προκαλεσαμένου τὸν βουλόμενον εἰς μονομαχίαν, ἀπήντησεν ὁ Πιττακὸς καὶ δικτύῳ περιβαλὼν τὸν ἄνδρα ῥωμαλέον ὄντα καὶ μέγαν ἀπέκτεινε· τῶν δὲ Μυτιληναίων δωρεὰς αὐτῷ μεγάλας διδόντων, ἀκοντίσας τὸ δόρυ τοῦτο μόνον B τὸ χωρίον ἠξίωσεν ὅσον ἐπέσχεν ἡ αἰχμή· καὶ καλεῖται μέχρι νῦν Πιττάκειον. Τί οὖν ὁ Ἡρόδοτος, κατὰ τὸν τόπον γενόμενος τοῦτον ; ἀντὶ τῆς Πιττακοῦ ἀριστείας τὴν Ἀλκαίου διηγήσατο τοῦ ποιητοῦ φυγὴν ἐκ τῆς μάχης, τὰ

857 F 8 προσώπῳ Cob. ex *Mor.* 871 D : -ωπείῳ codd. || 858 A 2 ἀνθρωπηίων πέρι πραγμάτων B : ἀνθρωπήων πράγματα E ἀνθρωπηίων πραγμάτων πέρι Pearson ex Her. I, 32 || 6 post ταῖς add. αὐτοῦ Rei. || γενόμενος Rei. : -ον codd. || 7 Μυτιληναίων Bern. : Μιτυλ- codd. ut semper || 9 προκαλεσαμένου Pletho : προσ- codd. || 10 περιβαλὼν E[s.l.]B : -λαβὼν E || B 3 Πιττάκειον Pletho : -ιον codd. || 5 φυγὴν Steph. : φύσιν codd.

jeté ses armes[1]. Quand il oublie les bonnes actions tout en se gardant d'omettre les mauvaises, il donne des arguments aux gens pour qui la jalousie et le plaisir que l'on prend aux maux d'autrui proviennent d'un seul et même vice[2].

L'histoire grecque

16 Après cela, il s'en prend aux Alcméonides, qui furent de grands hommes et délivrèrent leur cité de la tyrannie : il les accuse de trahison en disant qu'ils ont accueilli Pisistrate après son exil et favorisé son retour en mettant comme condition son mariage avec la fille de Mégaclès ; mais la jeune fille serait venue dire à sa mère : « Ma petite maman, vois-tu, Pisistrate a des rapports contre nature avec moi »[3] ; alors, les Alcméonides, irrités de ce manquement à la morale, chassèrent le tyran.

17 Pour que les Lacédémoniens aient tout autant à souffrir de sa malignité que les Athéniens, vois comme il outrage la réputation d'un homme pour lequel ils avaient la plus grande admiration et le plus grand respect, Othryadès : « Étant le seul survivant parmi les trois cents, dit-il, il eut honte de rentrer à Sparte après la mort de <ses> compagnons d'armes et se donna la mort sur les lieux-mêmes à Thyréae »[4]. Après avoir dit plus haut que la victoire était revendiquée par les deux camps, le voici qui, invoquant la honte d'Othryadès, présente les Lacédémoniens comme étant les vaincus. En effet, c'est pour un vaincu qu'il était déshonorant de vivre : pour un vainqueur, il était glorieux de survivre.

Crésus

18 A quoi bon signaler qu'après avoir décrit Crésus comme un sot qui fanfaronne et prête toujours à rire[5], il en fait, une

1. Hér. V, 95.
2. La jalousie et le plaisir que l'on prend aux maux d'autrui sont considérés comme frères par Plut., *De curios.* 518 C.
3. Voir *Notes complémentaires*, p. 244.
4. Hér. I, 82.
5. Hér. I, 27 ; I, 30-33 ; I, 53-56 ; I, 71 ; I, 75.

ὅπλα ῥίψαντος· τῷ τὰ μὲν χρηστὰ μὴ γράψαι τὰ δ' αἰσχρὰ μὴ παραλιπεῖν μαρτυρήσας τοῖς ἀπὸ μιᾶς κακίας καὶ τὸν φθόνον φύεσθαι καὶ τὴν ἐπιχαιρεκακίαν λέγουσι.

16 Μετὰ ταῦτα τοὺς Ἀλκμαιωνίδας, ἄνδρας γενομένους καὶ τὴν πατρίδα τῆς τυραννίδος ἐλευθερώσαντας,
εἰς αἰτίαν ἐμβαλὼν προδοσίας δέξασθαί φησι τὸν C
Πεισίστρατον ἐκ τῆς φυγῆς καὶ συγκαταγαγεῖν ἐπὶ τῷ γάμῳ τῆς Μεγακλέους θυγατρός· τὴν δὲ παῖδα πρὸς τὴν μητέρα φράσαι τὴν ἑαυτῆς ὅτι «ὦ μαμμίδιον, ὁρᾷς; οὐ μίγνυταί μοι κατὰ νόμον Πεισίστρατος»· ἐπὶ τούτῳ δὲ τοὺς Ἀλκμαιωνίδας τῷ παρανομήματι σχετλιάσαντας ἐξελάσαι τὸν τύραννον.

17 Ἵνα τοίνυν μηδ' οἱ Λακεδαιμόνιοι τῶν Ἀθηναίων ἔλαττον ἔχωσι τῆς κακοηθείας, τὸν ἐν αὐτοῖς μάλιστα θαυμαζόμενον καὶ τιμώμενον ὅρα πῶς διαλελύμανται, τὸν Ὀθρυάδαν· «τὸν δὲ ἕνα, φησί, τὸν περιλειφθέντα τῶν
τριηκοσίων αἰσχυνόμενον ἀπονοστέειν ἐς Σπάρτην, τῶν D
⟨οἱ⟩ συλλοχιτέων διεφθαρμένων, αὐτοῦ μιν ἐν τῇσι Θυρέῃσι καταχρήσασθαι ἑωυτόν.» Ἄνω μὲν γὰρ ἀμφοτέροις ἐπίδικον εἶναι τὸ νίκημά φησιν, ἐνταῦθα δὲ τῇ αἰσχύνῃ τοῦ Ὀθρυάδου ἧτταν τῶν Λακεδαιμονίων κατεμαρτύρησεν· ἡττηθέντα μὲν γὰρ ζῆν αἰσχρὸν ἦν, περιγενέσθαι δὲ νικῶντα κάλλιστον.

18 Ἐῶ τοίνυν ὅτι τὸν Κροῖσον ἀμαθῆ καὶ ἀλάζονα καὶ γελοῖον φήσας ἐν πᾶσιν, ὑπὸ τούτου φησίν, αἰχμαλώτου

858 B 9 Ἀλκμαιωνίδας codd. cf. Hansen. ad 862 C ‖ post ἄνδρας add. ἀγαθοὺς Herw. ‖ C 11 Ὀθρυάδαν codd. : -ην Wytt. ‖ post ἕνα add. λέγουσι Cob. ex Her. I, 82 ‖ D 1-2 post τῶν add. οἱ Bern. ex Her. ‖ 2-3 τῇσι Θυρέῃσι Rei. ex Her. : τοῖσι θυρέοισι B τισι θυρένισι E ‖ 3 καταχρήσασθαι Rei. ex Her. : καταχώ- codd. ‖ 8 Ἐῶ Basil. : ἐγὼ codd. ‖ ἀμαθῆ EB^{p.c.} : ἀμανῆ B^{a.c.}.

fois prisonnier, le précepteur et le conseiller de Cyrus, que l'intelligence, la vertu et la grandeur d'âme semblent avoir élevé bien au-dessus de tous les rois[1]. Après n'avoir reconnu d'autre mérite à Crésus que la richesse et l'abondance des offrandes dont il a honoré les dieux, il présente même cela comme la pire des impiétés. Il dit en effet que son frère Pantaléon lui avait disputé la royauté du vivant de leur père, qu'une fois monté sur le trône Crésus fit écorcher vif sur un « chardon » un des membres de la noblesse qui était un partisan et un ami de Pantaléon, et qu'il utilisa ses biens pour en faire des offrandes qu'il envoya aux dieux[2]. Quant au Mède Deiocès, qui devait à sa vertu et à sa justice d'avoir été élevé au premier rang, il affirme que la nature ne l'avait pas fait tel et que son désir d'être tyran l'avait poussé à revêtir le masque d'un homme juste[3].

Athéniens et Ioniens

19 Mais laissons là les Barbares puisqu'il nous donne lui-même une foule d'exemples concernant l'histoire grecque. Les Athéniens, dit-il, comme la plupart des Ioniens, rougissent de porter ce nom et voudraient ne plus être ainsi désignés ; et, parmi eux, ceux qui s'arrogent la plus noble origine et qui sont partis du Prytanée ont donné des enfants à des femmes barbares après avoir massacré les pères, les maris et les enfants de celles-ci ; c'est pourquoi ces femmes, sur la foi du serment, ont adopté la coutume, qu'elles ont transmise à leurs filles, de ne jamais manger à la même table que les hommes et de ne jamais appeler leur mari par son nom ; le peuple que constituent aujourd'hui les

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 244.
2. Hér. I, 92 : ce notable supplicié par Crésus aurait été Sadyatte, un riche marchand (cf. G. Radet, *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, Paris, 1893, p. 206).
3. Hér. I, 96 : δικαιοσύνην ἐπιθέμενος ἤσκεε. Cf. procédé n° 5.

γενομένου, καὶ παιδαγωγεῖσθαι καὶ νουθετεῖσθαι τὸν Κῦρον, ὃς φρονήσει καὶ ἀρετῇ καὶ μεγαλονοίᾳ πολὺ πάντων δοκεῖ πεπρωτευκέναι τῶν βασιλέων· τῷ δὲ Κροίσῳ μηδὲν ἄλλο καλὸν ἢ τὸ τιμῆσαι τοὺς θεοὺς ἀναθή- E μασι πολλοῖς καὶ μεγάλοις μαρτυρήσας, αὐτὸ τοῦτο πάντων ἀσεβέστατον ἀποδείκνυσιν ἔργον. Ἀδελφὸν γὰρ αὐτοῦ Πανταλέοντα περὶ τῆς βασιλείας [αὐτῷ] διαφέρεσθαι, ζῶντος ἔτι τοῦ πατρός· τὸν οὖν Κροῖσον, ὡς εἰς τὴν βασιλείαν κατέστη, τῶν ἑταίρων καὶ φίλων τοῦ Πανταλέοντος ἕνα τῶν γνωρίμων ἐπὶ κνάφου διαφθεῖραι καταξαινόμενον, ἐκ δὲ τῶν χρημάτων αὐτοῦ ποιησάμενον ἀναθήματα τοῖς θεοῖς ἀποστεῖλαι. Δηιόκην δὲ τὸν Μῆδον ἀρετῇ καὶ δικαιοσύνῃ κτησάμενον τὴν ἡγεμονίαν οὐ φύσει γενέσθαι φησὶ τοιοῦτον, ἐρασθέντα δὲ τυραννίδος ἐπιθέσθαι προσ- F ποίημά τι δικαιοσύνης.

19 Ἀλλ' ἀφίημι τὰ τῶν βαρβάρων· ἀφθονίαν γὰρ αὐτὸς ἐν τοῖς Ἑλληνικοῖς πεποίηκεν. Ἀθηναίους τοίνυν καὶ τοὺς πολλοὺς τῶν ἄλλων Ἰώνων ἐπαισχύνεσθαι τῷ ὀνόματι τούτῳ, μὴ βουλομένους ἀλλὰ φεύγοντας Ἴωνας κεκλῆσθαι, τοὺς δὲ νομίζοντας αὐτῶν γενναιοτάτους εἶναι καὶ ὁρμηθέντας ἀπὸ τοῦ πρυτανηίου τῶν Ἀθηναίων ἐκ βαρβάρων παιδοποιήσασθαι γυναικῶν, πατέρας αὐτῶν ⟨καὶ ἄνδρας⟩ καὶ παῖδας φονεύσαντας· διὸ τὰς γυναῖκας νόμον θέσθαι ⟨καὶ⟩ ὅρκους ἐπελάσαι καὶ παραδοῦναι ταῖς θυγατράσι, μήποτε ὁμοσιτῆσαι τοῖς ἀνδράσι μηδ' ὀνομαστὶ βοῆσαι τὸν ἑαυτῆς ἄνδρα, καὶ τοὺς νῦν ὄντας

858 D 10 καὶ[1] del. Rei. || E 4 αὐτοῦ Herw. : -ῷ codd. || Πανταλέοντα Xyl. ex Her. I, 92 : Παντο- codd. || αὐτῷ om. Basil. || 7 ἐπὶ κνάφου Salm. ex Her. : ἐπινάφου E ἐπὶ νάφου B ἐπὶ γνάφου B[s.l.] || F 1 φησὶ B : ησὶ E || 1-2 προσποίημά τι Abresch. e *Vit. Publ.* 3, 5 : προσποιήματι codd. || 3 τὰ τῶν B[s.l.] : τῶν codd. || 7 γενναιοτάτους B : -ότατον E || 10 καὶ ἄνδρας add. Rei. || 11 καὶ[1] add. Bern.

Milésiens tire son origine de ces femmes[1]. La pure race ionienne, ajoute-t-il, est représentée par les peuples qui célèbrent la fête des Apatouries : « Tous la célèbrent, dit-il, sauf les Éphésiens et les Colophoniens »[2]. Ainsi <donc> ces deux peuples se trouvent exclus du noble lignage.

Pactyès

20 Il dit que les Kyméens <...> et les Mityléniens se préparaient à livrer Pactyès, qui s'était révolté contre Cyrus <...>, « moyennant une <certaine somme> que je ne puis chiffrer exactement »[3]. Belle élégance de ne pas préciser le montant de la récompense, tout en lançant contre une cité grecque une accusation aussi déshonorante, comme s'il était sûr de son fait ! Les gens de Chios, dit-il, livrèrent Pactyès que l'on avait amené chez eux, après l'avoir entraîné hors du sanctuaire d'Athéna Poliouchos, et ils le firent en échange du territoire d'Atarnée[4]. Or, Charon de Lampsaque, qui était plus ancien que lui, quand il en vient à parler de Pactyès, n'impute aucun sacrilège de ce genre aux gens de Mitylène ou de Chios. Voici ce qu'il écrit précisément : « Pactyès, apprenant que l'armée perse approchait, prit la fuite d'abord vers Mitylène, puis vers Chios et Cyrus le fit prisonnier »[5].

Livre III : Polycrate de Samos et les cités grecques

21 Au Livre Trois, dans son récit de l'expédition des Lacédémoniens contre le tyran Polycrate, il déclare que, selon l'opinion exprimée par les Samiens, ils firent cette expédition afin de marquer leur reconnaissance pour l'aide qu'ils avaient reçue d'eux contre les Messéniens, en ramenant

1. Hér. I, 143 et 146 : cette légende, analogue à celle des « hommes sans nom » (Hér. IV, 184, à propos des Atarantes), a été inventée pour expliquer des rites et des tabous que l'on ne comprenait plus.

2-3. Voir *Notes complémentaires*, p. 244.

4. Hér. I, 160. Atarnée est située sur le continent en face de Chios.

5. Il n'est pas certain que Charon de Lampsaque ait vécu avant Hérodote (*Frag. Gr. Hist.* III A, 262, F. 9).

Μιλησίους | ἐξ ἐκείνων γεγονέναι τῶν γυναικῶν. ῾Υπειπὼν 859 A δὲ καθαρῶς ῎Ιωνας γεγονέναι τοὺς ᾿Απατούρια ἄγοντας ἑορτήν, « ἄγουσι δὲ πάντες, φησί, πλὴν ᾿Εφεσίων καὶ Κολοφωνίων. » Τούτους μὲν ⟨οὖν⟩ οὕτως ἐκκέκλεικε τῆς εὐγενείας.

20 Πακτύην δ' ἀποστάντα Κύρου φησὶ ⟨...⟩ Κυμαίους ⟨...⟩ καὶ Μυτιληναίους ἐκδιδόναι παρασκευάζεσθαι τὸν ἄνθρωπον « ἐπὶ μισθῷ ⟨ὅσῳ δή⟩, οὐ γὰρ ἔχω γε εἰπεῖν ἀτρεκέως. » Εὖ τὸ μὴ διαβεβαιοῦσθαι πόσος ἦν ὁ μισθός, τηλικοῦτο δ' ῾Ελληνίδι πόλει προσβαλεῖν ὄνειδος, ὡς δὴ σαφῶς εἰδότα ; Χίους μέντοι τὸν Πακτύην κομισθέντα πρὸς αὐτοὺς ἐξ ἱροῦ ᾿Αθηναίης πολιούχου ἐκδοῦναι, καὶ B ταῦτα ποιῆσαι τοὺς Χίους τὸν ᾿Αταρνέα μισθὸν λαβόντας. Καίτοι Χάρων ὁ Λαμψακηνὸς ἀνὴρ πρεσβύτερος, ἐν τοῖς περὶ Πακτύην λόγοις γενόμενος, τοιοῦτον οὐδὲν οὔτε Μυτιληναίοις οὔτε Χίοις ἄγος προστέτριπται · ταυτὶ δὲ κατὰ λέξιν γέγραφε · « Πακτύης δ' ὡς ἐπύθετο προσελαύνοντα τὸν στρατὸν τὸν Περσικὸν ᾤχετο φεύγων ἄρτι μὲν εἰς Μυτιλήνην, ἔπειτα δὲ εἰς Χίον · καὶ αὐτοῦ ἐκράτησε Κῦρος ».

21 ᾿Εν δὲ τῇ τρίτῃ τῶν βίβλων διηγούμενος τὴν Λακεδαιμονίων ἐπὶ Πολυκράτη τὸν τύραννον στρατείαν αὐτοὺς μὲν οἴεσθαί φησι καὶ λέγειν Σαμίους, ὡς χάριν ἐκτίνοντες αὐτοῖς τῆς ἐπὶ Μεσσηνίους βοηθείας στρατεύ- C

859 A 2 τοὺς ᾿Απατούρια ἄγοντας codd. : post τοὺς add. ἀπ' ᾿Αθηνῶν γεγονότας καὶ Bern. ex Her. I, 147 || 4 οὖν add. Bern. || 6-7 post φησὶ fort. addendum εἰς Κύμην φυγεῖν Bern. nulla lac. in codd. || Κυμαίους δ' ἐκπέμψαι πρὸς Μυτιληναίους καὶ Bern. ex Her. I, 157-160 nulla lac. in codd. || 8 ὅσῳ δή suppl. Rei. ex Her. : lac. 3 litt. in E ? nulla lac. in B || post ἔχω add. τοῦτό Cob. ex Her. || B 3 post ἀνὴρ add. ῾Ηροδότου Rei. || 8 δὲ om. E || 10 βίβλων Xyl. : βύβλων Hansen κύκλων codd. || 11 Πολυκράτη E : -ην B || 12 αὐτοὺς Xyl. ex Her. III, 47 : -ὸς codd. || C 1 Μεσσηνίους Xyl. ex Her. : -ήνης codd.

les citoyens exilés et en faisant la guerre au tyran. Les Lacédémoniens, pour leur part, rejetteraient cette explication en affirmant que l'expédition n'avait pas pour but de secourir ou de libérer les Samiens, mais de les punir parce que ces derniers avaient volé un cratère qu'ils destinaient à Crésus et, une autre fois, une armure qu'Amasis leur avait expédiée[1]. Or, nous ne connaissons pas de cité à cette époque qui ait manifesté un sens plus aigu de l'honneur et une haine plus vive pour la tyrannie que celle des Lacédémoniens[2].

En effet, quelle fut l'armure, y eut-il un autre cratère qui les conduisit à chasser les Cypsélides de Corinthe et d'Ambracie[3], Lydgamis de Naxos[4], les Pisistratides d'Athènes, Eschine de Sicyone[5], Symmaque de Thasos, Aulis de Phocide, Aristogène de Milet, ou bien à mettre fin au pouvoir de la famille qui régnait en Thessalie, quand le roi Léotychidas les emmena renverser Aristomède et Agélaos[6] ? Sur tout cela, d'autres écrits donnent davantage de précisions. Mais, si l'on en croit Hérodote, il serait impossible de surpasser leur bassesse et leur stupidité, s'il est vrai qu'ils ont nié l'explication qui pouvait le mieux justifier la campagne pour avouer qu'une rancune mesquine les avait conduits à s'en prendre à des gens accablés par l'adversité et le malheur.

22 Malgré tout, les Lacédémoniens tombaient pour ainsi dire sous la pointe de son stylet quand il les a noircis. En revanche, pour la cité des Corinthiens, qui se trouvait en l'occurrence à l'écart de son récit, il fait un crochet, comme l'on dit[7], pour s'en prendre à elle et lui infliger la plus terrible et la plus calomnieuse des

1-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 244-245.

6. Symmaque, Aulis, Aristogène sont inconnus. Une intervention de Sparte à Thasos et à Milet est peu vraisemblable. Cf. Tod, *Greek historical inscriptions* I, n° 35, à propos des tyrans de Milet. Les Aleuades de Thessalie auraient soudoyé Léotychidas pour rester au pouvoir (Hér. VI, 72 ; Paus. III, 7). Les noms d'Aristomède et d'Agélaos ne sont pas connus par ailleurs. Sur Sparte et les tyrans, cf. Thuc. I, 18, et Ed. Will., *Korinthiaka*, p. 374-377.

7. Euripide, *El.* 509.

σειαν, τούς τε φεύγοντας κατάγοντες τῶν πολιτῶν καὶ τῷ
τυράννῳ πολεμοῦντες· ἀρνεῖσθαι δὲ τὴν αἰτίαν ταύτην
Λακεδαιμονίους καὶ λέγειν ὡς οὐ βοηθοῦντες οὐδ' ἐλευ-
θεροῦντες, ἀλλὰ τιμωρούμενοι Σαμίους στρατεύσαιντο,
κρατῆρά τινα πεμπόμενον Κροίσῳ παρ' αὐτῶν καὶ θώρακα
πάλιν παρ' Ἀμάσιδος κομιζόμενον αὐτοῖς ἀφελομένους.
Καίτοι πόλιν ἐν τοῖς τότε χρόνοις οὔτε φιλότιμον οὕτως
οὔτε μισοτύραννον ἴσμεν ὡς τὴν Λακεδαιμονίων γενομένην·
ποίου γὰρ ἕνεκα θώρακος ἢ τίνος κρατῆρος ἑτέρου D
Κυψελίδας μὲν ἐξέβαλον ἐκ Κορίνθου καὶ Ἀμβρακίας, ἐκ
δὲ Νάξου Λύγδαμιν, ἐξ Ἀθηνῶν δὲ τοὺς Πεισιστράτου
παῖδας, ἐκ δὲ Σικυῶνος Αἰσχίνην, ἐκ Θάσου δὲ Σύμμαχον,
ἐκ δὲ Φωκέων Αὖλιν, ἐκ Μιλήτου δ' Ἀριστογένη, τὴν
δ' ἐν Θετταλοῖς δυναστείαν ἔπαυσαν, Ἀριστομήδη καὶ
Ἀγέλαον καταλύσαντες διὰ Λεωτυχίδου τοῦ βασιλέως;
περὶ ὧν ἐν ἄλλοις ἀκριβέστερον γέγραπται· κατὰ
δ' Ἡρόδοτον οὔτε κακίας οὔτ' ἀβελτερίας ὑπερβολὴν
λελοίπασιν, εἰ τὴν καλλίστην καὶ δικαιοτάτην τῆς
στρατείας ἀρνούμενοι πρόφασιν ὡμολόγουν διὰ μνησικα- E
κίαν καὶ μικρολογίαν ἐπιτίθεσθαι δυστυχοῦσιν ἀνθρώποις
καὶ κακῶς πράττουσιν.

22 Οὐ μὴν ἀλλὰ Λακεδαιμονίους μὲν ἀμωσγέπως ὑποπεσόντας αὐτοῦ τῷ γραφείῳ προσέχρωσε· τὴν δὲ Κορινθίων πόλιν, ἐκτὸς δρόμου κατὰ τοῦτον οὖσαν τὸν τόπον, ὅμως προσπεριλαβὼν ὁδοῦ, φασί, πάρεργον ἀνέπλησεν αἰτίας δεινῆς καὶ μοχθηροτάτης διαβολῆς.

859 C 8 post χρόνοις dub. add. οὐδεμίαν Bern. || D 2 Ἀμβρακίας E : Ἀμπρα- B || 3 Νάξου Xyl. : ξενάγου codd. || Ἀθηνῶν Dueb. : -αίων codd. || 7 Ἀγέλαον Hub. : Ἄγγελον B Ἄγελλον E || 10 λελοίπασιν B : -σην E || E 4 ἀμωσγέπως Rei. : ἄλλως γέ πως codd. || 7 φασί Xyl. : φησί codd. || 8 ἀνέπλησεν E : ἐν- B.

accusations. Les Corinthiens, dit-il, furent, <eux aussi>, d'ardents partisans de l'expédition contre Samos parce qu'auparavant les Samiens les avaient outragés. Voici de quoi il s'agissait : Périandre, tyran de Corinthe, avait envoyé chez Alyatte trois cents jeunes nobles de Corcyre pour être eunuques. Après leur débarquement dans l'île, les Samiens leur conseillèrent de s'établir comme suppliants dans le sanctuaire d'Artémis, leur donnèrent chaque jour des gâteaux de sésame et de miel et les sauvèrent[1]. Tel fut donc, selon notre auteur, l'« outrage » des Samiens envers les Corinthiens, voilà pourquoi, à son avis, ils excitèrent la colère des Lacédémoniens contre les Samiens, bien des années plus tard, parce qu'ils leur reprochaient d'avoir préservé la virilité de trois cents jeunes Grecs. En lançant contre les Corinthiens une telle accusation, il présente la cité comme plus criminelle encore que le tyran : en effet, celui-ci ne faisait que venger le meurtre de son fils tué par les Corcyréens[2]. Mais les Corinthiens, quel tort avaient-ils subi pour vouloir se venger des Samiens parce qu'ils s'étaient opposés à une cruauté aussi dénaturée? Deux générations plus tard, ils auraient gardé un ressentiment et une rancune assez vivaces pour venger un régime tyrannique dont ils s'efforçaient,après sa chute, d'effacer et d'extirper tout souvenir et toute trace, tant ils avaient souffert de l'oppression[3] ! Mais admettons que tel fut l'outrage infligé par les Samiens aux Corinthiens : en quoi consistait alors la vengeance des Corinthiens sur les Samiens? Si vraiment ils en voulaient aux Samiens, au lieu d'exciter les Lacédémoniens, ils auraient dû les dissuader de mener une expédition contre Polycrate pour empêcher les Samiens, après la chute du tyran, de recouvrer la liberté et de

1. Hér. III, 48 (paraphrase assez inexacte).
2. Hér. III, 53.
3. Voir *Notes complémentaires*, p. 245.

Συνεπελάβοντο γάρ, φησί, τοῦ στρατεύματος ⟨τοῦ⟩ ἐπὶ
Σάμον ὥστε γενέσθαι ⟨καὶ⟩ Κορίνθιοι προθύμως, ὑβρίσμα-
τος εἰς αὐτοὺς ὑπὸ Σαμίων πρότερον ὑπάρξαντος. Ἦν δὲ
τοιοῦτο· Κερκυραίων παῖδας τριακοσίους τῶν πρώτων
Περίανδρος ὁ Κορίνθου τύραννος ἐπ' ἐκτομῇ παρ' Ἀλυάτ- F
την ἔπεμπε· τούτους ἀποβάντας εἰς τὴν νῆσον οἱ Σάμιοι
διδάξαντες ἐν ἱερῷ Ἀρτέμιδος ἱκέτας καθίζεσθαι καὶ
τρωκτὰ προτιθέντες αὐτοῖς ὁσημέραι σησάμου καὶ μέλιτος
περιεποίησαν. Τοῦθ' ὕβρισμα Σαμίων εἰς Κορινθίους
ὁ συγγραφεὺς προσαγορεύει καὶ διὰ τοῦτό φησι συμπαρο-
ξῦναι Λακεδαιμονίους κατ' αὐτῶν ἔτεσιν οὐκ ὀλίγοις
ὕστερον, ἔγκλημα ποιησαμένους ὅτι τριακοσίους παῖδας
Ἑλλήνων ἐφύλαξαν ἄνδρας. Ὁ δὲ τοῦτο Κορινθίοις προσ-
τριβόμενος τοὔνειδος ἀποφαίνει τοῦ τυράννου μοχθηρο-
τέραν τὴν πόλιν· ἐκεῖνος μὲν γὰρ τὸν υἱὸν αὐτοῦ Κερκυ-
ραίους ἀνελόντας ἠμύνατο, Κορίνθιοι δὲ τί παθόντες ἐτιμω-
ροῦντο Σαμίους ἐμποδὼν στάντας | ὠμότητι καὶ παρανομίᾳ 860 A
τοσαύτῃ, καὶ ταῦτα μετὰ τρεῖς γενεὰς ὀργὴν καὶ μνησικα-
κίαν ἀναφέροντες ὑπὲρ τυραννίδος, ἧς καταλυθείσης πᾶν
τε μνῆμα καὶ πᾶν ἴχνος ἐξαλείφοντες καὶ ἀφανίζοντες
οὐκ ἐπαύοντο, χαλεπῆς καὶ βαρείας αὐτοῖς γενομένης;
Ἀλλὰ δὴ τὸ μὲν ὕβρισμα τοιοῦτον ἦν τὸ Σαμίων εἰς
Κορινθίους· τὸ δὲ τιμώρημα ποῖόν τι τὸ Κορινθίων εἰς
Σαμίους; εἰ γὰρ ὄντως ὠργίζοντο Σαμίοις, οὐ παροξύνειν,
ἀποτρέπειν δὲ μᾶλλον αὐτοῖς ἦν προσῆκον Λακεδαιμο-
νίους ἐπὶ Πολυκράτη στρατευομένους, ὅπως μὴ τοῦ
τυράννου καταλυθέντος ἐλεύθεροι Σάμιοι γένοιντο καὶ

859 E 9-10 τοῦ ἐπὶ Σάμον Rei. ex Her. III, 48 : ἐπὶ Σάμῳ codd. || 10 καὶ add. Steph. || Κορίνθιοι προθύμως Steph. ex Her. : Κορινθίοις προθύμου E Κορινθίους προθύμους (-οις s.l.) B || F 1-2 Ἀλυάττην Xyl. : Ἀλυάτην B Ἁλυάτην E || 2 εἰς E : ἐς B || 4 προτιθέντες aut προσ- E περι- B || 11 γὰρ Mez. : γε codd. || αὐτοῦ codd. : αὑτοῦ Steph. || 12 ἀνελόντας Xyl. : -τα codd. || 860 A 4 τε Rei. : τὸ codd. || 6 τοιοῦτον B : -το E || 10 μὴ E : μὴ δὲ B.

mettre fin à leur esclavage. Mais voici l'objection la plus grave : pourquoi donc les Corinthiens en voulaient-ils aux Samiens qui, malgré leurs efforts, n'avaient pas pu sauver <les> jeunes Corcyréens, tandis qu'ils ne faisaient aucun reproche aux Cnidiens qui les avaient sauvés et rendus à leur pays ? Or, les Corcyréens ne font guère mention des Samiens dans cette affaire, mais ils rappellent l'intervention des Cnidiens qui jouissent chez eux d'honneurs particuliers, d'exemptions d'impôts et de décrets honorifiques. Les Cnidiens, en effet, vinrent avec leur flotte, chassèrent du sanctuaire les gardiens de Périandre, recueillirent eux-mêmes les jeunes gens et les firent rapatrier à Corcyre[1], comme l'ont rapporté le Crétois Anténor[2] et Denys de Chalcis dans ses *Fondations*[3].

Pour prouver que l'expédition des Lacédémoniens n'a pas eu pour but le châtiment des Samiens mais leur délivrance du tyran et leur salut, on dispose du témoignage des Samiens eux-mêmes. Ils racontent en effet qu'un guerrier spartiate, Archias, qui avait trouvé la mort en combattant vaillamment, avait à Samos un tombeau élevé aux frais de la cité, et qui faisait l'objet d'un culte ; c'est pourquoi les descendants de cet homme entretiendraient encore avec les Samiens des rapports de profonde amitié, comme Hérodote lui-même a dû le reconnaître[4].

Livre V : Clisthène, Sparte et les tyrans d'Athènes

23 Au Livre Cinq, il affirme que Clisthène, qui appartenait à l'élite des familles athéniennes, persuada la Pythie d'énoncer de fausses prophéties et de répéter constamment aux Lacédémoniens qu'il fallait délivrer Athènes des tyrans[5]. Il présente ainsi, d'une manière calomnieuse, l'entreprise la plus glorieuse et la plus légitime comme une impiété et une imposture d'une extrême gravité, enlevant du même coup à la divinité une prophétie dont la beauté et la grandeur sont bien dignes de Thémis qui a part,

1-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 245-246.

παύσαιντο δουλεύοντες. Ὃ δὲ μέγιστόν ἐστι, τί δήποτε B Κορίνθιοι Σαμίοις μὲν ὠργίζοντο βουληθεῖσι σῶσαι καὶ μὴ δυνηθεῖσι ⟨τοὺς⟩ Κερκυραίων παῖδας, Κνιδίοις δὲ τοῖς σῴσασι καὶ ἀποδοῦσιν οὐκ ἐνεκάλουν; καίτοι Κερκυραῖοι Σαμίων μὲν ἐπὶ τούτῳ λόγον οὐ πολὺν ἔχουσι, Κνιδίων δὲ μέμνηνται καὶ Κνιδίοις εἰσὶ τιμαὶ καὶ ἀτέλειαι καὶ ψηφίσματα παρ' αὐτοῖς· οὗτοι γὰρ ἐπιπλεύσαντες ἐξήλασαν ἐκ τοῦ ἱεροῦ τοὺς Περιάνδρου φύλακας, αὐτοὶ δ' ἀναλαβόντες τοὺς παῖδας εἰς Κέρκυραν διεκόμισαν, ὡς Ἀντήνωρ τε ὁ Κρητικὸς ἱστόρηκε καὶ Διονύσιος ὁ Χαλκιδεὺς ἐν ταῖς Κτίσεσιν. C

Ὅτι δ' οὐ τιμωρούμενοι Σαμίους ἀλλ' ἐλευθεροῦντες ἀπὸ τοῦ τυράννου καὶ σῴζοντες ἐστράτευσαν οἱ Λακεδαιμόνιοι, Σαμίοις αὐτοῖς ἔστι χρήσασθαι μάρτυσιν. Ἀρχίᾳ γὰρ ἀνδρὶ Σπαρτιάτῃ λαμπρῶς ἀγωνισαμένῳ τότε καὶ πεσόντι τάφον εἶναι δημοσίᾳ κατεσκευασμένον ἐν Σάμῳ καὶ τιμώμενον ὑπ' αὐτῶν λέγουσι· διὸ καὶ τοὺς ἀπογόνους τοῦ ἀνδρὸς ἀεὶ διατελεῖν Σαμίοις οἰκείως καὶ φιλανθρώπως προσφερομένους, ὡς αὐτὸς Ἡρόδοτος ταῦτα γοῦν ἀπομεμαρτύρηκεν.

23 Ἐν δὲ τῇ πέμπτῃ, τῶν ἀρίστων Ἀθήνησι καὶ πρώτων ἀνδρῶν Κλεισθένη μὲν ἀναπεῖσαί φησι τὴν Πυθίαν ψευδόμαντιν γενέσθαι, προφέρουσαν ἀεὶ Λακεδαι- D μονίοις ἐλευθεροῦν ἀπὸ τῶν τυράννων [ἀεὶ] τὰς Ἀθήνας, καλλίστῳ μὲν ἔργῳ καὶ δικαιοτάτῳ προσάπτων ἀσεβήματος διαβολὴν τηλικούτου καὶ ῥᾳδιουργήματος, ἀφαιρούμενος δὲ τοῦ θεοῦ μαντείαν καλὴν καὶ ἀγαθὴν καὶ τῆς λεγομένης συμπροφητεύειν Θέμιδος ἀξίαν. Ἰσαγόραν δὲ τῆς γαμετῆς

860 B 3 τοὺς add. Steph. || 4 ἀποδοῦσιν E : -διδοῦσιν B || 10 τε ὁ Κρητικὸς codd. θ' ὁ Κρητικὸς συγγραφεὺς Schwartz ἐν τοῖς Κρητικοῖς Kaltw. || D 2 ἀεὶ secl. Steph.

dit-on, à l'activité prophétique. Il dit aussi qu'Isagoras fut le complice des assiduités de Cléomène auprès de sa femme[1] et, selon son habitude, il mêle aux blâmes, pour en renforcer le crédit, quelques éloges : « Isagoras, fils de Tisandre, était d'une famille estimée mais je ne sais rien de son ascendance éloignée, sinon que sa famille sacrifie à Zeus Carien »[2]. Voyez avec quelle grâce, avec quelle urbanité notre écrivain manie la raillerie, expédiant ainsi Isagoras chez les Cariens, comme s'il l'envoyait aux corbeaux[3] ! Quant à Aristogiton, ce n'est plus en usant de lâches détours, mais directement par la porte, qu'il le chasse pour l'envoyer en Phénicie, en lui donnant une origine géphyréenne ; les Géphyréens, ajoute-t-il, ne sont ni Eubéens, ni Érétriens, comme le croient certains, mais Phéniciens, comme le prouvent les informations qu'il a recueillies[4].

Ne pouvant enlever aux Lacédémoniens le mérite d'avoir délivré Athènes de la tyrannie, il trouve le moyen, en leur supposant le plus honteux des sentiments, d'anéantir et d'avilir un exploit particulièrement glorieux. Bientôt, dit-il, ils se mirent à penser qu'ils avaient eu tort d'agir ainsi : excités par des prophéties forgées de toutes pièces, ils avaient chassé de leur patrie, en la personne des tyrans, des hommes qui étaient leurs hôtes et qui avaient promis de leur soumettre Athènes, tout cela pour remettre la cité à un peuple ingrat. Alors, ils allèrent chercher Hippias à Sigée pour le ramener à Athènes[5]. Mais les Corinthiens s'opposèrent à ce projet et les en détournèrent par la bouche de Soclès qui décrivit tout le mal qu'avaient fait à la cité de Corinthe Cypsélos et Périandre pendant leur tyrannie. Pourtant, Périandre, d'après son récit, n'a pas commis d'action

1. Hér. V, 70 : il ne s'agit que d'une rumeur.
2. Hér. V, 66.
3. L'expression évoque l'expulsion d'un bouc émissaire : cf. Platon, *Cratyle* 396 E et Plut., *De Curios.* 518 B.
4. Voir *Notes complémentaires*, p. 246.
5. Hér. V, 91 (citation approximative). Cf. procédé n° 5.

ὑφίεσθαι Κλεομένει φοιτῶντι παρ' αὐτήν· ὡς δ' εἴωθε,
παραμιγνὺς πίστεως ἕνεκα τοῖς ψόγοις ἐπαίνους τινάς,
« Ἰσαγόρης δέ, φησίν, ὁ Τισάνδρου οἰκίης μὲν ἦν δοκίμου,
ἀτὰρ τὰ ἀνέκαθεν οὐκ ἔχω φράσαι· θύουσι δὲ οἱ συγγενεῖς E
αὐτοῦ Διὶ Καρίῳ. » Εὔρυθμός γε καὶ πολιτικὸς ὁ μυκτὴρ
τοῦ συγγραφέως, εἰς Κᾶρας ὥσπερ εἰς κόρακας ἀποδιο-
πομπουμένου τὸν Ἰσαγόραν. Ἀριστογείτονα μέντοι οὐκέτι
κύκλῳ καὶ κακῶς, ἀλλ' ἄντικρυς διὰ πυλῶν εἰς Φοινίκην
ἐξελαύνει, Γεφυραῖον γεγονέναι λέγων ἀνέκαθεν· τοὺς
δὲ Γεφυραίους οὐκ ἀπ' Εὐβοίας οὐδ' Ἐρετριεῖς, ὥσπερ
οἴονταί τινες, ἀλλὰ Φοίνικας εἶναί φησιν, αὐτὸς οὕτω
πεπυσμένος.

Ἀφελέσθαι τοίνυν Λακεδαιμονίους μὴ δυνάμενος τὴν
Ἀθηναίων ἐλευθέρωσιν ἀπὸ τῶν τυράννων αἰσχίστῳ
πάθει κάλλιστον ἔργον οἷός τ' ἐστὶν ἀφανίζειν καὶ καταισ-
χύνειν. Ταχὺ γὰρ μετανοῆσαί φησιν αὐτούς, ὡς οὐ F
ποιήσαντας ὀρθῶς, ὅτι κιβδήλοισι μαντηίοισιν ἐπαρθέντες
ἄνδρας ξείνους ὄντας αὐτοῖσι καὶ ὑποσχομένους ὑποχει-
ρίας παρέξειν τὰς Ἀθήνας ἐξήλασαν ἐκ τῆς πατρίδος
τοὺς τυράννους καὶ δήμῳ ἀχαρίστῳ παρέδωκαν τὴν
πόλιν. Εἶτα μεταπεμψαμένους Ἱππίαν ἀπὸ Σιγείου
κατάγειν εἰς τὰς Ἀθήνας· ἀντιστῆναι δὲ Κορινθίους
αὐτοῖς καὶ ἀποτρέψαι, Σωκλέους διελθόντος ὅσα Κύψελος
καὶ Περίανδρος κακὰ τὴν Κορινθίων πόλιν εἰργάσαντο
τυραννοῦντες. | Καίτοι Περιάνδρου σχετλιώτερον οὐδὲν 861 A

860 D 7 εἴωθε Hude (cf. 863 C et 868 D) : εἰώθει codd. || E 2 γε Rei. : τε codd. || 5 καὶ κακῶς E : καὶ om. B πως Wytt. πλαγίως Kron. || 7 Ἐρετριεῖς codd. : Ἐρετρίας dub. conj. Bern. ex Her. (ἐξ Ἐρετρίης) || 9 πεπυσμένος Xyl. : πεπεισ- codd. || 11 ἐλευθέρωσιν EB[mg] : -θερίαν B || F 2 κιβδήλοισι B : -λησι E || 5 τοὺς τυράννους fort. delendum (Her. V, 91) || 8 ἀποτρέψαι Cob. : στρέψαι codd. || Σωκλέους codd. cum Her. codd. AB[1]C et P. ox. 1012 fr. 9.1.55 : Σωσι- cett. Her. codd. || 9 κακὰ Wytt. : κατὰ codd.

plus criminelle et plus cruelle que l'envoi de ces trois cents jeunes gens[1] : or, quand les Samiens les enlèvent pour les arracher à leur destin, ils s'attirent, dit-il, la colère et la rancune des Corinthiens comme s'ils leur avaient fait outrage. Nous voyons à quel point son malin génie profite de toutes les occasions pour s'insinuer dans son récit et remplir son histoire de confusion et de discordances.

La révolte d'Ionie

24 Par la suite, dans son récit de la prise de Sardes, il met tout en œuvre pour ruiner et salir l'éclat de cet exploit. Il a l'audace de dénoncer comme « la cause originelle du malheur »[2] les vaisseaux que les Athéniens envoyèrent au secours des Ioniens révoltés contre le Grand Roi, parce qu'ils avaient entrepris de délivrer du joug des Barbares des cités grecques aussi nombreuses et importantes. Il prend soin de ne mentionner les Érétriens qu'au passage, en passant sous silence l'exploit qui leur valut la gloire[3]. <Les> régions de l'Ionie étaient déjà la proie des troubles et la flotte du Grand Roi s'y dirigeait, quand ils sortirent à sa rencontre et battirent les Chypriotes dans le golfe de Pamphylie ; puis, opérant un repli, ils laissèrent leurs navires près d'Éphèse, attaquèrent Sardes et assiégèrent Artapherne qui s'était réfugié dans l'Acropole, avec l'intention de débloquer Milet[4]. Ils y réussirent et chassèrent de la place les ennemis, saisis d'une prodigieuse panique ; puis, assaillis par une multitude, ils firent retraite. Voilà ce que, parmi d'autres, Lysanias de Mallos renconte dans son *Histoire d'Érétrie*[5]. Il aurait été convenable de rappeler ce magnifique exploit, ne serait-ce qu'en raison de la prise et de la destruction de cette ville[6]. Mais il ose prétendre, lui, que, vaincus par

1-2. Voir *Notes complémentaires*, p. 246-247.
3. Hér. V, 99 et 102. Cf. procédé n° 3.
4. Le texte est mal établi : cf. l'apparat critique et l'édition de P. A. Hansen, p. 23-24.
5. *Frag. Gr. Hist.* III B, 426, F. 1.
6. Hér. VI, 100 sqq.

οὐδ᾽ ὠμότερον ἔργον ἱστορεῖται τῆς ἐκπομπῆς τῶν τριακοσίων ἐκείνων, οὓς ἐξαρπάσασι καὶ διακωλύσασι παθεῖν ταῦτα Σαμίοις ὀργίζεσθαί φησι καὶ μνησικακεῖν Κορινθίους ὥσπερ ὑβρισθέντας. Τοσαύτης ἀναπίμπλησι ταραχῆς καὶ διαφωνίας τὸ κακόηθες αὐτοῦ τὸν λόγον, ἐξ ἁπάσης τῇ διηγήσει προφάσεως ὑποδυόμενον.

24 Ἐν δὲ τοῖς ἐφεξῆς τὰ περὶ Σάρδεις διηγούμενος,
ὡς ἐνῆν μάλιστα διέλυσε καὶ διελυμήνατο τὴν πρᾶξιν,
ἃς μὲν Ἀθηναῖοι ναῦς ἐξέπεμψαν Ἴωσι τιμωροὺς ἀποστᾶσι
βασιλέως, ἀρχεκάκους τολμήσας προσειπεῖν ὅτι τοσαύτας B
πόλεις καὶ τηλικαύτας Ἑλληνίδας ἐλευθεροῦν ἐπεχείρησαν
ἀπὸ τῶν βαρβάρων, Ἐρετριέων δὲ κομιδῇ μνησθεὶς ἐν
παρέργῳ καὶ παρασιωπήσας μέγα κατόρθωμα καὶ ἀοίδιμον.
Ἤδη γὰρ ὡς ⟨τῶν⟩ περὶ τὴν Ἰωνίαν συγκεχυμένων καὶ
στόλου βασιλικοῦ προσπλέοντος, ἀπαντήσαντες ἔξω
Κυπρίους ἐν τῷ Παμφυλίῳ πελάγει κατεναυμάχησαν·
εἶτ᾽ ἀναστρέψαντες ὀπίσω καὶ τὰς ναῦς ἐν Ἐφέσῳ καταλι-
πόντες ἐπέθεντο Σάρδεσι καὶ Ἀρταφέρνην ἐπολιόρκουν
εἰς τὴν ἀκρόπολιν καταφυγόντα, βουλόμενοι τὴν Μιλήτου
λῦσαι πολιορκίαν· καὶ τοῦτο μὲν ἔπραξαν καὶ τοὺς C
πολεμίους ἀνέστησαν ἐκεῖθεν, ἐν φόβῳ θαυμαστῷ γενομέ-
νους· πλήθους δ᾽ ἐπιχυθέντος αὐτοῖς, ἀπεχώρησαν. Ταῦτα
δ᾽ ἄλλοι τε καὶ Λυσανίας ὁ Μαλλώτης ἐν τοῖς περὶ
Ἐρετρίας εἴρηκε· καὶ καλῶς εἶχεν, εἰ καὶ διὰ μηδὲν
ἄλλο, τῇ γοῦν ἁλώσει καὶ φθορᾷ τῆς πόλεως ἐπειπεῖν τὸ
ἀνδραγάθημα τοῦτο καὶ τὴν ἀριστείαν· ὃ δὲ καὶ κρατηθέν-

861 A 2 ἱστορεῖται E : ἐστορεῖται B ἐστιν εἶπας Ald. an ἔστιν εἰπεῖν ? nos || ἐκπομπῆς codd. : ἐκτομῆς Leon. || 6 τὸν λόγον EB^s.l.^ : τῶν λόγων B || B 5 ἤδη codd. : ᾔδει Rei. || post ὡς suppl. τῶν Wytt. : lac. 5 litt. codd. ἐπύθοντο τὰ Cob. || συγκεχυμένων Wytt. -μέν.ν E -μένην B -μένα Cob. || 6-7 στόλου ... κατεναυμάχησαν codd. : στόλῳ βασιλικῷ ἐκ Κύπρου τῇ Ἰωνίᾳ προσπλέοντι ἔξω ἐν τῷ Παμφυλίῳ πελάγει ἀπαντήσαντες κατεναυμάχησαν Pletho. || C 5 εἰ om. B.

les Barbares, ils furent poursuivis jusqu'à leurs navires[1], alors que Charon de Lampsaque ne mentionne rien de tel et écrit en propres termes : « Les Athéniens firent voile avec vingt trières pour venir à la rescousse des Ioniens, puis marchèrent sur Sardes : ils occupèrent tous les quartiers de Sardes à l'exception des fortifications royales. Après cela, ils se retirèrent en direction de Milet »[2].

Platées, Sparte et Athènes

25 Au Livre Six, il raconte comment les Platéens remirent leur sort entre les mains des Spartiates qui leur conseillèrent de s'adresser plutôt aux Athéniens « parce qu'ils étaient leurs voisins et constituaient un recours appréciable » ; il ajoute sans présenter cela comme une conjecture ou une opinion personnelle, mais comme une information précise : « Dans cette recommandation des Lacédémoniens la bienveillance avait <moins> de part que la volonté de créer des ennuis aux Athéniens en les opposant aux Béotiens »[3]. A moins donc qu'Hérodote ne soit un historien malveillant, les Spartiates n'étaient que des intrigants malveillants, les Athéniens eurent la stupidité de se laisser duper et les Platéens, loin d'être traités avec bienveillance et respect, furent jetés entre les deux camps pour fournir l'occasion d'une guerre.

Les Spartiates et la pleine lune

26 Voici encore un point sur lequel on l'a désormais clairement convaincu de mensonge : d'après lui, les Lacédémoniens attendirent la pleine lune, ce qui les empêcha de porter secours aux Athéniens à Marathon. Or, non seulement ils sont partis, en d'autres circonstances, livrer je ne sais combien de combats en début de mois, sans attendre la pleine lune, mais peu s'en fallut qu'ils ne prissent part aussi à cette bataille-là, qui eut lieu au début du mois de Boédromion, le six[4], si bien qu'à leur arrivée sur les lieux ils purent encore voir les cadavres[5]. Voici pourtant ce qu'il écrit au sujet

1-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 247-248.

τας αὐτοὺς ὑπὸ τῶν βαρβάρων φησὶν εἰς τὰς ναῦς καταδιωχθῆναι, μηδὲν τοιοῦτο τοῦ Λαμψακηνοῦ Χάρωνος ἱστοροῦντος, ἀλλὰ ταυτὶ γράφοντος κατὰ λέξιν· « Ἀθηναῖοι δ' εἴκοσι τριήρεσιν ἔπλευσαν ἐπικουρήσοντες τοῖς Ἴωσι, καὶ εἰς Σάρδεις ἐστρατεύσαντο καὶ εἷλον τὰ D περὶ Σάρδεις ἅπαντα χωρὶς τοῦ τείχους τοῦ βασιληίου· ταῦτα δὲ ποιήσαντες ἐπαναχωροῦσιν εἰς Μίλητον ».

25 Ἐν δὲ τῇ ἕκτῃ διηγησάμενος περὶ Πλαταιέων ὡς σφᾶς αὐτοὺς ἐδίδοσαν Σπαρτιάταις, οἱ δὲ μᾶλλον ἐκέλευσαν πρὸς Ἀθηναίους τρέπεσθαι « πλησιοχώρους ἐόντας αὐτοῖς καὶ τιμωρέειν οὐ κακούς », προστίθησιν οὐ καθ' ὑπόνοιαν οὐδὲ δόξαν, ἀλλ' ὡς ἀκριβῶς ἐπιστάμενος, ὅτι « ταῦτα συνεβούλευον οἱ Λακεδαιμόνιοι οὐ κατ' εὔνοιαν ⟨οὕτω⟩ τῶν Πλαταιέων, ὡς βουλόμενοι τοὺς Ἀθηναίους ἔχειν πόνον συνεστεῶτας Βοιωτοῖς. » Οὐκοῦν εἰ μὴ κακοήθης Ἡρόδοτος, ἐπίβουλοι μὲν καὶ κακοήθεις Λακεδαι- E μόνιοι, ἀναίσθητοι δ' Ἀθηναῖοι παρακρουσθέντες, Πλαταιεῖς δ' οὐ κατ' εὔνοιαν οὐδὲ τιμήν, ἀλλὰ πολέμου πρόφασις εἰς μέσον ἐρρίφησαν.

26 Καὶ μὴν τὴν πανσέληνον ἤδη σαφῶς ἐξελήλεγκται Λακεδαιμονίων καταψευδόμενος, ἥν φησι περιμένοντας αὐτοὺς εἰς Μαραθῶνα μὴ βοηθῆσαι τοῖς Ἀθηναίοις· οὐ γὰρ μόνον ἄλλας μυρίας ἐξόδους καὶ μάχας πεποίηνται μηνὸς ἱσταμένου, μὴ περιμείναντες τὴν πανσέληνον, ἀλλὰ καὶ ταύτης τῆς μάχης, ἕκτῃ Βοηδρομιῶνος ἱσταμένου γενομένης, ὀλίγον ἀπελείφθησαν, ὥστε καὶ θεάσασθαι τοὺς νεκροὺς ἐπελθόντες ἐπὶ τὸν τόπον. Ἀλλ' ὅμως F

861 D 7 ἐόντας αὐτοῖς E : ὄντας ἑαυτοῖς B ‖ 10 οὕτω add. Xyl. ex Her. VI, 108 ‖ 11 πόνον codd. : -ους Turn. ex Her. ‖ E 1 καὶ κακοήθεις Λακεδαιμόνιοι B : Λακ- καὶ κακ- E ‖ 5 ἐξελήλεγκται E : -λήλεκται B ‖ 10 ἕκτῃ Rei. : ἕκτης codd. ‖ F 1 ἐπελθόντες Abresch. : -ας codd.

de la pleine lune : « Il leur <était> impossible de le faire sur-le-champ, car ils ne voulaient pas violer l'usage : on était en effet au début du mois, <le neuf>, et ils se refusaient à partir en campagne le neuf, puisque le disque n'était pas encore plein. Ils attendirent donc la pleine lune »[1].

Mais voyons ! tu fais passer au début du mois la pleine lune, qui le divise en deux parties égales[2], bouleversant de fond en comble le ciel, le calendrier et tout le reste ! Et, bien que tu proclames ton intention d'écrire l'histoire grecque <« pour ne pas la laisser sans gloire »>[3] et que tu te consacres surtout à Athènes, tu n'as même pas fait mention de la procession que cette cité organise encore maintenant vers Agrae, le sixième jour, en guise d'action de grâces pour cette victoire. Voilà du moins un argument qui permet à Hérodote de se défendre contre l'accusation que l'on porte contre lui d'avoir reçu beaucoup d'argent des Athéniens pour les avoir flattés. En effet, s'il avait lu ce passage aux Athéniens, ils n'auraient pas laissé passer sans protester l'épisode de Philippide qui, le neuvième jour du mois, une fois la bataille terminée, aurait appelé les Lacédémoniens au combat, et cela après avoir fait, comme il le dit lui-même, le trajet Athènes-Sparte en moins de deux jours[4]. A moins que les Athéniens aient attendu d'avoir vaincu l'ennemi pour demander l'intervention des alliés ! Pourtant, le présent de dix talents qu'il reçut d'Athènes, sur décret proposé par Anytos, c'est Diyllos, un historien athénien qui est loin d'être méprisé, qui en a parlé[5]. D'autre part, dans son récit de la bataille de Marathon, Hérodote, selon la plupart des auteurs, même en donnant le nombre des morts, a diminué l'éclat de cette victoire. En effet, on raconte que les

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 248.
2. Il n'y avait pas de correspondance parfaite entre l'année lunaire et celle des calendriers des cités. La pleine lune ne tombait donc pas forcément le 15 du mois et l'argument de Plutarque n'a par conséquent aucune portée, sinon rhétorique.
3. Hér. *Prologue*.
4-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 248.

ταῦτα περὶ τῆς πανσελήνου γέγραφεν· « Ἀδύνατα δέ
σφι ⟨ἦν⟩ τὸ παραυτίκα ποιέειν ταῦτα, οὐ βουλομένοισι
λύειν τὸν νόμον· ἦν γὰρ ἱσταμένου τοῦ μηνὸς ⟨ἐνάτη⟩·
ἐνάτῃ δὲ οὐκ ἐξελεύσεσθαι ἔφασαν, οὐ πλήρεος ἐόντος
τοῦ κύκλου. Οὗτοι μὲν οὖν τὴν πανσέληνον ἔμενον. »

Σὺ δὲ μεταφέρεις τὴν πανσέληνον εἰς ἀρχὴν μηνὸς
⟨ἐκ⟩ διχομηνίας, καὶ τὸν οὐρανὸν ὁμοῦ καὶ τὰς ἡμέρας
καὶ πάντα πράγματα συνταράσσεις· καὶ τὰ τῆς Ἑλλάδος
ἐπαγγελλόμενος γράφειν ⟨ὡς μὴ ἀκλεᾶ γένηται⟩, | ἐσπου- 862 A
δακὼς δὲ περὶ τὰς Ἀθήνας διαφερόντως, οὐδὲ τὴν πρὸς
Ἄγρας πομπὴν ἱστόρηκας ἣν πέμπουσιν ἔτι νῦν τῇ ἕκτῃ
χαριστήρια τῆς νίκης ἑορτάζοντες. Ἀλλὰ τοῦτό γε
βοηθεῖ τῷ Ἡροδότῳ πρὸς ἐκείνην τὴν διαβολὴν ἣν ἔχει
κολακεύσας τοὺς Ἀθηναίους ἀργύριον πολὺ λαβεῖν
παρ' αὐτῶν. Εἰ γὰρ ἀνέγνω ταῦτ' Ἀθηναίοις, οὐκ ἂν εἴασαν
οὐδὲ περιεῖδον ἐνάτῃ τὸν Φιλιππίδην παρακαλοῦντα
Λακεδαιμονίους ἐπὶ τὴν μάχην ἐκ τῆς μάχης γεγενημένον,
καὶ ταῦτα δευτεραῖον εἰς Σπάρτην ἐξ Ἀθηνῶν, ὡς αὐτός
φησιν, ἀφιγμένον· εἰ μὴ μετὰ τὸ νικῆσαι τοὺς πολεμίους B
Ἀθηναῖοι μετεπέμποντο τοὺς συμμάχους. Ὅτι μέντοι
δέκα τάλαντα δωρεὰν ἔλαβεν ἐξ Ἀθηνῶν Ἀνύτου τὸ
ψήφισμα γράψαντος, ἀνὴρ Ἀθηναῖος οὐ τῶν παρημελη-
μένων ἐν ἱστορίᾳ, Δίυλλος εἴρηκεν. Ἀπαγγείλας δὲ τὴν
ἐν Μαραθῶνι μάχην ὁ Ἡρόδοτος, ὡς μὲν οἱ πλεῖστοι
λέγουσι, καὶ τῶν νεκρῶν τῷ ἀριθμῷ καθεῖλε τὸ ἔργον.

861 F 3 ἦν add. nos ex Her. || 4-5 ἐνάτη · ἐνάτῃ Xyl. ex Her. VI, 106 : ἐνάτῃ codd. || 5 οὐ codd. : μὴ οὐ Her. || 7 δὲ B : lac. 3 litt. E || 8 ἐκ add. Wytt. || post διχομηνίας add. οὔσης Leon. οὖσαν Rei. || 862 A 1 ὡς μὴ ἀκλεᾶ γένηται Pearson ex Her. I, 1 : lac. 18-22 litt. codd. τὰ τῶν βαρβάρων ἐπαίρεις λόγῳ Turn. || 3 ἕκτῃ Valck. : Ἑκάτῃ codd. <ἕκτῃ> τῇ Ἑκάτῃ Hub. || A 8 ἐνάτῃ Wytt. : ἐναγῆ codd. ἐνάγειν ἐνάτῃ Rei. || Φιλιππίδην codd. cum Her. codd. DRSV : Φειδι- Rei. ex Her. codd. ABCP cf. Aristoph. *Nub.* || B 3 Ἀνύτου Basil. : ἀντὶ τοῦ codd. || 6 post Ἡρόδοτος lac. susp. Pearson.

Athéniens avaient fait le vœu de sacrifier à Artémis Chasseresse autant de chevreaux qu'ils abattraient de Barbares, mais qu'après la bataille, le nombre des victimes se révélant incommensurable, ils demandèrent à la déesse dans une résolution l'autorisation de s'acquitter par un sacrifice annuel de cinq cents chevrettes[1].

La trahison des Alcméonides

27 Mais laissons cela pour voir ce qui se passa après la bataille : «Les Barbares cinglèrent, <dit-il>, vers le large avec les navires rescapés, reprirent les esclaves Érétriens dans l'île où ils les avaient laissés et contournèrent le cap Sounion afin de parvenir dans la ville avant les Athéniens. Parmi les Athéniens, on accusait les Alcméonides de leur avoir donné l'idée de cette manœuvre : ils se seraient en effet mis d'accord avec les Perses et auraient brandi un bouclier comme signal, une fois que les Barbares eurent embarqué ; c'est ainsi qu'ils contournèrent le cap Sounion»[2]. Passons sur ce nom d'esclaves qu'il donne alors aux Érétriens, dont le courage et le sens de l'honneur ne furent pas inférieurs à ceux des autres Grecs et qui subirent un sort indigne de leur vaillance[3]. Peu importe aussi l'accusation portée contre les Alcméonides qui comptaient parmi eux les familles les plus nobles et les plus glorieuses[4]. Mais l'édifice de la victoire s'écroule, la portée d'un exploit aussi célèbre est réduite à néant, il ne semble même plus y avoir eu de combat ni d'action d'importance, mais simplement un choc de quelques instants au moment où les Barbares débarquaient (c'est le langage même des railleurs qui déprécient l'événement), si vraiment, après la bataille, ils ne se sont pas enfuis, coupant les amarres de leurs navires et se confiant au vent pour qu'il les emporte le plus loin possible de l'Attique[5] ; non, l'on brandit pour eux

1-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 248-249.

Εὐξαμένους γάρ φασι τοὺς ᾿Αθηναίους τῇ ᾿Αγροτέρᾳ
θύσειν χιμάρους ὅσους ἂν τῶν βαρβάρων καταβάλωσιν,
εἶτα μετὰ τὴν μάχην ἀναρίθμου πλήθους τῶν νεκρῶν
ἀναφανέντος, παραιτεῖσθαι ψηφίσματι τὴν θεὸν ὅπως
καθ᾿ ἕκαστον ἐνιαυτὸν ἀποθύωσι πεντακοσίας τῶν χιμάρων. C

27 Οὐ μὴν ἀλλὰ τοῦτ᾿ ἐάσαντες ἴδωμεν ⟨τὰ⟩ μετὰ
τὴν μάχην· «Τῇσι δὲ λοιπῇσι, ⟨φησίν⟩, οἱ βάρβαροι
ἐξανακρουσάμενοι καὶ ἀναλαβόντες ἐκ τῆς νήσου ἐν τῇ
ἔλιπον τὰ ἐξ ᾿Ερετρίης ἀνδράποδα, περιέπλεον Σούνιον,
βουλόμενοι φθῆναι τοὺς ᾿Αθηναίους ἀφικόμενοι εἰς τὸ
ἄστυ· αἰτίη δ᾿ ἔσχεν ᾿Αθηναίοισι ἐξ ᾿Αλκμεωνιδέων
μηχανῆς αὐτοὺς ταῦτα ἐπινοηθῆναι· τούτους γὰρ συνθε-
μένους τοῖσι Πέρσῃσι ἀναδεῖξαι ἀσπίδα ἐοῦσιν ἤδη ἐν τῇσι
νηυσί· οὗτοι μὲν δὴ περιέπλεον Σούνιον.» ᾿Ενταῦθα τὸ
μὲν τοὺς ᾿Ερετριέας ἀνδράποδα προσειπεῖν, οὔτε τόλμαν
῾Ελλήνων οὐδενὸς οὔτε φιλοτιμίαν ἐνδεεστέραν παρα- D
σχομένους καὶ παθόντας ἀνάξια τῆς ἀρετῆς, ἀφείσθω·
διαβεβλημένων δὲ τῶν ᾿Αλκμαιωνιδῶν, ἐν οἷς οἱ μέγιστοί
τε τῶν οἴκων καὶ δοκιμώτατοι τῶν ἀνδρῶν ἦσαν, ἐλάττων
λόγος· ἀνατέτραπται δὲ τῆς νίκης τὸ μέγεθος καὶ τὸ
τέλος εἰς οὐδὲν ἥκει τοῦ περιβοήτου κατορθώματος,
οὐδ᾿ ἀγών τις ἔοικεν οὐδ᾿ ἔργον γεγονέναι τοσοῦτον,
ἀλλὰ πρόσκρουσμα βραχὺ τοῖς βαρβάροις ἀποβᾶσιν,
ὥσπερ οἱ διασύροντες καὶ βασκαίνοντες λέγουσιν, εἰ
μετὰ τὴν μάχην οὐ φεύγουσι κόψαντες τὰ πείσματα
τῶν νεῶν, τῷ φέροντι προσωτάτω τῆς ᾿Αττικῆς ἀνέμῳ E

862 B 8 φασι Mez. : φησι codd. || C 2 τὰ add. Turn. || 3 φησίν add. Bern. || 4 τῇ Turn. : αὐτῇ codd. || 6 ἀφικόμενοι Rei. : -κομενο et lac. 1-2 litt. E -κομένους B cum Her. cod. S || 7 αἰτίη Turn. cum Her. codd. B²DRSV : -ίην codd. cum Her. codd. AB¹CP || ἔσχεν Turn. : ἔσχον codd. ἔσχεν ἐν Her. codd. AB || 10 νηυσί B : ναυσίν E || D 8 πρόσκρουσμα codd. cf. 137 C : -κρουμα Bern. cf. *Mor.* 1106 B.

un bouclier comme un signal de trahison, ils font voile vers Athènes avec l'espoir de s'en emparer et, contournant tranquillement le cap Sounion, viennent mouiller à la hauteur de Phalère[1], tandis que les premiers des Athéniens, les plus prestigieux, par désespoir, <trahissent> leur cité. Et, de fait, un peu plus loin, absolvant les Alcméonides, il rejette sur d'autres l'accusation de trahison : « Un bouclier a bien été brandi, on ne peut dire les choses autrement », dit Hérodote, <comme> s'il l'avait vu lui-même[2]. Or un tel fait ne pouvait se produire, puisque les Athéniens avaient remporté une victoire écrasante ; s'il s'était produit, le signal n'aurait pas été vu des Barbares, que leur fuite entraînait vers leurs navires, accablés de fatigue, de blessures et de projectiles, et qui abandonnaient les lieux aussi rapidement que le pouvait chacun d'eux. Mais, quand il fait apparemment volte-face pour défendre les Alcméonides contre les accusations qu'il est le premier à avoir lancé contre eux, en disant : « Cela m'étonne et je n'accepte pas la tradition selon laquelle les Alcméonides auraient pu brandir un bouclier comme un signal dont ils seraient convenus avec les Perses, parce qu'ils voulaient que les Athéniens fussent soumis aux Barbares et à Hippias »[3], je me souviens d'une petite phrase proverbiale :

« Attends un peu, crabe, je vais te relâcher »[4].

Pourquoi t'efforces-tu de prendre, si, après avoir pris, tu t'apprêtes à relâcher ? Toi aussi, tu accuses, puis tu défends. Tu écris contre des hommes illustres des propos calomnieux pour ensuite les retirer, montrant clairement que tu n'as pas confiance en toi-même : en effet, n'est-ce pas ta voix que tu as entendu parler de ce bouclier que les Alcméonides auraient montré aux

1. Hér. VI, 115.
2. Hér. VI, 124.
3. Hér. VI, 121.
4. Il s'agit d'une fable proverbiale mettant en scène un crabe et un serpent (Diehl, *Anth. Lyr. Gr.*, 1964, II, p. 184).

παραδόντες αὐτούς· ἀλλ' αἴρεται μὲν ἀσπὶς αὐτοῖς
προδοσίας σημεῖον, ἐπιπλέουσι δὲ ταῖς Ἀθήναις ἐλπίζοντες
αἱρήσειν καὶ καθ' ἡσυχίαν Σούνιον κάμψαντες ὑπεραιωροῦν-
ται Φαλήρων, οἱ δὲ πρῶτοι καὶ δοκιμώτατοι τῶν ἀνδρῶν
⟨προδιδόασιν⟩ ἀπεγνωκότες τὴν πόλιν· καὶ γὰρ ἀπολύων
ὕστερον Ἀλκμαιωνίδας ἑτέροις τὴν προδοσίαν ἀνατίθησιν·
« ἀνεδείχθη μὲν γὰρ ἀσπίς, καὶ τοῦτο οὐκ ἔστιν ἄλλως
εἰπεῖν », φησὶν ⟨ὡς⟩ αὐτὸς ἰδών. Τοῦτο δ' ἀμήχανον
μὲν ἦν γενέσθαι, νενικηκότων κατὰ κράτος τῶν Ἀθηναίων·
γενόμενον δ' οὐκ ἂν ὑπὸ τῶν βαρβάρων συνώφθη, φυγῇ
καὶ πόνῳ πολλῷ καὶ τραύμασι καὶ βέλεσιν εἰς τὰς ναῦς
ἐλαυνομένων καὶ ἀπολιπόντων τὸ χωρίον, ὡς ἕκαστος F
τάχους εἶχεν. Ἀλλ' ὅταν γε πάλιν ὑπὲρ τῶν Ἀλκμαιωνιδῶν
ἀπολογεῖσθαι προσποιούμενος ἃ πρῶτος ἀνθρώπων ἐπενή-
νοχεν ἐγκλήματα εἴπῃ « ⟨θῶϋμα δέ μοι⟩ καὶ οὐκ ἐνδέχομαι
τὸν λόγον Ἀλκμεωνίδας ἄν ποτε ἀναδεῖξαι Πέρσῃσι ἐκ
συνθήματος ἀσπίδα, βουλομένους ⟨ὑπὸ βαρβάροισί⟩ τε
εἶναι Ἀθηναίους ⟨καὶ⟩ ὑπὸ Ἱππίῃ », κόμματός τινος
ἀναμιμνῄσκομαι παροιμιακοῦ·

Μένε, καρκίνε, καί σε μεθήσω.

Τί γὰρ ἐσπούδακας καταλαβεῖν εἰ καταλαβὼν μεθιέναι
μέλλεις; Καὶ σὺ κατηγορεῖς, εἶτ' ἀπολογῇ· | καὶ γράφεις 863 A
κατ' ἐπιφανῶν ἀνδρῶν διαβολάς, ἃς πάλιν ἀναιρεῖς,
ἀπιστῶν γε σεαυτῷ δηλονότι· σεαυτοῦ γὰρ ἀκήκοας
λέγοντος Ἀλκμαιωνίδας ἀνασχεῖν ἀσπίδα νενικημένοις

862 E 5 Φαλήρων codd. : -ου Her. VI, 116 ‖ 6 προδιδόασιν suppl. Amy. : lac. 7-10 litt. codd. ‖ 8 ἄλλως Steph. : ἀλλ' ὡς codd. ‖ 9 ὡς add. Wytt. ‖ F 3 προσποιούμενος Steph. : -ώμεθα codd. -ῆται Turn. πρόσποιῆται μεθεὶς Pearson ‖ 4 post ἐγκλή-ματα add. καὶ Pearson ‖ εἰπῇ Wytt. : εἴη codd. ‖ Θώϋμα δέ μοι suppl. Turn. ex Her. VI, 121 : lac. 10 litt. codd. ‖ 6 ὑπὸ βαρβάροισί add. Turn. ex Her. VI, 121 ‖ τε Turn. : γε codd. ‖ 863 A 3 γε Wytt. : δὲ codd. δὴ dub. conj. Bern. τίνι δέ ; Rei.

Barbares qui s'enfuyaient après leur défaite ? En outre, même quand tu prends la défense des Alcméonides, tu te révèles sycophante. En effet, si « cette famille manifeste envers les tyrans une aversion encore plus forte que celle de Callias, fils de Phainippos et père d'Hipponicos »[1], comme tu l'écris alors, que feras-tu de cette conjuration dont tu parles dans le premier livre ? Tu dis que, pour lier leur famille à Pisistrate, ils le firent revenir d'exil, voulant rétablir la tyrannie, et ne l'auraient chassé de nouveau que lorsqu'il fut accusé d'avoir des rapports contre nature avec sa femme[2]. Vous voyez à quel point tout cela est confus.

<Au milieu des> calomnies et des insinuations concernant les Alcméonides, il glisse un éloge de Callias, fils de Phainippos, sans oublier le nom de son fils, Hipponicos[3], qui était selon lui un des plus riches citoyens d'Athènes, reconnaissant ainsi n'avoir mentionné Callias d'une manière tout à fait inutile que pour faire sa cour à Hipponicos et lui faire plaisir.

L'abstention des Argiens

28 Tous savent aussi que les Argiens n'ont pas refusé de s'allier aux autres Grecs, mais qu'ils ont revendiqué <le commandement de la moitié des troupes alliées>[4], pensant qu'ils pourraient ainsi ne pas toujours suivre les Lacédémoniens, leurs pires ennemis, en obéissant à leurs ordres. Ils ne pouvaient pas l'éviter autrement, mais Hérodote leur prête le mobile le plus désobligeant quand il écrit : « Voyant que les Grecs recherchaient leur soutien et sachant que les Lacédémoniens ne céderaient aucune part du commandement, ils firent cette demande afin d'avoir

1. Hér. VI, 121. Le chapitre 122 est considéré comme interpolé par Legrand et Schuckburgh. Il n'est pas sûr que Plutarque n'ait pas lu ce chapitre. Plutarque considère qu'Hérodote a voulu flatter les descendants de Callias. Il semble qu'il ait plutôt voulu faire ressortir les mérites supérieurs des Alcméonides (Legrand, *Notice*, livre VI, p. 44, note 1). Cf. Swoboda, *R.E.* VIII, col. 1907 sqq., s.v. *Hipponicos* 2 et X, col. 1615 sqq., s.v. *Kallias*. 2.

2-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 249.

καὶ φεύγουσι τοῖς βαρβάροις. Καὶ μὴν ἐν οἷς περὶ
Ἀλκμαιωνιδῶν ἀπολογῇ σεαυτὸν ἀποφαίνεις συκοφάντην·
εἰ γὰρ « μᾶλλον ἢ ὁμοίως Καλλίῃ τῷ Φαινίππου,
Ἱππονίκου δὲ πατρί, φαίνονται μισοτύραννοι ἐόντες »,
ὡς ἐνταῦθα γράφεις, Ἀλκμαιωνίδαι, ποῦ θήσεις αὐτῶν
ἐκείνην τὴν συνωμοσίαν ἣν ἐν τοῖς πρώτοις γέγραφας,
ὡς ἐπιγαμίαν ποιησόμενοι Πεισιστράτῳ κατήγαγον αὐτὸν
ἀπὸ τῆς φυγῆς ἐπὶ τὴν τυραννίδα καὶ οὐκ ἂν ἐξήλασαν B
αὖθις, ἕως διεβλήθη παρανόμως τῇ γυναικὶ μιγνύμενος ;
Ταῦτα μὲν οὖν τοιαύτας ἔχει ταραχάς.

⟨Μεταξὺ δὲ⟩ τῆς Ἀλκμαιωνιδῶν διαβολῆς καὶ ὑπονοίας, τοῖς Καλλίου τοῦ Φαινίππου χρησάμενος ἐπαίνοις καὶ προσάψας αὐτῷ τὸν υἱὸν Ἱππόνικον, ὃς ἦν καθ' Ἡρόδοτον ἐν τοῖς πλουσιωτάτοις Ἀθηναίων, ὡμολόγησεν ὅτι, μηδὲν τῶν πραγμάτων δεομένων, ἀλλὰ θεραπείᾳ καὶ χάριτι τοῦ Ἱππονίκου τὸν Καλλίαν παρενέβαλεν.

28 Ἐπεὶ δ' Ἀργείους ἅπαντες ἴσασιν οὐκ ἀπειπαμένους τοῖς Ἕλλησι τὴν συμμαχίαν, ⟨ἡγεῖσθαι δὲ
κατὰ τὸ ἥμισυ πάσης τῆς συμμαχίας⟩ ἀξιώσαντας
ὡς ἂν μὴ Λακεδαιμονίοις ἐχθίστοις καὶ πολεμιωτάτοις
οὖσι ποιοῦντες ἀεὶ τὸ προστασσόμενον ἕπωνται, καὶ C
τοῦτ' ἄλλως οὐκ ἦν, αἰτίαν κακοηθεστάτην ὑποβάλλεται, γράφων· « Ἐπεὶ δέ σφεας παραλαμβάνειν τοὺς Ἕλληνας, οὕτω δὴ ἐπισταμένους ὅτι οὐ μεταδώσουσι τῆς ἀρχῆς Λακεδαιμόνιοι, μεταιτέειν ἵν' ἐπὶ προφάσεως

863 B 1-2 ἂν ... ἕως codd. : ἂν delendum aut εἰ μὴ pro ἕως scribendum censet Rei. || 4 μεταξὺ δὲ suppl. Xyl. : lac. 10-12 litt. in E post Ἀλκμαιωνιδῶν lac. 8 litt. in B ἐν μέσῳ γὰρ suppl. Pearson || 9 παρενέβαλεν Rei. : παρέβαλεν codd. || 11-12 ἡγεῖσθαι δὲ κατὰ τὸ ἥμισυ πάσης τῆς συμμαχίας add. Rei. ex Her. VII, 148 || 12 ἀξιώσαντας Basil. : -τα codd. || C 3 παραλαμβάνειν Rei. ex Her. : καταλαμβάνει codd. || 4 οὕτω Turn. : αὐτῷ codd. αὐτοῖς B[s.l.].

un prétexte pour ne pas bouger »[1]. C'est cet épisode, selon lui, que rappela plus tard Artaxerxès en déclarant à des ambassadeurs argiens venus à Suse qu'il « ne voyait pas de meilleure amie que la cité d'Argos »[2]. Puis, dans un mouvement de recul dont il a l'habitude, il ajoute qu'il ne connaît pas l'exacte vérité à ce sujet, mais qu'il sait qu'aucun homme n'est à l'abri des reproches : « Ce ne sont pas les Argiens qui eurent la conduite la plus honteuse. J'ai le devoir de rapporter <ce que l'on dit et non à coup sûr de croire à tout> ; ce que je dis là doit s'appliquer à tout mon récit. Or, on dit aussi que ce furent précisément les Argiens qui appelèrent le Perse contre la Grèce après un échec militaire contre les Lacédémoniens, parce qu'ils préféraient <n'importe quel état> à la triste situation où ils se trouvaient alors »[3].

Lui-même nous rapporte comment l'Éthiopien accueillit une offre d'huile parfumée et de pourpre : « Trompeurs sont les onguents, trompeurs sont les vêtements des Perses »[4] ; ne pourrait-on pas lui appliquer ces mots et dire : « Trompeuses les expressions, trompeuse l'apparence extérieure du discours d'Hérodote » ?

« Tout est tortueux, rien n'est de bon aloi, tout n'est que détours »[5] :

Comme les peintres font ressortir les zones éclairées grâce à l'ombre, de même, en les niant, il aggrave les calomnies et, par ses paroles ambiguës, il approfondit les soupçons. Si vraiment, au lieu de prendre les armes avec les Grecs, les Argiens ont, pour une question de commandement, abdiqué aussi au

1. Hér. VII, 150. Cf. procédé n° 5.

2. Hér. VII, 151-152 : l'entrevue des Argiens et d'Artaxerxès est un épisode de la mission de Callias dont la date est discutée. Bien que certains veuillent la placer en 471-469 parce que des sources anciennes parlent de la paix de Cimon, il vaut mieux admettre la date de 449-8 (cf. H. T. Wade-Gery, « The peace of Callias », *Athenian studies presented to W. S. Ferguson*, 1940, p. 121 sqq. ; A. T. Olmstead, *History of the Persian Empire*, Chicago, 1948, p. 310-311 ; H. Bengtson, *The Greeks and the Persians*, Delacorte Press, New York, 1968, p. 96).

3-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 249-250.

ἡσυχίαν ἄγωσι.» Τούτων δ' ὕστερον ἀναμνῆσαί φησιν Ἀρταξέρξην ἀναβάντας εἰς Σοῦσα πρέσβεις Ἀργείων, κἀκεῖνον εἰπεῖν ὡς «οὐδεμίαν νομίζοι πόλιν Ἄργεος φιλιωτέρην»· εἶθ' ὑπείκων, ὥσπερ εἴωθε, καὶ ἀναδυόμενος οὐκ εἰδέναι φησὶ περὶ τούτων ἀτρεκέως, εἰδέναι δ' ὅτι πᾶσιν ἀνθρώποις ἐστὶν ἐγκλήματα καὶ «οὐκ Ἀργείοισιν αἴσχιστα πεποίηται. Ἐγὼ δὲ λέγειν ὀφείλω D
⟨τὰ λεγόμενα, πείθεσθαί γε μὴν οὐ παντάπασι ὀφείλω,⟩ καί μοι τὸ ἔπος τοῦτο ἐχέτω ἐς πάντα τὸν λόγον. Ἐπεὶ καὶ ταῦτα λέγεται ὡς ἄρα Ἀργεῖοι ἦσαν οἱ ἐπικαλεσάμενοι τὸν Πέρσην ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα, ἐπειδή σφι πρὸς τοὺς Λακεδαιμονίους κακῶς ἡ αἰχμὴ ἑστήκεε, ⟨πᾶν⟩ δὴ βουλόμενοι σφίσι εἶναι πρὸ τῆς παρούσης λύπης».

Ἆρ' οὖν οὐχ, ὅπερ αὐτὸς τὸν Αἰθίοπά φησι πρὸς τὰ μύρα καὶ τὴν πορφύραν εἰπεῖν, ὡς δολερὰ μὲν τὰ χρίματα, δολερὰ δὲ τὰ εἵματα τῶν Περσέων ἐστί, τοῦτ' ἄν τις εἴποι πρὸς αὐτὸν ὡς δολερὰ μὲν τὰ ῥήματα, δολερὰ δὲ τὰ σχήματα τῶν Ἡροδότου λόγων; E

Ἑλικτὰ κοὐδὲν ὑγιὲς ἀλλὰ πᾶν πέριξ,

ὥσπερ οἱ ζῳγράφοι τὰ λαμπρὰ τῇ σκιᾷ τρανότερα ποιοῦσιν, οὕτω ταῖς ἀρνήσεσι τὰς διαβολὰς ἐπιτείνοντος αὐτοῦ καὶ τὰς ὑπονοίας ταῖς ἀμφιβολίαις βαθυτέρας ποιοῦντος. Ἀργεῖοι δ' ὅτι μὲν οὐ συναράμενοι τοῖς Ἕλλησιν, ἀλλὰ

863 C 7 Ἀρταξέρξην codd. cum Her. cod. D : Ἀρτο- Bern. cum Her. codd. pl. (utrumque in Plut. libris) || 9 ὑπείκων Emp. : -ειπών codd. || D 1 πεποίηται Steph. ex Her. : -ηνται codd. || λέγειν ὀφείλω codd. : ὀφείλω λέγειν Her. VII, 152 || 2 τὰ λεγόμενα, πείθεσθαί γε μὴν οὐ παντάπασι ὀφείλω add. Steph. ex Her. || 6 αἰχμὴ B : αἰκμὴ E || ἑστήκεε Steph. ex Her. : ἕστηκεν εἰ codd. ἑστήκει Hansen. || πᾶν suppl. Steph. ex Her. : lac. 4-5 litt. codd. || 7 σφίσι εἶναι πρὸ Rei. ex Her. σφίσι προσεῖναι codd. σφι προεῖναι Wylt. || 9 μύρα B : μῦρα E || χρίματα Naber cf Clem. Alex. *Strom.* p. 344 : χείματα codd. ἀλείμματα Turn. χρώματα in *Mor.* 270 E et 646 B || 2 κοὐδὲν Dueb. : καὶ οὐδὲν codd.

profit des Lacédémoniens leurs prétentions à la valeur militaire, ils ont déshonoré Héraclès et leur noble lignage, c'est indéniable. Or, il valait mieux participer à la libération des Grecs <sous> le commandement des Siphniens et des Kythniens[1] que de déserter tous ces glorieux combats parce qu'ils disputaient le commandement aux Spartiates. Mais si ce sont eux qui appelèrent le Perse contre la Grèce à cause d'un échec militaire infligé par les Lacédémoniens, pourquoi n'eurent-ils pas une attitude ouvertement favorable aux Mèdes au moment de l'invasion ? Même s'ils ne voulaient pas rejoindre l'armée du Grand Roi, pourquoi ne pas ravager au moins la Laconie à l'arrière, pourquoi ne pas s'emparer à nouveau de Thyreae[2], ou employer un moyen quelconque pour harceler les Lacédémoniens ? Ils pouvaient faire grand tort aux Grecs en ne permettant pas aux Lacédémoniens de diriger vers Platées un aussi fort contingent d'hoplites.

Les Athéniens et les autres cités

29 Mais, dira-t-on, à cet endroit de son récit, il a tout de même exalté les Athéniens en leur décernant le titre de sauveurs de la Grèce. Oui, et son attitude serait correcte et honnête si aux éloges ne venaient se joindre autant de propos diffamatoires. Or, il déclare que les Lacédémoniens auraient été trahis par le reste des Grecs et que, « dans leur isolement, après avoir accompli de grands exploits, ils seraient morts en héros <...> ou bien, voyant auparavant que les autres Grecs aussi se ralliaient aux Mèdes, ils auraient traité avec Xerxès »[3] ; dès lors, on voit clairement qu'il ne dit pas cela pour faire l'éloge des Athéniens, et qu'il ne loue les Athéniens que pour dire du mal de tous les autres à la fois. Car comment pourrait-on s'indigner de le voir insulter sans cesse les Thébains et les Phocidiens

1. Sur les Kythniens, cf. *infra*, 873 E.
2. Thyreac : bourgade frontalière que se disputaient Argiens et Lacédémoniens (Hér. I, 82).
3. Voir *Notes complémentaires*, p. 250.

διὰ τὴν ἡγεμονίαν καὶ τῆς ἀρετῆς Λακεδαιμονίοις ἐκστάν-
τες, κατῄσχυναν [ἂν] τὸν Ἡρακλέα καὶ τὴν εὐγενείαν, οὐκ
ἔστιν ἀντειπεῖν. 〈Ὑπὸ〉 Σιφνίοις γὰρ ἦν καὶ Κυθνίοις
ἄμεινον ἐλευθεροῦν τοὺς Ἕλληνας ἢ Σπαρτιάταις φιλονι-
κοῦντας ὑπὲρ ἀρχῆς ἐγκαταλιπεῖν τοσούτους καὶ τοιού- F
τους ἀγῶνας. Εἰ δ᾽ αὐτοὶ ἦσαν οἱ ἐπικαλεσάμενοι τὸν
Πέρσην ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα διὰ τὴν κακῶς ἑστῶσαν αὐτοῖς
αἰχμὴν πρὸς Λακεδαιμονίους, πῶς οὐκ ἐμήδιζον ἀναφανδὸν
ἥκοντος οὐδ᾽, εἰ μὴ συστρατεύειν ἐβούλοντο βασιλεῖ,
τὴν γοῦν Λακωνικὴν ὑπολειπόμενοι κακῶς ἐποίουν, ἢ
Θυρέας ἥπτοντο πάλιν ἢ τρόπον ἄλλον ἀντελαμβάνοντο
καὶ παρηνώχλουν Λακεδαιμονίοις, | μέγα βλάψαι δυνά- 864 A
μενοι τοὺς Ἕλληνας, εἰ μὴ παρῆκαν εἰς Πλαταιὰς ἐκείνους
ἐκστρατεῦσαι τοσούτοις ὁπλίταις ;

29 Ἀλλ᾽ Ἀθηναίους γε μεγάλους ἐνταῦθα τῷ λόγῳ
πεποίηκε καὶ σωτῆρας ἀνηγόρευκε τῆς Ἑλλάδος · ὀρθῶς
γε ποιῶν καὶ δικαίως, εἰ μὴ πολλὰ καὶ βλάσφημα προσῆν
τοῖς ἐπαίνοις. Νῦν δὲ προδοθῆναι μὲν ἂν λέγων ὑπὸ τῶν
ἄλλων Ἑλλήνων Λακεδαιμονίους, « μονωθέντας δ᾽ ἂν
καὶ ἀποδεξαμένους ἔργα μεγάλα ἀποθανεῖν γενναίως 〈...〉,
ἢ πρὸ τούτου ὁρῶντας καὶ τοὺς 〈ἄλλους〉 Ἕλληνας
μηδίζοντας ὁμολογίῃ ἂν χρήσασθαι πρὸς Ξέρξεα »,
δῆλός ἐστιν οὐ τοῦτο λέγων εἰς τὸν Ἀθηναίων ἔπαινον,
ἀλλ᾽ Ἀθηναίους ἐπαινῶν, ἵνα κακῶς εἴπῃ τοὺς ἄλλους B
ἅπαντας. Τί γὰρ ἄν τις ἔτι δυσχεραίνοι Θηβαίους ἀεὶ

863 E 7 Λακεδαιμονίοις E : -μόνιοι B || 8 ἂν del. Rei. || 8-9 οὐκ ἔστιν ἀντειπεῖν E : οὐδ᾽ ἔστιν ἀντειπεῖν post ἐκστάντες transp. B || 9 Ὑπὸ add. Wytt. : σὺν Mez. || Κυθνίοις B : Κύνθ- E || 10-11 φιλονικοῦντας Hansen cf. 856 A : φιλονει- codd. || 864 A 2 εἰ Dueb. : ἢ codd. || 9 ἀποδεξαμένους Wess. ex Her. : ὑπο- codd. || ἢ ταῦτα ἂν ἔπαθον post γενναίως Her. VII, 139 lac. ind. Xyl. || 10 τούτου codd. : τοῦ Her. || ἄλλους add. Xyl. ex Her. || 11 ὁμολογίῃ B : -οίῃ E || 12 τοῦτο Turn. : τούτους codd. || B 2 ἔτι δυσχεραίνοι Rei. : ἐπιδυσχεραίνῃ codd.

avec un acharnement féroce, puisqu'il accuse aussi de trahison les peuples qui furent à l'avant-garde des défenseurs de la Grèce, trahison qui ne s'est pas <produite>, mais qui aurait pu se produire selon son hypothèse. Il considère même comme impossible de déterminer si les Lacédémoniens seraient tombés en combattant l'ennemi ou s'ils se seraient rendus ; sans doute leur conduite aux Thermopyles lui semblait-elle une preuve insuffisante en leur faveur.

Ameinoclès

30 Dans son récit du naufrage qui frappa les navires du Grand Roi, il raconte qu'un Magnésien, Ameinoclès, fils de Cratinas, fit un énorme butin avec les richesses qui étaient tombées des navires et « s'empara d'innombrables objets en or » ; même envers lui, il n'oublie pas de se montrer mordant : « Cet homme, pour le reste malheureux, n'eut que la chance de s'enrichir grâce à ses trouvailles : un malheur bien cruel <le tourmentait, celui d'avoir tué son fils> ». C'est clair pour tout le monde : il n'a introduit dans son récit ces objets en or, leur découverte et ce trésor rejeté par les flots que pour préparer l'occasion de mentionner qu'Ameinoclès avait tué son fils[1].

Les Thébains

31 Aristophane de Béotie a écrit que les Thébains lui refusèrent l'argent qu'il demandait et que, comme il tentait d'avoir des entretiens et des discussions avec les jeunes gens, les magistrats le lui interdirent, en raison de leur rusticité et de leur aversion pour la culture[2]. Bien qu'il n'y ait

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 250.

2. *Frag. Gr. Hist.* III B, 379, F. 5. Il semble que l'on racontait la même chose à propos des rapports entre Hérodote et les Corinthiens : cf. Ps.-Dio Chrys., *Or.* 37 et Marcellinus, *Vita Thucydidis* 27, selon lequel le mépris des Corinthiens à son égard aurait conduit Hérodote à affirmer qu'ils s'étaient enfuis de Salamine. Les Athéniens sont pour une grande part responsables des propos malveillants dont les Béotiens sont victimes : cf. Plutarque, *De esu carnium* 995 E et P. Guillon, *La Béotie antique*, Paris, Belles-Lettres, 1948, p. 79-92 et 95.

καὶ Φωκέας πικρῶς αὐτοῦ καὶ κατακόρως ἐξονειδίζοντος,
ὅπου καὶ τῶν προκινδυνευσάντων ὑπὲρ τῆς ʽΕλλάδος
τὴν οὐ ⟨γενομένην μέν⟩, γενομένην δ᾽ ἄν, ὡς αὐτὸς
εἰκάζει, καταψηφίζεται προδοσίαν; Αὐτοὺς δὲ Λακεδαιμο-
νίους ἐν ἀδήλῳ θέμενος ἐπηπόρησεν εἴτ᾽ ἔπεσον ἂν
μαχόμενοι τοῖς πολεμίοις εἴτε παρέδωκαν ἑαυτούς, μικροῖς
γε νὴ Δία τεκμηρίοις αὐτῶν ἀπιστήσας τοῖς περὶ
Θερμοπύλας.

30 Διηγούμενος δὲ συμπεσοῦσαν ναυαγίαν ταῖς βασιλι-
καῖς ναυσὶ καὶ ὅτι πολλῶν χρημάτων ἐκπεσόντων ᾽Αμεινο-
κλῆς ὁ Κρητίνεω Μάγνης ἀνὴρ ὠφελήθη μεγάλως, « χρύσεα C
ἄφατα [καὶ] χρήματα περιβαλόμενος », οὐδὲ τοῦτον
ἄδηκτον παρῆκεν, « ἀλλ᾽ ὁ μὲν τἆλλα, φησίν, οὐκ
εὐτυχέων εὑρήμασι μέγα πλούσιος ἐγένετο· ἦν γάρ τις
καὶ τοῦτον ἄχαρις συμ⟨φορὴ λυπεῦσα παιδοφόνος⟩ ».
Τοῦτο μὲν οὖν παντὶ δῆλον ὅτι τὰ χρυσᾶ χρήματα καὶ τὰ
εὑρήματα καὶ τὸν ἐκβρασσόμενον ὑπὸ τῆς θαλάσσης
πλοῦτον ἐπεισήγαγε τῇ ἱστορίᾳ, χώραν καὶ τόπον ποιῶν
ἐν ᾧ θήσεται τὴν ᾽Αμεινοκλέους παιδοφονίαν.

31 ᾽Αριστοφάνους δὲ τοῦ Βοιωτοῦ γράψαντος ὅτι
χρήματα μὲν αἰτήσας οὐκ ἔλαβε παρὰ Θηβαίων, ἐπιχειρῶν D
δὲ τοῖς νέοις διαλέγεσθαι καὶ συσχολάζειν ὑπὸ τῶν
ἀρχόντων ἐκωλύθη δι᾽ ἀγροικίαν αὐτῶν καὶ μισολογίαν,
ἄλλο μὲν οὐδὲν ἔστι τεκμήριον· ὁ δ᾽ ʽΗρόδοτος τῷ

864 B 5 οὐ γενομένην μέν, γενομένην δ᾽ ἄν nos : οὐ γενομένην δ᾽ ἄν codd. γενομένην μὲν οὔ, γενομένην δ᾽ ἄν Pearson || 6 εἰκάζει Rei. : -οι codd. || 9 ἀπιστήσας E : ἀπο- B || C 1 Κρητίνεω Pearson ex Her. : Κρησίνεω codd. || χρύσεα Her. codd. : χρύσια codd. || 2 ἄφατα om. Her. codd. ABC || καὶ codd. non exstat in Her. secl. Poh. || τοῦτον Mez. : τοῦτο codd. || 4 ἦν Steph. ex Her : τὴν E[p.c] B || τις E : αἰτίαν B || τι conj. Turn. || 6 τοῦτον codd. : τούτῳ Turn. || post ἄχαρις συμ- suppl. -φορὴ λυπεῦσα παιδοφόνος Steph. ex Her. : lac. 14-16 litt. codd. || 7 παντὶ Steph. : πάντη codd. || χρήματα Steph. : ῥήματα codd. || D 1 παρὰ Θηβαίων Pletho : παρ᾽ ᾽Αθηναίων codd.

aucune preuve, le témoignage d'Aristophane se trouve renforcé par les accusations qu'Hérodote lance contre les Thébains, tantôt mensongères, <tantôt injustes>, tantôt inspirées par la haine et l'hostilité à l'égard des Thébains. Pour les Thessaliens, en effet, il respecte la vérité en déclarant que, dès le début, ils furent contraints de se rallier aux Mèdes[1] ; quant aux autres peuples, il prophétise qu'ils auraient abandonné les Lacédémoniens, mais, ajoute-t-il, « contre leur gré et sous la contrainte entraînée par la prise de leurs villes, une à une »[2]. Mais, aux Thébains, il n'accorde pas l'excuse d'une telle contrainte : or, ils envoyèrent à Tempé cinq cents soldats sous le commandement de Mnamias[3] et, aux Thermopyles, le contingent demandé par Léonidas[4]. Ils furent d'ailleurs les seuls avec les Thespiens à demeurer auprès de lui, car les autres s'en allèrent après l'encerclement[5]. Quand le Barbare fut maître des défilés et occupa les hauteurs, quand le Spartiate Démarate, qui avait noué des rapports d'hospitalité avec Attaginos, le chef de l'oligarchie, eut réussi à en faire l'ami et l'hôte du Grand Roi[6] tandis que les Grecs restaient sur leurs navires et que personne ne s'aventurait sur la terre ferme, alors seulement, ils acceptèrent une trêve sous la contrainte d'une situation très grave. En effet, ils n'avaient pas, comme les Athéniens, la mer et des navires, ils n'habitaient pas, comme les Spartiates, très loin, à l'autre bout de la Grèce : le Mède n'était qu'à une journée et demie de marche quand ils l'affrontèrent dans les défilés, combattirent et succombèrent en compagnie des seuls Spartiates et Thespiens. Notre écrivain est assez honnête pour reconnaître que les Lacédémoniens, isolés et abandonnés par les alliés, auraient peut-être traité avec Xerxès. Mais il injurie les Thébains, que pareille nécessité réduisit à pareille extrémité. Comme il ne pouvait leur contester l'accomplissement de ce magnifique exploit, pour en salir la gloire en supposant un mobile honteux,

1-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 251.

᾿Αριστοφάνει μεμάρτυρηκε, δι᾿ ὧν τὰ μὲν ψευδῶς, τὰ δ᾿ ⟨ἀδίκως⟩, τὰ δὲ ὡς μισῶν καὶ διαφερόμενος τοῖς Θηβαίοις ἐγκέκληκε. Θεσσαλοὺς μὲν γὰρ ὑπ᾿ ἀνάγκης ἀποφαίνεται μηδίσαι τὸ πρῶτον, ἀληθῆ λέγων· καὶ περὶ τῶν ἄλλων ῾Ελλήνων μαντευόμενος ὡς προδόντων ἂν Λακεδαιμονίους, ὑπεῖπεν ὡς « οὐκ ἑκόντων ἀλλ᾿ ὑπ᾿ ἀνάγκης ἁλισκομένων κατὰ πόλεις. » Θηβαίοις δὲ τῆς αὐτῆς E
ἀνάγκης οὐ δίδωσι τὴν αὐτὴν συγγνώμην. Καίτοι πεντακοσίους μὲν εἰς τὰ Τέμπη καὶ Μναμίαν στρατηγὸν ἔπεμψαν, εἰς δὲ Θερμοπύλας ὅσους ᾔτησε Λεωνίδας· οἳ καὶ μόνοι σὺν Θεσπιεῦσι παρέμειναν αὐτῷ, τῶν ἄλλων ἀπολιπόντων μετὰ τὴν κύκλωσιν· ἐπεὶ δὲ τῶν παρόδων κρατήσας ὁ βάρβαρος ἐν τοῖς ὅροις ἦν καὶ Δημάρατος ὁ Σπαρτιάτης διὰ ξενίας εὔνους ὢν ᾿Ατταγίνῳ τῷ προεστῶτι τῆς ὀλιγαρχίας διεπράξατο φίλον βασιλέως γενέσθαι καὶ ξένον, οἱ δ᾿ ῞Ελληνες ἐν ταῖς ναυσὶν ἦσαν, πεζῇ δ᾿ οὐδεὶς προσήλαυνεν, οὕτω προσεδέξαντο τὰς διαλύσεις ὑπὸ F
τῆς μεγάλης ἀνάγκης ἐγκαταληφθέντες. Οὔτε γὰρ θάλασσα καὶ νῆες αὐτοῖς παρῆσαν ὡς ᾿Αθηναίοις, οὔτ᾿ ἀπωτάτω κατῴκουν ὡς Σπαρτιᾶται τῆς ῾Ελλάδος ἐν μυχῷ, μιᾶς δ᾿ ἡμέρας ὁδὸν καὶ ἡμισείας ἀπέχοντι τῷ Μήδῳ συστάντες ἐπὶ τῶν στενῶν καὶ διαγωνισάμενοι μετὰ μόνων Σπαρτιατῶν καὶ Θεσπιέων ἠτύχησαν. | ῾Ο δὲ συγγραφεὺς οὕτως ἐστὶ 865 A
δίκαιος ὥστε Λακεδαιμονίους μὲν μονωθέντας καὶ γενομένους συμμάχων ἐρήμους τυχὸν ἄν φησιν ὁμολογίῃ χρήσασθαι πρὸς Ξέρξεα. Θηβαίοις δὲ τὸ αὐτὸ διὰ τὴν αὐτὴν ἀνάγκην παθοῦσι λοιδορεῖται. Τὸ δὲ μέγιστον καὶ κάλλιστον ἔργον ἀνελεῖν μὴ δυνηθεὶς ὡς οὐ πραχθὲν αὐτοῖς, αἰτίᾳ

864 D 6 δ᾿ ἀδίκως suppl. nos : post δὲ διὰ lac. 6-8 litt. codd. διὰ κολακείαν Turn. alii alia || E 8 ξενίας codd. : -ίαν Rei. ex Her. IX, 15 || ᾿Ατταγίνῳ Pletho ex Her. : ᾿Απαγίνῳ codd. || F 2 ἐγκαταληφθέντες Wytt. : -καταλειφθέντες codd. || 4 ὁδὸν E : -ῷ B || 865 A 3-4 χρήσασθαι Cob. ex Her. VII, 139 : χρῆσθαι codd. || 6 αἰτίᾳ dub. Wytt. : -η codd.

il écrit : « Les alliés que Léonidas renvoyait lui obéirent et s'en allèrent. Les Thespiens et les Thébains furent les seuls à rester auprès des Lacédémoniens. Parmi eux, les Thébains restaient de mauvais gré et contre leur volonté, car Léonidas les retenait comme des otages. Les Thespiens en revanche restaient de leur plein gré et affirmaient qu'ils n'abandonneraient jamais Léonidas et ses compagnons pour s'en aller »[1].

Allons, n'est-il pas évident qu'une rancœur et une malveillance personnelles l'entraînent non seulement à calomnier de manière mensongère et injuste la cité des Thébains mais à ne même pas se soucier de rendre sa calomnie convaincante, ni même des moyens qui lui permettront de dissimuler à la grande majorité des gens qu'il a conscience de se contredire ? En effet, après avoir dit que Léonidas, « se rendant compte que les alliés manquaient d'ardeur et ne voulaient pas s'engager à ses côtés, les invita à s'en aller »[2], il se contredit peu après en disant qu'il retint malgré eux les Thébains ; or, il eût été plus raisonnable de les renvoyer, même s'ils [ne] voulaient [pas] rester, si vraiment on les accusait de médiser. A un moment où le manque d'ardeur n'était plus de mise, à quoi bon mêler des suspects aux combattants? Le roi des Spartiates, chef suprême de la Grèce, n'était pas assez sot pour « retenir comme des otages »[3] quatre cents soldats en armes avec l'aide de ses trois cents compagnons, alors même que déjà, derrière comme devant, l'ennemi se faisait pressant : s'il les menait déjà auparavant comme des otages, dans l'extrême péril, on pouvait s'attendre à ce qu'ils se

1. Hér. VII, 222. Plutarque aurait pu citer un passage beaucoup plus clair, VII, 205 (οἱ δὲ ἄλλα φρονέοντες ἔπεμπον).
2. Hér. VII, 220.
3. Hér. VII, 222.

φαύλῃ καὶ ὑπονοίᾳ διαλυμαινόμενος ταῦτ᾽ ἔγραφεν· « Οἱ
μέν νυν ξύμμαχοι ⟨οἱ⟩ ἀποπεμπόμενοι ᾤχοντό τε ἀπιόντες
καὶ ἐπείθοντο Λεωνίδῃ, Θεσπιέες δὲ καὶ Θηβαῖοι κατέμειναν
μοῦνοι παρὰ Λακεδαιμονίοισι. Τούτων δὲ Θηβαῖοι μὲν
ἀέκοντες ἔμενον καὶ οὐ βουλόμενοι — κατεῖχε γάρ σφεας
Λεωνίδης ἐν ὁμήρων λόγῳ ποιεύμενος —, Θεσπιέες δὲ
ἑκόντες μάλιστα, οἳ οὐδαμὰ ἔφασαν ἀπολιπόντες Λεωνίδην B
καὶ τοὺς μετὰ τούτου ἀπαλλάξεσθαι. »

Εἶτ᾽ οὐ δῆλός ἐστιν ἰδίαν τινὰ πρὸς Θηβαίους ἔχων
ὀργὴν καὶ δυσμένειαν, ὑφ᾽ ἧς οὐ μόνον διέβαλε ψευδῶς καὶ
ἀδίκως τὴν πόλιν, ἀλλ᾽ οὐδὲ τοῦ πιθανοῦ τῆς διαβολῆς
ἐφρόντισεν, οὐδ᾽ ὅπως αὐτὸς ἑαυτῷ τὰ ἐναντία λέγων
⟨πᾶσι⟩ παρ᾽ ὀλίγους ἀνθρώποις οὐ φανεῖται συνειδώς;
Προειπὼν γὰρ ὡς ὁ Λεωνίδης, « ἐπεί τ᾽ ᾔσθετο τοὺς
συμμάχους ἐόντας ἀπροθύμους καὶ οὐκ ἐθέλοντας συγκιν-
δυνεύειν, κελεύσαι σφέας ἀπαλλάττεσθαι », πάλιν μετ᾽ ὀλί-
γον λέγει τοὺς Θηβαίους ἄκοντας αὐτὸν κατασχεῖν, οὓς C
εἰκὸς ἦν ἀπελάσαι καὶ [μὴ] βουλομένους παραμένειν, εἰ
μηδίζειν αἰτίαν εἶχον. Ὅπου γὰρ οὐκ ἐδεῖτο τῶν μὴ
προθύμων, τί χρήσιμον ἦν ἀναμεμῖχθαι μαχομένοις
ἀνθρώπους ὑπόπτους; Οὐ γὰρ δὴ φρένας εἶχε τοιαύτας
ὁ τῶν Σπαρτιατῶν βασιλεὺς καὶ τῆς ῾Ελλάδος ἡγεμών,
ὥστε « κατέχειν ἐν ὁμήρων λόγῳ » τοῖς τριακοσίοις
τοὺς τετρακοσίους ὅπλ᾽ ἔχοντας καὶ προσκειμένων ἔμπροσ-
θεν ἤδη καὶ ὄπισθεν ἅμα τῶν πολεμίων· καὶ γὰρ εἰ
πρότερον ἐν ὁμήρων λόγῳ ποιούμενος ἦγεν αὐτούς, ἔν γε

865 A 8 οἱ add. Rei. : om. codd. cum Her. codd. ABC ‖ 9 Θεσπιέες Basil. : -εῖς codd. ‖ 12 ὁμήρων Steph. : -ου codd. ‖ B 1 οὐδαμὰ vel οὐδαμῇ in Her. libris : οὐδαμᾶ codd. οὐκ Her. VII, 222 ‖ 2 ἀπαλλάξεσθαι Steph. ex Her. : -ασθαι codd. ‖ 4 διέβαλε Steph. : -βλαψε codd. ‖ 7 πᾶσι παρ᾽ ὀλίγους ἀνθρώποις Herw. (cf. Plut. *Cat. Mi.* 20, 8) : παρ᾽ ὀλίγους ἀνθρώπους codd. ‖ 10 κελεύσαι Rei. : κελεύσας codd. ‖ C 2 ἀπελάσαι E : -ᾶσαι B -ᾶσθαι Ald. cf. 869 B ‖ μὴ del. Basil. ‖ 7 ὁμήρων E : -ου B.

moquent de Léonidas et à ce que Léonidas redoute encore plus d'être encerclé par eux que par les Barbares. En outre, comment ne pas trouver ridicule que Léonidas donne l'ordre aux autres Grecs de partir pour échapper à la mort toute proche, et retienne les Thébains afin de les garder pour la Grèce, lui qui allait mourir! S'il les considérait vraiment comme des otages, ou plutôt comme des esclaves, il n'aurait pas dû les retenir parmi les soldats qui allaient mourir, mais les livrer aux Grecs qui s'en allaient. Enfin, la dernière explication possible, selon laquelle Léonidas les aurait retenus parce qu'il savait qu'ils allaient mourir, est détruite elle aussi par l'historien quand il qualifie en ces termes l'ambition de Léonidas : « C'est en pensant à cela, et parce qu'il voulait réserver la gloire aux Spartiates, qu'il renvoya les alliés, et non en raison de leur désaccord avec lui »[1]. Ç'eût été le comble de la stupidité de retenir des ennemis pour les faire participer à la gloire qu'il refusait aux alliés. Or, les faits le montrent clairement : loin d'être mal vu des Thébains, Léonidas les considérait comme des amis sûrs. Il était en effet passé à Thèbes à la tête de son armée et, sur sa demande, on lui avait accordé le privilège, refusé à tout autre, de coucher dans le sanctuaire d'Héraclès ; il avait raconté aux Thébains la vision qui lui était venue en songe : il lui avait semblé voir sur une mer hérissée par de fortes vagues les villes les plus célèbres et les plus importantes de la Grèce agitées et ébranlées de mouvements désordonnés, tandis

1. Hér. VII, 220. Diodore XI, 9, donne la même raison, en ajoutant que Léonidas voulait réserver les alliés pour d'autres combats. Cf. procédé n° 5.

τοῖς ἐσχάτοις εἰκὸς ἦν καιροῖς ἐκείνους τε Λεωνίδα μηδὲν φροντίσαντας ἀπαλλαγῆναι καὶ Λεωνίδαν δεῖσαι D τὴν ὑπ' ἐκείνων μᾶλλον ἢ τῶν βαρβάρων κύκλωσιν. Ἄνευ δὲ τούτων, πῶς οὐ γελοῖος ὁ Λεωνίδας, τοὺς μὲν ἄλλους Ἕλληνας ἀπιέναι κελεύων ὡς αὐτίκα μάλα τεθνηξομένους, Θηβαίους δὲ κωλύων ὡς ὑπ' αὐτοῦ φυλάττοιντο τοῖς Ἕλλησιν ἀποθνῄσκειν μέλλοντος; Εἰ γὰρ ὡς ἀληθῶς ἐν ὁμήρων λόγῳ, μᾶλλον δ' ἀνδραπόδων, περιῆγε τοὺς ἄνδρας, οὐ κατέχειν ὤφειλεν αὐτοὺς μετὰ τῶν ἀπολουμένων, ἀλλὰ παραδοῦναι τοῖς ἀπιοῦσι τῶν Ἑλλήνων. Ὃ δὲ λοιπὸν ἦν τῶν αἰτίων εἰπεῖν, ὅτι ὡς ἀπολουμένους κατεῖχε, καὶ τοῦτ' ἀνῄρηκεν ὁ συγγραφεύς, οἷς E περὶ τῆς φιλοτιμίας τοῦ Λεωνίδου κατὰ λέξιν ⟨εἴρηκε⟩· « Ταῦτα δὲ δὴ ἐπιλεγόμενον Λεωνίδην καὶ βουλόμενον καταθέσθαι κλέος μούνων Σπαρτιητέων ἀποπέμψαι τοὺς συμμάχους μᾶλλον ἢ τῇσι γνώμῃσι διενεχθέντας. » Ὑπερβολὴ γὰρ εὐηθείας ἦν, ἧς ἀπήλαυνε δόξης τοὺς συμμάχους κατέχειν μεθέξοντας τοὺς πολεμίους. Ὅτι τοίνυν οὐ διεβέβλητο τοῖς Θηβαίοις ὁ Λεωνίδας, ἀλλὰ καὶ φίλους ἐνόμιζε βεβαίους, ἐκ τῶν πεπραγμένων δῆλόν ἐστι. Καὶ γὰρ παρῆλθεν εἰς Θήβας ἄγων τὸ στράρευμα καὶ δεηθεὶς ἔτυχεν οὗ μηδὲ εἷς ἄλλος, ἐν τῷ ἱερῷ κατακοιμηθῆναι τοῦ Ἡρακλέους, καὶ τὴν ὄψιν ἣν εἶδεν ὄναρ ἐξήγγειλε F τοῖς Θηβαίοις· ἔδοξε γὰρ ἐν θαλάσσῃ πολὺν ἐχούσῃ καὶ τραχὺν κλύδωνα τὰς ἐπιφανεστάτας καὶ μεγίστας πόλεις τῆς Ἑλλάδος ἀνωμάλως διαφέρεσθαι καὶ σαλεύειν,

865 D 4 ἀπιέναι Xyl. : ἀπεῖναι codd. || 5 τεθνηξομένους codd. : -όμενος Leon. || 9 ἀπολουμένων Xyl. : ἀπολλυμένων codd. || 10-E 1 ὅτι ὡς ἀπολουμένους Turn. : ἴσως δὲ ἀπολουμένων codd. (glossema ad ἀπολλυμένων 865 D 10 Wytt. videtur) || E 2 εἴρηκε suppl. Xyl. : lac. 6-9 litt. codd. || 3 δὲ codd. cum Her. cod. S : τε Rei. ex Her. codd. pl. || Λεωνίδην Dueb. : -εα codd. || 4 μούνων codd. : μούνον Her. cod. C μοῦνον Her. codd. pl. || 5 τῇσι γνώμῃσι codd. : γνώμῃ Her. codd. || F 1 ὄναρ codd. : Ἥραν Ald.

que la cité de Thèbes les dépassait toutes et s'élevait bien haut vers le ciel pour ensuite disparaître brusquement. Tout cela préfigurait exactement le destin qui frappa cette cité beaucoup plus tard[1].

32 En racontant cette bataille, Hérodote a encore réussi à obscurcir l'éclat du plus bel exploit de Léonidas : selon lui, tous tombèrent dans le défilé même, tout près de la Butte. Or, il en fut tout autrement. Quand ils apprirent pendant la nuit que les ennemis opéraient leur mouvement tournant, ils se levèrent et marchèrent vers le camp et vers la tente du roi, pour le tuer lui-même et trouver la mort auprès de son corps. Ils s'avancèrent donc jusqu'à la tente, tuant tous ceux qu'ils rencontraient ou les mettant en fuite. Puis, comme ils ne trouvaient pas Xerxès, ils se mirent à errer à sa recherche à travers la foule innombrable de l'armée et furent à grand'peine massacrés par les Barbares qui les encerclaient de tous côtés[2]. Je raconterai dans ma *Vie de Léonidas* tous les actes de bravoure et toutes les déclarations des Spartiates qu'il passe aussi sous silence, mais il n'est pas sans intérêt d'en parler un peu dès maintenant. Avant leur départ, on avait célébré des jeux funèbres en leur honneur, et cela en présence de leurs pères et de leurs mères ; quant à Léonidas, comme on lui disait qu'il emmenait vraiment trop peu de soldats au combat, il répondit : « Ils sont nombreux, car ils vont mourir »[3]. A sa femme qui lui demandait au moment de partir s'il avait quelque chose à lui dire, il répondit, se tournant vers elle : « Épouse des braves et donne le jour à des braves »[4]. Aux Thermopyles, après l'encerclement, voulant arracher au danger deux personnes de la noblesse, il donna un message à l'un d'eux et lui donna l'ordre de partir. Mais celui-ci

1. Il s'agit de l'hégémonie thébaine sous le règne d'Épaminondas de 371 à 362. Thèbes fut détruite par Alexandre en 335.
2-4. Voir *Notes complémentaires*, p. 251-252.

τὴν δὲ Θηβαίων ὑπερέχειν τε πασῶν καὶ μετέωρον ἀρθῆναι πρὸς τὸν οὐρανὸν εἶτ᾿ ἐξαίφνης ἀφανῆ γενέσθαι· καὶ ταῦτα μὲν ἦν ὅμοια τοῖς ὕστερον χρόνῳ πολλῷ συμπεσοῦσι περὶ τὴν πόλιν. |

32 ʽΟ δ᾿ ʽΗρόδοτος ἐν τῇ διηγήσει τῆς μάχης καὶ 866 A
τοῦ Λεωνίδου τὴν μεγίστην ἠμαύρωκε πρᾶξιν, αὐτοῦ πεσεῖν πάντας εἰπὼν ἐν τοῖς στενοῖς περὶ τὸν Κολωνόν· ἐπράχθη δ᾿ ἄλλως. ᾿Επεὶ γὰρ ἐπύθοντο νύκτωρ τὴν περίοδον τῶν πολεμίων, ἀναστάντες ἐβάδιζον ἐπὶ τὸ στρατόπεδον καὶ τὴν σκηνὴν [ὀλίγου δεῖν] βασιλέως, ὡς ἐκεῖνον αὐτὸν ἀποκτενοῦντες καὶ περὶ ἐκείνῳ τεθνηξόμενοι· μέχρι μὲν οὖν τῆς σκηνῆς ἀεὶ τὸν ἐμποδὼν φονεύοντες, τοὺς δ᾿ ἄλλους τρεπόμενοι προῆλθον· ἐπεὶ δ᾿ οὐχ ηὑρίσκετο Ξέρξης, ζητοῦντες ἐν μεγάλῳ καὶ ἀχανεῖ στρατεύματι καὶ πλανώμενοι μόλις ὑπὸ τῶν βαρβάρων B
πανταχόθεν περιχυθέντων διεφθάρησαν. ῞Οσα δ᾿ ἄλλα πρὸς τούτῳ τολμήματα καὶ ῥήματα τῶν Σπαρτιατῶν καταλέλοιπεν, ἐν τῷ Λεωνίδου βίῳ γραφήσεται· μικρὰ δ᾿ οὐ χεῖρόν ἐστι καὶ νῦν διελθεῖν. ᾿Αγῶνα μὲν γὰρ ἐπιτάφιον αὐτῶν ἠγωνίσαντο πρὸ τῆς ἐξόδου καὶ τοῦτον ἐθεῶντο πατέρες αὐτῶν καὶ μητέρες· αὐτὸς δ᾿ ὁ Λεωνίδας πρὸς μὲν τὸν εἰπόντα παντελῶς ὀλίγους ἐξάγειν αὐτὸν ἐπὶ τὴν μάχην « πολλούς μέν, ἔφη, τεθνηξομένους »· πρὸς δὲ τὴν γυναῖκα, πυνθανομένην ἐξιόντος εἴ τι λέγοι, μεταστραφεὶς εἶπεν « ἀγαθοῖς γαμεῖσθαι καὶ ἀγαθὰ τίκτειν ». ᾿Εν δὲ Θερμοπύλαις μετὰ τὴν κύκλωσιν δύο C
τῶν ἀπὸ γένους ὑπεξελέσθαι βουλόμενος ἐπιστολὴν ἐδίδου ⟨τῷ⟩ ἑτέρῳ καὶ ἔπεμπεν· ὁ δ᾿ οὐκ ἐδέξατο φήσας

866 A 6 ὀλίγου δεῖν codd. del. Rei. propter insequentem lineam || 7 ἐκεῖνον codd. : ἐκεῖ Rei. || B 4 καταλέλοιπεν codd. : παρα- Wytt. || 6 αὐτῶν Leon. : αὑτῶν Russell : αὐτῷ codd. || 9 post μὲν add. οὖν Pletho. || C 3 τῷ ἑτέρῳ Wytt. : ἑτέρῳ codd. θατέρῳ Rei.

refusa et se mit en colère : « C'est comme combattant et non comme courrier que je t'ai suivi »[1]. Il confia alors au second un message à transmettre aux autorités de Sparte. Mais l'autre répondit : <« Il vaut mieux que je reste ici,> la situation <sera meilleure si je reste> »[2]. Puis il saisit son bouclier et prit place dans les rangs. On pourrait excuser ces omissions chez un autre ; mais, puisque notre auteur rassemble et mentionne des détails comme le pet d'Amasis[3], le cortège d'ânes mené par un voleur, les outres qu'il passait à la ronde[4], et tant de faits du même ordre, on peut penser que la négligence ou le mépris n'expliquent pas qu'il ait oublié ces exploits ou ces paroles glorieuses, mais bien la malveillance ou l'injustice envers certains.

33 Il dit que tout d'abord les Thébains « n'ont combattu aux côtés des Grecs que parce qu'ils y étaient contraints »[5] ; à ce qu'il semble, non seulement Xerxès, mais aussi Léonidas avait des porteurs de fouet dans son armée, qui contraignaient les Thébains à combattre contre leur gré sous les coups de fouet. Peut-on imaginer sycophante plus féroce? A propos de soldats qui pouvaient prendre la fuite, il affirme qu'ils ont combattu sous la contrainte et, d'un autre côté, qu'ils ont de leur plein gré rallié le camp des Mèdes ! Ensuite il écrit : « Alors que les autres Grecs se hâtaient de gagner la Butte, les Thébains se mirent à l'écart et, tendant les mains, s'élancèrent au-devant des Barbares en leur disant, ce qui était l'exacte vérité, qu'ils étaient partisans des Mèdes, qu'ils avaient donné la terre et l'eau <...> au Grand Roi, qu'ils étaient venus aux Thermopyles sous la contrainte et qu'ils étaient innocents du

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 252.
2. Cf. *Apophtegm. Lac.* 225 E : Le reproche d'omission n'est guère justifié, puisqu'Hérodote rapporte l'histoire du devin Mégistias et celle d'Eurytos, qui sont tout à fait analogues (VII, 221 et 229-231).
3. Hér. II, 162.
4. Hér. II, 121 (histoire de Rhampsinite). Cf. procédé n° 3.
5. Hér. VII, 233.

μετ᾽ ὀργῆς· «μαχατάς τοι, οὐκ ἀγγελιαφόρος, εἰπό-
μαν»· τὸν δ᾽ ἕτερον ἐκέλευεν εἰπεῖν τι πρὸς τὰ τέλη τῶν
Σπαρτιατῶν· ὁ δ᾽ ἀπεκρίνατο· ⟨«κρείσσων ἐγὼ μένων
καὶ κρείσσον᾽ ἐμοῦ μένοντος⟩ τὰ πράγματα», καὶ τὴν
ἀσπίδα λαβὼν εἰς τάξιν κατέστη. Ταῦτ᾽ οὐκ ἄν τις
ἐπετίμησεν, ἄλλου παραλιπόντος· ὁ δὲ τὴν ᾿Αμάσιδος
ἀποψόφησιν καὶ τὴν τῶν ὄνων τοῦ κλέπτου προσέλασιν
καὶ τὴν τῶν ἀσκῶν ἐπίδοσιν καὶ πολλὰ τοιαῦτα συναγαγὼν
καὶ διαμνημονεύων, οὐκ ἀμελείᾳ δόξειεν ἂν καὶ ὑπεροψίᾳ D
προΐεσθαι καλὰ μὲν ἔργα καλὰς δὲ φωνάς, ἀλλ᾽ οὐκ
εὐμενὴς ὢν πρὸς ἐνίους οὐδὲ δίκαιος.

33 Τοὺς δὲ Θηβαίους πρῶτον μέν φησι «μετὰ τῶν
῾Ελλήνων ἐόντας μάχεσθαι ὑπ᾽ ἀνάγκης ἐχομένους·»
οὐ γὰρ μόνον Ξέρξης, ὡς ἔοικεν, ἀλλὰ καὶ Λεωνίδας
μαστιγοφόρους εἶχεν ἑπομένους, ὑφ᾽ ὧν οἱ Θηβαῖοι παρὰ
γνώμην ἠναγκάζοντο μαστιγούμενοι μάχεσθαι. Καὶ τίς ἂν
ὠμότερος τούτου γένοιτο συκοφάντης, ὃς μάχεσθαι μὲν
ὑπ᾽ ἀνάγκης φησὶ τοὺς ἀπελθεῖν καὶ φεύγειν δυναμένους,
μηδίσαι δ᾽ ἑκόντας, οἷς οὐδεὶς παρῆν βοηθῶν; ῾Εξῆς
δὲ τούτοις γέγραφεν ὅτι «τῶν ἄλλων ἐπειγομένων ἐπὶ
τὸν Κολωνὸν ἀποσχισθέντες οἱ Θηβαῖοι χεῖράς τε προέτει-
ναν καὶ ἤισαν ἆσσον τῶν βαρβάρων, λέγοντες τὸν ἀλη- E
θέστατον τῶν λόγων ὡς μηδίσειαν καὶ γῆν τε καὶ ὕδωρ ⟨...⟩
ἔδοσαν βασιλεῖ, ὑπὸ δ᾽ ἀνάγκης ἐχόμενοι εἰς Θερμοπύλας
ἀπικοίατο καὶ ἀναίτιοι εἶεν τοῦ τρώματος τοῦ γενομένου

866 C 6-7 κρείσσων ἐγὼ μένων καὶ κρείσσον᾽ ἐμοῦ μένοντος Pearson ex *Mor.* 225 E ‖ 7 τὰ πράγματα codd. τῷ πράγματι Wytt. ‖ 10 προσέλασιν Steph. : -έλευσιν codd. ‖ 11 post πολλ᾽ add. ἄλλα Bern. ‖ D 4 πρῶτον Basil. : -ος codd. τέως Rel. ex Her. VII, 233 ‖ 10 φεύγειν codd. : φυγεῖν Herw. ‖ 13-E 1 προέτειναν codd. : -ον Her. codd. ‖ 1 ἤισαν Turn. : ἦσαν codd. ‖ 2 μηδίσειαν codd. : -ζουσι Turn. ex Her. ‖ ἐν πρώτοισι post ὕδωρ Her. ‖ 3 post ἔδοσαν add. ἂν Rei. ‖ 4 ἀπικοίατο Turn. ex Her. : -κεατο codd. ‖ γενομένου codd. : γεγονότος Her.

coup que l'on avait porté au Roi ; c'est à ce discours qu'ils durent leur salut, car ils disposaient aussi du témoignage des Thessaliens pour appuyer leurs propos »[1]. Imagine le spectacle : dans une telle situation, au milieu des cris des Barbares, dans l'agitation confuse des fuyards et des poursuivants, on écoute un plaidoyer, on examine des témoignages et les Thessaliens, pendant que l'on se tue et que l'on se foule aux pieds dans cet étroit défilé, plaident la cause des Thébains, sans doute parce que, récemment, ceux-ci les avaient chassés du territoire qu'ils occupaient en Grèce jusqu'à Thespies, après les avoir vaincus et avoir tué leur général Lattamyas ! Car telles étaient les relations entre Béotiens et Thessaliens, dénuées de toute bienveillance et de toute aménité[2]. Mais admettons le témoignage favorable des Thessaliens et voyons comment les Thébains s'en tirèrent : « Les Barbares en tuèrent un grand nombre tandis qu'ils marchaient à leur rencontre » (il le dit lui-même), « mais un plus grand nombre furent marqués du sceau royal sur l'ordre de Xerxès, à commencer par leur général Léontiadès »[3]. <Or> ce n'était pas Léontiadès qui était général aux Thermopyles, mais Anaxandros, comme Aristophane l'a établi d'après la liste des archontes[4], ainsi que Nicandre de Colophon[5]. Et personne avant Hérodote n'a entendu parler de Thébains marqués par Xerxès. Ç'eût été l'argument le plus fort pour réfuter les calomnies et Thèbes aurait pu s'enorgueillir à juste titre de ces marques qui prouveraient que Xerxès avait décidé de traiter Léonidas et Léontiadès comme ses pires ennemis, mutilant le cadavre du premier et marquant au fer le second encore vivant. Hérodote allègue pourtant la cruauté envers Léonidas comme une preuve que le Barbare lui vouait de son vivant une haine plus forte que pour quiconque, mais il prétend que les Thébains, malgré leurs sentiments favorables aux Mèdes, furent marqués au fer rouge lors des Thermopyles et, en dépit de ces marques, demeurèrent d'ardents partisans des Mèdes à Platées : j'ai

1-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 252.

βασιλεῖ· ταῦτα λέγοντες περιεγένοντο· εἶχον γὰρ καὶ
Θεσσαλοὺς τούτων τῶν λόγων μάρτυρας.» Ὅρα διὰ
τοσούτων ἐν βαρβάροις κραυγαῖς καὶ παμμιγέσι θορύβοις
καὶ φυγαῖς καὶ διώξεσιν ἀκουομένην δικαιολογίαν καὶ
μαρτύρων ἀνάκρισιν καὶ Θετταλοὺς μεταξὺ τῶν φονευο-
μένων καὶ πατουμένων ὑπ' ἀλλήλων παρὰ τὰ στενὰ Θηβαί-
οις συνδικοῦντας, ὅτι τῆς ʽΕλλάδος αὐτοὺς κρατοῦντας
ἄχρι Θεσπιέων ἔναγχος ἐξήλασαν μάχῃ περιγενόμενοι F
καὶ τὸν ἄρχοντα Λατταμύαν ἀποκτείναντες. Ταῦτα γὰρ
ὑπῆρχε Βοιωτοῖς τότε καὶ Θετταλοῖς πρὸς ἀλλήλους,
ἐπιεικὲς δὲ καὶ φιλάνθρωπον οὐδέν. Ἀλλὰ δὴ τῶν Θετταλῶν
μαρτυρούντων, πῶς περιεγένοντο Θηβαῖοι; «τοὺς μὲν
αὐτῶν ἀπέκτειναν οἱ βάρβαροι προσιόντας», ὡς αὐτὸς
εἴρηκε, «τοὺς δὲ [τι] πλεῦνας, κελεύσαντος Ξέρξεω,
ἔστιξαν στίγματα βασιλήια, ἀρξάμενοι ἀπὸ τοῦ στρατηγοῦ
Λεοντιάδεω». | ⟨Ἀλλ'⟩ οὔτε Λεοντιάδης ἐν Θερμοπύλαις 867 A
ἦν στρατηγός, ἀλλ' Ἀνάξανδρος, ὡς Ἀριστοφάνης ἐκ
τῶν κατ' ἄρχοντας ὑπομνημάτων ἱστόρησε καὶ Νίκανδρος
ὁ Κολοφώνιος· οὔτε γιγνώσκει τις ἀνθρώπων πρὸ
ʽΗροδότου στιχθέντας ὑπὸ Ξέρξου Θηβαίους. Ἐπεὶ
μέγιστον ἦν ἀπολόγημα τῆς διαβολῆς καὶ καλῶς εἶχε τὴν
πόλιν ἀγάλλεσθαι τοῖς στίγμασιν ἐκείνοις, ὡς Ξέρξου
δικάσαντος ἐχθίστοις χρήσασθαι Λεωνίδῃ καὶ Λεοντιάδῃ·
τοῦ μὲν γὰρ ᾐκίσατο πεπτωκότος τὸ σῶμα, τοῦ δὲ ζῶντος
ἔστιξεν. ʽΟ δὲ τὴν μὲν εἰς Λεωνίδαν ὠμότητα δήλωμα ποιού-
μενος ὅτι μάλιστα δὴ ἀνδρῶν ὁ βάρβαρος ἐθυμώθη ζῶντι B
Λεωνίδῃ, Θηβαίους δὲ καὶ μηδίζοντας λέγων ἐν Θερμοπύ-
λαις στιχθῆναι καὶ στιχθέντας αὖθις ἐν Πλαταιαῖς

866 E 7 prius καὶ om. E || 10 παρὰ τὰ codd. : πάντα γὰρ Ald. Basil. || F 1 περιγενόμενοι Mez. : παρα- codd. || 2 Λατταμύαν E : -ίαν B || 7 δὲ Rei. : δέ τι E δ' ἔτι B || 867 A 1 Ἀλλ' add. Rei. || 4 ἀνθρώπων Steph. : -ους codd. || 8 δικάσαντος codd. : -ώσαντος Rei.

l'impression qu'il pourrait dire, comme Hippoclide agitant les jambes en cadence sur une table, tandis qu'il exécute son pas de danse qui bafoue la vérité : « Hérodote s'en moque »[1].

Livre VIII : l'Artémision

34 Au Livre Huit, il écrit que les Grecs, saisis de frayeur, songeaient à quitter l'Artémision pour se réfugier à l'intérieur de la Grèce ; et que, comme les Eubéens leur demandaient d'attendre un peu pour qu'ils puissent mettre à l'abri leurs familles et leurs esclaves, ils s'en inquiétèrent fort peu jusqu'au moment où Thémistocle, ayant reçu de l'argent, le partagea avec Eurybiade et Adimante, le chef des Corinthiens ; alors, ils restèrent et livrèrent bataille sur mer aux Barbares[2]. Pindare, qui n'était pas d'une cité alliée, mais d'une cité que l'on accusait de médiser, a chanté malgré tout le souvenir de l'Artémision :

« C'est là que la jeunesse athénienne jeta
les degrès resplendissants de la liberté[3] ».

Mais Hérodote, que l'on considère parfois comme le panégyriste de la Grèce, présente cette victoire comme le produit de la corruption, de la tromperie et montre les Grecs répugnant à combattre et se laissant abuser par leurs chefs qui avaient reçu de l'argent. Mais sa malignité ne se borne pas à cela : tous ou presque s'accordent pour dire que les Grecs, malgré leur succès de l'Artémision, abandonnèrent ces positions aux Barbares en apprenant ce qui s'était passé aux Thermopyles[4]. Il ne servait à rien en effet de rester là à garder la mer puisque les hostilités avaient déjà franchi les Portes et que Xerxès était maître des voies d'accès. Mais Hérodote prête aux Grecs l'intention de s'enfuir

1. Hér. VI, 127-129 : Hippoclide se moque de son mariage.
2. Voir *Notes complémentaires*, p. 252-253.
3. Cf. Plut., *Thém.* 8, 2 ; *De glor. Ath.* 350 A ; *De sera num. vind.* 552 B. Bergk-Schröder-Snell, frag. 77 (Bowra, frag. 65).
4. Cf. Plut., *Thém.* 9, 1 ; Isocr. *Pan.*, 92 ; Diod. XI, 13, 3.

μηδίζειν προθύμως δοκεῖ μοι, καθάπερ Ἱπποκλείδης ὁ τοῖς σκέλεσι χειρονομῶν ἐπὶ τῆς τραπέζης, εἰπεῖν ἂν ἐξορχούμενος τὴν ἀλήθειαν· « οὐ φροντὶς Ἡροδότῳ. »

34 Ἐν δὲ τῇ ὀγδόῃ τοὺς Ἕλληνάς φησι καταδειλιάσαντας ἀπὸ τοῦ Ἀρτεμισίου δρησμὸν βουλεύεσθαι ἔσω εἰς τὴν Ἑλλάδα, καὶ τῶν Εὐβοέων δεομένων ὀλίγον ἐπιμεῖναι χρόνον, ὅπως ὑπεκθοῖντο γενεὰς καὶ τὸ οἰκετικόν, ὀλιγωρεῖν, ἄχρι οὗ Θεμιστοκλῆς ἀργύριον λαβὼν Εὐρυβιάδῃ τε μετέδωκε καὶ Ἀδειμάντῳ τῷ Κορινθίων στρατηγῷ· C τότε δὲ μεῖναι καὶ διαναυμαχῆσαι πρὸς τοὺς βαρβάρους. Ὁ μὲν Πίνδαρος, οὐκ ὢν συμμάχου πόλεως ἀλλὰ μηδίζειν αἰτίαν ἐχούσης, ὅμως τοῦ Ἀρτεμισίου μνησθεὶς ἐπιπεφώνηκεν·

Ὅθι παῖδες Ἀθαναίων ἐβάλοντο φαεννὰν
κρηπῖδ' ἐλευθερίας.

Ἡρόδοτος δέ, ὑφ' οὗ κεκοσμῆσθαί τινες ἀξιοῦσι τὴν Ἑλλάδα, δωροδοκίας καὶ κλοπῆς ἔργον ἀποφαίνει τὴν νίκην ἐκείνην γενομένην καὶ τοὺς Ἕλληνας ἀκουσίως ἀγωνισαμένους, ὑπὸ τῶν στρατηγῶν ἐξαπατηθέντας ἀργύριον λαβόντων. Καὶ τοῦτο πέρας οὐ γέγονεν αὐτῷ τῆς κακοηθείας· ἀλλὰ πάντες μὲν ἄνθρωποι σχεδὸν ὁμολογοῦσι ταῖς ναυμαχίαις αὐτόθι κρατοῦντας τοὺς Ἕλληνας D ὅμως ὑφέσθαι τοῦ Ἀρτεμισίου τοῖς βαρβάροις, τὰ περὶ Θερμοπύλας ἀκούσαντας· οὐδὲ γὰρ ἦν ὄφελος ἐνταῦθα καθημένους φρουρεῖν τὴν θάλασσαν, ἐντὸς Πυλῶν τοῦ πολέμου γεγονότος καὶ Ξέρξου τῶν παρόδων κρατοῦντος. Ἡρόδοτος δέ, πρὶν ἀπαγγελῆναι τὸν Λεωνίδου θάνατον,

867 B 6 ἐξορχούμενος codd. : ἀπ- Herw. ex Her. VI, 129 ‖ 9 ἐπιμεῖναι codd. : προσ- Her. VIII, 4 ‖ 11 ἄχρι οὗ E : ἄχρις οὗ B ‖ C 6 Ὅθι B : ὡς οἱ E ὅτι Ald. ‖ Ἀθαναίων Boeckh. : Ἀθη- codd. ‖ ἐβάλοντο Steph. : ἐβάλλ- codd. ‖ 6-7 φαεννὰν κρηπῖδ' E : φαενὰν κρηπίδ' B ‖ 11 ἀγωνισαμένους B : -οις E ‖ 12 πέρας B : τὸ πέρας E.

avant même d'avoir appris la mort de Léonidas. Voici ce qu'il dit : « Ils avaient été rudement malmenés, les Athéniens surtout, dont la moitié des vaisseaux étaient endommagés. Ils résolurent alors de prendre la fuite <...> vers la Grèce de l'intérieur »[1]. Reconnaissons-lui le droit de qualifier ainsi, ou plutôt de flétrir, une retraite qui précéda le combat. Mais il a déjà parlé de « fuite »[2], il en parle encore à cette occasion et il en reparlera encore peu après, tant il montre d'acharnement à prononcer ce mot : « Très peu de temps après, un homme d'Histiée vint trouver les Barbares sur un bateau, annonçant que les Grecs s'étaient enfuis <de> l'Artémision ; mais eux, refusant d'y croire, mirent le messager sous bonne garde et envoyèrent des navires rapides pour constater les faits par eux-mêmes »[3].

Alors quoi? Tu dis qu'ils se sont enfuis comme des vaincus, et les ennemis, après la bataille, ne peuvent croire à leur fuite, parce qu'ils les considèrent comme loin d'être défaits ! Est-il possible de croire ce que dit à propos de tel individu ou de telle cité un écrivain qui, d'un seul mot, arrache à la Grèce une de ses victoires, renverse le trophée, et dénonce comme des vanteries et des fanfaronnades les mots qu'ils ont fait inscrire auprès du sanctuaire d'Artémis Prosèôa[4]? L'inscription est ainsi rédigée :

« Face à toutes les races venues de la terre d'Asie,
les fils d'Athènes jadis, en cette mer,
remportèrent la victoire. Quand l'armée des Mèdes eut péri,
ils consacrèrent ce monument à la vierge Artémis[5] ».

1. Hér. VIII, 18. D'après Ed. Will, *op. cit.*, p. 112, la retraite de la flotte a suivi la réception d'un message de Léonidas annonçant l'encerclement.
2. Hér. VIII, 4, 1. Cf. procédé n° 1.
3. Hér. VIII, 23.
4. Le temple dorique d'Artémis Prosèôa donnait son nom au cap : cf. Lolling, *Mitteil. d. deutschen arch. Inst. in Ath.* VIII, 1883, p. 7-23.
5. Cf. Plut., *Thém.* 8, 4 sqq. Diehl, *Anth. Lyr. Gr.* II, p. 104.

ἤδη ποιεῖ τοὺς Ἕλληνας βουλευομένους ἀποδιδράσκειν· λέγει δ' οὕτω· «Τρηχέως δὲ περιεφθέντες, καὶ οὐκ ἥκιστα Ἀθηναῖοι, τῶν αἱ ἡμίσειαι τῶν νεῶν τετρωμέναι ἦσαν, δρησμὸν ἐβούλευον ⟨...⟩ εἰς τὴν Ἑλλάδα.» Καίτοι τὴν πρὸ τοῦ ἀγῶνος ἀναχώρησιν οὕτως ὀνομάσαι μᾶλλον E δ' ὀνειδίσαι δεδόσθω· ὁ δὲ καὶ πρότερον δρασμὸν εἶπε καὶ νῦν δρασμὸν ὀνομάζει καὶ μετ' ὀλίγον πάλιν ἐρεῖ δρασμόν (οὕτω πικρῶς τῷ ῥήματι προσπέφυκε)· «Τοῖσι δὲ βαρβάροισι αὐτίκα μετὰ ταῦτα πλοίῳ ἦλθε ἀνὴρ Ἑστιαιεύς, ἀγγέλλων τὸν δρησμὸν τὸν ⟨ἀπ'⟩ Ἀρτεμισίου τὸν τῶν Ἑλλήνων· οἱ δὲ ὑπὸ ἀπιστίης τὸν μὲν ἀγγέλλοντα εἶχον ἐν φυλακῇ, νέας δὲ ταχείας ἀπέστειλαν προκατοψομένας.»

Τί σὺ λέγεις; ἀποδιδράσκειν ὡς κεκρατημένους, οὓς οἱ πολέμιοι μετὰ τὴν μάχην ἀπιστοῦσι φεύγειν ὡς πολὺ κρατοῦντας; Εἶτα πιστεύειν ἄξιον τούτῳ γράφοντι περὶ ἀνδρὸς ἢ πόλεως μιᾶς, ὃς ἑνὶ ῥήματι τὸ νίκημα τῆς F Ἑλλάδος ἀφαιρεῖται καὶ τὸ τρόπαιον καθαιρεῖ καὶ τὰς ἐπιγραφὰς ἃς ἔθεντο παρὰ τῇ Ἀρτέμιδι τῇ Προσ⟨ηῴᾳ⟩ κόμπον ἀποφαίνει καὶ ἀλαζονείαν; ἔχει δ' οὕτω τὸ ἐπίγραμμα·

Παντοδαπῶν ἀνδρῶν γενεὰς Ἀσίας ἀπὸ χώρας
παῖδες Ἀθηναίων τῷδέ ποτ' ἐν πελάγει
ναυμαχίᾳ δαμάσαντες, ἐπεὶ στρατὸς ὤλετο Μήδων, |
σήματα ταῦτ' ἔθεσαν παρθένῳ Ἀρτέμιδι. 868 A

867 D 8 Τρηχέως E : Τριχέως B ‖ περιεφθέντες Rei. ex HER. VIII, 18 : -ερχθέντες E -ενεχθέντες B ‖ 10 ἐβούλευον E : -λεύοντο B ‖ post ἐβούλευον add. ἔσω Herw. ex HER. VIII, 18 ‖ E 4 πικρῶς codd. : γλίσχρως dub. Wytt. ‖ τοῖσι Spang-Hanssen : τοῖς codd. ‖ 5 Ἑστιαιεύς codd. cum HER. cod. D : Ἱστιαιεύς HER. codd. pl. ‖ 6 ἀπ' add. Xyl. ex HER. τὸν τῶν E ut HER. codd. CP : τὸν τὸν B ‖ 7 ὑπὸ B cum HER. : ἀπὸ E ‖ 8-9 προκατοψομένας B : προσ- E ‖ F 3 Προσηῴᾳ Xyl. ex *Vit. Them.* 8, 4 : post προσ- lac. 5-7 litt. codd. ‖ 4 οὕτω edd. : οὕτως codd ‖ 6 Ἀσίας codd. : -ης *Vit. Them.*

Et si, dans son récit de la bataille, il n'indique pas la disposition des Grecs et ne dit pas quelle place occupait chaque cité au cours du combat naval, en revanche, lors de cette retraite à laquelle il donne pour sa part le nom de fuite, il dit que la première flotte était celle des Corinthiens et la dernière, celle des Athéniens[1].

Thessaliens et Phocidiens

35 Assurément, ce n'était pas à lui d'insulter trop vigoureusement fût-ce les Grecs qui furent partisans des Mèdes, lui que l'on considère comme un citoyen de Thourioi mais qui tient personnellement à faire partie des habitants d'Halicarnasse[2], lesquels, bien que Doriens, partirent en guerre contre les Grecs avec leurs femmes[3]. Or, il montre fort peu d'indulgence quand il dénonce les motifs qui contraignirent certains à médiser : après avoir parlé d'un message envoyé par les Thessaliens aux Phocidiens, leurs pires ennemis, pour leur promettre de protéger leur pays contre tout dommage, moyennant cinquante talents[4], il s'exprime ainsi — ce sont ses propres termes — à propos des Phocidiens : « Les Phocidiens étaient en effet les seuls dans cette région à ne pas être favorables aux Mèdes, <uniquement> à cause de leur hostilité envers les Thessaliens, <autant que> je puisse en juger ; et si les Thessaliens étaient venus grossir le camp des Grecs, à mon avis, les Phocidiens auraient choisi le parti des Mèdes »[5]. Or, peu après, il dira lui-même que treize cités phocidiennes ont été incendiées par les Barbares, que leur pays a été ravagé, que le sanctuaire d'Abae a été la proie des flammes et que hommes et femmes ont péri, excepté ceux qui avaient pu auparavant se réfugier sur le Parnasse[6]. Malgré cela, il accable de la même infamie ceux que le refus de trahir l'honneur a condamnés au sort le plus cruel et ceux qui furent les plus ardents partisans des Mèdes. Comme il ne pouvait dénigrer leurs actes, assis le

1. Hér. VIII, 21 : ce détail ne prouve rien, puisqu'Hérodote précise qu'il s'agit de l'ordre de mouillage.
2-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 253-254.

Ἐν μὲν οὖν ταῖς μάχαις οὐκ ἔταξε τοὺς Ἕλληνας οὐδ᾽ ἐδήλωσεν ἣν ἑκάστη πόλις ἔχουσα χώραν ἐναυμάχησε, κατὰ δὲ τὸν ἀπόπλουν, ὃν αὐτὸς δρασμὸν προσαγορεύει, πρώτους φησὶ Κορινθίους πλεῖν ὑστάτους δ᾽ Ἀθηναίους.

35 Ἔδει μὲν οὖν μηδὲ τοῖς μηδίσασι Ἑλλήνων ἄγαν ἐπεμβαίνειν, καὶ ταῦτα Θούριον μὲν ὑπὸ τῶν ἄλλων νομιζόμενον, αὐτὸν δὲ Ἁλικαρνασσέων περιεχόμενον, οἳ Δωριεῖς ὄντες μετὰ τῆς γυναικωνίτιδος ἐπὶ τοὺς Ἕλληνας ἐστράτευσαν· ὁ δὲ τοσοῦτον ἀποδεῖ τοῦ πραότερον ὀνομάζειν τὰς τῶν μηδισάντων ἀνάγκας, ὥστε περὶ Θετταλῶν διηγησάμενος ὅτι Φωκεῦσιν, ἐχθροῖς καὶ B
πολεμίοις οὖσι, προσέπεμψαν, ἐπαγγελλόμενοι τὴν χώραν αὐτῶν ἀβλαβῆ διαφυλάξειν, εἰ πεντήκοντα τάλαντα μισθὸν λάβοιεν, ταῦτα περὶ Φωκέων γέγραφεν αὐτοῖς ὀνόμασιν· « Οἱ γὰρ Φωκεῖς μοῦνοι τῶν ταύτῃ ἀνθρώπων οὐκ ἐμήδιζον, ⟨κατ᾽ ἄλλο μὲν οὐδέν, ὡς⟩ ἐγὼ συμβαλλόμενος εὑρίσκω, κατὰ δὲ τὸ ἔχθος τὸ Θεσσαλῶν· εἰ δὲ Θεσσαλοὶ τὰ Ἑλλήνων ηὖξον, ὡς ἐμοὶ δοκεῖ, ἐμήδιζον ἂν οἱ Φωκεῖς. » Καίτοι μετὰ μικρὸν αὐτὸς ἐρεῖ τρισκαίδεκα πόλεις τῶν Φωκέων ὑπὸ τοῦ βαρβάρου κατακεκαῦσθαι, διεφθάρθαι τὴν χώραν, ἐμπεπρῆσθαι τὸ ἐν Ἄβαις ἱερόν, C
ἄνδρας ἀπολωλέναι καὶ γυναῖκας, ὅσοι μὴ διαφυγόντες ἔφθησαν εἰς τὸν Παρνασόν. Ἀλλ᾽ ὅμως τοὺς τὰ ἔσχατα παθεῖν ἐπὶ τῷ μὴ προέσθαι τὸ καλὸν ὑπομείναντας εἰς τὴν αὐτὴν ἔθετο κακίαν τοῖς προθυμότατα μηδίσασι· καὶ τὰ ἔργα τῶν ἀνδρῶν ψέξαι μὴ δυνηθεὶς αἰτίας ἐκάθητο

868 A 6 μηδίσασι E : μειδί- B ‖ 8 νομιζόμενον codd. : ὀνομαζόμενον Cob. ‖ 10 πραότερον Emp. : πρότερον codd. ‖ B 6 κατ᾽ ἄλλο μὲν οὐδὲν ὡς Steph. ex Her. VIII, 30 : post ἐμήδιζον lac. 20 litt. codd. ‖ 7 ἔχθος Steph. ex Her. : ἄχθος codd. ‖ 8 ηὖξον Dueb. ex Her. : ηὔξουν codd. ‖ δοκεῖ codd. : -εῖν malit Bern. coll. Her. ‖ 9 Φωκεῖς B : -εεῖς E ‖ τρισκαίδεκα B : τρεισκαίδεκα E ‖ C 1 Ἄβαις Basil. : Ἄμβραις codd.

stylet en main[1], il se met à forger contre eux des accusations mesquines et des suppositions malveillantes et recommande de ne pas juger leurs intentions d'après ce qu'ils ont fait, <mais d'après ce qu'ils auraient fait> si les Thessaliens n'avaient pas pris cette décision, parce qu'ils ont été privés de la possibilité de trahir comme d'un territoire déjà occupé par d'autres. Supposons que l'on entreprenne d'excuser le médisme des Thessaliens en disant qu'il ne résultait pas d'un choix délibéré, mais que leur différend avec les Phocidiens, qu'ils voyaient rejoindre le camp des Grecs, leur a fait choisir malgré eux le camp des Mèdes : ne verrait-on pas dans cette attitude la plus ignoble des flatteries qui fournit complaisamment aux autres de belles excuses pour leur honteuse conduite en déformant la vérité? J'en suis, pour ma part, convaincu. Comment ne pas considérer comme le plus effronté des sycophantes l'écrivain pour lequel les Phocidiens ont choisi le parti le plus glorieux, non parce qu'ils étaient vertueux, mais parce qu'ils s'étaient aperçus que les Thessaliens étaient de l'avis contraire? Et cette calomnie, il n'en attribue pas la paternité à d'autres, comme il en a l'habitude, en prétendant rapporter ce qu'il a entendu dire : tel est, dit-il, le résultat de ses conjectures personnelles. Eh bien, il n'avait qu'à montrer les indices précis qui l'ont persuadé de prêter à des gens dont la conduite fut irréprochable les mêmes intentions qu'aux plus lâches. Car alléguer la haine est ridicule : l'inimitié des Éginètes envers les Athéniens[2], des Chalcidiens[3] envers les Érétriens et des Corinthiens[4] envers les Mégariens ne les a pas empêchés de s'allier avec la Grèce. Inversement, le médisme des Macédoniens, leurs pires ennemis, n'a pas détourné les Thessaliens de l'amitié avec les Barbares. Car le péril commun a fait perdre de vue les inimitiés locales, si bien que les peuples, chassant de leur cœur tous les autres sentiments, ont pris parti soit pour l'honneur par vertu, soit pour leurs intérêts parce qu'ils y étaient contraints[5]. Et d'ailleurs,

1-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 254.

φαύλας καὶ ὑπονοίας ἐπὶ τοῦ γραφείου συντιθεὶς κατ᾽ αὐτῶν
καὶ κελεύων οὐκ ἀφ᾽ ὧν ἔπραξαν, ⟨ἀλλ᾽ ἀφ᾽ ὧν ἔπραξαν
ἄν⟩, εἰ μὴ ταῦτα Θετταλοῖς ἔδοξε, κρίνεσθαι τὴν διάνοιαν
αὐτῶν, ὥσπερ χώρας ἀντειλημμένης ὑφ᾽ ἑτέρων τῆς προ-
δοσίας ἀπολειφθέντων. Εἰ τοίνυν Θετταλούς τις ἐπεχείρει
τοῦ μηδισμοῦ παραιτεῖσθαι, λέγων ὡς οὐ ταῦτ᾽ ἐβούλοντο, D
τῇ δὲ πρὸς Φωκέας διαφορᾷ τοῖς Ἕλλησι προστιθεμένους
ὁρῶντες αὐτοὶ παρὰ γνώμην ἐμήδισαν, ἆρ᾽ οὐκ ἂν αἴσχιστα
κολακεύειν ἔδοξε καὶ πρὸς ἑτέρων χάριν αἰτίας χρηστὰς
ἐπὶ πράγμασι φαύλοις πορίζων διαστρέφειν τὴν ἀλήθειαν ;
Ἐγὼ μὲν οἶμαι. Πῶς οὖν οὐ περιφανέστατα δόξει συκο-
φαντεῖν ὁ μὴ δι᾽ ἀρετὴν τὰ βέλτιστα Φωκεῖς ἑλομένους
ἀποφαινόμενος, ἀλλ᾽ ὅτι τἀναντία Θετταλοὺς ἔγνωσαν
φρονοῦντας ; Οὐδὲ γὰρ εἰς ἑτέρους, ὥσπερ εἴωθεν, ἀνάγει
τὴν διαβολὴν ἀκηκοέναι λέγων, ἀλλ᾽ αὐτὸς εὑρίσκειν
συμβαλλόμενος. Εἰπεῖν οὖν ἔδει τὰ τεκμήρια δι᾽ ὧν E
ἐπείσθη τοὺς ὅμοια πράττοντας τοῖς ἀρίστοις τὰ αὐτὰ τοῖς
φαυλοτάτοις διανοηθῆναι· τὸ γὰρ τῆς ἔχθρας γελοῖόν
ἐστιν· οὔτε γὰρ Αἰγινήτας ἐκώλυσεν ἡ πρὸς Ἀθηναίους
διαφορὰ καὶ Χαλκιδεῖς ἡ πρὸς Ἐρετριέας καὶ Κορινθίους
ἡ πρὸς Μεγαρέας τῇ Ἑλλάδι συμμαχεῖν· οὐδ᾽ αὖ πάλιν
Θετταλοὺς μηδίζοντες οἱ πολεμιώτατοι Μακεδόνες τῆς
πρὸς τὸν βάρβαρον φιλίας ἀπέστρεψαν· τὰς γὰρ ἰδίας
ἀπεχθείας ὁ κοινὸς ἀπέκρυψε κίνδυνος, ὥστε τῶν ἄλλων
παθῶν ἐκπεσόντας ἢ τῷ καλῷ δι᾽ ἀρετὴν ἢ τῷ συμφέροντι
δι᾽ ἀνάγκην προστίθεσθαι τὴν γνώμην. Οὐ μὴν ἀλλὰ

868 C 7 ἐπὶ τοῦ γραφείου codd. : ἀπίστους τῷ γραφείῳ conj. Herw. || 8 κελεύων EB s.l. : κολούων B || 8-9 ἀλλ᾽ ἀφ᾽ ὧν ἔπραξαν ἄν Mez. || 10 ἀντειλημμένης codd. : κατειλημμένης Wytt. ἀντιλλημένοις Ald. ἀντιλημμένοις Basil. || 11 ἀπολειφθέντων scripsimus : -ας codd. || E 2 τοὺς B : τοῖς E || 6 ἡ Basil. : ἢ codd.

une fois disparue la situation qui les avait contraints à obéir aux Mèdes, ils rejoignirent le camp des Grecs, comme le Spartiate Lacratès[1] en a donné le témoignage formel. Hérodote lui-même, comme s'il y était contraint, reconnaît dans son récit de la bataille de Platées qu'il y eut des Phocidiens aux côtés des Grecs[2].

Les Naxiens

36 Il ne faut pas s'étonner de le voir s'acharner férocement sur les victimes de la fortune, puisqu'il rejette dans le camp des ennemis et des traîtres les peuples qui participèrent à la lutte commune : « En effet, les Naxiens avaient envoyé trois trières pour aider les Barbares, mais l'un des triérarques, Démocrite, persuada ses compagnons de choisir le parti des Grecs »[3]. Il connaît si peu l'éloge où ne se mêle pas le blâme que, pour louer un individu, il doit jeter le discrédit sur une cité entière et sur tout un peuple. Parmi les anciens, Hellanicos[4], et, parmi les auteurs plus récents, Éphore[5] témoignent en leur faveur : le premier chiffre à six, l'autre à cinq, le nombre des vaisseaux naxiens qui vinrent au secours des Grecs. Hérodote donne lui-même la preuve irréfutable qu'il invente tout cela. En effet, les annalistes de Naxos écrivent qu'auparavant déjà les Naxiens avaient repoussé une attaque de Mégabate, qui cinglait vers leur île avec une flotte de deux cents vaisseaux[6], et que, plus tard, ils avaient chassé le général Datis, quand il eut incendié <...> infliger des dommages. Si, comme Hérodote l'a dit ailleurs[7], les Barbares ont détruit par le feu leur cité tandis que les habitants trouvaient leur salut en s'enfuyant dans les montagnes, ils avaient vraiment de bonnes raisons pour envoyer de l'aide aux

1. C'est la seule mention de ce personnage.
2. Hérodote dit en IX, 17-18 que Mardonios mit à l'épreuve la bravoure des 1000 Phocidiens. En IX, 31, il dit qu'il y avait des Phocidiens fidèles à la cause des Grecs et qu'ils s'étaient réfugiés sur le Parnasse. Une fois de plus, il méconnaît l'existence de factions rivales dans les cités grecques.
3. Hér. VIII, 46.
4-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 254.

καὶ μετὰ τὴν ἀνάγκην ἐκείνην ᾗ κατελήφθησαν ὑπὸ F
Μήδοις γενέσθαι, πάλιν μετεβάλοντο πρὸς τοὺς Ἕλληνας
οἱ ἄνδρες, καὶ Λακράτης μὲν αὐτοῖς ὁ Σπαρτιάτης
ἄντικρυς ἐμαρτύρησεν· αὐτὸς δ' ὁ Ἡρόδοτος ὥσπερ
ἐκβιασθεὶς ἐν τοῖς Πλαταιικοῖς ὁμολογεῖ καὶ Φωκέας
παραγενέσθαι τοῖς Ἕλλησιν.

36 Οὐ δεῖ δὲ θαυμάζειν εἰ τοῖς ἀτυχήσασιν ἔγκειται
πικρῶς, ὅπου καὶ τοὺς παραγενομένους καὶ συγκινδυνεύ-
σαντας |εἰς τὴν τῶν πολεμίων μερίδα καὶ προδοτῶν 869 A
μετατίθησι· « Νάξιοι γὰρ τρεῖς ἔπεμψαν τριήρεις συμμά-
χους τοῖς βαρβάροις, εἷς δὲ τῶν τριηράρχων Δημόκριτος
ἔπεισε τοὺς ἄλλους ἑλέσθαι τὰ τῶν Ἑλλήνων. » Οὕτως
οὐδ' ἐπαινεῖν ἄνευ τοῦ ψέγειν οἶδεν, ἀλλ' ἵν' εἷς ἀνὴρ
ἐγκωμιασθῇ, πόλιν ὅλην δεῖ κακῶς ἀκοῦσαι καὶ δῆμον.
Μαρτυρεῖ δ' αὐτοῖς τῶν μὲν πρεσβυτέρων Ἑλλάνικος, τῶν
δὲ νεωτέρων Ἔφορος, ὁ μὲν ἕξ, ὁ δὲ πέντε ναυσὶν αὐτοὺς
[Ναξίους] ἐλθεῖν τοῖς Ἕλλησι βοηθοῦντας ἱστορήσας.
Αὐτὸς δὲ καὶ παντάπασιν ἑαυτὸν ὁ Ἡρόδοτος ἐξελέγχει
ταῦτα πλαττόμενον. Οἱ μὲν γὰρ Ναξίων ὡρογράφοι
λέγουσι καὶ πρότερον Μεγαβάτην ἀπώσασθαι ναυσὶ B
διακοσίαις ἐπιπλεύσαντα τῇ νήσῳ, καὶ Δᾶτιν αὖθις
τὸν στρατηγὸν ἐξελάσαι καταπρήσαντα ⟨...⟩ ποιῆσαι
κακόν. Εἰ δέ, ὡς Ἡρόδοτος εἴρηκεν ἀλλαχόθι, τὴν μὲν
πόλιν αὐτῶν ἐμπρήσαντες διέφθειραν, οἱ δ' ἄνθρωποι
καταφυγόντες εἰς τὰ ὄρη διεσώθησαν, ἦ που καλὴν
αἰτίαν εἶχον τοῖς ἀπολέσασι τὴν πατρίδα πέμπειν

869 A 2 τρεῖς codd. : τέσσερας Her. VIII, 46 || 5 ἵν' Turn. : εἰ codd. || 7 αὐτοῖς Rei. : αὐτῷ codd. || 8 αὐτοὺς Hansen. : αὐτοὺς Ναξίους codd. τοὺς Ναξίους Rei. || B 3 ἐξελάσαι : -ᾶσαι E B cf. 856 C || καταπρήσαντα codd. : -πλεύσαντα Wytt. || post καταπρήσαντα om. recte indic. Pearson Hansen : τὰ ἱερά, αὐτοὺς δὲ Ναξίους οὐδὲν ἐπιχειρήσαντα suppl. Pearson || 3-4 ποιῆσαι κακόν codd. : ναυσὶν ἑκατόν Wytt.

bourreaux de leur patrie, au lieu de défendre les défenseurs de la liberté commune ! Ce n'est pas pour faire l'éloge de Démocrite, mais pour déshonorer les Naxiens, qu'il a, de toute évidence, arrangé ce mensonge, puisqu'il omet et passe complètement sous silence l'exploit de Démocrite et sa valeureuse conduite célébrée par une épigramme de Simonide[1] :

« Démocrite fut le troisième à engager le combat quand, près de Salamine,
les Grecs affrontèrent les Mèdes sur mer ;
il s'empara de cinq navires ennemis et sauva un sixième,
un navire dorien tombé aux mains des Barbares[2]. »

Salamine : Thémistocle et Mnésiphile

37 Mais à quoi bon s'indigner quand il est question des Naxiens[3] ? En revanche, s'il existe[4], comme certains le disent, des peuples qui vivent aux antipodes par rapport à nous, même eux, je pense, ont entendu parler de Thémistocle, du plan conçu par Thémistocle, qui conseilla aux Grecs de combattre devant Salamine et éleva à Mélitè, après la défaite des Barbares, un temple à Artémis de <Bon> Conseil[5]. Eh bien, ce charmant écrivain fait tout son possible pour arracher tout cela à Thémistocle et en conférer le mérite à un autre. Voici ses propres termes : « Thémistocle s'approchant de son navire, l'Athénien Mnésiphile lui demanda ce qu'ils avaient décidé. Quand il apprit de lui que l'on avait décidé de ramener les vaisseaux vers l'Isthme et de défendre le Péloponnèse sur mer, <il déclara> : « Eh bien, si les navires quittent

1. L. Pearson, *op. cit.*, p. 99, a raison de noter l'absurdité de l'argument : les Naxiens, sujets de l'empire perse, n'avaient pas le choix. On peut d'ailleurs relever une véritable contradiction : en 869 A, Plutarque reproche à Hérodote de faire l'éloge d'un homme en entachant la réputation d'une cité tout entière, alors qu'en 869 C, il lui reproche de ne pas avoir suffisamment parlé de Démocrite.

2. Diehl, *Anth. Lyr. Gr.*, II, p. 85.

3-5. Voir *Notes complémentaires*, p. 254.

βοήθειαν, ἀλλὰ μὴ τοῖς ἀμυνομένοις ὑπὲρ τῆς κοινῆς ἐλευ-
θερίας ἀμύνειν. Ὅτι δ' οὐκ ἐπαινέσαι βουληθεὶς Δημόκρι-
τον, ἀλλ' ἐπ' αἰσχύνῃ Ναξίων συνέθηκε τὸ ψεῦδος,
δῆλός ἐστι τῷ παραλιπεῖν ὅλως καὶ παρασιωπῆσαι τὸ C
Δημοκρίτου κατόρθωμα καὶ τὴν ἀριστείαν ἣν ἐπιγράμματι
Σιμωνίδης ἐδήλωσε·

Δημόκριτος τρίτος ἦρξε μάχης, ὅτε πὰρ Σαλαμῖνα
  Ἕλληνες Μήδοις σύμβαλον ἐν πελάγει·
πέντε δὲ νῆας ἕλεν δηίων, ἕκτην δ' ὑπὸ χειρὸς
  ῥύσατο βαρβαρικῆς Δωρίδ' ἁλισκομένην.

37 Ἀλλὰ τί ἄν τις ἀγανακτοίη περὶ Ναξίων; εἰ γὰρ
εἰσὶν ἀντίποδες ἡμῶν, ὥσπερ ἔνιοι λέγουσι, τῆς γῆς τὰ
κάτω περιοικοῦντες, οἶμαι μηδ' ἐκείνους ἀνηκόους εἶναι
Θεμιστοκλέους καὶ τοῦ Θεμιστοκλέους βουλεύματος,
ὃ βουλεύσας τῇ Ἑλλάδι ναυμαχῆσαι πρὸ τῆς Σαλαμῖνος D
ἱδρύσατο ναὸν ⟨Ἀριστο⟩βούλης Ἀρτέμιδος ἐν Μελίτῃ,
τοῦ βαρβάρου καταπολεμηθέντος. Τοῦτο μὲν τοῦ Θεμιστο-
κλέους ὁ χαρίεις συγγραφεὺς ὅσον ἐφ' ἑαυτῷ παραιρού-
μενος καὶ τὴν δόξαν εἰς ἕτερον μεταφέρων ταῦτα γράφει
κατὰ λέξιν· « Ἐνταῦθα δὲ Θεμιστοκλέα ἀφικόμενον ἐπὶ
τὴν νέα εἴρετο Μνησίφιλος ἀνὴρ Ἀθηναῖος ὅ τι σφιν
εἴη βεβουλευμένον· πυθόμενος δὲ πρὸς αὐτοῦ ὡς εἴη
δεδογμένον ἀνάγειν τὰς νέας πρὸς τὸν Ἰσθμὸν καὶ πρὸ τῆς
Πελοποννήσου ναυμαχέειν, ⟨εἶπε⟩· « Οὐκ ἄρα, ἢν ἀπαί-

869 C 2 post ἣν add. ἐν Bern. ‖ 6-7 ὑπὸ χειρὸς ... βαρβαρικῆς Turn. :ὑπὸ χεῖρα ... βαρβαρικὴν codd. ἀπὸ χειρῶν ... βαρβαρικῶν Rei. ‖ D 1 ναυμαχῆσαι B : -ήσας E ‖ 2 Ἀριστοβούλης Xyl. ex *Vit. Them.* 22 : -βουλῆς codd. ‖ 3 τοῦ Wytt. : τὸ codd. ‖ 4-5 παραιρούμενος Valck. : -τούμενος codd. ‖ 6 δὲ codd. : δὴ Her. VIII, 57 ‖ 7 σφιν codd. : σφι Her. codd. ‖ 8-9 εἴη δεδογμένον Her. codd. : ἐπιδεδογμένον codd. ἐστὶ δεδογμένον Steph. ‖ 10 Πελοποννήσου B : -πονήσου E ‖ εἶπε add. Steph. ex Her. ‖ οὐκ codd. : οὔτοι ad Her. Bekker οὔτοι Her. codd. DRSV οὔτ' Her. codd ABCP.

Salamine, tu n'auras même plus de patrie pour laquelle tu puisses combattre ; chaque contingent rejoindra en effet sa cité »[1] ; il ajouta peu après : « Mais si tu en trouves le moyen, va, essaie de faire annuler ces projets, vois si tu peux faire revenir Eurybiade sur sa décision et le persuader de rester ici » ; Hérodote ajoute ensuite : « Cette idée plut fortement à Thémistocle qui, sans faire aucune réponse, alla trouver Eurybiade ; voici encore ses propres termes : « Alors, assis auprès de lui, Thémistocle lui répète tous les propos de Mnésiphile en les présentant comme son opinion personnelle et en ajoutant <bien> d'autres arguments »[2]. Tu vois comme il s'efforce d'infliger à Thémistocle une réputation de malhonnêteté, en disant qu'il s'attribua le mérite du plan conçu par Mnésiphile ?

Artémise

38 Pour se moquer encore davantage des Grecs, il dit que Thémistocle, qui devait à son intelligence le surnom d'Ulysse, loin de comprendre ce qu'il fallait faire, se montra fort peu clairvoyant[3]. En revanche, il raconte qu'Artémise, sa compatriote, sans recevoir aucun conseil, alla dire spontanément à Xerxès : « Les Grecs ne pourront te résister longtemps, tu les disperseras et chaque contingent se réfugiera dans sa cité <...>. Il serait étonnant, si tu fais marcher ton infanterie contre le Péloponnèse, qu'ils gardent leur calme et se

1. Hér. VIII, 57 : le discours de Mnésiphile est interrompu par Plutarque. Selon Plutarque, *Thém.* 2, Mnésiphile était le maître de Thémistocle et s'occupait comme Solon de sagesse pratique et de politique. Hérodote a pu s'inspirer de sources défavorables à Thémistocle, qui voulaient diminuer son rôle. Mais en réalité, Mnésiphile apparaît plutôt comme une sorte d'ombre se présentant dans une circonstance critique *(kairos)* pour éclairer les hommes. Cf. M. Détienne, *Les maîtres de vérité dans la Grèce archaïque*, Paris, Maspéro, 1967, p. 120.

2. Hér. VIII, 58. Cf. procédé n° 5.

3. La construction οὔτε ... ἀλλὰ est admissible : cf. Plut., *Thés.* 26, etc.

ρωσι τὰς νέας ἀπὸ Σαλαμῖνος, οὐδὲ περὶ μιῆς ἔτι πατρίδος ναυμαχήσεις · κατὰ γὰρ πόλεις ἕκαστοι τρέψονται. » Καὶ E
μετ' ὀλίγον · « ἀλλὰ εἴ τις ἔστι μηχανή, ἴθι τε καὶ πειρῶ διαχέαι τὰ βεβουλευμένα, ἥν κως δύνῃ ἀναγνῶσαι Εὐρυβιάδεα μεταβουλεύσασθαι ὥστε αὐτοῦ μενεῖν ». Εἶθ' ὑπειπὼν ὅτι « κάρτα τῷ Θεμιστοκλεῖ ἤρεσε ἡ ὑποθήκη, καὶ οὐδὲν πρὸς ταῦτα ἀμειψάμενος » ἀφίκετο πρὸς τὸν Εὐρυβιάδην, πάλιν αὐταῖς λέξεσι γέγραφεν · « Ἐνταῦθα δὲ Θεμιστοκλῆς παριζόμενός ⟨οἱ⟩ καταλέγει κεῖνά τε πάντα ἃ ἤκουσε Μνησιφίλου ἑωυτοῦ ποιεύμενος, καὶ ἄλλα ⟨πολλὰ⟩ προστιθείς ». Ὁρᾷς ὅτι κακοηθείας προστρίβεται τῷ ἀνδρὶ δόξαν, ἴδιον αὐτοῦ βούλευμα ποιεῖσθαι τὸ τοῦ Μνησιφίλου λέγων.

38 Ἔτι δὲ μᾶλλον τῶν Ἑλλήνων καταγελῶν, Θεμιστο- F
κλέα μὲν οὔτε φησὶ φρονῆσαι τὸ συμφέρον ἀλλὰ παριδεῖν, ὃς Ὀδυσσεὺς ἐπωνομάσθη διὰ τὴν φρόνησιν · Ἀρτεμισίαν δὲ τὴν Ἡροδότου πολῖτιν, μηδενὸς διδάξαντος, αὐτὴν ἀφ' ἑαυτῆς ἐπινοήσασαν Ξέρξῃ προειπεῖν ὡς « οὐχ οἷοί τε πολλὸν χρόνον ἔσονταί τοι ἀντέχειν οἱ Ἕλληνες, ἀλλά σφεας διασκεδᾷς, κατὰ πόλεις δὲ ἕκαστοι φεύξονται ⟨...⟩ · |
καὶ οὐκ εἰκὸς αὐτούς, ἢν σὺ ἐπὶ τὴν Πελοπόννησον 870 A
ἐλαύνῃς τὸν πεζὸν στρατόν, ἀτρεμήσειν, οὐδέ σφιν

869 D 11 Σαλαμῖνος B : Σταλαμῖνος E (sic) || οὐδὲ περὶ μιῆς codd. : περὶ οὐδεμίης et alia Her. codd. || E 3 ἥν κως Steph. ex Her. : ἡλίκως codd. || 4 μενεῖν codd. : μενέειν vel μένειν Her. codd. || 8 παριζόμενος vel παρεζόμενος suppl. Dueb. ex Her. : post Θεμιστοκλῆς lac. 6-7 litt. et -ζόμενος codd. || οἱ add. Dueb. ex Her. || κεῖνά codd. cum Her. codd. DRSV : ἐκεῖνά Her. codd. ABCP || πάντα om. B || 9 ἃ codd. : τὰ Her. || ποιεύμενος E : ποιού- B || 10 πολλὰ ex Her. add. nos || 11 αὐτοῦ Bern. : αὑτοῦ codd. || F 1 καταγελῶν B : κατεγέλων E || 3 Ἀρτεμισίαν B : -μεισίαν E || 5 προειπεῖν Steph. ex Her. : προσ- codd. || 7 διασκεδᾷς Steph. ex Her. : -σκεδιᾷ E -σκεδιᾷν B || post φεύξονται lac. susp. Turn ex Her. || 879 A 2 ἐλαύνῃς B : -εις E || ἀτρεμήσειν codd. : -ιεῖν aut -έειν Her. codd. || σφιν codd. : σφι Her.

soucient de combattre sur mer pour défendre Athènes. Mais si tu te hâtes de livrer combat sur mer tout de suite, je crains que tes forces navales ne soient mises à mal et que l'armée de terre n'en subisse le contre-coup »[1]. Il ne manquait à Hérodote que le mètre pour faire d'Artémise une Sibylle qui prédit l'avenir d'une manière aussi infaillible. C'est pourquoi sans doute Xerxès lui confia le soin de ramener ses enfants à Éphèse[2]. Il avait oublié, semble-t-il, d'amener ses femmes de Suse, puisque ses enfants avaient besoin d'une escorte féminine.

Adimante et les Corinthiens

39 Mais ses mensonges en général ne sont pas du tout le sujet de notre entretien ; nous n'examinons que les accusations mensongères. Par exemple, il fait dire aux Athéniens que le général corinthien Adimante, au moment où le combat avec l'ennemi s'engagea, fut frappé d'une folle épouvante et prit la fuite ; et cela non pas en reculant la poupe en avant ni en se glissant lentement à travers les combattants, mais les voiles hissées bien visiblement et dans un mouvement général de repli. C'est alors qu'un canot le rattrapa à la course à l'extrémité des rivages de Salamine. Du canot s'éleva une voix : « Alors, Adimante, tu t'enfuis et tu trahis lâchement les Grecs ? Mais voici qu'ils sont vainqueurs et qu'ils remportent sur l'ennemi le triomphe qu'ils ont appelé de leurs vœux »[3]. Ce canot, semble-t-il, tombait du ciel. Pourquoi, en effet, notre homme se priverait-il d'employer une machine de théâtre, lui qui, en tout point, surpasse les poètes tragiques en charlatanerie ?

1. Hér. VIII, 68 β-γ.
2. Hér. VIII, 103.
3. Hér. VIII, 94. Sur ce chapitre, cf. Ps.-Dio Chrys., *Or.*, 37, 7 et 17-19.

μελήσειν πρὸ τῶν Ἀθηναίων ναυμαχέειν· ἢν δὲ αὐτίκα ἐπειχθῇς ναυμαχῆσαι, δειμαίνω μὴ ὁ ναυτικὸς στρατὸς κακωθεὶς καὶ τὸν ⟨πεζὸν⟩ προσδηλήσηται.» Ταῦτα μὲν οὖν μέτρων ἐνδεῖ τῷ Ἡροδότῳ Σίβυλλαν ἀποφῆναι τὴν Ἀρτεμισίαν τὰ μέλλοντα προθεσπίζουσαν οὕτως ἀκριβῶς. Διὸ καὶ Ξέρξης αὐτῇ παρέδωκε τοὺς ἑαυτοῦ παῖδας ἀπάγειν εἰς Ἔφεσον· ἐπελέληστο γὰρ ἐκ Σούσων, ὡς ἔοικεν, ἄγειν γυναῖκας, εἰ γυναικείας ἐδέοντο παραπομπῆς οἱ παῖδες.

39 Ἀλλ' ὧν μὲν ἔψευσται, λόγος ἡμῖν οὐδείς· ἃ δέ B
γε κατέψευσται μόνον ἐξετάζομεν. Φησὶ τοίνυν Ἀθηναίους λέγειν ὡς Ἀδείμαντος ὁ Κορινθίων στρατηγός, ἐν χερσὶ τῶν πολεμίων γενομένων, ὑπερεκπλαγεὶς καὶ καταδείσας ἔφευγεν, οὐ πρύμναν κρουσάμενος οὐδὲ διαδὺς ἀτρέμα διὰ τῶν μαχομένων, ἀλλὰ λαμπρῶς ἐπαράμενος τὰ ἱστία καὶ τὰς ναῦς ἁπάσας ἀποστρέψας· εἶτα μέντοι κέλης ἐλαυνόμενος αὐτῷ συνέτυχε περὶ τὰ λήγοντα τῆς Σαλαμινίας, ἐκ δὲ τοῦ κέλητος ἐφθέγξατό τις· «Σὺ μέν, ὦ Ἀδείμαντε, φεύγεις καταπροδοὺς τοὺς Ἕλληνας· οἳ δὲ καὶ δὴ νικῶσι, καθάπερ ἠρῶντο ἐπικρατῆσαι τῶν ἐχθρῶν.» Ὁ δὲ κέλης οὗτος ἦν, ὡς ἔοικεν, οὐρανοπετής· C
τί γὰρ ἔδει φείδεσθαι μηχανῆς τραγικῆς, ἐν πᾶσι τοῖς ἄλλοις ὑπερπαίοντα τοὺς τραγῳδοὺς ἀλαζονείᾳ; Πιστεύ-

870 A 3 Ἀθηναίων codd. cum. Her. codd. CDRSV : -έων Her. codd. ABP ‖ 5 καὶ non exstat in Her. del. malit Bern. ‖ πεζὸν add. Steph. ex Her. VIII, 68 ‖ προσδηλήσηται Rei. cum Her. cod. C : προδηλήσηται codd. cum Her. codd. PDRSV προσδηλήσεται Her. codd. AB ‖ 5-6 μὲν οὖν codd. : μόνων conj. Wytt. ‖ B 1 ἀλλ' ὧν Xyl. : ἄλλου codd. ἀλλ' ὃ Steph. ‖ post μὲν add. ἄλλων Poh. ‖ 1-2 ἃ δέ γε κατέψευσται Turn. : post α δε τ lac. 3 litt. et ψεῦσται codd. ἃ δέ τινων κατέψευσται Herw. ἃ δὲ τραγικῶς ἔψευσται Poh. ‖ 2 ἐξετάζομεν codd. : -ωμεν conj. Poh. ‖ 6 ἐπαράμενος Kron. (ἀειράμενον Her.) : ἐπαιρόμενος codd. ‖ C 2 φείδεσθαι Emp. : τίθεσθαι codd. τητᾶσθαι Valckenaer ἀπέχεσθαι Wytt. ‖ post τίθεσθαι add. πλὴν Poh.

Adimante se laissa donc persuader et revint vers le camp, une fois la bataille terminée. « Ce sont les Athéniens qui font courir ce bruit ; mais les Corinthiens le contestent et estiment qu'ils ont joué un rôle prépondérant dans la bataille. Les autres Grecs témoignent en leur faveur »[1]. Tels sont les procédés de notre homme à maintes reprises : il accumule calomnies et accusations de manière à présenter immanquablement tel ou tel sous un jour tout à fait noir : ainsi, dans cette affaire, de deux choses l'une, ou bien l'on accepte la calomnie et la réputation des Corinthiens en pâtit, ou bien c'est celle des Athéniens, s'ils ne sont pas crus. A mon avis, cette calomnie n'a même pas été portée par les Athéniens contre les Corinthiens, c'est lui-même qui a inventé ce récit au détriment des deux peuples à la fois. En tout cas, dans Thucydide, nous lisons comment à Lacédémone un Athénien répliqua à un Corinthien en se vantant des exploits relatifs aux guerres médiques et au combat de Salamine, sans que l'historien n'accuse aucunement les Corinthiens d'avoir trahi et déserté leur poste[2] ; en effet, il eût été absurde que les Athéniens insultent ainsi la cité de Corinthe dont ils voyaient le nom figurer au troisième rang après les Lacédémoniens et eux-mêmes sur les inscriptions des offrandes conquises sur les Barbares[3]. Ils avaient d'ailleurs permis aux Corinthiens d'enterrer leurs morts à Salamine près de la ville, pour honorer leur courage, <et> de graver cette épitaphe en vers élégiaques :

1. Hér. VIII, 94.
2. Thuc. I, 73-74.
3. On peut citer à titre d'exemple la « colonne serpentine » qui se trouve à Istanbul (Hér. IX, 81), dont le texte peut être lu dans R. Meiggs & D. Lewis, *A selection of Greek historical inscriptions*, Oxford, 1969, p. 59.

σας οὖν ὁ Ἀδείμαντος ἐπανῆλθεν εἰς τὸ στρατόπεδον
ἐπ' ἐξειργασμένοις· «αὕτη φάτις ἔχει ὑπὸ Ἀθηναίων·
οὐ μέντοι Κορίνθιοι ὁμολογέουσιν, ἀλλὰ ἐν πρώτοισι
σφέας αὐτοὺς τῆς ναυμαχίης νομίζουσι γενέσθαι· μαρτυ-
ρεῖ δέ σφι καὶ ἡ ἄλλη Ἑλλάς». Τοιοῦτός ἐστιν ἐν πολλοῖς
ὁ ἄνθρωπος· ἑτέρας καθ' ἑτέρων διαβολὰς καὶ κατηγορίας
κατατίθησιν, ὥστε μὴ διαμαρτεῖν τοῦ φανῆναί τινα
πάντως πονηρόν· ὥσπερ ἐνταῦθα περίεστιν αὐτῷ, πιστευο- D
μένης μὲν τῆς διαβολῆς Κορινθίους ἀδοξεῖν, ἀπιστουμένους
⟨δ'⟩ Ἀθηναίους· ἣν οἶμαι μηδὲ Κορινθίων Ἀθηναίους,
ἀλλὰ τοῦτον ἀμφοτέρων ὁμοῦ καταψεύδεσθαι. Θουκυδίδης
γοῦν ἀντιλέγοντα ποιῶν τῷ Κορινθίῳ τὸν Ἀθηναῖον ἐν
Λακεδαίμονι καὶ πολλὰ περὶ τῶν Μηδικῶν λαμπρυνόμενον
ἔργων καὶ περὶ τῆς ἐν Σαλαμῖνι ναυμαχίας οὐδεμίαν
αἰτίαν προδοσίας ἢ λιποταξίας ἐπενήνοχε Κορινθίοις·
οὐδὲ γὰρ εἰκὸς ἦν Ἀθηναίους ταῦτα βλασφημεῖν περὶ
τῆς Κορινθίων πόλεως, ἣν τρίτην μὲν ἑώρων μετὰ
Λακεδαιμονίους καὶ μεθ' αὐτοὺς ἐγχαραττομένην τοῖς ἀπὸ
τῶν βαρβάρων ἀναθήμασιν· ἐν δὲ Σαλαμῖνι παρὰ τὴν E
πόλιν ἔδωκαν αὐτοῖς θάψαι τε τοὺς ἀποθανόντας, ὡς
ἄνδρας ἀγαθοὺς γενομένους, ⟨καὶ⟩ ἐπιγράψαι τόδε τὸ
ἐλεγεῖον·

870 C 5 ἐπ' ἐξειργασμένοις B[s.l.] : ἐπεξειργασμένος E ‖ 8-9 ἐν πολλοῖς ὁ ἄνθρωπος E[s.l.]B : ὁ ἄνθρωπος ἐν πολλοῖς E ‖ 10 κατατίθησιν B :post κα- lac. 2 litt. et τίθησιν E ‖ D 2 μὲν Steph. : δὲ codd. del. Hub. ‖ ἀπιστουμένους δ' Ἀθηναίους nos : ἀπιστουμένους Ἀθηναίους codd. (post αὐτῷ transp. Pearson) ἀπιστουμένης δέ, Ἀθη- Steph. ‖ 3 ἣν οἶμαι μηδὲ Wytt. : ἢ οἶ μὴ δὲ B οἶ μὴ δὲ E ‖ post οἶμαι δὲ add. μητ' Ἀθηναίων αὐτὸν ἀκοῦσαι κακιζόντων Κορινθίους Pearson ‖ 4 τοῦτον Turn. : τούτων codd. ‖ 8 λιποταξίας Bern. : λειπο- codd. ‖ 9 Ἀθηναίους Rei. : -αίοις codd. -αῖον Pearson ‖ 10 ἑώρων Xyl. ἑώρα codd. ‖ 11 αὐτοὺς scrib. nobis videtur si Ἀθηναίους ... ἑώρων : αὐτοὺς B αὐτῶν EB[s.l.] ‖ E 3 καὶ add. Basil.

« Étranger, jadis nous habitions Corinthe, la cité aux belles sources,
mais, maintenant, c'est l'île d'Ajax, Salamine, qui nous garde.
Ici même, en triomphant des nefs phéniciennes, des Perses et
des Mèdes, nous avons préservé le sol sacré de la Grèce »[1].

Le tombeau de l'Isthme porte cette autre inscription[2] :

« La Grèce entière se trouvait sur le fil du rasoir,
nous qui gisons ici, nous avons sacrifié nos vies pour son salut[3] ».

Enfin, sur les dépouilles consacrées dans le sanctuaire de Létô par Diodore, l'un des capitaines corinthiens, figure cette inscription :

« Aux ennemis Mèdes les marins de Diodore ravirent ces armes
et les ont dédiées à Létô, en souvenir de ce combat naval[4] ».

Adimante lui-même, qui est la cible favorite des insultes d'Hérodote et qui, selon lui, fut « le seul parmi les généraux à opposer une vive résistance en disant qu'il s'enfuirait de l'Artémision sans attendre »[5], vois de quelle gloire il était revêtu :

« Voici le tombeau de l'illustre Adimante grâce à qui la Grèce
entière a pu ceindre la couronne de liberté[6]. »

Après sa mort, il est peu probable qu'on eût accordé un tel honneur à un lâche et à un traître, jamais non plus, il n'aurait osé appeler une de ses filles Nausinikè, une autre Akrothinion et une autre Alexibia, ni donner à son fils le nom d'Aristée[7], si sa conduite d'alors ne lui avait pas valu une certaine réputation et un certain éclat. En outre, les Corinthiennes furent les seules parmi les femmes grecques à supplier la déesse dans une prière

1-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 254-255.

Ὦ ξεῖν', εὔυδρόν ποτ' ἐναίομεν ἄστυ Κορίνθου,
νῦν δ' ἅμ' Αἴαντος νᾶσος ἔχει Σαλαμίς.
ἐνθάδε Φοινίσσας νῆας καὶ Πέρσας ἑλόντες
καὶ Μήδους, ἱερὰν Ἑλλάδα ῥυσάμεθα.

Τὸ δ' ἐν Ἰσθμῷ κενοτάφιον ἐπιγραφὴν ἔχει ταύτην·

Ἀκμᾶς ἑστακυῖαν ἐπὶ ξυροῦ Ἑλλάδα πᾶσαν
ταῖς αὐτῶν ψυχαῖς κείμεθα ῥυσάμενοι.

Διοδώρου δέ τινος τῶν Κορινθίων τριηράρχων ἐν ἱερῷ F
Λητοῦς ἀναθήμασι κειμένοις καὶ τοῦτ' ἐπεγέγραπτο·

Ταῦτ' ἀπὸ δυσμενέων Μήδων ναῦται Διοδώρου
ὅπλ' ἀνέθεν Λατοῖ, μνάματα ναυμαχίας.

Αὐτός γε μὴν ὁ Ἀδείμαντος, ᾧ πλεῖστα λοιδορούμενος Ἡρόδοτος διατελεῖ καὶ λέγων « μοῦνον ἀσπαίρειν τῶν στρατηγῶν, ὡς φευξόμενον ἀπ' Ἀρτεμισίου καὶ μὴ περιμενοῦντα », σκόπει τίνα δόξαν εἶχεν·

Οὗτος Ἀδειμάντου κείνου τάφος, ὃν διὰ πᾶσα
Ἑλλὰς ἐλευθερίας ἀμφέθετο στέφανον. |

Οὔτε γὰρ τελευτήσαντι τοιαύτην εἰκὸς ἦν ἀνδρὶ δειλῷ 871 A
καὶ προδότῃ γενέσθαι τιμήν, οὔτ' ἂν ἐτόλμησε τῶν θυγατέρων ὄνομα θέσθαι τῇ μὲν Ναυσινίκην, τῇ δ' Ἀκροθίνιον, τῇ δ' Ἀλεξιβίαν, Ἀριστέα δὲ καλέσαι τὸν υἱόν, εἰ μή τις ἦν ἐπιφάνεια καὶ λαμπρότης περὶ αὐτὸν ἀπὸ τῶν ἔργων ἐκείνων. Καὶ μὴν ὅτι μόναι τῶν Ἑλληνίδων αἱ Κορίνθιαι γυναῖκες εὔξαντο τὴν καλὴν ἐκείνην καὶ

870 E 5 ξεῖν' Wil. : ξένε codd. || 6 δ' ἅμ' Αἴαντος Valck. : δ' ἀνάματος codd. δὲ μετ' Αἴαντος Dio. Chrys. 37 -ντος- I. G. I[2] 927 || 8 ῥυσάμεθα Pletho : ῥυόμεθα codd. || 11 αὐτῶν codd. : αὑτῶν *Schol.* Aristid. III 126, 4 || F 2 ἐπεγέγραπτο E : ἐπιγέγραπται B || 3 ναῦται Steph. : αὗται codd. || 4 ἀνέθεν Blomfield : -το codd. || ναυμαχίας E : -ίης B || 6 ἀσπαίρειν Cob. ex Her. VIII, 5 : ἀπαίρειν codd. || 9 ὃν διὰ πᾶσα codd. : οὗ διὰ βουλὰς Dio. Chrys. 37 || 10 Ἑλλὰς E : ἡ Ἑλλὰς B || ἐλευθερίας ἀμφέθετο Pletho : ἐλευθερίας ἀμφέθεντο B ἐλευθεριάμφεθεντο E.

noble et inspirée de faire naître dans le cœur de leurs maris le désir ardent de lutter contre les Barbares ; on ne peut croire qu'Hérodote, ni même le dernier des Cariens[1], ait pu l'ignorer. Car le fait fut publié partout et Simonide composa une épigramme pour les statuettes de bronze que l'on avait dressées dans le temple d'Aphrodite[2] bâti, selon la légende, par Médée, parce qu'elle n'<aimait> plus son mari, selon les uns, pour obtenir de la déesse que Jason cessât d'aimer Thétis[3], selon d'autres. L'inscription est rédigée ainsi :

« Ici se dressent les statues de ces femmes qui, pour les
Grecs et leurs compatriotes ardents au combat,
adressèrent une prière à la vénérable Cypris ;
Car la divine Aphrodite n'a pas voulu livrer
aux archers Mèdes une citadelle grecque[4] ».

Voilà ce qu'il aurait fallu écrire et ce qu'il aurait fallu rappeler plutôt que d'introduire dans son récit <le malheur> d'Ameinoclès <et> le meurtre de son fils[5].

Le palmarès des hommes et des cités

40 Après s'être librement rassasié d'insultes contre Thémistocle en l'accusant de s'être continuellement livré, en parcourant les îles, à des vols et à des exactions à l'insu des autres généraux[6], il finit par arracher aux Athéniens eux-mêmes les lauriers de la victoire pour les remettre aux Éginètes : « Les Grecs, écrit-il, envoyèrent les prémices de la victoire à Delphes et demandèrent au dieu dans une question commune si <les> prémices reçues le satisfaisaient et lui agréaient ; il répondit qu'il en avait reçu de tous les autres Grecs, mais pas des Éginètes, auxquels

1. Le mépris pour les Cariens se retrouve en 860 E. Hérodote doit faire allusion au fait que la population d'Halicarnasse comprenait des éléments cariens. Cf. procédé n° 3.

2. Cf. Paus. II, 5, 1 : il s'agit d'un temple d'Aphrodite armée qui se trouve sur l'Acrocorinthe (cf. Ed. Will, *Korinthiaka*, p. 225-227).

3-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 255.

δαιμόνιον εὐχήν, ἔρωτα τοῖς ἀνδράσι τῆς πρὸς τοὺς βαρβάρους μάχης ἐμβαλεῖν τὴν θεόν, οὐχ ὅπως ⟨τοὺς⟩ περὶ τὸν ῾Ηρόδοτον ἀγνοῆσαι πιθανὸν ἦν, ἀλλ' οὐδὲ τὸν ἔσχατον Καρῶν· διεβοήθη γὰρ τὸ πρᾶγμα καὶ Σιμωνίδης B ἐποίησεν ἐπίγραμμα, χαλκῶν εἰκόνων ἀνασταθεισῶν ἐν τῷ ναῷ τῆς ᾿Αφροδίτης ὃν ἱδρύσασθαι Μήδειαν λέγουσιν, οἱ μὲν αὐτὴν παυσαμένην ⟨ἐρῶσαν⟩ τοῦ ἀνδρός, οἱ δ' ἐπὶ τῷ τὸν ᾿Ιάσονα τῆς Θέτιδος ἐρῶντα παῦσαι τὴν θεόν. Τὸ δ' ἐπίγραμμα τοῦτ' ἔστιν·

Αἵδ' ὑπὲρ ῾Ελλάνων τε καὶ ἰθυμάχων πολιητᾶν
ἐστάθεν εὐξάμεναι Κύπριδι δαιμονίᾳ.
Οὐ γὰρ τοξοφόροισιν ἐμήδετο δῖ' ᾿Αφροδίτα
Μήδοισ' ῾Ελλάνων ἀκρόπολιν προδόμεν.

ταῦτ' ἔδει γράφειν καὶ τούτων μεμνῆσθαι, μᾶλλον ἢ τὴν ᾿Αμεινοκλέους ἐμβαλεῖν ⟨συμφορὰν καὶ⟩ παιδο- C φονίαν.

40 Τῶν τοίνυν αἰτιῶν τῶν κατὰ Θεμιστοκλέους ἀνέδην ἐμφορηθεὶς ἐν οἷς κλέπτοντα καὶ πλεονεκτοῦντα λάθρα τῶν ἄλλων στρατηγῶν οὔ φησι παύσασθαι περὶ τὰς νήσους, τέλος αὐτῶν ᾿Αθηναίων τὸν στέφανον ἀφελόμενος Αἰγινήταις ἐπιτίθησι, γράφων ταῦτα· «πέμψαντες ἀκροθίνια οἱ ῞Ελληνες εἰς Δελφοὺς ἐπηρώτων τὸν θεὸν κοινῇ εἰ λελάβηκε πλήρεα καὶ ἀρεστὰ ⟨τὰ⟩ ἀκροθίνια· ὁ δὲ παρ' ῾Ελλήνων μὲν τῶν ἄλλων ἔφησε ἔχειν, παρ' Αἰγινητέων

871 A 9 τὴν Pletho Basil. : τὸν codd. || τούς add. Turn. || B 3 ναῷ B : νῷ E || 4 ἐρῶσαν add. Kaltw. Wytt. || 5 τὴν Steph. : τὸν codd. || 7 ἰθυμάχων B : εἰθυμάχων E εὐθυμάχων Ath. ἀγχεμάχων *Schol.* Pind. || πολιητᾶν Pletho Steph. *Schol.* Pind. : πολιτᾶν codd. || 8 ἐστάθεν Bergk : ἔσταθεν E ἔσταθεν B || δαιμονίᾳ Wil. ex Ath. et Pind. *Schol.* : -μόνιαι codd. -μόνια Bern. || 9 δῖ' ᾿Αφροδίτα Pletho Steph. : δι' ᾿Αφροδίταν codd. || C 1 συμφορὰν καὶ suppl. Pearson : post ἐμβαλεῖν lac. 10-12 litt. codd. τῇ ἱστορίᾳ dub. suppl. Bern. cf. 864 D || 3 αἰτιῶν Xyl. : αἰτίων codd. || ἀνέδην Wytt. : ἀναίδην codd. || 9 τὰ add. Bern. ex Her.

il réclamait de s'acquitter du premier prix de bravoure gagné à Salamine »[1]. Désormais, ce n'est plus aux Scythes, aux Perses ou aux Égyptiens qu'il attribue ses propres inventions, comme le fait Ésope avec des corbeaux ou des singes[2] : il se retranche maintenant derrière la personne d'Apollon Pythien pour enlever aux Athéniens le premier prix remporté <à> Salamine. Quant à Thémistocle, il reçut à l'Isthme le second prix parce que chacun des généraux s'arrogeait le premier et ne lui concédait que le second, si bien qu'aucune solution ne venait clore le débat : au lieu d'accuser, comme il le devait, la vanité des généraux, il dit que tous les Grecs s'en allèrent sur leurs navires, se refusant par jalousie à le proclamer le premier[3].

Platées : les Spartiates

41 Dans son dernier livre, le neuvième, il se hâte de déverser tout ce qui lui reste de malveillance envers les Lacédémoniens et, de toutes ses forces, il arrache à cette cité le mérite d'une victoire aussi célèbre et d'un exploit aussi renommé que Platées. Il écrit en effet qu'ils craignirent au début que les Athéniens ne se laissent persuader par Mardonios d'abandonner la cause des Grecs ; ils fortifièrent donc l'Isthme pour assurer la sécurité du Péloponnèse et adoptèrent dès lors une attitude de négligence et d'indifférence à l'égard des autres, célébrant chez eux des fêtes et se moquant des ambassadeurs athéniens en leur faisant perdre leur temps[4]. Comment se fait-il alors que cinq mille Spartiates, dont chacun se faisait escorter par sept hilotes, soient partis pour Platées[5] ? Comment se fait-il qu'ils aient affronté un péril aussi grave, qu'ils aient vaincu et abattu tous ces milliers d'hommes ? Écoute donc son

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 255-256.
2. Cf. Plut., *Sept. sap. conv.* 150 A sqq.
3. Hér. VIII, 123-124.
4. Hér. VIII, 144 et IX, 6-8 : cette version des faits semble adoptée par les historiens modernes (cf. Ed. Will, *Le monde grec et l'Orient*, p. 116). Cf. Plut., *Arist.*, 10, 7-8.
5. Hér. IX, 10.

δὲ οὔ· ἀλλ' ἀπῄτεε αὐτοὺς τὰ ἀριστεῖα τῆς ἐν Σαλαμῖνι
ναυμαχίας ». Οὐκέτι Σκύθαις οὐδὲ Πέρσαις οὐδ' Αἰγυπτίοις
τοὺς ἑαυτοῦ λόγους ἀνατίθησι πλάττων, ὥσπερ Αἴσωπος D
κόραξι καὶ πιθήκοις, ἀλλὰ τῷ τοῦ Πυθίου προσώπῳ
χρώμενος, ἀπωθεῖ τῶν ⟨ἐν⟩ Σαλαμῖνι πρωτείων τὰς
Ἀθήνας, Θεμιστοκλεῖ δὲ τῶν δευτερείων ἐν Ἰσθμῷ γενο-
μένων διὰ τὸ τῶν στρατηγῶν ἕκαστον αὑτῷ μὲν τὸ πρω-
τεῖον ἐκείνῳ δὲ τὸ δευτερεῖον ἀποδοῦναι, καὶ τέλος τῆς
κρίσεως μὴ λαβούσης, δέον αἰτιάσασθαι τὴν φιλοτιμίαν
τῶν στρατηγῶν, πάντας ἀποπλεῦσαί φησι τοὺς Ἕλληνας
ὑπὸ φθόνου μὴ βουληθέντας ἀναγορεῦσαι τὸν ἄνδρα
πρῶτον.

41 Ἐν δὲ τῇ ἐνάτῃ καὶ τελευταίᾳ τῶν βίβλων, ὅσον
ἦν ὑπόλοιπον ἔτι τῆς πρὸς Λακεδαιμονίους αὐτῷ δυσμε-
νείας ἐκχέαι σπεύδων, τὸ παρ' αὐτὸν ἀφείλετο τὴν
ἀοίδιμον νίκην καὶ τὸ περιβόητον Πλαταιᾶσι κατόρθωμα E
τῆς πόλεως· γέγραφε γὰρ ὡς πρότερον μὲν ὡρρώδουν
τοὺς Ἀθηναίους μὴ πεισθέντες ὑπὸ Μαρδονίου τοὺς
Ἕλληνας ἐγκαταλίπωσι· τοῦ δ' Ἰσθμοῦ τειχισθέντος
ἐν ἀσφαλεῖ θέμενοι τὴν Πελοπόννησον ἠμέλουν ἤδη τῶν
ἄλλων καὶ περιεώρων, ἑορτάζοντες οἴκοι καὶ τοὺς πρέσβεις
τῶν Ἀθηναίων κατειρωνευόμενοι καὶ διατρίβοντες. Πῶς
οὖν ἐξῆλθον εἰς Πλαταιὰς πεντακισχίλιοι Σπαρτιᾶται, περὶ
αὑτὸν ἔχων ἀνὴρ ἕκαστος ἑπτὰ εἵλωτας ; ἢ πῶς κίνδυνον
ἀράμενοι τοσοῦτον ἐκράτησαν καὶ κατέβαλον μυριάδας
τοσαύτας ; Ἄκουσον αἰτίας πιθανῆς· Ἔτυχε, φησίν, F

871 C 11 ἀπῄτεε αὐτοὺς Steph. ex HER. : ἀπῆλθεν ἑαυτοὺς (-τοῖς $B^{s.l.}$) codd. || D 3 ἐν add. Wytt. || 11 βίβλων codd. : βύβλων Hansen. || 12 ἔτι τῆς Emp. : ἐν τῇ codd. || 12-13 δυσμενείας E : δυσμενείᾳ B || αὐτὸν B : αὑτὸν E αὐτοῦ $B^{s.l.}$ || E 1 Πλαταιᾶσι edd. : -ασι codd. || 3 ὡρρώδουν τοὺς Rei. : -δοῦντας codd. || 4 ἐγκαταλίπωσι B : -λείπωσι E || 8 εἰς Πλαταιὰς Leon. : ἐκ Πλαταιᾶς codd. || 9 αὑτὸν B : αὐτὸν E || F 1 αἰτίας Steph. : αἴτια codd.

explication si convaincante : un Tégéate, nommé Chiléôs, se trouvait alors de passage à Sparte, où il avait des rapports d'amitié et d'hospitalité avec certains des éphores : il les persuada d'envoyer une expédition en leur disant que le rempart ne serait d'aucune utilité pour les Péloponnésiens, si les Athéniens se ralliaient à Mardonios[1]. Voilà ce qui amena Pausanias et son armée à Platées : si une affaire personnelle avait retenu Chiléôs à Tégée, c'en était fait de la Grèce.

Les Athéniens

42 Quant aux Athéniens, il ne sait comment les traiter : <tantôt il exalte> leur cité, tantôt il la ravale, la soumettant à un jeu de bascule : comme ils disputaient aux Tégéates le commandement en second, ils rappelèrent, dit-il, le souvenir des Héraclides, alléguèrent leurs exploits contre les Amazones et la sépulture donnée aux Péloponnésiens tombés sous les murs de la Cadmée ; ce discours inspiré par la volonté de se glorifier les conduisit enfin à parler de Marathon et ils obtinrent à leur satisfaction le commandement de l'aile gauche[2] ; mais, un peu plus tard, dit-il, Pausanias et les Spartiates leur cédèrent le commandement suprême et les invitèrent à prendre la tête de l'aile droite, pour être opposés aux Perses, en leur laissant à eux-mêmes l'aile gauche[3], en gens que le manque d'expérience conduisait à refuser de combattre face aux Barbares. Il est pourtant ridicule de ne pas vouloir combattre contre un ennemi avec lequel on n'est pas familiarisé. Quant au reste des Grecs, leurs chefs les conduisirent vers un autre campement et « quand ils s'ébranlèrent, dit-il, ils furent soulagés d'échapper à la cavalerie en se réfugiant dans la ville de Platées ; leur fuite les conduisit au temple d'Héra »[4]. En disant cela, il les accuse à peu près tous d'indiscipline,

1. Hér. IX, 9 (cf. procédé n° 5).
2. Voir *Notes complémentaires*, p. 256.
3. Hér. IX, 46. Plutarque ne cite pas IX, 28-29 où les Spartiates donnent la préférence aux Athéniens par rapport aux Tégéates.
4. Voir *Notes complémentaires*, p. 256-257.

ἐν Σπάρτῃ παρεπιδημῶν ἐκ Τεγέας ἀνὴρ ὄνομα Χείλεως,
ᾧ φίλοι τινὲς καὶ ξένοι τῶν ἐφόρων ἦσαν· οὗτος οὖν
ἔπεισεν αὐτοὺς ἐκπέμψαι τὸ στράτευμα, λέγων ὅτι τοῦ
διατειχίσματος οὐδὲν ὄφελός ἐστι Πελοποννησίοις, ἂν
᾿Αθηναῖοι Μαρδονίῳ προσγένωνται. Τοῦτο Παυσανίαν
ἐξήγαγεν εἰς Πλαταιὰς μετὰ τῆς δυνάμεως· | εἰ δέ τι 872 A
κατέσχεν οἰκεῖον ἐν Τεγέᾳ πρᾶγμα τὸν Χείλεων ἐκεῖνον,
οὐκ ἂν ἡ ῾Ελλὰς περιεγένετο.

42 Πάλιν δὲ τοῖς ᾿Αθηναίοις οὐκ ἔχων ὅ τι χρήσαιτο,
⟨ποτὲ μὲν αἴρει⟩ ποτὲ δὲ καταβάλλει τὴν πόλιν ἄνω καὶ
κάτω μεταφέρων, οὓς Τεγεάταις μὲν εἰς ἀγῶνα λέγει
περὶ τῶν δευτερείων καταστάντας ῾Ηρακλειδῶν τε μεμνῆ-
σθαι καὶ τὰ πρὸς ᾿Αμαζόνας πραχθέντα προφέρειν ταφάς
τε Πελοποννησίων τῶν ὑπὸ τῇ Καδμείᾳ πεσόντων· καὶ
τέλος εἰς τὸν Μαραθῶνα καταβαίνειν τῷ λόγῳ φιλοτι-
μουμένους καὶ ἀγαπῶντας ἡγεμονίας τυχεῖν τοῦ ἀριστεροῦ
κέρως· ὀλίγον δ' ὕστερον αὐτοῖς Παυσανίαν καὶ Σπαρτιά- B
τας τῆς ἡγεμονίας ὑφίεσθαι καὶ παρακαλεῖν ὅπως κατὰ
Πέρσας ἀντιταχθῶσι τὸ δεξιὸν κέρας παραλαβόντες,
αὐτοῖς δὲ παραδόντες τὸ εὐώνυμον, ὡς ἀηθείᾳ τὴν πρὸς
τοὺς βαρβάρους μάχην ἀπολεγομένοις. Καίτοι γελοῖον,
εἰ μὴ συνήθεις εἶεν οἱ πολέμιοι, μάχεσθαι μὴ θέλειν.
᾿Αλλὰ τούς γ' ἄλλους ῞Ελληνας εἰς ἕτερον ὑπὸ τῶν
στρατηγῶν ἀγομένους στρατόπεδον, «ὡς ἐκινήθησαν,
φησὶ φεύγειν ἀσμένως τὴν ἵππον πρὸς τὴν τῶν Πλαταιέων
πόλιν, φεύγοντας δ' ἀφικέσθαι πρὸς τὸ ῾Ηραῖον»· ἐν ᾧ καὶ
ἀπείθειαν καὶ λιποταξίαν καὶ προδοσίαν ὁμοῦ τι πάντων

871 F 2 παρεπιδημῶν Turn. : -δραμὼν codd. ‖ 872 A 5 ποτὲ μὲν αἴρει add. Rei. ‖ 6 Τεγεάταις B : -ας EBs.l. ‖ B 1 ὀλίγον EBs.l. : -ῷ B ‖ 5 ἀπολεγομένοις Fuhrmann : -νους Wytt. : -λογουμένους codd. -λεγουμένους Bs.l. ‖ 9 τῶν Πλαταιέων B : ἐν Πλαταιέων E Πλαταιέων Her. codd. ‖ 11 τι E : τοι Bs.l.

de désertion et de trahison. Il dit enfin que les Lacédémoniens et les Tégéates furent seuls aux prises avec les Barbares et les Athéniens avec les Thébains et dénie à toutes les autres cités la moindre participation à l'exploit[1]. Aucun <...> n'aurait pris part au combat : tous restèrent là en armes, abandonnant et trahissant les défenseurs de leur cause ; finalement, les Phliasiens et les Mégariens, apprenant que Pausanias l'emportait, seraient accourus et se seraient lancés contre la cavalerie thébaine, trouvant ainsi une mort stupide ; quant aux Corinthiens, qui n'avaient pas pris part à la bataille, une fois la victoire acquise, ils se seraient hâtés à travers les collines sans rencontrer la cavalerie thébaine[2]. En effet, les Thébains, après la mise en déroute des Barbares, en mettant leur cavalerie en tête de l'armée, auraient fait de leur mieux pour protéger leur retraite, manifestant ainsi, bien sûr, leur reconnaissance pour les stigmates qui leur avaient été infligés aux Thermopyles[3]. Mais en ce qui concerne la place occupée par les Corinthiens dans le combat contre les Barbares et aussi la gloire qu'ils retirèrent de la bataille de Platées, il est possible de se renseigner auprès de Simonide, puisqu'il écrit à ce sujet :

« Au centre, les habitants d'Éphyra aux nombreuses sources,
qui savaient tout des vertus guerrières,
citoyens de la ville corinthienne de Glaucos,
choisirent pour leurs épreuves le plus noble des témoins,
celui qui brille au ciel comme l'or précieux : il exaltera
et répandra leur gloire et celle de leurs pères ».

Et ces lignes ne figurent pas dans le chant d'un chœur qu'il aurait dirigé à Corinthe, ni dans un hymne composé

1. Hér. IX, 59-61, 67.
2. Hér. IX, 69.
3. Cf. *supra*, 866 F - 867 B ; Hér. IX, 68.

κατηγόρησε. Τέλος δὲ μόνους φησὶ τοῖς μὲν βαρβάροις C
Λακεδαιμονίους καὶ Τεγεάτας, τοῖς δὲ Θηβαίοις ᾿Αθηναίους
συμπεσόντας διαγωνίσασθαι, τὰς δ᾽ ἄλλας πόλεις ὁμαλῶς
ἁπάσας τοῦ κατορθώματος ἀπεστέρηκεν· οὐδένα 〈...〉
συνεφάψασθαι τοῦ ἀγῶνος, ἀλλὰ καθημένους πάντας
ἐπὶ τῶν ὅπλων ἐγγὺς καταλιπεῖν καὶ προδοῦναι τοὺς
ὑπὲρ αὐτῶν μαχομένους· ὀψὲ δὲ Φλιασίους καὶ Μεγαρέας
πυθομένους νικῶντα Παυσανίαν, προσφερομένους καὶ
ἐμπεσόντας εἰς τὸ Θηβαίων ἱππικόν, οὐδενὶ λόγῳ διαφθα-
ρῆναι· Κορινθίους δὲ τῇ μὲν μάχῃ παραγενέσθαι, μετὰ
δὲ τὴν νίκην ἐπειγομένους διὰ τῶν λόφων, μὴ περι-|
πεσεῖν τοῖς ἱππεῦσι τῶν Θηβαίων· οἱ γὰρ Θηβαῖοι, D
τῆς τροπῆς γενομένης, προϊππεύοντες τῶν βαρβάρων
προθύμως παρεβοήθουν φεύγουσιν αὐτοῖς, δηλονότι
τῶν ἐν Θερμοπύλαις στιγμάτων χάριν ἀποδιδόντες.
᾿Αλλὰ Κορινθίους γε καὶ τάξιν ᾗ ἐμάχοντο τοῖς βαρβάροις,
καὶ τέλος ἡλίκον ὑπῆρξεν αὐτοῖς ἀπὸ τοῦ Πλαταιᾶσιν
ἀγῶνος ἔξεστι Σιμωνίδου πυθέσθαι γράφοντος ἐπὶ τούτοις·

Μέσσοι δ᾽ οἵ τ᾽ ῎Εφυραν πολυπίδακα ναιετάοντες,
πάντοίης ἀρετῆς ἴδριες ἐν πολέμῳ,
οἵ τε πόλιν Γλαύκοιο, Κορίνθιον ἄστυ, νέμοντες,
οἳ 〈καὶ〉 κάλλιστον μάρτυν ἔθεντο πόνων E
χρυσοῦ τιμήεντος ἐν αἰθέρι· καί σφιν ἀέξει
αὐτῶν τ᾽ εὐρεῖαν κληδόνα καὶ πατέρων.

Ταῦτα γὰρ οὐ χορὸν ἐν Κορίνθῳ διδάσκων οὐδ᾽ ᾆσμα

872 C 4 post οὐδένα add. γὰρ Wytt. λέγων Rei. || 11-D 1 περιπεσεῖν Turn. : παρα- codd. || D 5 γε Rei. : τε codd. || ᾗ Wytt. : ἦν codd. || post ἦν add. ἔχοντες Rei. || 6 τέλος codd. : κλέος Wytt. || 7 ἐπὶ τούτοις Fuhrmann : ἐν τούτοις codd. || 8 Μέσσοι Xyl. : -σι codd. || οἵ τ᾽ ῎Εφυραν Xyl. : οἳ γεφύραν E οἵ γ᾽ ῎Εφυραν B || 9 post πολέμῳ lac. stat. Simon. edd. || 10 νέμοντες Ald. : νέμονται codd. || E 1 οἳ καὶ Ursinus : οἳ codd. οἵπερ Hiller οἷοι Diehl || 4 οὐ χόρον Herw. : οὐχ οἷον codd.

à la gloire de la cité, mais simplement dans un poême élégiaque qui fait le récit de ces événements[1]. Mais Hérodote veut prévenir l'objection de ceux qui demanderont, pour réfuter ces propos mensongers : « D'où proviennent alors ces sépultures communes, tous ces trésors, ces monuments en l'honneur des morts auxquels les Platéens, de nos jours encore, consacrent des offrandes, en présence de tous les Grecs? »[2] ; aussi, trouvant une <insulte> plus grave, à mes yeux, que d'avoir trahi leurs compatriotes, il porte cette accusation contre eux : « Si l'on voit d'autres tombeaux à Platées, c'est que chacun des peuples qui avaient à rougir de leur absence lors de cette bataille éleva, selon mes informations, un tertre vide à l'intention de la postérité »[3]. Hérodote est rigoureusement le seul à avoir entendu parler de cette abstention qui revenait à trahir : ni Pausanias, ni Aristide, ni les Lacédémoniens, ni les Athéniens ne se sont aperçus que les Grecs se dérobaient devant le danger. Les Athéniens ne refusèrent pas que les Éginètes figurent sur l'inscription[4], malgré leur différend avec ce peuple, pas plus qu'ils ne récusèrent les Corinthiens, dont ils avaient prétendu auparavant qu'ils s'étaient enfuis à Salamine, en dépit du témoignage contraire de la Grèce. Pourtant, à ce que dit Hérodote, c'est le Platéen Cléadès qui, dix ans <après> les guerres médiques, pour faire plaisir aux Éginètes, édifia un tertre funéraire portant leur nom[5] : comment se fait-il alors que les Athéniens et les Spartiates faillirent s'affronter à propos de l'érection de ce trophée[6] et, au lieu de refuser les récompenses de la bravoure aux

1. Voir *Notes complémentaires*, p. 257.
2. Cf. Plut., *Arist.* 21 ; Paus. IX, 2, 5-6.
3. Hér. IX, 85. Cf. procédé n° 5.
4. Voir *Notes complémentaires*, p. 257.
5. Cléadès était le proxène des Éginètes et il est inutile de mentionner qu'il était Platéen (Hér. IX, 85). Cf. 871 C.
6. Dans la *Vie d'Aristide* 20, une fois de plus, le rôle de conciliateur d'Aristide apparaît clairement. L'historicité de cette querelle est fort douteuse (cf. A. Hauvette, *Hérodote historien des guerres médiques*, Paris, 1894, p. 482).

ποιῶν εἰς τὴν πόλιν, ἄλλως δὲ τὰς πράξεις ἐκείνας ἐλεγεῖα
γράφων ἱστόρηκεν. Ὁ δὲ προλαμβάνων τὸν ἔλεγχον
τοῦ ψεύσματος τῶν ἐρησομένων «πόθεν οὖν πολυάνδρια
καὶ θῆκαι τοσαῦται καὶ μνήματα νεκρῶν, [ἐν] οἷς ἐναγί-
ζουσιν ἄχρι νῦν Πλαταιεῖς τῶν Ἑλλήνων συμπαρόντων ; »
⟨ὄνειδος⟩ αἴσχιον, ὡς οἶμαι, τῆς προδοσίας τῶν γενεῶν
κατηγόρηκεν ἐν τούτοις · « τῶν δὲ ἄλλων ὅσοι καὶ φαίνον- F
ται ἐν Πλαταιῇσι ἐόντες τάφοι, τούτους δέ, ὡς ἐγὼ
πυνθάνομαι, αἰσχυνομένους τῇ ἀπε⟨στοῖ⟩ τῆς μάχης
ἑκάστους χώματα χῶσαι κεινὰ τῶν ἐπιγινομένων εἵνεκ'
ἀνθρώπων ». Ταύτην ⟨τὴν⟩ ἀπε⟨στὼ⟩ τῆς μάχης προδο-
σίαν οὖσαν Ἡρόδοτος ἀνθρώπων μόνος ἁπάντων ἤκουσε,
Παυσανίαν δὲ καὶ Ἀριστείδην καὶ Λακεδαιμονίους καὶ
Ἀθηναίους ἔλαθον οἱ Ἕλληνες ἐγκαταλιπόντες τὸν
κίνδυνον · | καὶ οὔτ' Αἰγινήτας Ἀθηναῖοι διαφόρους 873 A
ὄντας εἶρξαν τῆς ἐπιγραφῆς, οὔτε Κορινθίους ἤλεγξαν
οὓς πρότερον εἶπον φεύγειν ἀπὸ Σαλαμῖνος, ἀντιμαρτυ-
ρούσης αὐτοῖς τῆς Ἑλλάδος. Καίτοι Κλεάδας μὲν ὁ
Πλαταιεύς, ⟨ὕστερον⟩ ἔτεσι δέκα τῶν Μηδικῶν, Αἰγινήταις
χαριζόμενος, ὥς φησιν Ἡρόδοτος, ἐπώνυμον ἔχωσεν
αὐτῶν πολυάνδριον · Ἀθηναῖοι δὲ καὶ Λακεδαιμόνιοι τί
παθόντες εὐθὺς τότε πρὸς μὲν ἀλλήλους ὀλίγον ἐδέησαν
εἰς χεῖρας ἐλθεῖν περὶ τοῦ τροπαίου τῆς ἀναστάσεως,

872 E 5 ἄλλως codd. : ἁπλῶς dub. conj. Bern. || 5-6 ἀλλ' εἰς τὰς πράξεις ἐκείνας ἐλεγεῖα γράφων Diehl || 5 ἐλεγεῖα codd. : ἐν ἐλεγείᾳ Wil. || 8 οἷς E : ἐν οἷς B || 10 ὄνειδος suppl. Rei. : lac. 7-9 litt. codd. πρᾶγμα Pearson alii alia || γενεῶν susp. vid. Bern. Hub. Poh. Häsler || F 3 αἰσχυνομένους codd. : ἐπ- aut ἀπ- Her. codd. || ἀπεστοῖ Steph. ex Her. : post ἀπο- lac. 5 litt. codd. || 5 τὴν add. Rei. || ἀπεστὼ Steph. : lac. 4-7 litt. codd. || 873 A 3 οὓς πρότερον εἶπον vel αὐτοὺς πρότερον εἰπόντες Turn. : οὓς πρότερον νικῶντες codd. ὡς πρότερον εἰπόντες Wytt. οὓς πρότερον εἶπον φιλονεικοῦντες Poh. || φεύγειν codd. : φυγεῖν Herw. || 4 μὲν Hub. : ἦν codd. del. Steph. || 5 ὕστερον add. Steph. : post ἔτεσιν add. Hansen || 6 post Ἡρόδοτος add. ὃς Pearson.

Grecs couards et fugitifs, inscrivirent leurs noms sur les trépieds et sur les statues et leur donnèrent leur part du butin? Pourquoi enfin firent-ils graver cette inscription sur l'autel[1] :

« Ici, jadis, les Grecs, soutenus par la puissance de la Victoire et l'œuvre d'Arès,
<confiants dans la volonté de leurs cœurs résolus,>
une fois les Perses mis en déroute, au nom de la Grèce libérée,
dressèrent en commun cet autel à Zeus Libérateur »[2]?

Diras-tu, Hérodote, que cette inscription a aussi pour auteur Cléadès, ou un autre flatteur de cités? Pourquoi donc les Grecs se dépensaient-ils en pure perte à creuser la terre, afin de bâtir sans scrupules des monuments et des tertres à l'intention des générations à venir, puisqu'ils voyaient leur gloire consacrée par des inscriptions sur les offrandes les plus célèbres et les plus magnifiques? Pausanias lui-même, qui aspirait déjà, dit-on, à la tyrannie, fit graver cette inscription à Delphes :

« Chef suprême des Grecs, après avoir abattu l'armée Mède,
Pausanias dédia ce monument à Phoibos »[3] :

en somme, il faisait participer les Grecs à sa gloire, en se proclamant leur chef. Mais, comme les Grecs n'acceptaient pas cela et le lui reprochaient, les Lacédémoniens envoyèrent des hommes à Delphes pour marteler l'inscription et graver, ce qui n'était que justice, les

1. Il s'agit de l'autel de Zeus Éleutherios, centre du festival commémoratif de Platées qui était célébré tous les quatre ans.

2. Diehl, *Anth. Lyr. Gr.* II, p. 103 et Plut., *Arist.* 19. Cf. U. von Wilamowitz-Moellendorff, *op. cit.*, p. 197 sqq.

3. Thuc. I, 132 ; *Ps.-Dém.* LIX, 97 : dans l'*Anth. Pal*, IV, 197, l'inscription est donnée en dorien et à la première personne. Cf. Meiggs-Lewis, *op. cit.*, p. 60, Fornara, « Two notes on Thucydides », *Phil.* CXI, 1967, p. 291-4. Diod., XI, 33, donne un texte différent, mais on ne sait s'il était destiné à remplacer l'inscription à la gloire de Pausanias.

τοὺς δ' Ἕλληνας ἀποδειλιάσαντας καὶ ἀποδράντας
οὐκ ἀπήλαυνον τῶν ἀριστείων, ἀλλ' ἐνέγραφον τοῖς
τρίποσι καὶ τοῖς κολοσσοῖς καὶ μετεδίδοσαν τῶν λαφύρων, B
τέλος δὲ τῷ βωμῷ τὸ ἐπίγραμμα τοῦτο γράφοντες ἐνεχά-
ραξαν·

Τόνδε ποθ' Ἕλληνες Νίκης κράτει, ἔργῳ Ἄρηος,
⟨εὐτόλμῳ ψυχῆς λήματι πειθόμενοι,⟩
Πέρσας ἐξελάσαντες, ἐλευθέρᾳ Ἑλλάδι κοινὸν
ἱδρύσαντο Διὸς βωμὸν Ἐλευθερίου ;

Μὴ καὶ τοῦτο Κλεάδας ἤ τις ἄλλος, ὦ Ἡρόδοτε, κολακεύων
τὰς πόλεις ἐπέγραψε ; Τί οὖν ἐδέοντο τὴν γῆν ὀρύσσοντες
διακενῆς ἔχειν [τὰ] πράγματα καὶ ῥᾳδιουργεῖν χώματα
καὶ μνήματα τῶν ἐπιγιγνομένων ἕνεκ' ἀνθρώπων κατα-
σκευάζοντες, ἐν τοῖς ἐπιφανεστάτοις καὶ μεγίστοις C
ἀναθήμασι τὴν δόξαν αὑτῶν καθιερωμένην ὁρῶντες ; Καὶ
μὴν Παυσανίας, ὥς λέγουσιν, ἤδη τυραννικὰ φρονῶν
ἐπέγραψεν ἐν Δελφοῖς·

Ἑλλήνων ἀρχηγὸς ἐπεὶ στρατὸν ὤλεσε Μήδων
Παυσανίας, Φοίβῳ μνῆμ' ἀνέθηκε τόδε,

κοινούμενος ἁμωσγέπως τοῖς Ἕλλησι τὴν δόξαν ὧν ἑαυτὸν ἀνηγόρευσεν ἡγεμόνα· τῶν δ' Ἑλλήνων οὐκ ἀνασχομένων ἀλλ' ἐγκαλούντων, πέμψαντες εἰς Δελφοὺς Λακεδαιμόνιοι τοῦτο μὲν ἐξεκόλαψαν, τὰ δ' ὀνόματα τῶν

873 A 10 ἀποδράντας Herw. : -δράσαντας codd. || 11 ἐνέγραφον B : -γναφον E || B 1 τρίποσι Manton : στρ'.π.σι E τροπαίοις B || 4 ποθ' Steph. : μεθ' codd. || Νίκης Steph. : νίκην codd. || 5 versum 2 add. Xyl. e *Pal. Anth.* VI, 50 || 6 ἐξελάσαντες B : -ας E || 10 ἔχειν codd. : ἐγχεῖν B[s.l.] || τὰ del. Dueb. || C 2 αὑτῶν Steph. : αὐτῶν codd. || καθιερωμένην Emp. : -ουμένην codd. || 6 Φοίβῳ B : φόβῳ E || 7 κοινούμενος E : lac. 10 litt. B || ἁμωσγέπως Xyl. : ἄλλως τε πως codd. || 10 post ἐξεκόλαψαν add. ἀπὸ τοῦ τρίποδος τὸ ἐλεγεῖον, πασῶν δὲ ἀντεπέγραψαν Pearson ἀπὸ τοῦ τρίποδος τὸ ἐλεγεῖον τοῦτὸ δὲ ἀντεπέγραψαν Manton || τὰ δ' B : τὰ E || ὀνόματα E : ὀνόμτα B.

noms des cités à sa place[1]. Quoi? Peut-on concevoir que les Grecs se soient irrités de ne pas figurer sur l'inscription s'ils avaient à se reprocher d'avoir déserté le combat, ou bien que les Lacédémoniens aient fait sauter le nom du général en chef pour inscrire celui des déserteurs qui s'étaient tenus à l'écart des dangers? Car il est vraiment étrange que Socharès, Aeimnestos[2] et tous les combattants qui s'illustrèrent dans cette bataille n'aient pas éprouvé de ressentiment en voyant inscrit sur les trophées le nom des Kythniens et des Méliens[3]. Hérodote, pour sa part, réserve la gloire de ce combat à trois cités seulement et fait sauter le nom de toutes les autres cités des trophées et des édifices sacrés.

Ultime mise en garde

43 Il y eut donc alors quatre combats contre les Barbares : de l'Artémision, les Grecs se sont enfuis, dit-il[4] ; aux Thermopyles, pendant que leur général et leur roi risquait sa vie, ils restaient chez eux et célébraient dans l'insouciance les fêtes d'Olympie et les fêtes Carnéennes[5] ; dans son récit de Salamine, il parle plus longuement d'Artémise que du déroulement de toute la bataille[6] ; enfin, à Platées, les Grecs, selon lui, restèrent inactifs, ignorant le combat jusqu'à sa conclusion, comme s'il s'agissait du combat des grenouilles et des souris <que> Pigrès, sujet d'Artémise, a raconté en vers bouffons et fantaisistes[7], comme si l'on était convenu de combattre en silence pour que les

1. Thuc. I, 132.

2. Cf. l'apparat critique. En IX, 64, Hérodote dit que Mardonios a péri de la main du Spartiate Arimnestos (ou d'un homme réputé à Sparte ?). En IX, 72-73, il est question de Sophanès et d'un Platéen, Arimnestos. Cf. les notes de Legrand ; Plut., *Arist.* 11, 19 ; *Cim.* 8, 1 ; *Cat. Maj.* 29, 2.

3. Les Kythniens et les Méliens figuraient sur la colonne serpentine non comme combattants à Platées mais comme participants à la bataille de Salamine.

4. Hér. VIII, 4, 5 : cf. 867 B - 868 A.

5-7. Voir *Notes complémentaires*, p. 257.

πόλεων, ὥσπερ ἦν δίκαιον, ἐνεχάραξαν. Καίτοι πῶς εἰκός D
ἐστιν ἢ τοὺς Ἕλληνας ἀγανακτεῖν τῆς ἐπιγραφῆς μὴ μετασχόντας, εἰ συνῄδεισαν ἑαυτοῖς τὴν ἀπε⟨στὼ⟩ τῆς μάχης, ἢ Λακεδαιμονίους τὸν ἡγεμόνα καὶ στρατηγὸν ἐκχαράξαντας ἐπιγράψαι τοὺς ἐγκαταλιπόντας καὶ περιιδόντας τὸν κίνδυνον ; Ὡς δεινότατόν ἐστιν, εἰ Σωχάρης μὲν καὶ Ἀείμνηστος καὶ πάντες οἱ διαπρεπῶς ἀγωνισάμενοι τὴν μάχην ἐκείνην οὐδὲ Κυθνίων ἐπιγραφομένων τοῖς τροπαίοις οὐδὲ Μηλίων ἠχθέσθησαν· Ἡρόδοτος δὲ τρισὶ μόναις πόλεσιν ἀναθεὶς τὸν ἀγῶνα τὰς ἄλλας πάσας ἐκχαράττει τῶν τροπαίων καὶ τῶν ἱερῶν.

43 Τεσσάρων δ' ἀγώνων τότε πρὸς τοὺς βαρβάρους E
γενομένων, ἐκ μὲν Ἀρτεμισίου τοὺς Ἕλληνας ἀποδρᾶναί φησιν· ἐν δὲ Θερμοπύλαις, τοῦ στρατηγοῦ καὶ βασιλέως προκινδυνεύοντος, οἰκουρεῖν καὶ ἀμελεῖν Ὀλύμπια καὶ Κάρνεια πανηγυρίζοντας· τὰ δ' ἐν Σαλαμῖνι διηγούμενος τοσούτους περὶ Ἀρτεμισίας λόγους γέγραφεν ὅσοις ὅλην τὴν ναυμαχίαν οὐκ ἀπήγγελκε· τέλος δέ, καθημένους ἐν Πλαταιαῖς ἀγνοῆσαι μέχρι τέλους τὸν ἀγῶνα τοὺς Ἕλληνας, ὥσπερ βατραχομυομαχίας γινομένης, ⟨ἣν⟩ Πίγρης ὁ Ἀρτεμισίας ἐν ἔπεσι παίζων καὶ φλυαρῶν ἔγραψε, σιωπῇ διαγωνίσασθαι συνθεμένων, ἵνα λάθωσι

873 D 1 ἐνεχάραξαν B || 3 συνήδεισαν E : -ήδεσαν B || ἀπεστὼ Manton cf. 872 F : post ἀπο- lac. 5 litt. in E ἀπόλειψιν B || 5 ἐκχαράξαντας E : ἐγ- B || 6 Σωχάρης codd. ut *Vit. Cim.* 8, 1 : Σωφάνης Wess. ex HER. cf. *Vit. Cat. Ma.* 29, 2 || 7 Ἀείμνηστος Wess. ex HER. IX, 64 codd. CP (cf. ARISTODEM. *Frag. Gr. Hist.* 104 F 1) : Δείπνιστος codd. Ἀΐμνη HER. codd. AB Ἀρίμνη- HER. codd. DRSV et *Vit. Arist.* 19 cod. Y Διάπνηστος *Vit. Arist.* cod. S || 9 ἠχθέσθησαν E : ἠδέσθησαν B || E 4 προκινδυνεύοντος B : προσ- E || 5 Κάρνεια B : Ἀκάρνια E || 6 Ἀρτεμισίας Basil. : -μισίου B -μεισίου E || 9 βατραχομυομαχίας Steph. : βατραχομαχίας codd. || ἣν add. Wytt. || 10-11 Πίγρης ... ἔγραψε ut glossema delendum censet Immisch || 10 Ἀρτεμισίας scil. πολίτης Wytt. : scil. ἀδελφός Xyl. scil. filius Hansen || ἐν ἔπεσι Basil. : ἐνέπεσε B ἐνέπαισε E || 11 συνθεμένων codd. : -ους Turn.

autres ne s'en rendissent pas compte, et les Lacédémoniens, loin de montrer un courage supérieur à celui des Barbares, ne l'emportèrent qu'à cause de l'armement et de l'équipement trop léger de l'ennemi. En effet, en présence de Xerxès, il fallait beaucoup d'efforts et de coups de fouet pour les faire marcher contre les Grecs[1], mais, à Platées, semble-t-il, ils avaient changé d'âme : « Leur vaillance et leur vigueur n'étaient pas moindres ; mais leur équipement dépourvu de parties cuirassées fut pour eux le plus gros handicap. Ils n'étaient que des soldats armés à la légère et ils combattaient contre des hoplites »[2]. Que reste-t-il donc de la gloire et de la grandeur conquises par les Grecs dans ces luttes, si les Lacédémoniens ont combattu contre des soldats sans armes, si les autres, pourtant présents, ne se sont pas rendu compte de la bataille, si ce sont des tombeaux vides que les descendants de chaque guerrier honorent, si les trépieds et les autels dressés auprès des temples des dieux sont pleins d'inscriptions mensongères[3] ? Bref, si Hérodote fut le seul à savoir la vérité et si tous les autres auteurs qui ont parlé d'histoire grecque se sont laissé abuser par la réputation d'exploits prodigieux faite aux succès qui furent alors remportés, que dire de plus ? Notre homme sait écrire[4], son style est agréable, ses récits sont empreints de charme, d'habileté et d'élégance ; il raconte son histoire « comme l'aède d'autrefois », je ne dis pas avec science, mais, en tout cas, dans une langue mélodieuse et élégante[5]. Son charme séducteur est indéniable, mais il faut se garder de ses calomnies comme des scarabées dans les roses, et de cette manie de dénigrer qui se cache derrière la surface lisse et unie de son discours[6], pour éviter de laisser pénétrer en nous, à notre insu, des opinions absurdes et erronées concernant les cités et les hommes les plus irréprochables et les plus glorieux de la Grèce.

1. Hér. VII, 223 (les Thermopyles).
2. Hér. IX, 62-63 : comment peut-on reprocher à un historien de s'intéresser à l'armement ? Cf. procédé n° 5.
3-6. Voir *Notes complémentaires*, p. 258.

τοὺς ἄλλους, αὐτοὺς δὲ Λακεδαιμονίους ἀνδρείᾳ μὲν
οὐδὲν κρείττονας γενέσθαι τῶν βαρβάρων, ἀνόπλοις δὲ F
καὶ γυμνοῖς μαχομένους κρατῆσαι. | Ξέρξου μὲν γὰρ 874 A
αὐτοῦ παρόντος, ὑπὸ μαστίγων μόλις ὄπισθεν ὠθούμενοι
προσεφέροντο τοῖς Ἕλλησιν, ἐν δὲ Πλαταιαῖς, ὡς ἔοικεν,
ἑτέρας ψυχὰς μεταλαβόντες « λήματι μὲν καὶ ῥώμῃ οὐκ
ἥσσονες ἦσαν · ἡ δὲ ἐσθής, ἔρημος ἐοῦσα ὅπλων, πλεῖστον
ἐδηλήσατό σφεας · πρὸς γὰρ ὁπλίτας ἐόντες γυμνῆτες
ἀγῶνα ἐποιέοντο ». Τί οὖν περίεστιν ἔνδοξον ἢ μέγα τοῖς
Ἕλλησιν ἀπ' ἐκείνων τῶν ἀγώνων, εἰ Λακεδαιμόνιοι
μὲν ἀνόπλοις ἐμάχοντο, τοὺς δ' ἄλλους ἡ μάχη παρόντας
ἔλαθε, κενὰ δὲ πολυάνδρια τιμώμενα τοῖς ἑκάστου,
ψευστῶν δὲ γραμμάτων μεστοὶ τρίποδες ἑστᾶσι καὶ βωμοὶ
παρὰ τοῖς θεοῖς, μόνος δὲ τἀληθὲς Ἡρόδοτος ἔγνω, τοὺς
δ' ἄλλους ἅπαντας ἀνθρώπους ὅσοι λόγον Ἑλλήνων B
ἔχουσιν ἐξηπάτηκεν ἡ φήμη τῶν τότε κατορθωμάτων, ὡς
ὑπερφυῶν γενομένων ; Τί δῆτα ; Γραφικὸς ἁνήρ, καὶ ἡδὺς
ὁ λόγος, καὶ χάρις ἔπεστι καὶ δεινότης καὶ ὥρα τοῖς
διηγήμασι · « μῦθον δ' ὡς ὅτ' ἀοιδός, ἐπισταμένως »
μὲν οὔ, λιγυρῶς δὲ καὶ γλαφυρῶς ἠγόρευκεν. Ἀμέλει
ταῦτα καὶ κηλεῖ καὶ προσάγεται πάντας, ἀλλ' ὥσπερ
ἐν ῥόδοις δεῖ κανθαρίδα φυλάττεσθαι τὴν βλασφημίαν
αὐτοῦ καὶ κακολογίαν, λείοις καὶ ἁπαλοῖς σχήμασιν
ὑποδεδυκυῖαν, ἵνα μὴ λάθωμεν ἀτόπους καὶ ψευδεῖς
περὶ τῶν ἀρίστων καὶ μεγίστων τῆς Ἑλλάδος πόλεων C
καὶ ἀνδρῶν δόξας λαβόντες.

873 E 12 ἀνδρείᾳ Dueb. : -ρίᾳ codd. ‖ F 1 ἀνόπλοις codd. : ἀόπλοις conj. Bern. cf. 874 A ‖ 874 A 4 μεταλαβόντες B : -βαλόντες E στολὰς μεταβαλόντες γρ. B ‖ οὐκ Dueb. : οὐχ codd. ‖ 5 ἐοῦσα Bern. ex Her. IX, 63 : οὖσα codd. ‖ πλεῖστον om. B ‖ 6 γυμνῆτες Bern. ex Her. : -αι codd. ‖ 9 ἀνόπλοις cf. 873 F : ἀόπλοις codd. ‖ 10 τιμώμενα codd. : -ῶμεν Emp. ‖ τοῖς ἑκάστου codd. : τοῖς ἑκασταχοῦ Rei. ἑκάστου ἔτους Emp. ἔτους ἑκάστου Bern. ex Thuc. III, 58 ἑκάστοις Wytt. ‖ 11 ψευστῶν codd. : ψευδῶν Basil. ‖ δὲ codd. : τε Wytt. ‖ B 3 ἁνὴρ Bern. : ἀνὴρ codd. ‖ 9 κακολογίαν E : μικρο- B πικρο- Salm.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

P. 12.

1. Allusion à *Lois*, 844 b, où Platon ne fait que reprendre une loi de Solon (voir Plutarque, *Solon*, 23, 6, où cette loi est commentée à peu près dans les mêmes termes qu'ici : ἀπορίᾳ γὰρ ᾤετο δεῖν βοηθεῖν, οὐκ ἀργίαν ἐφοδιάζειν).

2. Comparer Saint Basile, *Homilia in ps.* 14, 109 A (Garnier) : ... τὰς οἰκείας ἀφορμὰς περισκόπει μήτ' ἐπ' ἀλλοτρίας πηγὰς βάδιζε ἀλλ' ἐξ οἰκείων λιβάδων σύναγε σεαυτῷ τὰς παραμυθίας τοῦ βίου. Ἔχεις χαλκώματα, ἐσθῆτα, ὑποζύγιον, σκεύη παντόδαπα · ταῦτα ἀπόδου ... La comparaison avec ce texte de Saint Basile éclaire la suite des idées chez Plutarque : en cas de difficultés financières, il faut puiser dans son superflu et vendre jusqu'à concurrence de la somme nécessaire ; mais, par incapacité de renoncer au luxe et à la mollesse, on préfère emprunter.

3. Le texte des manuscrits fournit un sens peu satisfaisant : « à ceux qui veulent acquérir de l'aisance ». Amyot, Fowler (Plutarch's *Moralia*, Loeb Classical Library, 1936) tournent la difficulté en traduisant εὐπορία par *superflu*, ce qui n'est pas possible. La traduction de Xylander, reprise par Wyttenbach et par Duebner, n'est pas claire : « qui sibi aliquam copiam parare volunt ». La correction de κτᾶσθαι en προσκτᾶσθαι ou ἐπικτᾶσθαι proposée par Pohlenz, est donc extrêmement tentante.

4. Il ne semble guère possible de conserver ἄξιον, leçon fournie par tous les manuscrits, qui entraîne le sens suivant : « il fournit un témoin et un garant dignes, puisqu'il a du bien, d'être crus ». On a essayé, tout en retenant ἄξιον, d'interpréter autrement ; Xylander : « testemque et sponsorem habent esse se quibus tuto mutuum committatur » ; Fowler : « and a man produces a witness and a surety to aver that since the man has property he deserves credit ». On peut adresser deux reproches à ces traductions : tout d'abord elles sont difficilement acceptables du point de vue grammatical : on voit mal le sens et la construction de ἄξιον ; ensuite elles sont en complète contradiction avec ce que nous savons du droit athénien comme du droit romain. Ni à Athènes, ni à Rome, témoins et cautions n'ont pour fonction de garantir la

solvabilité de l'emprunteur : voir L. Beauchet, *Histoire du droit privé de la République athénienne*, IV, p. 236-237 ; J. Lipsius, *Das attische Recht und Rechtsverfahren*, p. 712 et 718 ; Daremberg-Saglio, s.v. *Intercessio*, p. 551 et 552 ; *Mutuum*, p. 2133 a ; Fritz Schultz, *Classical Roman law*, p. 494-502. Bien préférable pour le sens est la traduction d'Amyot : « ce que l'on croit et prête à qui emprunte est un témoignage qui prouve suffisamment qu'il a de quoi ». Mais cette traduction fait de πιστεύεσθαι le sujet de δίδωσι et il semble difficile de ne pas rapporter cet infinitif à ἄξιον qui, privé de complément, n'a plus guère de sens. On peut, si l'on veut à toute force conserver le texte des manuscrits, obtenir un sens satisfaisant en faisant de ὅτι ἔχει le complément de δίδωσι, ce qui donne : « il présente le fait qu'il a du bien comme un témoin et un garant dignes de confiance » ; mais la construction est bien dure et le mieux est sans doute d'adopter la correction de Madvig (*Adversaria critica*, V, p. 662).

P. 13.

1. Fowler traduit ὑπόθου ταῦτα τῇ χρείᾳ par « pawn these for your need ». Bien que ὑποτίθεσθαι ait parfois le sens de *mettre en gage*, cette traduction est interdite par le fait que Plutarque condamne plus bas la pratique de la mise en gage et conseille de vendre plutôt son superflu. Nous suivons donc la traduction de Xylander « haec usibus tuis adhibe », autorisée par l'usage (Liddell-Scott, s.v. ὑποτίθημι, VII, 2).

2. La conjecture de Wilamowitz, Κωλίας, est extrêmement tentante : le cap Colias était célèbre pour sa belle argile qui servait à faire de la céramique fine (Athénée, 11, 482 b ; Macrobe, 5, 21, 10) et il est naturel qu'il soit mentionné dans un écrit qui s'adressait peut-être initialement à des Athéniens. Cependant nous avons, comme Fowler, conservé la leçon des manuscrits, car Pausanias nous atteste (9, 19, 8) qu'Aulis produisait de la céramique. La céramique de Ténédos était recherchée, si l'on en croit Dion de Pruse, 42, 5.

3. Plutarque semble ici interpréter dans le sens de sa démonstration un fait rapporté par Musonius dans son Περὶ σκευῶν, réquisitoire contre la τρυφή : servi dans la vaisselle de terre, le vin a une meilleure odeur que dans la vaisselle d'or ou d'argent (Stobée, *Anthologium*, IV, 28, 20, p. 694, 11, W.-H.).

4. La *nouménia* désigne le premier jour du mois dans le calendrier athénien, comme les calendes dans le calendrier romain. Ce jour était un jour sacré (cf. *Aitia Romana*, 270 A, où l'on retrouve l'opposition ἱερά-ἀποφράς), mais c'était aussi, dans l'usage romain, celui où tombait le paiement des intérêts (Daremberg-Saglio, s.v. *Foenus*, p. 1226 a).

5. *Zeus Klésios* : Zeus protecteur des biens, dont l'autel se trouve dans la chambre à provisions.

6. Saint Basile, *ibid.* 109 A : Ἀλλ' αἰσχύνομαι αὐτὰ δημοσιεύειν, φησίν.

7. Le débiteur qui engage ses biens pour la valeur de sa dette, verse chaque mois à son créancier un intérêt qui est, en quelque sorte, l'intérêt produit par son propre capital.

8. Voir Thucydide, 2, 13, 5, dont Plutarque s'inspire visiblement.

9. Saint Basile, *ibid.* 109 B : Μὴ δέξῃ πολιορκοῦντά σε δανειστήν.

10. Les biens sont réduits en esclavage, puisque l'objet donné en gage est remis au créancier, qui pourra récupérer sur lui le montant de sa créance et que le bien hypothéqué pourra être saisi et vendu par le créancier en cas de défaillance du débiteur (J. Lipsius, *op. cit.*, p. 699-700 ; F. Schultz, *op. cit.*, p. 415-418).

11. Après la prise de Véies (Plutarque, *Camille*, 8, 3 ; Valère Maxime, 5, 6, 8).

12. Lors du siège de Carthage par Scipion Émilien (Appien, *Libyca*, 93).

P. 14.

3. Extrait de l'oracle rendu par la Pythie aux Athéniens (Hérodote, 7, 141).

4. On ne sait à quel type de véhicule Plutarque fait ici allusion ; C. Hubert suggère qu'il peut s'agir de chars dont le timon serait orné de cornes (*Moralia*, V, 1, Teubner, 1960, p. 133). Les jougs terminés par des cornes ou ἀκροχηνίσκοι, sont largement attestés : voir Daremberg-Saglio, s.v. *Currus*, p. 1639 a et *Jugum*, p. 665 a. Sur les corrections suggérées pour ce passage, voir Naber, *Mnemosyne*, 1900, p. 349. Nous avons songé à κατάστεγα.

5. Voir Hérodote, 6, 48 et 7, 131.

6. A partir d'ici le texte doit être rapproché de *Publicola*, 26, 1, où Plutarque développe l'idée que les dettes jettent les pauvres dans la dépendance des riches et que la liberté dont ils jouissent théoriquement en tant que citoyens devient illusoire : Οὐδὲν γὰρ ὄφελος νόμων ἰσότητα παρεχόντων ἣν ἀφαιρεῖται τὰ χρέα τοὺς πένητας · ἀλλ' ὅπου μάλιστα χρῆσθαι τῇ ἐλευθερίᾳ δοκοῦσι, δουλεύουσι μάλιστα τοῖς πλουσίοις ἐν τῷ δικάζειν καὶ ἄρχειν καὶ λέγειν ἐπιταττόμενοι καὶ ὑπηρετοῦντες.

7. A Athènes, seuls les débiteurs du Trésor Public pouvaient être frappés d'atimie totale. L'atimie partielle frappait ceux qui avaient dévoré les biens de leurs parents ou tout autre héritage (L. Beauchet, *op. cit.* III, p. 26). En Béotie, le débiteur défaillant devenait ἄτιμος (Nicolas de Damas cité par Stobée, *Anthologium*, IV, 2, 25). Dans le droit romain, l'*infamia* semble encourue en cas d'insolvabilité et de *venditio bonorum* (Daremberg-Saglio, s.v. *Infamia*, p. 484 b). La leçon προσγράφοντα présentée par tous les manuscrits, est certainement fautive ; étant donné le contexte, on attend devant ἐπιτιμίαν un verbe du sens de περιαιρεῖσθαι (Démosthène, 18, 65) ou de ἀφαιρεῖσθαι (Eschine, 2, 88) ou de sens approchant. La correction proposée par Pohlenz, περιγράφοντα, est donc tout à fait satisfaisante.

8. Un créancier n'a pas le droit d'éconduire un débiteur qui veut se libérer. S'il refuse de se laisser payer, le débiteur doit lui offrir son dû en présence de témoins et, si son offre est repoussée, déposer l'argent dans un endroit, le plus souvent un temple, désigné par le magistrat (C. Accarias, *Précis de droit romain*, III, p. 695).

9. Ces deux exemples sont destinés à montrer que le débiteur perd toute liberté d'action vis-à-vis de son créancier. S'il est juge, son créancier vient le trouver pour influencer sa décision ; s'il doit prêter serment dans un procès, son créancier lui dicte le texte de sa déclaration. Le rapprochement avec le passage cité plus haut de *Publicola*, 26, 1, montre qu'il est erroné de donner, comme Fowler, à δικάζειν le sens de *attaquer en justice*, qu'il n'a jamais chez Plutarque, et qu'il n'y a pas lieu de penser avec C. Hubert que la leçon ἐπιτάττοντα est fautive. On notera que, dans la paraphrase qu'il fait de ce passage p. 109 D, Saint Basile s'écarte parfois sensiblement du sens de son modèle : Ἐὰν ὀμνύῃς οὐ πιστεύει· ἐρευνᾷ τὰ ἔνδον, τὰ συναλλάγματά σου πολυπραγμονεῖ... Ἐὰν ἔνδον σεαυτὸν κατακρύψῃς ἐφέστηκε τῇ οἰκίᾳ καὶ θυροκρουστεῖ.

10. Voir Plutarque, *Solon*, 15, 2. « Dans le droit attique, depuis les réformes de Solon, il est interdit d'engager sa personne. Mais dans d'autres cités grecques, l'affectation de la personne même du débiteur a persisté plus longtemps » (L. Beauchet, *op. cit.* III, p. 204-205). La contrainte par corps s'est maintenue dans le droit romain. Sur la coexistence du droit romain et des droits locaux et sur la pratique juridique dans les provinces, voir F. Schultz, *Classical Roman law*, p. 76-81.

11. Nous avons conservé ἀφανίσταις, hapax présenté par presque tous les manuscrits ; Pohlenz pense qu'il s'agit d'un terme appliqué par dérision aux usuriers.

P. 15.

2. L'Agora, centre des affaires, est un lieu de torture pour les débiteurs, puisque c'est là qu'ils ont affaire aux usuriers et aux banquiers qui, pareils à des vautours, dévorent progressivement tout leur bien. Cependant, lorsque Plutarque qualifie de féroces et de barbares les agents des créanciers, on songe également aux contraintes, aux vexations, aux voies de fait dont on usait envers les débiteurs défaillants sous la République (*Lucullus*, 20, 1-2) et encore sous l'Empire : Philostrate (*Vies des sophistes*, 2, 549) nous montre les débiteurs d'Hérode enchaînés sur l'Agora et la correspondance de Frontin (*Ad Marcum Caesarem*, 3, 3) suggère que certains ont été victimes de sévices graves. Hésychios, s.v. ἐγκαλοσκέλεις, écrit : οἱ μὴ ἀποδιδόντες ἐν κάλοις ἐδεσμεύοντο τοὺς πόδας. Nicolas de Damas racontait dans son Περὶ ἐθῶν qu'en Béotie, les débiteurs défaillants étaient amenés sur l'Agora et coiffés d'une corbeille (Stobée, *Anthologium*, IV, 2, 25, p. 159, W.-H.).

3. Citation de l'*Odyssée*, 11, 579, où il est question des vautours qui rongent le foie de Tityos. Cette citation a peut-être amené la comparaison avec Tantale qui va suivre, car, chez Homère, l'évocation de Tityos précède immédiatement celle de Tantale,

4. Darius envoya Datis et Artaphernès avec mission d'asservir Athènes et Érétrie et d'amener sous ses yeux les esclaves (Hérodote, 6, 94).

5. Allusion au fait avéré et bien connu des anciens de la superfétation chez la hase (*RE*, s.v. *Hase*, col. 2479, Gossen). X et J, nos meilleurs témoins, offrent la leçon κυΐσκεσθαι; le sens est alors : «...mettent bas tout en nourrissant une autre portée et conçoivent de nouveau ». Mais ce qui est remarquable chez la hase, c'est qu'elle conçoit étant pleine. La leçon ἐπικυΐσκεσθαι s'impose donc, confirmée par la paraphrase de Saint Basile, p. 110 E : τοὺς λαγωούς φασι καὶ τίκτειν ὁμοῦ καὶ τρέφειν καὶ ἐπικυΐσκεσθαι.

6. Sur ces deux pratiques des usuriers, le prélèvement anticipé de l'intérêt et la perception d'un intérêt sur les intérêts en retard, voir J. Lipsius, *op. cit.*, p. 724 et la note 177. Lucien (*Vit. auct.* 23) accuse les philosophes stoïciens de son temps de pratiquer l'anatocisme.

P. 16.

2. Cicéron (*De officiis*, 1, 150) range les *portitores* parmi les gens qui exercent un métier ignoble, à côté des *feneratores*. Lucien condamne τελῶναι et τοκογλύφοι aux peines infernales (*Nekyom.* 11). Pollux range aussi la perception des taxes parmi les métiers infâmes (6, 128) et énumère (9, 32) une riche collection de qualificatifs injurieux applicables aux τελῶναι.

3. C'est l'ordre inverse chez Hérodote, 1, 138 : Αἴσχιστον δὲ αὐτοῖσι τὸ ψεύδεσθαι, δεύτερα τὸ ὀφείλειν χρέος.

4. La forme poétique αὐτοῖσι a amené Wilamowitz à reconnaître dans ἧς ἀναπόλαυστόν ἐστιν αὐτοῖσι τὸ τέλος, un trimètre qui se trouve intégré au texte de Plutarque. Pour l'idée cf. *De cupid. div.* 525 F - 526 A.

5. Comme l'a bien vu D. A. F. M. Russell, *Remarks on Plutarch's De vitando aere alieno*, *JHS*, XLIII, 1973, p. 167, il faut comprendre que l'argent acquis à l'usurier par la faillite d'un débiteur lui sert à appâter un autre emprunteur. Saint Basile reprend la métaphore de l'appât, mais en la transposant dans le domaine de la pêche : Μὴ ἔλθωμεν ὥσπερ οἱ ἰχθύες ἐπὶ τὸ δέλεαρ (110 B).

P. 17.

1. *Iliade*, 1, 154.

2. Saint Basile, *ibid.* 110 C : Πλούσιος εἶ; Μὴ δανείζου. Πένης εἶ ; Μὴ δανείζου. Εἰ μὲν γὰρ εὐπορεῖς, οὐ χρῄζεις δανείσματος · εἰ δὲ οὐδὲν ἔχεις, οὐκ ἀποτίσεις τὸ δάνειον.

3. Ce mot de Caton se retrouve dans *Regum et imperatorum*

apophthegmata, 199 A, *An seni sit gerenda respublica*, 784 A et *Caton l'Ancien*, 9, 10.

4. Saint Basile, *ibid.* 110 C : Ἑνὶ τούτῳ διαφέρωμεν τῶν πλουτούντων οἱ πένητες τῇ ἀμεριμνίᾳ.

5. *Paroemiographes grecs*, 2, p. 592.

6. Saint Basile, *ibid.* 111 D : Πῶς οὖν διατραφῶ ; φησίν · ἔχεις χεῖρας, ἔχεις τέχνην.

7. De même que les métiers manuels qui seront évoqués plus loin, les activités mercenaires énumérées ici par Plutarque n'étaient pas considérées comme des activités honorables dans certains secteurs de l'opinion. Cicéron s'exprime ainsi à leur sujet dans *De officiis*, 1, 150 : « Illiberales et sordidi quaestus mercenariorum omniumque quorum operae non quorum artes emuntur. Est enim illa merces auctoramentum servitutis ». Côté grec, Plutarque avoue plus loin, p. 830 D, qu'on les considérait comme des δουλικὰ ἔργα. Cependant, tout en maintenant une hiérarchie entre les différents métiers, certains philosophes, particulièrement les Stoïciens cynisants, admettaient parfaitement que, pour subvenir à ses besoins, on exerçât même les métiers les plus humbles : voir par exemple les extraits de Musonius que cite Stobée, *Anthologium*, III, 40, 9 et IV, 15, 18, et le *Discours VII* de Dion, §§ 114-123.

8. Il s'agit peut-être de C. Rutilius Gallicus, dédicataire des *Silves* de Stace, préfet de la ville en 89, mort avant 92. L'emploi de ἐκεῖνος suggère, d'après D. A. Russell, que le personnage est mort (*art. cit.*, p. 168).

P. 18.

2. Sur les capacités de la perdrix à imiter la voix humaine, voir Stace, *Silves*, 2, 4, 20 : « quique refert jungens iterata vocabula perdix ».

3. *Cratès* : le philosophe cynique du IVᵉ siècle a. C., à qui Plutarque avait consacré une biographie (*Cat. Lamprias* n° 37). Les vers ici rapportés (fr. 5, p. 122, I² Diehl) parodient le style homérique (cf. *Odyssée*, 11, 582 et 593 ; 12, 257). *Micyle* : le personnage est présenté par Callimaque comme le type du pauvre vertueux (*Epigr.* 26). R. W. Helm (*Lucian und Menipp*, 1906, p. 76-77) pense qu'il ne fait qu'un avec le savetier Micylle de Lucien.

4. La leçon ἐν αἰνῇ δηιοτῆτι, qui reproduit une formule homérique, fournit un sens satisfaisant et évoque le combat féroce que la famine livre aux humains. Nous doutons qu'il faille avec Pohlenz la considérer comme une correction inutile de Planude. Pohlenz, qui garde τιμιότης, lui donne le sens de *mérite*, *vertu*, et voit dans l'expression ἐν αἰνῇ τιμιότητι un oxymoron. Nous ne voyons pas ce qu'il y aurait de particulièrement méritoire pour un pauvre à travailler.

5. Antigone Gonatas, roi de Macédoine de 277 à 239, était un grand admirateur de Zénon et il fut aussi l'auditeur de Cléanthe,

son successeur à la tête du Portique (264-232). L'anecdote rapportée par Plutarque est contée de façon un peu différente par Diogène Laërce, 7, 169-170.

P. 19.

6. Patras, Corinthe et Athènes étaient les trois principaux centres de la banque et du commerce en Grèce au IIe siècle : voir J. A. O. Larsen, *Roman Greece* in *An economic survey of the ancient Rome,* 1959, IV, p. 471-472 et 492.

P. 20.

1. Saint Basile, *ibid.* 112 B : Εἶτα ὥσπερ ἐπὶ τῆς χολέρας οἱ τὸ ἀεὶ προϊστάμενον ἐξερῶντες καὶ πρὶν παντελῶς καθαρθῆναι δευτέραν τροφὴν ἐπεμβαλλόμενοι πάλιν ἐμοῦσι μετ' ὀδύνης καὶ σπαραγμῶν · οὕτω καὶ οὗτοι τόκους ἐκ τόκων μεταλαμβάνοντες ... Bien qu'il s'en écarte notablement pour le sens, le texte de Saint Basile offre avec celui de Plutarque des ressemblances telles qu'elles autorisent, pensons-nous, à conserver le χολερικῶν des manuscrits et à considérer προστεταγμένον comme une leçon fautive. Pohlenz, suivi par C. Hubert, substitue χολικῶν *(bilieux)* à χολερικῶν sous prétexte que la maladie « non ad acutum morbum qualis cholera est quadrat » (*Moralia,* V, 1, p. XXVIII). Mais ce que les Grecs appelaient χολέρη (flux de bile) n'était pas toujours le signe d'une maladie grave. Les χολερικὰ πάθη sont souvent de simples indigestions provoquées par des excès de table (cf. Hippocrate, *Epid.* 5, 71 ; 7, 82 ; *Aff.* 27) ; comme l'a bien vu Saint Basile, le malade auquel songe Plutarque est un goinfre qui recommence à s'empiffrer avant d'être guéri de l'indigestion précédente. La leçon προστεταγμένον est évidemment fautive ; Pohlenz le reconnaît mais, à προσιστάμενον suggéré par Wyttenbach, il préfère τὸ περισσεῦον ou τὸ προπεπηγμένον. En fait le texte de Saint Basile montre que nous n'avons guère le choix qu'entre προϊστάμενον et προσιστάμενον que Plutarque emploie quelques lignes plus bas, dans la deuxième partie de la comparaison, pour désigner l'intérêt que doit cracher le débiteur. Προΐστασθαι est associé à χολή dans les *Problèmes* d'Aristote, IV, 29, 880 a 23 : χολή τις προΐσταται αὐτοῖς πολλάκις. Il est vrai que, selon le *Thesaurus* (s.v. προσίστημι) qui s'appuie sur la traduction de Théodore de Gaza *bilis eis prosistit,* il s'agirait d'une leçon erronée qui s'est substituée à προσίσταται. De toute façon, la présence de προσίσταμενον dans le deuxième terme de la comparaison invite à le restituer dans le premier. La leçon de Saint Basile peut s'expliquer soit par un lapsus de l'auteur, soit par une erreur de copiste : les confusions entre les deux verbes sont très fréquentes dans les manuscrits ; ainsi le *Harleianus* 5612 et le *Laurentianus* 80, 29, écrivent, un peu plus bas, ἐπιρρέοντος εὐθὺς ἑτέρου καὶ προϊσταμένου.

P. 21.

1. *Odyssée*, 5, 264.
2. *Odyssée*, 5, 439.
3. *Odyssée*, 5, 291 et 295.
4. Sur la constitution des cautions, les obligations et les risques qu'entraînait le cautionnement, voir L. Beauchet, *op. cit.* IV, p. 460 et suiv. et F. Schultz, *op. cit.*, p. 494-502. A un ami qui a sujet de regretter de s'être porté caution, un personnage de Cratinos le Jeune (fr. 12 Kock) rappelle la maxime delphique Ἐγγύα παρὰ δ' ἄτα.
5. Cette histoire est également contée par Diogène Laërce, 6, 87.
6. Anaxagore était célèbre pour son mépris des richesses : voir Maxime de Tyr, *Diss.* 22, 1, Duebner ; Diogène Laërce, 2, 6-7. Ces deux anecdotes se retrouvent réunies, mais dans l'ordre inverse, dans la *Vie d'Apollonios de Tyane*, 1, 13.
7. *Philoxène* : poète originaire de Cythère, célèbre par ses dithyrambes et ses démêlés avec Denys l'Ancien.

P. 44.

2. Comparer Philostrate, *Vies des sophistes*, 1, 498, qui puise visiblement à la même source que le Pseudo-Plutarque.
3. L'Antiphon que Xénophon fait dialoguer avec Socrate dans les *Mémorables* (1, 6), n'est pas l'orateur. C'était un sophiste qui interprétait les rêves : voir *RE*, s.v. *Antiphon*, col. 2529 (Wellmann) ; Fr. Blass, *op. cit.* I², p. 108. L'auteur anonyme de la *Vie* commet la même confusion que le Pseudo-Plutarque et rapporte ces discussions avec Socrate dans des termes qui montrent que les deux biographes dérivent plus ou moins directement d'une même source : ... συστησάμενος ἐν Ἀθήναις διατριβὴν Σωκράτει περὶ ἐλεγκτικῶν διεφέρετο ... Blass (édition d'Antiphon, Teubner, p. x) pense que οὐ φιλονεικῶς pourrait être un démenti donné à Aristote qui avait écrit au livre III de sa *Poétique* (Diogène Laërce, 2, 46), qu'Antiphon le devin était de ceux qui avaient eu une polémique avec Socrate : Τούτῳ ... ἐφιλονείκει ... Ἀντιφῶν ὁ τερατοσκόπος.
4. Diodore (cité par Clément d'Alexandrie, *Stromates*, 1, 365 P) et Ammien Marcellin (30, 4, 5) rapportent qu'Antiphon fut le premier à exercer le métier de logographe.
5. Plutarque (*Périclès*, 8, 7) assure en effet que Périclès n'a rien laissé d'écrit que ses décrets. Cicéron déclare cependant (*Brutus*, 27) : « ... Periclem cujus scripta quaedam feruntur ... », mais Quintilien (3, 1, 12) juge que ces ouvrages auxquels Cicéron fait allusion sont apocryphes.
6. Aristide a surtout laissé dans l'antiquité le souvenir d'un homme intègre et d'un excellent diplomate (voir par exemple Hérodote, 8, 79, et Aristote, *Const. d'Athènes*, 24, 3) ; mais l'éloquence de Thémistocle et de Périclès excitait l'admiration de leurs

contemporains (Thucydide, 1, 138, 3 ; Plutarque, *Périclès*, 8) et Cicéron les range parmi les grands orateurs d'Athènes (*Brutus*, 28 et 59).

P. 45.

1. *Archinos* fut l'un des restaurateurs de la démocratie en 403. *Critias*, le chef des Trente, avait laissé des discours qui étaient encore lus à l'époque romaine (Denys d'Halicarnasse, *Lysias*, 2) ; Hermogène le range à côté des Dix Orateurs dans son Περὶ ἰδεῶν (voir Spengel, *Rhet. Graeci*, 11, p. 415-416) ; Philostrate étudie son style dans les *Vies des sophistes*, 1, 502-503 et signale (*ibidem*, 2, 564) qu'Hérode Atticus le remit à la mode.

2. Il faut entendre « le premier » au sens de « le premier des orateurs attiques » : Corax et Tisias avaient composé des manuels de rhétorique avant Antiphon (voir Cicéron, *Brutus*, 46 ; Platon, *Phèdre*, 273 b ; Aristote, *Rhétorique*, 11, 24, 1402 a 18). Cette *Rhétorique* d'Antiphon connue de Quintilien (3, 1, 11) et de Longin (Spengel, *Rhetores Graeci*, 1, p. 318), était considérée comme apocryphe par certains auteurs (Pollux, 6, 143) ; Cicéron, citant Aristote (*Brutus*, 47) attribue seulement à l'orateur un recueil de développements généraux. Suivant Philostrate, *op. cit.* 1, 498, Antiphon aurait dû le surnom de Nestor à sa puissance de persuasion. Dans le *Phèdre*, 261 b-c, Platon, parlant plaisamment d'une *Rhétorique de Nestor*, vise non le traité d'Antiphon, mais celui de Gorgias.

3. Ou bien une monographie, ou bien le chapitre du Περὶ τοῦ χαρακτῆρος τῶν δέκα ῥητόρων attribué à Caecilius par la *Souda*, s.v. Κεκίλιος. Sur cette question, voir A. E. Douglas, *Cicero, Quintilian and the Canon of ten orators*, *Mnemosyne*, IX, 1956, p. 39.

6. Nous n'avons pas retenu la correction de Gernet <οὐ> τὰ πάθη, un discours comme *L'accusation d'empoisonnement contre une belle-mère* utilisant largement les παθητικαὶ πίστεις (cf. Minucianus in Spengel, *Rhetores Graeci*, 1, p. 417) et ne faisant que peu de place à la discussion des faits.

7. La date exacte de la naissance de Gorgias n'est pas connue ; les estimations varient entre 500 et 480 (Schmid-Stählin, *Geschichte der griechischen Literatur*, 1, 3, p. 57, n. 10).

8. Antiphon était un nom très répandu en Attique, comme on peut s'en convaincre en se reportant aux numéros 1275-1307 de la *Prosopographia Attica*. Ici, la biographie mêle à des activités réelles de l'orateur les exploits militaires, tirés d'on ne sait quelle source, d'un autre Antiphon, victime des Trente, dont Xénophon fait déplorer la mort par Théramène dans les *Helléniques*, 2, 3, 40. On retrouve la même confusion chez Philostrate, *Vies des sophistes*, 1, 498, mais pas dans la *Vie* anonyme. Tout le passage, depuis ὅτε μὲν δυσὶ jusqu'à 'Ηετιώνεια manque chez Photios et pourrait bien être une interpolation. Sur l'ambassade à

Lacédémone et la fortification d'Eétioneia, pointe nord du Pirée, voir Thucydide, 8, 90, 1-2.

9. Il s'agit de nouveau de l'Antiphon victime des Trente mentionné par Xénophon.

P. 46.

2. Le héros de cette anecdote également connue de Plutarque (*Moralia*, 68 A-B, 1051 D) est un Antiphon poète tragique, auteur d'un *Méléagre*, dont il est question dans la *Rhétorique* d'Aristote, II, 1379 b 15, 1385 a 10 et 1399 b 27. Philostrate commet la même confusion (*Vies des sophistes*, 1, 500). La réplique attribuée ici à Antiphon est placée par Diogène Laërce dans la bouche de Diogène le Cynique (*Vies des Philosophes*, 6, 50). Les statues en bronze dont il est question sont celles que Critios et Nésiotès exécutèrent en 477-476 pour remplacer sur l'Agora le groupe d'Anténor qu'avaient emporté les Perses et qu'Alexandre restitua après la prise de Suse (cf. W. Judeich, *Topographie von Athen*², p. 343).

3. Le *Pisandre* de Platon le Comique est daté de 421. Philostrate (*Vies des sophistes*, 1, 499) confirme qu'Antiphon fut attaqué par les auteurs comiques pour son habileté chicanière, ses talents d'avocat et les honoraires élevés qu'il exigeait des plaideurs dont la cause était mauvaise et le cas désespéré.

4. Philostrate (*Vies des sophistes*, 1, 498) raconte plus brièvement la même anecdote et sans mentionner Corinthe. La *Vie*, qui attribue aussi à Antiphon ces activités de psychiatre, explique qu'il aurait abandonné ce métier parce qu'il ne lui rapportait pas assez. Il se pourrait que le héros de cette aventure soit, non le poète tragique, mais le sophiste (Schmid-Stählin, *Geschichte der griechischen Literatur*, I, 3, p. 158, n. 2). Il appliquait à la lettre une idée fort répandue : voir par exemple Eschyle, *Prométhée*, v. 378 ; Plutarque, *Consol. ad Apollonium*, 102 B.

5. *Glaucos de Rhégium* : historien contemporain de Démocrite, auteur d'un Περὶ τῶν ἀρχαίων ποιητῶν (*De musica*, 1132 E).

P. 47.

3. Les thesmothètes sont les magistrats compétents en matière d'eisangélie (Lipsius, *op. cit.*, p. 70). Le délai (de quatre jours) est le laps de temps légal qui doit s'écouler entre la citation et la comparution devant le tribunal (*ibid.*, p. 809-810).

4. Théramène figurait parmi les accusateurs (Lysias, 12, 67).

P. 48.

2. Sur la signification de l'abattis de maison, voir G. Glotz, *Solidarité de la famille*, p. 476-478. Sur les peines d'atimie frappant les descendants d'Antiphon ou ceux qui adopteront l'un de ses descendants, *ibidem* p. 485 et 540.

3. *Phrynichos* : un des instigateurs avec Antiphon de la révolution des Quatre Ccnts. Il périt assassiné au sortir du Conseil mais n'en fut pas moins jugé et son cadavre fut jeté par-dessus la frontière (Lycurguc, *Contre Léocrate*, 112-115 ; G. Glotz, *Histoire grecque*, II, p. 731).

4. En 446 ; voir Andocide, 3, 6 ;Glotz, *Histoire grecque*, II, p. 164.

5. Comme l'a montré l'inscription *IG* II^2 1138, Andocide appartenait au dème de Kydathénaion. Sur les raisons qui ont pu faire hésiter entre les dcux dèmes, voir M. Niedermann, *Quae sit causa cur in judicanda Andocidis patria inter duos pagos fluctuet Pseudo-Plutarchus*, *Revue de Philologie*, 1897, p. 171-172.

6. Historien du ve siècle avant J.-C. Plutarque (*Alcibiade*, 21, 1) nous dit qu'il faisait descendre Andocide d'Ulysse ; mais Ulysse descendait d'Hermès par sa mère Antikleia et son grand-père Autolycos.

7. La famillc des Kérykes prétendait en effet descendre d'Hermès par Kéryx, le fils qu'il avait eu d'une fille de Cécrops (Pausanias, 1, 38, 3). Mais l'appartenance d'Andocide à cette famille n'est pas assurée (voir J. K. Davies, *Athenian propertied families*, Oxford, 1971, p. 27).

8. Confusion avec un autre Andocide égalemcnt fils d'un Léogoras (voir Thucydide, 1, 51, 4 et J. K. Davics, *op. cit.*, p. 29-30.

P. 49.

1. Erreur déjà partagée par l'auteur du discours attribué à Lysias. Andocide fut seulement accusé d'avoir mutilé les Hermès. Son nom ne figure dans aucune des dénonciations relatives à l'affaire des Mystères (Andocide, 1, 10 ; 23-26 ; 29-33). Mais plus tard, en 399, ses ennemis l'accusèrent d'avoir trempé dans cette affaire et d'avoir dénoncé son propre père (Andocide, 1, 19-24 ; Lysias, 6, 51).

2. S'agit-il d'une prcmière affaire de mutilation des Hermès ? La comparaison de ce texte avec Lysias, 6, 21-22, où il cst également question d'un esclave qu'Andocide aurait tué pour ne pas avoir à le livrer, incite plutôt à supposer que nous sommes en présence d'une version aberrante de l'attentat de 415.

3. Il nous semble vain de chercher à corriger, pour lui donner un sens, ce magma de gloses marginales que Westermann a chassé du texte avec raison. On y retrouve l'écho d'une tradition conservée par Philochore et par Plutarque et qui accusait les Corinthiens d'avoir provoqué la mutilation des Hcrmès pour empêcher l'expédition de Sicile (*F.H.G.*, I, p. 402, n° 110 = *Fr. Gr. Hist.* III B 328 F 133 ; Plutarque, *Alcibiade*, 18, 7). Comme le remarque G. Dalmeyda, *REG*, XL, 1927, p. 185, προσαμαρτὼν μυστήρια renvoie à τὰ τῆς Δήμητρος ἁμαρτὼν μυστήρια.

4. Cette calomnie qui fut effectivement lancée contre Andocide

et qu'il réfute dans son discours *Sur les Mystères* (19-20), ne se rencontre pas dans ce qui nous reste du libelle du Pseudo-Lysias.

5. La biographie attribue ici à Léogoras une promesse faite par Andocide lors de son procès de 399. Celui-ci explique en effet dans son discours (1, 133 et suiv.) qu'il est en butte à l'hostilité de financiers malhonnêtes qui s'entendent pour se faire adjuger à vil prix les fermes du cinquantième et il promet (1, 136) de mettre un terme à leurs manœuvres ou de les faire traduire en justice.

8. Dans l'état actuel de la documentation, on ne connaît aucun Aristide cousin d'Andocide (voir J. K. Davies, *op. cit.*, p. 27-32 et le *Tableau I*). Fr. Blass pense que le biographe pourrait avoir tiré cette histoire d'une partie disparue du *Contre Andocide*, qui nous est parvenu mutilé (*Die attische Beredsamkeit*, I², p. 289, n. 2). Le Pseudo-Lysias (6, 26) parle aussi d'un emprisonnement d'Andocide à Chypre à la même époque, mais les circonstances sont différentes : Andocide aurait été mis en prison par le roi de Kition pour trahison.

P. 50.

1. Sur les circonstances de cet emprisonnement, voir Andocide, 2, 15 et Lysias, 6, 29.

2. La suppression de τῶν τριάκοντα τὴν ἀρχὴν παραλαβόντων préconisée par J. O. Sluiter (*Lectiones Andocideae*, Leyde, 1804, p. 77) donne au texte un sens plus conforme à la vérité historique : Andocide n'a pas été exilé par les Trente, persécution dont il n'aurait pas manqué de tirer vanité dans son discours *Sur les Mystères*. Arrêté par les Quatre Cents, puis relâché, il quitta l'Attique, mais tenta un peu plus tard, après le renversement de l'oligarchie, entre 411 et 405, de recouvrer ses droits de citoyen (Lysias, 6, 26-27 et 29). Cette tentative qui fut l'occasion du discours *Sur son retour* échoua et il repartit pour l'exil, d'où il ne devait revenir qu'en 402. Comme cependant nos biographies sont riches en bévues, le texte des manuscrits devrait peut-être être conservé, si nous n'avions la certitude que Photios lisait un texte de la *Vie d'Andocide* où il n'était pas question des Trente : δεθεὶς δὲ καὶ ὑπὸ τούτων πάλιν διέφυγεν · ἡνίκα δὲ ἡ ὀλιγαρχία κατελύθη, ἐφυγαδεύθη τῆς πόλεως καὶ ἐν Ἤλιδι τὸν τῆς φυγῆς χρόνον διατρίψας κτλ. Il ne fait aucun doute que la biographie que lisait Photios plaçait l'exil d'Andocide dans l'intermède démocratique qui s'intercale entre les Quatre Cents et les Trente. La présence de τῶν τριάκοντα — παραλαβόντων dans le texte pourrait résulter de l'intrusion d'une glose ou d'une correction malheureuse portée dans la marge par un lecteur qui aurait compris de travers le passage du discours *Sur les Mystères* (101) où Andocide évoque ce qui lui serait arrivé s'il avait été jugé sous les Trente.

3. Erreur : Andocide déclare qu'avant de rentrer à Athènes, il

résidait à Chypre où il possédait un grand domaine (1, 4 et 132). Le Pseudo-Lysias déclare (6, 28) qu'après s'être enfui d'Athènes, Andocide était retourné à Chypre, où il fut emprisonné par le roi de Salamine, Évagoras.

4. En 391 : ces négociations sont le sujet de son discours *Sur la paix* ; Andocide fut effectivement exilé pour avoir outrepassé ses instructions. Le décret est commenté par Démosthène, 19, 276-279, qui parle de condamnation à mort.

5. C'est le discours *Sur les Mystères*. Le Pseudo-Plutarque voit deux discours là où il n'y en a qu'un seul : un *Discours sur les Mystères* qui se rapporterait à l'affaire de 415 et qui n'a jamais existé, et un *Discours sur l'endeixis* se rapportant à l'accusation dont Andocide fut victime en 399. Cette bévue s'explique par le fait que le même discours, celui de 399, était connu sous deux titres différents (voir Fr. Blass, *op. cit.* I^{2}, p. 296-297).

P. 51.

3. Gélon fut tyran de Syracuse de 485 à 478. Périclès, né en 495, n'avait que dix-sept ans en 478. Cette indication est donc incompatible avec la précédente. U. Schindel, *art. cit.*, p. 50, propose de corriger ὑπὸ Γέλωνος en ὑφ' Ἱέρωνος, Hiéron ayant régné de 475 à 467.

4. Même indication chez Cicéron (*Brutus*, 63) qui nous apprend que Timée faisait de Lysias un Syracusain.

5. 459-458. Si la date est exacte, Lysias serait devenu logographe à cinquante-sept ans ; il aurait eu la soixantaine quand il s'éprit de Métanire ; or, à l'époque de cette liaison, sa mère vivait encore (*Contre Néère*, 22). Aussi la critique moderne suit-elle en général les conclusions de Fr. Blass (*op. cit.*, p. 340-345) qui, après Hermann et Süsemihl, place la naissance de Lysias vers 445. U. Schindel (*art. cit.*, p. 51) la repousse entre 460 et 450) ; J. K. Davies, *op. cit.*, p. 589, la place entre 445 et 436.

6. La formulation montre que le rédacteur songe à la fondation de la Nouvelle Sybaris, qui eut lieu sous l'archontat de Callimachos en 445 et qui entraîna au printemps 443 la fondation de Thourioi.

7. Brachyllos n'était pas le frère mais le beau-frère de Lysias qui n'avait que deux frères, Polémarque et Euthydème, comme nous l'apprend Platon (*République*, 328 b). L'erreur du biographe (réitérée p. 836 B) vient de ce qu'il a mal interprété le *Contre Néère*, 22, où il est dit que Lysias avait épousé sa nièce *fille de Brachyllos*.

8. Nous donnons à κλήρου le sens de *tirage au sort* qu'il a, par exemple, dans Plutarque, *Paul Émile*, 10, 5. Mais il serait possible de traduire ce mot par *héritage* ; c'est en tout cas le sens que lui donne Photios chez qui on lit : ... Πολεμάρχῳ ἐφ' ᾧ τοῦ πατρῴου μετασχεῖν κλήρου. Denys d'Halicarnasse écrit (*Lysias*, 1, p. 8, 5-6, U.-R.) : ἔτη δὲ ιε' γεγονὼς εἰς Θουρίους ᾤχετο πλέων σὺν ἀδελφοῖς δυσί, κοινωνήσων τῆς ἀποικίας.

9. Inconnu. Ce nom peut résulter d'une corruption de celui de

Tisias (voir Fr. Blass, *op. cit.* I², p. 347, n. 1). F. C. Seeliger, *op. cit.*, p. 27, remarque fort justement que Denys ne souffle mot des maîtres de Lysias, ce qui tendrait à prouver qu'il ne les connaissait pas.

10. 413-412. Entre l'archontat de Callimachos, date de la première installation athénienne sur le site de Sybaris, et l'archontat de Cléocrite, il s'est écoulé exactement trente-trois ans, ce qui justifie la correction de Meursius. J. Taylor, qui croit aussi à une erreur (*Lysiae vita*, Londres, 1739, p. xxxiv), pense que le chiffre de 63 peut provenir d'une méprise du biographe, qui aurait confondu Callias, archonte en 412-411, avec un homonyme (Callias chez Diodore, Calleas dans les inscriptions), archonte en 377-376. Mais entre l'archontat de ce dernier et la fondation de la Nouvelle Sybaris, il s'est écoulé non pas 63 mais 68 ans.

11. Nous conservons le texte des manuscrits et considérons que Καλλίᾳ est apposition à τῷ δ' ἑξῆς qui désigne « l'archonte suivant ». Nous avons un autre exemple de cet emploi de τῷ δ' ἑξῆς p. 845 D-E : ... λογιζομένοις ἀπὸ Δεξιθέου εἰς Καλλίμαχον ... τῷ δ' ἑξῆς, ἐφ' οὗ Πλάτων κτλ.

P. 52.

4. Denys hésite entre quatre-vingts et quatre-vingt-un ans (*Lysias*, 12, p. 20-21, U.-R.). On ne sait d'où le biographe tire les autres chiffres.

5. Le chiffre attribué à Denys ne vient pas du *Lysias*, où il se borne à dire que l'orateur ne composa pas moins de deux cents discours (§ 17, p. 29, 1-2), mais du traité critique sur Lysias, que nous avons perdu. Caecilius avait consacré des traités particuliers à Lysias.

P. 53.

1. Le *Contre Archinos*, identifié au Περὶ τῶν ἰδίων εὐεργεσιῶν par Sauppe et Lipsius. Sur cette question, voir L. Gernet, édition de Lysias, Belles Lettres, II, p. 232 et U. Schindel, *art. cit.*, p. 36.

2. C'est le *Contre Ératosthène* qui est ainsi désigné (cf. *De gloria Athen.* 350 B).

3. Denys d'Halicarnasse (*Lysias*, 1) attribue aussi à Lysias des panégyriques, des discours sur l'amour et des lettres, mais le Pseudo-Plutarque est seul avec la *Souda* à mentionner des traités de rhétorique ; Cicéron, citant Aristote (*Brutus*, 48), se borne à dire que Lysias enseigna l'art oratoire et qu'il abandonna cette activité pour devenir logographe. Les *Lettres* de Lysias étaient connues de Pollux (7, 130) qui cite une *Lettre à Mélanire* et d'Athénée (13, 592 b). On ne croit pas que Lysias ait composé un discours pour Socrate (voir Fr. Blass, *op. cit.* I², p. 350-351), mais l'antiquité ne mettait pas en doute la réalité du fait (voir par

exemple Diogène Laërce, 2, 40; Cicéron, *De oratore*, I, 231; Quintilien, 2, 15, 30; II, I, II; Valère Maxime, 6, 4, *ext.* 2.

4. *Contre Néère*, 21-23. L'auteur du discours assure que Lysias était marié quand il entretenait Métanire.

5. Phèdre, 278 e - 279 a.

6. *Philiscos* : rhéteur originaire de Milet, donné comme un élève d'Isocrate par Denys d'Halicarnasse (*Isée*, 19, p. 122, 15, U.-R.). Il écrivit une biographie de Lycurgue. L'épigramme qui suit est considérée par Bergk et par Blass comme le début d'une élégie ; Bergk juge impossible que Philiscos, biographe de l'orateur Lycurgue qui mourut en 424, ait pu être l'ami de Lysias et il pense que le Lysias célébré dans l'épigramme n'est pas l'orateur (voir Bergk, *Lyr. Gr.*, p. 640, II[4] 327 ; Blass, *op. cit.*, p. 353, n. I). Wyttenbach croit que le poème concerne non pas Lysias, mais Lysis le Pythagoricien.

P. 54.

I. *Harmodios* : descendant du Tyrannoctone ; il combattit en 371 à l'Assemblée le décret qui proposait de décerner des honneurs à Iphicrate ; sur le personnage et les motifs qui pouvaient l'inspirer, voir J. K. Davies, *op. cit.*, n° 12267 VI, p. 477. Le *Contre Harmodios* était, pour des raisons de date, considéré comme apocryphe par Denys d'Halicarnasse (*Lysias*, 12, p. 20, 15-p. 21, 9, U.-R.).

2. Iphicrate, associé à Callistratos, poursuivit effectivement Timothée pour trahison en 373. Mais Denys d'Halicarnasse ne fait nulle mention d'un discours composé par Lysias pour Iphicrate en cette occasion. Timothée fut acquitté mais perdit son commandement (Démosthène, 49, 9-10) ; son trésorier, Antimachos, fut condamné à la peine de mort et à la confiscation. On remarque une certaine ressemblance entre le texte du Pseudo-Plutarque et le récit qu'Isocrate fait des malheurs de Timothée (*Sur l'Échange*, 129) : (Τιμόθεον) περὶ προδοσίας ἔκρινεν (ἡ πόλις) καὶ πάλιν... διδόντος εὐθύνας αὐτοῦ καὶ τὰς μὲν πράξεις Ἰφικράτους ἀναδεχομένου, τὸν δ' ὑπὲρ χρημάτων λόγον Μενεσθέως, τούτους μὲν ἀπέλυσεν, Τιμόθεον δὲ τοσούτοις ἐζημίωσε χρήμασιν ὅσοις κτλ.

3. En 356. L'accusateur était Aristophon d'Azénia (voir Glotz, *Histoire grecque*, III, p. 198-199). Timothée fut condamné à une amende de cent talents (Isocrate, 15, 129 ; Diodore, 16, 21, 4). A la date de ce procès, il y avait sans doute longtemps que Lysias était mort.

4. En 388 ; voir Diodore, 14, 109, 3.

5. Comme le remarque J. K. Davies, *op. cit.*, p. 246, la qualification de μέτριος πολίτης ne doit pas dissimuler le fait que le père d'Isocrate était sans doute l'un des quatre cents plus riches citoyens d'Athènes.

6. Il sera question plus loin, p. 838 C, d'un troisième fils, Théodoros.

7. Le sujet de κεκωμῴδηται est Ἰσοκράτης et non Θεόδωρος comme la suite des idées pourrait le suggérer. Isocrate est en effet qualifié d'αὐλοτρύπης dans des vers de l'*Atalante* de Strattis que nous ont conservés une *Vie* anonyme, Athénée, 13, 592 d, Harpocration, s.v. Λαγίσκα et Philostrate (*Vies des sophistes*, I, 506) qui ne croit pas que ces vers visent l'orateur.

8. Donc en 436-435. Selon Diogène Laërce, 3, 3, il avait six ans et non sept de plus que Platon. Les vingt-deux ans donnés pour la différence d'âge avec Lysias font naître celui-ci en 458-457 et non en 459-458 comme plus haut, p. 835 C.

9. Isocrate déclare (15, 161) que son père lui avait fait donner, ainsi qu'à ses frères, une éducation très soignée.

10. Denys d'Halicarnasse (*Isocrate*, 1, p. 54, 10-14, U.-R.) est moins affirmatif : il se borne à dire qu'Isocrate fut l'élève de Prodicos de Kéos, de Gorgias de Léontinoi et, « selon certains », du rhéteur Théramène. En fait les anciens ne savaient pas très bien à quoi s'en tenir sur les maîtres d'Isocrate. Quintilien (*De inst. or.* 3, 1, 13) fait état de cette incertitude et suit Aristote qui nommait Gorgias. C'est également Gorgias que Cicéron donne comme maître à Isocrate dans le *Cato Major*, 13 et l'*Orator*, 176. La *Vie* anonyme lui donne Socrate comme maître de philosophie et Théramène « disciple de Gorgias, lui-même disciple de Tisias » comme professeur de rhétorique. On retire de la *Souda* l'impression que les noms variaient avec les biographes : « Gorgias ou Tisias ou Erginos (Archinos ?) ou Prodicos ».

P. 55.

1. Cet épisode dramatique se retrouve chez Diodore de Sicile, 14, 5, 2-3, mais c'est Socrate, et non Isocrate, qui en est le héros. Comme cet épisode manque chez Photios, on peut se demander s'il le lisait dans son exemplaire.

2. *Boton* : on ne connaît qu'un Boton, philosophe athénien qui, suivant Diogène Laërce, 9, 18, aurait été le maître de Xénophane. Il semble que le sujet de ἐσυκοφαντεῖτο soit Isocrate et que nous ayons ici une allusion à un fait rapporté par Cicéron (*Brutus*, 48) suivant qui Isocrate aurait été traduit en justice à cause de ses activités de logographe. On notera qu'elles ne sont évoquées nulle part dans cette biographie et que, à un titre ou à un autre, elles devaient avoir aux yeux des Athéniens quelque chose d'infamant, puisque dans son discours *Contre Mégaclide sur l'Échange*, Aphareus, le fils adoptif d'Isocrate, soutenait, au mépris de la vérité, contre les détracteurs de son père, que ce dernier n'avait composé aucun plaidoyer judiciaire (Denys d'Halicarnasse, *Isocrate*, 18, p. 85, 17-18, U.-R.).

3. Ces renseignements proviennent d'Isocrate ; voix faible et timidité : 5, 81 ; 12, 9 et 10 ; abstention politique : 15, 145 et 150.

4. Comparer Isocrate, 15, 161 : ἀπολομένων ἐν τῷ πολέμῳ τῷ πρὸς τοὺς Λακεδαιμονίους ἁπάντων τῶν ὑπαρχόντων.

6. Erreur : le discours *Sur l'Échange* est un plaidoyer fictif et, dans le procès en échange de biens qui lui fut effectivement intenté par Mégaclide, Isocrate fut défendu par son fils adoptif, Aphareus.

7. Comparer Isocrate, 12, 11 : ἐπειδὴ τοῦ πολιτεύεσθαι διήμαρτον, ἐπὶ τὸ φιλοσοφεῖν καὶ πονεῖν καὶ γράφειν ἃ διανοηθείην κατέφυγον.

8. L'incohérence et l'inexactitude de ce développement sautent aux yeux : Isocrate renonçant à l'activité politique se tourne vers la philosophie et fonde une école espérant, faute de pouvoir agir à la tribune, amener par ses écrits les Grecs à pratiquer une politique raisonnable. Ayant échoué, il renonce à cette activité et fonde une école, d'abord à Chios et, doit-on comprendre, ensuite à Athènes... Cette représentation aberrante de la carrière d'Isocrate n'a rien qui lui corresponde, ni chez Denys d'Halicarnasse, ni dans la *Vie* anonyme, où l'on nous dit simplement qu'Isocrate, écarté de la tribune par ses insuffisances physiques et morales, essaie d'agir sur ses concitoyens par ses écrits. L'analyse du texte révèle des interpolations : il semble évident que le δὲ correspondant au μὲν de τῶν μὲν πολιτικῶν πραγμάτων est celui qui suit διατριβήν, ce qui implique que ἄλλοις δὲ — τὸν περὶ ἀντιδόσεως est une interpolation ; interpolation également, pensons-nous, l'élément καὶ τόν τε Πανηγυρικὸν λόγον — παρεσκεύαζεν qui vient disloquer la phrase διατριβὴν δὲ συστησάμενος — τοὺς Ἕλληνας προτρέψεσθαι. Reste que, même ces éléments intrus éliminés, la carrière d'Isocrate conserve le même profil : fondation de deux écoles à la suite de deux renoncements successifs, le premier à la politique active, le second à la politique théorique. Le problème semble compliqué par le fait que, comme nous l'avons noté, deux phrases de ce passage ont des parallèles dans les discours mêmes d'Isocrate, l'une dans *Sur l'Échange* (837 A = 15, 161), l'autre dans le *Panathénaïque* (837 B = 12, 11). En fait, ce sont peut-être ces deux ouvrages qui nous livrent la solution du problème. Isocrate explique en effet dans *Sur l'Échange* (161-163) que, ruiné par la guerre du Péloponnèse, il rétablit ses affaires en fondant une école, mais que, loin d'acquérir la réputation qu'il escomptait, il n'y gagna que des calomnies et des procès (ἐμοὶ δὲ τοὐναντίον ἀποβέβηκεν) ; dans le *Panathénaïque* (10-13), il raconte que, échouant dans la politique active (ἐπειδὴ τοῦ πολιτεύεσθαι διήμαρτον) du fait de la faiblesse de sa voix et de sa timidité, il s'adonna à la philosophie et composa des écrits sur les affaires de la Grèce ; mais il ne réussit pas à atteindre son objectif (ὧν οὐδὲν ἡμῖν ἀποβέβηκεν), l'union des Grecs contre les barbares. Ces deux passages éclairent notre texte : le biographe a amalgamé ces confidences d'Isocrate qu'il a comprises de travers et, à partir d'expressions comme ἐμοὶ δὲ τοὐναντίον ἀποβέβηκεν (15, 162) et

ὧν οὐδὲν ἡμῖν ἀποβέβηκεν (12, 12), il a conclu qu'après avoir renoncé à l'action politique, l'orateur avait également abandonné la « philosophie » et fondé une école de rhétorique. Déjà, dans le *De oratore*, 3, 141, Cicéron montre Isocrate abandonnant les sujets sérieux pour ne traiter que de frivoles questions de style.

9. Isocrate ne souffle mot de ces activités à Chios. C. F. Seeliger (*op. cit.*, p. 36-37) les considère comme une fable. Mais Fr. Blass (*op. cit.* II², p. 16) suivi par Münscher (*RE*, s.v. *Isokrates*, col. 2170) et G. Mathieu (édition d'Isocrate, I, p. II) ne juge pas cet épisode invraisemblable.

10. C. F. Seeliger remarque justement qu'une telle réflexion est peu vraisemblable dans la bouche d'Isocrate et qu'elle peut avoir été inspirée au rédacteur par les *Mémorables*, 1, 2, 6.

11. Encore que l'idée soit légèrement différente, on remarquera une certaine similitude de formulation chez Denys d'Halicarnasse, *Isocrate*, 1, p. 55, 12-14, U.-R. : πρῶτος ἐχώρησεν ἀπὸ τῶν ἐριστικῶν τε καὶ φυσικῶν ἐπὶ τοὺς πολιτικοὺς καὶ περὶ αὐτὴν σπουδάζων τὴν ἐπιστήμην διετέλεσεν. Isocrate a maintenu toute sa vie la distinction entre les philosophes qui s'adonnaient à l'éristique (περὶ τὰς ἔριδας) et ceux, dont il était, qui s'adonnaient à la politique (περὶ τοὺς πολιτικοὺς λόγους) : voir *Contre les sophistes*, 1 et 9 et *Sur l'Échange*, 3, 258 et 260.

12. Isocrate déclare lui-même (15, 145) qu'il fait partie des douze cents citoyens astreints à la triérarchie et, qu'avec son fils, il a assumé trois fois cette liturgie. Denys d'Halicarnasse (*Isocrate*, 1, p. 56, 4-5, U.-R.) : πλοῦτον ὅσον οὐδεὶς τῶν ἀπὸ φιλοσοφίας χρηματισαμένων περιποιησάμενος.

13. Sur les *Lettres aux Athéniens*, ouvrages de propagande, voir G. Mathieu, édition d'Isocrate, IV, p. 163, Belles Lettres. Isocrate s'explique dans *Sur l'Échange*, 102-139, sur ses rapports avec Timothée dont il fait un magnifique éloge ; il y évoque la campagne victorieuse contre Samos (366-365 a. C.) qui n'a rien coûté à Athènes (§ 111).

P. 56.

1. *Théopompe de Chios*, *Éphore de Kymé*, sont deux historiens du IVe siècle, auteurs, le premier, d'*Helléniques* et d'une *Histoire de Philippe*, le second, d'une *Histoire universelle* qui allait du retour des Héraclides jusqu'au siège de Périnthe par Philippe en 340. *Asclépiade* : érudit originaire de Tragilos en Thrace (voir Müller, *F.H.G.* III, p. 301 et suiv. ; Jacoby, *Fr. Gr. Hist.* I 12). *Théodecte de Phasélis* : orateur et poète tragique du IVe siècle ; Alexandre couvrit de couronnes la statue que lui avait élevée sa ville natale (Plutarque, *Alexandre*, 17, 9) ; Pausanias (1, 37, 4), qui a vu son tombeau, ne dit pas qu'il était en ruines et signale à proximité un νάος οὐ μέγας καλούμενος Κυαμίτου.

2. *Léodamas*, d'Acharnes ; homme politique athénien dont l'éloquence est vantée par Eschine (3, 139) et par Démosthène (20, 146). *Lacritos* : on pense nécessairement au sophiste qui,

d'après un discours du corpus démosthénien (35, 15 et 41-42), se targuait d'avoir payé mille drachmes l'enseignement d'Isocrate. Mais, comme il était citoyen de Phasélis, il est bien impossible qu'il ait été nomothète à Athènes. Ou bien, comme le pense Westermann (post Λάκριτος videtur ὁ Φασηλίτης καὶ Λυκοῦργος excidisse), le texte est altéré, ou bien nous avons affaire à une erreur du biographe. *Hypéride* et *Isée* étaient donnés comme disciples d'Isocrate par Hermippos qui avait composé un ouvrage sur les disciples de l'orateur.

3. Comparer Plutarque, *Démosthène*, 5, 6. La biographie déclare plus loin qu'Isocrate ne faisait pas payer ses concitoyens (voir p. 838 F et la note).

4. Août ou septembre 338 : même assertion chez Pausanias, 1, 18, 8 (πρὸς τὴν ἀγγελίαν τῆς ἐν Χαιρωνείᾳ μάχης ἀλγήσας ἐτελεύτησεν ἐθελόντης) et le Pseudo-Lucien, *Longaevi*, 23. En réalité, Isocrate est mort quelque temps après la bataille de Chéronée, puisque sa *Lettre III* à Philippe est postérieure à cet événement. La tradition mentionnée plus bas, p. 838 B, qui le fait mourir lors des funérailles des victimes de la bataille est plus crédible. Sur ce sujet, voir G. Mathieu, édition d'Isocrate, IV, p. 183, Belles Lettres.

6. Quatre-vingt-dix-huit est le chiffre donné par Denys d'Halicarnasse et Pausanias et unanimement accepté par les modernes. Le Pseudo-Lucien (*Longaevi*, 23) fait mourir Isocrate vers quatre-vingt-dix-neuf ans et Philostrate (*Vies des sophistes*, 1, 506) dit « environ cent ans ».

P. 57.

2. Dix est le chiffre donné dans le traité *Du sublime*, 4, 2; Plutarque (*De gloria Athen.* 350 E) parle d'un peu moins de trois olympiades; Denys d'Halicarnasse (*De comp. verb.* 25, p. 133, 2-4, U.-R.) de dix ans pour les estimations les plus courtes. L'accusation d'avoir plagié Gorgias se retrouve chez Philostrate (*Vie des sophistes*, 1, 505) et chez Photios (*Codex* 260, 487 a 15 et b 35). Sur les ressemblances entre le *Panégyrique* et les *Discours olympiques* de Gorgias et de Lysias, voir G. Mathieu, édition d'Isocrate, II, p. 6-7, Belles Lettres.

3. Isocrate déclare lui-même (15, 9) avoir composé le discours *Sur l'Échange* à quatre-vingt-deux ans accomplis. Les écrits adressés à Philippe sont le *Philippe* et les *Lettres II* et *III* du corpus isocratique. Le *Philippe* datant de 346, la *Lettre II* de 344 et la *Lettre III* de 338, c'est seulement ce dernier ouvrage qui peut être dit avoir été composé peu avant la mort d'Isocrate. L'affirmation erronée du biographe représente l'aboutissement de l'altération d'une indication véridique donnée par Hermippos sur la date de la *Lettre II* : voir sur ce sujet G. Mathieu, édition d'Isocrate, IV, p. 183, Belles Lettres.

4. Πλαθάνης τῆς Ἱππίου ne peut vouloir dire ici que *Plathané, fille d'Hippias.* Cette traduction est justifiée par l'usage ordinaire

des inscriptions, l'usage de nos biographies (p. 843 B) et le fait que la *Vie* anonyme d'Isocrate présente bien Plathané comme la fille d'Hippias : Ἱππίου τοῦ ῥήτορος ἀπογεννωμένην. Or on la verra plus loin présentée comme sa veuve (p. 839 B). Aphareus passait auprès de certains pour être le fils légitime et naturel non pas d'Hippias, mais d'Isocrate (voir Harpocration, s.v. Ἀφαρεύς) ; Denys d'Halicarnasse (*Isocrate*, 18, p. 85, 15, U.-R.) et la *Vie* anonyme s'accordent avec notre biographie pour en faire son fils adoptif. L'Hippias dont il est question ne saurait être pour différentes raisons, parmi lesquelles des raisons de chronologie, le sophiste bien connu (*RE*, s.v. *Isokrates*, col. 2154, Münscher ; J. K. Davies, *op. cit.*, p. 247). Isocrate mentionne son fils Aphareus dans la *Lettre VIII* adressée aux magistrats de Mitylène. Photios (*Codex* 260, 488 a 9-10) donne Aphareus comme un des trois enfants de la courtisane Lagiské.

5. *Nicoclès* : fils d'Évagoras et roi de Salamine de Chypre dans le deuxième quart du ɪvᵉ siècle. D'après l'argument anonyme du discours *A Nicoclès*, le chiffre de vingt talents était donné dans l'*Isocrate* d'Hermippos et celui-ci le tenait d'un certain Évandros, auteur d'un traité *Contre les sophistes*. Isocrate reconnaît que Nicoclès lui a fait de nombreux et considérables présents, mais que l'opinion s'exagère néanmoins l'importance des sommes qu'il reçoit de l'étranger (15, 40 et 146). On lit dans l'argument anonyme d'*Évagoras* que, d'après certains, il aurait reçu trente talents pour ce discours.

6. Isocrate fait lui-même souvent allusion aux jalousies que lui attirèrent son succès et sa richesse (12, 15-16 ; 15, 4-5 ; 31 ; 142 ; 160-163).

7. Sur les assertions, fort sujettes à caution, du biographe concernant les triérarchies d'Isocrate, voir G. Mathieu, édition d'Isocrate, III, p. 88, Belles Lettres. L'orateur déclare dans l'*Échange*, publié en 354-353, que lui et son beau-fils ont assumé trois triérarchies (§ 145).

8. Isocrate déclare dans son discours *Sur l'Échange*, 5, qu'il s'acquitta « sans prodigalité ni parcimonie » de la triérarchie qu'il dut assumer à la suite du procès en échange de biens que lui avait intenté Mégaclide. Dans le même ouvrage, il affirme (§ 145) que lui et son fils se sont acquittés des autres liturgies avec plus de munificence que ne l'exigeait la loi et (§ 158) que les charges publiques lui coûtent plus que son propre entretien ; voir aussi 12, 12.

9. Wolf (*Isocratis scripta*, p. 781) rapproche cette anecdote de celle dont Aristippe est le héros dans *De liberis educandis*, 4 F-5 A : il s'agit d'un père qui refuse de faire pour son fils la dépense d'une éducation libérale.

10. Sur l'origine de cette légende connue d'Aulu-Gelle (*Nuits attiques*, 10, 18), voir Fr. Blass, *op. cit.*, II², p. 75-76.

11. Neuf jours est, suivant la *Vie* anonyme, le chiffre donné par Démétrios (de Phalère ou de Magnésie ?) ; selon la même source, Aphareus disait quatorze jours.

P. 58.

3. Ces tables funéraires étaient destinées à recevoir dcs offrandes (voir Daremberg-Saglio, s.v. *Sepulcrum*, p. 1219 b); elles portaient le nom du défunt (cf. *infra*, p. 842 E).

4. Cette sirène symbolisait la séduction de l'éloquence d'Isocrate. Philostrate, qui en parle comme si elle subsistait encore à son époque, précise qu'elle était représentée en train de chanter (*Vies des sophistes*, 1, 503).

5. Gorgias possédait une culture encyclopédique. On sait par Platon (*Ménon*, 76 c-d) qu'il s'était intéressé à la physique et avait été disciplc d'Empédocle (cf. D. Laërce, 8, 59 ; Quintilien, 3, 1, 9).

6. L'*Isocrate* de Denys d'Halicarnasse ne contient pas cette indication qui doit provenir de son traité critique sur Isocrate.

7. Isocrate en fait lui-même l'aveu (12, 9).

P. 59.

1. Si l'on en croit Cicéron (*Brutus*, 48) et la *Vie* anonyme, Aristote attribuait à Isocrate la confection de manuels de rhétorique et Ctésibios de Chalcis prétendait que Démosthène les avait utilisés (Plutarque, *Démosthène*, 5, 7). Cependant Cicéron déclare dans le *De inventione*, 2, 2, 7, qu'il n'a pu se procurer le manuel d'Isocrate et si Quintilien (*De inst. orat.* 3, 1, 14) range l'orateur parmi les auteurs de traités de rhétorique, il émet des réserves sur l'authenticité de celui qu'on lui attribue (2, 15, 4). Sur cette question controversée, voir Fr. Blass, *op. cit.* II², p. 104-106 et G. Mathieu, édition d'Isocrate, IV, p. 228-234, Belles Lettres.

2. Cette assertion est contredite par l'anecdote relative à Démosthène. Le discours *Sur l'Échange* peut être la source première de cette incohérence de notre biographie. Deux passages de ce discours (§ 241 et 289) scmblent bien indiquer que, même à des citoyens d'Athènes, Isocrate faisait payer son enseignement; mais, au § 39, il assure que sa richesse « lui vient tout entière de l'étranger » et, au § 164, qu'il s'est abstenu de rien vouloir gagner à Athènes (τῶν μὲν ἐνθένδε λημμάτων ἀπεσχόμην) et que c'est sa clientèle étrangère qui le fait vivre (παρὰ ξένων — ἐποριfeatσάμην τὰς ὠφελείας) ; mais il est possible, et même probable, que, lorsqu'il déclare ne pas s'être enrichi aux dépens d'Athènes, Isocrate songe, non aux salaires que lui rapporte son enseignement, mais aux profits de la politique : il déclare en effet au § 150 qu'il a renoncé à λαμβάνειν ἃ τοῖς ἄλλοις ἡ πόλις δίδωσιν et, un peu plus bas, § 152, il écrit : τῶν δὲ λημμάτων τῶν παρὰ τῆς πόλεως ἀπεσχόμην.

3. Cette capacité est effectivement attribuée à la parole par le *Panégyrique* (8). Le mot, dont Gorgias est peut-être l'auteur (Cicéron, *Brutus*, 47), était passé en proverbe : Platon le cite dans le *Phèdre*, p. 267 a et Hermogène dans son Περὶ ἰδεῶν (Spengel, *Rhet. Graeci*, II, 396, 8-10).

4. Le mot se retrouve chez Plutarque, *Quaest. conv.* 613 A et dans le Περὶ σχημάτων du rhéteur Alexandre (Spengel, *Rhet. Graeci*, III, 37, 27-29).

5. Le mot est ordinairement attribué à Périclès : voir Plutarque, *Périclès*, 8, 8, édition Flacelière-Chambry, Belles Lettres, et la note.

6. On appelait ainsi les arbrcs qui donnaient deux récoltes dans l'année. La correction Δίφορον est proposée par Pietro Vettori dans ses *Variarum lectionum libri XXV*, Florence, 1553, IV, 20.

7. Même assertion chez Athénée, 13, 592 b-d, qui cite à l'appui de ses dires les *Lettres* de Lysias et Hermippos.

P. 60.

1. Pausanias a vu cettc statue qui se dressait dans l'enceinte du sanctuaire de Zcus Olympien (1, 18, 8).

2. Il avait donc gagné une course. Pausanias (6, 2, 8) a vu à Olympie la statue équestre d'un enfant qui avait gagné une course de cheval monté. Qu'Isocrate ait pratiqué l'équitation indique, suivant J. K. Davics (*op. cit.*, p. 246), que sa famille possédait un domaine rural, sans doute dans le dème d'Erchia. Les arrhéphores étaient les quatre fillettes qui confectionnaient le péplos d'Athéna.

3. Vers 356. Isocrate perdit son procès, comme il le déclare lui-même dans son discours *Sur l'Échange*, 5. Sur les conditions dans lesquelles on pouvait se faire représenter à l'audience, voir J. H. Lipsius, *op. cit.*, p. 905. Denys d'Halicarnasse lisait encore le plaidoyer qu'Aphareus avait prononcé pour la défense d'Isocrate (*Isocrate*, 18, p. 85, 15-16 ; *Dinarque*, 13, p. 321, 8-10, U.-R.).

4. Erreur qui provient du fait que le Pseudo-Plutarque, ou sa source, prend pour argent comptant la fiction du discours *Sur l'Échange*.

5. Le local où l'on abritait le matériel des processions ; il était situé près de la Porte sacrée (W. Judeich, *op. cit.*^{2}, p. 360-361).

6. Lysistratos fut archonte en 369-368, Sosigénès en 342-341.

8. Il est évident que, dans le groupe de mots αὐτῶν Ἰσοκράτους καὶ Θεοδώρου, ou αὐτῶν, ou les noms des deux frères sont de trop. Ἰσοκράτους καὶ Θεοδώρου est assez probablement une glose insérée dans le texte pour expliquer αὐτῶν qui ne se rapporte à rien qui précèdc. Mais αὐτῶν cst-il la leçon originelle ? On serait tenté de le remplacer par αὐτοῦ, ce qui rattacherait la phrase à Ἦν δ' αὐτοῦ καὶ γραπτὴ εἰκὼν ἐν τῷ Πομπείῳ ; on peut aussi songer à Ἡδυτοῦς (cf. plus haut, p. 838 B). Toute cette phrase est une interpolation qui rompt le cours du développement sur Aphareus et rend peu intelligible Ἔσχε δὲ dont, par suite de cette intrusion, le sujet n'apparaît plus clairement.

P. 61.

1. C'est cc que déclarait Démétrios de Magnésie dans son Περὶ τῶν ὁμωνύμων ποιητῶν τε καὶ συγγραφέων, mais Hermippos le

donnait pour Athénien dans son ouvrage *Sur les disciples d'Isocrate* (Harpocration, s.v. Ἰσαῖος).

2. La comparaison avec Photios montre que la lacune que présente indubitablement la tradition manuscrite existait déjà dans l'exemplaire qu'il lisait. Le sens général de la phrase ne peut faire aucun doute : Denys d'Halicarnasse, dont s'inspire visiblement le Pseudo-Plutarque, déclare (*Isée,* 1, p. 93, 14-16, U.-R.) avoir lu dans Hermippos qu'Isée avait été disciple d'Isocrate ; il ajoute plus loin (2, p. 94, 6-7) qu'il s'évertua à imiter l'éloquence de Lysias. Mais aucune des restitutions proposées par Duebner, Bernardakis, Mau, à partir de Denys d'Halicarnasse ne s'impose de façon convaincante.

3. La phrase semble recopiée presque mot pour mot de Denys d'Halicarnasse ; voir *Notice*, p. 30 n. 1.

4. Assertion manifestement invraisemblable et qui provient peut-être d'une biographie de Démosthène. Denys d'Halicarnasse, qui fut le premier à entreprendre des recherches sur Isée, ne rapporte rien de tel ; sur ce sujet, voir F. C. Seeliger, *op. cit.*, p. 16.

5. Denys d'Halicarnasse, *Ad. Amm.* I, 2, p. 259, 5-7 U.-R., range Isée parmi les auteurs de manuels de rhétorique.

6. Denys d'Halicarnasse remarque effectivement (*Isée,* 3, p. 95-96, U.-R.) que l'éloquence d'Isée est plus travaillée que celle de Lysias et annonce la virtuosité véhémente de Démosthène. Il faut comprendre « le premier » dans le sens de « le premier orateur judiciaire ». Comme l'a bien vu Fr. Blass (*op. cit.* II², p. 499, n. 1), τὸ πολιτικόν désigne ici le style orné que la *Rhétorique* d'Aristide oppose au style simple. Dans son Περὶ ἰδεῶν Hermogène fait d'Isée un des principaux représentants du λόγος πολιτικός (Spengel, *Rhet. Graeci*, II, p. 410, 11-19).

7. *Théopompe* : un des derniers représentants de l'Ancienne Comédie, qui, semble-t-il, produisit pendant la dernière décade du ve siècle et le premier quart du ive siècle (cf. *RE*, s.v. *Théopompos* (6), A. Körte).

8. *Atrométos* : Eschine, 2, 78 ; *Glaucothéa* : Démosthène, 18, 130.

9. *Kothokides* : Démosthène, 18, 180.

10. Bévue : c'est Atrométos et non Eschine qui fit du sport dans sa jeunesse (Eschine, 2, 147).

P. 62.

3. Eschine, 2, 167.

4. Même assertion chez Philostrate, *Vies des sophistes,* 1, 509. Si l'on en croit une scholie (Eschine, I, p. 7, Belles Lettres), Démétrios de Phalère le donnait comme un disciple de Socrate (mort avant sa naissance !) et ensuite de Platon, assertion contestée par Idoménée, Hermippos et Caecilius. Photios (*Bibliothèque, Codex* 61, 20 a, 40-41) fait état de sources qui donnaient Eschine comme l'auditeur de Platon et l'élève

d'Alcidamas. Sur ces questions, voir Fr. Blass, *op. cit.* III², p. 156-157.

5. Supposition fondée sur un passage du *Contre Ctésiphon* (139) où Eschine loue l'éloquence de Léodamas d'Acharnes (voir Fr. Blass, *op. cit.* III², p. 157). D'après une scholie (Eschine, I, p. 7, Belles Lettres) Caecilius attribuait l'éloquence d'Eschine à ses dons naturels et à un entraînement secret.

6. Pour nécessaire qu'elle soit, la correction de Fr. Blass qui insère τὴν ἱερὰν γῆν devant καὶ τὸν λιμένα n'est peut-être pas suffisante. Elle est justifiée par la comparaison avec Eschine, 3, 109 : τὴν ἱερὰν γῆν ἐργάσεσθαι, mais le groupe τὴν ἱερὰν γῆν καὶ τὸν λιμένα ἐργαζομένους où ἐργάζεσθαι signifie à la fois *cultiver* et *construire*, a quelque chose de choquant. La formulation correcte serait : τὴν ἱερὰν γῆν ἐργαζομένους καὶ τὸν λιμένα τειχίσαντας ; cf. Eschine, 3, 113, ἐπηργάζοντο τὸ πεδίον καὶ τὸν λιμένα... ἐτείχισαν et, 3, 119 ἐξειργασμένον τουτὶ τὸ πεδίον... τὸν λιμένα τετειχισμένον. On peut se demander si le biographe n'avait pas tout simplement écrit τὴν ἱερὰν γῆν ἐργαζομένους et si καὶ τὸν λιμένα n'est pas un élément intrus qui a chassé la bonne leçon.

7. Le biographe confond avec les événements de 346, qui entraînèrent le procès de l'Ambassade, ceux de 339, qui aboutirent non à la conquête de la Phocide, mais à la prise d'Élatée et à la défaite de Chéronée.

8. *Trente voix* : c'était le chiffre donné par Idoménée de Lampsaque (Plutarque, *Démosthène*, 15, 5).

9. Même assertion dans l'argument du discours d'Eschine *Sur l'Ambassade Infidèle* : ἔνιοι μὲν οὖν φασι γεγράφθαι μὲν τοὺς λόγους ἀμφοτέρους, οὐ μέντοι γε εἰρῆσθαι. Plutarque penchait dans ce sens (*Démosthène*, 15, 5-6). Ceux qui concluaient que le discours de Démosthène était resté à l'état de brouillon, s'appuyaient, semble-t-il, sur des raisons de forme (voir Photios, *Codex* 265, 491 b 11-28) et sur le fait que les deux discours prononcés lors du procès de la Couronne ne disent pas expressément que l'affaire de l'Ambassade soit venue devant un tribunal *(Démosthène, ibid.)*. Le procès de l'Ambassade fut plaidé en 343, cinq ans avant Chéronée.

10. Plutarque (*Démosthène*, 24, 2-3) ne souffle mot de ce refus de payer les mille drachmes d'amende et explique l'exil d'Eschine par l'humiliante défaite qu'il avait subie ; même présentation des faits dans *P. Oxy.* 1800. Une tradition représentée dans une *Vie* anonyme et dans le *Codex* 61 de Photios veut qu'Eschine se soit exilé parce qu'il était incapable de payer l'amende, qu'il avait lui-même fixée.

11. Pareille assertion suppose une méconnaissance complète du droit athénien. L'atimie partielle accompagnait automatiquement l'amende de mille drachmes et consistait dans l'interdiction d'intenter une autre γραφή du type de celle où l'on avait succombé.

12. En août 330, époque où fut plaidé le procès de la Couronne,

Alexandre poursuivait Bessos dans les satrapies orientales, qu'il ne quittera qu'en 327 pour marcher sur l'Inde. La comparaison avec les *Vies des sophistes*, 1, 509, montre que le biographe abrège de façon inintelligible une source qu'a utilisée Philostrate et d'où dérivent également deux biographies anonymes et le *Codex* 61 de Photios : Eschine songeait à se rendre à Suse et à Babylone quand il apprit à Éphèse la mort d'Alexandre (qui eut lieu en 323 !).

P. 63.

2. Ce passage à Samos est également mentionné dans le *Codex* 61 de Photios. Plutarque (*Démosthène*, 24, 3) se borne à dire qu'après son départ d'Athènes, Eschine passa le reste de sa vie à Rhodes et en Ionie.

3. Démosthène, 18, 259, 280, 285 et 308 et surtout 19, 336-340. L'ouvrage de Démocharès auquel il est fait allusion est soit ses *Histoires* (c'est l'opinion de Swoboda, *RE*, s.v. *Demochares*, col. 2866), soit un discours, soit un des *Dialogues* où, au témoignage d'Harpocration, s.v. Ἴσχανδρος, il évoquait les avatars d'Eschine au théâtre ; il se peut que λόγου soit une leçon fautive : voir la note de G. Dindorf dans son édition d'Harpocration et Fr. Blass, *Die attische Beredsamkeit*, III², 2, p. 339.

4. D'après Photios, *Cod.* 61, p. 20 a, 10-12, Caecilius attribuait ce *Discours déliaque* à un autre Eschine, contemporain de l'orateur.

5. En 345. Démosthène, 18, 134.

6. Eschine, 2, 149.

7. Eschine, 2, 169.

8. Assemblée délibérante de la Confédération arcadienne. Cette ambassade d'Eschine eut lieu en 348 après la prise d'Olynthe (Eschine, 2, 79 ; Démosthène, 19, 10-11).

9. Légende née de l'interprétation abusive d'expressions employées par Démosthène (19, 2 ; 285 ; 287) : voir l'édition d'Eschine par V. Martin et G. de Budé, Belles Lettres, 1, p. 15.

10. Allusion à l'incident complaisamment rapporté par Eschine dans son discours *Sur l'Ambassade Infidèle*, 34-35.

P. 64.

3. Même assertion dans la *Vie* anonyme d'Isocrate.

4. On ne connaît pas exactement le titre officiel de Lycurgue ; on a proposé ταμίας ἐπὶ τῇ διοικήσει (Beloch), ταμίας τῆς διοικήσεως (Busolt-Swoboda), ταμίας ἐπὶ τὴν διοίκησιν (Glotz, Colin, Durrbach) : cf. Enrica Malcovati, édition de Lycurgue, *Orazione contro Leocrate e frammenti*, Rome, 1966, p. 8, n. 5. B. D. Meritt (*Greek inscriptions, Hesperia*, XXIX, 1960, p. 3-4), pense que le titre officiel auquel correspondaient les fonctions de Lycurgue, ne fut fixé qu'après la restauration démocratique de 307-306. On fixe en général le début des fonctions financières de Lycurgue en 338, peu après Chéronée (voir par ex. G. Colin,

édition d'Hypéride, p. 223-224, Belles Lettres). F. Durrbach (édition de Lycurgue, p. xxii-xxiii, Belles Lettres) opte pour 337-336, onze mois après Chéronée ; mais, selon D. M. Lewis, l'administration de Lycurgue s'étendrait de 336 à 324, date de sa mort, la tradition relative aux poursuites qui frappèrent ses enfants ne pouvant s'expliquer autrement (voir J. K. Davies, *op. cit.*, p. 351).

5. M. H. E. Meier (*Commentatio de Vita Lycurgi quae Plutarcho adscribitur*, Halle, 1847) approuvé par Durrbach, rapproche ce chiffre de 14000 talents de l'indication donnée p. 842 F, suivant laquelle Lycurgue aurait porté à 1200 talents les revenus annuels de l'État : 1200 x 12 années d'administration = 14.400 talents. La différence de 400 talents peut paraître négligeable.

6. En 307-306. Le décret honorifique proposé par Stratoclès est reproduit p. 851 F - 852 E. On en a retrouvé des fragments sur pierre (*IG* II² 457). La gaucherie de la fin de phrase καὶ — ὁ ῥήτωρ a frappé nombre d'éditeurs et trahit probablement une interpolation (Westermann la place entre crochets dans son édition de 1833). De plus, le décret de Stratoclès porte 18900 et non pas 18600 talents. Coray, suivi par Baiter et Sauppe, déplaçait le membre de phrase καὶ — ὁ ῥήτωρ et l'insérait après κατὰ τὸ αὐτὸ ψήφισμα p. 843 C, mais le mieux est sans doute de le considérer comme une glose marginale.

7. 841 C : πέντε ἐτῶν est une erreur du rédacteur qui a mal compris le sens du terme πενταετηρίς. Le sujet de φθάσαι n'étant pas exprimé, il faut, ou sous-entendre *Lycurgue*, ou plutôt considérer avec Boeckh que le sujet a disparu par suite d'un accident.

8. Comme le remarque M. H. E. Meier, cette précision devrait ou bien précéder l'énumération des constructions de Lycurgue, ou bien la suivre.

9. Pour le détail des réalisations de Lycurgue, voir la note au décret de Stratoclès, p. 852 B-C.

10. Le décret de Stratoclès, p. 852 B, parle de 650 talents. F. Durrbach (édition de Lycurgue, p. xxiv, Belles Lettres) opte pour le chiffre le plus élevé et, reprenant l'hypothèse de Boeckh, attribue la différence entre les deux sommes à un accident de copie.

P. 65.

1. 841 E προειπάντος κτλ. : texte peu sûr ; nous adoptons la correction de Bernardakis, qui a l'avantage sur celle de Blass (προειπόντος αὐτὸ χαρίσασθαι Λυκούργῳ) de donner à προειπεῖν suivi de l'infinitif son sens ordinaire de *enjoindre de*. Coray proposait περὶ παντὸς αὐτοῦ ποιουμένου χαρίσασθαι Λυκούργῳ (Σημειώσεις εἰς τὸν βίον Λυκούργου in Λυκούργου λόγος κατὰ Λεωκράτους, Paris, Didot, 1826).

2. F. Durrbach (édition de Lycurgue, p. xvi, n. 2) pense qu'il s'agit, non de fonctions de police, mais d'une espèce de censure

morale et que le terme de κακούργων désigne des citoyens qui se dérobaient à quelque devoir civique.

3. Ces sophistes, dont l'identité nous demeure inconnue, appliquaient à Lycurgue le mot de Démade sur les lois de Dracon (Plutarque, *Solon*, 17, 3).

4. Après la destruction de Thèbes en 335.

5. Celle qui se terminera pas la bataille de Chéronée en 338. L'activité d'ambassadeur dont il est question ici se situerait en 343-342, s'il était sûr que Lycurgue soit un des ἄλλοι τινές mentionnés par Démosthène dans la *Troisième Philippique*, § 72 : D. J. Mosley (*Lycurgus and Kleitomachos in 343-342 B-C, L'Antiquité Classique*, XLIII, 1974, 338-339) ne pense pas que Lycurgue ait pu faire équipe avec Démosthène.

6. Même assertion dans une lettre attribuée à Démosthène (3, 2).

P. 66.

3. Comme le remarque Meier, cette interdiction visait la période où l'on célébrait les Mystères. Démosthène (21, 158) dénonce le luxe tapageur de Midias, dont la femme se rendait aux Mystères d'Éleusis dans une voiture attelée de chevaux blancs de Sicyone.

4. Plutarque loue dans *De se ipsum citra inv. laudando*, 541 F, cette réplique de Lycurgue, qu'il rapporte également dans *Crassus*, 34, 3. Élien (*Var. hist.* 13, 24) ne parle pas d'un chantage des sycophantes et dit seulement que la femme de Lycurgue fut condamnée et paya l'amende. Meier (*op. cit.*, p. XLIV-XLV) doute de l'authenticité de cette aventure.

5. Xénocrate était devenu à la mort de Speusippe le scholarque de l'Académie. L'anecdote est également rapportée par Plutarque (*Flamin.* 12, 7). Les métèques devaient payer une taxe de douze drachmes par an, le μετοίκιον. Les contrevenants étaient traînés devant la juridiction des polètes. Le Pseudo-Plutarque et Plutarque lui-même s'expriment comme si le μετοίκιον était un bâtiment et ils donnent à ce mot le sens de πωλητήριον τοῦ μετοικίου (cf. Démosthène, *Contre Aristog.* I, 57, πρὸς τὸ πωλητήριον τοῦ μετοικίου ἀπήγαγε). Cependant les lexicographes, Harpocration et Pollux ne donnent pas à μετοίκιον d'autre sens que celui de *taxe sur les métèques.* Il faut donc conclure à une bévue du biographe. Diogène Laërce, 4, 14, rapporte une version très différente de cette affaire de μετοίκιον.

P. 67.

2. Pour l'éducation de ses enfants, comme l'indique sa réponse.

3. Les fouets de Corcyre étaient célèbres (Aristophane, *Oiseaux*, 1463-1464) mais, suivant Strabon (7, fr. 3), l'expression proverbiale *Fouet de Corcyre* viserait un fouet de bronze que les

Corcyréens avaient offert à Dodone et dont les trois lanières, garnies d'osselets, frappaient, sous l'action du vent, un chaudron de métal.

4. On se purifiait avec de l'eau lustrale quand on *pénétrait* dans un sanctuaire. Pour la construction de ἄν sans verbe, voir Kühner-Gerth, II, 1, p. 42, § 354, Anm. 2, avec un exemple de Xénophon ; la correction de Coray, ἂν <εἴη> nous semble donc superflue.

5. Médiocre orateur politique, au jugement de Denys d'Halicarnasse (*Dinarque,* 11, p. 316, 6-10, U.-R.), Ménésaichmos avait succédé à Lycurgue après la mort de celui-ci dans la charge d'intendant des finances. Il dénonça un déficit dans l'administration de son prédécesseur et les enfants de Lycurgue furent, en vertu du principe de la solidarité passive (cf. Glotz, *Solidarité de la famille,* p. 511), condamnés et emprisonnés.

6. C'est le sujet de la troisième lettre du corpus démosthénien. Une allusion est faite à cette missive de Démosthène au peuple d'Athènes dans la *Lettre XII* attribuée à Eschine (§ 14, édition Martin-de Budé, Belles Lettres). L'historicité de la mésaventure arrivée aux enfants de Lycurgue ne saurait faire de doute ; elle est confirmée par un fragment du discours Ὑπὲρ τῶν Λυκούργου παίδων (118 Jensen) prononcé par Hypéride pour leur défense. Démoclès n'est pas autrement connu ; il était identifié par Ruhnken à Démocleidès, l'orateur athénien adversaire de Démocharès, mais cette hypothèse n'a pas été retenue (cf. *RE,* s.v. *Demokles* (11), Thalheim).

7. Dans le Céramique (cf. *infra,* p. 852 A). Mélanthios était un philosophe académicien du IIe siècle a. C.

8. Pausanias les a vues (1, 29, 16).

9. Comme le remarque F. Durrbach (*L'orateur Lycurgue,* p. 42-43), le chiffre de 1200 talents est énorme vu que, au début de la guerre du Péloponnèse, les revenus d'Athènes étaient de 1000 talents par an en comptant les 600 talents du tribut (Xénophon, *Anabase,* 7, 1, 27 ; Thucydide, 2, 13, 3) ; mais il faut tenir compte de la dépréciation de l'argent.

10. M. H. E. Meier (*op. cit.,* p. LXII) juge invraisemblable ce chiffre de 60 talents, qu'il impute à un accident de copie et, à la suite de Reiske, il substitue ἑξακοσίων à ἑξήκοντα. Il pense que, si le texte est bon, le rédacteur a confondu les revenus de l'État et le tribut des alliés.

11. Anecdote embarrassante : si Lycurgue avait reçu le quitus de son administration, on s'explique mal comment ses enfants ont pu être poursuivis du chef de la gestion de leur père. J. K. Davies (*op. cit.,* p. 351) pense que Lycurgue est mort ὑπεύθυνος. On peut imaginer que sa mort est intervenue alors que la procédure de vérification de ses comptes était en cours. A l'expiration de sa charge, le magistrat déposait deux exemplaires de ses comptes, l'un au Métrôon, l'autre entre les mains des logistes, commission de vérificateurs émanant du Conseil. Un

accusateur pouvait se manifester, soit devant les logistes, au moment de la vérification, soit plus tard devant le tribunal, soit encore après devant l'euthyne (Daremberg-Saglio, s.v. *Logistae*, Lécrivain).

P. 68.

2. J. K. Davies, après Nissen et Durrbach, juge très probable que la biographie énumère les fils de Lycurgue dans l'ordre où ils sont nés et que Habron, qui hérita du sacerdoce de Poséidon, était effectivement l'aîné. M. H. E. Meier les rangeait dans l'ordre suivant : Lycophron (nom du grand-père paternel), donné d'ailleurs plus bas comme l'aîné ; Habron (nom du grand-père maternel) ; Lycurgue (nom du père).

3. Habron fut élu ἐπὶ τῇ διοικήσει en 307-306 et ταμίας στρατιωτικῶν l'année suivante (voir W. S. Ferguson, *Hellenistic Athens*, 1911, p. 102-103 et J. K. Davies, *op. cit.*, p. 352).

4. C'est dans la famille des Eumolpides que se recrutaient exclusivement les exégètes d'Éleusis (Andocide, I, 116).

5. J. K. Davies (*op. cit.*, p. 348) remarque que la présence d'une prêtresse d'Athéna Polias parmi les descendants de l'orateur, prouve qu'une fusion s'est opérée entre les deux branches du génos des Étéoboutades, qui fournissaient héréditairement, l'une le prêtre de Poséidon Érechthée, l'autre la prêtresse d'Athéna Polias. Sur Philippé, voir D. M. Lewis, The *priestesses of Athena Polias*, *ABSA*, L, 1955, p. 7-12. Médeios, le frère de Philippé, est un personnage très connu : il fut quatre fois archonte au début du Iᵉʳ siècle a. C., il provoqua une révolution oligarchique, fut chassé d'Athènes par Athénion et revint avec l'armée de Sylla le 1ᵉʳ mars 86 (voir J. Kirchner, *Prosopographia Attica*, n° 10098 et W. S. Ferguson, *op. cit.*, p. 440-451). Les inscriptions permettent de suivre sa descendance jusqu'à la fin du Iᵉʳ siècle a. C.

6. Ce Thémistocle dont le père, Théophraste, est également connu de Pausanias (I, 37, 1), était, semble-t-il, un descendant par les femmes du vainqueur de Salamine : voir Kirchner, *Prosopographia Attica*, I, p. 430 et J. K. Davies, *op. cit.*, p. 219. Le fait qu'il était dadouque montre qu'il appartenait au génos des Kérykes, où ce sacerdoce était héréditaire.

7. On sait par des inscriptions que ce Théophraste fut dadouque et l'on suit sa descendance jusqu'à la fin du Iᵉʳ siècle de notre ère (voir J. Kirchner, *Prosopographia Attica*, n° 6654 et le *Tableau I* p. 430). Les documents épigraphiques nous font connaître d'autres descendants de Lycurgue. Une fille du génos des Étéoboutades épousa le condottière Diogène qui, en 229 a. C., remit aux Athéniens le port du Pirée, qu'il occupait pour le compte de Démétrios II (W. S. Ferguson, *op. cit.*, p. 425) ; sa petite-fille Philtéra nous est connue par l'inscription qui accompagnait sa statue et qui célébrait en elle une descendante de Lycurgue (T. B. L. Webster, *Hellenistic poetry and art*, p. 241). Signalons

enfin qu'au IIIe siècle de notre ère, Alciphron mentionne dans ses *Lettres de parasites*, un Gorgias, Étéoboutade, qu'il qualifie de pingre et de viveur *(Lettre II)*.

P. 69.

2. Le décret de Stratoclès proposait la nourriture au Prytanée non pour Lycurgue, mort depuis longtemps, mais pour l'aîné de ses enfants (cf. *infra*, 852 E). La suppression de αὐτός τε καὶ ὁ Λυκοῦργος καὶ donnerait un texte en harmonie avec le décret et un sens irréprochable. On aurait cependant tort de la faire, car la suite du texte (ἀποθανόντος δὲ Λυκούργου ὁ πρεσβύτατος τῶν παίδων κτλ.) montre que, dans l'esprit du biographe, le décret avait passé du vivant même de Lycurgue.

3. Suivant J. K. Davies (*op. cit.*, p. 351-352), Lycophron était non pas l'aîné, mais le plus jeune des fils. L'erreur aurait été inspirée par la phrase qui précède le décret de Stratoclès, p. 851 F, et qui dit que Lycophron « revendiqua la nourriture au Prytanée conformément au privilège accordé à Lycurgue par le Peuple ». Mais cette phrase ne serait qu'un élément rédactionnel fabriqué par un éditeur qui, sachant que les descendants de Lycurgue qui bénéficiaient des honneurs héréditaires, étaient issus de Lycophron, aurait naturellement imaginé que celui-ci était le fils aîné de Lycurgue.

4. Allusion, pense F. Durrbach (*L'orateur Lycurgue*, p. 102), aux décrets que Lycurgue proposa en matière religieuse et aussi à certains de ses plaidoyers : Περὶ τῆς ἱερείας, Περὶ τῶν μαντείων, Περὶ τῆς ἱερωσύνης, Κατὰ Εὐξενίππου, Κατὰ Μενεσαίχμου.

5. Lycurgue poursuivit pour lâcheté l'Aréopagite Autolycos qui avait éloigné sa famille d'Athènes et le fit condamner à mort. Il obtint aussi la mort contre Lysiclès, le vaincu de Chéronée. Il intenta, non pas à Démade, comme le prétend le biographe, mais à Képhisodote qui avait demandé pour Démade une statue et l'entretien au Prytanée, un procès qu'il perdit. On ne connaît pas l'issue du procès qu'il intenta à Ménésaichmos pour impiété. Pour plus de détails, voir F. Durrbach, édition de Lycurgue, p. XL-L, Belles Lettres.

6. 160 talents faisant 960.000 drachmes, il résulterait des chiffres ici donnés qu'Athènes comptait au moment de cette distribution 19200 citoyens, chiffre plausible, puisque, en 325-324, Démosthène parle dans le *Contre Aristogiton*, 1, 51, de 20.000 citoyens. A une mine par citoyen, la confiscation aurait produit 320 talents. Sur ce passage, voir A. W. Gomme, *The population of ancient Athens*, p. 17, n. 2.

7. Le texte est détérioré et aucune des restitutions proposées n'est absolument convaincante. Kiessling propose Ὁ δὲ ἐνδείξας Ἀριστογείτονα Λ. καὶ Α. δειλίας ἐγράψατο ; Mau, Ἐγράψατο δ' εὐθύνας κτλ. Lycurgue s'était associé Démosthène dont nous avons conservé le discours. Il ne s'agissait pas d'une reddition de comptes mais d'une *endeixis*.

8. Aristophane, *Oiseaux*, v. 1296. Le Lycurgue ici visé est le grand-père de l'orateur, qui avait favorisé l'introduction du culte d'Isis à Athènes (voir F. Durrbach, édition de Lycurgue, p. XI et J. K. Davies, *op. cit.*, p. 350).

9. Les Étéoboutades pouvaient prétendre descendre à la fois d'Érechthée et de Boutès, puisque Boutès avait épousé sa nièce Chthonia, fille d'Érechthée.

P. 70.

3. Démosthène donne lui-même les noms de son père et de son grand-père maternel dans *Contre Aphobos* I, 4 et II, 3.

4. Démosthène nous donne lui-même ces chiffres dans le *Contre Aphobos* I, 4.

5. Selon Lucien (*Ad indoct.* 4), Démosthène aurait recopié huit fois l'œuvre de Thucydide ; l'auteur de la cinquième lettre du corpus démosthénien met dans la bouche de l'orateur un éloge de l'école de Platon.

6. Hégésias composa au IIIe siècle une histoire d'Alexandre le Grand. Wolf et Ruhnken pensent que le biographe l'a confondu avec Démétrios de Magnésie qui avait rédigé une biographie de Démosthène (Plutarque, *Démosthène*, 27, 7). Keil (*Der Periegel Heliodoros von Athen, Hermes*, XXX, 1895, p. 222-223) ne croit pas à une erreur.

P. 71.

1. Sur cette anecdote qu'on lisait chez Hermippos (Aulu-Gelle, 3, 13), voir Fr. Blass, *op. cit.* III[2], 1, p. 12-13. Callistratos joua un grand rôle dans la politique athénienne de 378 à 361 ; le nom de son père n'était pas Empédos, mais Callicratès : Empédos était le père d'un autre Callistratos, mort en Sicile en 413 (cf. Kirchner, *Prosopographia Attica*, n° 8142). Pour l'emplacement de l'autel d'Hermès Agoraios, qu'il a sans doute fait restaurer, voir Judeich, *Topographie von Athen*[2], p. 369, n. 4.

2. L'exil de Callistratos est de 361 ; Démosthène, né en 384-383, dut terminer son service militaire en 364-363.

3. Hermippos, écrivain du IIIe siècle a. C., auteur de Βίοι τῶν ἐν παιδείᾳ διαλαμψάντων, prétendait être tombé sur un ouvrage anonyme où on lisait que Démosthène avait suivi les leçons de Platon (Plutarque, *Démosthène*, 5, 7). Diogène Laërce, qui s'appuie sur les témoignages de Sabinos et de Mnésistrate de Thasos, juge la chose vraisemblable (3, 47). Voir aussi Cicéron, *Brutus*, 121 ; Tacite, *Dialogue des orateurs*, 32, 5 ; Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, 3, 13.

4. Encore des informations qui proviennent vraisemblablement d'Hermippos. Plutarque écrit en effet (*Démosthène*, 5, 7) : « Hermippos cite aussi Ctésibios, selon qui Démosthène aurait reçu secrètement de Callias de Syracuse et de quelques autres les

traités de rhétorique d'Isocrate et ceux d'Alcidamas et les aurait étudiés à fond ». Ctésibios était un historien du IIIe siècle a. C. Le Callias ici nommé peut difficilement être l'historien de la Sicile, qui était nettement plus jeune que Démosthène, puisqu'il contait les exploits d'Agathocle, mort en 289. Chariclès de Carystos n'est pas mentionné ailleurs qu'ici. Zéthos d'Amphipolis est un inconnu. *La Souda*, s.v. Δημοσθένης, dit que l'orateur aurait étudié les œuvres de *Zoïle* d'Amphipolis, que Denys d'Halicarnasse (*Isée*, 20, p. 123, 2-3, U.-R.) cite parmi les professeurs d'éloquence judiciaire. Alcidamas d'Élée fut un disciple de Gorgias. *L'Éloge de Démosthène* attribué à Lucien (§ 12) mentionne, parmi les maîtres de l'orateur, Alcidamas, Isocrate, Isée, Eubulide.

5. En 366-365. Le procès eut lieu deux ans plus tard en 364-363.

6. Démophon et non Déméas. Il était facile au biographe de se reporter au premier discours *Contre Aphobos*, 4. A propos de cette confusion, J. K. Davies (*op. cit.*, p. 115) écrit : « ... the root of the further tradition ... which made a Demeas the third guardian of Demosthenes is untraceable ». Pour Westermann, le nom de Demeas recouvre celui de Démon, le père de Démophon, qu'une glose qualifie à tort de *cotuteur* dans *Contre Aphobos* III, 56 (voir L. Gernet, édition des plaidoyers civils de Démosthène, Belles Lettres, I, p. 69).

7. Erreur : Aphobos était non ἀδελφὸς τῆς μητρὸς mais ἀδελφιδοῦς τοῦ πατρός.

8. Des discours *Contre Aphobos* et *Contre Onétor* et d'Eschine, 2, 99, il ressort que Démosthène actionna ses trois tuteurs pour dix talents chacun et qu'il eut effectivement gain de cause.

9. La comparaison avec Photios (*Codex* 265, 492 b, 35-37) qui reproduit presque littéralement le Pseudo-Plutarque (Τῆς μέντοι καταδίκης οὐδὲν αὐτοὺς εἰσεπράξατο, τοὺς μὲν ἀφεὶς ἀργυρίου, τοὺς δὲ καὶ χάριτος) impose, croyons-nous, d'insérer ἀφεὶς après τοὺς μὲν, comme l'a fait Wolf, suivi par presque tous les éditeurs. Mais quel sens donner au texte ? Fowler fait de ἀργυρίου et de χάριτος des génitifs de prix et traduit : « he let them off, some for money and some as an act of grace ». Grammaticalement, cette interprétation peut s'autoriser de deux passages de Démosthène où χάριτος a la même fonction : 3, 22, προπέποται τῆς παραυτίκα χάριτος τὰ τῆς πόλεως πράγματα ; 8, 70, οἱ τῆς παρ' ἡμέραν χάριτος τὰ μέγιστα τῆς πόλεως ἀπολωλεκότες. Mais si la traduction de Fowler est, en gros, conforme à la tradition (autorisée par la *Midienne*, 80) qui veut que Démosthène ait récupéré quelques bribes de son héritage, elle offre le grave inconvénient d'être en complète contradiction avec le οὐδέν qui précède et qu'il n'y a aucune raison de ne pas prendre au sens strict. Nous nous rallions donc à l'interprétation de Duebner, « aliis pecuniam aliis etiam gratiam remittens », qui donne à ἀφιέναι suivi du génitif son sens ordinaire de *faire remise de* (cf. quatre lignes plus bas ἀφῆκε τῆς δίκης et *Agis*, 8, 1, χρεῶν ἀφεθῆναι τοὺς ὀφείλοντας). Les biographes anciens ne s'accordaient guère sur le résultat des poursuites

intentées par Démosthène à ses tuteurs : Plutarque et Libanios déclarent l'un (*Démosthène*, 6, 1) qu'il ne récupéra rien, l'autre (Westermann, *Biographi Graeci minores*, p. 294, 47-48), qu'il ne recouvra pas tout ce qu'il avait perdu ; mais tous deux laissent entendre que ce fut faute de pouvoir obtenir mieux et non par suite d'une quelconque générosité. Une tradition romancée rapporte que par humanité, ou bien il réclama seulement quatorze talents sur les trente qu'il avait revendiqués (Zosime d'Ascalon, in Westermann, *op. cit.*, p. 299, 53-59), ou bien il se contenta de ce que ses tuteurs pouvaient lui rendre (*Vie* anonyme, *ibid.*, p. 304, 51-55). C'est donc une version majorée de cette tradition romancée que nous présente le Pseudo-Plutarque : Démosthène a tenu ses tuteurs quittes de tout et même de lui savoir gré de sa générosité !

P. 72.

1. Ces détails proviennent de Démétrios de Phalère qui prétendait les tenir de Démosthène lui-même (Plutarque, *Démosthène*, 11).

2. *Nausiclès* : le stratège qui arrêta Philippe aux Thermopyles en 353. *Polyeucte*, de Sphettos, accompagna Démosthène lors d'une ambassade dans le Péloponnèse en 343 (*III*e *Philippique*, 72) ; Alexandre réclama son extradition après la chute de Thèbes (Plutarque, *Démosthène*, 23, 4) ; il sera encore question de lui p. 846 D. *Diotime* : homme politique athénien déjà mentionné dans la *Vie de Lycurgue*, p. 844 A. Polyeucte et Diotime étaient de riches propriétaires miniers dont les affaires souffraient de la concurrence des mines de Macédoine (voir S. Lauffer, *Historia*, VI, 1957, p. 287-305 : *Prosopographische Bemerkungen zu den attischen Grubenpachtlisten*).

3. Lors de la campagne diplomatique qui aboutit à la constitution de la Ligue hellénique en 341-340 (cf. Démosthène, 18, 237 et le décret de Démocharès, p. 851 B). Le Pseudo-Plutarque est le seul à mentionner les Béotiens parmi les alliés d'Athènes : ils faisaient partie de la Confédération béotienne qui était placée sous l'hégémonie thébaine.

P. 73.

1. Le mot était resté célèbre : cf. Longin, Τέχνη ῥητορική in Spengel, *Rhet. Graeci*, I, p. 310-311 ; Cicéron, *Brutus*, 142 ; *De orat.* 3, 213 ; Quintilien, 11, 3, 6-7.

2. Récit très confus ; le recours à Plutarque, *Démosthène*, 9, 4-6, permet d'y voir clair. Antiphane railla Démosthène pour ses antithèses et Timoclès le traita de faiseur de bons mots. L'anecdote et le texte du serment proviennent de Démétrios de Phalère. Photios, soit qu'il lût un texte différent du nôtre, soit qu'il ait corrigé de lui-même, écrit : ὤμνυε δέ, ὡς ὁ Φαληρεύς φησι, Μὰ γῆν κτλ.

3. Suivant Fr. Blass, *op. cit.* III², 1, p. 17, il s'agit ici d'une légende née de l'interprétation erronée de vers comiques. Eubulide de Milet, disciple d'Euclide de Mégare, était l'inventeur de sophismes célèbres. Ses rapports avec Démosthène sont mentionnés chez Diogène Laërce, 2, 108, et dans *l'Éloge de Démosthène* attribué à Lucien, § 12. Dans sa prononciation d'*Asclépios*, Démosthène suivait une tradition ailleurs attestée, suivant laquelle Épios était le premier nom du dieu (*RE*, s.v. *Epios*, col. 191, Jessen).

4. De Smyrne, dit Plutarque qui rapporte la même anecdote (*Démosthène*, 9, 1). L'événement se place dans l'été 324. Démosthène était alors architheore à Olympie (voir Glotz, *Histoire grecque*, IV, p. 219).

5. 845 D, Φίλιππον δὲ ... εἰπεῖν : cet infinitif peut paraître assez surprenant et l'on est tenté de corriger à partir de Photios qui écrit (*Codex* 265, 493 b 20) φασὶ δὲ τὸν Μακεδόνα Φίλιππον ... εἰπεῖν ὡς κτλ. Mais cette correction n'est pas nécessaire. Photios offre des exemples d'infinitives dépendant d'un verbe déclaratif non exprimé : cf. *Codex* 260, 487 a 8, πρὸς δὲ ταῦτα τὸν Ἰσοκράτην ἀποκρίνασθαι ὡς κτλ. et *Codex* 265, 494 b 7-8, Διὸ καὶ Θαυμασθέντα ... καθόδου τυχεῖν αὐτόν.

6. Photios, *Bibliothèque*, 121 b 13, attribue plus vraisemblablement à Cléocharès de Myrléa, orateur du IIIe siècle a. C., ce mot qui fit fortune dans les écoles de rhétorique.

7. 385-384.

8. 349-348.

P. 74.

1. 363-362.

2. 364-363.

3. Cette anecdote se retrouve dans une biographie anonyme d'Eschine (*P. Oxy.* 1800) ; Plutarque rapporte une histoire du même genre (*Démosthène*, 26, 3-4), mais c'est Démosthène qui part pour l'exil et reçoit un viatique de ses ennemis.

4. *Thasos* : ce passage doit peut-être être rapproché de la contribution d'une trière attribuée à Démosthéne dans le décret de Démocharès, p. 851 A, au moment du siège de Byzance en 340-339.

5. En 338, après Chéronée (Démosthène, 18, 248-249).

6. Suivant Plutarque (*Démosthène*, 20, 2), Pythéas lui aurait reproché de ne pas avoir eu égard à la devise de bon augure que portait son bouclier.

7. Cent mines est le chiffre donné par Eschine, 3, 17. Le décret de Démocharès, p. 851 A et le faux décret de Ctésiphon inséré dans le discours *Sur la Couronne*, § 118, disent trois talents, soit cent quatre-vingts mines.

8. C'est à tort que J. K. Davies, *op. cit.*, p. 137, voit ici une allusion au financement de l'ambassade mentionnée p. 851 C dans le décret de Démocharès. En fait, il s'agit du don de cent mines signalé dans le faux décret du discours *Sur la Couronne*, § 118.

9. Cette tournée est mentionnée dans le décret de Démocharès, p. 851 B, qui précise que Démosthène recueillit plus de cinq cents talents.

10. Aristonicos proposa une couronne pour Démosthène en 340-339 ; Démomélès, cousin germain de l'orateur, associé à Hypéride, au printemps de 338 ; Ctésiphon, en 337 (voir Démosthène, 18, 83-84 et 222-223).

11. Nulle part, ni dans le *Contre Ctésiphon*, ni dans le discours *Sur la Couronne*, il n'est question de ce Diodote.

12. Mille dariques font à peu près vingt mille drachmes. Selon Plutarque (*Démosthène*, 25, 4), Harpale aurait corrompu Démosthène en lui adressant une coupe d'or et vingt talents, soit cent vingt mille drachmes. Plutarque et Diodore nous donnent de l'affaire d'Harpale des versions totalement différentes de celle que nous avons ici.

P. 75.

1. Tout ce récit fourmille d'erreurs et d'omissions : Harpale fit deux tentatives pour entrer à Athènes. Éconduit une première fois sur l'intervention de Démosthène, il fut admis quelques mois plus tard. Son extradition étant réclamée de divers côtés, par Antipatros, par Philoxène, par Olympias, on décida, sur l'initiative de Démosthène, de mettre sa personne et son trésor sous bonne garde en attendant un envoyé d'Alexandre et on lui demanda à combien s'élevaient ses fonds. Harpale déclara qu'il avait sept cents talents. On n'en découvrit que trois cent cinquante le lendemain, quand on fit les comptes. Démosthène omit de signaler cette disparition, comme, apparemment, il négligea de faire poursuivre en justice les gardiens d'Harpale quand celui-ci s'évada ; d'où le déchaînement de ses adversaires contre lui. Sur cette affaire, voir G. Colin, *Démosthène et l'affaire d'Harpale*, *REG*, XXXVIII, 1925, p. 306-349 et XXXIX, 1926, p. 31-89 ; édition d'Hypéride, Belles Lettres, 1946, p. 228-239 ; E. Badian, *Harpalus*, *JHS*, LXXXI, 1961, p. 16-43.

2. *Pythéas* : démagogue assez louche ; il s'était signalé à la tribune par des interventions antimacédoniennes (Plutarque, *Phocion*, 21, 2 ; *Praecepta ger. reip.* 804 B) mais, en 323-322, à la suite d'une condamnation, il devait s'enfuir d'Athènes et se mettre au service de la Macédoine (Plutarque, *Démosthène*, 27, 2). On ne connaît pas les opinions politiques de *Ménésaichmos*, l'ennemi invétéré de Lycurgue. *Himéraios*, antimacédonien comme Hypéride, était le frère de Démétrios de Phalère. *Patroclès* est un inconnu : on a songé à une confusion avec Stratoclès, l'accusateur qui parla en premier. Un décret apocryphe du discours *Sur la couronne* (§ 105) mentionne un Patroclès qui aurait attaqué sans succès la loi de Démosthène sur la triérarchie.

3. L'Aréopage avait été seulement chargé de l'enquête ; Démosthène comparut devant un tribunal d'héliastes.

4. On sait par les discours de Dinarque et d'Hypéride que

l'orateur était accusé d'avoir reçu d'Harpale non pas trente, mais vingt talents, et que l'amende prévue par la loi était du décuple. Or Plutarque dit que Démosthène fut condamné à payer une amende de cinquante talents (*Démosthène*, 26, 2). On a suggéré que ce chiffre représentait le décuple de cinq talents dont l'orateur n'aurait pas pu justifier l'emploi, sur les vingt qu'il prétendait avoir prélevés pour remplir la caisse du *théorique* (voir G. Colin, édition d'Hypéride, Belles Lettres, p. 229-231).

5. Cet épisode se situe au début de la guerre lamiaque et est également rapporté par Plutarque (*Démosthène*, 27, 1-6) qui invoque l'autorité de Phylarque. Il semble qu'après avoir donné une adhésion de principe, les Arcadiens observèrent la neutralité.

6. Plutarque (*Démosthène*, 27, 8) est plus détaillé et plus clair : l'État versa à Démosthène le montant de son amende, sous couleur de le défrayer des dépenses exigées par les préparatifs dont on l'avait chargé. Pareil expédient avait déjà cours au ve siècle, si l'on en croit une scholie d'Aristophane (*Paix*, 347). Démon était non pas le cousin, mais le petit-cousin de Démosthène ; suivant J. K. Davies, *op. cit.*, p. 118, il était fils de Démomélès dont il a été question p. 846 A.

P. 76.

3. *Anaximène* : de Lampsaque, rhéteur et historien du IVe siècle ; c'est Démétrios (de Phalère ou de Magnésie ?) qui en faisait le maître d'Archias ; suivant Hermippos, il avait suivi les leçons de Lacritos de Phasélis, le disciple d'Isocrate (Plutarque, *Démosthène*, 28, 3).

4. Plutarque (*Démosthène*, 30, 6) considère que c'est une sottise d'attribuer ce distique à Démosthène. Pausanias (1, 8, 2) a vu, près de la Tholos, cette statue qui fut élevée sur l'initiative de Démocharès (cf. *infra*, 847 D). Démétrios le Magnète (ou de Magnésie) était un érudit contemporain de Cicéron.

P. 77.

1. *Polyeucte* : sculpteur de la première moitié du IIIe siècle.

2. Hermippos avait lu ce détail chez un certain Pappos (Plutarque, *Démosthène*, 30, 1).

3. *Philochore* : devin et atthidographe des IVe-IIIe siècles. *Satyros* : auteur de biographies, IIIe siècle a. C. ; sa version des faits se rencontrait aussi chez Ariston (Plutarque, *Démosthène*, 30, 1). *Ératosthène* : directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, érudit universel, surtout connu comme géographe (IIIe siècle a. C.).

4. On hésite, pour dater la naissance de Démosthène, entre 385-384, date indiquée plus haut, p. 845 D, et 384-383 : sur cette question, voir J. K. Davies, *op. cit.*, p. 125-126. Démosthène a donc vécu 62 ou 63 ans. Dans la *Première Lettre à Ammée*, 4, p. 260, 1-3, U.-R., Denys d'Halicarnasse place sa naissance en

381-380, ce qui le fait mourir à 59 ans. On ignore qui le faisait mourir à 70 ans. Démosthène étant entré dans la vie publique vers 355 et n'ayant jamais cessé d'être mêlé de près ou de loin aux affaires, on peut considérer que son activité politique s'étendit non sur 22, mais sur 33 ans.

5. Cette manifestation de joie est blâmée par Eschine (3, 77-78), mais admirée par Plutarque (*Démosthène*, 22, 5) ; Philippe mourut en 336.

6. En 335. Voir Démosthène, 18, 322.

7. Alexandre ne demanda à Athènes que vingt vaisseaux (Diodore, 17, 22, 5).

8. Plutarque évoque le débat provoqué par la demande d'Alexandre (*Phocion*, 21, 1-2), mais sans mentionner l'intervention de Démosthène dont notre biographe est seul à rapporter le mot.

P. 78.

1. Cette intervention de Démocharès n'est pas signalée ailleurs qu'ici ; Swoboda (*RE*, s.v. *Demochares*, col. 2864) la juge peu vraisemblable. La mention de la sœur de Démosthène et de son neveu Démocharès manque chez Photios, dont le récit donne à croire que la statue du Prytanée est celle de Démosthène.

2. Tous nos manuscrits portent : Ἀθηναῖοι σίτησίν τ' ἐν πρυτανείῳ τοῖς συγγενέσι τοῦ Δ. ἔδοσαν καὶ αὐτῷ τετελευτηκότι καὶ τὴν εἰκόνα κτλ., ce que l'on peut traduire ainsi : « les Athéniens accordèrent la nourriture au Prytanée aux descendants de Démosthène ainsi qu'à lui-même à titre posthume et lui élevèrent la statue sur l'Agora ». Xylander, suivi par tous les éditeurs, obtient, en supprimant καὶ devant τὴν εἰκόνα un texte et un sens plus satisfaisants : « les Athéniens accordèrent la nourriture au Prytanée aux descendants de Démosthène et lui élevèrent après sa mort la statue sur l'Agora ». Ce texte est en accord avec la tradition représentée par Plutarque (*Démosthène*, 30, 5) qui rapporte qu'après la mort de Démosthène, le peuple lui vota une statue et accorda la nourriture au Prytanée à l'aîné de ses descendants. On peut cependant se demander si la suppression de καὶ est la bonne solution. Photios (*Codex* 265, 495 a 8-11) écrit en effet : χρόνῳ μέντοι ὕστερον σίτησιν ἐν τῷ πρυτανείῳ τοῖς τοῦ ῥήτορος συγγενέσιν ἐδωρήσατο καὶ ἄλλαις τιμαῖς ἐτίμησαν τελευτήσαντα καὶ τὴν εἰκόνα ἐνέθεσαν ἐν τῇ ἀγορᾷ. Les analogies avec le Pseudo-Plutarque sont telles qu'on doit se demander si, loin d'éliminer καί il ne faut pas supposer après τετελευτηκότι une lacune qui pourrait être comblée par quelque chose comme ἄλλας τιμὰς ἐψηφίσαντο (ou ἀπέδοσαν).

3. 280-279.

4. 271-270.

5. Comme on l'a remarqué, le texte reproduit presque littéralement, en ajoutant εἰς τὴν la formulation du décret de Lachès, p. 851 D.

6. On ne sait d'où le Pseudo-Plutarque tient ce chiffre qu'il est seul à nous fournir.

7. C'est effectivement ce que prétendaient Hermippos et Idoménée dont les ragots ont été également rapportés par Athénée (13, 588 c, 592 e-f). Cette accusation se rencontre déjà chez Eschine (1, 131 ; 2, 88, 99, etc.).

8. Voir *Couronne*, 180. Si l'on en croit Eschine (1, 126), Démosthène prétendait que ce surnom était un petit nom d'amitié qui lui avait été donné par sa nourrice. Eschine assurait au contraire qu'il lui venait de sa conduite infâme et dévergondée (1, 131 ; 2, 99). On pense en général que ce surnom contenait une allusion à un défaut de prononciation dont Démosthène avait été affligé durant sa jeunesse : voir O. Masson, *les surnoms ioniens* Βάτταρος *et* Βατταρᾶς, *REG*, LXXXIII, 1970, p. 360-361.

9. Cette anecdote est également racontée par Diogène Laërce, 6, 34. Chez Plutarque *(Quomodo quis sent. prof. in virt.* 82 C-D) une aventure similaire a pour héros non pas Démosthène, mais un jeune homme dont il ne donne pas le nom. Élien (*Varia historia*, 9, 19) rapporte une anecdote où Démosthène, invité par Diogène à entrer dans une taverne, s'y refuse. Une taverne était un lieu mal famé (Isocrate, *Aréop.* 49).

10. Comme le remarque A. Westermann (*Plutarchi Vitae Decem Oratorum*, 1833), *Scythe* est une allusion maligne à la grand-mère maternelle de Démosthène.

11. Envoyé à Suse en 341 pour solliciter l'alliance du Grand Roi contre Philippe et des subsides, Éphialte essuya un refus hautain et l'histoire de l'or qu'il aurait rapporté et distribué pourrait bien n'être qu'une calomnie forgée par les ennemis de Démosthène (voir Glotz, *Histoire grecque*, III, p. 333 ; J. K. Davies, *op. cit.*, p. 134.

12. Dinarque (1, 18-20) parle de 300 talents ; pour Eschine (3, 239), c'est 70 talents que Démosthène aurait détournés à son profit sur l'or du Grand Roi. Suivant Plutarque (*Démosthène*, 20, 4-5), Alexandre aurait trouvé à Sardes des documents établissant que l'orateur recevait de l'argent du Grand Roi.

13. Non pas Anaxilas, mais Anaxinos (Eschine, 3, 223-224 ; Démosthène, 18, 137). Le biographe rapporte la version d'Eschine.

P. 79.

1. *Ombre d'un âne* : expression proverbiale pour désigner une chose sans importance (cf. Aristophane, *Guêpes*, v. 191, dont la scholie rapporte la même anecdote à peu près dans les mêmes termes ; Platon, *Phèdre*, 260 c ; Dion de Pruse, 34, 48 ; Lucien, *Hermot.* 71). C'était le titre d'une comédie d'Archippos. Démosthène fut peut-être crédité de cet apologue à cause du τῆς ἐν Δελφοῖς σκιᾶς du discours *Sur la Paix*, § 25 (cf. Harpocration, s.v. Περὶ τῆς ἐν Δελφοῖς σκιᾶς).

2. Chez Aulu-Gelle (11, 9, 2), qui cite Critolaos, cette réponse

que Démosthène fait non pas, comme ici, à Polos, mais à l'acteur Aristodème, est une allusion cynique de l'orateur à l'esquinancie qu'il a simulée à l'Assemblée, pour ne pas avoir à parler contre des députés milésiens qui l'avaient soudoyé (voir aussi Plutarque, *Démosthène*, 25, 5-6). Le mot était également attribué à Démade (Aulu-Gelle, 11, 10, 6).

3. A. Westermann (*Plutarchi Vitae Decem Oratorum*, 1833) rapproche cette déclaration de l'apostrophe de Démosthène à Eschine dans le discours *Sur la Couronne*, § 280.

4. Chez Élien (*Varia historia*, 7, 7), c'est Pythéas qui reproche aux enthymèmes de Démosthène de sentir l'huile. L'Épiclès dont il est ici question n'est pas autrement connu.

5. Tout au moins il déclare qu'on le raillait sur sa sobriété (Démosthène, 6, 30 ; 19, 46).

6. Cf. 836 A. Lysias étant mort sans doute peu après 380 et Démosthène étant né en 384, la chose paraît difficile. Il faut peut-être mettre cette assertion en rapport avec l'existence d'un discours Κατὰ Δημοσθένους ἐπιτροπῆς, qui était attribué à Lysias, mais dont l'authenticité était mise en doute par Harpocration (s.v. ἀδοκίμαστος ; αἰδέσασθαι ; καρποῦ δίκη). Sur ce sujet, voir J. K. Davies, *op. cit.*, p. 121).

7. Assertion en contradiction avec la réponse attribuée plus haut à Démosthène.

8. La menace, appuyée d'un serment, d'attaquer un décret en illégalité en suspendait automatiquement la discussion : voir J. H. Lipsius, *op. cit.*, p. 393. Démosthène, qui mentionne l'action intentée par Diondas à Démomélès et à Hypéride, ne dit pas qu'il ait attaqué la proposition d'Aristonicos (*Couronne*, 83-84 et 222-223).

P. 80.

1. Les indications données par le biographe sur les noms du père et du fils d'Hypéride et sur son dème, sont confirmées par les inscriptions : voir J. Kirchner, *Prosopographia Attica*, II, p. 331-332. Le nom du petit-fils n'est donné que par le Pseudo-Plutarque.

2. La tradition qui fait d'Hypéride le disciple de Platon et d'Isocrate, remonte au moins au IIIe siècle a. C., puisqu'elle est attestée chez Chaméléon pour Platon (Diogène Laërce, 3, 46) et chez Hermippos pour Isocrate.

3. En 335, après la prise de Thèbes, Alexandre exigea qu'Athènes lui livrât les leaders du parti antimacédonien, huit ou dix personnes suivant les auteurs (Plutarque, *Démosthène*, 23, 4). En 334, Athènes dut, en qualité de membre de la Ligue de Corinthe, fournir un contingent naval pour la campagne contre la Perse.

4. En 332, Charès, chassé de Mitylène par la flotte macédonienne (Arrien, 3, 2, 6), avait gagné Imbros, puis le Ténare avec ses mercenaires.

5. Sur cette affaire, voir plus haut, p. 847 F.

6. En 340-339. Les liturgies assumées par Hypéride en 340-339 ont été mises en relation avec l'or perse (voir J. K. Davies, *op. cit.*, p. 519).

7. Au printemps de 338, à la suite des succès remportés pendant l'hiver (Démosthène, 18, 222).

P. 81.

1. Cf. Hypéride, *Contre Aristogiton*, fr. 27-28 Jensen. Le mot d'Hypéride était célèbre (*Du sublime*, 15, 10). Une réponse du même genre était également attribuée à Marius (Plutarque, *Marius*, 28, 3).

2. Pour une raison qui nous échappe, la localisation de ce temple de Poséidon n'est pas indiquée. Plutarque (*Démosthène*, 28, 4) place l'arrestation d'Hypéride dans le temple d'Éaque à Égine, mais une tradition rapportée dans la *Souda*, s.v. Ὑπερίδης, parlait du temple de Déméter à Hermioné.

3. *Pyanepsion* : quatrième mois de l'année attique, correspondant à la deuxième moitié d'octobre et à la première moitié de novembre.

4. Par exemple Plutarque, *Phocion*, 29, 1.

P. 82.

1. *Héliodore* : périégète athénien du IIe siècle a. C., auteur également d'un Περὶ τῶν Ἀθήνησι τριπόδων. B. Keil pense que tous les renseignements de caractère périégétique que renferment les *Vies des Dix Orateurs*, procèdent de lui par l'intermédiaire de Caecilius (*Der Perieget Heliodoros von Athen*, *Hermes*, XXX, 1895, p. 199-235) ; avis différent chez Jacoby, *RE*, s.v. *Heliodoros*, col. 17-18. W. Judeich (*op. cit.*[2], p. 143) identifie la Porte des cavaliers à la Porte de Diocharès, qui s'ouvrait dans la section orientale des remparts.

2. On ne sait où le biographe a puisé ces chiffres. La *Souda* attribue cinquante-six discours à Hypéride.

4. Le Pseudo-Plutarque est plus précis qu'Athénée : εἴκοσι μνῶν λυτρωσάμενος au lieu de πολλῶν ὠνησάμενος χρημάτων. Phila aurait donc été vendue comme esclave lors de la prise de Thèbes en 335 a. C. Isocrate flétrit (15, 288) les gens qui « dépensent vingt à trente mines pour affranchir des femmes destinées à ruiner le reste de leur patrimoine » (trad. G. Mathieu, Belles Lettres).

5. Son amour du poisson excita la verve des comiques : voir Athénée, 8, 341 e.

6. Même récit chez Athénée (13, 590 d-e) qui rapporte aussi, p. 591 e-f, une autre tradition, plus vraisemblable, suivant laquelle c'est Phryné elle-même qui apitoya ses juges.

7. On accusa effectivement Iolas, fils d'Antipatros et frère de

Cassandre, d'avoir empoisonné Alexandre, dont il était l'échanson : voir Diodore, 17, 118 et 19, 11 ; Arrien, *Anabase*, 7, 27, 1 ; Plutarque, *Alexandre*, 74, 2 et 77, 2 ; Quinte-Curce, 10, 10, 14 ; Justin, 12, 14. Cependant, comme cette accusation ne se répandit que plusieurs années après la mort d'Alexandre, on peut douter de l'allégation du biographe. J. Mau, qui a adopté dans son édition (Teubner, 1971) τῷ δοκοῦντι, la correction de Reiske, déclare dans son apparat critiquc qu'il serait peut-être préférable de conserver le texte des manuscrits. Ce texte se traduit en effet très bien, en rapportant δοῦναι à ἐψηφίσατο. Mais, pour exprimer l'idée de proposer, voter ou faire voter des honneurs, on trouve constamment, et chez le Pseudo-Plutarque et dans les *Moralia*, γράφειν ou ψηφίζεσθαι construits directement avec un substantif à l'accusatif : cf. p. 835 F, γράψαντας πολιτείαν ; p. 844 A, ἐψηφίσατο τιμάς ; p. 848 F, ἔγραψε τιμάς. Il semble donc nécessaire ou bien d'exclure δοῦναι du texte, comme le préconise Wyttenbach après Méziriac, ou bien d'adopter, avec la plupart des éditeurs, la correction de Reiske. Photios, qui écrit (*Codex* 266, 496 a 2-4) : Ἐψηφίσατο δ' οὗτος πολιτευόμενος καὶ τιμὰς Ἰόλᾳ, ὃς Ἀλεξάνδρῳ τὸ δηλητήριον ἐκεράσατο, pourrait faire pencher la balance en faveur de la suppression de δοῦναι.

8. L'expédition contre l'Eubée eut lieu en 340.

P. 83.

1. Pour la datc, controversée, de cette affaire, voir G. Colin, édition d'Hypéride, p. 25, n. 2, Belles Lettres.

2. La seule mission attestée d'Hypéride comme ambassadeur à Rhodes, se place en 341, donc du vivant même de Philippe (voir G. Colin, édition d'Hypéride, p. 26, Bclles Lettres) ; nous savons qu'en cette occasion, il prononça un discours dont il ne nous reste plus que le titre : Ῥοδιακός. L'apophtegme que le biographe met dans sa bouche, était aussi attribué à Hippocrate (Stobée, *Anthologium*, III, 13, 51). Photios ne mentionnant pas l'ambassade à Rhodes, on peut croire que, pour lui, la rencontre entre Hypéride et les envoyés d'Antipatros se passe à Athènes. Ἡκόντων δὲ καὶ montre que, pour le Pseudo-Plutarque, la scène se passe à Rhodes.

3. Erreur : Callippos fut condamné (Pausanias, 5, 21, 5).

4. Le biographe attribue ici à Hypéride l'initiative d'un procès qui revient à son fils Glaukippos sous l'archontat d'Euxénippos en 304 : voir G. Colin, édition d'Hypéride, p. 80, n. 2, Belles Lettres. Plutarque, qui avait lu le discours de Glaukippos, dit que c'était un ramassis d'injures (*Phocion*, 4, 2).

5. Sostrate, d'après Denys d'Halicarnasse qui tirait ses renseignements du *Contre Proxène*.

6. Dinarque est donné comme Corinthien par Denys d'Halicarnasse. L. Radermacher (*Philologus*, LVIII, 1899, p. 167) pense que la tradition qui faisait de lui un Athénien doit procéder d'un ouvrage antérieur aux travaux de Denys.

P. 84.

1. La correction de Westermann qui substitue Ἀλεξάνδρου à Ἀντιπάτρου est tentante pour deux raisons. La première, d'ordre historique, est que l'élimination des orateurs antimacédoniens a suivi la mort d'Alexandre (323) et non celle d'Antipatros (319). La seconde raison, d'ordre littéraire, est la ressemblance indéniable qu'offre ici le texte du Pseudo-Plutarque avec un passage du *Dinarque* de Denys d'Halicarnasse (2, p. 299, 22-24, U.-R.) où on lit : μάλιστα δ' ἤκμασε μετὰ τὴν Ἀλεξάνδρου τελευτήν, Δημοσθένους μὲν καὶ τῶν ἄλλων ῥητόρων φυγαῖς ἀϊδίοις καὶ θανάτοις περιπεσόντων. Si nous conservons la leçon Ἀντιπάτρου, c'est que Photios la lisait dans son exemplaire et surtout parce qu'elle peut trouver son explication dans des indications confuses de Denys d'Halicarnasse qui écrit de Dinarque (*op. cit.* 2, p. 300, 1-3) : καὶ διετέλεσεν ἐτῶν πεντεκαίδεκα χρόνον λόγους συγγράφων τοῖς βουλομένοις ἕως Κάσσανδρος τὴν πόλιν κατέσχεν. Cette phrase renferme une contradiction évidente : si Dinarque a continuellement exercé le métier de logographe pendant les quinze années qui précédèrent son exil, intervenu en 307, sa période de grande activité débute aussitôt après la mort d'Alexandre. Mais si elle coïncide avec le temps que dura la domination de Cassandre sur Athènes (317-307), elle n'excède pas dix ans et ne commence qu'après la mort d'Antipatros, comme le dit notre auteur. L. Radermacher pense que la mention d'Antipatros provient du fait que la source du biographe est non pas Denys, mais Caecilius.

2. Le fils d'Antipatros.

3. Dinarque, étant métèque, ne pouvait assister aux séances de l'Assemblée (voir Daremberg-Saglio, s.v. *Ekklesia*, p. 516-517).

4. En 324. Le procès eut lieu en janvier 323. Nous avons conservé trois des cinq discours que Dinarque avait composés pour cette affaire.

5. 307-306. Denys d'Halicarnasse écrit (*Dinarque*, 2, p. 300, 3-12, U.-R.) : ἐπὶ δ' Ἀναξικράτους ἄρχοντος, ἐφ' οὗ κατέλυσαν τὴν ἐν τῇ Μουνυχίᾳ φρουρὰν ὑπὸ Κασσάνδρου κατασθεῖσαν οἱ περὶ Ἀντίγονον καὶ Δημήτριον βασιλεῖς, αἰτίαν ἔχων ... καταλῦσαι τὸν δῆμον ... εἰσελθεῖν μὲν εἰς δικαστήριον οὐχ ὑπέμεινεν, ἐξελθὼν δὲ τῆς πόλεως καὶ ἐλθὼν εἰς Χαλκίδα κτλ. Il ressort de la comparaison de ce passage avec le nôtre qu'il faut rattacher παρὰ τὴν κατάληψιν τῆς Μουνυχίας à αἰτιαθεὶς et donner à περὶ (ou παρὰ, si l'on préfère la leçon de α) une valeur temporelle ; ἐφρουρήθη fait difficulté : en 307, Démétrios ne mit pas garnison à Munychie ; au contraire, il en rasa les fortifications après avoir chassé les Macédoniens (Denys, *ibid.* 3, p. 302, 1-3 ; Diodore, 20, 46, 1 ; Plutarque, *Démétrios*, 10, 1). Ce n'est que bien plus tard, en 294, qu'il occupa militairement le Musée, le Pirée et Munychie. Il serait donc tentant de substituer à ἐφρουρήθη quelque chose comme ἐκρατήθη ou ἡ φρουρὰ κατελύθη (Hager), ou telle autre expression de même sens. On pourrait penser que la proposition

ἡνίκα — ἐφρουρήθη est une glose erronée qui s'est introduite dans le texte. En effet, dans la transcription presque littérale que Photios a faite de cette notice, on lit seulement : χρόνῳ δὲ ὕστερον ἐμπεσὼν εἰς αἰτίαν ὡς Κασσάνδρῳ κοινολογεῖται κατὰ τῆς πόλεως τὰ πλεῖστα τῆς περιουσίας εἰς ἀργύριον μεταβαλὼν φεύγει εἰς Χαλκίδα. Cependant, le fait que la biographie de Denys mentionne expressément en cet endroit Antigone et Démétrios, ne favorise pas une telle hypothèse.

6. Normalement, à moins de bénéficier de l'ἔγκτησις, Dinarque ne pouvait posséder de fortune foncière.

7. Denys d'Halicarnasse nous a conservé le texte de la plainte de Dinarque : celui-ci accuse Proxène de lui avoir dérobé 285 statères d'or et 20 mines d'argenterie (*Dinarque,* 3, p. 301, 7-10).

P. 85.

1. Des trois documents groupés sous le titre de ψηφίσματα, seul le dernier a la forme d'un décret. Les deux premiers sont en général considérés depuis W. von Hartel (*Studien über attisches Staatsrecht und Urkundenwesen,* 1878, p. 239) comme les reproductions de requêtes adressées au Conseil par Démocharès et par Lachès. Cependant A. Kunz s'est prononcé contre l'authenticité de ces deux documents, dans une étude où il fait vigoureusement ressortir les anomalies formelles qu'ils présentent, ainsi que les inexactitudes historiques et les confusions que contient en particulier la requête de Démocharès (*Wiener Studien,* VI, 1884, p. 29-58). La réfutation de ses arguments qu'a tentée F. Ladek (*Wiener Studien,* XIII, 1891, p. 63-128), n'est pas toujours bien convaincante et fait bon marché de certains faits historiques.

2. Les deux honneurs ici spécifiés, nourriture au Prytanée et proédrie, fournissent un argument puissant à ceux qui doutent de l'authenticité de ce document. Nulle part ailleurs il n'est fait état de proédrie et de *sitésis* accordées à titre posthume. De plus, p. 847 D, le biographe, d'accord avec toute la tradition historique, n'attribue la *sitésis* qu'à la descendance de l'orateur.

3. Pour le détail des liturgies assumées par Démosthène, on se reportera à J. K. Davies, *op. cit.*, p. 135-137. Démosthène fut triérarque volontaire lors de l'expédition d'Eubée en 358-357 ou 357-356 (*Couronne,* 99 ; *Midienne,* 161) ; la contribution de huit talents n'est pas signalée ailleurs qu'ici et elle est mise en doute par J. K. Davies qui s'étonne que Démosthène n'ait jamais fait état d'une générosité aussi somptueuse. On a peut-être ici l'écho d'une interprétation erronée de l'indication donnée dans la *Midienne* : Ἐγένοντο εἰς Εὔβοιαν ἐπιδόσεις παρ' ὑμῶν πρῶται · τούτων οὐκ ἦν Μειδίας, ἀλλ' ἐγώ, καὶ συντριήραρχος ἦν μοι Φιλῖνος ὁ Νικοστράτου. L'*épidosis* de Démosthène consistait dans la participation volontaire à l'armement d'une trière.

4. Démosthène fut triérarque en 360-359 dans l'Hellespont

sous Képhisodote, et non Képhisodore (Eschine, 3, 51-52). Charès et Phocion furent envoyés non pas ensemble, mais successivement au secours de Byzance durant l'hiver 340-339 ; c'est peut-être la contribution d'une trière dont Démosthène est crédité en cette occasion, qui est présentée comme une triérarchie dans la biographie, p. 845 F.

5. En 346 : voir Démosthène, 19, 166-171 et Eschine, 2, 100.

6. En 348 : C'est la fameuse chorégie où Démosthène fut insulté par Midias.

7. Il s'agit peut-être, pense J. K. Davies après F. Ladek, d'une contribution volontaire dans la période qui suivit Chéronée.

8. Le biographe parlait, p. 845 F, de cent mines, chiffre donné par Eschine (3, 17). Trois talents est, assez curieusement, le chiffre donné par le décret apocryphe inséré dans le discours *Sur la Couronne*, § 118.

9. Peut-être, pense J. K. Davies après A. Westermann, lorsqu'il fut élu σιτώνης après Chéronée (cf. Démosthène, 18, 248).

10. On considère en général que la disette dont il est question ici serait survenue entre 330 et 325 et que Démosthène aurait été élu σιτώνης une deuxième fois. J. K. Davies se demande si on n'a pas là une répétition de la libéralité précédente.

11. Comparer Démosthène, 18, 237. Démosthène joua effectivement un rôle décisif dans l'adhésion de l'Eubée, de l'Achaïe, de Corinthe, de Mégare, de Corcyre et de Byzance à la Ligue hellénique formée contre Philippe en 341-340. C'est également lui qui détermina les Thébains à abandonner le camp de Philippe après la prise d'Élatée en 339. Mais les Messéniens, d'ailleurs plutôt favorables à Philippe, restèrent neutres et il est surprenant de les voir figurer dans la liste des alliés d'Athènes lors de la bataille de Chéronée ; ils ne rejoignirent la lutte antimacédonienne que lors de la guerre lamiaque, à la suite de la campagne diplomatique à laquelle se joignit Démosthène en 323 (Glotz, *Histoire grecque*, IV, p. 269). On soupçonne ici une confusion du rédacteur.

12. Démosthène (18, 237) parle de quinze mille mercenaires et de deux mille cavaliers, sans compter les forces nationales ; les chiffres donnés ici sont, curieusement, ceux d'Eschine (3, 97).

P. 86.

1. Démosthène (18, 237) ne précise pas le montant de la contribution qu'il obtint des alliés ; le chiffre de cinq cents talents semble énorme à Kunz.

2. En 335, lorsque Alexandre réprima l'insurrection thébaine. Aucun autre texte ne fait allusion à semblable démarche de la part de Démosthène. Eschine (3, 240) et Dinarque (1, 20) l'accusaient au contraire d'avoir empêché les Arcadiens de venir en aide aux révoltés. On soupçonnerait volontiers, ici encore,

une bévue du rédacteur. J. G. Droysen (*Histoire de l'hellénisme*, I, p. 136, n. 1) croit cependant que Démosthène est intervenu pour dissuader les Arcadiens de répondre favorablement à des demandes d'assistance adressées par Antipatros (cf. *Dinarque*, 1, 20 : τῶν Ἀρκάδων ... φανερὸν ποιησάντων ὅτι τοῖς μὲν σώμασι μετ' Ἀλεξάνδρου διὰ τοὺς καιροὺς ἀκολουθεῖν ἠναγκάζοντο, ταῖς δ' εὐνοίαις μετὰ Θηβαίων καὶ τῆς Ἑλλήνων ἐλευθερίας ἦσαν κτλ.).

3. 271-270. On pense qu'à cette date Démocharès était mort; l'honneur du repas au Prytanée lui aurait donc été octroyé à titre posthume. Sur cette question voir note 2, p. 85..

4. 307-304. C'est la guerre qu'Athènes dut soutenir contre Cassandre après avoir été libérée par Démétrios Poliorcète. On a retrouvé le texte du décret, voté en 307-306, relatif à la réfection et à la modernisation des remparts d'Athènes (*IG* II² 463); il s'agissait de mettre la ville à même d'affronter les derniers progrès de la poliorcétique. Sur ces travaux, voir W. S. Ferguson, *Hellenistic Athens*, p. 112-113.

P. 87.

3. C'est auprès de Lysimaque, satrape, puis roi de Thrace, que Démocharès avait trouvé refuge le temps de son exil.

4. Ptolémée, fils de Lagos. Sur ces événements, voir Glotz, *Histoire grecque*, IV, p. 369.

5. Cet Antipatros, fils de Cassandre, avait épousé la fille de Lysimaque et avait été dépossédé du royaume de Macédoine en 394 par Démétrios Poliorcète.

6. Suivant J. K. Davies, *op. cit.*, p. 352, cette phrase serait un élément rédactionnel, introduit par un éditeur qui savait que, à son époque, les représentants de la famille de Lycurgue descendaient de Lycophron et qui en conclut que celui-ci était l'aîné de ses fils. On pourrait également supposer que le bénéfice des privilèges accordés par le décret de l'aîné des descendants de Lycurgue a été effectivement revendiqué par Lycophron après la mort d'Habron, son aîné, peut-être contre l'autre frère, Lycurgue.

7. 307-306. Le décret de Stratoclès nous a été partiellement restitué par une inscription (*IG* II² 457). La comparaison des textes révèle un accord substantiel entre les deux documents, mais aussi de nombreuses divergences de détail (voir C. Curtius, *Zum Redner Lykurgos*, *Philologus*, XXIV, 1866, p. 83-114). On explique ces différences, soit en invoquant des accidents de transmission et des négligences de transcription (Meier, Durrbach), soit en supposant que le document reproduit n'est pas l'inscription, mais un texte abrégé conservé aux archives (possibilité évoquée par Curtius), ou le projet primitif de décret présenté au Conseil par Stratoclès (Keil).

P. 88.

1. Lycomède et Lycurgue *(l'Ibis)* furent respectivement l'arrière-grand-père et le grand-père de l'orateur. On ne sait ce qui leur valut les honneurs dont parle le décret.

2. On a conservé des documents épigraphiques relatifs à l'activité que Lycurgue déploya dans les fonctions qu'il occupa : voir F. Durrbach, édition de Lycurgue, p. xxx-xxxiii et 11-17, Belles Lettres. Pausanias, résumant l'œuvre de Lycurgue (1, 29, 16) semble se souvenir de ce décret. Il précise que tous les objets cultuels en or et en argent fabriqués sous son administration furent pillés par le tyran Lacharès. Les constructions de Lycurgue subsistaient encore de son temps.

3. 852 B, διανείμας que Coray a voulu corriger en διοικήσας et Meier en διαχειρίσας, désigne d'après F. Durrbach (*L'orateur Lycurgue*, p. 35) la répartition des crédits entre les différentes caisses de l'administration.

4. Huit des dix Victoires qui existaient sous Périclès avaient été fondues pendant la guerre du Péloponnèse en 407. On en refit une un peu plus tard. Lycurgue fit remplacer les sept qui manquaient (voir F. Durrbach, *L'orateur Lycurgue*, p. 90-91 et D. B. Thompson, *Hesperia*, 1944, 173-209, *The golden Nikai reconsidered*, suivant qui ὁλόχρυσος signifie *tout revêtu d'or*).

5. A une date inconnue.

6. Ces indications sont confirmées par les inventaires que l'on a retrouvés : voir Glotz, *Histoire grecque*, IV, p. 200-201.

7. Il s'agit des cales où étaient abritées les trières ; elles avaient été détruites par les Trente (Isocrate, 7, 66). Lycurgue en acheva la remise en état qui avait été entreprise par Eubule.

P. 100.

2. Le mot θυμελικός n'a pas toujours un sens péjoratif puisqu'il désigne le spectacle théâtral dans une inscription de Thespies, *S.I.G.* 457, 1. Ici, il qualifie le style vulgaire des batteurs d'estrade. Kronenberg propose de lire βωμολόχον : cf. Plut., *Quomodo adul. ab amico internoscatur* 68 B (τὸ γελοῖον καὶ βωμολόχον) et Aristote, *Eth.* 1128 a 5.

3. Le mot βάναυσος désigne le peuple des artisans par opposition aux agriculteurs et aux commerçants et qualifie par suite le mauvais goût et la vulgarité : cf. Aristote, *Eth.* 1123 a 19.

4. Aristophane, *Com. Att. Frag.* I, frg. 326 Kock.

5. Il s'agit des mots qui sont au même cas et qui ont la même désinence, donc d'homéotéleutes : cf. Plut., *Démétr.* 14, 3. Il est aussi question de cette figure de langage dans Sext. Emp., *Adv. math.* 1, 226 et Quintilien, IX, 3, 80.

6. Le mot παρωνυμία désigne parfois les surnoms : Plut., *De Pyth. or.* 401 A et *De def. or.* 421 E. Mais ici il s'agit de la substitution plaisante d'un mot à un autre.

7. Pour éclairer le sens de ψυχρῶς, on peut songer à un passage

de Denys d'Halicarnasse, *De vet. cens.* 3, 3 : ψυχρῶς καὶ ἀκαίρως (J. Hudson, Oxford, 1704). Dans le vocabulaire de la critique littéraire, le mot ψυχρός signifie « plat », « insipide » : cf. Aristophane, *Thesm.* 848 ; *Ach.* 138-140. Ekphantidès (Frag. 2 Kock) emploie le même adjectif pour qualifier le σκῶμμα des Mégariens.

8. T. Kock, *op. cit.*, III, p. 725 (cf. J. M. Edmonds, *The fragments of Attic comedy*, Leyde, Brill, 1957, frag. 700 b, p. 767). Cratès aurait traité le mythe de Lamia et Euripide aurait écrit un drame satyrique intitulé *Lamia* (J. M. Edmonds, *op. cit.*, p. 161).

9. Aristoph., *Cav.* 437 : la terminaison *-ias* caractérise les noms des vents. Il s'agit ici du vent du Nord-Est. Le Paphlagonien vient de menacer de souffler comme un grand vent.

P. 101.

1. *Ibid.* 454-455 : le serviteur demande au charcutier de frapper le Paphlagonien. Le verbe signifie « bourrer le ventre » ou « bourrer sur le ventre ».

2. T. Kock, *Com. Att. Fr.* 1, p. 546, frag. 618 (cf. Edmonds, *op. cit.*, p. 740-741) : le mot est mis dans la bouche d'Eschyle qui s'est retiré à Géla. M. Cuvigny nous signale un article de Ch. de Lamberterie (*Bull. de la Soc. de Linguistique de Paris* LXXII, 1978, p. 243-285) qui contient une hypothèse intéressante sur la parenté linguistique entre γελάω et le mot latin *gelu* (racine signifiant « briller »). Ceci pourrait justifier notre traduction approximative du jeu de mots.

3. T. Kock, *op. cit.*, I, p. 543, frag. 593 (Edmonds, *op. cit.*, p. 734-735, considère σοι comme un datif éthique et traduit : « What can a broken banned old crock like me do for you, you poor unfortunate ? »). Il y a un jeu de mots sur le verbe ἐξοστρακίζειν « ostraciser » ou « réduire en tessons ». Hyperbolos fut le dernier à être ostracisé en 417. Fowler considère que le personnage s'adresse à la cruche qu'il va casser.

4. La femme qui gagne sa vie en tressant des couronnes sur le marché aux myrtes se plaint de ce qu'Euripide ruine son commerce en disant qu'il n'y a plus de dieux (Aristophane, *Thesm.* 455-456). On disait couramment que la mère d'Euripide avait été marchande de légumes.

5. Aristoph., *Ach.* 1110 (le général Lamachos reproche à Dicéopolis de se moquer de son armure).

6. *Ibid.*, 1124-1125 : le pacifiste Dicéopolis tourne en parodie tous les propos de Lamachos ; pour sa part, il se prépare à un banquet, non à la guerre.

7. Aristophane pratique le mélange des genres mais il n'écrit pas des tragi-comédies ou des drames à la manière romantique. Plutarque a été fort peu sensible à ses parodies du style tragique. A. Lesky, *A history of Greek literature*, p. 445, remarque que la « paratragédie » ne peut se concevoir sans la grandeur du style

tragique et son influence sur le poète comique. Cela n'a pas échappé à Cratinos (*Com. Att. Fr.* frg. 307 Kock) : cf. C. Prato, *Euripide nella critica di Aristofane*, Galatina, 1955. En outre, il arrive qu'Aristophane, notamment dans les passages lyriques, oublie son projet de parodie.

8. Σοβαρόν est littéralement l'opposé de πεζόν, puisque Plutarque l'emploie à propos d'une procession : *Sylla* 34, 1 ; cf. *Alex.* 45, 2.

9. H. N. Fowler, *Plutarch's Moralia* X, Loeb class. libr., traduit κοινότης par « vagueness ». Par opposition à ἀσάφεια, le mot nous semble désigner le langage courant qui peut être compris par tout le monde : cf. Denys d'Halicarnasse, *Thuc.* 54 (*Opuscula*, Usener-Radermacher, Leipzig, 1899, 1904).

P. 102.

1. Le verbe συγξέω signifie « rendre lisse » en enlevant les aspérités : cf. Denys d'Halicarnasse, *De comp. verb.* 22 ; *Démosth.* 40 et Alcidamas, *Soph.* (F. Blass, *Antipho*, Leipzig, 1892, p. 183).

2. Sur les dates de la vie de Ménandre, cf. A. Körte, *R.E.* XV, 1931, col. 709. Une inscription donne les dates suivantes, 342/341 et 293/292, mais dit qu'il vécut 52 ans (*I. G.* XIV, 1184). Pour établir la chronologie relative des pièces de Ménandre, on cherche à tirer parti de la présence plus ou moins grande du grotesque, notamment dans les pièces dont le sujet est analogue en supposant qu'il a progressé vers plus de décence. Ménandre aurait représenté sa première pièce en 321, à l'âge de 21 ans ; selon A. Lesky, *op. cit.* p. 645, elle aurait porté le titre d'*Orgé*. Mais, selon Clark, *Class. Phil.* I, 1906, p. 313, l'*Heautontimôroumenos* aurait été représenté alors qu'il n'avait pas encore vingt ans. Pour la chronologie, cf. aussi T. B. L. Webster, *Studies in Menander*[1], Manchester Univ. Press, 1950.

3. Ἐπίδοσιν λαμβάνειν : Aristote, *Catég.* 13 a 25 sqq.

P. 103.

1. Cf. les remarques de W. Luppe sur l'interprétation de ce passage (« Textkritische Bemerkungen zu Plutarchs Vergleich von Aristophanes und Menander », *Phil.* CXVII, 1973, p. 127-130). Il nous semble inutile de déplacer τῆς ποιήσεως avant ὥσπερ ou après γαμετήν, ou de considérer τῆς ποιήσεως comme une glose inutile insérée dans le texte. La disjonction de ἑταίρας et de παρηκμακυίας est parfaitement admissible. Nous interprétons le groupe de mots introduit par ὥσπερ comme un complément de αὐθάδειαν et de ἀκόλαστον. Mais il est possible de comprendre autrement : « sa poésie ressemble à une courtisane qui a passé l'âge, pour ensuite imiter la femme mariée et c'est pourquoi la foule... ».

2. Goethe, dans une lettre à Eckermann du 2 mai 1825, parle du charme incomparable de Ménandre.

3. Μετὰ χαρίτων ... αὐτάρκη : l'expression rappelle un passage de l'oraison funèbre prononcée par Périclès (Thuc. II, 41 : καὶ μετὰ χαρίτων μάλιστ' ἂν εὐτραπέλως τὸ σῶμα αὔταρκες παρέχεσθαι).

4. Dionysos, à la fois dieu du vin et du théâtre, autorise que l'on joue les pièces de Ménandre. Le passage des *Propos de Table* que nous avons déjà cité (*Notice*, note 1, p. 100) dit même que la poésie de Ménandre remplace avantageusement le vin !

5. L'image de la prairie se trouve chez Aristophane, *Gren.*1300 (λειμῶνα Μουσῶν δρέπων) mais surtout chez Platon, *Phèdre* 248 b (la plaine de vérité qui offre sa pâture à la meilleure partie de l'âme) ; *Rép.* 614 e, 616 b (la prairie du mythe d'Er) ; *Lois* 625 c (λειμῶνες ἐν οἷς ἀναπαυόμενοι διατρίβοιμεν ἄν). L'image se trouve aussi chez Plutarque, *De aud.* 41 F. Pour le doublet ἄκρατος-σύντονος, cf. aussi 711 F.

6. Il n'est pas possible d'accepter la leçon des manuscrits ὑποκριτὰς mais les corrections de Haupt ou de Post n'expliquent pas comment la faute aurait pu se produire.

7. Pour l'éloge du sel et la naissance d'Aphrodite, cf. Plut., *Quaest. conv.* 684 E - 685 F. Fowler cite Cicéron, *De off.* I, 37 : « sale vero et facetiis Caesar vicit omnes » ; cf. Properce III, 21, 28.

8. L'adjectif ἱλαρὸς est très employé par Plutarque (cf. l'index de Wyttenbach). Kronenberg suggère πράων et interprète ἀφθόνων comme signifiant « sine invidia » (cf. Plat., *Rép.* 500 a : ἄφθονος καὶ πρᾶος). W. Luppe propose de lire νεαρῶν, « jugendlich frisch » et cite *Quaest. conv.* 668 B (ἀφθόνου καὶ νεαροῦ). Il juge, à bon droit, que la correction de Kronenberg confine l'image du sel dans son acception figurée et que la solution de Bernardakis est d'une symétrie trop simpliste (cf. *infra* πικροὶ).

9. La correction de Haupt (ἧς) est irréprochable du point de vue de la syntaxe mais comment expliquer la faute ? Les mots ἐξ ὧν Ἀφροδίτη γέγονεν auraient un sens immédiatement après ἁλῶν. W. Luppe pense que l'auteur du résumé a dû vouloir commenter ἁλῶν parce que le singulier seul signifie habituellement « mer ».

P. 140.

1. Peut-être s'agit-il de l'épicurien Alexandre dont il est question dans les *Quaest. conv.* 635 F et qui s'amuse des mots de table orphiques et pythagoriciens. Notre traité ne nous permet pas de juger du talent de ce personnage qui nous est décrit comme χαρίεις καὶ φιλόλογος ἐπιεικῶς. J. Pouilloux, *R.E.G.* LXXX, 1967, p. 379-384, l'identifie avec T. Flavius Alexandros d'Hypata.

2. Ἡ λέξις ὡς ἀφελὴς καὶ δίχα πόνου καὶ ῥᾳδίως ἐπιτρέχουσα τοῖς πράγμασιν : Cicéron, *Or.* 39, reconnaissait lui aussi à Hérodote une éloquence paisible et un rythme d'élocution facile : *sine ullis salebris quasi sedatus amnis fuit.* L'adjectif ἀφελὴς définit aussi bien l'absence de recherche que l'absence de malice : Plutarque l'emploie conjointement avec εὔκολος (*Cat. maj.* 6, 4),

avec ἄχρυσος et ἀπόρφυρος dans un sens plus concret (*Amat.* 755 D). Plutarque affirme souvent sa préférence pour un art simple et austère comme celui de la poésie lyrique et patriotique de l'ancienne Sparte (*Lyc.* 21, 1 : ἡ λέξις ἦν ἀφελὴς καὶ ἄθρυπτος). Cf. *infra*, 855 F : εὐκολίαν μιμούμενον καὶ ἁπλότητα.

3. Plat., *Rép.* 361 a.

4. Platon, *Rép.* 348 d, emploie ce mot dans un sens voisin de celui de Plutarque, c'est-à-dire pour désigner la méchanceté foncière du caractère. Il disait aussi que le pire des méchants est celui qui trompe son monde plutôt que celui dont la noirceur est évidente (*Rép.* 361 a). Cette citation se retrouve dans les *Quaest. conv.* 613 F - 614 A et *Quomodo adul. ab amico intern.* 50 E. Aristote, *Rhét.* 1389 b 20-21, définit ainsi la κακοήθεια : ἔστι γὰρ κακοήθεια τὸ ἐπὶ χεῖρον ὑπολαμβάνειν πάντα.

5. Cf. St. Radt, *Tragicorum graecorum fragmenta 4, Sophokles*, Göttingen, 1977, fragm. 865.

P. 141.

1. Philippe V de Macédoine et Titus Quinctius Flamininus : après la deuxième guerre de Macédoine qui se termine en 197 par la bataille de Cynoscéphales, le Sénat rendit la liberté aux cités grecques qui dépendaient de Philippe, mais surtout pour arrêter Antiochus qui avait des visées sur les cités grecques d'Asie et de Propontide. Dans l'emploi des noms propres romains, on trouve rarement chez Plutarque le prénom tout seul comme ici. D'ordinaire, il emploie surtout le *cognomen* tout seul (Caton ou César). Cependant, l'habitude se répandait d'utiliser le prénom seul (cf. O. Göldi, *Plutarchs sprachliche Interessen*, Zürich, 1922, p. 27). Dans la *Vie de Flamininus*, c'est le cas. En 10, 2, les propos ici attribués à Philippe sont prêtés aux Étoliens et les termes ne sont pas tout à fait les mêmes (βαρύτερον à la place de μακρότερον).

2. Τύπῳ τινὶ λαβόντας : l'expression est platonicienne au sens d'esquisse, d'indication générale : cf. *Lois* 718 c (λέγειν αὐτὰ οἷόν τινι τύπῳ) et *Rom.* 3, 2 (τύπῳ εἰπεῖν). Dans notre texte, le mot est à rapprocher de κοινῇ.

3. Ὀνόμασι καὶ ῥήμασι : cette expression rejoint une théorie platonicienne dont il est question dans les *Quaest. plat.* 999 C - 1012 A. Pour constituer le *logos*, les noms (*nomina* = ὀνόματα) sont inséparables des *verba* (ῥήματα). Cette distinction reprise par les grammairiens est exposée dans le *Cratyle* 399 b, où ῥῆμα a plutôt le sens de phrase et dans le *Sophiste* 262 a : Οὐκοῦν ἐξ ὀνομάτων μὲν μόνως συνεχῶς λεγομένων οὐκ ἔστι ποτὲ λόγος οὐδ' αὖ ῥημάτων χωρὶς ὀνομάτων λεχθέντων.

4. Θειασμῷ προσκείμενον et θεόληπτον ne peuvent avoir tous deux le sens péjoratif de « superstitieux ». La première expression correspond à celle de Thucydide, VII, 50 et Plutarque considère, sans doute à tort, qu'elle n'est pas trop défavorable. D'autre part θεόληπτος est parfois pris en bonne part, dans le sens d'« inspiré

par la divinité » ou d'« enthousiaste ». Cf. Plut., *Nic.* 4, 1 et *Adv. Col.* 1117 A : θεόληπτος εἰς ἀρετήν.

5. Κουφολογία : c'est précisément ce mot qu'emploie Thucydide à propos de Cléon en IV, 28, mais il est fort douteux qu'il l'ait fait pour éviter un vocable plus injurieux. Cf. IV, 39 : καίπερ μανιώδης οὖσα ἡ ὑπόσχεσις...

6. Thuc. III, 36 et livres IV, V *passim*.

7. Thuc. VIII, 73 : cf. Plut., *Nic.* 11, 3-5.

8. Philistos (ca. 430-356) : ce familier des deux Denys et partisan de la tyrannie avait choisi Thucydide pour modèle littéraire. Il fut l'auteur d'une *Histoire de la Sicile* (*Frag. Gr, Hist.* III B, 556, T. 13 b et III b, 556, p. 496-514).

P. 142.

1. On donne communément le nom d'archéologie au début du livre I de Thucydide. Cette condescendance envers les récits légendaires peut surprendre chez un auteur comme Plutarque qui cite volontiers le témoignage des poètes. Mais c'est ici le théoricien de l'histoire qui parle et il retrouve tout naturellement la sévérité des jugements de Thucydide à propos des légendes. Cf. *Notice*, p. 120. Ne pourrait-on pas donner le nom d'« archéologie » à une grande partie de l'œuvre d'Hérodote ?

2. Le mot ἐκβολαὶ est employé par Thucydide en I, 97.

3. Il peut s'agir à la fois de l'histoire qui rejoint le genre d'apparat de l'éloge (les *Vies* de Plutarque par exemple) ou du genre sophistique de l'éloge.

4. Le mot *parenthéké* est très fréquent chez Hérodote dans le sens de digression ou d'épisode intercalé (VII, 5 et VII, 171) ou dans le sens d'addition (I, 186 et VI, 91).

5. Nauck, *Trag. Gr. Frag.* adesp. 388, p. 913. Même citation dans le *De Curios.* 520 B avec ὄλοιο.

6. Hérodote est d'un avis tout à fait opposé : VII, 152 et II, 123. On peut hésiter sur le sens des mots χείρονα et βελτίονα : s'agit-il de versions plus ou moins « favorables », ou plus ou moins « dignes de foi » ? Il est vrai que, pour un idéaliste, les deux sens se rejoignent : la version défavorable est aussi la plus improbable. La traduction de L. Pearson (« creditable ») est équivoque.

P. 143.

3. Dans la *Vie de Périclès* 24, 30-32, Plutarque se montre plus indulgent pour ce genre de sources. Cf. Aristoph., *Ach.* 515-529 et *Paix* 605 sqq. ; Diod. XII, 39, 3 ; Aristodem. XVI, 1 sqq. (*Frag. Gr. Hist.* II A, p. 502).

4. Alexandre fut tué par sa femme Thébé par jalousie : cf. Plut., *Pél.* 35, 5 sqq. et *Mul. virt.* 256 A ; Xén., *Hell.* VI, 4, 37 ; Cic., *De off.* II, 25. Plutarque donne une autre version de cette histoire dans l'*Amatorius* 768 F.

5. Selon Plutarque, César aurait épargné Caton (*Cat. Min.* 70, 8 et 72, 2).

6. Cf. *P. Em.* 12, 10 ; *Reg. et imp. apopht.* 178 A-B ; Diod., XVI, 54, 3 ; Cic., *Ad Att.* I, 16 ; Horacc, III, 16, 13.

7. Cf. Plut., *De Alex. Fort.* 21 A-B et *Alex.* 20, 7 ; 58, 2.

P. 144.

1. Timothée, l'un des responsables du redrcssement athénien au IVe siècle, était représenté par les orateurs commc le preneur dc villes par excellence (cf. Isocrate, *Sur l'Échange* 106-107, 115, 129 ; Dinarque, *C. Dém.* 14 ; *C. Phil.* 17 et Y. Garlan, *Recherches de poliorcétique grecque*, Bibl. dcs éc. fr. d'Ath. et de Rome, 1974, p. 84-86). A. Reinach, *Recueil Milliet* I, Paris, 1921, nos 394-398, p. 313-314, ne cite pas le *De Herodoti Malignitate* parmi les textes où il est question de ce tableau d'un peintre attique anonyme, pas plus qu'Y. Garlan : Plut., *Sylla* 6, 5 et *Reg. apopht.* 187 B où il est question des « envieux » ; *Schol. Dém.*, *Olynth.* 2, 14 et 2, 28 ; Elien, *V. H.* 14, 23 ; *Schol. Aristoph.*, *Ploutos* 180.

2. Hérodote adopte cette attitude équivoque cn parlant d'Adimante en VIII, 94 (cf. *infra* 870 B-D) ct des Alcméonides (I, 59-61 ; VI, 115, 123 ; cf. *Mor.* 858 C, 860 D, 862 D - 863 B).

3. F. Wehrli, *Die Schule des Aristoteles* II, frag. 55, Bâle-Stuttgart, 1967-1969.

4. Cf. Plut., *Quom. adul. ab amico internoscatur* 51 C-D et *Ant.* 24, 12. Le doublet *techné-deinotès* se trouve en 50 C.

5. Le mot *proairésis* qui fait partie du vocabulaire stoïcien veut dire libre-arbitre dans les *Entretiens* d'Épictète, I, 4, 18 et s'identific avec la personne morale. Ici, il s'agit des choix préalables faits par les auteurs, cn somme de leurs présupposés.

6. Il vaut mieux écrire Ἑστίας avec une majuscule : cf. Aristophane, *Guêpes* 846 et Platon, *Euthyphron* 3 a (la prière doit commencer par Hestia). En effet, l'Ionie ne peut être considérée comme le foyer ou la patrie d'Hérodote ! On pourrait à la rigueur intcrpréter ἑστίας comme un synonyme imagé des mots ἀρχή et πηγή.

P. 145.

1. Hér. I, 1 : Io, qui fut transformée en génisse (Esch., *Prom.* 732-734, 839-841 et Apoll., *Bibl.* II, 1, 3), aurait donné son nom à la Mer Ionienne et au Bosphore Cimmérien ou Thrace et serait à l'origine des dynasties royalcs d'Égypte et d'Argos (Esch., *Prom.* 835-869 et Apoll., *Bibl.* II, 1, 4). Il semble que Plutarque, comme Ph. E. Legrand (*Notice*, livre I, p. 10), considère le mépris de la femme comme allant de pair avec la philobarbarie. Les Grecs n'étaient pourtant pas plus indulgents et Plutarque le sait bien. D'autre part, il se peut qu'Hécatée soit ici la source d'Hérodote (cf. J. L. Myres, *Class. Review* LX, 1946, p. 2). Selon son habitude, il rapporte la version phénicienne et la version perse cn se refusant à prendre parti. Pour la rccherche des causcs du conflit, l'agrcssivité et l'injustice de Crésus envers les Grecs est

un fait historique beaucoup plus important que le rapt ou la légèreté d'Io (I, 5). Plutarque voudrait qu'il adopte la légende grecque flatteuse pour l'amour-propre national et surtout désobligeante pour les Barbares. Il se montre malhonnête en considérant Hérodote comme responsable de la version phénicienne.

2. Hér. I, 5, 5.

3. Hér. I, 4, 2.

4. Hér. I, 4, 5.

5. Plut., *Amat. Narr.* 773 B - 774 D et *Pél.* 20, 5, les appelle filles de Scédasos, un habitant de Leuctres, ville des environs de Thespies. Mais Diodore XV, 54 (cf. Xén., *Hell.* VI, 4, 7) parle des filles de Scédasos et de Leuctros. La défaite spartiate survenue près de leur tombe en 371 aurait été le signe de la colère divine. Cf. aussi Pausanias IX, 13, 5, 6. Cf. Pfister, *R.E.* III A, 465-468, s.v. *Skedasos*).

6. Il s'agit d'une version tardive de la légende : cf. Ovide, *Am.* I, 7, 17.

P. 146.

1. Hér. II, 45. Pour le livre II d'Hérodote, il faut désormais consulter A. B. Lloyd, *Herodotus, Book II, Commentary 1-98*, Brill, Leyde, 1976 (sur II, 45, p. 212-214). Hérodote allègue le *nomos* des Égyptiens pour rejeter l'histoire du sacrifice interrompu d'Héraclès, mais sans citer le nom de Busiris. Sur un vase, nous voyons Héraclès massacrer les Égyptiens (E. Pfuhl, *Meisterwerke Griechischer Zeichnung und Malerei*, Münich, Bruckmann, 1924, note 10, p. 7). La légende est racontée par Diod., I, 17, 45 et IV, 18, 27, et par Apoll., *Bibl.* II, 5. Elle a pu être racontée par des marins grecs pour illustrer l'inhospitalité des Égyptiens. A l'époque historique, il n'y a pas trace de sacrifices humains en Égypte. Les massacres de prisonniers par les rois qui sont représentés sur les pylônes ont une signification magique. Les cérémonies jubilaires (le heb-sed) du roi peuvent avoir eu comme thème le meurtre rituel du roi ou du chef de tribu. Hérodote évite l'obscurité des temps anciens et veut ne commencer qu'avec l'époque de Sésostris (cf. A. Barguet, *Historiens Grecs*, Bibl. de la Pléiade, 1964, note 8, p. 1378).

2. Her. II, 37 : θεοσεβέες ... μάλιστα.

3. Her. II, 119-120 : cette anecdote d'origine égyptienne ou grecque d'Égypte illustre la xénophilie des Égyptiens. Plutarque ne donne pas d'autres précisions sur les honneurs rendus à Ménélas, mais son culte est attesté à Naucratis au VII[e] siècle. En II, 112, Hérodote parle d'un « téménos de Protée » où se trouvait un sanctuaire d'Aphrodite Étrangère (l'Astarté phénicienne), dans lequel il voit une chapelle en l'honneur d'Hélène. L'érection de cette chapelle n'est pas incompatible avec le récit du forfait de Ménélas. Il est clair néanmoins qu'Hérodote a essayé de rendre rationnelle l'histoire d'Hélène et de son εἴδωλον, seul présent à Troie (cf. Eur., *Hélène* et le fragment de Stésichore

cité par Plat., *Phèdre*, 243 a, cf. D. L. Page, *Poelae melici graeci*, Oxford, 1967, frg. 15, p. 104-105). Cf. Lily B. Ghali-Kahil, *Les enlèvements el le retour d'Hélène dans les textes et les documents figurés*, Paris, 1953, p. 291-295. Il devait paraître naturel aux Grecs que Protée, vieillard de la mer dans l'*Odyssée*, ait été roi en Égypte, puisque les pharaons étaient représentés en dieu-Nil (cf. Spiegelberg, « Der Aegypterkönig Proteus », *Bull. Inst. Fr. d'Arch. Or.* XXX, Le Caire, 1931, p. 103-106). Hérodote n'a pas inventé de toutes pièces la version qu'il raconte puisqu'elle est connue d'Homère (Δ 227, 351) et de Stésichore.

P. 147.

5. Selon Hérodote, les Égyptiens admettaient huit dieux primordiaux dont Pan (II, 46 et 145) et une deuxième génération divine de douze dieux dont Héraclès (II, 43 et 145) : les fouilles de Thasos ont confirmé ce qu'il dit de la double origine grecque et phénicienne de l'Héraclès thasien (cf. M. Launey, *Le sanctuaire et le culte d'Héraclès à Thasos*, Paris, De Boccard, 1944, p. 127, 191, et les observations de J. Pouilloux, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos*, Paris, 1954, p. 99, 352). Le sanctuaire de Melqart remonterait à 2750 av. J.-C. et Hérodote fait remonter le culte d'Héraclès Thasien cinq générations d'hommes avant la naissance de l'Héraclès grec. Paus. I, 10, 1, dit que les Sicyoniens ont, eux aussi, deux Héraclès.

Dans la *Vie de Pélopidas* 16, 8, Plutarque distingue les dieux qui sont ἀγέννητοι et ἀΐδιοι et les démons qui sont γεννητοί.

6. Hér. II, 145. En II, 48, il remarque la ressemblance entre les fêtes égyptiennes en l'honneur d'Osiris et les fêtes phallophoriques chez les Grecs (à l'exception des chœurs de danse qui n'existent qu'en Grèce). En fait, il s'agissait des fêtes en l'honneur de Pamyle que Geb (Cronos) avait chargé d'élever Osiris (cf. A. Barguet, *Historiens Grecs*, note 2, p. 1379 et Plut., *Is. et Os.* 355). La parenté entre Sabazios, Osiris, Attis, Dionysos, Adonis est aujourd'hui admise. Dodds, dans son édition des *Bacchantes* d'Euripide, Oxford, Clarendon Press, 1960, Introduction, note 3, p. xxi, remarque que des rites déjà familiers chez les Minoens ont pu être réintroduits en Grèce par l'étranger. En effet, la présence de *di-wo-nu-so-yo* sur les tablettes n'est pas une preuve irréfutable que ce dieu était connu à l'époque mycénienne, car ce peut être un nom d'homme. Homère cite Sémélé dans l'*Iliade*, Ξ 325, mais Hérodote pense qu'Homère et Hésiode ont vécu tout au plus 400 ans avant lui. Plutarque trouve qu'Hérodote est beaucoup plus respectueux des secrets de la religion égyptienne que de la religion grecque. Après les nombreuses controverses portant sur le problème de la discrétion d'Hérodote en matière de religion, il est devenu plus difficile d'y voir la preuve d'un respect superstitieux qui s'expliquerait par la connaissance des rites d'initiation ou par des consignes que lui auraient données les prêtres égyptiens. Cf. C. Sourdille, *Hérodote et la religion de*

l'Égypte, Paris, 1910, p. 22-23 et « Sur une nouvelle explication de la discrétion d'Hérodote en matière de religion », *Rev. Ét. Gr.* XXXVIII, 1925, p. 289-305 ; I. M. Linforth, « Herodotus' avowal of silence », *Univ. of Calif. Press Publ. in class. Phil.* VII, 1924, p. 269 ; Ch. Froidefond, *Le mirage égyptien dans la littérature grecque d'Homère à Aristote*, Aix-en-Provence, 1971, p. 188-194 ; G. Lachenaud, *Mythologies, religion et philosophie de l'histoire dans Hérodote*, Thèse, Paris, 1978, p. 134-157).

7. Plutarque interprète de manière malveillante II, 44. A propos du culte d'Héraclès Thasien, Hérodote recommande aux Grecs les deux formes de culte *(enagizein* et *thuein)*. Plutarque a tort de tirer argument de la généalogie égyptienne pour s'étonner qu'Hérodote ait recommandé un culte divin pour l'Héraclès et le Dionysos égyptiens. Mais il est vrai qu'en II, 146, l'historien semble bien proche des idées d'Evhémère quand il suppose que des hommes ont pu reprendre le nom d'anciens dieux. Mais Plutarque songe surtout à défendre l'Héraclès Béotien et Argien (cf. *inf.* 857 F). Dans le *De Iside*, Plutarque n'utilise pas Hérodote (cf. J. Hani, *La religion égyptienne dans la pensée de Plutarque*, Paris, Belles-Lettres, 1976, p. 15 et p. 117, à propos des différences entre l'Osiris d'Hérodote et celui de Plutarque).

8. Pan est d'ordinaire rapproché de Min, le dieu de Chemnis. En II, 46, Hérodote le situe dans l'ogdoade originelle, mais, en II, 146, il suggère que Pan n'était en Grèce qu'un homme, s'il est né de Pénélope. On ne sait à quoi correspondait la généalogie égyptienne des huit ou des douze dieux. On connaît une ogdoade à Hermopolis, mais Pan n'y figure pas. Hérodote ne parle pas de la célèbre ennéade d'Héliopolis, où figure Dionysos-Osiris.

9. Hér. VI, 53-54 : après avoir donné l'opinion des Lacédémoniens, Hérodote donne celle des Grecs en général et dit que les rois doriens jusqu'à Persée sont correctement énumérés et tenus pour Grecs. Selon la légende, Aigimios, fils de Doros, aurait adopté Hyllos, fils d'Héraclès. Hérodote fait allusion à cette légende en VI, 55. Elle n'a rien de désobligeant pour les Doriens, mais doit revêtir à ses yeux une certaine importance, puisque, selon lui, les Perses ont allégué au moment des guerres médiques cette parenté d'origine avec les Argiens (Hér. VII, 61 et 150). Dire que l'Asie et l'Europe sont cousines peut avoir une certaine portée contre l'idéologie patriotique. Hérodote est sceptique sur la valeur des généalogies (II, 3), mais il voit sans doute dans la légende le souvenir obscur d'anciennes migrations venues d'Égypte, de Phénicie ou d'Assyrie.

P. 148.

1. Hér. II, 43.

2. Hér. I, 29 (Solon), II, 49 (successeurs de Mélampous), IV, 95 (Pythagore) : le mot σοφιστής n'a pas le sens classique et péjoratif de professeur de philosophie. Mais le sens ancien d'« homme habile » peut déjà présenter des connotations péjoratives, comme

le prouve l'apostrophe d'Hermès à Prométhée (Esch., *Prom.* 44, 62). Ici, le mot désigne un φυσικός, c'est-à-dire quelqu'un qui détient une σοφία étrangère à la pure expérience. Plutarque ne semble pas avoir ignoré ce sens ancien du mot (*De frat. am.* 478 C).

3. Hér. I, 170 : selon Diogène Laërce, *Vit. Phil.* I, 22 (H. S. Long, Oxford, Clar. Press, 1964), Thalès était d'origine phénicienne à cause de son ancêtre Cadmos.

4. Hér. I, 32 : dans la *Vie de Solon* (ch. 27), Plutarque ne cite pas Hérodote à propos de l'entrevue entre Solon et Crésus ; malgré les auteurs de chronologies il admet qu'ils aient pu se rencontrer. Crésus a commencé à régner en 561 et Solon a pu le rencontrer avant 572, alors qu'il n'était encore que prince royal. Mais l'historicité de cette rencontre demeure douteuse en raison du grand âge de Solon. Cf. J. Defradas, *Les thèmes de la propagande delphique*, Paris, 1954, p. 217.

P. 149.

3. Hér. I, 59-61 : le dialogue est imaginé par Plutarque à partir d'une expression d'Hérodote en I, 61 (ἐμίσγετο οἱ οὐ κατὰ νόμον). Hérodote ajoute que les Thébains firent un don considérable à Pisistrate et à ses fils pour restaurer leur tyrannie. Il est étonnant que Plutarque ne proteste pas.

P. 150.

1. Hér. I, 88-91. Plut., *Sol.* 28, 2, contrairement à Ctésias et à Xénophon, admet la tradition du bûcher de Crésus et du miracle qui sauve le roi. Mais il trouve absurde que Crésus soit devenu le mentor de Cyrus, ce qui a tout de même une certaine vraisemblance psychologique, à défaut d'une historicité incontestable. Malgré son attachement à la tradition édifiante du miracle, il méconnaît les conceptions archaïques de la promotion par le malheur et la croyance à une conversion intellectuelle et morale sous l'effet des épreuves. Cf. I, 155, 156, 207.

P. 151.

2. Hér. I, 147 : le compte rendu de Plutarque n'est pas tout à fait loyal. Hérodote ne parle plus alors de pureté raciale et dit que l'exclusion des Colophoniens et des Éphésiens était due à un meurtre.

3. Hér. I, 157-160 : le texte grec est mal établi. En fait, les Kyméens ont éludé le problème en envoyant Pactyès à Mitylène. Seuls les Mityléniens ont demandé une récompense et les Kyméens, mis au courant, ont emmené Pactyès à Chios, si bien que le marché n'eut pas lieu, comme le souligne Hérodote en I, 160.

P. 152.

1. Résumé de III, 47 : il s'agit de la seconde guerre de Messénie vers 640. Il est question de ce cratère en I, 70, au moment où

Crésus recherche des alliés et s'apprête à attaquer la Cappadoce. Le vol aurait eu lieu vers 546, au moment de la chute de Crésus. Cf. procédé n° 5.

2. Sparte se présente traditionnellement comme l'ennemie des nouvelles tyrannies et elle n'hésite pas à affaiblir le seul état qui ait sauvegardé son indépendance à l'Est de la Mer Égée. L'hostilité de Sparte à l'égard du régime démocratique de Maiandrios montre bien qu'elle préfère les oligarchies traditionnelles (Hér. III, 148).

3. Il est douteux que Sparte ait pu intervenir à Ambracie, une des colonies des Cypsélides, car elle était l'amie de Corinthe. Aristote, *Pol.* 1304 a, parle d'un soulèvement démocratique. A Corinthe, il n'y eut sans doute pas besoin d'une aide extérieure (cf. Nicolas de Damas, *Frag. Gr. Hist.* II A, 90, F. 60). Sur cette question, cf. H. R. W. Smith, *Univ. of Calif. Publ. in class. Arch.* I, 1965, p. 263.

4. Aucun auteur n'a parlé d'une intervention spartiate à Naxos : il peut s'agir d'un fait contemporain de l'expédition de Samos (L. Pearson, note c, p. 39). Cf. Kahrstedt, *R.E.* XIII, 2217, s.v. *Lygdamis*.

5. On trouve une seule mention du nom d'Eschine de Sicyone : P. Ryland 18, *Frag. Gr. Hist.* II A, 105, F. 1. Cf. T. Lenschau, « Forschungen zur griechischen Geschichte im VII. und VI. Jahrhunderten v. Chr. », *Phil.* XCI, 1936, p. 283-284.

P. 153.

3. Hér. III, 58 : ce passage pose un problème chronologique. L'expédition contre Samos eut lieu en 525. L'outrage commis par les Samiens date de la vieillesse de Périandre, qui mourut en 585. Il remonte donc à la troisième génération, si l'on compte à la mode grecque. Le texte de Plutarque justifie donc la correction adoptée par Legrand en III, 48 (τρίτῃ γενεῇ). Pour la chronologie des tyrans de Corinthe, cf. T. Lenschau, « Forschungen zur griechischen Geschichte im VII. und VI. Jahrh. v. Chr. », *Phil.* XCI, 1936, p. 278-283 et H. R. W. Smith, *Univ. of Calif. Publ. in Class. Arch.* I, 1965, p. 254-266. Sur les rapports entre Corinthe et Samos, cf. Ed. Will, *Korinthiaka*, p. 550.

P. 154.

1. Hérodote dit que les Samiens ont réussi à faire rentrer sains et saufs les Corcyréens dans leur patrie. Aucune inscription corcyréenne mentionnant les décisions prises en faveur des Cnidiens n'a été conservée.

2. *Frag. Gr. Hist.* III B, 463, F. 2.

3. Müller, *Frag. Hist. Graec.* IV, p. 396, frg. 13.

4. Hér. III, 55.

5. Hér. V, 63 : les Alcméonides pouvaient être en relations avec les notables de Delphes, avec les prêtres ou le prophète dont

Hérodote lui-même nous parle avant Plutarque (cf. VIII, 37). Chez Hérodote, la confrontation entre le client de l'oracle et la Pythie semble toujours avoir lieu sans intermédiaire, mais les croyances et l'élaboration dramatique le voulaient ainsi. Si une supercherie était découverte, on préférait accuser la Pythie plutôt que les prêtres de Delphes (cf. l'histoire de Cléomène, Cobon et Périalla en VI, 63 dont Plutarque, chose assez curieuse, ne parle pas). Or, Delphes, dans ce cas précis, n'a puni personne. Les Alcméonides, qui ne manquaient pas d'audace, ont tiré grande gloire de ces pressions exercées sur l'oracle. Plutarque est très injuste en reprochant à Hérodote d'avoir tenu compte d'une opinion aussi répandue. On ne sait pas très bien si Plutarque défend ici les Alcméonides ou l'oracle de Delphes. Cléomène qui était très lié avec l'adversaire des Alcméonides, Isagoras, a pu répandre cette rumeur, quand il eut décidé de punir le « peuple ingrat ». Il semble bien qu'Hérodote ait repris à son compte, comme en ce qui concerne le médisme des Alcméonides, la propagande des amis de Périclès, qui était apparenté aux Alcméonides par sa mère Agaristé. Une fois de plus, Plutarque attribue à Hérodote les opinions que celui-ci a entendu soutenir et qu'il rapporte fidèlement. Enfin, il est paradoxal que Plutarque insiste beaucoup plus sur l'utilisation de l'oracle et des présages que Hérodote lui-même (cf. *Thém.* 10, 1-2).

P. 155.

4. Hér. V, 55 ; V, 57-61 : les Géphyréens étaient des Cadméens qui avaient émigré en Béotie, puis en Attique. Plutarque, *Isis et Os.* 378 E, parle de leur culte de Déméter Achaia en le rapprochant du culte d'Isis. Cf. aussi Plut., *Quaest. conv.* 628 D. Une origine béotienne n'était pas un titre de gloire à Athènes, et la famille d'Aristogiton prétendait avoir une origine eubéenne. Selon J. K. Davies, son association avec la Phénicie résulterait d'activités commerciales dans ce pays (*Athenian propertied families*, Oxford, 1971, n° 12267, p. 472-473).

P. 156.

1. Hérodote raconte aussi que Périandre chassa son fils cadet Lycophron parce que son beau-père Proclès lui avait révélé que Périandre avait tué sa femme Mélissa (III, 48-53). Il est vrai cependant que Hérodote n'a guère parlé de la cruauté de Périandre envers des individus. Mais, malgré les digressions, son but n'est pas d'écrire des monographies concernant les cités grecques. Plutarque voudrait-il dire que Périandre, après tout, ne fut pas un tyran si cruel ? Mais il a dit plus haut que l'historien rend la cité encore plus cruelle que le tyran.

2. Hér. V, 97 : ἀρχὴ κακῶν. On peut rapprocher le mot ἀρχεκάκους de la réflexion du Spartiate Mélésippos en 431 (Thuc. II, 12). Peut-on reprocher à Hérodote de ne pas avoir l'amour de

la guerre et de dénoncer les soudards ? Cf. Ph. E. Legrand, *Mélanges Glotz* II, p. 541-543. Il convient d'ajouter qu'Hérodote, dans sa recherche des causes, c'est-à-dire des responsabilités originelles, voit dans le soutien accordé par Athènes à une révolte ionienne inutile la cause des guerres médiques, ou au moins une cause occasionnelle. Hérodote a-t-il choisi ce biais et ce mot homérique pour condamner implicitement la politique d'intervention athénienne dans les îles de la Mer Égée et en Asie Mineure ? Cf. procédé n° 1.

P. 157.

1. Hér. V, 101-102.
2. *Frag. Gr. Hist.* III A, 262, F. 10.
3. Hér. VI, 108 : en 519-517, selon la datation supposée par le récit de Thuc. III, 55, Athènes et Platées, menacée par les Thébains, auraient conclu une alliance. Mais, selon Myres, *Herodotus the father of history*, Oxford, 1953, note p. 186, la date serait plutôt 509 : en effet, Hérodote montre que, sous les Pisistratides, les relations entre Athènes et Sparte étaient amicales avant l'intervention de Delphes et de Cléomène. Mais il n'y a aucune preuve de l'intervention de Cléomène dans cette région de Grèce centrale. Pourquoi Plutarque parle-t-il des Spartiates en général, alors qu'Hérodote ne rend responsables que les Lacédémoniens qui étaient dans la région et, en particulier, Cléomène ? Dans Thucydide, les Thébains, si chers au cœur de Plutarque, ne manifestent pas un sens très aigu de la justice en reprochant aux Platéens d'avoir choisi Athènes. Est-ce un préjugé local qui conduit Plutarque à refuser une version qui faisait des Platéens des victimes ?
4. Plutarque commente ici Hér. VI, 106-107. Or, Hérodote ne précise pas la date du début de la bataille : il dit que les adversaires se sont observés longtemps et s'attarde à décrire la discussion des stratèges avant l'attaque lancée par Miltiade (VI, 109-113). Mais Plutarque affirme que la bataille eut lieu le six de Boédromion (cf. *De glor. Ath.* 349 E et *Camille* 19, 5). Son raisonnement est le suivant : « Si l'on suit Hérodote, Philippide est arrivé à Sparte le 9 Boédromion. Puisqu'il a mis deux jours pour faire la route, il est parti le 7, donc le lendemain de la bataille qui a eu lieu le 6, ce qui est absurde ! ». Il raisonne donc comme si le calendrier spartiate coïncidait avec le calendrier attique. Or, le « neuf » du mois dont parle Hérodote est le neuf du mois Carnéios, mois spartiate, qui ne coïncidait pas avec le neuf du mois Boédromion. Cette simple remarque frappe donc le raisonnement de Plutarque de nullité. Le mois Carnéios correspond à peu près au mois attique Métageitnion qui précède le mois de Boédromion. Plutarque a cru que la date choisie pour la commémoration était celle de la bataille. Cf. la note de L. Pearson, p. 54-55. Il se peut que la bataille ait eu lieu le 12 août 490 mais le problème est très controversé : cf. A. Hauvette, *Hérodote historien des guerres médiques*,

Paris, 1894, p. 104-105, 269-270 ; F. Jacoby, « Patrios nomos », *J.H.S.* LXIV, 1944, p. 62 ; J. T. Cadoux, « The Athenian archons from Kreon to Hypsichides », *J.H.S.* LXVIII, 1948, p. 117 ; A. R. Burn, *Persia and the Greeks*, Londres, 1962, p. 240 sqq., 256 ; E. S. Schuckburgh, *Herodotos VI*, Cambridge Univ. Press, 1965, note *ad loc.*

5. Hér. VI, 120.

P. 158.

1. Hér. VI, 106-107. En 861 E, au début du chapitre, Plutarque affirme que les Spartiates ont livré bien des batailles en début de mois. Il rejette donc l'idée d'un tabou religieux concernant la première décade du mois. Legrand, note 2, p. 105, pense que l'interdiction ne concernait que le mois Carnéios et la grande fête des Carnéennes. Hérodote mentionne effectivement l'interdiction de partir en campagne pendant ces fêtes et celles d'Olympie, à propos des Thermopyles (VII, 206). Mais ici Hérodote ne mentionne pas les Carnéennes (cf. les remarques de W. K. Pritchett, *Univ. of Calif. Publ. in class. stud.* VII, 1971, p. 116-125).

4. Hér. VI, 105-106. Cf. *supra*, p. 157, note 4.

5. Diyllos, *Frag. Gr. Hist.* II A, 73, F. 3. Anytos est-il le même que l'adversaire de Socrate ? Le décret de la Boulè daté de 445-444, en l'honneur d'Hérodote, est-il celui dont parle Diyllos ? Si tel était le cas, Anytos, l'accusateur de Socrate, aurait été trop jeune pour proposer des décrets (cf. Ph. E. Legrand, *Introduction*, p. 17 ; F. Jacoby, *R.E.* Suppl. II, s.v. *Herodotos*, 226-228).

P. 159.

1. En VI, 117, Hérodote parle de 6400 Barbares tués contre 192 Athéniens. Plutarque semble suivre la tradition de Xén., *Anab.* III, 2, 12, d'une scholie d'Aristophane, *Cav.* 660 et d'Élien, *V.H.* II, 25 (éd. R. Hercher, Leipzig, 1864-1887). Justin, II, 9, 20, ira jusqu'à citer le nombre de 200.000. La bataille ne fut en réalité qu'un modeste engagement (cf. Ed. Will, *Le monde grec et l'Orient* I, PUF, 1972, p. 97).

2. Hér. VI, 115-116, 1.

3. Les Érétriens deviennent esclaves en tant que prises de guerre (Hér. VI, 119-120). On ne voit pas pourquoi Plutarque reproche à Hérodote d'employer ce mot.

4. Jamais Hérodote n'a défendu personne aussi chaleureusement que les Alcméonides. L'accusation ne vient pas de lui, mais des ennemis de cette famille qui ont ostracisé Mégaclès en 487-486 en l'accusant d'être partisan de la tyrannie. Hérodote signale que les Alcméonides furent en rapport avec la tyrannie de Sicyone (VI, 125), avec Pisistrate (I, 60) et avec Crésus (VI, 125). Si le signal venait d'Athènes, ce devait être du Pentélique,

seul point d'où Athènes et Marathon soient en même temps visibles : les Grecs n'ont pu l'apercevoir qu'après avoir quitté la plaine de Vrana, c'est-à-dire en pleine bataille, alors qu'ils étaient occupés à tout autre chose. Le seul but du signal devait être d'annoncer la présence à Athènes de partisans d'Hippias. En tout cas, Hérodote, influencé au moins à une certaine époque de sa vie par la propagande périclèenne, a mis l'accent sur la défense des Alcméonides en revenant sur cet épisode après la bataille et avant le rêve d'Agaristé (VI, 121 et 131). Cependant, si nous tenons compte de la signification au moins ambiguë du rêve du lion en VI, 131, nous pouvons supposer qu'Hérodote n'a pas toujours porté le même jugement sur les Alcméonides et Périclès.

5. Hérodote ne se plaint pas de ce que l'on ait exagéré la dureté des combats comme Théopompe, *Frag. Gr. Hist.* II B, 115, F. 153. Son récit insiste sur la vaillance des Grecs et la longueur de la bataille (VI, 113). Les Barbares, peut-être rassurés par un signal venu d'Athènes, ont simplement transformé leur retraite précipitée en une manœuvre stratégique. Mais Miltiade, en poursuivant les fuyards, a étouffé dans l'œuf toute possibilité d'incursion de la cavalerie perse à partir de Phalère (J. L. Myres, *Herodotus the father of history*, p. 209). Plutarque voudrait que l'on considère la bataille comme un désastre total pour les Perses et la manœuvre contournant l'Attique n'est à ses yeux que le résultat des vents (cf. *Arist.* 5, 4).

P. 161.

2. Hér. I, 60-61. Cf. *supra*, 858 C.
3. Hipponicos fut stratège en 427-6 (cf. Thuc. III, 91). Cf. Kirchner, *Prosopographia Attica*, 7658. Cf. procédé n° 7.
4. Hér. VII, 148.

P. 162.

3. Hér. VII, 152 : Plutarque voit dans la version argienne l'expression de la vérité sans doute parce que la véracité d'un oracle de Delphes ne doit pas être mise en doute. Il devait paraître bien déplaisant que Xerxès ait pu alléguer la parenté entre Argiens et Perses (Hér. VII, 150, cf. *supra*, 857 E). Même si l'on adopte la version argienne, l'abstention de leur cité n'était pas glorieuse : c'est pourquoi ils alléguaient aussi le désastre militaire que leur avait infligé Cléomène à Sépéia en 494 (Hér. VI, 77 et VI, 83). C'est en effet le sens de l'expression κακῶς ἡ αἰχμὴ ἑστήκεε, malgré L. Pearson (« their manpower had been sorely depleted »). Il semble bien qu'Argos ait été mise au courant des intentions perses en 492-491 par des envoyés de Darius. C'est à cette entrevue que ferait allusion Hérodote en VII, 148 (J. L. Myres, p. 238). Hérodote, qui ne se fait guère d'illusions sur l'empressement des cités grecques à oublier leurs rancunes, écrit à une époque où Argos et Athènes sont alliées contre Sparte. Finalement, Plutarque

devrait prendre la défense de Sparte, mais il pense peut-être à l'Héraclès Argien qui est si proche de l'Héraclès Béotien. Hérodote semble persuadé de l'abstention des Argiens, mais il ne mentionne cet appel des Argiens aux Perses qu'après avoir rappelé le principe qu'il applique : rapporter tout ce qui se dit sans être obligé d'y croire (VII, 152).

4. Hér. III, 22. Le texte de Plutarque est inexact comme dans les *Aitia Romana* 270 E et *Quaest. Conv.* 646 B. Cf. Clem. Alex., *Strom.* I, 48, 5.

5. Eur., *Andr.* 448.

P. 163.

3. Hér. VII, 139 : Hérodote reprend la propagande périciéenne en disant que c'est Athènes qui a sauvé la Grèce en prenant les devants et en favorisant le renouveau du sentiment national. Mais Plutarque préfère dire qu'il voulait surtout calomnier les autres cités. Or, Hérodote ne manque pas de courage quand il rappelle les mérites des Athéniens, deux générations après Salamine, au moment de la guerre du Péloponnèse. Il est d'ailleurs conscient du risque qu'il prend : « Je me trouve obligé d'exprimer une opinion qui indignera peut-être un certain nombre de gens ». Le pessimisme d'Hérodote l'a conduit à imaginer le pire et l'on peut dire que le sursaut des Grecs ainsi que le sang-froid des Athéniens n'en apparaissent que plus méritoires. Cf. H. Kleinknecht, « Herodot und Athen : VII, 139 ; VIII, 142-144 », *Hermes* LXXV, 1940, p. 241-264. Cf. le procédé n° 7 dans la liste de la *Notice*, p. 110.

P. 164.

1. Hér. VII, 190 : le texte d'Hérodote porte συμφορὴ λυπεῦσα παιδοφόνος. Selon Larcher (éd. d'Hérodote, t. VI, p. 86), παιδοφόνος n'équivaut pas à παιδοκτόνος (cf. Sophocle, *Antigone* 1305 ; Euripide, *Héraclès* 835) : Ameinoclès ne serait pas le meurtrier de son fils, comme le pense Plutarque. Macan, note 10, p. 282, pense qu'Hérodote se serait exprimé plus clairement s'il avait considéré Ameinoclès comme le meurtrier volontaire de son fils ou comme son meurtrier involontaire. Ces arguments ne paraissent pas très convaincants : un meurtre involontaire peut être présenté comme un malheur (cf. G. Lachenaud, *Mythologies, religion et philosophie de l'histoire dans Hérodote*, Thèse, Paris, 1978, p. 608-622). Plutarque est peut-être choqué par le mot συμφορή mais il considère surtout qu'une anecdote individuelle n'a pas sa place dans ce récit. Or, cette histoire d'un homme fortuné, mais malheureux par ailleurs, est à rapprocher de l'histoire d'Adraste et de Crésus lui-même. Plutarque méconnaît les rapports analogiques que l'historien a dégagés entre les destinées individuelles et le destin des états. Il condamne ici l'usage du procédé n° 2.

P. 165.

1. Hér. VII, 172-174. Cf. Plut., *Thém.* 5, 2.
2. Hér. VII, 139.
3. Les Thessaliens auraient envoyé un contingent de cavalerie, mais Hérodote ne parle pas d'un contingent de Thébains (VII, 173). Sur l'attitude de Thèbes, cf. P. Cloché, *Thèbes en Béotie des origines à la conquête romaine*, Paris, Desclée de Brouwer, s. d., p. 37. En 432, les Thébains rappelleront qu'une clique était alors au pouvoir dans leur cité (cf. Thuc. III, 62 : δυναστεία ὀλίγων ἀνδρῶν). Ces dissensions entre le peuple et l'oligarchie peuvent expliquer l'attitude de nombreuses cités de Grèce centrale, Delphes en particulier. Le progrès des idées démocratiques a pu conduire les oligarques à rechercher l'appui des Perses pour renforcer leur pouvoir. Plutarque pourrait penser à cette explication, mais elle est sans doute incompatible avec ses opinions conservatrices. Cf. Plut., *Arist.* 18, 7.
4. Ils étaient 400 selon Hérodote, VII, 202, 205.
5. Hér. VII, 222.
6. Cf. Hér. IX, 15 : c'est sans doute en raison du médisme des Thébains que Mardonios abandonna l'Attique où il ne pouvait déployer sa cavalerie et vint camper dans les environs de Thèbes en 479 avant Platées (Hér. IX, 13). En VIII, 65, Hérodote ne fait pas mention de Démarate. Il semble que Plutarque ait voulu limiter l'amitié entre Thébains et Perses à des relations d'hospitalité. Léonidas a confiance dans les Thespiens, mais, entre les Phocidiens et les Thébains, il y avait d'anciennes querelles comme celles qu'Hérodote signale entre Phocidiens et Thessaliens. Pourquoi Léonidas a-t-il retenu les Thébains contre leur gré ? Deux interprétations sont possibles : il voulait retarder par ces otages la défection de Thèbes en compromettant leur cité, ou bien, il considérait les Thébains comme des troupes à sacrifier sans regret. Diodore, XI, 4, pense qu'il s'agissait de citoyens de la faction opposée, c'est-à-dire hostiles à l'oligarchie. Selon Myres, *op. cit.*, p. 251, Léonidas n'a pas pu prévoir leur attitude et il a dû réagir devant l'événement. Plutarque veut une fois de plus défendre la cité en bloc et se refuse à admettre que les dissensions internes aient pu la conduire à jouer le double jeu.

P. 168.

2. Apprenant l'arrivée des Perses conduits par Ephialte, les Grecs, qui avaient d'abord gardé le défilé en se retranchant derrière le mur, engagent le combat au-dehors pour se retrancher ensuite à nouveau. Léonidas n'est pas tombé près de la Colline, comme Plutarque prétend l'avoir lu dans Hérodote (VII, 225). Il n'a pas vu la portée stratégique de l'action de Léonidas dans le récit d'Hérodote : retenir les Perses en attendant que la fin des fêtes Carnéennes et Olympiques libère des contingents grecs plus nombreux et permettre à la flotte grecque d'opérer un repli.

Plutarque et Diodore IX, 9, suivent une autre version, peut-être celle d'Éphore (cf. L. Pearson, note c, p. 79).

3. *Apopht. Lac.* 225 A et Diodore XI, 4.

4. La femme de Léonidas dont J. L. Myres traduit le nom de Gorgô par « Bright-Eyes » est l'héroïne de deux anecdotes illustrant sa clairvoyance. Cf. Hér. VII, 239 et Plut., *Apopht. Lac.* 225 A et 240 E. Le texte grec est ambigu et, dans l'anecdote sous sa forme originelle, la question a pu provenir d'une femme spartiate quelconque. On ne sait si la *Vie de Léonidas* fut jamais écrite. Cf. K. Ziegler, *R.E.* XXI, s.v. *Plutarchos von Chaironeia*, 896.

P. 169.

1. Cf. *Apophtegm. Lac.* 221 D où le propos est attribué au devin Thémistéas qui aurait annoncé la mort de Léonidas et de ses compagnons.

P. 170.

1. Hér. VII, 233.

2. Les Thébains et les Thessaliens pouvaient très bien avoir partie liée à cette époque à cause de leur hostilité commune envers les Phocidiens. Plutarque ironise en ajoutant au récit d'Hérodote des détails dont le rapport avec les Thermopyles est discutable. Dans la *Vie de Camille* 19, 4, cette victoire est datée de plus de deux cents ans avant Leuctres, soit 571. Beloch, *Griech. Gesch.* I, p. 205, la fait remonter à la fin du VIe siècle. La source de Plutarque est peut-être Aristophane de Béotie (L. Pearson, note a, p. 85). Sur la Thessalie, cf. M. Sordi, « La Tessaglia dalle guerre persiane alla spedizione di Leotichida », *Rend. Ist. Lombardo*, LXXXVI, 1953, p. 297-323. Sur l'ensemble de ces questions, cf. R. J. Buck, *A history of Boeotia*, The Un. of Alberta Press, Edmonton, 1969, p. 108 sqq., 119, 129 sqq.

3. Hér. VII, 233. Les marques au fer rouge étaient infligées aux esclaves pour les punir de leur lâcheté (cf. VII, 35 et 81). Cf. E. Solomonik, « Sur le marquage du bétail et des esclaves dans l'Antiquité » (en russe), *Gesells. und Recht im gr.-röm. Alt.* II, 1969, p. 219-226. Xerxès a pu faire marquer les Thébains du sceau royal parce qu'il les considérait comme des esclaves qui avaient trahi, et non en raison de faits de guerre dirigés contre, lui. Cf. VII, 181 : les Perses sauvèrent Pythéas en raison de sa bravoure.

4. *Frag. Gr. Hist.* III B, 379, F. 6.

5. *Ibid.*, III A, 271-272, F. 35.

P. 171.

2. Hér. VIII, 4. Dans la *Vie de Thémistocle* 7, Plutarque ne proteste pas contre ce récit. Il semble que le vent du Nord ait empêché les Grecs de tenir l'Artémision et les ait conduits à se retirer dans le golfe d'Eubée. Une partie des bateaux a pu même

aller jusqu'à Chalcis, mais pas tous, car ils devaient défendre les Thermopyles par mer (Myres, *op. cit.*, p. 256). La tempête s'apaisant, les Grecs revinrent en direction de l'Artémision, après avoir appris le désastre du contingent perse de haute mer, et ils trouvèrent les Perses aux Aphètes. Le récit d'Hérodote n'est pas très clair, mais il semble bien que les Grecs aient surtout eu peur d'être attaqués par le contingent qui se dirigeait par haute mer vers le Sud, sur leurs côtes mêmes (VIII, 7). Plutarque a méconnu, semble-t-il, les passages du livre VIII où Hérodote parle de la tempête (VIII, 188-193), et qui diminuent l'importance de l'anecdote selon laquelle Thémistocle aurait reçu de l'argent. La simultanéité établie entre les deux batailles n'a pas dû être aussi parfaite, mais le sort de l'Euripe et celui des Thermopyles étaient liés. Il était inutile que les Grecs restent au Nord de l'Eubée après la chute des Thermopyles. Hérodote dit en VIII, 18 que les Grecs « pensaient à se réfugier dans l'intérieur de la Grèce ». Mais le départ effectif n'eut lieu qu'après l'arrivée d'Abronichos, que l'on avait chargé d'annoncer tout événement survenant sur terre (VIII, 21).

P. 173.

2. Plut., *De exilio* 604 F, considère qu'Hérodote est originaire d'Halicarnasse, tout comme Denys d'Halicarnasse, *Thuc.* 5, Strabon, XIV, 2, 16, et d'autres auteurs (cf. Legrand, *Introduction*, p. 6). L'empereur Julien, *ép.* 52 (Bidez) le cite comme un écrivain de Thourioi. Certains manuscrits donnent la leçon Θουρίου dans l'intitulé de l'œuvre et Aristote le cite ainsi (*Rhét.* 1409 a). Plutarque, dans le passage du *De exilio*, pense qu'il y a eu substitution (μεταγράφουσι). Selon Legrand (*Introduction*, p. 14), la substitution inverse est plus vraisemblable : elle est due à la fierté patriotique des habitants d'Halicarnasse.

3. Sur Artémise, cf. 869 F sqq. L'allusion semble concerner Hér. VII, 99. Sur Halicarnasse, son origine carienne et dorienne, sur sa position politique équivoque, cf. J. L. Myres, *op. cit.*, p. 263.

4. Hér. VIII, 29.

5. Hér. VIII, 30 : il est très possible que la haine des Phocidiens pour les Thessaliens et l'offre arrogante présentée par ces derniers aient encouragé les Phocidiens à soutenir les Grecs. Plutarque oublie que, selon Hérodote, c'est la pression des Perses qui aurait pu contraindre à médiser. Les Phocidiens n'admettaient pas l'idée d'une trahison volontaire, mais leur situation était très difficile. Les ravages subis par les villes de Phocide ont aidé les Delphiens à présenter l'expédition perse contre Delphes comme un acte prémédité par Xerxès (VIII, 37). On peut s'étonner que Plutarque ne parle pas de cet épisode. En réalité, il se montre bien plus sévère envers les Thessaliens qu'Hérodote lui-même. Si les Grecs avaient accepté de défendre la Thessalie et favorisé ainsi le mouvement démocratique contre les Aleuades, l'attitude des

Thessaliens aurait peut-être été différente. Mais ils n'envoyèrent que leur avant-garde (VIII, 172).

6. Hér. VIII, 32-33. Cf. procédé n° 5.

P. 174.

1. Nous gardons le texte des manuscrits, bien que la conjecture de Herwerden ne présente pas de difficultés du point de vue paléographique ni du point de vue du sens. Le mot γραφεῖον désigne chez Plutarque (cf. 859 E et 1120 C) le stylet ou le pinceau et non l'écritoire. La construction avec ἐπὶ et le génitif se comprend mieux si l'on construit avec ἐκάθητο et non avec συντιθεὶς (cf. la traduction de L. Pearson : « he sat with his pen »).

2. Cf. par exemple Hér. VII, 145.

3. Cf. par exemple Hér. V, 99.

4. Cf. par exemple Thuc. I, 103 ; Paus. VI, 19, 12-3.

5. Ce raisonnement de philosophe et de moraliste manque de réalisme.

P. 175.

4. *Frag. Gr. Hist.* I, 4, F. 183.

5. *Ibid.* II A, 70, F. 187.

6. *Ibid.* III B, 501, F. 3. Selon Hérodote V, 32-34, le siège aurait duré quatre mois.

7. Hér. VI, 96. P. A. Hansen, dans son apparat critique, p. 50, fait des remarques pertinentes sur l'établissement du texte et les compléments proposés.

P. 176.

3. S'agit-il d'une transition maladroite pour passer à un sujet plus important ou d'une marque de mépris pour les Naxiens, qui étaient des Ioniens de souche athénienne ?

4. Le sens et la place incitent à accentuer εἰσὶν comme le fait P. A. Hansen.

5. Plut., *Thém.* 22, 2.

P. 180.

1. Lors du conseil (VIII, 94), Adimante est présenté comme un adversaire de Thémistocle. Depuis 459-458, Athènes et Égine sont ennemies et Corinthe semble du côté d'Égine. Hérodote a entendu parler les Athéniens qui disaient du mal d'Adimante, mais il ne les a pas écoutés, car la Grèce entière témoignait en faveur de Corinthe, si la plaque de marbre qui portait l'épitaphe des Corinthiens tombés à Salamine et enterrés avec la permission des Athéniens dans l'île concerne bien cet épisode. Pour le texte, cf. Meiggs-Lewis, *op. cit.*, p. 52-53. R. Carpenter, *Am. Journ.*

of Arch. LXVII, 1963, p. 209, relève le caractère archaïque des lettres et pense que l'inscription concerne une expédition des Corinthiens pour aider Mégare à l'époque de Solon. Le départ des Corinthiens a sans doute été une manœuvre destinée à empêcher les Perses de prendre à revers les Grecs dans la baie d'Éleusis, en contournant Salamine vers le Sud. Le canot avait été dépêché pour garder le contact avec les Corinthiens (Myres, *op. cit.*, p. 271-272). Hérodote, influencé par les Athéniens, n'a donné aucune précision sur cette manœuvre. Il lui aurait fallu consulter les Corinthiens qui seuls pouvaient témoigner. Plutarque a tort d'attribuer ces calomnies à l'historien lui-même. L'information d'Hérodote a peut-être été incomplète, mais on ne peut l'accuser de mauvaise foi. Quant à Diodore, IX, 18, 2, il ne cite pas les Corinthiens parmi les contingents les plus valeureux. Pour le texte et notamment la forme ξένε ou ξεῖνε, cf. P. A. Hansen, apparat critique, p. 55-56.

2. Il s'agit du sanctuaire de Poséidon où se tenaient les Jeux Isthmiques.

3. Diehl, *Anth. Lyr. Gr.* II, p. 95. Cf. Aristide II, p. 512, Dindorf et *Schol. Aristide* III, p. 136 Dindorf.

4. Diehl, *Anth. Lyr. Gr.* II, p. 103.

5. Hér. VIII, 5 : cf. 867 B - 868 A.

6. Diehl, *Anth. Lyr. Gr.* II, p. 95. Sur ces épigrammes, cf. U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Sappho und Simonides*, Berlin, 1913, p. 193-196 ; F. Jacoby, « Some epigrams of the Persian war », *Hesperia* XIV, 1945, p. 157 sqq. Cf. Ps.-Dio Chrys. 37, 19.

7. Sur Aristée, cf. Hér. VII, 137 ; Thuc. I, 60 ; II, 67. Aucun auteur ne cite le nom des filles d'Adimante.

P. 181.

3. Athénodore d'Érétrie (*Frag. Hist. Gr.* IV, p. 345) dit qu'un concours de beauté jugé par Idoménée aurait opposé Thétis et Médée. Il n'est donc pas nécessaire de considérer le nom de Thétis comme une erreur et de penser à Glaucé, la fille de Créon empoisonnée par Médée. Sur l'amour pour Thétis, cf. Preller-Robert, *Gr. Myth.* II, 871, 2 et I, 557, 5.

4. Sur l'histoire des femmes corinthiennes et l'épigramme, cf. Athénée, XIII, 32, p. 573 c-e ; Théopompe, *Frag. Gr. Hist.* II B, 115, F. 285 ; Timée, *Frag. Gr. Hist.* III B, 556, F. 10 ; *Schol. Pind.*, 13, 32 a.

5. Cf. *supra* 864 C.

6. Hér. VIII, 112-114 : cf. Plut., *Thém.* 21, 1.

P. 182.

1. Hér. VIII, 122 : cf. VIII, 93 ; Plut., *Thém.* 17, 1 ; Diod., XI, 27, 2 ; *Schol. Pind.*, *Isthm.* 5, 63 a. L'impartialité d'Hérodote est bien mal récompensée. En effet, le rôle des Éginètes apparaît

comme marginal dans le récit de Diodore, puisqu'il ne les cite pas non plus parmi les contingents les plus valeureux (IX, 18, 2). Ils sont sans doute venus du Sud, ont attaqué les Égyptiens, puis sont venus intercepter les navires perses qui voulaient sortir des détroits (Myres, *op. cit.*, p. 272). Les sources athéniennes n'étaient pas favorables aux Éginètes. Comme pour les Corinthiens, Hérodote mentionne l'autre source, mais sans donner d'autres précisions, excepté les railleries adressées par l'Éginète Polycritos à Thémistocle (VIII, 92). L'oracle concernant les Éginètes a une signification équivoque : le dieu veut-il le prix pour lui ou bien veut-il que les Éginètes le remercient pour leur avoir permis de remporter le prix ? Plutarque penche pour la seconde hypothèse, mais s'indigne que l'on puisse accuser le dieu de partialité envers une cité dorienne, ce qui semble avoir été le cas à maintes reprises. Ici, Plutarque suit la version plus tardive qui veut que le prix ait été accordé à Athènes (cf. Isocrate, *Pan.* 72). Le sens du récit d'Hérodote semble être le suivant : les Athéniens eurent le mérite de ne pas se décourager après la prise de leur ville et de concevoir un plan de résistance, mais, sur le terrain, les Éginètes, les Spartiates et peut-être les Corinthiens furent les plus valeureux. C'est pourquoi Eurybiade reçoit à Sparte le prix de sa bravoure. Cette répartition des rôles et des mérites n'est-elle pas une preuve des sentiments panhelléniques d'Hérodote ?

P. 183.

2. Hér. IX, 26-27. Les Athéniens rappellent le souvenir des Héraclides et de leur lutte contre Eurysthée et les Mycéniens, traduction légendaire des invasions doriennes. Dans les *Suppliantes* d'Euripide, Thésée donne une sépulture aux Argiens tombés pendant cette expédition des Sept contre Thèbes. Sur les Amazones, cf. Hér. IV, 110. Les Athéniens avaient intérêt à évoquer ces légendes qui mettent en lumière la cruauté des Thébains et des Argiens partisans des Mèdes, ainsi que l'hospitalité qui caractérise Athènes. Ce dialogue dramatique a beaucoup plus de tenue dans Hérodote que dans le résumé donné par Plutarque. Selon *Arist.* 12, Aristide, qui répond aux Tégéates, refuse de discuter et accepte n'importe quel poste pour les Athéniens. Au chapitre 16, les Athéniens s'indignent d'être déplacés et Aristide doit leur montrer qu'il est plus avantageux de combattre contre des Perses que contre des Grecs. Selon Myres (p. 291), on ne peut croire à une manœuvre stratégique. L'épisode est à la gloire d'Athènes et la *Vie d'Aristide* montre que Plutarque tenait à cette version. Il y a ici contradiction entre les deux œuvres.

4. Hér. IX, 52 : Ni Hérodote, ni Plutarque n'ont rien compris au déroulement de la bataille. Myres (p. 291) montre que Pausanias a voulu priver les Perses de l'avantage du nombre en choisissant une meilleure position : au lieu de la crête de l'Asopos,

le lieu-dit Nésos et l'éperon dominant Hysiae. Cela inciterait les Perses à diviser leurs forces. En outre, la cavalerie perse interrompait le ravitaillement. Une partie des Péloponnésiens dépassa le point convenu, l'île, laissant ainsi les Athéniens à découvert sur l'aile gauche. Il y eut des flottements à cause de la cavalerie perse et de l'indiscipline d'Amompharétos (IX, 35). La propagande a dû exploiter ces faits contre les Spartiates et influencer Hérodote, puisqu'il parle de la duplicité des Spartiates. En IX, 60, Pausanias accuse les alliés d'avoir trahi, excepté les Tégéates. Sur la signification politique du récit de la bataille de Platées, cf. A. Masaracchia, *Studi Erodotei*, L'Erma di Bretschneider, Roma, 1976, p. 162-185.

P. 185.

1. Diehl, *Anth. Lyr. Gr.* II, p. 84-85. Plutarque fait un résumé inexact du récit d'Hérodote : les Corinthiens n'étaient pas au milieu, ils avaient pris place tout près des Lacédémoniens, au début de la bataille. Simonide partit rejoindre Hiéron à Syracuse, qui revendiquait fièrement son origine corinthienne. Il était peu à l'aise dans les cités démocratiques. Il a surtout composé des thrènes en l'honneur des combattants et son but n'est pas de faire œuvre d'historien. Cf. U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Sappho und Simonides*, Berlin, 1913, p. 144, 196 ; P. A. Hansen, apparat critique, p. 63.

4. Cf. 870 D : la colonne serpentine portait le nom des cités qui avaient versé la dîme et commémorait le souvenir de Platées, mais aussi de Salamine (cf. R. Meiggs & D. Lewis, *A selection of Greek historical inscriptions*, Oxford, 1969, p. 59). Plut., *Thém.* 20, 3, dit que la liste comportait 31 noms de peuples.

P. 187.

5. Plutarque songerait-il à nier que les Grecs n'envoyèrent que fort peu de renforts à Léonidas ? Le compte rendu de VII, 206 est fort peu loyal.

6. Hér. VIII, 68-69 ; VIII, 87-88 ; VIII, 93 ; VIII, 101-103. Cf. procédés 2 et 3.

7. Hér. IX, 69. Sur le combat des grenouilles et des rats, cf. H. G. Evelyn-White, *Hesiod, The Homeric hymns and Homerica*, Loeb class. libr., 1967, *Intr.*, p. XLI, texte, p. 542-563. Cette parodie de l'épopée guerrière est fréquemment attribuée à Homère mais la Souda l'attribue à Pigrès, frère d'Artémise, qui s'est distinguée à Salamine. Le poème date peut-être des environs de 480. Cf. Aly, *R.E.* XX, col. 1314, s.v. *Pigrès* 6 et Plut., *Agés.* 15, 6 (μυομαχία).

P. 188.

3. Hér. IX, 85 : cf. 872 F.

4. Γραφικὸς ἀνήρ : cf. l'expression de Lucien, *Alex.* 3. Ὥρα joint à κάλλος signifie « grâce » : cf. Xén., *Mém.* II, 1, 2 et Platon, *Phèdre* 80 c.

5. L'influence de la pensée platonicienne est claire dans tout ce passage, aussi bien dans le vocabulaire que dans la définition donnée par Plutarque. Hérodote est une sorte de poète, donc suspect et enclin au mensonge, mais pas un historien. Dans l'*Odyssée*, Alcinoos dit d'Ulysse que la recherche d'un discours agréable ne l'empêche pas de se soucier de la vérité : μῦθον δ', ὡς ὅτ' ἀοιδός, ἐπισταμένως κατέλεξας (Λ 368). Le chant de la Sirène est qualifié de λιγυρῇ ἀοιδῇ (M 44) comme le chant du rossignol (Plut., *Brut. anim.* 974 A). Le sens de γλαφυρός est « creusé », « ciselé », « délicat », « élégant » chez Homère. Plutarque, *Mar.* 3, 1, l'emploie avec ἀστεῖος.

6. Σχήματα λέξεως désigne les attitudes, les caractères extérieurs du style et du discours : cf. Arist., *Poét.* 1456 b 9. L'image du scarabée se retrouve dans le *De inv. et odio* 537 F.

INDEX DES NOMS PROPRES

établi par M. Cuvigny et G. Lachenaud

INDEX DES PRINCIPAUX THÈMES

établi par M. Cuvigny

TABLE DES MATIÈRES

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN FÉVRIER 1981
SUR LES PRESSES
DE
L'IMPRIMERIE A. BONTEMPS
LIMOGES (FRANCE)

DÉPÔT LÉGAL : 1er TRIMESTRE 1981
IMPR. N. 6087 ÉDIT. N. 2226